CHRONIQUES

DE LA COMPAGNIE DE JESUS

par le Père Juan-Alphonse de Polanco

TOME V

ANNEE 1565

CAHIER N° 3

CHRONIQUES

DE LA COMPAGNIE DE JESUS

par le Père Jean-Alphonse de Polanco

TOME V

ANNEE 1555

CAHIER N° 3

Digitized by the Internet Archive
in 2016 with funding from
Boston Library Consortium Member Libraries

https://archive.org/details/textesignatiens4212igna

LA MAISON ET LES COLLEGES DE ROME

1. Au début de cette année, la Compagnie avait huit Provinces distinctes, puisque la Bétique -excepté le collège de Cordoue- avait été rattachée à la Castille. En France, le Père Paschase Broët avait les pouvoirs de Provincial, depuis son envoi à Paris. Mais les Nôtres n'étaient encore que dans un seul collège, et ce collège était bien modeste. La France ne fut donc pas comptée comme Province, jusqu'en cette année 1555 où quelques-uns des Nôtres commencèrent le collège de Billom. La Compagnie se trouvait, au début de cette année, dans soixante-et-un endroits (1). L'année précédente, on avait commencé à résider à Tournai; et dans la Province de Castille, à Avila, Simancas, et Concha; en Bétique, à Placentia, Grenade et Séville; en Italie, à Lorette, Gênes et Argenta; au Brésil, à Piratininga (2). Dans onze endroits, puisque le collège de Gubbio avait été supprimé, les autres collèges, -non comptés dans les huit provinces-, étaient dirigés par le Père Ignace.

2. A Rome, l'influence de la Compagnie augmentait avec le nombre des Nôtres et leur autorité. Dans le consistoire tenu au mois de janvier, il fut question des treize prêtres de la Compagnie à envoyer en Ethiopie. Les Cardinaux approuvèrent unanimement les mesures prises auparavant par le Souverain Pontife, en traitant directement avec le Père Ignace. Le Père Jean Nuñez fut confirmé comme Patriarche et les Pères André de Oviedo et Melchior Carnero furent nommés évêques et successeurs du Patriarche. Le Souverain Pontife déclarait, qu'au moins dans ces prélatures, il n'y aurait aucune place pour l'avarice: la situation était vraiment telle que ceux qui étaient promus à ces dignités devaient se préparer au martyre et à de très grands désagréments plutôt qu'aux honneurs et aux richesses.

3. Le Père Ignace écrivit une lettre au Père Jean Nuñez: il lui permettait, selon sa requête, d'emmener avec lui douze prêtres et trois ou quatre autres si le Roi y consentait. Le Père Ignace en envoyait cinq de Rome et trois d'Espagne. Il voulut donc que les autres fussent choisis au Portugal par le Provincial, en présence du Patriarche, en prenant, si on le voulait, l'avis d'autres consulteurs, afin que l'on désigne des gens vraiment aptes à cette mission, sans pour autant que la province du Portugal fût privée d'ouvriers qui lui étaient nécessaires; au cas où le Patriarche différerait d'avis avec les autres en ce choix, que les motifs soient de part et d'autre exposés au Roi pour qu'il désigne lui-même ceux qui accompagneraient le Patriarche. Le Père Ignace voulut aussi que les religieux de notre Compagnie

---

(1) Voici le tableau des Provinces et les noms des Provinciaux:

PROVINCES	PROVINCIAUX
1 Italie (excepté Rome, Tivoli et Naples).....	Père Jacques Laynez
2 Sicile	Père Jérôme Domenech
3 Aragon	Père François Strada
4 Castille.....	Père Antoine de Araoz
5 Bétique.....	Père Michel de Torres
6 Portugal	Père Jacques Miron
7 Brésil	Père Emmanuel de Nobrega
8 Inde et Japon	Père Melchior Nuñez

(2) Nous comptons, non pas 61 comme Polanco, mais d'après son Chronicon, T. IV, 65 lieux de résidence de la Compagnie, à la fin de l'année précédente et au début de cette année.

qui partaient du Portugal fussent sous l'autorité du Père Jean Nuñez et lui obéissent, non seulement en tant que Patriarche, mais comme Supérieur, tenant la place d'Ignace lui-même; il en serait de même pour quiconque entrerait dans la Compagnie en Ethiopie. Le Père Ignace communiquait les mêmes pouvoirs aux deux successeurs, les Pères André et Carnero, après qu'ils eussent succédé au Patriarche. Quant aux pouvoirs d'un Commissaire ou Visiteur, que le Père Jean Nuñez lui demandait dans sa lettre, il ne parut pas nécessaire de les accorder par lettres apostoliques, mais le Souverain Pontife régla la question de vive voix. De la même manière il ordonna, en vertu de la sainte obéissance, au Patriarche désigné et à ses coadjuteurs, d'accepter les dignités auxquelles ils venaient d'être promus.

4. Le Père Ignace ajouta une instruction sur la manière d'agir en Ethiopie. Il pensait que le Patriarche devait avoir quatre consulteurs: deux seraient ses coadjuteurs et successeurs et les deux autres devaient être choisis au Portugal.

5. En plus de ces quatre, le Père Ignace jugeait nécessaire de choisir un Syndic ou Admoniteur, qui avertisse le Patriarche en cas de besoin et qui écrive au Provincial de l'Inde (qui serait Visiteur ou Commissaire, sous l'autorité du Patriarche) et même à Rome, si la situation l'exigeait.

6. Des pouvoirs étendus furent accordés au Patriarche, pour venir en aide non seulement au royaume d'Ethiopie, mais encore aux provinces voisines dont il a été fait mention, et à d'autres semblables.

7. Le Père Ignace écrivit aussi au roi d'Ethiopie (qu'on appelle Prêtre-Jean), parlant de l'unité de l'Eglise catholique et de la primauté du Siège Apostolique et lui prouvant qu'il avait bien fait de demander un Patriarche. Nous parlerons encore de ce qui concerne cette expédition quand il sera question des affaires du Portugal.

8. Le Souverain Pontife avait nommé aussi légat en Germanie le Cardinal Morone pour assister -au nom du Siège Apostolique- à l'importante Diète qui s'y tenait. Il demanda, motu proprio, deux membres de notre Compagnie qui l'accompagneraient. C'est Ignace qui choisit les Pères Laynez et Nadal pour partir avec le Légat en Germanie. Le Pontife envoyait aussi en Pologne l'évêque de Vérone, pour y être Nonce Apostolique; un cardinal, et non des moindres, suggéra au Pontife de lui adjoindre également deux membres de la Compagnie; le Pontife approuvait la chose, mais il ne voulut pas donner tout de suite un ordre; il conseilla plutôt au Cardinal de traiter cette affaire avec Ignace. Le désir du Pontife était évident: le Père Ignace ne voulut donc pas refuser son concours au Nonce Apostolique puisque les nécessités spirituelles de ce royaume paraissaient réclamer l'aide de notre modeste pauvreté; il désigna donc le Père Bobadilla, revenu à Rome peu auparavant, après avoir visité l'abbaye de Farfa et d'autres endroits. Le second fut le Père Baptiste Viola. Cette mission et la précédente furent partiellement interrompues et modifiées, à cause de la mort du Pontife.

9. Il y avait eu nécessité urgente de visiter en France un monastère, dont la tutelle incombait au Cardinal de Sainte-Croix. Le Père Ignace ne crut pas pouvoir refuser ce service à ce Cardinal, grand ami et bienfaiteur de la Compagnie, qui le désirait beaucoup. Le Père Pontius Gogordan fut choisi pour cette mission. Il était alors Procureur de la maison de Rome. Il avait fait oeuvre utile dans le monastère noble (appelé à Rome "la Tour des miroirs"). Notre frère Jules Onfroi lui fut donné pour compagnon. Après cette visite, ils devaient gagner Avignon pour prendre des dispositions en vue du collège que le Cardinal Farnèse voulait y installer. On parlera de cela et de ce qui fut traité lorsqu'il sera question des affaires de France.

10. Au début de cette année, il y avait environ cent soixante des Nôtres à Rome, les uns à la maison des profès, les autres au Collège Romain. Quelques-uns se trouvaient au Germanique, pour aider les étudiants allemands. Plus d'une cinquantaine des Nôtres avaient été envoyés en divers lieux, peu de mois auparavant. Quant au Collège Romain, qui comptait plus de soixante-dix des Nôtres, il était florissant mais avec des ressources temporelles presque inexistantes. Les rentes qui avaient été achetées avec l'argent laissé par François de Borgia furent peu à peu revendues pour nourrir les Nôtres. Le Père François avait obtenu que Philippe, roi d'Angleterre et des Espagnes écrive, ainsi qu'on l'a dit, au Pontife et à de nombreux Cardinaux. Au début de cette année, ces Cardinaux parlèrent donc au Pontife. Après que celui-ci leur eut demandé de voir ce qui pourrait être appliqué à la fondation de ce collège, en dehors des six cents pièces d'or octroyées par lui-même et provenant des biens juifs à répartir, ils proposèrent que, sur ces hospices donnés en "commende" dans toute l'Italie et en Sicile, et dans lesquels ne se pratiquait pas l'hospitalité, deux mille ducats derevenus annuels pourraient être prélevés. Vu le nombre d'étudiants qui se trouvaient alors à Rome, ces revenus de deux mille six cents ducats paraissaient suffisants. Le Père Ignace, voyant que l'on tenait compte du nombre, bien que la vie fût chère, permettait de jour en jour d'augmenter le nombre des étudiants.

11. Notre collège occupait alors une maison louée à un romain, Marius Cappocius. L'église Saint-Etienne-del-Caco était attenante au collège et l'usage lui en fut accordé. Comme il y avait charge d'âmes "cura animarum", les Nôtres ne souhaitaient ni la juridiction ni le droit de propriété. Une partie de la maison des profès, contiguë à l'église, fut séparée de notre logement et ajoutée à l'église. En effet, l'affluence à l'église de notre maison et vers le collège augmentait sans cesse et le renom de la Compagnie se répandait. Il s'étendait de Rome à beaucoup d'autres lieux. De tous côtés on demandait des collèges. Pour parler dece qui est plus proche de Rome, c'est de Spolète, de Terni, de Macerata, de Salerno et de Sixenence, qu'on importunait Ignace. Celui-ci était peu disposé à l'établissement de ces collèges, surtout en Italie, mais il l'était davantage pour d'autres lieux de Hongrie, de Germanie, de France, de Bohème, et plus encore de Pologne et de Transylvanie, qui demandaient la Compagnie. Nous verrons ce qui sera fait dans ces régions.

12. La Compagnie était demandée en France, en plusieurs endroits, mais le décret rendu par la Faculté de Théologie de Paris, dont il a été question, gênait considérablement nos progrès dans ce royaume. Cependant, le Père Ignace jugea bon de ne rien intenter contre la célèbre Université, ni auprès du Pontife, ni d'une autre manière inspirée par le dépit. Il écrivit seulement partout aux Nôtres et leur demanda d'envoyer les témoignages des Princes ou des Cités, relatifs au développement et aux résultats de la Compagnie. On pourrait ainsi montrer à l'Université de Paris que notre Institut n'était pas nuisible à l'Etat, comme ses docteurs l'affirmaient dans leur décret, mais qu'il était utile à la gloire de Dieu et profitable aux âmes. De maints royaumes, de maintes provinces, les beaux témoignages furent soigneusement envoyés. Lorsque le Cardinal de Lorraine vint à Rome pour l'élection du Pontife, il emmenait avec lui quatre des plus éminents professeurs de théologie de Paris. Ils avaient presque tous participé à la rédaction du décret. L'un d'eux, Maître Benoît, dominicain, en avait, assurait-on, rédigé une grande partie. Quelques-uns de notre Compagnie, et parmi eux le Père Olave, docteur de Paris, allèrent trouver le Cardinal. Celui-ci se montrait assez favorable et bienveillant. On appela ces docteursen conseil pour discuter du décret. Il fut répondu à chaque article et de manière, sans fausse modestie, à donner pleine satisfaction non seulement au Cardinal, mais encore aux docteurs. Le Cardinal fit savoir qu'il veillerait à ce que le décret

fût révoqué par la Faculté de Théologie de Paris. Il ajoutait qu'il voulait donner à notre Compagnie l'un de ses collèges rémois, et le meilleur.

13. Le même Cardinal raconta encore que tout le conseil royal (appelé Conseil privé) était hostile aux lettres apostoliques de notre Institut et qu'il s'était opposé seul à tous les autres; le Roi Très Chrétien Henri avait déclaré au Cardinal qu'il pensait comme lui et qu'ils étaient l'un et l'autre protecteurs de la Compagnie. Ces faits se passèrent vers la fin de cette année.

14. Alors que les affaires de notre Collège Romain concernant les revenus temporels paraissaient s'arranger, grâce au Souverain Pontife Jules, celui-ci tomba malade et succomba, le 23 de ce même mois de mars. Ainsi, notre Collège et le Collège Germanique perdirent, l'un son fondateur, l'autre son bienfaiteur. Aucun des deux n'avait rien reçu destable en fait de revenus, et les cinq cents pièces d'or promises chaque année au Collège Germanique, les successeurs du Pontife ne les donnèrent jamais. On fut pourtant aidé quelque temps par les aumônes des cardinaux qui avaient promis de verser chaque année une certaine somme. Mais les uns mouraient, les autres ne tenaient pas leurs promesses. Etant donné que les successeurs n'avaient pas fourni l'aide que le fondateur, le Pape Jules, accordait, le nombre des étudiants germains diminua et le Collège changea de visage car on lui adjoignit un internat. Il en fut ainsi jusqu'au moment où Grégoire XIII, assumant vraiment la fondation de ce Collège, le renouvela, lui rendit son premier aspect et, le nombre augmentant, en fit cet important Collège. On dira en son temps comment ses intérêts furent assurés par notre Compagnie, pendant ces années.

15. A la mort du Pape Jules III, le Père Ignace écrivit partout aux Provinciaux et aux autres Supérieurs de la Compagnie, recommandant l'élection du nouveau Pontife à leurs Saints Sacrifices et à leursprières. Les Cardinaux entrèrent en conclave et le quatrième jour, le 10 avril (*exactement le 9 avril*), le Cardinal de Sainte-Croix, Marcel Cervini, fut élu, non par une volonté humaine mais, comme on l'a pensé, sous l'inspiration habituelle de l'Esprit-Saint. Il fut élevé au Siège Apostolique, le mercredi de la Semaine Sainte, où l'on vénère les mystères de la Croix. La dignité de sa vie, sa piété et son amour de la religion catholique lui valurent d'être appelé à cette charge éminente.

16. Il ne voulut pas changer son nom, Marcel, car il n'avait pas l'intention, disait-il, de changer sa manière de vivre. Pendant le peu de jours qu'il vécut, il le montra bien. Il progressa même en modestie, en sainte humilité et en dévotion. Il ne voulut pas augmenter, selon l'usage, le nombre de ses familiers, avant de savoir où en étaient les affaires du Siège Apostolique. Alors qu'à la fête de l'élévation et du couronnement, on avait coutume de dépenser plus de vingt mille ducats, il préféra que cette somme fût versée aux pauvres et aux lieux de cultes. Il se plaisait à venir à pied à l'église plutôt que d'être porté sur la sedia gestatoria. Il célébrait très souvent la messe, avec grande dévotion. Ayant trouvé épuisées les ressources du Siège Apostolique, il voulut que les Cardinaux dépensent trente mille ducats pour leur maison et non davantage. Le surplus des revenus serait destiné à l'usage du Siège Apostolique, des pauvres et des oeuvres de charité. Il ne voulut pas que sa table pontificale fût différente de celle qu'il tenait comme cardinal, et pourtant elle était d'ordinaire très frugal.

17. Il voulut que les Juifs et les prostituées occupent un quartier de Rome, au-delà du Tibre, et que les premiers soient reconnaissables à leur chapeau jaune. Si certaines prostituées étaient mariées, elles devaient retourner chez leur mari ou rester dans un monastère. Il voulait soumettre au tribunal de l'Inquisition tout crime contre nature, et il préparait bien d'autres projets de réforme. Beaucoup de personnes changeaient spontanément de vie, après

avoir compris les intentions du Pontife. Il défendit à son unique frère, qui vivait dans la Marche d'Ancône, de venir à Rome. Il l'interdit aussi à d'autres parents qui habitaient à Monte Pulciano. Bien plus, deux neveux, fils de son frère, dont on vient de parler, vivaient à Rome. Il les envoya à Bologne pour leurs études. Il déclara avoir décidé en général de ne pas élever ses parents à une dignité supérieure à celle de leur naissance. Il voulut que quelques Cardinaux, parmi les plus sages et les plus expérimentés, habitent au palais et lui servent de conseillers. Il convoquales préfets des tribunaux, tant civils que criminels; il les exhorta et leur défendit sévèrement de tenir compte, en rendant la justice, des raisons de parenté et de famille. Il déclara qu'il leur demanderait un compte rigoureux de leur justice. Il exhorta avec une paternelle gravité certains Cardinaux plus jeunes à se réformer. Comme ceux-ci lui souhaitaient longue vie, il répondit: "Si c'est nécessaire à l'Eglise de Dieu, qu'il me garde, sinon je préfère une vie courte, pour ne pas augmenter mes péchés". Il avait l'habitude de ne dormir que cinq heures.

18. Quant à la Compagnie, il l'aimait d'une affection toute paternelle. Il savait bien ce qu'elle avait fait depuis ses origines, en Europe, jusqu'en Inde, au Brésil, et ce que Dieu accomplissait par elle. Il s'était souvent confessé aux Nôtres. Peu avant sa venue à Rome pour le conclave, il s'était confessé au Père Olivier, Recteur de notre collège de Lorette. Après avoir célébré la messe dans le sanctuaire de la Bienheureuse Vierge, où le Verbe s'était incarné, il donna de sa propre main l'Eucharistie à tous les Nôtres et les exhorta à progresser dans toutes les vertus.

19. Après son élévation au Pontificat, le Père Ignace lui rendit un jour une visite avec un autre compagnon. Le Pape les accueillit affectueusement, avec une bienveillante familiarité, leur donna le baiser de paix et leur témoigna une affection plus grande qu'au moment où il était cardinal. Il s'entretint longuement avec le Père Ignace et l'engagea à lui exposer en toute liberté ce qui semblerait concerner la gloire de Dieu. Il ajouta qu'il avait un projet pour la Compagnie et il s'expliqua. Il souhaitait vivement, s'il n'y avait pas d'inconvénient pour nous, que deux de nos prêtres viennent loger au palais, pour qu'il puisse s'entretenir avec eux de ce qui regarde la gloire de Dieu, avoir leurs conseils et assister à leur Messe. Il était déjà question d'en choisir deux. L'un était le Père Laynez qui venait de partir en Germanie avec le cardinal Morone. Quand ce dernier revint après l'annonce de la mort du Pontife, pour assister à la future élection, les Pères Laynez et Nadal revinrent aussi en Italie. Le Pape se recommanda aux prières de tous les Nôtres qui étaient alors au nombre de cent soixante dix à Rome, et leur accorda sa bénédiction. Il montra qu'il lui serait agréable, dès que l'affluence des affaires cesserait, de les recevoir en audience pour les bénir .

20. Le Pape tomba malade, à la suite de fatigues excessives; peut-être même fut-il empoisonné, comme certains le soupçonnèrent (mais à Rome, on ne le crut pas tout à fait). Le Père Ignace demanda aux Nôtres de prier avec ferveur pour sa guérison (si c'était pour la gloire de Dieu et l'intérêt de l'Eglise). Il fit offrir des messes et desoeuvres de pénitence. Comme beaucoup de ceux qui étaient à Rome se proposaientpour faire en mendiant le pèlerinage de Lorette, à la sainte Maison de la Vierge, quatre prêtres en eurent l'autorisation. On permit aux autres des actes de pénitence et de dévotion.

21. A ce moment, on était déjà plus de cent au Collège Romain. Le Souverain Pontife portait à toute la Compagnie une grande affection et il avait bien vu l'importance du Collège Romain pour promouvoir le bien commun. Il était de ceux à qui le roi Philippe avait écrit au sujet de la dotation du Collège; il était intervenu auprès de Jules III. On ne pouvait donc douter qu'il doterait ce collège, rapidement et généreusement. On pouvait encore at-

tendre bien d'autres avantages de sa bonté et de sa bienveillance.

22. La bonté divine en disposa autrement. Le vingt-deuxième jour de son pontificat, dans sa cinquante-cinquième année, Marcel II quitta cette vie, laissant un grand regret auprès de tous les gens de bien en qui il avait fait monter l'espoir d'une importante réforme.

23. L'élection du nouveau Pontife fut célébrée au mois de mai. Elevé au Souverain Pontificat le 23 de ce mois, le jour de l'Ascension du Seigneur, le cardinal théatin Jean-Pierre Caraffa, dans la soixante-neuvième année de son âge, prit le nom de Paul IV. En deux mois, Rome put ainsi voir trois papes. Paul IV réalisa beaucoup de réformes prévues par Marcel II. Quant à son empressement pour favoriser le développement de notre Compagnie, selon son Institut, on n'avait pas l'espoir qu'il ressemblerait à ses deux prédécesseurs. En effet, il n'avait pas été jadis du même avis qu'Ignace, en certaines choses. Il avait été indisposé, dans l'affaire d'Octavius, un Napolitain dont on a parlé. Ce que le Cardinal avait demandé au sujet du jeune homme à rendre à ses parents, Ignace en avait parlé au Pape Jules. Il lui avait exposé ce qu'il en était et il avait obtenu qu'il fût rappelé. Paul IV avait toutefois bonne opinion des membres de la Compagnie et de leurs activités. On croyait cependant qu'il ne voulait faire qu'un de notre ordre et de celui des clercs réguliers, dont il n'avait pas été lé fondateur mais auquel il appartenait et dont il avait été l'un des premiers membres,et des plus célèbres. Plutôt que de donner un ordre, il attendait, semblait-il, que nous en fassions la demande. La Compagnie n'étant pas disposée à le faire, on pouvait craindre qu'il ne veuille modifier certains points de notre Institut.

24. La divine Providence se manifesta cependant au cours de ce Pontificat, alors que la protection humaine du Pape faisait défaut à notre Compagnie. En ce qui concerne le progrès spirituel, il augmenta sensiblement, aussi bien dans les oeuvres de charité que dansles études. Malgré l'absence de subsides temporels de la part du Pape, le nombre des Nôtres augmenta. En dépit d'une grande pénurie dans toute l'Italie, rien d'essentiel ne nous manqua.

25. Il faut d'abord parler de la maison elle-même. Aux prédications et aux messes, il y avait grande affluence de personnes distinguées, ainsi que pour se confesser et pour communier. On ne pouvait presque pas entrer dans l'église à cause des carrosses des nobles. Des cardinaux y venaient souvent, ainsi que d'autres prélats, et célébraient la masse ou bien y assistaient dans la chapelle privée de la maison. Le Père Benoît Palmius prêchait dans notre église, tout en continuant alors ses études. A la demande de cardinaux, il parlait parfois ailleurs et le Seigneur lui avait donné un talent particulier pour remuer son auditoire. Certains jeunes (ils l'avouèrent plus tard) venaient souvent dans notre église, non pas pour progresser spirituellement, mais pour trouver l'occasion de nous dénigrer. La parole divine les toucha à ce point qu'ils changèrent de dispositions et se convertirent à la dévotion, à la confession et à la communion hebdomadaire. Ceux qui tout d'abord attaquaient la Compagnie devinrent ses hérauts. Ils ne craignaient pas les plaisanteries de leurs compagnons et stimulaient les autres à la vertu et à la piété. Quand les Nôtres passaient près de sa maison, un homme les accablait de railleries et parfois de cris injurieux, mais il fut tellement changé par le Seigneur qu'il demanda son admission et fut reçu dans laCompagnie.

26. En même temps, des hommes influents demandèrent au Père Ignace qu'il explique le discours du Seigneur sur la montagne, dans l'église Saint-Celse, célèbre par l'affluence des marchands et des courtisans. Pour que nul ne l'ignore, l'évêque de Justinopolis, de l'ordre de Saint Dominique, excellent prédicateur, l'annonça dans une assemblée à ses très nombreux auditeurs.

Puisqu'il devait aller vers ses ouailles pour s'occuper d'elles, il engagea son auditoire à venir écouter ce prédicateur. Il parla longuement de notre Compagnie et en termes excellents. Ici, on appelle ce cardinal "Todeschini". Malgré la chaleur caniculaire qui régnait, il s'acquitta de sa tâche, à Saint Celse, réunissant un nombreux auditoire de nobles. Un troisième prédicateur commença à expliquer l'Ecclésiaste chez les jeunes orphelines de Sainte-Catherine. Il fut apprécié de ses auditeurs qui firent de généreuses aumônes à ce couvent.

27. En ces mois d'été, beaucoup des Nôtres se répartirent entre les prisons de Rome. Ils exhortaient à la patience et à la pénitence les prisonniers et ceux qu'on accusait de toutes sortes de délits. Ils entendaient ceux qui voulaient se confesser. On décida également de leur dire la messe et de leur donner la communion. Le Préfet de Romme (appelé "Gouverneur") leur permit d'avoir toujours accès auprès des prisonniers et de traiter librement avec eux du salut de leur âme. Cette occupation procura de consolants résultats. La vilaine habitude de jouer, de jurer, de blasphémer disparut de ces lieux. Il fut prescrit que la messe serait célébrée les dimanches et les jours de fête. Beaucoup se confessèrent aux Nôtres, après plusieurs années sans pratique religieuse. On prit soin à l'avenir que tout prisonnier trouve aussitôt un prêtre pour se confesser et qu'il se convertisse à une vie plus honnête.

28. Quelqu'un s'était longtemps rendu coupable d'énormes crimes. Il finit par être jeté en prison. Ayant entendu la prédication de l'un des Nôtres, ce soldat, un dur, dont on n'attendait rien de pareil, fut tellement ému, qu'il témoigna par ses larmes le regret de ses forfaits. A la fin du sermon, tous purent entendre qu'il priait instamment le prêtre de le confesser le premier, puisqu'il se reconnaissait le plus coupable de tous. Après la confession, il décida que si jamais il sortait de prison et si sa femme décédait, il passerait le reste de sa vie dans la solitude, à pleurer ses péchés. Il déclarait qu'il ne se préoccupait plus de ce que les juges décideraient de son corps et de sa vie, pourvu que son âme fût sauvée. Peu de jours après, il fut condamné à la peine capitale et passa, on peut bien l'espérer, à une vie meilleure.

29. Un autre prisonnier avait tué sa mère. Aucune exhortation ne pouvait l'amener à se confesser. Les Nôtres qui le visitaient avaient prié pour lui. Le lendemain, il demanda de lui-même un confesseur. Il avoua ses péchés et communia, et ce fut un étonnement général. Condamné à mort peu après, il fut exécuté. Beaucoup d'autres se repentaient de très graves péchés, déclarant et promettant qu'ils changeraient tout à fait de conduite. D'autres, abandonnés de tous, n'ayant personne pour les défendre, furent aidés par les Nôtres. Les gardiens eux-mêmes furent incités à la piété et à une vie honnête.

30. Ils affermirent dans leurs bonnes résolutions quelques détenus juifs qui souhaitaient devenir chrétiens, non par espoir d'impunité mais par désir profond. Parmi eux se trouvait une Juive dont les enfants étaient chrétiens. Il ne convenait pas, disait-elle, que les enfants précèdent leur mère dans le royaume de Dieu. A la suite de sermons et de discussions sur l'Ancien Testament, un jeune Juif, honnête et digne de foi, fut amené à professer la religion chrétienne. Le geôlier et les gardiens furent dans l'admiration. Deux enfants, convertis du judaïsme, furent confiés à notre direction. Le Père Olave baptisa l'un des deux, en présence du Cardinal de Compostelle et de toute sa maison, dans le sanctuaire de Saint-Jacques. Les Nôtres furent parfois appelés pour exhorter et instruire les hérétiques, mis aux fers.

31. Passons sous silence les hôpitaux où les Nôtres confessèrent et prati-

quèrent des oeuvres de charité. On le fit également, selon l'usage, chez les particuliers, auprès des malades.

32. Notre maison ne pouvait accueillir le grand nombre de ceux que Dieu envoyait de partout à la Compagnie. Il fallut agrandir le bâtiment, malgré les grandes difficultés matérielles. Le nombre de quatre-vingts était parfois atteint. On vivait à l'étroit et d'une manière incommode. Une aile fut donc ajoutée au bâtiment; des chambres furent faites en haut et en bas; et cela donna aux Nôtres une habitation plus vaste et plus commode. L'église par contre, mise en chantier l'année précédente, comme on l'a dit, en modifiant l'emplacement primitif et la forme, commençait à s'élever peu à peu. Mais une famille voisine, de la noblesse romaine, s'en prit violemment, avec menaces et l'épée à la main, à l'un des maçons, pour une question minime de droit. Cela fournit l'occasion d'arrêter les travaux. On aurait peut-être pu surmonter cette difficulté et cet ennui, mais le Père Ignace pensa que c'était une occasion favorable de renoncer à la construction à ce moment où, à Rome, les Nôtres se trouvaient dans une grande pénurie d'argent, de nourriture et de vêtements. Sans cet incident, les travaux n'auraient pas été totalement arrêtés; Dieu empêcha ainsi de faire des dépenses inutiles pour cet édifice, car c'est sur un troisième emplacement et un nouveau plan que l'église fut commencée, plusieurs années après, grâce à la magnificence du cardinal Alexandre Farnèse. Elle ne pouvait reposer sur ces premières fondations.

33. Cette année, fut acquis le solarium et la maison contiguë, appelée "Turris Roscia", et quelques chambres y furent construires pour soigner les malades. Un laboratoire de pharmacie à l'usage des malades y fut installé: le Père Balthazar de Torrès, qui était médecin, s'occupait avec sollicitude de cette infirmerie. Louis, un Portugais, habile dans cet art, fut le premier chargé de la pharmacie. Il était venu O Rome avec Bernard, le Japonais.

34. On acheta également une vigne sur l'Aventin. Sur l'ordre d'Ignace, une grande maison y fut commencée, pour le repos et la détente des étudiants. C'est le Père Christophe de Madrid (il n'était pas encore de la Compagnie) qui fut chargé de l'entreprise. Malgré la cherté de la vie, nous l'avons dit, Ignace pensait qu'il ne fallait épargner audune dépense pour qu'une maison agréable fût préparée, dès que possible, pour les convalescents et les malades.

35. Quant à notre Collège Romain, en plus des huit ou neuf classes où l'on enseignait les Humanités des trois langues, il y avait trois professeurs de philosophie permanents. Un quatrième s'y ajoutait pourdonner la possibilité d'entendre ce qui n'aurait pu être expliqué par les professeurs ordinaires pendant les trois années. De plus, un cinquième professeur enseignait les mathématiques. Il s'acquittait remarquablement bien de son office, devant un auditoire fourni. Il y avait en outre trois professeurs de théologie. Nombreux étaient ceux qui venaient dans toutes les facultés, car la science des professeurs et l'exercice de débats publics conféraient un grand prestige au Collège. Si bien que l'Université Romaine, appelée Sapience, ne pouvait, semble-t-il, enlever aux Nôtres aucun élève. A l'exemple du Collège Romain, les autres religieux se mirent à organiser les études avec plus de soin que de coutume. Les ambassadeurs des Princes, comme ceux de l'Empereur, du roi d'Angleterre et du Portugal, et aussi des Cardinaux, visitèrent notre Collège. Ils étaient accueillis par des poèmes déclamés en leur honneur; ils repartaient conquis et bien disposés à l'égard du collège.

36. A ce moment, la situation politique à Rome devint fort trouble. On enrôla beaucoup de soldats. Ils chassèrent de ses domaines Don Marc-Antoine Colonna. Certains prévoyaient encore quelque chose de plus. Les Nôtres se livrèrent cependant à leurs paisibles études Reprenant leurs travaux à

l'automne de cette année, ils défendirent pendant huit jours, dans notre église, diverses thèses de théologie et de philosophie, en présence de nombreux cardinaux, prélats et notabilités, lorsqu'il s'agissait de théologie; six membres du Sacré Collège vinrent également, et parmi eux leur doyen, le Cardinal du Bellay. En entendant nos trois étudiants répondre aux différentes questions de théologie, et le docteur Olave qui présidait avec beaucoup de subtilité et de science, réfutant avec une belle éloquence des attaques même assez agressives, ce cardinal se tourna vers ses collègues et leur dit: "Celui-ci est un océan de science!". Des religieux de Saint Dominique, qui jusqu'alors n'avaient pas assisté à nos séances, les honorèrent cette fois de leur présence et prirent part à leurs débats.

37. Après trois jours consacrés à la théologie, ce fut le tour des philosophes qui discutèrent pendant quatre jours consécutifs. Ils dépassèrent toutes les espérances, grâce à leur science et leur talent. Leur maître, Emmanuel de Saa, présidait; son érudition et sa modestie dans le débat parurent remarquables.

38. Le huitième jour fut dédié à la rhétorique et aux trois langues. Une pièce de théâtre fut jouée par les jeunes élèves de notre collège. Le sujet en était très plaisant et d'actualité. De graves auditeurs suivirent le spectacle pendant deux heures. Parmi eux se trouvaient le Cardinal d'Augsbourg avec plusieurs évêques et le Comte de Montorio, neveu du Pape (de retour au palais, tout fut retransmis au Pontife!). Chacun fut très satisfait et plein d'admiration, après avoir constaté au cours de la pièce le travail des enfants. De l'avis général, ce "dialogue" méritait d'être imprimé et beaucoup de ces hommes influents demandèrent de pouvoir le lire et, certains même, de le transcrire.

39. Avant la pièce, il y eut trois petits discours en trois langues. L'un des Nôtres, d'origine grecque, parla grec. Un jeune élève, juif récemment converti, parla en hébreu. Tout cela augmentait considérablement le renom du collège en ce qui concerne, non seulement la science, mais surtout la manière de former la jeunesse en même temps dans les lettres et les bonnes moeurs.

40. A Rome et dans le voisinage, les collégiales pouvaient se rendre très utiles. Ils étaient une trentaine de prêtres cette année (dix furent ordonnés en fin d'année). Nombreux étaient ceux qui venaient à Rome, de tous les pays chrétiens, et de retour chez eux une bonne odeur de vie chrétienne se répandait. C'est ainsi que de divers royaumes, on proposait à la Compagnie des collèges et des universités. En plus des Italiens, des ESpagnols et des Portugais , il y avait encore dans ce collège des étudiants venus de France, de Flandre, de Germanie, de Bohême, de Dalmatie et de Grèce. Tout le monde admirait l'union spirituelle et l'amour mutuel qui régnaient dans cette diversité. Il semblait que fût préparée une pépinière pour aider un jour tous ces pays, et la divine Providence appelait des régions du Nord à la Compagnie plusieurs de ceux qui venaient à Rome.

41. Attirés par le renom du Collège Germanique, une douzaine d'étudiants étaient arrivés de Bohême. Ils furent reçus dans notre maison. Le Collège était alors privé de subventions pontificales et il ne semblait pas opportun d'admettre facilement tant de monde. Certains des Nôtres, de pays voisins, parlèrent aux arrivants. Ceux-ci furent impressionnés et, reconnaissant notre dévouement à leur égard -et surtout, ce qu'il aurait fallu dire d'abord, le Seigneur les appelant à l'état de perfection- tous entrèrent dans la Compagnie. Parmi eux se trouvaient le Père Balthasar Hostovinus et le Père Wenceslas Sturmius, et d'autres qui, par la suite, firent oeuvre utile pour l'Eglise. Six Germains qui arrivaient, sans être appelés, de différentes provinces, au même Collège Germanique, décidèrent pour la même rai-

son d'entrer dans la Compagnie. Certains d'entre eux avaient choisi cet Institut, plutôt pour un motif humain que par vocation divine. Ils firent défection quelques années plus tard, lorsqu'ils eurent progressé dans les études.

42. La dotation du Collège avait été empêchée, nous l'avons dit, par la mort du Pape Jules, alors que le Cardinal del Pozzo avait commencé à rédiger la lettre apostolique. Rien ne se fit avec le Pape Marcel: le peu de jours qu'il vécut, parmi tant d'occupations, ne permit pas de régler cette affaire; et par ailleurs il voulait encore spontanément, dans sa bienveillance et son affection pour la Compagnie, fonder d'autres collèges, en même temps que celui-là.

43. Après l'élection de Paul IV, le Père Ignace pensait que le roi d'Angleterre et des Espagne, Philippe, devait écrire de nouveau au Pape pour lui demander confirmation des rentes annuelles promises au Collège Romain par son prédecesseur Jules III. Au lieu de l'affectation de deux mille ducats pris sur les hospices, où ne se pratiquait plus d'accueil, en Italie et en Sicile et donnés en commende, il laissait entendre qu'on pouvait demander une assignation plus commode.

44. Il écrivit à ce sujet, non seulement au roi lui-même, mais à plusieurs ministres influents (comme à Don Ruigomez et Gonzalo Perez, secrétaire du Prince), et il enjoignit aussi au Père Bernard Olivier, qui se trouvait en Belgique, de passer en Angleterre avec les lettres, à moins toutefois que le Prince ne dût arriver en Belgique à brève échéance. On disait en effet que l'Empereur, son père, le faisait venir pour lui céder ses royaumes et ses pouvoirs.

45. A cette affaire du Collège Romain s'ajoutait une autre, celle de l'Evêque de Limerik en Irlande. Une troisième occupait encore davantage Ignace, celle de Don Jean de Mendoza. Ce dernier voulait venir à Rome cette année, pour entrer dans la Compagnie. Sans consulter le Père Ignace, le Père Salmeron avait jugé qu'il ne devait pas le faire. Jean de Mendoza était nommé gouverneur de Castel Neuf à Naples, et le Père Ignace jugea qu'il ne devait pas quitter la place avant que le roi Philippe (que son père avait fait déjà Roi de Naples) n'en fût informé et n'y consentît. Or, le roi Philippe arriva d'Angleterre à la cour de l'Empereur, à Bruxelles, et il ne fut pas nécessaire de passer en Angleterre pour traiter de ces affaires.

46. Le Père Ignace n'omit pas, pendant ce temps, de sonder les intentions du Pape qui avait coutume de parler longuement, élogieusement de la Compagnie, en faisant grand cas de sa doctrine et de son intégrité. Il avait témoigné une grande bienveillance à plusieurs des Nôtres qui étaient allés lui baiser les pieds, et entre autres au Père Ignace. Peu après, il convoqua ce dernier. Il lui déclara avoir appris par un cardinal que le Père Nadal travaillait avec grand succès en Germanie. (Au retour du Cardinal Morone, il passa quelques mois en Germanie, surtout à Vienne, avant de revenir en Italie). Mais le Pape disait qu'il n'avait pas voulu accorder une certaine chose avant d'avoir l'avis personnel d'Ignace. Il lui parla longuement de sa volonté d'aider la Germanie et il fut convenu entre eux que l'on écrirait au Père Nadal de ne pas revenir avant octobre. Le Père Ignace écrivit aussitôt, mais la lettre ne rejoignit pas Nadal en Germanie car il était déjà de retour en Italie, après avoir accompli sa mission.

47. Le Père Ignace traita alors de quelques faveurs d'une grande importance, que Ferdinand, roi des Romains, désirait vivement obtenir. Il témoignait à Ignace tant de considération qu'en dépit du protocole pontifical, il ne lui permettait de lui parler que la tête couverte et se promenait avec lui en présence de beaucoup de gens de l'extérieur. Comme parla suite une grâce était

demandée au Pape par l'entremise du Cardinal Saraceni (celui-ci était très en faveur auprès du Pape, et au début du pontificat tout passait par lui), le Pape confia toute l'affaire à Ignace. Il s'agissait d'une affaire de commutation de bénéfices. Le Pape parla au Cardinal d'Augsbourg, d'Ignace et de la Compagnie d'une manière telle que ce même Cardinal, exagérant un peu, déclarait: Si quelqu'un veut obtenir une faveur du Pape, il doit avoir recours au Père Ignace!

48. Puisque le Pape témoignait ces faveurs et donnait d'autres marques encore de bienveillance, le Père Ignace essaya de connaître ses intentions concernant la fondation du Collège Romain. La chance voulut qu'un noble espagnol fût envoyé par l'Empereur pour saluer le Pape et le féliciter de son élection. L'affaire de notre Collège Romain ne lui était pas expressément confiée mais, s'appuyant sur la mission générale qu'il avait reçue de l'Empereur et du Prince Philippe, il recommanda obligeamment la chose au Pape. Celui-ci répondit qu'il voulait montrer dans les faits ses bonnes dispositions à l'égard de notre Compagnie.

49. Plusieurs Cardinaux parlèrent ensuite de l'affaire au Pape. Celui-ci déclara qu'il voulait favoriser cette oeuvre. Il se fit apporter le projet de concession de Jules III (appelé "minute") et montra que l'assignation ne lui plaisait pas et qu'il fallait en chercher une meilleure. Ce n'était pas pour déplaire au Père Ignace, car le nombre des étudiants pensionnaires avait beaucoup augmenté (le Père Ignace avait voulu monter jusqu'à cent trente), et le Pape semblait tenir compte du nombre pour fixer le volume de la dotation.

50. Le Pape n'approuvait finalement rien de tout ce qui lui était proposé. On pouvait facilement en conclure qu'il ne ferait pas volontiers la dotation de ce collège. C'est ainsi que de jour en jour on perdait l'espoir de recevoir de lui un secours temporel. Le Père Nadal avait bien envoyé quatre mille ducats l'anée précédente, par le Comte Melito. Ce dernier on son gendre Don Ruigomez en avait ajouté cinq cents autres pour dédommager le Collège des longs mois de retard dans le paiement, mais tout avait déjà été dépensé, ainsi que l'argent provenant de la vente de l'ancien collège. Il n'y avait rien d'étonnant à cela car le blé coûtait si cher que le sac s'achetait au mois d'août huit pièces d'or. Non seulement notre maison et notre collège, mais aussi -nous l'avons dit- le Germanique, quasi-abandonné, reposaient sur les épaules de la Compagnie. Or, il y avait près de cent quatre vingts des Nôtres dans la maison des profès et le collège; il en fallait encore entretenir quarante ou cinquante autres au Germanique; et la location des deux collèges s'élevait presque à cinq cents pièces d'or. Les aumônes recueillies à Rome n'atteignaient pas le quart du nécessaire, et l'on dut contracter pour six ou sept mille ducats de dettes. Aucun moyen humain ne paraissait capable, sans un secours spécial de Dieu, de soutenir ces oeuvres. A la place de ces revenus, l'espoir avait été mis en Dieu seul, dont l'honneur était cherché dans l'accroissement de ces trois maisons.

51. C'est le Seigneur, semblait-il, qui envoyait de nombreux hommes d'un grand talent, d'Angleterre, d'Irlande, de Prusse, de la Gothie, de la Danie, de Silésie, de Bohême, de Moravie et d'autres provinces de Germanie. Ils entraient dans notre Compagnie ou bien au Collège Germanique. On croyait sans doute que la dotation de Jules III allait se faire. Ce n'était donc pas sans raison qu'on voyait l'occasion d'en augmenter encore le nombre. On pensait que le Pape Marcel, s'il vivait, doterait sans doute magnifiquement chacun des deux collèges. On n'aurait pu, sans grave malédification, renvoyer de Rome dans leurs provinces ceux que l'on avait admis. Il fallait plutôt veiller à ce qu'ils soient bien disposés envers le Siège Apostolique.

52. Le Père Ignace avait appris à mettre son espoir en Dieu et il savait qu'il ne lui était pas plus difficile de nourrir beaucoup ou peu de monde. Cependant, pour ne pas négliger ce qui était en son pouvoir, il convoqua les principaux de ses familiers et délibéra avec eux de cette affaire des étudiants pensionnaires. Le Père Ignace décida finalement de faire tout ce qui était en son pouvoir pour obtenir, de tous côtés, des secours pour nourrir ceux que le Seigneur avait envoyés. Ce fut l'une des principales raisons de la seconde mission en Espagne de Nadal, qui était revenu à Rome au début de l'automne (bien qu'il fût désiré et demandé par beaucoup ailleurs). Il devait aider le Père François, commissaire, à recueillir des fonds destinés au Collège Romain. Il venait pourtant de rentrer fatigué de son voyage en Germanie. Ignace l'engageait aussi à seconder le Père François pour la mise en pratique des Constitutions, pour l'admission à la profession et l'observation de nos Règles dans les collèges.

53. Le Père Nadal avait été choisi, l'année précédente, par l'ensemble des Pères de la maison, pour remplir la charge de Vicaire auprès du Père Ignace. Ces pouvoirs, les mêmes que ceux du Père Ignace, furent suspendus pour la durée de son séjour en Espagne. Puisque le Père François de Borgia avait été nommé Commissaire de ces quatre provinces, une autre autorité ne semblait pas nécessaire. Le Père Nadal avait cependant reçu pouvoir pour ce qui regardait l'aide au Collège Romain et certains cas particuliers, mentionnés dans son instruction; il devait cependant en conférer avec le Père François. Le Père Nadal apportait avec lui quelques blancs-seings, et avait ainsi la possibilité d'écrire ce qui lui paraîtrait nécessaire, selon les directives qui lui avaient été données; et, par une lettre datée du 21 octobre, le Père Ignace attestait qu'il fallait faire crédit au Père Nadal.

54. Quelques pensionnaires du Collège Germanique furent répartis dans nos collèges, pour leurs études. On permit à certains, qui le demandaient avec juste raison, de retourner dans leurs provinces, en leur donnant un viatique convenable. Beaucoup des Nôtres furent également envoyés dans différentes provinces et dans les collèges, au point que pendant les deux mois de cet automne, une centaine quittèrent Rome. Un assez grand nombre des Nôtres, cent cinquante, y restèrent cependant, sans compter les Allemands. Le nombre de ceux-ci avait diminué, sans être négligeable.

55. Voici l'une des mesures imaginée par le Père François de Borgia: l'ensemble des collèges devait nourrir chaque élève de ce Collège Romain, considéré comme étant universel. Le projet n'était pas facile à exécuter, mais il fut approuvé. A Rome, la Compagnie avait moins besoin d'hommes qu'on y aurait envoyés que de nourriture. Mais ceux qui étaient envoyés devaient être doués de qualités exceptionnelles, pour se mettre au service de l'intérêt général. Une autre mesure parut opportune: les revenus d'environ mille ducats, donnés à vie par l'Empereur et concédés au profit du Collège Romain pour les cinq années qui suivraient la profession du Père François, devraient être prorogés de cinq années. Comme le Père François hésitait, ne sachant s'il était permis de le demander alors que le trésor royal était vide, le Père Ignace enleva cette crainte. Si toutefois, au lieu de cette solution, le roi accordait une somme plus importante au collège, on pouvait, semble-t-il, l'admettre. Cette aide fut obtenue facilement du Roi, pour les cinq autres années.

56. Ferdinand, Roi des Romains, apprit que certains de ses sujets de Bohême avaient été accueillis à Rome, et que notre collège souffrait de pénurie. Il décida d'accorder annuellement quatre cents pièces d'or, et tant qu'il vécut la somme fut versée à Rome. Le reste, qui ne provenait pas des revenus de chaque collège, fut assuré par les donations privées de ceux qui voulaient aider la Compagnie au moyen de leurs biens, et par des aumônes. La plus grande partie, au cours des premières années qui suivirent, venait

d'Espagne, et fut procurée par le Père François, tant qu'il fut Commissaire.

57. Le même Roi des Romains traitait à ce moment de l'établissement d'un collège à Prague. Il parut utile au Père Ignace qu'il écrivît au Pape Paul IV. Le but de pareilles lettres, c'était que le Pape eût l'occasion de voir que le ministère de la Compagnie était agréé des souverains de la Chrétienté. Ils montraient ainsi que leurs provinces avaient besoin de son aide en établissant de nouveaux collèges, et pour d'autres services. Pour qu'on s'étonne moins que Paul IV, Souverain Pontife, jugeât que notre Compagnie ne devait pas être facilement inquiétée, en plus de la recommandation de l'Empereur Charles, de Philippe, roi d'Angleterre, de Ferdinand, roi des Romains, et aussi de Jean, roi du Portugal qui, dans sa bonté, avait beaucoup recommandé au Pape les affaires de la Compagnie, d'autres Princes, ecclésiastiques ou séculiers, manifestaient de toutes les manières que la Compagnie leur agréait fort, et nous demandaient de leur envoyer quelques membres de notre Institut. D'ailleurs, le Pape s'était beaucoup informé par lui-même sur la Compagnie.

58. Pour enlever toutefois au Pape l'occasion de modifier quoi que ce fût se rapportant à notre Institut, le Père Ignace décida de son propre gré, cette année, de faire chanter l'office de vêpres, dans notre église, les dimanches et jours de fête. Le Pape, semble-t-il, serait satisfait et n'exigerait pas de la Compagnie d'autre office choral. La chose fut d'abord discutée entre quelques-uns des Pères les Plus importants à Rome. On estima qu'il fallait introduire ce chant, qui ne serait pas contraire à nos Constitutions. Le Père Ignace se réserva la manière de chanter et décida que ce serait en faux-bourdon, pour édifier davantage les assistants. Cette façon de chanter s'accordait peut-être moins avec nos Constitutions, mais celui qui les avait établies jugea qu'on pouvait accorder cette dispense pour Rome. Nombreux étaient les étudiants dans notre collège, au Germanique et venant des pays du Nord, qui savaient très bien chanter.

59. Le Père Jacques Laynez était arrivé à Rome. Le Pape avait pour lui des sentiments d'estime et de grande affection et voulait qu'il habite au palais, près de lui. On lui avait même préparé un beau logement. Le Père Laynez s'y était rendu, pour obéir. Il y passa une seule nuit et, le lendemain matin, estimant avoir satisfait à l'obéissance, il rentra à la maison; il ne semble pas que le Pape ait pris la chose en mauvaise part. Le Nonce Apostolique envoyé en Germanie avait nommément demandé ce Père et l'avait obtenu; mais une situation nouvelle s'étant présentée, d'intérêt général, le Pape jugea que l'aide du Père Laynez lui était indispensable, et il annula ce qu'il avait accordé au Nonce: il ordonna au Père de revenir à Rome. Comme la Duchesse de Florence, de son côté, s'efforçait de se faire envoyer le Père, le Pape déclara expressément qu'il ne devait pas quitter Rome, même si cela lui était demandé en son nom, car sa volonté était qu'il y restât; et il le garda sous son obédience directe.

60. Quand il fut question de nommer le Père Laynez cardinal, une charge pour laquelle le Père n'avait qu'aversion et à laquelle, de surcroît, s'opposait un voeu qu'il avait fait selon les Constitutions, le Père Ignace pensait que cela ne devait pas se faire, et on mit tout en oeuvre pour que le projet ne se réalisât pas. Le Père Laynez écrivit tout d'abord une lettre, de sa propre main, où il déclarait devant Dieu qu'après avoir célébré plusieurs messes et s'être recommandé au Seigneur, il était convaincu qu'iln'était pas fait pour une telle dignité et qu'il serait plus utile au service de la Majesté divine, de son Eglise et du Pape, en restant dans sa vocation, et qu'il craignait que toute conviction contraire soit suggestion du démon; il priait le Père Ignace d'empêcher ce projet de toutes ses forces. Avec un cardinal de nos amis, on décida que si un tel projet

se développait et si la volonté du Pape semblait rester la même, il ferait toutes les objections possibles. Le Père Ignace et le Père Laynez préparaient encore autre chose, mais ils surent que le Pape s'était refroidi à propos de ce projet.

61. Le Père Ignace reçut une lettre du Cardinal Pole, Légat d'Angleterre. Celui-ci l'informait, entre autres, du fait que la reine d'Angleterre était enceinte et il demandait des prières à cette intention; mais c'était seulement une enflure du ventre qui avait donné lieu à cette rumeur. Le temps montra bien que la nouvelle était fausse, pour le grand malheur de ce royaume.

62. Pendant l'été, vers cette époque, arrivèrent trois légats du roi et de la reine d'Angleterre, pour présenter au Souverain Pontife, Vicaire du Christ, en leur nom et en celui de tout le Royaume, l'hommage de leur obéissance. Ils remplirent de grande consolation tout le Siège Apostolique. Le Pape lui-même disait au Père Ignace que dans ces provinces d'Occident et du Septentrion, troublées par les guerres, les hérésies et d'autres calamités, on pouvait à peine porter les regards vers une autre région que l'Angleterre. Elle faisait la consolation de quiconque aimait le bien universel de l'Eglise et la gloire de Dieu.

63. Le Père Ignace répondit au cardinal Pole et l'informa de ce qu'il avait appris par le légat du roi du Portugal: à savoir que le Patriarche d'Alexandrie avait aussi fait obédience au Souverain Pontife de Rome. Certains points furent toutefois présentés au Siège Apostolique par ces Patriarches, du moins furent respectés avec moins de sincérité et de constance qu'il n'aurait convenu. Le Père Ignace écrivit qu'il recevrait volontiers les étudiants anglais que le Cardinal voudrait envoyer pour leur formation au Collège Germanique, ou dans notre Collège. L'un de ces légats d'Angleterre qui resta à Rome, au nom des souverains, commença à se confesser à l'un des Nôtres et continua à le faire.

64. Alors se présenta une occasion de recevoir des pensionnaires au Collège Germanique. Venant de Germanie, le Père Nadal était arrivé à Venise, le 4 juillet. Il fit savoir au Père Ignace qu'un bon nombre de Germains enverraient volontiers leurs fils au Collège Germanique, en paysant toutes les dépenses, s'ils pouvaient être admis sans l'obligation de recevoir les ordres sacrés. La chose fut approuvée par le Père Ignace. On écrivit au Père Canisius qu'ils pouvaient être envoyés, à condition qu'on eût la certitude de percevoir ce qu'il fallait pour leur subsistance, et qu'ils fussent en nombre tel qu'une maison séparée puisse être acquise pour les recevoir, avec leurs gouverneurs. La Compagnie donnerait certains des Nôtres, qui se chargeraient de leur formation morale et leur enseigneraient les lettres.

65. Ce projet concernant les Germains et la maison séparée se réalisera les années suivantes au Collège Germanique, avec des jeunes gens d'autres nations. Les jeunes Allemands ne furent pas envoyés tout de suite, ni quarante-neuf autres étudiants Germains que Ferdinand, roi des Romains, avait promis au Nonce Apostolique et au Père Nadal d'envoyer au Collège Germanique, en enjoignant aux Evêques de ses territoires de financer une partie de leur entretien; il avait décidé de payer lui-même l'autre partie. Le Père Ignace écrivit qu'il les accueillerait volontiers, en faisant observer que ces jeunes devraient être bien doués et avoir réellement pour leur subsistance une somme d'argent suffisante. C'est l'action du démon, semble-t-il, ou de ses ministres, qui empêcha cette oeuvre, bonne entre toutes. Ces étudiants ne vinrent pas à Rome. La décision du Roi avait cependant été connue de la Cour et l'avait édifiée.

66. Quelques-uns des Nôtres devaient être adjoints au Nonce Apostolique envoyé à la Diète d'Augsbourg, et à celui qui devait partir en Pologne. Le Pape jugea ensuite qu'un seul et même Père suffirait pour l'une et l'autre missions. C'est ainsi que le Père Alphonse Salmeron fut appelé à Rome. On le chargea d'accompagner le Nonce Apostolique, envoyé à la Diète d'Augsbourg. Il devait, à la fin de celle-ci, se rendre en Pologne. Il sera question plus loin des fatigues endurées par lui au cours de ce voyage.

67. On apprit que le Comte Marc d'Arcu, Légat du Roi des Romains, s'occupait à faire nommer évêques deux ou trois de nos Pères. Le Seigneur nous assista et le Comte ne put arriver à ses fins.

68. L'évêque de Strasbourg se plaignait d'avoir une ville remplie d'hérétiques. Il désirait y commencer un collège et insistait pour qu'il fût ouvert. De même, l'évêque de Ratisbonne et l'archevêque de Stregan en Hongrie, et celui d'Ermband, en Prusse, qui passait pour l'une des colonnes de la Pologne; et plusieurs encore, en d'autres lieux, demandaient des collèges. Mais aucune demande ne fut acceptée cette année. Quant à celui de Prague, en Bohême, le Père Ignace se conforma à la volonté du Pape et à celle du Roi des Romains. L'affaire fut sérieusement menée. Cette mission fut cependant remise au début de l'année suivante.

69. En Espagne, certains prédicateurs parlaient ouvertement et publiquement de notre Compagnie, du haut des chaires. Ils le faisaient avec d'autant plus de liberté qu'ils estimaient que le Pape ne nous était pas très favorable. A Rome, le cardinal de Carpi, alors protecteur de la Compagnie, fut saisi de l'affaire. On lui demanda s'il était possible de convoquer à Rome de tels prédicateurs, pour qu'ils rendent des comptes. L'un d'eux surtout, de l'Ordre des Prêcheurs, le frère Ambroise Salazar, critiquait même l'approbation du Siège Apostolique. Le protecteur jugea bon que si quelqu'un avait dit chose pareille du haut de la chaire ou ailleurs, on en informât Rome. Comme il était lui-même un des principaux inquisiteurs, il devait pouvoir convoquer à Rome de tels détracteurs et procéder contre eux.

70. Quant aux attaques contre la Compagnie elle-même, le Cardinal nous conseilla d'en parler au Cardinal Morone, protecteur de l'Ordre de Saint-Dominique. Celui-ci fut très étonné en apprenant que le susnommé Ambroise et un certain frère Thomas de Chaves, et d'autres sans doute, parlaient ainsi contre la Compagnie. Les années précédentes, le frère François Romée, Maître Général de l'Ordre des Prêcheurs, avait veillé, autant qu'il le pouvait, avec grande charité, à ce que pareils faits ne se produisent. Mais ses religieux ne paraissaient guère se souvenir de l'ordre de leur Général. Cela n'est pas étonnant puisque même le précepte du Christ sur la charité fraternelle ne les maintenait dans les sentiments du devoir. Le Cardinal Morone attribuait cela à l'envie, et il demanda qu'on lui remît un compte-rendu de cette affaire. Il disait qu'il y porterait remède par l'intermédiaire de leur Maître Général. Si cela ne suffisait pas, il ferait voir dans les faits qu'il était le protecteur de notre Compagnie, bien qu'il eût assumé la protection de l'Ordre de Saint Dominique.

71. A son arrivée à Rome, Don Theutonius de Bragance se montra d'abord tranquille et le Père Ignace écrivit de nouveau au duc de Bragance, son frère, qui l'avait recommandé, en lui disant qu'il ne manquerait au Collège Romain d'aucune facilité pour faire des progrès littéraires et spirituels. Mais, vers l'automne, sa maladie spirituelle et ses inquiétudes prirent le dessus. Ce mal ne cessa pas, malgré tous les remèdes employés. Don Theutonius décida avec obstination de refuser nourriture ou boisson dans notre Collège. Comme les Nôtres insistaient pour qu'il attende au moins une réponse du Roi, il répondit qu'il n'espérait rien du Roi du Portugal. C'est à peine si finalement le Père Olave d'une part, et de l'autre l'Ambassadeur du Roi du

Portugal et son fils Don Denys réussirent à le persuader de se rendre au Portugal. Il partit au mois de septembre, avec notre frère André Fernandez avec qui il était venu et qui avait déjà accompli la mission qui lui avait été confiée aux Indes. Theutonius exprima sa volonté de quitter notre Compagnie. On écrivit aux Nôtres que ce départ libérerait la Compagnie d'une lourde charge, si le Roi l'approuvait.

72. Il fallait que Don Theutonius ait, tout proche de lui, un témoin qui puisse le contredire s'il affirmait autre chose que la vérité ou ce qui convenait. Et par ailleurs, on avait besoin au Portugal des services du Père Louis Gonçalvez da Camara. Aussi le Père Ignace décida-t-il de l'envoyer là-bas, bien que sa présence et son travail fussent très utiles à Rome. Ainsi, on accomplissait la promesse qui avait été faite, de renvoyer le Père au Portugal. Le Père Ignace leur adjoignit Bernard le Japonais et douze scolastiques de différents pays, bien doués et de bonne conduite. Le Père Goncalvez da Camara désirait les emmener avec lui, sans doute pour décharger le Collège Romain, mais il pensait surtout que Portugais et Espagnols devaient être utilement mêlés à d'autres nations, dans les collèges. C'était en vue d'une union plus grande entre toutes les nationalités, parce que, dans les hommes de chaque nation, il existe quelque chose de particulier et digne d'être imité, qui peut servir de modèle aux autres. Avec le Père Nadal et son groupe, auquel s'était adjoint un jeune Sicilien, François Alexandre, d'une science peu commune, le Père Gonçalvez partit de Rome.

73. Le Père Pierre Ribadeneira fut envoyé cette année par Ignace à la cour de l'empereur Charles-Quint. Il avait mission d'apporter les Constitutions de la Compagnie et de les "déclarer" aux Nôtres de Cologne, Louvain et Tournai. Il devait ensuite se rendre à la cour de l'Empereur, à Bruxelles, et partout où s'ouvrirait quelque voie plus accessible, pour l'honneur de Dieu. Il travaillerait dans "la vigne du Seigneur" en Belgique, par la prédication et les autres ministères habituels de la Compagnie. Avec lui, furent envoyés six autres compagnons, les uns en Germanie inférieure et les autres en Germanie supérieure.

74. En plus du Père Pontius Cogordan et le compagnon déjà nommé, fut envoyé en France, pour aider le Collège deBillom, Maître Pierre Canal, un Français qui était revenu d'Espagne, ses études terminées. Le Père Jérôme Le Bas fut envoyé avec lui. Le Père Le Bas avait passé un certain temps à Rome; il avait été délivré de certaines inquiétudes spirituelles et il avait observé la manière de vivre de la Maison et du Collège Romain. C'était par ailleurs un homme mûr, qu'on pouvait envoyer pour travailler dans le champ du Seigneur pour commencer ce nouveau collège. Très peu d'hommes, sachant la langue, pouvaient alors être envoyés en France, et il ne fallait pas, à cause de la guerre entre le roi de France et l'empereur, envoyer des étrangers. On parlera d'ailleurs des résultats de cette mission et d'autres missions ailleurs.

75. Cette année, arriva de Sicile à Rome ce César Octavianus dont il a été question plus haut. En passant à Naples, il rendit visite à sa mère qui avait fait l'impossible pour lui faire quitter la Compagnie. Sa présence la rendit très heureuse et la tranquillisa. Elle le félicitait de son entrée dans la Compagnie et l'encourageait à persévérer. Elle devint fidèle aux Nôtres, se confessant et communiant souvent dans notre église. Bien plus, sa maison fut un toit hospitalier pour les Nôtres qui se rendaient en Sicile.

76. Le Père Jérôme Domenech, venu à Rome cette année, avait enfin fait profession entre les mains du Père Ignace. Il repartit pour la Sicile avec une vingtaine des Nôtres. En effet, un nouveau groupe devait être envoyé au collège de Bibona qui sortait déjà de terre, et également au collège de Syra-

cuse dont il sera question plus loin.

77. Vingt compagnons furent envoyés cet automne au collège de LOrette. Le Cardinal de Carpi et le gouverneur de la Maison de Lorette demandaient un nombre plus grand de confesseurs, quelqu'un pour résoudre les cas de conscience, et quarante que l'on entretiendrait dans ce collège. Le groupe se composa en effet d'un professeur et de confesseurs, et aussi de scolastiques; quelques frères coadjuteurs furent adjoints aux scholastiques.

78. Le Père Loarte, futur recteur de notre collège, fut envoyé à Gênes pour y prêcher ou donner des leçons. Le Père Jacques de Guzman fut affecté à Florence, pour contenter un peu la Duchesse, car le Père Laynez n'avait pu obtenir l'autorisation du Pape de se rendre à Florence. Environ vingt-cinq compagnons furent envoyés dans les autres collèges d'Italie. Ainsi diminua le grand nombre des Nôtres qui, nous l'avons vu, se trouvaient à Rome. Mais ce fut pour peu de temps, car il en arriva beaucoup, envoyés par le Seigneur, et il fallait bien les recevoir.

79. Deux vieux amis de la Compagnie, assez âgés, avaient décidé d'entrer dans notre Compagnie. On jugea nécessaire au bien commun de ne pas les recevoir. L'un de ceux-ci était le Dr Gaspar de Doctis dont nous avons dit qu'il était Gouverneur de la Maison de Lorette. Venu à Rome cette année, il voulait entrer dans notre Compagnie et faire profession. Le Pape Paul III l'avait autorisé à la faire aussitôt. Mais il parut préférable qu'il émette plutôt les voeux simples et qu'il retourne à Lorette et Ancône, en gardant sa manière de vivre, pour s'occuper de certaines affaires d'une grande importance pour le bien général. Il obéit, bien qu'il eût un grand désir de s'en libérer rapidement.

80. Le Dr Fulvius Androtius, chanoine de Lorette, était venu avec lui. Il avait fort bien rempli l'office de Vicaire de Camerino, et le Cardinal de Carpi se proposait de l'envoyer comme vicaire dans son évêché d'Agrigente. Mais, après avoir fait les Exercices Spirituels, il préféra se consacrer au service de Dieu dans la Compagnie.

81. Le vieil ami qui, nous l'avons dit, ne fut pas admis dans la Compagnie, était Don Doymus d'Ameria, très attaché au Père Ignace, dès les débuts de la Compagnie. Après quelques jours de probation, on jugea préférable qu'il serve le Seigneur sans se lier par l'obéissance.

82. Vers la fin de l'année, on admit dans la Compagnie le Dr Jérôme Coloredo, neveu par sa soeur de l'évêque de Ceneda qui était alors préfet de la Maison pontificale.

82. Il arrivait à l'âge d'homme, il était bon lettré et seigneur de la place de Coloredo, aux confins des Alpes. De même qu'il s'était montré énergique dans les affaires profanes lorsqu'il vivait dans le siècle, de même, une fois éclairé par Dieu grâce aux sacrements, à la prière, et finalement aux Exercices Spirituels, il résolut de dire adieu à toute cette vie mondaine pour se mettre au service du Seigneur. Il insista tellement auprès de son oncle qu'après bien des jeûnes et des prières, il obtint sa bénédiction.

83. Avec lui, vint à la Compagnie un jeune homme du nom de Fabricius, versé dans les lettres et précepteur du frère cadet de Don Jérôme Coloredo. Auparavant, en cette même année, avait été admis Laurent Maggio, un noble de Brescia, esprit remarquable et plein de talent. Il était un parent très cher de l'Abbé Martinengo, Nonce Apostolique auprès de l'Empereur.

84. De nombreux candidats d'Italie, bien doués, furent admis, mais ce sont trois ou quatre Germains originaires de Saxe, de Thuringe et d'autres lieux où sévissait la peste luthérienne, qui donnèrent le plus de consolation aux Nôtres, en venant à notre Compagnie. C'est ainsi qu'à Rome le nombre des Nôtres restait toujours considérable, bien que beaucoup eussent été envoyés ailleurs.

85. Parce que la Diète devait se tenir à Ratisbonne, au mois de mars de l'année suivante, et que le Cardinal d'Augsbourg y était délégué par le Pape, le Souverain Pontife fit avertir le Dr Olave cet hiver même qu'il accompagnerait le Cardinal. C'est pourquoi le Père se prépara avec un autre théologien allemand à partir vers la fin de l'année.

86. Le Père Bobadilla, qui avait été par ailleurs un familier du Pape, alors que celui-ci était encore cardinal, fut de retour à Rome aux premiers mois de cette année, après avoir visité avec succès l'Abbaye de Farfa et les cités qui en dépendaient. Le Souverain Pontife traita avec lui de certaines affaires concernant la réforme universelle et il ne l'envoya pas à l'Evêque de Vérone, Lippomani, comme il avait été désigné, car le Père Alphonse Salmeron devait, semblait-t-il, suffire.

87. Le Cardinal Crispi était le protecteur de l'Ordre des Sylvestrins et ne pouvait trouver le moyen efficace d'une réforme assurément bien nécessaire. Il demanda au Pape d'envoyer quelqu'un de notre Compagnie pour visiter les monastères de l'Ordre; il adressa également au Père Ignace un évêque de ses amis (car lui-même, s'étant pour des motifs humains montré hostile à notre Compagnie, ne voulut pas faire personnellement la démarche). Le Père Bobadilla fut désigné pour ce ministère et s'en acquitta, dit-on, fort bien. On exposera ailleurs ce qu'il faudra en dire.

88. Les Pères Eleuthère du Pont, Fulvius Cardulus, Emmanuel de Saa et d'autres furent cette année promus au sacerdoce.

89. Le Collège Romain reçut cette année encore un secours temporel du Prieur de la Chartreuse de Cologne. Sa charité, sachant la pénurie dont souffraient les Nôtres à Rome, les soutint de sa bienveillance, comme il l'avait fait à maintes reprises.

90. Du Collège Germanique, beaucoup cette année désirèrent entrer dans la Compagnie. D'autres, venant de divers pays, après avoir fait les Exercices Spirituels, entrèrent chez nous ou en d'autres Ordres, ou bien se mirent à la réforme de leur vie tout en restant dans leur état.

91. Au sujet des faits racontés, bien souvent semblables, tels l'apaisement des discordes, l'aide aux mourants et aux malades, l'explication de la doctrine chrétienne et d'autres exercices de piété, qu'il suffise de dire en un mot que les Nôtres se sont dépensés utilement à Rome, cette année encore.

92. Pour éviter les grandes chaleurs de l'été, le Cardinal de Ferrare s'était rendu à Tivoli. Il demanda par lettre au Père Ignace de lui envoyer un prédicateur qui promulguerait au peuple le jubilé décrété par Paul IV au début de son pontificat, et pour exhorter les fidèles à le gagner. Le Père Benoît Palmio fut désigné et, quand il sera question du collège de Tivoli, nous dirons avec quel succès il s'acquitta de sa mission.

93. Quand le Duc Hercule de Ferrare vint saluer le Souverain Pontife Paul IV, le Père Ignace lui rendit visite et l'avertit amicalement que l'office de la Sainte Inquisition n'approuvait pas qu'il accueille à Ferrare, ainsi qu'on le disait, ceux que l'on appelle marrani (c'est-à-dire

des baptisés retournés au judaïsme). Le Duc répondit toutefois qu'il n'en était rien, et faisant sur-le-champ venir en présence du Père Augustin Musto qui était là, il lui fit témoigner que tout ce que l'on colportait était faux. Il pourrait sans doute se faire que cette espèce d'hommes ait trompé le Duc par leurs mensonges; et il accueillit de telles personnes en les jugeant meilleures qu'elles n'étaient.

94. N.[1], qui avait émis le voeu de Religion, désirait le commuer en voeu de la Compagnie et se soumettre à son obéissance. Il ne fallait toutefois pas, à cause de son rang élevé, que les autres en aient connaissance. L'affaire fut remise au Père Ignace pour qu'il obtienne du Pape cette commutation et il l'obtint, en taisant le nom de la personne. Comme le Père François Borgia hésitait, ne sachant s'il devait accepter un tel engagement d'obéissance (en effet, ce n'était pas l'usage de la Compagnie), non seulement le Père Ignace lui fit savoir qu'il était permis de l'admettre, mais encore il lui enjoignit, en vertu de l'obéissance, de l'admettre. Cela montre qu'en des cas si rares de ce genre, la dispense devait avoir sa place dans les constitutions de la Compagnie.

95. Cette année, le climat de paix commençait à être troublé à Rome. Or, le Souverain Pontife eut soupçon, on ne sait d'où, qu'une grande quantité d'armes était cachée dans notre maison. Il envoya le gouverneur de la ville avec le "fiscal" et quelques autres ministres pour perquisitionner chez nous. Ayant laissé les soldats dehors, le Gouverneur qui était un ami de la Compagnie, entra dans la maison avec le fiscal (on l'appelait Palantieri), aborda le Père Ignace et lui expliqua en particulier l'ordre du Pape.

96. Ignace, le visage calme comme toujours et l'air tranquille, appelle le Secrétaire de la Compagnie et lui ordonne en présence du Gouverneur de conduire le fiscal et quelques autres ministres à travers toute la maison, ce qu'il fit aussitôt. Bien que ces hommes, par ailleurs avisés, eussent compris, par la tranquillité des visages et le calme, que leurs craintes et leurs suspicions étaient vaines, ils scrutèrent néanmoins avec la plus grande attention, du haut en bas de la maison, les moindres recoins. Ils ne trouvèrent aucun glaive, aucune javeline et pas d'engins de guerre (appelés arquebuse), et ils partirent, grandement édifiés de la simplicité, de l'obéissance et aussi de la pauvreté des Nôtres.

97. On a pensé que les soupçons avaient eu leur origine dans le fait que voici: un hôte séculier, Don Pierre de Zarate, logea pendant quelques jours dans une partie séparée de la maison, qui à ce moment n'était pas encore habitée par les Nôtres (c'était la Tour Roscia). Il arriva qu'un homme pris de démence, après avoir blessé quelques personnes et avoir échappé aux mains des poursuivants, avait pénétré dans notre maison par la porte de l'église et s'était caché sous les combles, en haut de la maison. Alors qu'une grande foule cherchait le forcené, qu'elle allait le frapper et le lyncher, la charité empêcha que les portes ne fussent ouvertes à tous ces gens. Quelques magistrats furent toutefois introduits avec quelques hommes pour rechercher le forcené et ensuite le conduire en sûreté en le sauvant des mains de la foule. Arrivés dans la partie de la maison que l'hôte occupait, ils virent dans sa chambre des arcs turcs et aussi, selon l'usage séculier, l'une ou l'autre arquebuse. Voilà pourquoi, un ou deux ans après, l'un de ces visiteurs raconta au nouveau Pontife que l'on avait vu des armes à cet endroit. On pourra aisément tirer de ce fait confirmation de la décision du Père Ignace et de la constitution interdisant de loger des séculiers, du moins pas plus de trois jours.

---

(1) Il s'agit de la Princesse Jeanne, régente des Espagnes.

98. Cette année, il fut également prescrit, au nom du Père Ignace, que dans chaque province les Nôtres apprennent avec soin la langue usuelle, comme l'italien en Italie, le français en France. A Rome, il ordonna d'expliquer tous les jours la grammaire de la langue italienne, pour que les gens de nombreuses nationalités, surtout les novices qui se formaient dans notre maison, apprennent plus facilement cet idiome.

99. Il fut également prescrit à tous de ne pas inciter un prince séculier ou ecclésiastique ou bien un ami quelconque, à demander quelqu'un de la Compagnie au Père Général, sans avoir auparavant consulté celui-ci et avoir obtenu son approbation. Car l'occasion était donnée à ces personnalités de se sentir offensées par la Compagnie, au cas où ceux qu'elles demandaient ne leur étaient pas envoyés. Cela pouvait cependant se produire souvent quand on avait demandé certains Pères dont les travaux étaient plus nécessaires ailleurs.

Voilà donc ce qui concernait la Maison, les Collèges de Rome, et le Préposé Général lui-même.

LE COLLEGE DE TIVOLI

100. Le Père Laurent Cavalieri dirigeait le collège de Tivoli, ayant avec lui un autre prêtre, le Père Pierre Pradene, ainsi que trois Frères, ce qui faisait cinq ou six (car les cinq étaient parfois aidés par quelqu'un envoyé, comme on le verra, de Rome). Chacun était pris par les divers travaux de sa charge. Le Père Laurent était occupé à prêcher, à expliquer la doctrine chrétienne, à confesser, à distribuer la communion, et s'adonnait aux ministères habituels de la Compagnie, en plus de sa tâche domestique de Recteur. Le second prêtre dirigeait l'école où une centaine d'enfants apprenaient à lire et à écrire. Les jours de fête, et chaque fois qu'il le fallait, il entendait les confessions. L'un des trois autres était maître Pierre Sylvius Van den Bossche, chargé d'environ vingt ou vingt-quatre garçons qui apprenaient la grammaire. Il s'appliquait à ce travail avec beaucoup de zèle mais -comme de coutume- le niveau de ses élèves n'était pas uniforme. Les deux autres, Antonin de Henricis et Antoine de Robore, ne s'occupaient pas uniquement de travaux domestiques; Antonin aidait le Père Pierre dans la classe dont on vient de parler. Quant à Antoine de Robore, il assurait le ravitaillement nécessaire de la maison et exerçait entre temps maints services de charité, se rendant utile à beaucoup de gens par sa conversation, s'efforçant de les éloigner du péché et de les amener au bien.

101. Le nombre augmentait de ceux qui venaient chez nous pour entendre la parole de Dieu et s'approcher des sacrements. Les confessions et les communions hebdomadaires ne dépassaient pas douze ou quinze, mais aux fêtes plus solennelles et en d'autres occasions, elles atteignaient parfois le double.

102. Le Père Laurent ne manquait pas d'occasions d'exercer la charité en confessant chaque mois tous les élèves; il allait également entendre les malades à l'hôpital et à domicile. Beaucoup de gens communiaient ailleurs mais se confessaient à lui. C'étaient parfois des confessions retar-

gues années: nombreux étaient ceux qui vivaient alors d'une manière bien négligente à ce point de vue, et l'on disait que la moitié à peine des gens se confessait pendant le carême. Il ne fallait pas s'étonner des horribles blasphèmes, des discordes invétérées, des inimitiés et de la pratique de l'usure qui avait cours chez certains chrétiens presque de la même manière que chez les juifs. Il arrivait ainsi qu'il y eût des confessions différées depuis dix ou quinze ans. L'église était cependant en moins bon état (et les derniers mois avant la restauration, elle laissait passer la pluie en beaucoup d'endroits). C'est pourquoi, lorsque le Père Laurent se mit à prêcher dans notre église, les dimanches et les jours de fête, le nombre des auditeurs -sans être négligeable- fut moindre qu'il ne le sera par la suite.

103. Il s'était mis à enseigner la doctrine chrétienne tous les vendredis, et les cent trente élèves étaient seuls à l'écouter. Il parut bon de placer cet enseignement le dimanche après-midi. Après l'explication de la doctrine, il donnait les applications pratiques de l'évangile du jour. De cette façon, en plus des élèves, de nombreux auditeurs, hommes et femmes, profitaient de l'enseignement.

104. Le Père Laurent Cavalieri se rendait aussi de maison en maison chez certains hommes influents pour les retirer des haines et d'autres péchés, et pour les amener à s'améliorer. Il n'obtenait pas souvent ce qu'il désirait, mais le Seigneur touchait parfois le coeur de ces hommes et il réconcilia ainsi certains d'entre eux qui pour des motifs graves étaient ennemis. Quatre de ceux-ci moururent réconciliés. D'autres, encore en bonne santé, aidés par le Père Laurent ou par d'autres des Nôtres, laissèrent leur haine et leurs idées de vengeance; de toutes sortes de milieux et pour toutes sortes d'affaires, on accourait chez le Père Laurent. C'étaient surtout les malades qui faisaient appeler le Père Laurent pour soigner leur âme, de même que l'on fait venir le médecin pour secourir le corps. C'est ainsi qu'en beaucoup d'endroits de la cité on pouvait voir ensemble l'un et l'autre.

105. Une fillette juive (Tivoli comptait beaucoup de familles juives) avait été confiée à une chrétienne pour ses jeux et son instruction. Touchée par les textes pieux qui se trouvent dans le livre de lectures, ou par les moeurs plus honnêtes qu'elle observait, ou plutôt éclairée par une inspiration du Christ, il advint qu'elle désira beaucoup devenir chrétienne, mais elle voulut cacher à sa mère le projet qu'elle avait révélé à sa maîtresse. Le mari de celle-ci consulta le Père Laurent pour savoir ce qu'il fallait faire en la circonstance: le Père Laurent soumit le cas au Gouverneur et, sur son conseil, la fillette fut amenée à Rome dans la maison des catéchumènes. De retour à Tivoli, le mari fut jeté en prison par un "auditeur" du Cardinal de Ferrare (que l'on disait assiégé par les plaintes des Juifs et aussi par leurs dons). Effectivement la fillette n'avait pas l'âge où l'on pouvait la soustraire à l'autorité de ses parents. Ceux-ci insistaient de toutes leurs forces. La fillette montra toutefois de telles dispositions que l'on pouvait facilement voir qu'elle était choisie par Dieu. Le brave homme incarcéré fut donc remis en liberté, grâce à l'entremise du Père Laurent.

106. Jean Valerio, jeune homme instruit et bon, qui avait dirigé une école à Modène, fut envoyé à Tivoli. Appelé à Rome pour suivre le cours de morale, il paraissait se trouver à toute extrémité, ayant en effet craché beaucoup de sang. Pour le moment, l'hémorragie semblait arrêtée, mais les hémoptysies reprirent. Le jeune homme fut affligé d'une toux fort pénible et passa l'été, réconforté par quantité de remèdes qui lui étaient envoyés de Rome. Cependant, au cours de la nuit du 29 août, après avoir reçu les sacrements et ayant gardé jusqu'à la fin l'usage des sens, de la parole, et toute sa connaissance, il alla vers le Seigneur en édifiant tous ceux qui l'entou-

raient. Quelques semaines avant sa mort, en la voyant proche, il disait son regret d'avoir, alors qu'il était en bonne santé, suivi sa volonté propre plutôt que les ordres de l'obéissance, en écrivant de sa main beaucoup de choses traitant de la doctrine, et il faisait remarquer que son regret venait bien tard (tard, disait-il, quant à cette vie passagère).

107. Maître Pierre Sylvius regrettait beaucoup, nous en avons parlé, de s'être parfois éloigné de la perfection de l'obéissance, comme nous l'avons rappelé. En voyant ce jeune homme si érudit en qui on mettait tant d'espoirs, qui regrettait d'avoir progressé dans les études en dehors du chemin de l'obéissance, en voyant cette volonté propre punie par la mort qui s'ensuivit, il fut encore davantage affermi dans sa bonne résolution de ne s'écarter en rien de l'obéissance.

108. A sa place, le Seigneur envoya un autre jeune noble Romain, du nom de Jean-Baptiste Peruscus, excellent en lettres, et qui depuis quelques années déjà reconnaissant la vanité du monde, songeait à changer de vie. Etant venu à Tivoli selon son habitude, il s'entretint avec le Père Laurent, Recteur de notre collège, et lui ouvrit enfin tout son coeur. Il en arriva au point que, ne voulant plus désormais écouter les conseils de personne (car certains religieux l'avaient dissuadé d'entrer dans aucun ordre religieux, et détourné ainsi de son bon propos), il se remît entièrement entre les mains du Père Ignace pour servir Dieu dans la Compagnie, s'il le jugeait bon. C'est ainsi qu'en raison des dons éminents que le Seigneur lui avait accordés, il fut admis dans la Compagnie à Rome.

109. Cette année, Don Laurent de Virilibus légua au collège par testament cinq billets fiduciaires du Mont de Piété, ayant une valeur de cinq cents pièces d'or, ou un peu plus; et ce legs fut renouvelé le 11 juillet de l'année suivante. Il ne laissa au collège dont il était le fondateur d'autres revenus que ceux-ci qui s'élevaient à peine à quarante pièces d'or.

110. Notre église fut restaurée cette année et quelques ressources furent envoyées pour cela par les Nôtres de Rome. La chapelle et d'autres locaux, qui menaçaient ruine, furent réparés et consolidés.

111. Pour ce qui regarde les dépenses de nourriture, les Nôtres vivaient presque d'aumônes. Rien d'essentiel ne leur manqua cette année, bien que la cité souffrît d'une grande pénurie. Même quelques-uns des plus fortunés durent faire leur pain avec du seigle, car on ne pouvait trouver de blé, fût-ce au prix d'argent. Pourtant, grâce aux aumônes, les Nôtres eurent du pain de froment. Comme Antoine avait coutume, au temps des vendanges et de la récolte des olives, de demander tout au long de l'année l'aumône de ces produits, il lui fut prescrit de le faire aussi à Rome, au temps de la moisson, moyennant quoi ce petit collège fut ravitaillé.

112. Le Cardinal de Ferrare étant arrivé cet été à Tivoli, sa suite occupait une maison voisine de notre collège, et tout ce monde ne logeait cependant pas commodément. Ils s'efforcèrent d'avoir une chambre de notre collège qui était tout près d'eux. Comme la ville se trouvait sous l'autorité du Cardinal, on craignit d'avoir à subir cet inconvénient. Mais dans cette affaire, le bon frère Jean Valerius vint à notre secours. Quand les familiers du Cardinal eurent appris qu'il avait souffert d'hémoptysie, ils craignirent la contagion et cessèrent de nous importuner. Quoi qu'il en soit, on était à ce moment bien à l'étroit dans notre maison de Tivoli.

113. On demanda à l'Evêque de Tivoli de rattacher l'église de Ste Marie del Passo à notre collège, qui disposait de peu de revenus. Son frère, Lucius Croce, avait recommandé l'affaire par lettre. L'évêque concéda volontiers la chose et promit de faire cette union selon le désir de

la Compagnie.

114. Il y avait, sous l'autel de notre église de Tivoli, un morceau de colonne antique, portant quelques peintures anciennes représentant des muses. Le Cardinal, amateur d'antiquités, désirait entrer en sa possession. Par ailleurs, sa place ne paraissait pas convenable, puisqu'elle représentait des images païennes. Les Nôtres, pour ce qui était de leur pouvoir, ne crurent pas devoir refuser la chose au Cardinal.

115. A l'intérieur de cette colonne, on découvrit un parchemin avec ces mots: "ANNO DOMINI MILLESIMO CENTESIMO VIGESIMO TERTIO, INDICTIONE 2a, TEMPORE CALLIXTI 2i, FUIT DEDICATA ECCLESIA Sti SALVATORIS PER Rmum EPISCOPUM. N. DE GUIDONIS". Le nom propre était effacé par l'usure du temps. C'était l'appellation de notre église, "du Sauveur".

116. Entre cette église et notre maison, il y avait un terrain relié à un chemin public. La cité l'avait donné au collège, l'année précédente. Comme le terrain devait être fermé par un mur, un voisin, entre autres, s'appelant André Piluchi, s'opposait à nous. Cet homme, lié par le sang au fondateur du Collège de Tivoli, était par ailleurs notre ami, mais il désirait, pour la beauté de sa maison et la commodité d'accès, prolonger le chemin public à travers le terrain qui nous était cédé. Cela eût séparé l'église de notre maison et causé un grand préjudice au collège. A cela s'ajoutait qu'une petite bâtisse de l'église, avec une bonne partie du terrain, devait être achetée aux Nôtres pour la changer en un chemin public.

117. Certains essayaient même d'aller plus loin et de persuader le Cardinal de Ferrare d'acheter aux Nôtres leur Maison et d'en acquérir pour eux une autre ailleurs. La famille du Cardinal pourrait ainsi commodément relier notre maison avec l'autre pour vivre moins à l'étroit. Cependant, l'emplacement de notre maison et l'air étaient avantageux et salubres, en plein milieu de la ville. Le fondateur, Don Laurent Virilibus, faisait pression pour qu'une maison contiguë à la nôtre, avec une cour intérieure, fût prise par les Nôtres, achetée ou louée, pour que personne d'autre ne l'achetât (elle appartenait à un médecin absent); et lui-même voulait régler le prix de la location, jusqu'à ce qu'elle puisse être achetée, comme elle le fut ensuite avec l'argent d'unemaison romaine.

118. Les Nôtres s'efforçaient d'obtenir une lettre du magistrat (appelé chef de la milice), pour qu'il obtienne du Cardinal de Ferrare la permission de fermer par un mur le terrain dont on vient de parler et de le joindre à notre maison; mais ce chef de la milice qui avait personnellement promis une lettre, déclara clairement peu après, que cela lui avait été défendu par le Cardinal et qu'il ne devait pas le faire. On pensait plutôt qu'il voulait être agréable à d'autres que nous.

119. Sur ces entrefaîtes, le Cardinal arriva à Tivoli, et on devait y promulguer le Jubilé dont il a été question. Le Cardinal demanda par lettre au Père Ignace de lui envoyer l'un des Nôtres pour le faire.Ce fut le Père Benoît Palmio qui arriva un samedi, à la fin de juillet. On l'annonça au Cardinal qui voulut le faire prêcher l'après-midi du dimanche suivant. Il assista lui-même au sermon avec l'Archevêque de Sienne et les évêques de Tivoli, de Cesena et Jacomello, ainsi que toute sa maison et une grande affluence de peuple. Le sermon plut tellement à tous qu'il excita le désir unanime d'entendre une nouvelle prédication du Père dans la même église cathédrale.

120. Le Cardinal lui demanda avec instance de rester toute la semaine à Tivoli, pour prêcher les trois jours de jeûne et le dimanche suivant où l'on recevrait la sainte communion. Le Père toucha ses auditeurs par ces

quatre on cinq prédications, et enflamma leur désir de s'approcher des sacrements de pénitence et d'eucharistie.

121. De même que le Cardinal l'avait toujours écouté avec grande attention, ainsi que toute sa suite, de même il reçut encore, en présence du peuple, le très saint corps du Christ, avec sa nombreuse maison, après l'office solennel de l'Evêque. Son exemple éperonna vigoureusement les habitants de Tivoli à la piété et à la dévotion, et l'on constata qu'il n'y eut jamais plus grande affluence aux sacrements qu'à ce moment.

122. Le Cardinal manifestait au Père Benoît une extrême bienveillance et l'invitait à sa table, les jours où il ne devait pas prêcher. Bien plus, il déclarait que s'il neût pas craint des empêchements, il aurait voulu le garder toujours avec lui pour parler des questions qu'il traitait dans ses sermons. Il écoutait avec grande consolation et goût spirituel ce qui concernait la rénovation nécessaire de la vie pour qu'un chrétien puisse jouir de la bénédiction et de la gloire du Christ, car le Père ne traitait que de cela dans ses sermons. Le Cardinal avait ordonné qu'il n'y eût personne de sa maison qui ne se prépare à gagner le Jubilé, et il les y poussait aussi en conversation privée. Il y eut une telle affluence que le seul Evêque Jacomelli, qui avait chanté la messe, distribua sept cents communions, et toutes les autres églises furent aussi occupées avec les communions.

123. Parfois même le Cardinal voulait qu'après le repas, le Père Benoît redise à table ce qu'il avait dit en chaire; toute la suite et les autres prélats lui témoignaient la plus grande bienveillance. Quand le Père vint faire ses adieux au Cardinal, avant de retourner à Rome, celui-ci s'efforçait avec insistance de le retenir auprès de lui. Mais après qu'il eût donné les raisons pour lesquelles il devait retourner à Rome, parmi lesquelles l'obéissance aux supérieurs tenait la première place, le Cardinal accepta l'excuse et remit au Père Benoît une lettre pour le Père Ignace. Il le remerciait d'une manière très obligeante, du prédicateur envoyé, disant la consolation et le fruit spirituel qui en résultaient. Comme le Père Ignace comprit qu'il eût souhaité garder Benoît auprès de lui, il écrivit à son tour au Cardinal, en excusant le départ du Père Benoît et lui proposant le concours de ce dernier, s'il voulait qu'il lui fût renvoyé. Cette marque de bienveillance fut très appréciée du Cardinal. Bien qu'il lui eût été très agréable d'avoir le Père Benoît auprès de lui, il ne voulut pas causer de préjudice à notre église, alors que lui-même allait bientôt rentrer à Rome. Et le Cardinal déclarait avoir été fort édifié de l'obéissance du Père Benoît qui voulait retourner à Rome, parce qu'il n'ignorait pas que c'était là le principal fondement des ordres religieux.

124. Outre le résultat spirituel provenant de la prédication du Père Benoît le collège de Tivoli en retira un avantage temporel. Le Cardinal voulut en effet que les Nôtres construisent le mur dont il a été question, fermant le terrain reliant l'église à la maison. Il envoya son architecte avec d'autres personnes afin de préciser l'endroit, et de tendre le cordeau pour que les Nôtres puissent élever le mur comme ils le voudraient; il envoya de plus une aumône de vingt-cinq pièces d'or pour les frais de construction. C'est ainsi que le 24 août on jeta les fondations et on éleva le mur à une hauteur de quinze palmes. Plus tard on le rehaussa, car on fut aidé par ailleurs, et le fondateur du collège promit un secours. Pour terminer ce travail et pour restaurer l'église, les Nôtres obtinrent du Père Ignace le concours de maître Laurent, maçon, et notre Frère. Ils utilisèrent fort opportunément la faveur du Cardinal de Ferrare, car peu de temps après, ce dernier étant pour certaines raisons mal vu du Souverain Pontife Paul, fut privé de l'administration de la cité de Tivoli.

125. Un ermite fut installé dans notre église de Sainte Marie del Passo pour tenir la porte ouverte et habiter la maison, et libérer ainsi les Nôtres de cette servitude.

126. Cette année, mourut Lucie Cynthia, femme pieuse et dévote qui avait donné au collège de Tivoli un jardin avec une vigne. Quelqu'un de sa famille, comme cela arrive, voulut faire opposition. Finalement, l'affaire fut réglée à l'amiable et le jardin devint propriété du collège, ce jardin dans lequel Lucie soupçonnait qu'était enfoui un trésor. Mais, de son vivant, Lucie Cynthia prit soin de faire retourner le terrain et elle comprit bien que ses pensées n'étaient qu'une illusion ou une déception.

127. La faveur du Cardinal avait également procuré aux Nôtres une grande autorité et la tranquillité face aux ennuis des détracteurs. Ils vivaient en paix et ceux qui faisaient quelques progrès dans la vie spirituelle, grâce à la fréquentation des Nôtres, étaient aussitôt animés du désir d'en gagner d'autres au Christ.

128. L'Archevêque de Sienne, qui vivait dans la maison du Cardinal de Ferrare, fut touché par les sermons du Père Benoît dont il voyait les prédications tellement appréciées. Il écrivit au Père Ignace, lui demandant d'envoyer quelques-uns de notre Compagnie à Sienne où, dans les guerres et les autres malheurs, un nombre considérable de prêtres du diocèse avait disparu, en mourant ou en partant ailleurs; il ajoutait que son désir était déjà ancien, mais que les sermons du Père l'avaient davantage enflammé. Les Nôtres ne furent pas envoyés tout de suite, mais le Père Ignace fit savoir qu'il en enverrait quand il pourrait le faire dans de bonnes conditions.

Voilà pour ce qui est du collège de Tivoli.

LA PROVINCE D'ITALIE EN DECA DE ROME, ET PRINCIPALEMENT LE COLLEGE DE PEROUSE

129. Au collège de Pérouse, dont le Recteur était le Père Everard Mercurian, cette année encore, on put faire grandement l'expérience de la pauvreté et en même temps celle de la divine Providence. Au début de l'année, le Père admit un pérugin du nom d'Antoine. Il envoya à Rome plusieurs candidats qui ressentaient le désir de suivre la manière de vivre de la Compagnie. Parmi ceux-ci, deux jeunes gens pleins de talent furent admis.

130. Dans les premiers mois de l'année, l'évêque de Ceneda, prolégat, aidait beaucoup le collège de Pérouse. La grâce du jubilé étant gagnée à Pérouse, il voulut qu'elle le fût aussi dans notre église, comme ailleurs, donnant l'occasion d'une très belle moisson. En ces jours, la divine bonté ramena beaucoup d'âmes sur le chemin du salut, par le ministère des Nôtres, et la cité en fut très édifiée. A cette occasion, la pauvreté des Nôtres fut partiellement secourue par quelques aumônes.

131. Les Exercices Spirituels furent donnés fructueusement à quelques-uns. Etant entrée dans notre église, une femme de moeurs légères fut poussée par l'un des Nôtres à se convertir. On la maria après lui avoir trouvé une dot, grâce à des aumônes.

132. Le nouveau Vicaire était Dr Marc-Antoine Oradini. Il s'était toujours montré un ami du collège et, autant qu'il put le faire, selon les circonstances, il continua à nous rendre bien des services.

133. Etant peu nombreux, nos prêtres continuaient parfois à confesser, sans avoir mangé, jusqu'à deux heures de la nuit. Bien que le Père Jean Blet, dit le Catalan, eût été envoyé à Gênes et qu'il ne restât que deux prêtres, à savoir le Père Recteur et André Galvanelli, ceux-ci donnaient l'impression d'être un grand nombre, à cause des travaux continuels et l'abondance des fruits spirituels. Le Père André, étant donné sa charité, paraissait infatigable pour entendre les confessions et pour assurer les sermons que de nombreux groupes de pieuses personnes lui demandaient. Ni l'enseignement de la doctrine chrétienne ni la prédication ne furent interrompus dans notre maison ou ailleurs. Nos amis et le Recteur lui-même demandaient avec instance un prédicateur, et le Père Jacques Laynez fit croître encore ce désir lors de son passage à Pérouse, avant d'aller à Lorette et à Rome. Il ne prêcha qu'une seule fois et on le regretta beaucoup.

134. Le Père Everard Mercurian annonçait aussi la parole de Dieu dans notre église, bien qu'il fût absorbé par de multiples occupations.

135. De nombreuses jeunes filles, dirigées par les Pères, suivirent les conseils du Christ et entrèrent dans la vie religieuse. De même, grâce à leur ministère, beaucoup de vocations religieuses furent suscitées parmi les jeunes gens. Egaré en dehors de l'Ordre auquel il s'était voué, quelqu'un fut aidé par les Exercices Spirituels et ramené à son ancienne Congrégation. Comme il ne lui était plus permis de revenir dans son Ordre, il entra dans un autre, sur la recommandation du Père Everard. Beaucoup de personnes se rendaient auprès du Père pour exposer leurs cas de conscience et demander conseil en certaines affaires, accueillant parfois ses réponses et les mettant en pratique, d'où résultait un grand service et une grande gloire de Dieu. Certains s'en remettaient à ses décisions avec leur famille et leur patrimoine; son autorité aidait beaucoup pour apaiser les discordes et faire cesser des procès. Certains avouaient qu'ils n'auraient jamais pu, sans lui, se réconcilier, en dépit des menaces de grands périls provenant de leur inimitié. Bien qu'ils fussent très peu de prêtres, comme je l'ai dit, ils trouvaient parfois le temps de visiter et de consoler les malades, de réconforter les prisonniers et les affligés, et de les exhorter à la piété. Loin de diminuer, le nombre de ceux qui avaient l'habitude de se confesser fréquemment aux Nôtres et de communier dans notre église, allait en augmentant.

136. Le Vicaire avait recours aux services des deux prêtres en beaucoup d'affaires et surtout pour la réforme de vie des religieuses.

137. Les habitants de Terni désirant un collège de notre Compagnie, les pérugins exposèrent également leur désir aux Nôtres, disant que tout était prêt, la maison et les ressources nécessaires, mais on ne pouvait facilement leur donner satisfaction ni contenter la ville de Spolète.

138. Il y avait à Spolète, pour remplacer le cardinal Perusino qui avait occupé cette église, le Vicaire Dr Jean Oliva, longtemps Vicaire à Pérouse, quand le même cardinal occupait cet évêché. Il écrivit le 22 janvier au Père Ignace, lui disant qu'il était en route, qu'il avait un peuple

docile et porté à la religion, et qu'à son avis la cité méritait un collège. Les citoyens étaient disposés, assurait-il, à établir ce collège. Une maison était déjà prête près de l'église cathédrale, et les citoyens donneraient ce qui était nécessaire à la subsistance des Nôtres. Il demandait que le Père Everard y fût envoyé pour voir sur place. Le cardinal Fulvius della Corna, un pérugin, sollicita également les Nôtres pour le même objet.

139. Le Père Everard se rendit donc à Spolète après la mi-février, avec Maître Edmond Auger, afin de pouvoir exposer la situation tant au Cardinal qu'à notre Père. Quant à l'emplacement de la maison, il l'approuva, puisqu'elle se trouvait en pleine ville, et que sept ou huit des Nôtres pouvaient y loger, et que d'autres chambres plus commodes devaient être faites par quelques citoyens envoyés par la commune. Ils voulaient aussi construire une nouvelle chapelle, pour les messes et les confessions; pour prêcher, l'église cathédrale était voisine.

140. La cité avait décidé dans son assemblée que l'on donnerait aux Nôtres, au lieu d'une aumône, le salaire qu'on a coutume d'assurer au maître d'école, plus quelques émoluments n'excédant pas cent pièces d'or, comme revenus fixes. Quatre citoyens étaient aussi désignés pour fournir au Collège ce qu'il lui faudrait. D'autorité publique, ils accordaient l'école de la ville avec la maison dont on a parlé, ainsi que l'usage de l'église; et ils semblaient beaucoup attendre l'arrivée des Nôtres. Ils renvoyèrent en effet le maître d'école en lui donnant vingt pièces d'or pour céder la place; il ne restait plus personne pour éduquer la jeunesse spolétaine, parce qu'ils attendaient sous peu l'établissement de notre collège. Dans une nouvelle lettre adressée au Père Ignace, le Vicaire affirmait bien qu'il avait promis aux spolétains que le concours des Nôtres ne leur manquerait pas, et qu'il ne souffrirait pas sans honte un refus. On pourrait envoyer un Père venant de Lorette pour diriger le collège; de Pérouse, Maître Edmond pouvait venir s'occuper des classes et d'autres pouvaient facilement être envoyés de Rome. Le Père Everard ajoutait aussi que le Vicaire avait incité un grand nombre de gens à s'approcher des sacrements. Et le 17 février, les Nôtres virent avec grande édification, dans la cathédrale, près de deux cents communions.

141. La maison d'habitation était cependant soumise et exposée aux regards des voisins. Il était d'avis qu'il fallait préciser si, outre les deux cents pièces d'or, les quatre délégués accorderaient au collège les choses nécessaires et qu'il ne fallait pas laisser cette charge au Vicaire. Le Père Ignace estima qu'on ne devait pas se hâter dans cette affaire; il avait décidé de ne pas accepter de collège où quatorze au moins des Nôtres ne pourraient être entretenus. C'est en termes fort courtois qu'il envoya sa réponse à la cité et au Vicaire, en remettant l'affaire à un autre temps.

142. Lorsqu'après la mort du Pape Jules l'église de Spolète dut être laisséepar le Cardinal Perusino (car le cardinal Farnèse y avait droit), le Vicaire lui aussi, peu de mois après, au cours des tractations, quitta Spolète. Il en sera question dans la suite.

143. En revenant à Pérouse, le Père Everard fut de passage à Foligno. Une confrérie qui s'y trouvait se montra soucieuse d'introduire un collège dans cette ville, mais ces désirs étaient communs à quantité d'autres villes.

144. Quatre des Nôtres de Pérouse furent envoyés à Rome, mais d'autres furent accueillis à leur place, malgré l'exiguïté du logement des Nôtres. L'un d'eux, Antoine-Marie, qui avait été malade pendant deux ans, partit vers le Seigneur, le 4 octobre, peu après avoir reçu l'Extrême-Onction, pour être récompensé, comme il l'espérait, d'une longue patience.

145. Avant et aussi pendant le Carême, beaucoup de gens étaient aidés par le ministère des sacrements et quelques pécheresses publiques furent éloignées de leur mauvaise vie, grâce aux efforts des Nôtres. Et il s'agissait de trouver à Pérouse un endroit où ces repenties pourraient vivre pieusement, comme cela se fait dans ce qu'on appelle les Monastères des Converties.

146. Parmi les travaux accomplis avec beaucoup de fruits dans les monastères par le ministère du Père André Galbanelli, ceci nous paraît digne d'être noté: en présence du Vicaire et du Père André, sans aucune objection, des religieuses promirent, devant notaire, d'abandonner ce qu'elles avaient en propre et d'accepter une manière commune de vivre que l'Evêque qui allait bientôt arriver leur prescrirait.

147. Le Vicaire spolétain, Jean Oliva, libéré de l'office dont il avait la charge et revenu à Pérouse, demanda au Père Everard de lui donner les Exercices Spirituels. Ayant progressé d'une manière notable, il résolut d'entrer dans notre Compagnie et paraissait se préparer avec grande ferveur aux contradictions qu'il attendait à Rome, et il semblait que rien ne pourrait le détourner de sa résolution bien arrêtée. Ses affaires étant donc réglées, il arriva à Rome pour s'attacher à notre maison, comme le Seigneur le lui inspirait. Mais son frère qui supportait mal ce projet, vint pour l'en détourner. Il agit de telle sorte que dès le début de la probation, alors qu'il était resté à peine quelques jours chez nous, son frère put vaincre cette belle constance qu'il se promettait. Et le Vicaire écrivit au Père Everard qu'il était venu dans la maison de la Compagnie avec l'intention d'essayer s'il pouvait s'habituer à ses règles. Il ajoutait que, tout bien considéré -les exigences de la Compagnie et ses obligations de famille-, il s'éloignait de la Compagnie, bien qu'il n'eût rencontré rien qui lui parût meilleur.

148. Elevé quelques années plus tard à l'Archevêché des Théatins, il aura constaté lui-même comment il se comporta dans cette charge. Les doléances du peuple contre lui auprès du Pontife furent telles que certains craignirent qu'il ne fût privé de cette église. Son frère, qui l'avait si bien détourné de la vie religieuse reçut sa récompense du même Archevêque. Tombé en disgrâce, il passa sa vie dans la pauvreté et de grandes difficultés. Le Dr Oliva lui-même, dans sa patrie, perdit sa grande popularité.

149. Les religieux de l'Ordre des Camaldules ont un monastère dit "De la Frata", à dix mille pas de Pérouse. Le Major (c'est ainsi qu'ils appellent le Supérieur) de ce monastère demandait au Père Everard d'envoyer quelqu'un des Nôtres pour donner les Exercices Spirituels à ses religieux, mais le petit nombre des ouvriers ne le permettant pas, à cause des grandes occupations qu'ils avaient à Pérouse, le Père Everard pensa qu'il fallait plutôt envoyer ces religieux à Pérouse. Il lui semblait qu'il ne pouvait en aucune manière abandonner la moisson de Pérouse, parce que beaucoup d'âmes qui s'étaient égarées dangereusement et depuis longtemps étaient ramenées au Seigneur avec grande édification et profit spirituel, après des confessions générales.

150. Quant aux classes, les jeunes élèves s'entraînaient souvent avec ardeur en public, dans des discours et des déclamations. Après que le fils d'un noble eût fait l'un de ces discours, au début de l'année, et que deux autres eussent joliment récité des vers, l'un avant et l'autre après le discours, la satisfaction des auditeurs fut telle que certains docteurs déclaraient que les fruits de notre école étaient déjà visibles et que la cité en devait beaucoup rendre grâce à Dieu. Et plus ce genre d'exercices avait la cote auprès des citoyens, plus certains regrettaient d'avoir retiré leurs fils et désiraient les remettre au collège. Le nombre des élèves s'éleva jusqu'à cent trente. Appliqués aux enseignements de notre école, ils étaient formés également aux bonnes moeurs et aux connaissances.

151. Au moment des Bacchanales, avant le Carême, un "dialogue" contre les moeurs corrompues de ce temps eut lieu, en présence du Prolégat et des personnalités qui louèrent beaucoup les jeunes acteurs et approuvèrent, grandement et publiquement, notre manière d'enseigner et d'apprendre à bien vivre. La cité commençait à être si favorable aux Nôtres que des amis espéraient que nous pourrions facilement y être admisdans les écoles publiques pour y enseigner la rhétorique et les lettres grecques. On faisait en effet de fréquentes déclamations de discours (tous les samedis dans la première classe, et assez souvent en présence de graves auditeurs du dehors).

152. Le Vicaire et quelques amis de la cité s'adressèrent donc au Gouverneur (c'était l'évêque de Cava, qui avait succédé à celui de Ceneda), pour que quelqu'un de notre collège, et surtout Maître Antoine Viperani, fasse dans les classes publiques de l'Université deux cours qu'il avait préparés pour les donner à nos élèves, l'un de rhétorique, et l'autre de littérature grecque. Il n'y avait à l'Université en ce temps-là qu'un seul Maître à enseigner ces matières; ils affirmaient de plus que ce serait un honneur pour la cité, et très bien vu des élèves qui l'avaient souvent réclamé.

153. Il plus au Gouverneur d'entendre cela. Mais, comme il était lui-même expert en art oratoire, il voulut organiser un concours pour savoir si Viperani pourrait mieux s'acquitter de cette charge que les deux autres qui professaient publiquement les Belles-Lettres. Il ordonna donc à chacun de ces trois de composer le discours que l'on avait coutume de prononcer dans l'église cathédrale au début des études de cette académie, assurant qu'il choisirait le meilleur. C'est le discours composé par Jean-Antoine Viperani qui fut choisi et jugé digne de ce lieu. Il fut très apprécié, à la fois du Gouverneur, des autres docteurs et des élèves. Quelques-uns disaient qu'ils n'en avaient jamais entendu de meilleur. Rien d'étonnant car, chaque année, ils avaient l'habitude d'entendre presque le même discours, mais dans celui de Viperani le fond et la forme étaient nouveaux.

154. Le Père Ignace ayant été consulté pour savoir si Viperani pouvait donner ce discours public, ce dernier se lança, et avec un tel succès, qu'aucun des maîtres officiels n'eut pareille affluence d'auditeurs. En plus des nobles pérugins, quelques étrangers l'écoutaient, comme les deux neveux du Pape Marcel, un neveu du duc Atrio et du cardinal Farnèse, les fils d'un marquis et d'un autre comte, et de nobles venus étudier dans cette Université. Il y en avait une centaine, en plus des auditeurs de nos classes privées qui étaient jointes ou contiguës aux publiques. Et ils écoutaient avec admiration ce Maître encore jeune, Jean Antoine. Même les professeurs des Lettres classiques le louaient beaucoup et avouaient n'avoir pas cru les clercs réformés (c'est ainsi qu'on appelait les Nôtres) capables d'une si grande érudition. Les magistrats et le Gouverneur, avec les chanoines, les docteurs et les autres qui avaient assisté au premier cours ne tarissaient pas d'éloges.

155. Le Père Pierre Ribadeneyra, passant avec cinq autres à Pérouse, quand il fut envoyé à la cour de l'Empereur, le Père Nadal également, envoyé cet automne en Espagne avec des compagnons (nous l'avons dit plus haut) assistèrent à la représentation d'un "dialogue", l'un de ceux dont j'ai fait mention, composé par le même Viperani, et tous furent très élogieux. La pièce de théâtre du même Père Viperani, donnée peu après la rentrée scolaire, en présence du Gouverneur, du magistrat et d'autres notabilités, ainsi qu'un jeu sur la Nativité, à l'époque de cette solennité, recueillirent toutes les louanges et augmentèrent l'estime de nos classes.

156. Quant à notre subsistance, pendant que le Prolégat, l'évêque de Ceneda, se trouvait à Pérouse, il montrait aux Nôtres une grande bonté et dé-

clarait qu'il voulait être le procureur du collège pour que le froment ne nous manque pas en cette pénurie générale. Le Vicaire de l'Evêque, Marc-Antoine Oradini, envoyait souvent des subsides aux Nôtres et compatissait à notre pénurie comme si ce fût la sienne. Un citoyen plein de bonté, qui avait reçu en faveur de son fils unique une ferme d'une abbaye, jusqu'à la troisième génération, résolut, à la mort de son fils, de la donner à la Compagnie; en présence du Vicaire, il déclara que les quatre ou cinq cents pièces d'or de la ferme qu'il ferait valoir reviendraient au Collège. Toutefois, cela n'aura pas été un remède immédiat.

157. Cependant, la manière dont les Nôtres recevaient les aumônes de certaines confréries n'était pas commode et n'allait pas sans inconvénient pour le ministère. A peine pouvait-on croire que tout le travail entrepris sincèrement par les Nôtres en vue d'un secours spirituel des hommes ne fût pas considéré comme fait en vue d'un avantage temporel. Les Nôtres désiraient avec raison trouver une autre manière de fonder ce collège et de le nourrir.

158. Le Cardinal della Fulvius della Corna, un Pérugin, ordonnait jusqu'à ce moment de fournir quelques secours aux Nôtres, mais il ne nourrissait pas le collège de ses propres revenus. Il écrivit à son vicaire de presser le Gouverneur pour qu'il procure aux Nôtres un soutien pécuniaire en le prélevant sur quelques lieux de dévotion. Ceux qui étaient responsables des écoles des maîtres séculiers avaient donné aux Nôtres quarante pièces d'or, c'est-à-dire l'équivalent du salaire d'un maître. Vers la fin de l'année, ils donnèrent cent quarante florins, le salaire de deux maîtres d'école. Les Nôtres désiraient demander quelque chose au Pape Paul IV, et l'occasion se présenta. Il s'agissait d'un vaste terrain (appelé Chiusi), dont la moitié, traditionnellement, passait à l'usage de la cité et avait été donné par le Pape Jules III à D. Ascanio della Corna; un personnage de la noblesse écrivit à l'évêque de Ceneda, qui avait été rappelé à Pérouse et nommé Préfet du Palais Pontifical, de ne point laisser passer cette bonne occasion de fonder le collège. D'autres personnes écrivirent également une lettre et recommandèrent entre autres l'affaire au Cardinal de Carpi. Mais ces démarches n'eurent pas de suite et il fut permis de goûter comme les années précédentes la pauvreté à la place des revenus.

159. Il leur fut suggéré qu'au temps de la moisson, des vendanges et de la récolte des olives, quelques braves gens recueillent, au nom du Vicaire, des dons au profit du collège. Le nouveau Gouverneur, désireux d'aider le collège, demanda que lui fût donnée la liste des centres de dévotion et autres sources dont on pourrait recevoir de l'argent. La confrérie dont nous avons parlé décida de donner à l'avenir aux Nôtres deux cents florins provenant des quatre ou six cents florins que le fisc apostolique accordait pour le salaire des maîtres d'école. Quelques-unes des personnes qui ne souhaitaient à Pérouse aucun autre maître que les nôtres, voulaient que toute la somme fût appliquée au collège, mais tout le monde n'était pas de cet avis.

160. Le Gouverneur et le magistrat écrivirent de nouveau à Rome pour obtenir quelque chose de fixe. Rien ne fut fait cependant, bien qu'une abbaye, Mugnano, fût vacante dans la campagne de Pérouse, au lieudit Mugnano, et paraissait très bien convenir pour la dotation du collège. En effet, certains prélats prétendaient y avoir quelque droit, et ceux-ci ayant été satisfaits, cette abbaye pourrait être une sécurité pour l'avenir du collège. Le cardinal de Pérouse, prenant en pitié notre pénurie, nous invitait à avoir bon courage et promettait, au cas où il n'aurait qu'un seul pain, de le partager avec les Nôtres.

161. Les gens de certaines familles étaient égarés par les tromperies et les illusions de démons avec lesquels ils s'entretenaient souvent et qu'ils croyaient être les âmes des morts. Après s'être confessés au Père Everard, ils

furent délivrés d'une si grande erreur. Le même Père veilla également dans cette ville à certaines choses concernant la foi et de grande importance. Certains religieux aussi, ayant quitté leur Ordre et causé grand scandale, revinrent à de meilleurs sentiments, plus utiles à leur salut. Quelques chefs de l'armée, aidés par ses exhortations, amendèrent leur vie et l'un d'eux résolut d'entrer chez les capucins. Quatre jeunes gens bien doués désiraient entrer dans la Compagnie. Il parut cependant bon d'éprouver plus longtemps leurs désirs. Beaucoup étaient persuadés, à des signes assez évidents, que Dieu avait pris notre Compagnie sous sa protection.

162. Quand le Père Ignace sollicita les témoignages des cités et des Universités contre le décret de Paris, comme nous l'avons dit, la cité pérugine, c'est-à-dire les dignitaires des Arts et du peuple, au nom de la cité, rédigea un très beau témoignage au sujet de notre collège de Pérouse. Elle attestait entre autres choses que les Nôtres avaient accompli tous les articles de la charité et de la discipline chrétienne. Le vice-légat en personne, qui était alors l'évêque de Ceneda, écrivit au Père Ignace que les citoyens de Pérouse étaient tout à fait attachés à Dieu d'abord, ensuite au Père lui-même et aux Nôtres qui se trouvaient à Pérouse, tant à cause de leurs exemples de vertus que pour leurs saintes actions; car ils accomplissaient oeuvre utile pour les supérieurs ecclésiastiques ou séculiers et contribuaient au bien public par leurs divers services; et il exposa les ministères de la Compagnie. Le vicaire de l'Evêque, Marc-Antoine Oradini, rend lui aussi un excellent témoignage, comme on peut le voir dans sa lettre.

163. Les dix personnes qui administrent les affaires publiques et beaucoup d'autres notables lorsqu'ils écrivent au Pape et aux Cardinaux pour obtenir quelque dotation en faveur de notre collège, déclarent que ce serait rendre service à la Compagnie toute entière; et, ce faisant, ils portent aussi un remarquable témoignage au collège.

164. Des religieux de quelques Ordres témoignaient de la bienveillance aux Nôtres; et tant le Prieur de l'Ordre de St Dominique que le Commissaire de l'Inquisition se montraient très aimables à l'égard du Père Everard Mercurian, bien que le Vicaire eût pensé que les religieux de cet Ordre nous étaient moins favorables, du fait que nous semblions désapprouver la condamnation de Jérôme Savonarole. Dans un sermon ou dans une leçon publique, un prédicateur de l'Ordre des Servites recommanda entre autres oeuvres de piété et de toutes ses forces, notre collège de Pérouse.

165. Quelques religieux de l'Ordre de St-François et quelques Augustins se montraient toutefois hostiles aux Nôtres, les uns à cause de ceux qui recevaient fréquemment les sacrements dans notre église, les autres à cause des études; et un moine de St-Dominique affirmait que cette fonction dépassait nos forces. Cependant, nous l'avons dit, la cité pensait autrement.

166. Il y eut un prédicateur capucin qui prêcha cinq fois au peuple, avec grand succès, reprochant aux époux l'usage fréquent des sacrements. Il disait s'étonner du fait qu'il y eût des prêtres assez téméraires pour admettre au même remède, c'est-à-dire à l'Eucharistie, toutes sortes de malades, et il introduisit le scrupule en certaines âmes trop timorées, et même il en éloigna également de la prédication des Nôtres.

167. Lorsque les maîtres d'école furent contraints de quitter la maison de de l'Evêque dans laquelle ils avaient été reçus, après avoir laissé nos classes au collège, ils faisaient des démarches pour récupérer quelque chose des écoles ou de certaines d'entre elles. Mais le Cardinal Fulvius y remédia facilement par son autorité.

Voilà ce qu'il y avait à dire du Collège de Pérouse.

LE COLLEGE DE LORETTE

168. Au début de cette année, dix-huit des Nôtres vivaient au collège de Lorette, avec le Père Olivier Manare comme Recteur. Les locaux d'habitation, trop vastes, nous l'avons dit, furent laissés. Au bout de trois mois, les Nôtres obtinrent du Gouverneur un logement plus adapté, dans la partie supérieure du palais, où ils purent vaquer en toute tranquillité à leurs occupations.

169. Le Père Jean Laurent prêcha souvent, avant le Carême. Pendant le Carême, il prêchait avec le Père Laurent Davidicus (qui avait été quelque temps de la famille des Pères de Saint-Barnabé à Milan, et passait pour un prédicateur éminent). Il alternait avec lui toutes les semaines et provoquait l'admiration de beaucoup de gens, et à leur avis, ils le jugeaient comparable au fameux prédicateur, et même certains le préféraient à lui. On voit en cela que tout doit être attribué à la grâce divine car le Père Jean Laurent n'avait pas encore sérieusement travaillé ni la philosophie ni la théologie.

170. Les dimanches et les jours de fête, le Père Raphaël Riera expliquait la doctrine chrétienne, à la satisfaction de ses auditeurs. Et les enfants devaient répéter les explications en public; et cet exercice était très fructueux, et touchait beaucoup les parents.

171. Au début de janvier, le Gouverneur de Lorette reçut le Jubilé accordé pour le retour de l'Angleterre à l'Eglise romaine; sur le conseil des Nôtres, il établit une manière très profitable de prier: le peuple et le clergé se réunissaient pendant une heure, à l'église, devant le Saint Sacrement; les hommes le matin, et l'après-midi les femmes, priaient dans une chapelle aménagée et ornée, en présence du Saint Sacrement. Cela se fit pendant trois jours, après avoir commencé par une procession très suivie. On s'efforça autant que possible de faire l'oraison mentale. Les résultats furent très sensibles.

172. On distribua dans toutes les maisons des feuillets expliquant la manière de gagner le jubilé, afin de ne laisser aucune place à l'excuse ou à l'ignorance. Ayant la tête assez dure, ce peuple avait besoin de cette aide. Comme tous ne s'étaient pas approchés du repas eucharistique, quelques-uns des Nôtres furent envoyés par le Recteur, à travers les rues et les places, afin de "pousser la foule à entrer". Bien plus, ils partirent à la recherche du "troupeau errant par les chemins et les routes, car certains des Nôtres furent envoyés au port de Recinate, à deux mille pas de Lorette, pour "inviter les habitants au festin si généreux du Souverain Père de famille". Aussi, le second dimanche, furent-ils bien plus nombreux que le premier à profiter de ce très grand bienfait, et à l'occasion de ce jubilé, ils furent amenés à faire la paix entre eux par la confession ou par d'autres moyens. D'ailleurs, même la plupart de ceux qui étaient endurcis dans les péchés ou bien en faisaient peu de cas par ignorance, les quittèrent et se disposèrent à recevoir la grâce du jubilé.

173. Près de Lorette se trouve une ville appelée Monte Fano; c'était la ville natale du Cardinal de Sainte-Croix qui devint le Pape Marcel. Le chevalier Alexandre Cervini, frère de ce cardinal, y résidait. Ayant eu connaissance du jubilé, il demanda au Père Recteur de Lorette de lui envoyer l'un des Nôtres pour lui prêcher le jubilé ainsi qu'à tout le peuple, et

pour préparer par ses sermons à le gagner dignement. Le Père Jean Laurent y fut envoyé, avec le Père Raphaël.

174. La divine bonté gagna tellement les citoyens de Lorette par les discours publics et les exhortations privées, qu'il ne restait que fort peu de personnes à ne pas profiter de cette grâce. Pendant sept jours entiers, il y eut une telle affluence de pénitents qu'il restait à peine le temps de subvenir aux nécessités corporelles. Après avoir passé toute la journée à l'église à entendre les confessions, nos Pères étaient obligés d'en entendre encore dans la demeure du chevalier Alexandre, jusqu'à la troisième heure de la nuit, ou de résoudre les cas de conscience que beaucoup proposaient. Il fallait ensuite veiller tard dans la nuit, pour préparer le sermon du lendemain car, bien que ce fût le Père Laurent qui le donnât, il lui fallait faire appel à la compétence et même à l'aide du Père Raphaël, mais l'action de la grâce divine et la consolation étaient si grandes en ces labeurs qu'ils ne sentaient pour ainsi dire pas la fatigue.

175. Il y eut des réconciliations; des scandales furent supprimés; beaucoup furent amenés à inaugurer une manière de vivre plus parfaite; soixante-dix personnes promirent d'approcher au moins tous les mois de la communion: Don Alexandre se chargea du soin des hommes, et son épouse des femmes. Beaucoup d'autres déclaraient aussi vouloir le faire, mais ils refusaient de donner leur signature, estimant que cela avait la valeur d'un voeu. Mais quand l'expérience leur eut montré qu'il n'en était rien, ils donnèrent aussi leur nom et observaient fort pieusement cette sainte coutume. En effet, le premier dimanche de mars, lorsque Don Alexandre vint à la sainte maison de Lorette pour gagner les indulgences, il rapporta aux Nôtres qu'il avait reçu ce jour-là le sacrement de l'Eucharistie avec presque tous les hommes de sa ville; son épouse déclara la même chose des femmes lorsque, peu après, elle se confessa aux Nôtres avec les autres femmes.

176. Le Gardien des Franciscains de Macerata, qui prêchait dans cette ville de Monte Fano, était venu chez les Nôtres et ne tarissait pas d'éloges sur les résultats obtenus dans cette ville par le travail des Nôtres; et il ajoutait que l'on n'avait jamais vu pareille transformation spirituelle en si peu de temps, à celle produite par les Nôtres.

177. Au retour des Nôtres, les habitants d'une ville qu'on appelle Castelfidardo, à trois mille pas de Lorette, le Gouverneur ayant délégué le curé, obtinrent qu'on leur envoyât deux des Nôtres. Ce furent encore le Père Laurent et le Père Raphaël. Lorsque le Père Jean Laurent eut prêché à deux reprises, il y eut une telle affluence de confessions qu'ils durent ajouter les nuits aux jours. Il plut à la divine bonté d'accorder à ces hommes les dons les plus grands du Saint Esprit; beaucoup abandonnaient leurs concubines. Ils furent très nombreux à s'amender et à commencer une manière de vivre plus parfaite; ils avouaient tous avoir reçu grande communication de l'Esprit Saint.

178. Des réconciliations eurent lieu, à la très grande consolation du peuple, dont l'une, entre deux jeunes notables qui depuis dix ans tenaient ce peuple partagé en deux factions revales; bien des prédicateurs et des hommes de grande autorité avaient vainement tenté de les réconcilier. Ayant donc entendu leur confession (leurs âmes ayant été préparées par la prédication), les Nôtres obtinrent facilement l'accord de l'un et de l'autre partis. Les premiers personnages de la ville s'étant donc rassemblés, il y eut un discours et on les fit s'embrasser mutuellement et se demander pardon à genoux; cela se fit avec une telle émotion qu'il n'y eut personne à ne pas verser d'abondantes larmes; puis ils mangèrent ensemble et se prirent d'affection au point de se séparer difficilement l'un de l'autre. Ils approchèrent ensuite souvent des sacrements.

179. Il y eut dans la même ville de nombreuses restitutions. L'église qui menaçait ruine fut restaurée et l'on procura les corporaux et les autres ornements dont elle était dépourvue. Ce fut un très grand sujet de consolation pour les Nôtres de laisser ce peuple dans une grande dévotion pour le service de Dieu.

180. Les trois derniers jours que les Nôtres y séjournèrent, les gens ne voulant se confesser qu'à eux, le Père Jean Mortagnes fut envoyé en renfort. Neuf cents personnes reçurent donc de nos Pères le très saint corps du Christ, avant leur départ, et une grande partie de la population fut enflammée du désir de se confesser et de communier tous les mois.

181. Des groupes d'hommes et de femmes avaient également coutume d'accourir à Lorette et de s'approcher souvent des sacrements, après le retour des Nôtres à la maison. (Ils étaient restés là pendant dix jours). Ils auraient dû y rester seulement sept jours, mais les habitants leur envoyèrent un messager et obtinrent un délai de trois jours. Les gens qui n'avaient pu communier à ce moment suivirent les pas des Nôtres pour communier à Lorette. Il en vint encore davantage le dimanche suivant.

181. Comme la population de Lorette ne voulait pas qu'il y eût de prédication lr jour de la quinquaségime, afin de pouvoir se livrer plus librement aux bacchanales, le Père Jean Laurent fut envoyé, en ces quelques jours de carnaval, avec le Père Jean Mortagnes dans une ville voisine, Sirolo, à cinq mille pas de Lorette, et cette mission ne manqua pas d'être fructueuse; car la semence de la parole de Dieu fut jetée dans un terrain meilleur et plus fertile que n'était celui de Lorette. Après avoir écouté un sermon ou après des exhortations privées, des gens brouillés se réconcilièrent.

183. Lorsque les Nôtres voulurent, comme cela leur avait été prescrit, loger à l'hôpital, ils ne purent absolument pas le faire. A cause de la mauvaise gestion des administrateurs, on en était arrivé au point qu'il n'y avait ni pain, ni lit, ni un endroit où mettre les hôtes à l'abri des intempéries. A remettre toutes choses en état, les Nôtres stimulèrent les notables de la ville qui promirent d'en exécuter tout de suite une partie, remettant l'autre au temps de la moisson suivante. Quelques bonnes oeuvres furent également réalisées, qui augmentèrent encore le renom de la Compagnie.

184. Même à ce moment, le peuple de Lorette ne fut pas abandonné à lui-même. Quelques-uns de nos frères y furent envoyés le dimanche de la quinquaségime; les jours suivants, le long des voies publiques, ils parlèrent contre les réjouissances et les vanités de ce temps, dans des sermons et des exhortations privées. Ils reprenaient ceux qu'ils voyaient masqués et s'ébattre d'une manière dépravée. Ils firent cela, non sans fruits, grâce à Dieu; car on sut ensuite que beaucoup cessèrent de se produire en public avec leurs déguisements. Certains qui se promenaient déjà masqués, retiraient eux-mêmes leurs masques et les jetant à terre, les piétinaient et les mettaient en pièces. D'autres, craignant de se faire reconnaître des Nôtres, ne les enlevaient pas, rentraient chez eux en se promettant de ne plus faire usage de ces extravagances. Des danses et des comédies très profanes avaient été préparées pour être jouées selon la coutume dans le réfectoire même des clercs de la sainte maison: cela fut interdit. Beaucoup murmuraient et se plaignaient de ce que les Nôtres étaient venus de Rome pour les priverde leurs distractions.

185. Pendant le Carême, des foules de pèlerins affluaient vers cette sainte maison, même de toutes les parties du monde, et les Nôtres se dépensaient selon leurs forces pour les aider en leur dévotion. Les pèlerins emportaient la satisfaction du pardon qu'ils avaient reçus des Nôtres, mais aussi une merveilleuse joie spirituelle. Quelques-uns l'attestaient par leurs

paroles. L'un bénissait le Seigneur parce qu'il l'avait conduit vers les Nôtres; un second, parce qu'il ignorait auparavant ce qu'était que de se confesser; un troisième, parce que jusque là il n'avait pas été chrétien, et de cette manière.

186. A Lorette affluent beaucoup de gens, accablés d'un très lourd fardeau de péchés, qui confessent leurs fautes de dix ou de vingt ans et davantage et qui les regrettent avec des larmes abondantes. Alors que quelques-uns n'osaient pas avouer leurs péchés à d'autres, ils les confessaient non seulement en toute franchise aux Nôtres, mais spontanément ils voulaient faire des confessions générales pour pouvoir jouir de la pureté et de la paix de la conscience; et si la chose le réclamait, ils faisaient très volontiers des pénitences publiques, en se flagellant ou en faisant d'autres expiations. Beaucoup préféraient attendre longtemps que de se confesser à d'autres. Bien plus, les gens des bourgs et des cités voisines rentraient chez eux sans se confesser à d'autres, pour revenir de nouveau à Lorette avouer aux Nôtres leurs péchés; ils désiraient absolument avoir cette consolation des Nôtres.

187. Quelques hommes plus éminents par leur dignité ou leur science étant venus à Lorette, les habitants eux-mêmes les amenaient aux Nôtres et ils se confessaient volontiers à eux.

188. Le Vice-Roi des Abruzzes visita pendant ce Carême la sainte maison, en grand équipage de cavaliers et de serviteurs. Il se confessa au Recteur du Collège, avec une si grande consolation spirituelle qu'il donna l'ordre à tous les siens (sans même excepter le dernier des palefreniers) de profiter du même bienfait du Seigneur. Et non seulement ils le firent, mais quelques-uns demandaient et obtenaient un règlement de vie pour mieux pouvoir servir Dieu à l'avenir.

189. Le Vice-Roi offrit entièrement et personnellement son appui au Recteur et à la Compagnie, et il tint à reconduire le Recteur, malgré lui, jusqu'à notre maison. Il laissa en ce lieu le meilleur souvenir. En plus de la confession, il était assidu aux offices divins, avec tous les siens, et il voulait savoir de chacun s'il avait reçu les sacrements; il reprenait les négligents et les pressait d'avoir soin de le faire, sans retard.

190. Comme nous l'avons dit plus haut, le Cardinal de Sainte-Croix vint à Lorette, en ce même Carême, après la mort de Jules III, se rendant à Rome où il fut lui-même élu Pape. Lorsque les Nôtres, de par leur fonction, l'eurent salué, il voulut se confesser au Père Olivier, Recteur, qu'il avait connu à Gubbio et qu'il avait en affection. Il donna de sa main le Saint Sacrement à nos frères, dans la chapelle de l'Incarnation du Seigneur. Il déclara longuement combien il aimait notre Compagnie et quelle joie il avait eue de l'arrivée des Nôtres dans la sainte maison de Lorette. D'autant qu'il apprenait qu'à l'opinion qu'il avait conçue à notre sujet, correspondait celle qu'il avait entendue de la part du Gouverneur et d'autres, parmi lesquels se trouvait son frère, le chevalier Alexandre. Sa suite se confessa deux fois aux Nôtres.

191. De nobles dames, et parmi elles la soeur du Cardinal de Saint-Ange, vinrent aussi. Elles ne voulurent se confesser qu'aux Nôtres, devant parfois attendre pour cela jusqu'à la deuxième heure de la nuit, avant que toutes soient entendues. Elles voulurent s'entretenir avec les Nôtres de tout le cours de leur vie et recevoir d'eux, le lendemain, un règlement de vie. Elles commencèrent à traiter de l'établissement d'un collège à Macerata.

192. La coutume s'était établie dans la ville de Lorette qu'au premier jour de Carême, de grand matin, les hommes et les femmes s'avancent avec des

tambours et d'autres instruments de musique, conduisant des choeurs jusqu'au port de Recinati. Ils y passaient d'habitude la journée à pêcher et à danser, et ils revenaient ensuite dans le même ordre jusqu'à l'église de Lorette. De cet abus et de ce relâchement pouvaient résulter beaucoup d'offenses de Dieu. Pour empêcher une si détestable coutume, un prédicateur du Collège se plaça de bon matin au milieu de la place publique car tous avaient l'habitude de se rassembler là; et pour que certains n'échappent pas, par une autre voie, huit des Nôtres furent envoyés, deux par deux, aux portes de la ville ou sur le parcours ou au port lui-même, pour les accueillir par leurs exhortations et les éloigner de ces danses désordonnées et impies. Pressentant cela, beaucoup ne sortirent pas de chez eux, ou bien, étant sortis, rentrèrent chez eux. Passant par un autre chemin, quelques femmes échappèrent aux mains du prédicateur. Les Nôtres les surprirent au port et firent au moins qu'elles promettent de ne rien accomplir de déshonnête, ce à quoi elles s'engagèrent; ce qui n'alla pas sans édifier les témoins de cette scène.

193. La multitude des pèlerins augmentait, venant à Lorette non seulement d'Italie, mais aussi des régions de Flandre, de France, de Germanie, d'Espagne, lorsqu'on sur que les Nôtres pouvaient entendre les confessions dans leur langue. Les prêtres étant en petit nombre, les Nôtres étaient parfois obligés de se priver de la consolation de la messe et des prières habituelles et, au moment du repas, de rester à l'église et de ne pas revenir à la maison avant la deuxième ou la troisième heure de la nuit, pour satisfaire à la dévotion et aux exigences des pénitents. Ce n'est pas sans consolation que les Nôtres se dépensaient et se fatiguaient à confesser: il en résultait des fruits spirituels surabondants. Entre autres, beaucoup de religieux apostats furent aidés à revenir à leur vocation; beaucoup de personnes qui étaient restées longtemps dans des péchés graves furent invitées à changer de vie; et beaucoup aussi de chrétiens médiocres furent engagés à suivre des chemins plus proches du salut et de la perfection. Le bon renom des Nôtres augmentait de jour en jour.

194. On obtint du Gouverneur que le premier dimanche du mois il se ferait une procession avec le Saint Sacrement, et de dire l'office divin du Saint Sacrement. Cela augmenta beaucoup la fréquence des communions, chaque mois.

195. Trois jeunes gens (en plus des cinq autres, admis au début dans la Compagnie), destinés à Rome, décidèrent de se donner à la Compagnie, et parmi eux se trouvait un noble sicilien.

196. Un dimanche du mois d'avril, cinq ou six mille pèlerins se trouvaient dans la sainte maison de Lorette, venant de Lombardie, de Mantoue, de Vérone, de Crémone et d'autres lieux. Leur ferveur et les bienfaits qu'ils affirmaient avoir obtenus de la Bienheureuse Vierge causaient beaucoup d'édification et de dévotion aux spectateurs et aux auditeurs. De nombreux miracles étaient rapportés par certains. Le Recteur lui-même en raconte seulement deux qui se produisirent parmi ceux dont il entendit les confessions. Le premier fut celui de cette femme que son mari et son frère avaient conduite dans la forêt et abandonnée, nue, la gorge tranchée, ne donnant pas signe de vie. Elle s'était recommandée à la Bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, honorée à Lorette, tandis qu'ils voulaient l'étrangler. Après être restée douze jours à cet endroit, sortant pour ainsi dire du sommeil, elle se leva et fit peu à peu cinq milles, jusqu'au moment où elle fut découverte et conduite à Ravenne; elle y guérit de ses plaies, grâce au secours de la Bienheureuse Vierge.

197. Un autre, habitant Bologne, avait les jambes inguérissables; l'une, à elle seule, avait quinze plaies profondes. Il fit voeu à la Bienheureuse Vierge, et sans aucun autre remède se mit en route; dès qu'il commença son pèlerinage, il commença à mieux aller; lorsqu'il fut entré dans l'église, il fut tout à fait guéri, il leva en l'air le bâton sur lequel il s'appuyait, au

grand étonnement de tous. Tous les deux, je l'ai dit, se confessèrent au Père Recteur.

198. Sur les miracles de Lorette, -parce qu'il y faut un traité spécial,- le Père Raphaël Riera en rédigea un, cas par cas. Je m'abstiendrai donc de les raconter davantage.

199. Les habitants de Lorette commencèrent peu à peu à s'affectionner aux Nôtres; ils les appelaient pour confesser et consoler les malades.

200. Pour se confesser, beaucoup de gens venaient des villes de Cinguli et Montechio vers les Nôtres de Lorette; après avoir reçu d'eux la consolation spirituelle et corporelle, ils donnèrent un nouveau nom à la Compagnie qu'ils ne connaissaient pas très bien; ils l'appelaient "la Société du Saint-Esprit".

201. Parmi les nombreuses réconciliations qui furent faites, l'une paraît digne d'être notée. Ni le Recteur du Collège de Lorette, ni les autres n'avaient pu l'obtenir. Comme l'un de ceux qui sedétestaient se montrait plus obstiné, le Recteur, l'ayant rencontré dans l'église le jour même du Jeudi ou du Vendredi Saint, lui parla longuement, mais en vain; alors il lui dit de prendre garde de ne pas irriter le Seigneur pour ne pas avoir à s'en repentir bientôt. Lui-même remarquait peu ce qu'il disait, Dieu cependant réalisa ce qu'il avait dit. Le lendemain, l'homme tomba si gravement malade qu'il craignit une mort imminente. Se souvenant des paroles du Père Olivier Manare, il le fit venir aussitôt, confessa ses péchés et communia dans son lit, le jour même de Pâques; il s'était auparavant réconcilié avec ses ennemis, en présence du Père Olivier, avec d'abondantes larmes, en édifiant tous les assistants. Il se mit à aimer ses anciens ennemis, au point de dire qu'il ne voulait plus d'autres amitiés. Une autre personne, après s'être confessée à l'un des Nôtres, chercha son ennemi, le trouva et se jeta à ses pieds avec une grande et édifiante humilité, et se réconcilia avec lui. On pourrait encore raconter d'autres faits du même genre.

202. Le fait suivant se passait également: lorsque quelque chose de plus important arrivait à des personnes, même en-dehors de la ville de Lorette, elles venaient chez les Nôtres pour demander un conseil, une aide spirituelle. Le renom du collège s'étendait de jour en jour. Un abondant secours de la grâce, obtenue par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, assistait les Nôtres pour accomplir les choses qu'ils entreprenaient. Ils remarquaient cela dans les confessions et dans les conversations. Quelques mots dits à certains pour les réconcilier, et les âmes des adversaires étaient si touchées qu'ils se précipitaient en mutuelles embrassades et baisers de paix, avec des larmes pleines de douceur, de sorte qu'elles faisaient pleurer aussi les assistants.

203. Bien que la charité s'exerçât de beaucoup de façons, le sacrement de confession occupait la première place dans la sainte maison: c'est lui qui menait tout à bon terme. Il y avait une énorme multitude de pénitents de plusieurs provinces, qui venaient déposer les fardeaux de péchés très graves, avec la joie incroyable d'une conscience purifiée, et ils recevaient des conseils salutaires pour mieux vivre.. Tous les dimanches et les jours de fête, beaucoup de gens venaient des villes et bourgs voisins, non seulement pour accomplir un pieux pèlerinage, mais encore pour faire une confession générale de toute la vie. Et ce nom de confession générale, presque inconnu jusqu'alors, c'est-à-dire de confession portant sur toute la vie passée, commença à être connu dans la Marche (appelée autrefois Marche d'Ancône). Comme beaucoup n'avaient trouvé que là le remède à leurs maux spirituels, ils s'invitaient les uns les autres; et il n'était guère satisfait celui qui n'obtenait pas qu'on entende sa confession générale. Ils servaient Dieu ensuite en menant une vie chrétienne plus authentique.

204. Beaucoup d'hommes et de femmes, surtout des jeunes filles, délaissaient les charmes du monde et se consacraient à Dieu. Ceux qui, par des pénitences fort sévères, avaient vaincu leur corps et le désir des honneurs, recevaient du Seigneur, après leur victoire, une telle consolation qu'ils versaient parfois des larmes de gratitude, de ce que par des remèdes si salutaires on leur avait procuré la paix et la consolation spirituelle. Il y en eut un qui promit de recevoir chaque année la sainte communion en souvenir d'un tel bienfait.

205. Parmi eux se trouvaient quelques personnages de la noblesse, et c'était de notoriété publique que, même auprès des pénitenciers de la ville de Rome, il n'affluait pas autant de pénitents et de gens ayant besoin d'un remède spirituel.

206. Les Nôtres avaient l'habitude de visiter les malades de l'hôpital et de les consoler, de les entendre en confession et de les encourager par des exhortations publiques et privées; mais à cause du grand afflux des confessions, le Gouverneur jugea que les Nôtres devaient être déchargés de cette tâche pour être davantage présents à l'église, et ce travail fut demandé à quatre prêtres de Lorette.

207. Des sermons se donnaient dans l'église de la Bienheureuse Vierge, chaque fois que le Gouverneur le jugeait bon. Lorsque le Père Jacques Laynez, comme nous l'avons dit plus haut, vint à Lorette, il fit trois sermons à la demande du Gouverneur, trois jours de suite. Ils remplirent le peuple et le clergé d'une grande admiration pour son esprit et sa doctrine, et il les incita beaucoup à progresser spirituellement. Le Père Jean Laurent prêchait non seulement dans l'église, mais encore ailleurs, quand il le fallait; et nos frères firent leurs sermons tant sur la grande place que dans la galerie devant le palais, contre les comédiens, les jongleurs et les troupes de danseuses. Le démon a l'habitude, dans ces lieux de grands pélerinages d'exciter tellement les femmes à danser, qu'elles passent leurs nuits, sans dormir, en danses, chants et jeu de cithare, et cet abus était pour beaucoup une occasion de chutes. Les Nôtres s'efforçaient d'empêcher cela, autant que faire se pouvait.

208. Cette année, à cause du manque de livres et de la double vacance du Siège Apostolique, l'école ne donna pas les résultats que les Nôtres attendaient de la part des enfants de Lorette. Notre aide pourtant ne fit pas défaut aux jeunes clercs. Ce qui interrompit aussi les études des élèves externes, ce fut le déplacement du collège dans la cité de Recinate. Celle-ci est distante de Lorette de trois mille pas; le climat de Lorette étant insalubre en été, une maison y fut donnée aux Nôtres par le Gouverneur. Ils s'y rendirent, excepté deux ou trois prêtres, car peu de pèlerins viennent à cette époque à Lorette et peu de prêtres suffisaient pour les consoler et les édifier.

209. Dans la ville de Recinate, les jours de fête et les dimanches, on prêcha donc dans l'église où l'on donnait ordinairement le Carême. Le prédicateur s'acquittait beaucoup plus facilement de cette tâche que dans l'église de Lorette, parce que le bruit des pèlerins qui entraient et sortaient ne détournait pas ici comme à Lorette l'attention des auditeurs.

210. Dans quatre autres endroits on prêchait; soit dans les églises, soit sur la place; la doctrine chrétienne était expliquée après la messe et enseignée en public deux fois par semaine aux enfants. Mais l'utilité que beaucoup percevaient d'exercices de ce genre fut interrompue par la ferveur du jubilé concédé par Paul IV et qui devait être promulgué à Lorette par les Nôtres, mais qu'ils promulguèrent d'abord à Recinate. Les pénitents affluaient si nombreux vers les Nôtres que nos prêtres pouvaient à peine suffire

à la moitié de cette foule. Ils ne partirent cependant pas de là qu'ils n'aient entendu les confessions d'un très grand nombre et réconcilié beaucoup de gens qui ne s'entendaient plus. Cinq personnes furent éloignées du concubinage; et la sainte coutume fut introduite de se confesser et de communier souvent. Et certains commencèrent à le faire tous les mois, et d'autres toutes les semaines. Quelques personnes cependant et même des religieux ne manquèrent pas de jeter les hauts cris contre le fréquent usage des sacrements. Après avoir commencé à s'occuper de cette ville avec un résultat remarquable, les Nôtres la quittèrent pour retourner à Lorette.

211. Deux des Nôtres, le Père Raphaël Riéra et le Père Jean Laurent, avaient été envoyés dans la ville que l'on appelle Cingoli; ils y passèrent neuf jours; prêchant, exhortant, confessant sans arrêt, ils appelèrent à la dévotion tout ce peuple et les hameaux d'alentour, jusqu'à seize milliaires de Lorette. En revenant, ils passèrent dans une autre ville du nom de Montecii (communément Montecchio). Retenus par des amis de la Compagnie, ils y proclamèrent le jubilé; par des sermons, des exhortations, ils amenèrent les gens à la confession et à un changement de vie. Pendant toutes ces journées (ils s'arrêtèrent quatre jours à Montecchio) il leur restait à peine le temps de subvenir aux nécessités corporelles.

212. Quand le jubilé fut proclamé à Lorette, tous étaient de retour et il fut possible de satisfaire à la dévotion d'un plus grand nombre. Dans la ville même où certains rougissaient de se confesser deux fois par an un grand nombre de gens furent amenés peu à peu à se confesser et à communier tous les dimanches. Au début de cette année, il y en avait une vingtaine de l'un et de l'autre sexe. Le Recteur obtint du Gouverneur cette partie de l'église où les chanoines disaient l'office en été, pour que les Nôtres aient la possibilité d'expliquer la doctrine chrétienne, de célébrer la messe, de donner la communion et de faire de courtes exhortations afin d'encourager et de secourir spirituellement ceux qui vivraient en chrétiens. Cet endroit, à l'écart des distractions et du bruit de la foule, restait cependant tout à fait ouvert et visible de tous.

213. Le Père Raphaël fut chargé de quinze femmes qui, dans cette petite ville, avaient commencé à mener une vie vraiment spirituelle, et de les entendre en confession. Il n'y en avait pas davantage à s'approcher souvent des sacrements.

214. On se rendit également au désir du Cardinal protecteur, en prêchant tous les jours pendant le Carême; le reste de l'année, on le faisait dans l'église les dimanches et les jours de fête lorsque le concours des Nôtres était demandé par des Prélats ou d'autres hommes illustres. Comme l'évêque de Bertinoro avait souhaité que cet office fût exercé par les Nôtres, le Père Jean Laurent s'en acquitta avec succès, mieux que jamais. Le deuxième jour, ce fut Emmanuel de Montemajor, dont les auditeurs purent admirer la mémoire très fidèle, citant de nombreux passages de l'Ecriture qui se rapportaient à son sujet. Le troisième jour, Jean Ricasoli, un jeune frère qui s'adonnait à l'étude des Belles-Lettres, fit à la place du sermon un discours en latin, également très apprécié, à la louange de la Bienheureuse Vierge.

215. Un de nos prêtres savait que, dans une localité à environ deux jours de route de Lorette, une vingtaine de personnes croupissaient dans les péchés mortels depuis de nombreuses années, et désiraient sortir de cet affreux état. Elles se repentaient de leurs péchés mais elles avaient décidé de mourir plutôt que de se confesser à leur curé. Le Père Ignace fut consulté et avec son accord on fit en sorte que l'un des Nôtres s'acquitte de ce devoir de charité.

216. Cet automne, deux des Nôtres furent envoyés à Castelfidardo, déjà cité plus haut. L'un de ceux-ci était Maître Emmanuel de Montemajor. Ils revinrent quelques jours après. Ainsi donc, au début et à la fin de l'année, ils consolèrent cette ville par de très nombreuses confessions, par des sermons et par l'exposé de la doctrine chrétienne, qu'ils faisaient en présence du magistrat et d'une grande foule. Ils s'occupèrent aussi de faire remettre en état cet hôpital presque abandonné, dont nous avons parlé plus haut.

217. Deux des Nôtres furent envoyés cet automne dans une autre ville appelée "Montagne Sainte". Ils passèrent là dix jours en prêchant tous les jours, en enseignant le catéchisme et en aidant généreusement cette population. Il y eut de nombreuses réconciliations et restitutions. Beaucoup de personnes, prises depuis de nombreuses années dans l'habitude des péchés et privées des sacrements, revinrent à ce remède. Une fondation (appelée "Mont") fut instituée pour venir en aide aux indigents. Les Nôtres veillèrent à ce que certains monastères qui avaient besoin de secours, tant spirituel que temporel, soient aidés, avec le concours des premiers citoyens de la ville. L'hôpital qui souffrait d'une grande pénurie de choses nécessaires pour entretenir les pauvres, reçut également un subside. Comme ailleurs, nombreux étaient ceux qui affluaient aux sacrements de confession et de communion. Ce peuple avait accueilli les Nôtres avec une grande avidité. Dès que les Nôtres étaient arrivés, le magistrat avait donné l'ordre de sonner de la trompette pour que tout le peuple le sache et qu'il soit averti d'aller, sans tarder, écouter la parole de Dieu et s'approcher des sacrements. Au départ des Nôtres, le magistrat voulut les accompagner jusqu'à l'endroit d'où l'on voyait la sainte maison de Lorette. En automne, également quelques-uns des Nôtres furent envoyés à Cingoli pour contenter D. Christophe de Madrid qui dirigeait la paroisse de cette ville, mais qui aspirait déjà à entrer dans la Compagnie et à tout abandonner. Et ils revinrent à la maison, chargés d'une moisson semblable à celle que nous avons décrite plus haut.

218. Le Père Olivier Manare, Recteur, était allé à Ancône pour certaines affaires. Dès qu'on le sut, plusieurs hommes pieux et dévots se réunirent dans une église et lui envoyèrent quelqu'un afin de l'inviter en leur nom à leur dire quelques paroles pour leur avancement spirituel. Le Père Olivier le fit; et non seulement par cet entretien, mais encore par d'autres services de piété, il exerça à leur égard une action salutaire.

219. Cette estime des Nôtres, étendue à toute la Marche d'Ancône, faisait que de beaucoup d'endroits, même à un ou deux jours de chemin, les Nôtres étaient priés de visiter cités et bourgades: ainsi à Tolentino près de Saint Séverin, à Fermo, à Jési, à Ghiezi, à Offida, à Ascoli et autres lieux que l'on n'avait pu satisfaire dans les débuts du collège. Mais dans la suite, devenus plus nombreux, les Nôtres purent étendre plus loin leur action bienfaisante. Entre temps, les habitants des lieux cités, ne pouvant jouir de la présence des Nôtres, venaient eux-mêmes à Lorette recevoir conseils et aide spirituels; et c'était une manière d'agir à peu près commune à tous que, pour toute chose de grande importance qui les tourmentait, ils venaient ou envoyaient quelqu'un vers les Nôtres pour se recommander, eux et leurs affaires, à leurs prières. Et ceci, les prélats, seigneurs temporels et autres nobles le faisaient, aussi bien que les gens du peuple.

220. Voici qui a paru digne d'être noté: quarante hommes, venant d'une distance d'environ trente mille pas, arrivèrent ensemble pour se donner à notre Compagnie. Parmi eux se trouvait un moine, délégué par trois ou quatre de ses compagnons auprès des Nôtres, pour voir s'ils pouvaient être admis dans notre Compagnie. Quand il eut compris que ceux qui avaient une fois commencé à servir Dieu dans un ordre religieux, ne pouvaient être admis dans la Compagnie, selon notre Institut, il repartit chez les siens, plein de tristesse, mais non sans avoir recueilli un fruit spirituel.

221. Dans ce nombre, se trouvait un docteur âgé de vingt-neuf ans et qui avait beaucoup travaillé la philosophie. Pendant qu'il faisait les Exercices Spirituels, il avait décidé d'entrer dans la Compagnie. Un autre, qui était prêtre, retourna chez les siens pour disposer de ses biens et pouvoir servir Dieu plus librement. Beaucoup de ces candidats, qui n'étaient cependant pas inaptes à une vocation religieuse, restèrent dans le siècle, car les Nôtres n'avaient pas de place pour les accueillir ni pour les exercer aux choses spirituelles.

222. Les habitants de Macerata nous demandèrent par deux fois d'envoyer chez eux quelques-uns des Nôtres, au moins pour dix ou quinze jours, mais à cause des occupations on ne pouvait les satisfaire cette année. L'espoir leur fut donné que les Nôtres les visiteraient dès qu'il y aurait une occasion.

223. A parler en général, la ville de Lorette progressait et le nombre grandissait de ceux qui s'approchaient souvent dessacrements. Tant parmi les habitants que parmi les étrangers, quelques-uns furent animés du désir d'embrasser un état de vie plus parfaite; il était certain qu'en ces jours-ci cinq d'entre eux avaient réalisé leur projet. D'autres, très nombreux, surtout des jeunes filles, ne le faisaient pas, uniquement faute d'une dot suffisante, et dans cette petite ville les Nôtres ne pouvaient pas leur venir en aide facilement. Parmi les pécheresses, quelque chose de pareil se produisait; voulant sortir du péché, elles ne pouvaient trouver aucun état de vie honnête et beaucoup retournaient à leur triste situation. Trois de ces femmes cependant furent données en mariage aux hommes avec lesquels elles avaient vécu en concubinage. Quelques-uns aussi résolurent, en pénitence de leurs péchés, d'épouser certaines d'entre elles.

224. Quelques hérétiques et des gens possédés par des esprits mauvais furent secourus, grâce à Dieu, par les Nôtres; les Exercices Spirituels furent donnés à un grand nombre; et les Nôtres visitaient entre temps les hameaux et les villages où ils étaient invités. Parmi les nombreuses réconciliations qui se firent cet automne, la ferveur d'une femme fut extraordinaire: elle avait gardé longtemps de la haine, mais elle fut émue par la parole de l'un des Nôtres; on l'engagea à rencontrer celle qui était son ennemie; et c'est en présence de trois ou quatre cents personnes qu'elle se jeta à ses pieds, lui demandant pardon avec une telle abondance delarmes qu'elle bouleversa non seulement son ennemie mais encore tous les assistants, très édifiés.

225. Beaucoup de restitutions très importantes furent faites, même par des gens de fortune modeste, mais la somme n'était pas mince. Grâce à la faveur du Gouverneur, les Nôtres visitèrent tous les indigents de la ville de Lorette et des environs, et leurs noms furent marqués sur une liste pour que l'on subvienne aux nécessités de tous, grâce aux ressources de la sainte maison.

226. Après le temps pascal, les fêtes de Noël et les jubilés, on remarqua que parmi ceux qui étaient venus dans la sainte maison, huit mille sept cents avaient communié, en l'espace de trois ou quatre semaines. En d'autres jours, plus de onze mille personnes furent nourries de l'aliment de vie. Si grande était entre temps la foule des pèlerins que vers la fin de mai, en huit jours, vingt mille personnes vinrent à la sainte maison; tous ne pouvaient se confesser ni communier, la plupart cependant se confessaient aux Nôtres et beaucoup aux chanoines.

227. Pour ce qui regarde les classes, elles ne purent s'ouvrir au début, nous en avons parlé plus haut. Les Nôtres cependant s'exerçaient soigneusement chez nous aux cas de conscience; l'un proposait, les autres répondaient, et celui qui présidait déclarait enfin ce qu'il fallait tenir. Nos autres frères également, en attendant d'avoir des livres, s'exerçaient à composer;

ayant trouvé un seul livre de grammaire grecque dans cette ville, on commença à l'expliquer, les auditeurs transcrivant de leur main les règles les plus nécessaires. Ils s'exerçaient aussi dans les livres spirituels. Mais on put peu à peu se procurer des livres, et les Nôtres les utilisèrent. Ce n'est pas sans progresser qu'ils employèrent leur temps dans cette étude des Humanités. Deux cours de Lettres furent ensuite assurés.

228. Le Carême survenant, les cours furent interrompus jusqu'à Pâques parce que les clercs étaient très pris par les offices divins. Les chanoines demandèrent aussi de remettre pendant ce temps-là les cas de conscience; le cours de doctrine chrétienne fut interrompu par le Père Raphaël Riéra, pour que les confessions ne prennent pas un temps considérable à ses autres pieuses occupations. Tous les jours fériés, le Père Jean de Montoya expliquait en public les cas de conscience, dans l'église, à la satisfaction des auditeurs. Les chanoines demandèrent que ce cours ne dure pas une heure complète, mais trois quarts d'heure, car ils étaient pris par d'autres occupations.

229. Le cours d'Humanités était réparti sur trois classes, et les Nôtres étant presque les seuls auditeurs, faisaient d'autant plus de progrès. Ils s'exerçaient, selon l'usage de la Compagnie, en discussions et compositions; tous les quinze jours, quelqu'un faisait un discours public en latin, propre à stimuler à pratiquer une vertu ou à fuir un défaut.

230. Le Père Ignace avait permis, à la demande du Gouverneur et pour la consolation du Recteur lui-même, qu'il y ait des leçons d'Ecriture Sainte. C'est ainsi que le Recteur entreprit cet automne de commenter la première lettre de Saint Paul aux Corinthiens; l'explication continua les dimanches et jours de fête, après l'office de vêpres, au grand profit des auditeurs.

231. Dès l'arrivée des Nôtres à Lorette, le Gouverneur désira qu'ils utilisent le même réfectoire que les chanoines; mais lorsque le Recteur lui eut exposé différentes raisons pour lesquelles cela ne convenait nullement, il acquiesça sans difficulté. Ils eurent d'ailleurs de bonnes occasions alors et dans les années suivantes, d'exercer leur patience. Ces occasions diminuèrent cependant quand on eut posé en principe qu'il ne fallait pas demander chaque chose, une par une, aux officiaux de la maison. Et pour ne pas le faire contre l'édification, dans les débuts, tant pour ce qui regardait la nourriture, surtout des malades, que pour les vêtements, il fallut supporter de sérieux désagréments.

232. Quatorze ou quinze des Nôtres furent envoyés à Lorette pour commencer, mais en peu de mois ils furent une vingtaine, sans compter ceux qui étaient envoyés de Rome. Le nombre augmenta vite jusqu'à vingt-quatre. Lorsque le Gouverneur fut allé à Rome pour demander un nombre plus grand de prêtres, à cause de la moisson grandissant à Lorette de jour en jour, et qu'il eut sollicité ces cours de cas de conscience et d'écriture sainte dont nous avons parlé, la fondation du collège de Lorette fut modifiée et l'on décida que les Nôtres seraient au nombre de quarante, dont treize ou quatorze prêtres. Il plut au Cardinal de Carpi de faire ainsi, et la fondation et la dotation du collège furent augmentées de cette manière. Le Père de Montoya, docteur en théologie, qui venait d'arriver d'Espagne, fut chargé d'expliquer les cas de conscience et nommé supérintendant du collège. L'ampleur et la variété des occupations du collège faisaient que le Recteur trouvait cette aide bien opportune, bien que la charge du gouvernement lui fût laissée comme auparavant.

233. Le Père Jean de Montoya arriva à Lorette le 21 octobre avec onze compagnons; et le lendemain, ce fut le Père Jean Gambaro avec sept autres, et tous accomplirent leur voyage sains et saufs. D'autres furent envoyés ensuite. Le Père Olivier Manare voulait que quarante des Nôtres y fussent nour-

ris, en plus des coadjuteurs qui servaient au collège. Le Gouverneur ne fut toutefois nullement d'accord avec cette interprétation, bien qu'il pourvût largement au logement de tout ce monde; il donna des chambres, séparées des autres clercs séculiers, fermant l'accès des autres lieux d'habitation par des portes closes.

234. Il avait donné au début du printemps trois chambres assez grandes, dans la partie supérieure du palais de Lorette, et plusieurs autres locaux nécessaires pour les travaux et pouvant servir à l'usage des Nôtres. Cet automne, avec le nombre des hôtes, celui des pièces d'habitation augmenta également. Cette partie du palais était jugée d'autant plus salubre et mieux aérée qu'elle était plus haute. Mais pour la même raison, la commodité pour l'eau et le bois était moindre. On remédia à cet inconvénient grâce à un plan incliné qui atteignait insensiblement jusqu'aux pièces et que des bêtes de somme chargées pouvaient monter, en y apportant aux Nôtres les choses nécessaires, jusqu'à leur logis.

235. Le Gouverneur formait, semble-t-il, le projet d'établir un nouveau collège, l'année suivante. Mais parce qu'il n'eût pas été achevé en plusieurs années et pour d'autres raisons, les Nôtres restèrent jusqu'à maintenant dans cette partie du palais.

236. Quant au mobilier, le Gouverneur y pourvut peu à peu mais réellement, afin de pouvoir accueillir les hôtes de la Compagnie qui y viennent très souvent par dévotion. Le Gouverneur témoignait envers les Nôtres d'une très grande affection personnelle, mais il était absorbé par d'autres choses et donnait de temps en temps aux Nôtres l'occasion d'exercer la patience.

237. Parmi les pèlerins qui passèrent par le collège de Lorette se trouva le Père Jérôme Le Bas, qui arriva à Lorette avec un compagnon, au mois de mars, venant de France et en route pour Rome. Après avoir séjourné là-bas quelques mois, nous l'avons dit, il retourna cette année même en France.

238. Comme il avait envoyé quelques candidats à Rome sans consulter le Père Ignace, le Père Olivier Manare fut averti cet automne de ne plus le faire à l'avenir, mais d'attendre la réponse du Général. Avec l'approbation du Général, qu'il envoie finalement, et de n'envoyer ceux qu'il jugerait aptes que si le Général l'avait approuvé.

239. Les Exercices Spirituels furent donnés à quelques-uns qui avaient décidé d'entrer dans la Compagnie, mais l'expérience montre qu'il fallait faire un choix parmi ceux qui voulaient en ce lieu s'adjoindre à la Compagnie car toutes sortes de gens y venaient, pour toutes sortes de raisons, et certains furent pris qui n'étaient pas fermes dans leur décision, ou qui feignaient d'avoir la vocation. Parmi ceux que le Père Olivier Manare avait admis, il en renvoya rapidement certains après les avoir examinés. Quelques-uns cependant qui étaient aptes à notre Institut restèrent; ils ont aussi persévéré à Rome.

240. Le Recteur déclare au sujet des Nôtres, à partir du début de cette année, que son coeur jubilait d'action de grâce parce qu'il discernait en eux l'action visible du Seigneur et une abondante miséricorde, tant pour ce qui concernait leur progrès personnel que pour ce qui regardait l'édification des autres; ainsi tout le monde admirait l'esprit et la ferveur qui resplendissaient merveilleusement en tous, dans la santé ou dans la maladie, en vivant et, pour certains, en mourant.

241. Le démon, jaloux, tentait d'en tromper quelques-uns par diverses imaginations, et se montrait parfois à eux sous l'aspect d'un petit enfant, près du Saint-Sacrement; ou dans la prière parfois, pendant l'oraison, sous

d'autres formes. Comme il n'obtenait rien de cette manière, il changea de tactique, terrorisant et affligeant certains, frappant celui-ci, le jour et la nuit, marchant toute une nuit sur un autre et le piétinant. Toutes les nuits, après l'extinction de la lumière, il tirait un autre par le bras et menait grand bruit dans sa chambre. Mais enfin, confus de leur constance qui s'appuyait sur Dieu, il ne lui fut plus permis par le Seigneur de tourmenter davantage les Nôtres.

242. Lorsque le Gouverneur de Lorette rendit témoignage au sujet de notre Compagnie, il raconta brièvement beaucoup de faits à la gloire de Dieu et il déclara que leur vie exemplaire fait que Lorette resplendit et que c'est là l'opinion générale.

243. Un grand nombre de personnages importants vinrent cet automne à la sainte maison; parmi eux, le Cardinal Urbino auquel les Nôtres rendirent visite. Comme ils déclamaient en sa présence quelque poème sur les fêtes de la Nativité (qui étaient proches), il fut si charmé qu'il voulut absolument en avoir le texte.

244. L'épouse de Don Ferdinand de Gonzague, avec son fils aîné, se confessa au Père Recteur et voulut absolument obtenir de lui un règlement pour bien conduire sa vie chrétienne. Elle voulut lui faire promettre de l'accepter pour fille spirituelle et de même le prince, son fils, qui s'était confessé à lui.

245. L'Archevêque de Raguse et le Légat de cet Etat parlaient sérieusement d'établir un collège dans cette cité; l'affaire n'est toutefois pas encore arrivée à maturité. Les habitants de Macerata se plaignaient aussi de ce que quelques-uns des Nôtres n'aient pas été envoyés par le Père Ignace, pour commencer chez eux un collège.

Voilà ce qu'il y avait à dire sur le collège de Lorette.

LE COLLEGE DE FLORENCE

246. Cette année, comme les années précédentes, le Père Louis du Coudrey dirigea le collège de Florence. Deux ou trois de nos élèves décidèrent de se joindre à notre Compagnie. Le plus âgé était un Espagnol de la noblesse au service de la Duchesse; il s'appelait Christophe Trujillo. Sa parenté s'opposait à son projet par des larmes et des promesses, mais vainement. Il désirait être admis le plus vite possible. Parmi ces trois candidats, il ne supporta aucun délai et fit le voeu d'entrer dans la Compagnie dès qu'il pourrait en saisir l'occasion.

247. La moisson des confessions continua de donner une abondance de fruit. Une femme qui s'était alors confessée pour la première fois aux Nôtres, fut très émue et déclarait, en jugeant les autres d'après son expérience, que celui qui ne se tournait pas vers le Seigneur en confessant ses péchés dans notre église, était plus dur que la pierre. Quelques femmes non encore mariées suivirent les conseils des Nôtres et se consacrèrent au service de Dieu dans un Ordre religieux. Parmi elles se trouvait une noble parente de la Duchesse. Elle avait fait de grands progrès dans le chemin spirituel après avoir commencé à se confesser aux Nôtres. Il y eut aussi une courtisane qui renonça à

à sa vie passée, après une confession générale: sur le conseil du même Père Louis, elle entra au monastère des converties.

248. Ce travail occupait utilement tout le temps des Nôtres, après leur arrivée à Florence. Il y eut cependant une récolte plus grande vers la fin de l'année. Pour se faire guérir, beaucoup de gens vinrent trouver les Nôtres et leur découvrirent, en toute confiance, des blessures cachées depuis de longues années et donc jamais soignées. Quelqu'un, ignorant la morale, avait quitté son épouse et l'avait abandonnée; chaque conjoint vivait séparément, à sa guise, comme si le lien était défait. Mais l'un des Nôtres avertit l'homme de son péché et réussit à ramener de nouveau les époux à leur sainte promesse et à la vie commune.

249. Pendant le Carême de cette année, un moine avait prêché d'une manière peu orthodoxe. Il fut mis en garde par le Père Louis du Coudrey et, cette admonition ne suffisant pas, le Père déféra la chose au supérieur du moine qui obligea ce dernier à clarifier en public ce qu'il avait affirmé de douteux, et à rétracter ce qui était faux.

250. Le même Père s'en prit à de nombreuses personnes qui jouaient aux cartes. Elles furent émues par ses paroles, au point que toutes promirent de s'abstenir de ce genre de distraction et d'améliorer leur conduite. On put croire à la sincérité de certains joueurs en voyant leurs larmes.

251. Un noble Florentin, engagé pendant douze ans dans le métier des armes, avait commis plus de cinquante homicides. Il rencontra l'un de nos prêtres et le quitta tellement bouleversé qu'il décida en sa présence et fit, pour ainsi dire, le voeu d'entrer en religion pour y déplorer ses crimes, pendant le reste de sa vie.

252. Le même Père Louis du Coudrey commenta le Cantique de la Sainte Vierge, les dimanches et les jours de fête, pendant la première partie de l'année. Il y avait là le Père Jacques Laynez, Provincial, qui s'occupait aussi, selon son habitude, d'oeuvres de piété; mais nous l'avons dit, l'ordre du Pape Jules III qui l'envoyait à la Diète Germanique avec le Père Nadal, pour accompagner le Cardinal Morone, Légat, l'empêcha de prolonger son séjour. Il partit le deuxième jour de Carême. On ne pouvait amener la Duchesse à se résigner à son absence. Elle eépêcha même par courrier rapide un message à Rome, à propos de l'affaire; mais elle finit par accorder son consentement. Il fallut donc renoncer à la prédication à Saint-Laurent dont le Père s'était chargé.

253. Les Exercices Spirituels furent donnés à un grand nombre de personnes.

254. Une femme noble et fortunée avait eu un fils d'un autre homme et l'avait élevé comme s'il eût été le propre fils de son mari. Ce dernier, ignorant ce fait, avait décidé de proclamer son héritier celui qu'il croyait être son fils et destinait à la carrière ecclésiastique celui qui était vraiment le sien. L'épouse, étant allée trouver l'un de nos prêtres, apprit ce qui se rapportait au droit divin et au droit humain, et suivant le conseil du prêtre, elle persuada son mari de proclamer le fils légitime, héritier de ses biens, en destinant aux ordres l'autre, qui était illégitime. C'est ainsi que fut rassurée la conscience de l'épouse et que furent évités bien des inconvénients.

255. Quelqu'un avait résolu de tuer son épouse, surprise en adultère. Mais, rencontrant ce même prêtre, il revint à de meilleurs sentiments, acceptant même d'oublier l'affront fait à son honneur.

256. En plus des devoirs habituels de charité dans les prisons et les confessions de prisonniers qu'on y entendait, l'un des Nôtres les réunissait souvent et leur parlait de ce qui concernait leur salut. On prêcha aussi fréquemment en dehors de notre église, dans les couvents de religieuses.

257. Le Père Jacques de Guzman, envoyé à Florence, exposait la Doctrine Chrétienne. Il interrogeait ensuite les élèves. En entendant répéter les mêmes choses, les hommes et les femmes les apprenaient aussi. Pendant que le même Père donnait les Exercices à deux nobles espagnols, l'un et l'autre inclinaient leur coeur vers la Compagnie. Ils étaient versés dans les Saintes Ecritures et de bonnes moeurs.

258. Cette année comme les précédentes, une grande famine pesa sur la population, donnant aux Nôtres beaucoup de travail auprès des pauvres, et fournissant l'occasion d'exercer la charité. En effet, de très nombreux pauvres et indigents affluaient à Florence. Dans sa grande bienveillance, le Duc fit venir une grande quantité de blé qui permit de faire cuire des pains de six onces chacun et d'en fournir à chaque pauvre. Quatre emplacements furent déterminés pour distribuer cette aumône. Trois mille personnes environ venaient se presser à chaque endroit, pour la recevoir.

259. Quelques-uns des Nôtres se rendaient souvent à ces points de rassemblement pour instruire dans la piété chrétienne les plus ignorants, leur apprendre le signe de la croix, la prière dominicale, la salutation angélique, le symbole des apôtres, avec les autres rudiments de la religion chrétienne et pour exhorter tout ce monde à mener une vie honnête et pieuse. Ils prêchaient aussi souvent avec fruit devant un auditoire très attentif, qui paraissait si touché par les paroles entendues que certains ne pouvaient parfois retenir leurs larmes. Il arriva entre autres qu'une femme, blessée par le trait de la parole de Dieu, ne put s'empêcher de crier en public qu'elle avait commis un péché grave et qu'elle était indigne de la miséricorde de Dieu; mais le prédicateur l'instruisit et la consola; elle alla se confesser le jour même et fut guérie de son mal spirituel.

260. Il y avait presque douze mille personnes à se précipiter pour recevoir cette aumône. Le Père Louis du Coudrey, Recteur, se souvint aussi que, lors de la famine qui sévissait à Rome, notre maison romaine secourait un grand nombre de gens en cuisant des raves et d'autres produits, qu'ils offraient aux pauvres rassemblés à la porte. Le Père Louis ayant reçu pour cela quelques pièces d'or de la Duchesse, les Nôtres commencèrent à nourrir eux-mêmes de nombreux pauvres qui venaient en foule près de notre église, et ils en profitaient pour les instruire dans notre maison. Cela suscitait une grande admiration chez les pauvres qui voyaient tant de dévouement chez les Nôtres pour les consoler spirituellement.

261. A cette grande cherté des provisions vint s'ajouter un mal terrible et partout répandu, la peste, qui laissait au début peu de survivants. Six des Nôtres en vinrent à toute extrémité par ce genre de mal qui pouvait se gagner facilement en fréquentant ces pauvres, et il parut miraculeux que Dieu eût rendu la santé à tous sauf à notre frère Paul. Quelques jours avant de tomber malade, le Seigneur lui avait accordé de demander la grâce de mourir pour être avec le Christ, et surtout celle de prévoir sa mort.

262. Au même moment, un autre de nos frères, Barthélemy Bedula, un Suisse, échappa à la mort spirituelle. Son père, soldat de la garde, à Bologne, était venu à Florence dans l'intention de le détourner de notre Société à laquelle il s'était consacré par voeu. Comme le fils lui répondait avec constance qu'il était prêt à affronter la mort plutôt que de consentir en cela à la volonté de son père, celui-ci fut indigné, formula des imprécations, maudit son fils puis retourna à Bologne. On espérait à bon droit que cette malé-

diction serait changée en bénédiction.

263. L'archiprêtre de Prato dont nous avons dit qu'il avait été admis vers la fin de l'année précédente, se montra aussitôt prêt à résigner son archipresbytérat.

264. Le Père Jacques Laynez se trouvait à Gênes au début de cette année et allait partir pour Florence quand il reçut une lettre du Père Ignace, lui enjoignant de gagner Florence, sur l'ordre du Pape, pour rejoindre là ou bien à Bologne le Cardinal Morone. C'est ainsi qu'il arriva à Florence, le dernier jour de janvier. Il salua la Duchesse et lui fit en même temps ses adieux. On avait déjà déconseillé à la Duchesse de donner l'ordre de prévoir un prédicateur pour prêcher à Saint-Laurent, puisqu'elle-même avait ordonné d'en renvoyer un autre, car elle voulait absolument que le Père Laynez y prêchât. Elle supporta très mal la nouvelle de cette absence et disait sérieusement qu'elle allait prescrire de lui fermer les portes de la cité. Elle ajoutait aussi que le départ du Légat était douteux, parce que les Princes d'Allemagne ne se rendaient pas à la Diète. Elle affirmait que le Légat passerait nécessairement à Florence s'il faisait ce voyage en Germanie; et elle insistait pour que le Père commençât les prédications à Saint-Laurent; c'est ainsi que, le 12 février, qui était un dimanche, il y prêcha, mais il commença par déclarer qu'il allait partir avec le Légat dès que celui-ci serait arrivé. Son auditoire fut extrêmement nombreux.

265. Le Légat Morone arriva en compagnie du Père Nadal à Florence, le 26 février, et s'entretint un certain temps avec la Duchesse qui désirait absolument retenir le Père Laynez, à cause de son état de santé, bien qu'elle eût prétexté les sermons de Carême. Grâce à sa diplomatie, le Légat réussit à la fois à satisfaire la Duchesse et à emmener avec lui le Père Laynez, le second jour de Carême, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

266. Avant de partir, le Père Laynez avisa le Père Ignace qu'il n'avait pu avancer dans son travail, à savoir le "Compendium" de théologie, à cause des nombreuses occupations qui surviennent d'ordinaire dans les nouveaux collèges et à cause de l'absence d'un secrétaire. Si jamais le Seigneur inspirait au Père Ignace de lui fixer du temps et un lieu favorable pour écrire, où il aurait sous la main des livres et un secrétaire, il entreprendrait volontiers ce travail d'écrivain. En attendant que cela se fasse, il se croyait, disait-il, peu apte et pensait que le Seigneur ne voulait pas se servir de lui pour cette tâche, sans vouloir toutefois en rien manquer à l'obéissance.

267. Le Père Laynez parla franchement à la Duchesse, disant qu'elle ne pouvait en conscience, et ne devait empêcher un plus grand service de Dieu, en le retenant à Florence, étant donné qu'elle-même profitait peu de son activité et qu'entre temps le collège de Florence n'avait fait presque aucun progrès en ce qui concernait sa fondation. Il lui exposait de combien de désobéissances à Dieu elle serait responsable s'il ne lui était pas permis de quitter Florence. Il parlait aussi des collèges commencés ailleurs et qui étaient déjà mieux établis que ce collège florentin, pourtant antérieur à eux. Mais la Duchesse désirait avoir le Père Laynez à proximité, au cas où il lui arriverait quelque chose, car elle craignait la mort. Les soucis du collège ne l'inquiétaient guère.

268. Avant de quitter Florence, le Père reçut une lettre de la Duchesse en faveur de Mudarra, qui avait été autrefois -nous l'avons dit- un grand adversaire de la Compagnie. Elle veillait à ce que le Pape retirât son dossier au tribunal de l'Inquisition, pour se le réserver. Elle envoya à son Légat à Rome une lettre que le Père Ignace avait demandée, afin de rendre le bien pour le mal.

269. Lorsque le Père Laynez demanda à Don François de Tolède, conformément à une lettre d'Antoine de Cordoue, d'échanger en faveur du collège de Cordoue, le gros bénéfice que l'on appelait "de Pedroche", contre un autre non moins important, Don François, après avoir bien considéré la chose, n'accepta pas l'échange mais offrit libéralement un bénéfice à la Compagnie, pour établir un collège dans la ville même de Pedroche, et il promit de céder les revenus, l'année suivante. Comme le Père Laynez déclarait qu'il n'était pas possible pour les Nôtres d'accepter tant de collèges, à cause du manque d'ouvriers, Don François répondit qu'on pouvait commencer celui-là avec peu de monde. Il faisait voir ainsi suffisamment que s'il s'apprêtait à donner un bénéfice, c'est qu'il voulait être le fondateur du collège.

270. Le Père Ignace avait laissé le départ en Savoie du Père Louis du Coudrey au jugement du Père Laynez, Provincial. Ce dernier estima que ce voyage n'était pas opportun et que le Père devait régler ses affaires par lettre.

271. Quand les études reprirent cette année, des "dialogues" rédigés en latin vinrent s'ajouter aux "disputes": les auditeurs en furent enchantés. L'un de ces dialogues, composé toutefois en langue vernacule, parut si intéressant (car il traitait de la doctrine chrétienne), que de nombreux auditeurs en demandèrent le texte et engageaient les Nôtres à le publier pour que tous en profitent. Outre les enfants du Duc et bon nombre de nobles, il y eut une foule de spectateurs jamais égalée. Encouragé par le beau succès de ce dialogue en langue vernacule, on donna un spectacle semblable, le jour même de l'Immaculée Conception, pour célébrer cette conception sans la faute originelle. Le jour de la Saint Jean l'Evangéliste, un troisième dialogue fut présenté, traitant du mépris du monde. Les élèves discutèrent entre eux de façon agréable, et on les applaudit beaucoup. La foule était si nombreuse que la salle ne pouvait la contenir.

272. Aux premiers mois de l'année, le nombre des élèves atteignait presque cent trente, mais il se mit à baisser au début de l'été à cause de la maladie des Nôtres, contractée sans doute, comme d'habitude, par la fréquentation des pauvres. On craignait peut-être que ce mal ne fût contagieux. Pour la même raison de maladie, les maîtres faisaient en partie défaut. Le médecin conseilla aux Nôtres de ne plus faire ainsi l'aumône aux pauvres dans notre maison, et l'on choisit un autre emplacement pour secourir les pauvres, afin que cette masse de mendiants ne contamine la maison où tant de personnes avaient été si malades et en danger de mort.

273. Il y avait aussi des élèves externes, surtout certains qui étaient moins calmes, qui causaient du tracas aux Nôtres: c'est qu'on ne trouvait pas de "correcteur", ou bien on ne pouvait le payer, et pourtant les uns ne pouvaient pas sans inconvénient être corrigés par les autres. Le Père Louis du Coudrey craignait une baisse de réputation pour le collège, du fait de l'insolence de ces élèves. Mais le Père Ignace jugea cependant que ceux-ci ne devaient pas être châtiés par les Nôtres.

274. Cette année, on établit à Florence une maison semblable à celle qui existait à Rome sous le vocable de Ste-Marthe, et près de quatre-vingts femmes, surtout des jeunes filles, y furent amenées. Celle qui avait été la promotrice de cette oeuvre pie et qui nous avait rendu de grands services, désirait que l'un des Nôtres ait charge d'assurer les confessions de ces femmes. Comme les Nôtres ne pouvaient cependant accepter cette charge, d'après les règles de leur Institut, on obtint seulement de pouvoir les entendre à la fête de Pentecôte.

275. Lorsque le Père Jacques Laynez fut revenu d'Allemagne à Florence, au retour du Légat Morone, la Duchesse s'efforça beaucoup de le retenir.

Le Père demanda cependant de pouvoir se rendre à Lorette, puis à Rome, pour revenir à Florence peu de temps après. La Duchesse y consentit d'autant plus volontiers qu'elle souhaitait lui faire visiter en son nom la sainte maison de Lorette. Mais elle était enceinte et de santé fragile, aussi désirait-elle absolument qu'il fût de retour le plus tôt possible.

276. Au nom de l'obéissance, Paul IV, nous l'avons dit, avait prescrit au Père Laynez de rester à Rome; la Duchesse en fut indignée et se mit à menacer de supprimer le collège, s'il ne revenait pas. Comme le Père Ignace lui faisait savoir qu'il l'enverrait volontiers mais que nous ne pouvions ni ne devions rien faire de contraire à la volonté du Pape, elle déclara: "Si le Pontife lui ordonne de rester, moi aussi je ferai ce que je dis".

277. Elle écrivit cependant une lettre au Cardinal de Compostelle, son oncle paternel, et au Cardinal de Carpi, pour qu'ils sollicitent cette faveur du Pape; mais ils ne l'obtinrent pas, car il révoqua ensuite la permission accordée. Et les courtisans disaient que la Compagnie montrait beaucoup d'ingratitude envers la Duchesse, en ne donnant pas satisfaction à une requête si légitime et digne de considération. Lorsque le Père Ignace eut envoyé le Père Didace de Guzman, la Duchesse disait ouvertement qu'elle ne voulait personne d'autre que le Père Laynez. Bien que le Père de Guzman fût allé fréquemment au palais, elle ne voulut jamais, de toute cette année, lui adresser la parole. Et dans la grande cherté des vivres, les Nôtres ressentaient un préjudice considérable, car le secours qui aurait dû être accru était partiellement retiré.

278. Cette année, le Père Gaspar Loarte passa de Florence à Gênes avec les compagnons qui lui furent adjoints. Le Père Nadal, qui était commissaire en Italie, désigné par le Père Ignace, consola de sa présence les Nôtres de Florence. Il ne vit cependant pas la Duchesse; pendant son séjour, elle avait donné naissance à un fils.

279. Un certain Vitalis causa cette année de sérieux ennuis aux Nôtres de Florence. Il était sorti une première fois de la Compagnie et le Père Ignace permit de l'admettre de nouveau. Non seulement sa conduite était mauvaise mais il s'efforçait encore d'entraîner les autres et de les arracher à la Compagnie. En le gardant, les Nôtres entretenaient pour ainsi dire la peste, mais en partant une deuxième fois, sans même saluer ses hôtes, il délivra la Compagnie d'un grand dommage, bien que celui-ci fût secret.

280. Le Duc Cosme de Florenceavait recommandé au Père Laynez, avant son départ de Florence pour Lorette et Rome, de prier en son nom le Pape Marcel (tant que celui-ci vécut, le duc fut absent de Florence) d'entreprendre la réforme des frères conventuels sur le territoire de Florence. Lorsque Paul IV fut ensuite élevé au Pontificat, la Duchesse lui fit savoir que le Duc traiterait bien volontiers avec lui de cette affaire. L'entretien avec le Pape eut lieu et le trouva favorable à cette réforme. Lorsque ce résultat fut rapporté au Duc par le Père Salmeron qui passait à Florence, en route pour l'Allemagne, et que ce dernier eut exposé certains points relatifs à la réforme, le Duc en fut très satisfait et il écrivit au Pape et au Père Laynez, approuvant grandement tout ce qui lui avait été dit. Il ajoutait que s'il plaisait à Sa Sainteté de ne pas attendre la réforme générale de tous les conventuels, réforme qui ne serait peutêtre pas aussi bien vue de tous les princes que de lui-même, ce qui aurait été fait dans la juridiction de Florence servirait d'exemple aux autres. Il envoya une seconde lettre pour cette affaire, au mois de septembre, et avec la permission du Pape réalisa fort bien l'affaire. Il retira les conventuels de leurs monastères qu'il donna aux observants du même Ordre.

281. Lorsque le texte du jubilé accordé par Paul IV eut été envoyé aux Nôtres il fut montré au Vicaire de Florence et proclamé vers la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge.

282. Le Père Didace de Guzman se mit à prêcher aux soldats de la citadelle de Florence. Il leur enseignait la doctrine chrétienne ainsi qu'à leurs enfants et leurs femmes; et le samedi, c'était aux enfants de notre école. Il fit rapidement la connaissance de tous les espagnols qui étaient amis de la Compagnie.

283. Cet été, le Père Louis Prato était allé dans un bourg distant de dix mille pas; il avait prêché deux ou trois fois, non sans fruit,dans la plus grande église et dans les autres, à la satisfaction d'un auditoire ému. Après avoir entendu plusieurs confessions, il vit quelques emplacements qui lui étaient montrés pour y établir un collège dela Compagnie, et qui pouvaient être obtenus facilement par permutation avec le Père Philippe Guazzaloti qui était l'archiprêtre. Il s'agissait en effet de cent pièces d'or de revenus annuels à appliquer, que ce bourg avait coutume de payer au maître d'école. Cependant, il ne semblait pas qu'on dût accepter facilement de tels petits collèges.

284. A Sienne aussi, lorsque les Français en eurent été chassés cette année, et que Don François de Tolède eut été nommé Gouverneur, on offrit une maison à notre Compagnie et le même François de Tolède souhaitait vivement que le Père Laynez en personne, ou un autre, y fût envoyé, mais peu de jours après, François de Tolède passa de vie à trépas et l'affaire fut remise à plus tard.

285. Un témoignage relatif à notre Compagnie fut demandé au Duc Cosme et aux autres princes. Il le donna volontiers ainsi que le Vicaire de l'Archevêque (car l'Archevêque ne résidait pas à Florence même); et le Commissaire de l'Inquisition et ses collègues rendirent le même témoignage.

286. Quelques soldats espagnols retenus prisonniers étaient malades. Les Nôtres demandèrent qu'ils fussent aussitôt libérés afin de pouvoir être soignés. Bien que la Duchesse se fût indignée par la suite, comme nous l'avons dit, elle s'apaisa néanmoins vers la fin de l'année et promit de veiller aux nécessités des Nôtres. Elle avait aussi donné un secours pour continuer la construction du collège qui était commencée; on avait cependant besoin d'une aide très importante, et dans une si grande pénurie les Nôtres purent, grâce à elle, pratiquer la pauvreté et la patience.

Voilà ce que nous avions à dire du collège de Florence.

LE COLLEGE DE GENES

287. Au début de cette année, le Père Jacques Laynez se trouvait à Gênes et grâce à lui surtout, mais également au bon travail des autres au service du bien commun, la haute noblesse de la cité avait notre collège en grande estime. Les fréquentes visites en étaient la preuve et beaucoup étaient stimulés à la vertu et à l'amour de Dieu par leurs entretiens avec les Nôtres. Quant à l'usure (pratique très largement répandue dans la ville), ils étaient nombreux à l'abandonner et à la rejeter. Cette année, l'un de ceux qui a-

vaient fait au Père Laynez une confession générale de toute la vie, homme d'une grande intégrité, fut élu à l'unanimité doge de la ville. Beaucoup s'engagèrent à mener une vie plus droite, et au début de l'année, trois candidats désiraient se joindre à la Compagnie. Parmi eux se trouvait un docteur en l'un et l'autre droits, qui exerçait la fonction de juge.

288. Touchés par les prédications de l'Avent, les citoyens de Gênes écrivirent à Rome afin de retenir le Père Laynez pour le Carême de cette année, mais au mois de janvier le Père reçut une lettre, lui enjoignant d'accompagner le Légat en Allemagne. A cause du bien général, les Gênois acceptèrent l'idée de son départ en Allemagne avec plus de résignation que s'il se fût rendu à Florence. Avant de partir le Père parla aux élèves, en présence de l'évêque suffragant et de beaucoup de nobles. L'évêque vint ensuite au collège, partagea le repas des Nôtres, et quand le Père Laynez lui recommanda le collège, l'évêque promit tout son concours.

289. Un vieillard, du plus haut rang dans la cité, digne et fort pieux, qui aimait beaucoup le Père Laynez, essaya de cacher son chagrin en gardant le silence, mais il fut obligé de le manifester et ne put retenir ses larmes et ses sanglots. Le départ eut lieu vers la fin janvier, en direction de Florence.

290. L'endroit où les Nôtres habitaient était peu commode pour accueillir l'afflux des pénitents. Ils venaient cependant si nombreux qu'on ne pouvait, les jours de fête et aussi les jours fériés, suffire à leur multitude. Dans le trouble des guerres, lorsque la crainte de la flotte turque eut été écartée, et surtout à l'occasion du saint jubilé, des pénitents si nombreux vinrent trouver les Nôtres qu'il était à peine possible aux prêtres, même les jours ordinaires, de s'absenter de l'église. De nombreuses personnes qui avaient coutume de ne se confesser qu'une fois par an, furent amenées par les Nôtres à l'usage fréquent de la confession et del'Eucharistie. Ceux qui faisaient une confession générale de toute la vie et qui s'approchaient ensuite souvent de l'Eucharistie, à Gênes comme ailleurs, progressaient en piété. Beaucoup furent détournés de leur vie très licencieuse et de leurs moeurs dépravées et furent amenés, grâce aux sacrements, à une grande pureté et amour de Dieu, s'approchant de la table sainte tous les huit jours.

291. Les détracteurs ne manquaient pas pour désapprouver ce que d'autres louaient et trouvaient très utile; mais il n'était pas à propos de rejeter une pratique de ce genre qui a d'ordinaire tant de force pour faire progresser dans une vie plus vertueuse.

292. Les locaux des classes n'étaient pas non plus pratiques et cependant, au début de cette année, le nombre des élèves dépassait deux cent trente, et il semblait bien qu'on allait manquer non seulement de maîtres mais aussi de place pour tous les arrivants. Bien qu'il y eût cinq classes, il fallut dédoubler la dernière, trop nombreuse, et six professeurs enseignaient dans les six classes. Les enfants progressaient beaucoup, non seulement en lettres et dans la doctrine chrétienne, mais aussi dans leur conduite. Bien qu'ils ne fussent tenus à se confesser que tous les mois, selon le règlement de notre école, ils se confessaient si volontiers qu'ils se présentaient à qui mieux mieux pour des confessions plus fréquentes, rivalisant parfois à qui arriverait le premier. Ils avaient auprès des Nôtres une belle réputation de candeur et de pureté. Lorsque quelques-uns toutefois, comme il arrive d'ordinaire avec un si grand nombre, étaient jugés incapables de poursuivre les études avec succès, on faisait venir les parents pour les inviter à les appliquer à d'autres travaux. Ainsi, vers la fin de l'année, malgré beaucoup d'entrées, le nombre fut réduit à deux cents. Cinq professeurs et un aide pouvaient mieux s'en occuper.

293. La doctrine chrétienne leur était exposée le vendredi et ceux qui avaient l'âge requis furent admis à recevoir le très saint sacrement de l'Eucharistie. Ils montraient une telle modestie et une si grande dévotion que certains disaient que ces enfants paraissaient déjà mieux disposés à la vertu que des vieillards. Certains d'entre eux percevaient les choses de Dieu avec une telle ferveur qu'ils invitaient par l'exemple ou la parole, leurs frères et soeurs, et même leurs parents, à honorer et respecter Dieu. On savait que quelqu'un, un homme déjà avancé en âge, à qui son frère plus jeune reprochait de trop jouer aux cartes, avait renoncé au jeu. Les parents se réjouissaient de voir leurs enfants si bien disposés, et ils considéraient comme un miracle le fait de voir certains qui s'étaient mal conduits, adopter une manière de vie nouvelle et studieuse.

294. Des exercices scolaires donnés à la reprise des études, au mois d'octobre, augmentèrent beaucoup le bon renom des classes. Plusieurs thèses d'Humanités furent défendues par un élève, dans l'église Saint-Laurent. Trois jours avant la séance, on les avait affichées dans des lieux publics, pour qu'il fût possible à quiconque de les attaquer. Le jour venu, par suite de la nouveauté (à Gênes, on n'avait jamais -disait-on- rien vu de pareil), il y eut grande affluence. L'évêque suffragant et le Sénat, avec le doge en personne, étaient présents. Ils écoutèrent d'abord avec la plus grande attention le discours que fit le professeur de la première classe et celui de l'adolescent qui défendait les thèses dont on vient de parler. Ensuite eut lieu le débat et douze de nos élèves qui s'étaient avancés en ordre de bataille attaquèrent le jeune défenseur, au moyen de leurs arguments comme avec des traits. Il est à peine croyable à quel point les auditeurs regardèrent et admirèrent pendant trois heures l'audace et la rapidité que manifestaient les jeunes pour exprimer clairement les arguments, et celles de leurs défenseurs pour les réfuter, car ils ne semblaient pas dire un mot en dehors du sujet. Cette discussion fut appréciée par toute la cité, et surtout par le Sénat qui en fut très satisfait. A la fin, le doge voulut connaître personnellement le jeune défenseur des thèses et féliciter les Nôtres de leurs bonnes méthodes. Il le fit venir avec son professeur et l'encouragea à poursuivre des études supérieures, en l'assurant que les débats lui avaient fait grand plaisir. Le lendemain, au même endroit, l'un des élèves fit un discours à la gloire de l'éloquence et quelques poèmes furent déclamés en l'honneur de la ville de Gênes. L'assistance et les applaudissements ne furent pas moindres que la veille. Le doge, le Sénat et l'évêque étaient présents, ainsi que nombre de personnes qui avaient eu connaissance du beau combat. Alors qu'auparavant le renom du collège semblait caché dans les ténèbres, il se répandit très largement à travers toute la ville.

295. Le jour de la rentrée, tous les élèves se réunirent dans l'église Sainte-Marie. Après l'office solennel, où ils avaient apporté, au moment de l'offertoire, les petits cierges qu'ils tenaient allumés, l'un des élèves monta en chaire et fit un discours si remarquable que l'évêque et les autres citoyens ne tarissaient pas d'éloges. L'évêque déclara à haute voix qu'il regrettait que ce discours ne fût pas tenu devant le Sénat au complet. Le même jour, les professeurs inaugurèrent leurs cours en commençant par de petits discours, et beaucoup de ceux qui ne fréquentaient pas les classes y assistèrent.

296. Le lendemain de Noël, fut tenu un discours sur la pauvreté que le Christ avait accueillie avec amour dès son enfance. Le nombre des auditeurs dépassait quatre mille; la cité, animée d'une grande sympathie à l'égard des Nôtres, fut encore présente le jour suivant, pour écouter une pièce de vers sur la Nativité du Seigneur, ainsi que d'autres poèmes. Tout fut suivi avec une telle ferveur qu'on n'entendait pas le moindre bruit. A la fin, l'auditoire ne put se résoudre à partir, dans l'attente d'autre chose. L'évêque qui voulait assister à la séance ne put se frayer un passage, tant les audi-

teurs étaient serrés. De nombreux citadins furent décidés à confier aux Nôtres l'éducation de leurs enfants. Malgré la présence chez lui d'un précepteur pour l'instruction de ses enfants, quelqu'un envoyait tous les jours son fils aîné chez les Nôtres. On blâmait les autres maîtres d'école auxquels on n'avait jamais rien vu faire de pareil. Certains cependant s'efforçaient d'imiter la manière de faire des Nôtres, surtout dans les prières qu'ils avaient coutume de faire à la fin des cours. Tout en critiquant les Nôtres, ils devinrent plus soigneux et renouvelèrent leurs méthodes afin de pouvoir garder leurs élèves.

297. Trois jeunes gens, puis trois autres et davantage, ayant fait des exercices spirituels, voulurent se destiner à notre Ordre. Trois d'entre eux confirmèrent même ce désir par un voeu, mais l'entrée dans la Compagnie ne s'ouvrait pas facilement, pour mieux éprouver leur constance. L'un de ceux-ci était empêché par les siens qui mettaient obstacle à son désir et à la vocation qu'il pensait venir du Saint-Esprit; mais le Père Baptiste Viola (faisant fonction de surintendant, alors que le Recteur était le Père Antoine Soldevilla) lui fit savoir qu'il ne pourrait obtenir ce qu'il désirait, sans avoir au préalable le consentement de sa mère et des autres qui s'occupaient de lui, car son âge l'exigeait. Lui, étant donc allé trouver sa mère, la persuada sans difficulté de ce qu'il voulait; bien plus, s'étant mise à genoux, elle remercia Dieu d'avoir inspiré cette pensée à son fils, mais elle l'invita à consulter son grand-père. Celui-ci, ayant compris que les Nôtres n'avaient exercé aucune pression sur lui, promit également de ne jamais détourner le jeune homme de son projet. L'oncle paternel toutefois, qui était son tuteur, dès qu'il eut connaissance de la chose, lui interdit de fréquenter les classes des Nôtres, pensant de la sorte détourner d'eux l'esprit du garçon. Il se trompait, car il se rendait parfois en cachette chez les Nôtres, les suppliant de l'aider. Comme il était encore fort jeune, le Père Viola estima qu'il fallait retarder son admission, pour que l'oncle paternel qui était l'un des grands de la ville ne s'en irrite et que ne se répande pas le bruit que les garçons étaient attirés à notre Ordre par l'amitié des Nôtres. Cette affaire allait causer à notre collège pas mal d'ennuis.

298. Un autre de ces candidats gagna son père à ses désirs; il obtint même qu'il aille personnellement au collège demander pour son fils la faveur d'être admis dans la Compagnie; mais il lui fallut avec autant de résignation accepter un ajournement.

299. A la Fête-Dieu, des poèmes composés par les Nôtres furent déclamés par quatre enfants, en présence du Doge, du Sénat, de l'Evêque, d'une foule de nobles et de citadins, devant le Saint Sacrement qui se trouvait sur un autel élevé à l'entrée du collège. Cette nouveauté fit l'admiration et surtout l'édification de toute la ville où le spectacle était insolite. Beaucoup demandaient ces poèmes et certains voulaient même en composer.

300. Après le départ du Père Jacques Laynez, il ne restait personne à Gênes pour assurer vraiment la fonction de prédicateur. Quelques sermons étaient cependant donnés par les Nôtres dans un hôpital. On exposait la doctrine chrétienne aux élèves et au peuple. Il y eut aussi, non sans fruits, diverses exhortations et des entretiens.

301. Lorsque le Père Gaspar Loarte fut arrivé à Gênes à la place du Père Antoine Soldevilla, rappelé à Rome, il fut nommé Recteur de ce collège et se mit à commenter l'Evangile de St-Mathieu dans la cathédrale, aux heures de l'après-midi. Cet exposé ne différait d'une prédication que par le nom. Il se faisait en italien, langue dans laquelle le Père fit en peu de temps de grands progrès. Il s'acquitta de cette charge avec un vif succès, bien qu'il poursuivît vigoureusement les vices, surtout l'usure. Il exhor-

tait et guidait vers la probité de vie et le progrès spirituel.

302. Le vendredi, le même Père expliquait aux élèves la doctrine chrétienne dans notre collège. Mais à la demande de quelques citadins, il transféra cet exposé dans l'église voisine Sainte-Marie. Ainsi, non seulement les élèves, mais encore tous ceux qui voulaient venir pouvaient en profiter. Les Nôtres montaient parfois sur les trirèmes pour jeter la semence de la parole de Dieu dans le coeur des forçats. Surpris par les Nôtres en train de jouer aux cartes, ce qu'ils blâmaient, certaines personnes laissèrent leur jeu, déchirèrent les cartes et, les jetant à la mer, promirent de venir au collège pour confesser leurs péchés.

303. L'évêque (tenant en son absence la place de l'archevêque de Gênes) rendit publiquement un beau témoignage concernant la Compagnie, lui décernant les plus grandes louanges. Un autre message semblable du Doge et du Sénat fut envoyé à Rome, témoignant abondamment à quel point les Nôtres avaient bien mérité de la République.

304. Cependant, dans les premiers mois de cette année, certains notables de la cité se plaignirent de ce que le Père Jacques Laynez eût été retiré si vite et de ce qu'il n'eût pas été envoyé de nouveau, lui ou un autre, particulièrement habile et capable de résoudre les cas de conscience posés par les contrats qui se présentaient à eux ; les protecteurs du collège écrivirent à ce sujet au Père Ignace. Ils déclaraient aussi que certains professeurs étaient trop jeunes. Ils pensaient que leurs enfants ne trouveraient pas en ces maîtres-enfants toute l'autorité nécessaire. Mais la venue du Père Gaspar Loarte et, à la reprise des études, le témoignage -déjà cité- de leurs connaissances, présenté par leurs fils, répondirent en grande partie à cette plainte.

305. Quelques maîtres d'école, d'ailleurs fort capable d'instruire ceux qui fréquentaient nos classes, parlaient en défaveur des Nôtres, et il est possible que certains aient été plus doctes que nos professeurs. Il est possible aussi que des "observateurs" sans doute peu bienveillants aient raconté que certains professeurs ne possédaient pas de grandes connaissances. Le Père Antoine Soldevilla, expliquant la grammaire grecque, disait qu'il ne pouvait continuer au-delà de Pâques, car il n'avait lui-même pas assez progressé dans l'étude du grec; mais le Père Jean Catalan, qui possédait bien cette matière, fut envoyé à Gênes et poursuivit le cours.

306. Le Père Emmanuel de Montemajor qui n'était pas assez sûr dans ses prédications et causait des ennuis en d'autres affaires, fut envoyé ailleurs.

307. Un certain Balthasar Melo, qui était entre autres sorti de la Compagnie au Portugal, demanda avec insistance d'être admis de nouveau; il le fut à Gênes, par le Père Baptiste Viola. Sa conduite fut d'abord bonne, mais la suite montra suffisamment que parmi ceux qui sortent une première fois de la Compagnie, il en est peu de ceux que l'on admet de nouveau qui fassent des progrès et remplissent un ministère utile à la gloire de Dieu.

308. Le Surintendant et le Recteur, Antoine Soldevilla, ne s'entendaient pas bien, ce qui prouve que dans les petits collèges surtout, là où un Recteur et un Surintendant s'occupent des mêmes choses, le gouvernement ne peut être assuré avec succès. Le Recteur, ayant écrit au Père Général une lettre contre le Surintendant Viola, mais sans l'envoyer, celle-ci tomba entre les mains du Père Viola. Non seulement il l'envoya à Rome avec ses réponses, mais il la montra encore publiquement à tous ceux du collège. Ceux-ci envoyèrent au Père Ignace des lettres signées de leur main, attestant que les choses écrites au sujet du Surintendant étaient fausses ou mal comprises, ou bien déformées par la passion. Bien plus, celui-là même qui avait rédigé la lettre

(c'est-à-dire le Père Soldevilla) fut amené à écrire au Père Ignace qu'il avait dit ce qu'il croyait vrai, mais qu'il avouait que certaines affirmations concernant le surintendant et deux autres étaient fausses, calomnieuses et scandaleuses (ce sont ses propres termes) et qu'il ne les avait pas bien comprises ni interprétées. Il parut en fin de compte nécessaire de retirer de Gêne ce Père Antoine Soldevilla, ce qui fut fait. Le Père Loarte, nous l'avons dit, fut envoyé à sa place.

309. Le Père Nadal avait écrit pourtant au sujet du Père Loarte qu'il jugeait nécessaire de l'appliquer à l'étude de l'italien, ainsi qu'à la prédication et à la lecture, et de ne pas lui faire exercer la charge de Supérieur. Il comprenait d'ailleurs bien qu'il ne lui serait pas facile de s'entendre avec le Père Viola. Le Père Loarte, à qui le Père Nadal avait parlé, écrivit qu'il laisserait très volontiers toute la charge de gouverner au Surintendant, pour s'adonner aux leçons et à la prédication. En effet, pour ce qui est de lui, lorsqu'il voulut établir à Gênes certaines pratiques qu'il avait observées à Rome, par exemple imposer des pénitences pour les défauts, il comprit que cela ne plaisait nullement au Père Viola. Ce dernier déclara n'avoir jamais imposé de pénitence et qu'il n'avait pas l'esprit disposé à cela. Il écrit qu'il avait du reste remarqué que le Père Viola préférait commander seul plutôt qu'avec un autre.

310. Le Père Ignace jugea cependant que le Père Loarte devait exercer sa charge de Recteur, ce qu'il fit, après quelques semaines passées à apprendre l'italien. Il était arrivé à Gênes au début d'octobre, avec Jules Fazio et d'autres compagnons parmi lesquels se trouvait Jérôme Le Bas. Ce dernier partit en France à l'automne, avec Maître Pierre Canal. Il trouva un collège qui ne jouissait pas de nombreux appuis; cependant, les uns et les autres commencèrent peu à peu à lui témoigner une plus grande bienveillance.

311. Le Père Loarte était parti de Rome avec quelque trouble spirituel; mais quand, par suite de la tempête, il s'arrêta à Pise un peu de temps (deux ou trois jours), alors qu'il lisait un livre de Jean Climaque, il plut au Seigneur de lui ouvrir les yeux de telle sorte qu'il saisit ce qui ne lui était jamais venu à l'esprit. Il comprit si bien ce qu'était l'obéissance que cela transforma tous ces nuages de tristesse et les peines du passé en merveilleuse joie. Il comprit clairement l'intention du Père Ignace à son égard, qu'il n'avait pas saisie auparavant, et il écrit que ce bienfait reçu en mer, il en ferait plus de cas que tout ce qui se trouve sur mer et sur terre, si Dieu daignait le garder en vie. C'est en grande paixet consolation d'âme qu'il acheva les cent vingt milliaires jusqu'à Gênes, en vingt-quatre heures d'une heureuse navigation. Il ne lui fallut que deux jours pour se rendre de Pise à Gênes.

312. Des amis avaient voulu entendre les explications de la doctrine chrétienne que ce Père donnait au collège. Ils en furent tellement satisfaits qu'ils insistèrent pour qu'il se mît à commenter l'Evangile, pour tout le monde, à la cathédrale. Il le fit au début de novembre et, nous l'avons dit, son travail fut très apprécié des citadins.

313. Parmi les jeunes gens qui désiraient entrer dans la Compagnie, certains, fils de familles nobles, furent pour ce motif retirés du collège. Le Père Viola avait pourtant informé les parents que sans leur permission, personne ne serait admis dans la Compagnie. Ce Père en concluait qu'il serait difficile d'admettre quelque jeune Gênois, surtout noble, s'il fallait toujours obtenir la permission des parents, car l'attachement des familles s'y opposait, et lorsque leur fils avait réalisé quelque progrès, les parents voulaient le consacrer à la pratique du négoce.

314. Le Père Nadal, arrivé à Gênes au mois de septembre, refusait d'admettre quelques-uns des candidats, ainsi que d'autres jeunes gens, et certains commencèrent à se tourner vers un autre Ordre; parmi les meilleurs et les plus avancés en science comme en vertu, il y en eut toutefois qui insistaient, même après l'arrivée du Père Loarte, pour être admis.

315. L'adjoint du magistrat séculier, Dr Jean-Baptiste Filiarci, très savant en jurisprudence, avait tourné ses regards vers notre Compagnie lorsque le Père Laynez se trouvait à Gênes. Il s'entretint de son état de vie avec le Père Loarte et reçut le conseil d'aller à Rome et de s'en remettre entièrement au jugement du Père Ignace. C'est ainsi qu'il décida de s'y rendre avec les premières trirèmes qui allaient conduire à Naples le duc d'Albe. Il fut admis dans la Compagnie, l'année suivante.

316. Cette année, le Père Ignace écrivit à Gênes au Père Laynez, Provincial, qui n'était pas encore parti, lui prescrivant de n'admettre personne dans la Compagnie sans en avoir parlé aux Pères Viola et Soldevilla, alors supérieurs; mais cela, le Père Laynez avait coutume déjà de le faire spontanément.

317. Le Père Ignace écrit aussi de ne pas introduire dans les collèges de nouvelles habitudes ou cérémonies et de ne pas créer de facultés supérieures aux Humanités. Les confesseurs ne devaient pas aller seuls mais avec un compagnon pour entendre les confessions de femmes ou traiter avec elles de quelque affaire; et ils ne devaient pas le faire sans la permission du supérieur. Ces prescriptions furent plus tard, en grande partie, établies en règles. De plus, parce que les supérieurs de Gênes déjà nommés ajoutaient quelque chose au sceau habituel de la Compagnie, pour identifier par des lettres ou des signes de qui était le sceau, le Père Ignace ordonna d'utiliser le sceau commun et simple, qui ne devait porter aucun autre nom que celui de Jésus.

318. Ceux qui se confessaient aux Nôtres étaient très nombreux; mais peu de notables. Certains nobles, étrangers et de la cité, se confessaient à eux cependant. Très peu de femmes, car la maison était fort incommode.

319. Une dame du nom de Manuel se trouvait à la tête d'un groupe de jeunes filles et de femmes. Elle demandait instamment aux Nôtres de les entendre en confession, une fois par mois. Bien qu'elles ne fussent pas religieuses, elles observaient cependant une certaine forme de vie religieuse et vivaient en communauté, sous l'obéissance. Le Père Ignace jugea donc que, selon la prescription de notre Institut, il ne fallait pas les confesser. Cette nouvelle affligea beaucoup Manuel. Elle demanda que la permission fût au moins accordée pour trois ou quatre mois, en attendant d'obtenir un bon confesseur.

320. Les Nôtres avaient l'habitude d'assister les mourants, quand on les appelait. Le Père Viola, ayant passé presque trois jours auprès d'un docteur pour l'aider dans ce passage, quelques dames qui étaient présentes lui demandèrent de bien vouloir leur rendre le même service lorsqu'il apprendrait qu'elles allaient mourir.

321. Le même Père était une fois occupé à donner des exercices spirituels et il allait expliquer le Discours sur la Montagne; mais un religieux de l'ordre de Saint Dominique avait entrepris ce même commentaire, peu avant qu'il ne l'eût décidé lui-même. Alors, il changea ce commentaire en explication de la doctrine chrétienne.

322. Le Père Nadal était arrivé cet automne à Rome, venant de divers endroits d'Allemagne et d'Italie. Après quelques jours de repos à Rome,

il fut envoyé, comme nous l'avons dit, en Espagne, avec le Père Louis Gonzales et treize frères. Il arriva à Lerice le 2 novembre avec ses compagnons. A cause de la tempête, il fallut dix jours pour atteindre Gênes. Aucune navigation commode ne se présentait; ils passèrent là presque deux mois, non au collège de Gênes qui ne pouvait loger un si grand nombre d'hôtes, mais dans une maison Charignani, mise à la disposition de tous ces hôtes par Don Nicolas Sauli. Quelques amis donnèrent des lits et tout le nécessaire, et l'on s'occupa de faire des cours à quelques-uns des frères; car ils ne pouvaient aller aux classes du collège. Cette halte fut très agréable au Père Nadal qui put s'occuper plus à loisir de lui-même qui avait tant voyagé et qui allait encore entreprendre un nouveau voyage. Le départ était fixé au début de décembre, mais la nouvelle, confirmée, de la présence des trirèmes du roi de France, alors en guerre contre l'Empereur, et aussi la tempête qui s'était élevée, les empêchèrent de faire cette traversée.

323. La maison de notre collège était très incommode et dans les classes il y avait une telle chaleur que des élèves tombaient malades et que les parents les gardaient chez eux. Quant à l'église qu'une confrérie avait prêtée pour les offices et les sacrements, les Nôtres durent l'abandonner tout à fait car ces bons confrères étaient si désagréables à l'égard des Nôtres qu'ils écartaient parfois sans ménagement ceux qui se rassemblaient pour se confesser et communier. C'est pourquoi les Nôtres se rendirent dans une paroisse voisine en laissant aux confrères leur église; mais il ne fut pas facile de trouver une maison. Celle-ci était presque insupportable, à cause du bruit de la mer et aussi de la grande chaleur provenant des fours qui se trouvaient dessous: on y cuisait tout le temps le pain et il y avait toujours du feu. De plus, la maison menaçait ruine. On fit donc savoir sérieusement au protecteur du collège qu'il fallait chercher quelqu'autre maison. On devait veiller au logement des Nôtres et aussi à la commodité des classes et de l'église.

324. La cité avait jusqu'alors mis à la disposition du collège le monastère Saint-Syr avec l'église, mais le cardinal de Ferrare fit savoir qu'il ne voulait absolument pas laisser aux futurs abbés cette mauvaise situation, à savoir de trouver cette maison affectée à un autre usage. Les Gênois ne purent trouver facilement une maison et ne s'en mirent guère en peine, car il était difficile de trouver un emplacement dans un quartier accessible de la ville, et l'on était préoccupé et fort soucieux par le danger imminent de la flotte turque. Cependant, quand le Père Nadal arriva deRome, il fut d'avis qu'on ne devait absolument pas rester là, à cause du danger d'écroulement: les Nôtres se trouvaient dans une situation critique, car ils ressentaient des difficultés, non seulement à se loger, mais aussi à subvenir aux nécessités de leur subsistance.

325. Lorsque le Père Jacques Laynez était présent, beaucoup de gens avaient promis d'assurer une aide, mais lui parti, ils l'avaient retirée et elle incombait à quelques citadins. Comme ils n'avaient pas obtenu au cours de l'année l'homme aussi remarquable en doctrine qu'ils souhaitaient, leur dévouement se refroidit. Le poids des dépenses paraissait lourd aux quelques amis qui fournissaient le nécessaire, en le prélevant sur leur patrimoine, d'autant qu'ils avaient à pourvoir de viatique ceux qui partaient et procuraient des subsides indispensables aux malades.

326. On apprit que Don Nicolas Sauli insistait auprès des parents de quelques élèves qui venaient dans nos classes, pour qu'ils contribuent en quelque manière à faire vivre le collège, et que cela donnait occasion de murmurer. On disait en effet que les Nôtres n'acceptaient pas de rétribution pour l'enseignement de la jeunesse mais qu'ils demandaient par d'autres personnes des secours aux parents d'élèves. C'est à juste titre qu'il était désagréable aux Nôtres que fût donné ce motif de mauvaise renommée, alors que l'on demandait juste ce qui était nécessaire, et dela manière que nous avons dite. C'est

pourquoi ils appliquèrent les remèdes qu'ils purent.

327. Lorsque le Père Nadal se trouvait à Gênes au mois de septembre, avant d'aller à Rome, il ne voyait que deux manières de fonder le collège: la première était que la cité de Gênes écrivît au Pape pour obtenir le bénéfice de Saint-Syr; il écrirait lui-même une lettre à l'archevêque de Gênes, qui était au service du Pape. Il porta lui-même ces lettres à Rome, mais elles n'eurent pas le résultat attendu. La seconde manière c'était que le collège appartenant à la famille des Sauli nous fût cédé. Il n'y avait à cela aucune difficulté qui lui parût insurmontable.

328. Entre temps, pendant ces tractations, Don Nicolas Sauli voulut transférer pendant cet été le collège dans la propriété de Charignani où se trouvait le collège de cette famille et cela, même s'il fallait retourner en hiver à l'endroit que les Nôtres occupaient jusqu'à présent. Cette mesure ne paraissait pas opportune: les classes auraient été en grande partie supprimées et on n'aurait pu venir si nombreux se confesser et communier, car cette partie de la ville, appelée Charignani, est située très loin des quartiers habités.

329. Lorsque le Père Nadal, venant de Rome, fut arrivé à Gênes pour la deuxième fois, au mois de novembre, Don Vincent Sauli était déjà mort. C'était le père de l'archevêque de Gênes, qui n'avait pas consenti à fonder notre collège. C'est ainsi que Don Etienne Sauli, le plus ancien de la famille (or c'était entre les mains du plus ancien que le testateur Bendinello Sauli avait laissé tous les droits lorsqu'il ordonna jadis l'établissement de ce collège), non seulement se montrait favorable à la fondation de notre collège, mais voulut y ajouter trois cents autres pièces d'or de revenu annuel. Entre temps, pendant que ces affaires se traitaient avec les autres membres de la famille Sauli, les architectes inspectèrent de nouveau notre maison et déclarèrent qu'en l'étayant de quelques poutres il n'y avait pas danger imminent d'écroulement.

330. Le Père Nadal traitait donc au sujet du collège de Charignani, avec Don Nicolas et Don Etienne Sauli, et ils paraissaient d'accord pour ajouter ce revenu d'Etienne dont nous avons parlé et d'accepter les 700 ducats annuels de revenus, provenant de la dotation de Charignani. Cela ferait ainsi mille pièces d'or de revenu annuel.

331. Pour que les Nôtres en leur collège aient la prébende des douze chapelains qui devaient vivre là selon l'intention du fondateur, les Sauli donneraient aux Nôtres la maison et les locaux scolaires. Notre collège pouvait dès lors, semblait-il, commencer, avec quatre mille ducats de la dite fondation qui permettraient d'acheter les revenus de Bologne; et les trois cents pièces d'or de Don Etienne étant aussitôt assignées, le collège pourrait attendre un peu, jusqu'à ce que, provenant des revenus placés au Mont Saint-Georges, la fondation atteigne progressivement mille pièces d'or de revenu annuel. Et pour cela, les susdits amis désiraient que fût envoyé un Bref Apostolique exhortatoire à la famille des Sauli, car trois des quatre chefs de famille étaient d'accord et on espérait que le quatrième pourrait être acquis facilement. Le Père Nadal laissa les affaires du collège de Gênes dans cet état quand il partit pour l'Espagne, au début de l'année suivante.

332. On apprit que le groupe était arrivé en Espagne après quatre oucinq jours d'une traversée heureuse et très courte. Elle compensait la longue attente.

Voilà ce que nous avions à dire, pour le moment, sur le collège de Gênes.

333. Le Père François Palmio fut Recteur du collège de Bologne cette année, ainsi que les années suivantes. Le niveau des études qui semblait avoir baissé un peu, fut relevé grâce à maître François Scipion ou Bordon, et à maître Sébastien, chacun des autres professeurs s'efforçant pour sa part de s'acquitter de sa tâche le mieux possible. Pour ce qui regarde la conduite, ils prenaient soin de former à la vertu et au respect de Dieu les élèves qui leur étaient confiés, leur proposant pour cela des livres adaptés. De plus, les jours de fête, ils expliquaient aux plus avancés le Nouveau Testament en grec, et aux moins érudits Michel Guarini faisait de même, mais en langage vulgaire. En commentant les auteurs anciens, si quelque chose paraissait utile pour instruire les enfants et les stimuler à la vertu, on en faisait une étude plus détaillée. Au début et à la fin des classes, avant de sortir, il y avait de courtes prières ou des chants pour les disposer à la piété: on les disait ou chantait ensemble;le samedi on expliquait le catéchisme et tous les jours un passage de ce petit livre était inculqué aux enfants.

334. Au début de l'année, le jour même de l'Epiphanie, les élèves donnèrent une églogue, composée par maître Sébastien, avec quelques discours et des pièces de vers. La séance fut si réussie que l'auditoire en ressentit non seulement de la consolation, mais encore de l'admiration, et lorsqu'un garçon d'environ onze ans eut fait avec grande vigueur et beaucoup de grâce un discours sur l'Enfant Jésus, il fit couler bien des larmes de joie. Beaucoup de nobles qui l'avaient entendu obtinrent que la même séance fût redonnée le lendemain, et il y eut grande affluence de nobles, chanoines et autres personnes de grande autorité et science. Ils en éprouvèrent une telle satisfaction que la nouvelle du succès se répandit à travers la ville et que bon nombre de nobles décidèrent d'envoyer leurs fils au collège. Ils disaient que nos maîtres n'étaient pas seulement pieux, mais qu'ils étaient aussi de bons poètes et des orateurs, utilisant les ressources et les connaissances humaines pour former à la vertu la jeunesse de ce pays, et glorifier le Christ. Détournés d'autres séductions par ces belles activités, les enfants venaient avec plaisir dans nos classes où ils apprenaient en même temps les mystères du Christ et la poésie. Formés par maître Sébastien, ils faisaient des progrès dans cet art de la poésie et l'admiration en était d'autant plus grande à Bologne qu'il s'y trouvait fort peu de gens doués en cet art.

335. A la fête de la Pentecôte, deux élèves firent deux discours, l'un en grec et l'autre en latin. D'autres élèves représentèrent ensuite l'Ascension au ciel du Christ notre Seigneur, la venue du Saint Esprit sur les disciples, la diversité des langues et la dispersion des apôtres dans toutes les parties du monde. Ces mystères de notre salut, exprimés en vers par maître Sébastien, furent si joliment joués par les élèves qu'ils remplissaient de joie des hommes graves et doctes ainsi que beaucoup d'autres assistants, et faisaient couler bien des larmes. Ces auditeurs déclaraient qu'ils n'avaient jamais vu ni entendu chose pareille, et cependant il y avait parmi eux des docteurs, des professeurs d'Humanités, ainsi que nombre de prêtres et de moines qui ne cessaient de faire connaître avec force louanges ce qu'ils avaient vu.

336. Aux fêtes de Noël, en présence de nombreux auditeurs, un enfant de famille patricienne déclama un discours sur la naissance du Christ, avec une si grande dignité qu'il fit l'admiration de tous et que même les plus doctes en furent émus jusqu'aux larmes. A ce discours succédèrent le recensement de l'Empereur Auguste, la Naissance du Christ, l'adoration des Bergers, l'arrivée des Rois à Jérusalem, l'adoration de l'Enfant Jésus. C'est le même auteur qui

avait mis en vers tous ces évènements et les sceptiques éprouvèrent une grande consolation spirituelle. Il y eut une telle affluence d'auteurs qu'il fallut placer aux portes des soldats de la garde de Bologne, pour empêcher d'entrer ceux qui n'étaient pas instruits. Il fut nécessaire de jouer trois fois la même pièce à laquelle assistèrent le Recteur de l'Université, bon nombre de professeurs de toutes les facultés, et beaucoup de sénateurs, chanoines et autres hommes érudits. A la troisième séance, il y eut un auditoire attentif de prêtres et de moines de tous les ordres. Ils furent si charmés par les pieux et doctes exercices qu'ils promettaient d'en faire partout l'éloge.

337. Grâce à de tels exercices, le renom de notre collège augmenta beaucoup cette année, et ceux qui se moquaient d'abord de cette éducation se mirent à l'apprécier et à en faire l'éloge. Quant aux enfants, ils progressaient beaucoup en lettres, mais aussi au point de vue religieux; ils s'acquittaient de leur devoir et ne manquaient pas l'explication de la doctrine chrétienne ni celle de l'Evangile, faite par le Recteur du collège, les jours de fête.

338. Quant à l'administration des sacrements, la moisson spirituelle augmenta avec le jubilé accordé au début de l'année, pour le retour de l'Angleterre, et en été avec le nouveau jubilé concédé par Paul IV. Du reste, la fréquentation était importante dans notre église Sainte-Lucie, non seulement les jours de solennités, mais encore tous les dimanches et jours de fête; chaque mois, la présence de personnages de la noblesse se faisait plus nombreuse; le monde des gens instruits était important, et il augmentait en même temps que celui des gens du peuple.

339. Le Père François Palmio prêchait avec le succès habituel dans notre église, et en de nombreux couvents de femmes. Il se rendait tous les jours dans trois ou quatre couvents, instruisait les religieuses, les exhortait à suivre parfaitement les observances dont elles s'écartaient grandement. Par suite de ses fatigues, le Père François tomba malade puis fit une rechute, mais grâce à Dieu, il se remit. Au cours de l'année, il expliquait dans notre église l'Evangile de Saint Mathieu à une grande foule d'hommes et de femmes. Ce commentaire débuta à la Toussaint. Aidé pour quelques sermons par le Père François Brunelli il se mit encore, à la demande de l'évêque, à expliquer la Somme théologique de Saint Antonin, dans l'église de Saint Pierre. Il avait pour auditeurs les prêtres de Bologne.

340. Les Nôtres ne s'en exerçaient pas moins à la maison à résoudre des cas de conscience et à débattre de morale. Pendant le repas du soir, l'un des prêtres faisait d'abord un exposé, chacun passant à tour de rôle, et l'on discutait ensuite sur les cas.

341. L'évêque de Bologne faisait beaucoup appel aux services du Père François Palmio, et dans des affaires de très grande importance il l'avait non seulement pour conseiller, mais aussi comme son bras droit pour l'exécution. Au début de l'année, il fallut que le Père visite l'évêché, et il eut grandement l'occasion de souffrir de l'ignorance et des moeurs corrompues des pasteurs comme des brebis. Il appliquait avec soin le remède qu'il pouvait, exhortant les uns, dirigeant les autres, indiquant à certains une règle de bonne conduite et de progrès, veillant à écarter de leur office les impies et les criminels, ou même à les dénoncer. Il faisait de nombreux discours pour détourner tout le monde des vices et des égarements, s'efforçant de les ramener à une vie digne de chrétiens. Il veillait aussi à tout ce qui regardait les endroits où se conservait la Sainte Eucharistie, ainsi que la décence du culte divin et des cérémonies. Il se préoccupait de faire restaurer les églises en ruine et à rendre aux églises malpropres la bienséance convenable et la dignité.

342. Au retour de son périple dans le diocèse, il dut accompagner l'évêque qui alla personnellement visiter les villages et bourgs proches de la ville. Il l'assista utilement en cette revue du troupeau du Seigneur ainsi que des pasteurs; il prêchait au peuple en présence de l'évêque, et il dépassa largement son attente. Il partit une seconde fois cette année pour visiter le diocèse, à la demande de l'évêque. Celui-ci avait beaucoup apprécié son attention dans les paroisses, à bien connaître les curés et à vérifier l'état des lieux sacrés. Il trouva des églises non seulement sales, manquant d'ornements décents pour le culte, mais aussi des églises profanées et en ruine. Dans de nombreux sanctuaires, la Sainte Eucharistie n'était plus gardée. Il prit donc soin de porter remède à tous ces maux, soit pour faire construire des églises, soit pour les munir des objets nécessaires.

343. Un grand nombre de prêtres se convertirent, grâce à son aide et à ses conseils, passant des fautes les plus graves à une piété fervente. Quant aux autres, ils promirent de revenir sur le bon chemin. Quelques-uns furent si touchés qu'en célébrant le Saint Sacrifice ils versèrent beaucoup de larmes et demandèrent humblement pardon à leurs paroissiens d'avoir mal rempli leur charge.

344. Après avoir recherché les causes de ces moeurs très dépravées et la manière de réformer le clergé, il fit son rapport à l'évêque, lui soumettant quelques avis et instructions pour la réforme des prêtres. L'évêque approuva tout avec enthousiasme. Pour faire observer de telles instructions, on nomma de nombreux "vicaires" dans tout le diocèse. A chacun d'eux était confié un certain nombre de prêtres dont il aurait la charge, qu'il formerait et dont il blâmerait les défauts. Deux fois par mois, chacun de ces "préposés" devait réunir les siens et leur apprendre ce qui regardait leur office.

345. Voici la manière dont le Père procéda pour faire connaître ces prescriptions. Il choisit six ou sept lieux plus fréquentés dans le diocèse, ordonnant d'y faire rassembler l'ensemble des prêtres, chacun auant son point de présence bien déterminé. Tous ayant bien célébré la messe, les portes de l'église étant fermées et les prêtres étant seuls présents, il leur faisait un discours relatif à leur charge, et le Seigneur donnait une telle force à sa parole qu'on les voyait pleurer pendant la prédication et ils venaient ensuite en larmes recevoir son aide. Le Père voulut savoir quelle formule d'absolution chacun utilisait, pour que l'évêque comprenne quels bergers dirigeaient son troupeau. La plupart d'entre eux ne connaissaient aucune formule d'absolution. Quelques-uns employaient des mots imaginaires au lieu de la sainte absolution. Il se trouva un curé qui, pendant quarante ans, n'avait jamais appris la formule de l'absolution, et pourtant il expédiait et absolvait sans aucun discernement tous les cas de conscience, même ceux réservés à l'évêque ou au Souverain Pontife.. Il y avait aussi quelques prêtres, animés de bons sentiments, ayant de l'autorité sur leur peuple au point de passer pour théologiens, qui ignoraient cependant la formule de l'absolution.

346. Comme les brebis suivaient l'enseignement et l'exemple des bergers, on en trouvait un très grand nombre à blasphémer, à pratiquer les jeux de hasard, l'adultère, l'usure et bien plus il y avait des hérétiques. Quelques-uns n'avaient pas du tout confessé leurs péchés depuis dix ou vingt ans, ni reçu l'Eucharistie, mais la grâce divine les éclaira si bien qu'après une confession salutaire et la communion, ils changèrent de vie. Ceux qui furent touchés par les sermons et les exhortations privées du Père François Palmio rentrèrent en eux-mêmes. De nombreux concubinaires laissèrent leurs compagnes. Parce que les gens avaient l'habitude de boire, de jouer, de danser et de faire d'autres actes honteux, le jour de la dédicace des églises, le Père François voulut voir cela et assister à des solennités dece genre. Il put ainsi supprimer soit par des sermons, soit en recourant à l'autorité de l'évêque tout ce qui n'était pas honnête, comme les danses, les jeux et autres choses

de ce genre.

347. A Bologne, parmi ceux qui firent des progrès grâce à la réception fréquente des sacrements, il y eut un citadin estimé et riche. Formé par les Exercices Spirituels, il résolut de se retirer des choses extérieures et des affaires du monde et de s'adonner tout entier aux devoirs de la piété. D'autres, grands pécheurs, furent retirés de la fange du péché dans laquelle ils étaient plongés depuis de nombreuses années et changèrent de vie. Un jeune Israélite fut instruit dans la doctrine chrétienne; il aspirait non seulement au baptême, mais encore à entrer dans notre Compagnie, pendant les mois où il était préparé dans notre maison.

348. Le Père Jean-Augustin de Riva, en plus des confessions entendues dans notre église, s'occupait à visiter et consoler les pauvres, à l'hôpital et dans les prisons.

349. Les religieuses de nombreux couvents désiraient faire au Père François Palmio une confession générale de toute leur vie passée, prêtes -pour ce qui dépendait d'elles- à l'observance de leur Institut. La pauvreté n'était pas observée parfaitement dans les couvents eux-mêmes, et malgré les prédications du Père François, et bien que beaucoup de ces religieuses en eussent remords et désir de changer de vie, elles n'arrivaient jamais à cette réforme qu'elles souhaitaient. Le Père n'abandonna cependant pas complètement cet Institut parce que cette oeuvre était très chère à beaucoup de personnes, et en particulier à l'évêque lui-même. Il en espérait un jour un résultat plus abondant et plus général.

350. A ce moment, au début de mars, le Père Laynez, Provincial, et le Père Nadal, qui partaient en Germanie avec le Cardinal Morone, aidèrent considérablement les affaires des Nôtres de Bologne, bien qu'ils n'eussent pas séjourné deux jours entiers et que le Légat leur eût pris une bonne partie du temps, en entretenant avec eux des questions de grande importance qui devaient être traitées à la Diète.

351. Le Père François Palmio envoya les témoignages très importants de l'évêque de Bologne et du Vice-Légat. A cause du décret de Paris, ces témoignages étaient sollicités dans les lieux où se trouvaient des collèges. Tous les Ordres pensaient vraiment du bien de notre Compagnie, à cause des Exercices Spirituels dont nous avons parlé et du regain d'estime que le collège avait procuré. Celui-ci n'avait que quatre-vingts élèves, mais ils étaient plus distingués et plus studieux; l'on était difficile dans le choix et l'admission; bien plus, on allégeait le collège de ceux qui se montraient peu capables de faire des études littéraires.

352. Dans l'octave de la Pentecôte, le Père François fit un discours ou sermon en latin, en présence de l'évêque et du clergé. Il y faisait le bilan de son activité et pouvait à peine cacher à l'évêque le grand nombre de ceux qu'il avait séparés de leurs concubines; de bien des manières il s'était efforcé de leur rendre service.

353. Je n'écrirai rien de spécial à propos des nombreuses réconciliations qu'il prit soin de réaliser.

354. Cette année, entra dans la Compagnie à Bologne un Sarde, Georges Passio, ou plutôt comme il l'avoue au Père Augustin de Riva, il tourna son coeur vers la Compagnie, car c'est à Rome qu'il fut ensuite admis.

355. Un Flamand inculte et miséreux demandait à être admis dans la Compagnie. Pris de compassion, le Père François palmio l'engagea pour aider le cuisinier; comme il se montrait énergique et habile, porté à la dévotion et à la piété, on lui fit une confiance excessive. Non seulement on lui donna de bons

vêtements d'hiver (car c'était la saison) mais on le laissait seul à la maison, pendant que les uns étaient pris à l'église et les autres par différentes occupations. Le Recteur avait laissé les clefs du coffret où il mettait l'argent, cachées à l'intérieur d'un livre. Pendant qu'il fait le lit du Père, notre Flamand, après avoir tout fouillé, trouve les clefs et dans le coffret ouvert découvre la bourse avec tout le trésor du Recteur, qui ne dépassait cependant pas huit ou neuf pièces d'or; mais le gaillard ne laissa même pas une obole; s'emparant encore des chaussures qui lui paraissaient bonnes, il partit. Deux des Nôtres se lancèrent vainement à sa poursuite, car il s'était détourné du chemin. On apprit ainsi à nos dépens comment se fier à des inconnus.

356. Pour répondre aux désirs de l'évêque, le Père Augustin, dont on a parlé, avait commencé à expliquer publiquement les cas de conscience, dans une église assez vaste, mais comme il ne pouvait poursuivre ce travail, il fallut que le Recteur se chargeât encore de cela.

357. Les Exercices Spirituels furent donnés avec fruit à beaucoup de personnes de l'un et l'autre sexe.

358. Au début de l'année, il fut sérieusement question de déplacer le collège dans l'église Saint André. A Rome, l'affectation de ce bénéfice à l'usage du collège fut accordée par Jules III, et la supplique fut signée par lui. Et il s'agissait de faire expédier des Lettres Apostoliques; cela se faisait cependant aux frais de la cathédrale, auxquels les revenus de l'église étaient appliqués avec les charges; mais l'église et la maison passaient à l'usage du collège. Les Nôtres voulurent visiter une maison proche de l'église Saint-André. Elle leur plut beaucoup car elle comptait vingt-deux chambres ou salles et autres lieux susceptibles de faire des classes, et une sacristie qui serait jointe à l'église. Elle avait aussi un jardin, et de plus elle se trouvait en pleine ville et dans le quartier résidentiel. La maison était évaluée à onze cents pièces d'or, payables par les Nôtres en cinq ans. Aussi les Nôtres s'apprêtèrent-ils à y emménager au mois de mai.

359. Quant à l'emplacement où vivaient les Nôtres, près de l'église Sainte-Lucie, il s'agissait de l'abandonner complètement. Cependant certains amis, comme Don Jérôme Cassalini, Recteur de l'église Sainte-Lucie, et Dames Violante Gozzadini, Margarita Gilia et Fantuccia, ayant écrit au Père Ignace, demandaient avec instance d'y laisser au moins deux des Nôtres, ce qui paraissait difficile, tant à cause du manque d'ouvriers que pour d'autres raisons. Ces faits se passaient au mois de mars.

360. Entre temps, meurt le Pape Jules III, avant que cette acquisition ne se réalise et que les Nôtres déménagent à Saint-André. Certaines personnes se mirent à créer des difficultés aux Nôtres. Comme nos affaires n'avançaient pas vite au temps de Paul IV, le Père Nadal, revenant de Germanie et faisant office de Commissaire, jugea bon d'abandonner l'affaire de Saint-André et de laisser les Nôtres à Sainte-Lucie, afin de ne pas s'attarder dans des procès interminables. Cela parut bon au Père Ignace, à condition que des voisins offrent librement d'acheter les maisons que les Nôtres occupaient pour leur logement et la commodité des classes.

361. Le Père Nadal décida que l'on devait acheter une autre maison contiguë, pour avoir un logement plus commode. Il décida de ne rien faire construire de neuf mais seulement d'installer des classes dans la partie inférieure de ces bâtiments. Mais quand on se mit à l'oeuvre, voici que les murs vétustes et même le toit furent si ébranlés qu'il fallut absolument se résoudre à construire. L'architecte fut appelé. On agrandit l'emplacement de la maison, le réfectoire avec la cuisine et les classes, qui furent tout à fait séparées du logement de notre maison. Le Père François eut besoin de sept cents pièces d'or, en partie pour acheter cette nouvelle petite maison qui revint à deux

cents pièces, et pour construire et installer le reste. Il trouva tout de suite quatre cents pièces; l'évêque de Bologne en fournit cent, et Don Thomas Lilius, qui deviendra évêque de Sora, en donna autant; d'autres amis apportèrent deux cents pièces. Quant au reste, le Père François Palmio espérait pouvoir le trouver peu à peu.

Tels furent les évènements du collège de Bologne.

LE COLLEGE DE FERRARE

362. Au début de l'année, il y avait à Ferrare seize des Nôtres, avec le Père Jean Pelletier comme Recteur. Le premier jour de l'année, en effet, un prêtre d'une trentaine d'années, U.J. Doctuer, originaire d'Ancône et doué de qualités remarquables, vint chez nous dans l'intention de se consacrer pour toujours à la Compagnie, et tout en commençant les Exercices Spirituels. Un autre prêtre s'était donné à la Compagnie à Argenta. Trois ou quatre jeunes gens de talent, animés du même désir, attendaient la réponse du Père Ignace. Une partie d'entre eux avaient été gagnés au Christ notre Seigneur par le Père André Boninsegna. Quand le Père Ignace jugea qu'il fallait accueillir ces jeunes gens (entre autres, Gabriel Bisciola et son frère Lelius) ailleurs qu'à Rome, et qu'on ne devait pas les y envoyer, cela fut très mal pris par chacun des deux Pères Pelletier et Boninsegna, car ces petits collèges n'étaient pas faits pour entretenir les candidats et pour les mettre à l'épreuve. Le Père Ignace décida finalement qu'ils iraient à Rome. Le Père Pelletier exprima toutefois le désir de garder le prêtre d'Ancône, car il lui serait très utile.

363. Un prêtre déjà, assez âgé, s'appelant Sanctus, fut admis. Il avait été chargé de jeunes orphelines. Il y eut aussi un docteur en médecine, Vincent Caprilis, homme très bon et pieux, mais cassé par l'âge, qui désirait se donner tout entier à la Compagnie; il s'y était même déjà voué. Mais son âge ne paraissant pas compatible avec la vie d'un ordre religieux, il dut se contenter du mérite de sa bonne intention et rendre service à la Compagnie, autant qu'il le pouvait comme médecin, dans l'exercice de son art.

364. Le Père Jean Pelletier fut demandé au début de l'année pour prêcher dans la cathédrale de Ferrare, jusqu'au Carême, car un prédicateur allait venir à ce moment (mais on ne s'attendait pas à pouvoir le garder, comme on le souhaitait). Il se mit donc à prêcher, le jour même de l'Epiphanie. Lorsqu'il eut parlé de la recherche du Christ, desa découverte, de l'adoration et des présents à lui offrir, il plut au-delà de toute attente à un auditoire de presque deux mille personnes. Le Vicaire voulut encore le faire prêcher le jour de Saint Christophe et lui faire promulguer la grâce du jubilé. Comme le Père avait mis tout son espoir dans le Seigneur, il fut si bien aidé par lui que son auditoire augmenta, disait-on, jusqu'à trois mille personnes.

365. Les Nôtres de Modène étant inquiétés par certains, le Père Pelletier leur trouva un protecteur, au nom du duc de Ferrare, à savoir le Comte Hercule Rangone. On put ainsi mieux faire face aux ennuis causés par bien des gens.

366. Le Père Pelletier était très occupé. En plus du collège de Ferrare, il devait également veiller sur les collèges de Modène et d'Argenta dnt il était surintendant, par ordre du Père Ignace. Il était aussi fort pris au pa-

lais de la Duchesse. Mais aucune tâche ne lui était sans doute plus pénible que de réciter l'office avec Don Louis, évêque de Ferrare. Il était appelé par lui à n'importe quelle heure; il lui arrivait d'être convoqué peu avant d'avoir à prêcher dans la cathédrale et il devait se rendre de chez lui à la chaire. Pour que l'on comprenne plus clairement l'assistance de Dieu dans ces prédications, surtout en ce temps de Carême, alors que tout était selon la coutume plein de masques à Ferrare, disons que le Père blâmait vigoureusement les vices et réfutait les hérésies, en privé et en public, devant son auditoire, et cela non sans fruits et bien plus, avec un succès considérable. De très nombreuses personnes se repentirent et lui apportèrent des livres hérétiques; un immense bûcher fut allumé pour les brûler. Une de ces personnes apporta soixante volumes,qui contenaient chacun de nombreux écrits, et de plusieurs auteurs.

367. Un jeune Français, entre autres, qui avait été corrompu à Genève, se repentit avec grande contrition et désirait même se donner à notre Compagnie. Comme il savait très bien huit langues, qu'il avait séjourné en plusieurs pays, qu'il ne subsistait dans son esprit aucun reste d'hérésie et qu'il n'avait nulle part été condamné ni noté d'infâmie, on ne mit pas d'obstacle pour cela à son entrée dans la Compagnie.

368. Le Père Pelletier pensait faire une prédication quotidienne en Carême dans notre église, mais cela n'avait pas été la coutume jusqu'alors. Il estima donc ne pas devoir le faire sans avoir consulté le Père Ignace. A cause de ses nombreuses occupations cette année, il parut bon pour le moment de ne rien changer aux habitudes. Quelques autres prêchèrent également par obéissance dans notre église et s'acquittèrent avec succès de cette charge. Le Père Pelletier continua cette année le commentaire de Saint-Paul, d'où résultaient pour ses auditeurs une grande consolation et beaucoup de fruits spirituels. Ce commentaire fut interrompu au temps des plus fortes chaleurs mais on les reprit lorsqu'elles furent passées. Le matin des jours de fête, le même Père prêcha très souvent.

369. Quant aux confessions, j'en parlerai en peu de mots. Grâce aux Nôtres, de nombreuses personnes furent détournées de très graves forfaits. Aux premiers mois de l'année, une femme renonça aux péchés publics dans lesquels elle avait vécu et entra dans l'Ordre des converties; une autre décida d'y entrer sans tarder. Parmi ceux qui faisaient appel à notre ministère dans les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, beaucoup de l'un et l'autre sexes aspiraient à entrer en religion. De plus, certains d'entre eux s'efforçaient de retirer les autres de leurs péchés et de les amener à la confession.

370. Remarquable fut l'énergie de cette jeune fille que quelqu'un avait essayé de séduire par des supplications, des cadeaux et des promesses, mais sans succès. Il poussa alors une femme de mauvaise vie à lui préparer un accès auprès de la jeune fille, mais celle-ci qui cherchait très souvent la force dans les sacrements, résista aux conseils pervers et aux ruses du démon; bien plus, elle amena la servante du démon à l'obéissance du Christ. Cette dernière s'approcha aussi de la confession; alors qu'elle s'efforçait de prendre dans ses filets, c'est elle-même qui fut bien prise et ramenée au service du Christ.

371. On venait au collège en toutes sortes d'occasions. C'étaient des maçons pour construire quelque chose, des pauvres pour demander l'aumône ou d'autres encore pour autre chose, mais presque personne ne se retirait sans être amené à se confesser.

372. Trompé par de fausses imaginations de démons et d'autres idées erronnées, quelqu'un ne s'était jamais de toute sa vie confessé avec pleine sincérité, mais Dieu aidant, il se mit en règle avec sa conscience.

373. La Duchesse elle-même se confessa à la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, et reçut la force du sacrement de la Sainte Eucharistie. Les filles de la Duchesse se confessèrent au Père Pelletier et le lendemain, celui-ci leur donna la sainte communion ainsi qu'à leur frère, Don Louis, à la soeur du duc Hercule et à ses suivantes. Il leur prêcha au monastère des religieuses dont nous avons parlé l'an dernier. Comme c'était le temps de grâce du jubilé, il eut une bonne occasion de parler des indulgences.

374. Quatre prêtres ne pouvaient suffire à récolter la moisson des confessions. Parmi d'autres arrivaient chez les Nôtres des gens que leurs propres pasteurs ne voulaient pas entendre; un noble était sorti du vrai chemin de la foi catholique et tombé en même temps dans l'hérésie et, comme il arrive, dans les autres vices; il alla trouver le Père Pelletier et lui demanda l'absolution de ses péchés. Comme le Recteur désirait grandement son salut, il le renvoya chez lui, plein d'une si grande consolation et joie spirituelle qu'il était facile de voir transparaître en lui la puissance de la grâce divine; il prit la ferme résolution de passer toute sa vie sous l'étendard de la sainte Eglise romaine. Il apporta au Père, pour les brûler, de très nombreux livres, très bien reliés, mais pestilentiels par les hérésies qu'ils contenaient. On remarqua que certains de ces volumes, enflammés presque toute une heure, avaient l'air de ne pas brûler; quelques personnes s'imaginèrent que cet esprit mauvais qui avait poussé ces docteurs à les composer, s'y trouvait caché; mais finalement, tout fut brûlé. Plusieurs femmes qui avaient également souffert de très nombreuses années de la même maladie, furent rendues à l'Eglise par le sacrement de la confession. L'une d'elles, égarée depuis huit ans hors du bercail du Christ, se mit à la confession fréquente avec une grande consolation spirituelle.

375. Il y eut quelques-uns de ces pénitents qui étaient restés éloignés de ce sacrement, de très longues années. Parmi eux, un jeune homme renvoya de chez lui celle qui était sa concubine depuis trois ans. Et une femme cessa de vivre et d'habiter avec celui qui avait été son complice pendant sept ans. Beaucoup furent détournés des superstitions; ils portaient au cou des amulettes écrites pour se protéger contre les armes des ennemis et ne craignaient pas les blessures du démon. Une mère avait entraîné sa propre fille dans une existence honteuse pareille à la sienne, mais elle fut amenée à se repentir, et résistant avec constance à diverses sollicitations, se soucia de ramener sa fille à un état de vie honnête.

376. Au palais, de très nombreuses personnes furent pardonnées et réconfortées par ces sacrements, mais il faut signaler le cas de deux soeurs. C'étaient des jumelles. Elles s'aimaient tellement qu'elles semblaient avoir les mêmes désirs et les mêmes aversions. L'une ne refusait pas la mort si c'était la volonté de sa soeur; bien plus, elle ne refusait pas de tuer l'autre de sa main, au cas où elle lui demanderait. Le diable envoûta tellement ces ignorantes que l'une d'elles (avec le consentement de sa soeur) se pendit dans le cellier. Après être restée pendue presque deux heures, elle fut trouvée par des domestiques, et détachée, alors qu'elle était déjà défigurée, le sang s'étant porté au visage et corrompu. Libérée de sa corde, elle se mit à revivre. Mais peu après, la soeur demanda à celle qui s'était pendue de la poignarder, car elle voulait elle aussi se donner la mort. Elle ne voulut donc pas refuser ce qui était demandé, et frappa grièvement la poitrine de sa soeur de trois coups, sans toutefois la tuer, l'amour de sa soeur l'en ayant peut-être empêchée. Ces deux femmes furent donc conduites à l'un des Nôtres, elles se confessèrent à lui, elles apprirent à fuir les ruses du démon et elles menèrent par la suite une vie très pure, avec un grand désir de servir Dieu.

377. Deux Juifs furent instruits dans la doctrine chrétienne par les Nôtres, pendant un certain nombre de jours. L'un fut baptisé et se mit à fréquenter les saints sacrements, après son baptême. L'autre, ayant besoin d'une plus grande préparation, ne fut pas encore admis au baptême.

378. Quelques parents d'élèves de notre collège, tandis qu'ils recommandaient leurs fils aux professeurs, furent avertis par eux d'avoir à purifier leur conscience, et ils s'approchaient souvent de la confession et y amenaient leurs épouses et les gens de leur maison. Parmi ceux qui fréquentaient les sacrements, certains se dépouillèrent de leurs biens terrestres et prirent le joug du Christ en religion. Certaines femmes se proposèrent de suivre leurs traces.

379. Quelques-uns des Nôtres, en dépit de leur mauvaise santé, étaient poussés par leur charité et se rendaient dans les hôpitaux et les maisons de gens malades, non seulement pour entendre les confessions mais pour veiller les mourants, des nuits entières.

380. Je ne passerai pas sous silence la simplicité d'une femme qui, devant le prix élevé des denrées, n'avait de pain ni pour elle, ni pour sa fille qui vivait chez elle. Elle demanda à son confesseur ce qu'elle devait faire. Il l'exhorta à mettre son espoir dans le Seigneur et à embrasser la pauvreté. Comprenant qu'il fallait s'exercer à la confiance et à l'espérance, et non à s'employer à chercher de la nourriture, s'épuisant de faim, elle et sa fille, jusqu'au moment où elle comprit que ce n'était pas diminuer la grande confiance en Dieu à laquelle son confesseur l'avait à juste titre exhortée, que de chercher de quelle façon honnête elle pourrait se procurer le nécessaire par son travail et son ingéniosité.

381. Le Père Pelletier fut bien encouragé quand il vit le succès de sa prédication au temps du Carême, mais il lui était très pénible de devoir se rendre, avec peu de résultat, chez Don Louis, l'évêque, pour dire l'office. Ce dernier en était arrivé à se demander s'il devait embrasser l'état ecclésiastique ou l'état séculier; enclin à s'adonner volontiers aux choses du monde, il était sans goût pour les choses spirituelles, si bien que le Père Pelletier croyait perdre le temps qu'il passait avec lui. Le Père Ignace, consulté, jugeait que le Père ne devait pas déposer cette charge sans le consentement du duc, et le duc semblait ne pas devoir y consentir; il fallut donc que le Père continue comme il le pouvait.

382. Vers la mi-février, mourut un Français, le Père Jean Niger. Comme nous l'avons dit, il avait fidèlement servi le Seigneur à Pérouse. Rappelé à Rome pour ses études, il était tombé malade et pour cette raison, il parut nécessaire de le renvoyer en France. La violence de son mal l'obligea de s'arrêter à Ferrare. Après avoir résisté quelque temps, il passa à une vie meilleure après une agonie de douze heures, à partir du début de la nuit du samedi; il avait donné aux Nôtres un spectacle tout à fait admirable; on voyait qu'il se défendait contre le démon et se tenait courageusement dans le combat, avec les mains et le visage des lutteurs, mais l'issue fut douce et paisible. Après la séparation de l'âme, le corps et le visage avaient l'air plus graves et plus beaux; et lorsqu'il fut porté à l'église pour la sépulture, tous l'admirèrent et en furent édifiés. Les Nôtres qui avaient vu son courage et sa patience, surtout dans la maladie, alors qu'il souffrait un vrai martyre, la tête ouverte avec un fer brûlant, et qui avaient assisté à cette mort si pénible, prirent la résolution de servir Dieu sérieusement, avec crainte et tremblement, et dans la sainte obéissance, apprenant pour ainsi dire par expérience ce que dit l'apôtre: "Si le juste est sauvé à grand' peine, qu'adviendra-t-il de l'impie et du pécheur?"

383. Le jour de la Purification, on frôla le scandale dans notre église. Alors que le duc de Ferrare y était entré, en compagnie de beaucoup de nobles, le Père Jean Jordanus, un Français, saisi de fureur contre ce qui se passait à Ferrare en ce temps de déguisement, surgit et voulut chasser de l'église le duc avec les autres, criant: "Dehors les masques". Heureusement, le Père Pelletier était avec le duc; c'est pourquoi, à cause du bruit de la foule et parce que le Père Pelletier conduisait le duc d'un autre côté, celui-ci n'entendit pas ou fit semblant de ne pas entendre. Malgré tout, quelques courtisans entendirent les paroles. Le Père Jordanus fut sévèrement réprimandé et promit qu'à l'avenir il ne ferait rien en dehors de l'obéissance.

384. Cinq jeunes gens, dont il a été question plus haut, furent envoyés à Rome par le Père Pelletier. Parmi eux se trouvaient Prosper Malavolta et Hercule qui fut appelé ensuite François, de Finali. A leur place, on reçut quatre étudiants venus de Rome. Le Père Pelletier envoya à Padoue le prêtre d'Argenta, mais il pensa qu'il fallait garder à Ferrare ce docteur d'Ancône, appelé François, pour faire appel à ses services, car il se montrait bon à tout. L'expérience fit pourtant voir, comme nous le dirons plus loin, qu'il vaut mieux éprouver d'abord les novices avant de les associer à nos occupations. Le Père l'envoyait même au château de la duchesse ou bien l'emmenait avec lui quand plus de cent vingt personnes reçurent la sainte communion, à l'exemple de la duchesse elle-même. Ce Français confessait aussi d'autres personnes dans notre église, des nobles pour la plupart.

385. Le Père Pelletier reçut entre temps de la mère de ce docteur François, une lettre qu'il envoya à Rome. Voici ce qu'elle contenait: elle voulait, alors qu'elle était près de mourir, que le collège d'Ancône se fît avec les biens du docteur François, qu'elle disait s'élever à six ou sept mille ducats. Il recevrait bientôt un gros héritage et il remettait tout à la Compagnie. Il se hâta de prononcer ses voeux qu'il fit le jour de Pâques, et il passa quatre mois au collège de Ferrare, en édifiant vraiment tout le monde. Il entendait les confessions avec grande ferveur et attirait vers lui une affluence considérable; il prêchait, étudiait et se montrait un vrai religieux, mais tout cela n'était qu'hypocrisie et mensonge, comme cela se révéla et la lettre simulée et tous les mensonges faits même pendant les exercices spirituels. Le Père Jean Niger, décédé peu avant, nous l'avons dit, recommandait énormément son esprit et sa dévotion. Mais, le 6 mai, lorsque le Père Pelletier se rendit chez Don Louis, évêque de Ferrare, cet escroc quitta la maison, après avoir expédié préalablement tout ce qu'il put ramasser. De Mantoue il écrivit une lettre aux Nôtres. Les capucins ayant compris qu'il cherchait à vendre au nom de la Compagnie, on dépêcha maître Ambroise Pollicinus pour rentrer en possession au moins des livres et pour faire savoir que cet individu n'était pas de la Compagnie. Mais il ne le trouva pas. Il est vraisemblable que c'était un apostat d'un ordre religieux et qu'il emportait avec lui des livres pour prêcher; il avait effectivement choisi et pris les livres se rapportant à la prédication.

386. Cette année, à Ferrare, Jean-Baptiste de Mante, un noble de Ferrare, se joignit à la Compagnie et fut par la suite envoyé en Inde et au Japon. La même année, maître Jean Tristan, qui avait perdu l'année précédente son épouse et son fils unique, décida d'entrer dans laCompagnie mais voulut remettre son arrivée à Rome à l'année suivante. Il désirait commencer d'abord la construction du collège de Modène et régler certaines de ses affaires.

387. Les Nôtres de Modène avaient du mal à trouver un emplacement pour commencer un collège. Le Père Pelletier obtint une lettre du duc de Ferrare au comte Hercule Rangone, déclarant qu'il lui serait très agréable si l'on pouvait trouver un terrain commode pour notre Compagnie. Comme le duc allait se rendre à Modène, le Père Pelletier voulut y aller également, pour inspecter

quelques lieux et en obtenir un, grâce au duc. L'église Saint Michel lui ayant beaucoup plu, il en parla au duc; celui-ci convoqua le Gouverneur de Modène et lui confia cette affaire à traiter avec le comte Hercule; si l' affaire ne marchait pas, qu'on cherche une autre solution. Il y avait en effet une autre église, celle de Saint Jean-Baptiste appartenant à l'ordre militaire de Saint Jean de Malte, et elle semblait convenir. Bien que les notables de Modène fussent peu favorables à la Compagnie, des amis, quoique peu fortunée, offrirent deux cents pièces d'or, pour commencer. Lorsque le Père Nadal, revenant d'Allemagne, se fut rendu dans ce but à Modène avec le Père Pelletier, il préféra cette église Saint Jean à l'autre église.

388. L'évêque était aussi du même avis et se montra prêt à transférer à quelqu'un d'autre les responsabilités paroissiales; cela n'eut pas été aussi facile dans d'autres églises. Le duc ne manqua pas d'écrire de nouveau au Gouverneur et à l'évêque, mais l'affaire n'aboutit pas. On trouva cependant cette année, comme on le dira, un emplacement qui convenait parfaitement, et Doña Maria del Gesso, fondatrice du collège de Ferrare, offrit cent pièces d'or pour la construction du collège de Modène.

389. Le Père Pelletier demanda au duc une partie d'une ancienne excavation pour l'échanger avec des moines et obtenir d'eux un jardin sur lequel on pourrait construire le collège. Le duc répondit qu'il se rendrait bientôt à Modène et s'efforcerait de satisafaire le désir des Nôtres. Mais bien qu'on eut demandé une longueur de quarante perches d'arpenteurs (mesure en usage sur le territoire de Ferrare et en Lombardie) ou davantage, le duc, après avoir regardé l'emplacement, en accorda seulement vingt. Malgré le projet d'échange de ce lieu avec les moines de Saint Dominique, on décida, parce que le site plaisait beaucoup aux Nôtres, d'y établir le collège, et on se mit à creuser les fondations. Au commencement, la cité de Modène n'était pas hostile, mais elle le devint ensuite et déclarait que le droit sur cette excavation lui appartenait. Dans les fondements et les fossés, on trouva une grande quantité de pierres pour la construction de l'édifice. Il y eut même quelqu'un qui se mit à remblayer les endroits creusés. Lorsque le Père Pelletier eut raconté cela au duc qui était déjà revenu à Ferrare, celui-ci le réconforta et se déclara capable d'assurer la protection de notre Compagnie et à Ferrare et à Modène. Il voulait que la faveur qu'il accordait aux Nôtres fût efficace. La cité de Modène eut beau envoyer un émissaire pour obtenir que le duc ne donne pas ce lieu à la Compagnie, celui-ci ne revint pas sur sa décision. Bien plus, Don Louis, son fils, leur écrivit d'une manière tout à fait obligeante pour demander que la cité elle-même concède un lieu contigu à celui qui avait été accordé au collège.

390. Comme les Nôtres de Ferrare étaient chargés d'une dette de quatre cents pièces d'or et que les petits collèges de Modène et d'Argenta que le Père Pelletier dirigeait en qualité de surintendant, avaient aussi besoin d'aide, Doña Maria del Gesso voulut vendreun terrain qu'elle possédait en Emilie, qu'on appelle Romagne, et qu'elle avait légué au collège de Ferrare; elle voulut aussi donner un secours aux Nôtres qui se trouvaient à Rome.

391. L'une des raisons qui l'engagèrent à vendre ce terrain, c'est qu'elle craignait à juste titre, qu'après sa mort les Nôtres obtiennent difficilement le terrain ou ses revenus, des mains de la parenté ou de la famille. Elle résolut par conséquent de convertir le prix du terrain vendu, en d'autres biens stables du collège, ce qu'elle fit.

392. Entre autres occupations, le Père Pelletier entreprit d'expliquer aux Nôtres la théologie et les cas de conscience. Il voulut que trois d'entre eux prêchent dans notre église. Parmi ceux-ci, maître Ambroise Pollicinus fut le plus apprécié et en se cond lieu, Fabricius Vignes qui dépassa grande-

ment l'attente des Nôtres et celle de la population.

393. Ce Fabricius souffrait d'une douloureuse hernie et fut mis entre les mains des médecins au mois de septembre. Ceux-ci jugèrent qu'il fallait pour le guérir, pratiquer l'ablation. Il montra une patience admirable. Il souffrait atrocement pendant l'opération et les autres soins; on l'entendait seulement prononcer à mi-voix le nom de Jésus dont il demandait le secours. Cinq médecins qui assistaient et le chirurgien lui-même étaient stupéfaits d'un tel courage et déclaraient n'avoir jamais vu une si grande patience chez un jeune homme ni chez un vieillard. Quelques jours après, la fièvre cessa et il fut déclaré hors de danger. Il se leva peu après, guéri, mais dut cependant rester tout l'hiver à la maison et presque dans sa chambre, et il ressentait parfois encore quelques douleurs.

394. La charité du Père Pelletier pour secourir le Collège Romain qui se trouvait dans une grande pénurie d'argent à la suite de fortes dépenses, se manifesta dans le fait suivant. Lorsque Maître Jean Tristan pensa appliquer au collège de Ferrare cent pièces d'or, provenant de la vente de ses biens, et lui demanda conseil, le Père Pelletier l'exhorta à les envoyer plutôt à Rome. Il écrivit donc qu'il les enverrait bientôt pour aider le Collège Romain, avec deux cents autres pièces provenant des biens du même Père.

395. Au jubilé proclamé au début de septembre, les ouvriers apostoliques de notre collège récoltèrent une abondante moisson dans l'église et au château-fort où se trouvait la duchesse. En de telles occasions, le Père Pelletier était presque retenu dans ce château-fort, non seulement pour administrer les sacrements de confession et de communion, mais aussi par les sermons qu'il faisait au couvent voisin, et les religieuses elles aussi en recevaient un secours spirituel. Le Père alla trouver le duc Hercule qui, pour je ne sais quelle raison, hésitait à recevoir la grâce du jubilé. Ce dernier, les choses ayant été mises au point avec le Père Pelletier, se rendit à son conseil et à ses avertissements et se prépara à gagner le jubilé. Pour s'adonner plus tranquillement à la dévotion, il sortit de Ferrare pour aller dans un lieu de l'évêché de Ferrare où il reçut les sacrements, avec sa cour. A la fête de Tous les Saints, la duchesse, son épouse, se confessa également et communia.

396. Comme le Père Nadal visitait ces collèges dans lesquels des correcteurs ne pouvaient être entretenus ni trouvés pour châtier les enfants dans les classes, il remarqua qu'il en résultait cet inconvénient que ceux-ci montraient peu de respect et d'obéissance à leurs maîtres. Les uns étaient punis par les autres, et cela ne plaisait nullement aux parents et ne profitait pas grandement à ceux qui étaient punis. Le Père pourtant ne voulut rien modifier et il écrivit au Père Ignace, disant que cette affaire lui semblait bien mériter réflexion.

397. Une formule ou méthode pour traiter les affaires, de façon à édifier le prochain, fut envoyée cette année par le Père Ignace à nos communautés de Ferrare et aux autres.

398. Dans le diocèse de Modène, il y a une place forte du nom de Bressello, dans laquelle se trouvait un couvent de religieuses. Au cours de sa visite du diocèse, l'évêque avait jugé que ce couvent avait grandement besoin de réforme. Il vint à Ferrare en parler au duc, et rapporta toute l'affaire au Père Pelletier. Il demandait le Père Philippe, recteur de Modène, pour quelques jours, afin de s'employer à la réforme des religieuses. Bien que le Père Pelletier lui eût donné son accord en quelque façon, parce que son aide était bien nécessaire pour Modène, il inclinait à envoyer le Père Etienne Baroëllo. Le duc, qui avait l'affaire à coeur,aurait envoyé le Père

Pelletier, si la confession de la duchesse qui allait se faire aux fêtes de la Nativité, ne l'eût empêché.

399. Le duc témoignait assurément une grande bienveillance pour les affaires de notre Compagnie. Lorsqu'il eut appris ce que le Père Pelletier lui avait rapporté au sujet du décret parisien, il écrivit une lettre à son légat auprès du Roi très chrétien, lettre à lui lire mot-à-mot. C'est ainsi que ce légat du duc avait coutume de montrer les lettres au roi. Le duc prescrivit à son secrétaire de s'informer auprès du Père Pelletier lui-même de ce qu'il fallait écrire. Dans la même lettre se trouvait entre autres choses, qu'il connaissait la Compagnie depuis de nombreuses années, qu'il avait eu parfois un de nos Pères pour confesseur, que maintenant il avait donné un confesseur de la même Compagnie à son épouse et à son fils, Evêque, qu'il avait construit trois collèges dans ses Etats, que les autres Princes d'Italie avaient la Compagnie dans leurs villes et la tenaient en grande estime, et qu'il n'avait jamais entendu dire que du bien de la Compagnie, et d'autres choses semblables.

400. Don Louis, le fils du duc, écrivit aussi au duc de Guise un témoignage analogue. Le Père Pelletier veilla à faire écrire des lettres patentes par le Vicaire, par l'Inquisiteur et par l'université de Ferrare. La duchesse de Ferrare écrivit au cardinal de Ferrare pourque Don Augustin Musto recommande oralement notre affaire en son nom. Par ces lettres écrites à l'occasion du décret parisien, on pouvait donc facilement comprendre ce que les plus hautes autorités pensaient des Nôtres à Ferrare.

401. Le nombre des élèves de l'école diminua cependant plutôt qu'il n'augmenta. Parmi les causes, il faut peut-être citer la difficulté de "corriger" et cette crainte des parents, mentionnée l'an dernier, que leurs fils ne s'attachent à l'institut de la Compagnie.

Voilà ce qui concerne le collège de Ferrare.

DES PETITS COLLEGES

DE MODENE ET D'ARGENTA.

402. Le Père Philippe Leernus était recteur des Nôtres à Modène, tout en dépendant du Père Pelletier. Un seul prêtre, le Père Etienne Baroëllo, se trouvait avec lui et les occasions ne leur manquaient pas cette année de faire preuve de patience ou de charité. Comme d'habitude, ils se dépensaient avec empressement au service du prochain, en prêchant et en confessant.

403. Je raconterai seulement quelques faits moins ordinaires. Alors que l'un de ces Pères allait visiter un homme souffrant d'une longue et pénible maladie, ce dernier refusait avec obstination une confession salutaire. Le visiteur ne réussit par aucun moyen à émouvoir son coeur et dut alors se retirer. Mais, craignant que la mort ne fût imminente pour ce malade et comme il est probable, la pressantant par une inspiration divine, il se rendit de nouveau auprès de lui. Avec le secours du Seigneur, il lui parla et

le malade fut amené à un grand regret de ses péchés. Il les avoua au Père, et le lendemain reçut le très saint Viatique de l'Eucharistie et l'Extrême-Onction; le même jour, il rendit avec grande joie son âme au Seigneur; ceux qui l'assistaient en furent consolés.

404. Une autre fois, un jurisconsulte, atteint physiquement et moralement par suite de surmenage, en était arrivé au point de proférer d'abominables blasphèmes contre Dieu, désespérant de tout salut de l'homme et ne permettant à personne d'entrer dans sa chambre, à l'exception d'un seul serviteur. L'un des Nôtres ayant eu connaissance decela eut recours aux prières du collège et fit le nécessaire auprès de quelqu'un pour avoir accès auprès de cet homme. Le malade, qui avait passé plusieurs années sans se confesser, permit à ce prêtre de venir chez lui et fut si ému grâce à Dieu qu'il se confessa avec une vive contrition, et quand le Père revint après avoir célébré, pour lui apporter le réconfort du corps du Christ, le malade était transformé en un autre homme, de telle sorte que l'on n'entendait rien d'autre de sa bouche que les louanges de Dieu. C'est ainsi qu'il expira peu après que le Père l'eut quitté.

405. Nos prêtres allaient visiter d'autres malades à l'hôpital et chez eux; ils les instruisaient, les consolaient, les fortifiaient par le sacrement de la confession; et beaucoup, même parmi les bien-portants, étaient détournés de leurs graves péchés.

406. Les Nôtres continuaient aussi à porter aux religieuses, qu'on appelle converties, le secours spirituel et la consolation, et certes à leur grand profit. On put le constater lorsque, pour certaines d'entre elles qui étaient malades, les médecins ne donnèrent aucun espoir de guérison, à moins de sortir de la maison pour réjouir leur esprit auprès deleur famille. Elles répondirent toutes d'une seule voix, qu'il était au pouvoir de Dieu de leur donner la vie, et si leur guérison était utile, qu'il fallait l'espérer de lui. Elles ne purent être amenées à obéir aux médecins, car elles pensaient qu'il est malaisé et difficile de se garder pures pour le Christ en habitant au milieu des serpents et des dragons. Elles aimèrent mieux supporter l'épreuve de la maladie parmi leurs soeurs religieuses. C'estainsi que peu après l'une d'elles s'en alla vers le Seigneur, et d'autres semblaient sur le point de la suivre;

407. Lorsqu'on eut promulgué à Modène l'excommunication contre tous ceux qui, tout en connaissant quelqu'un atteint d'hérésie, ne le déféraient pas ou ne le dénonçaient pas au juge, les Nôtres envoyèrent un jombre considérable de pénitents à l'évêque et à l'Inquisiteur, pour dénoncer ceux qu'ils savaient gagnés par ce mal qui à ce moment sévissait grandement à Modène. Mais, très nombreux furent ceux qui ont préféré encourir cette excommunication et se séparer de l'Eglise plutôt que de perdre la faveur des hommes qu'ils devaient dénoncer. Voilà ce qu'ils répondaient ouvertement aux Nôtres qui les exhortaient à faire leur devoir.

408. La paix fut rétablie entre plusieurs personnes qui étaient brouillées. Je ne parlerai cependant que d'un cas particulier. Quelqu'un s'entendait si mal avec sa belle-mère qu'il avait été cause qu'elle s'éloigne de lui et de sa fille pour s'en aller chez quelques parents. Bien plus, elle avait par testament deshérité sa fille de sa part légitime. Cet homme jeune, qui faisait d'ailleurs partie des notables de la ville, avait été mortellementblessé par quelqu'un et ne pouvait en aucune façon être amené à pardonner, et il déclarait qu'il n'attendait que la guérison pour prendre sa vengeance. L'un de nos prêtres l'ayant engagé par ses prières et ses conseils à se réconcilier avec Dieu et ses proches, ce jeune homme déclara qu'il le désirait assurément mais qu'il ne pouvait pas arriver à pardonner, et qu'il fallait par conséquent prier Dieu pour lui. Quand le Père l'eut fait et

qu'il eut recommandé l'intention à ses frères du collège, il fut appelé le surlendemain par le blessé; celui-ci lui demanda de célébrer la Messe pour mieux se disposer, en y assistant, à la confession; cela fut fait. C'est avec grande humilité qu'il pardonna à ses ennemis tout le dommage causé. Il parut bon au Père Philippe Leerne, pour que le jeune homme réparât le scandale et que s'il se rétablissait il persévérât mieux dans son devoir, de faire cette réconciliation en présence de témoins. Ceci fait, le malade accepta que sa belle-mère fût introduite dans sa chambre; il avait été pendant deux ou presque trois ans en procès et en inimitié avec elle, nous l'avons dit. Le gendre lui demanda pardon avec larmes; elle, de son côté, voyant son humilité, déclarait qu'elle regrettait l'erreur commise d'avoir déshérité sa fille, et promit d'elle-même à son gendre de rédiger un autre testament, après avoir déchiré le premier. Le blessé communia le lendemain de la main du Père, à la fin de la Messe, et il fit son testament le jour suivant. C'est le quatrième jour qu'il partit, bien disposé, vers le Seigneur, après avoir reçu l'Extrême Onction. Son épouse, qui avait eu de lui huit enfants, se confessa aux Nôtres avec les siens, et sa mère revint à la maison, pour habiter avec sa fille et ses petits-enfants; elle rédigea, comme elle l'avait promis, un testament équitable. Ainsi, de cette réconciliation, il s'ensuivit beaucoup de bons effets.

409. Parmi d'autres malades assistés par les Nôtres avant leur mort, il y eut Etienne Cardelus, un Romain. Et ils furent assez nombreux ceux qui, déchargés de très graves péchés et injustices, revinrent, grâce aux Nôtres, sur le chemin du salut. Parmi eux, certains furent amenés, non sans mal à se confesser. Quelqu'un épousa celle qui avait été sa maîtresse pendant neuf ans; et ainsi tous deux se confessèrent à l'un des Nôtres.

410. Je ne passerai pas sous silence l'acte de grande charité que Dieu accomplit par l'un de ces Pères. Dans une région d'Italie, une femme était au service d'un ménage. Poussée par un très mauvais esprit, elle dit en confidence à l'épouse que son mari avait décidé de l'empoisonner. Celle-ci s'enfuit chez son père. Alors, la même servante déclara au mari que son épouse avait résolu de lui donner du poison, et elle confectionna avec du plâtre et de la cendre je ne sais quoi qu'elle donna au chat de la maison, comme poison, en présence du mari. Et pour que le chat semblât mort, de ce poison, elle l'étrangla. Amenée en justice et deux fois torturée, elle persista toujours à accuser faussement des innocents. L'épouse avait été séparée du mari dont elle était enceinte. L'odieuse calomniatrice quitta ces gens et arriva à Modène. Elle raconta au Père Philippe tout ce qu'elle avait imaginé de criminel et demanda un remède pour son âme car, tout en persévérant dans ce péché pendant de nombreuses années, elle s'était avec une témérité sacrilège approchée des sacrements. Le Père la persuada de rétablir la réputation des époux par tous les moyens qu'elle pourrait, et elle attesta devant le Vicaire, le notaire de l'évêque et des témoins, la vérité de toute l'affaire et sa calomnie. Le Père Philippe prit soin de faire parvenir ce témoignage aux magistrats de ce lieu qui était très éloigné de là, pour que non seulement l'honneur mais aussi la paix et l'amour mutuel soient rendus à ces époux innocents et que le prochain en soit édifié. Il exhorta la calomniatrice à se racheter en faisant pénitence; après une confession générale, elle persévéra fidèlement dans la pénitence.

411. Le Père Etienne Baroëllo prêchait les dimanches et jours de fête; il détourna de leur passion des joueurs, non seulement en obtenant d'eux des promesses verbales, mais encore parfois ils déchiraient leurs cartes. Un jour, l'un des joueurs qu'il réprimandait lui montra une carte en disant: "Regarde ce saint". Le Père la prit, la déchira et l'invita à déchirer lui-même les autres, ce qu'il fit.

412. Alors qu'il était envoyé à Bressello, cette ville dont on a parlé plus haut, comme l'évêque et le duc le lui avaient demandé, le cheval qu'il montait fit une chute, et comme on le craignait le bon Père eut une fracture

de la jambe. Il fallut le soigner et il dut faire preuve de patience car ce fut très douloureux; il édifia grandement les Nôtres.

413. Cette année, nos classes de Modène subirent un déclin considérable. La cause en fut, outre l'incommodité du lieu, le fait que maître Jean Valère (nous avons dit qu'il mourut à l'automne de cette année) qui faisait la première classe, avait été pris d'un catarrhe et d'une douleur de poitrine et s'était de nouveau mis à cracher le sang au début de l'année; le médecin supposait qu'une veine s'était rompue dans la poitrine; et Jean Valère fut donc envoyé à Rome. Les excellent scholastiques qui étaient venus de Ferrare à Modène, Gabriel, Prospère et Hercule, furent envoyés à Argenta, et même Laelius. Tous ceux-là, nous l'avons dit, vinrent ensuite à Rome. C'est ainsi que Jean Ignace resta à Modène pour s'occuper de ces classes.

414. Quelques-uns des élèves les plus doués quittèrent le collège, et les gens, d'ailleurs peu bienveillants, n'en gardèrent pas une opinion favorable. Comme les Nôtres n'avaient ni maison, ni église, même peu commode, à l'usage de notre Compagnie, et ne se procuraient qu'avec peine de quoi subsister, le Père Ignace était d'avis de ne pasenvoyer facilement des maîtres plus capables, au péril de leur vie. Ainsi, ceux qui nous critiquaient volontiers avaient l'occasion de dire que nous n'avions pas de vrais professeurs à Modène; et qu'il aurait mieux valu ne pas s'engager à éduquer la jeunesse que de mal s'acquitter de cette fonction; pendant ce temps, les gens de Modène ne faisaient pas de recherches pour trouver un lieu et les autres choses nécessaires, pour que les Nôtres pussent pratiquer correctement l'enseignement.

415. Les Nôtres n'en essayaient pas moins avec beaucoup de zèle de trouver un emplacement pour le collège, mais, comme on l'a vu plus haut, ces efforts n'eurent que fort peu de succès. On pouvait facilement prévoir que l'on obtiendrait des résultats importants si l'on disposait d'une église à nous, puisque la chapelle exiguë où l'on disait la messe pour les gens de la maison avait une porte donnant sur une voie publique et commençait à être fréquentée par des hommes de grande notoriété. Après que le duc eut concédé le lieu dont il a été fait mention plus haut et que par nos soins les fondations furent creusées, mais remblayées par certaines gens, la construction ne progressa pas davantage cette année car le duc voulait qu'on tranche si, en droit, le terrain revenait au Prince ou à la cité. Il fallait donc attendre la décision mais entre temps des amis préparaient ce qui était nécessaire pour la construction.

416. L'ardeur de ceux qui s'opposaient aux pieux efforts des Nôtres était vraiment étonnante. Un prêtre déclarait même que ceux qui délaissaient leur paroisse pour venir chez les Nôtres n'échappaient pas au péché mortel. Bien plus, il les nommait excommuniés, opiniâtres, schismatiques, et n'avait cure de nos privilèges. Il était chargé de la paroisse Saint Vincent. D'autres hommes pieux, au contraire, désiraient avec tant de zèle l'établissement du collège, qu'ils organisèrent entre eux la prière des Quarante Heures pour obtenir de Dieu cette grâce, à savoir qu'il procure aux Nôtres un lieu pour exercer leur ministère.

417. L'évêque envoya un messager au Père Philippe Leerne pour savoir si les Pères voulaient accepter la charge d'un hôpital, c'est-à-dire d'administrer les sacrements et faire les enterrements, mais il comprit que nous acceptions d'après notre institut des oeuvres de charité, mais pas grevées de telles fonctions avec lesquelles la liberté de la Compagnie n'existerait plus.

418. Alors que certaines personnes dévotes fréquentaient très souvent les sacrements chez les Nôtres, on craignait queles fruits ne répondent pas à cette fréquence; on essaya d'appliquer une certaine modération, comme

cela se faisait, semble-t-il, à Rome. L'expérience montrait toutefois que cette modération était profitable à certains mais pas à d'autres.

419. Quelqu'un s'était abstenu de la confession pascale car il avait résolu de se venger de son ennemi. Tombé gravement malade et s'étant confessé à l'un des Nôtres, il avait reçu la Sainte Eucharistie (encore alité, il s'était d'abord réconcilié avec son ennemi). Il commença aussitôt à se sentir mieux.

420. En faisant les Exercices Spirituels, un jeune homme d'une famille distinguée, Jérôme Fontana, décida d'entrer dans la Compagnie. Il énumérait d'abord certains lieux où il ne voulait pas être admis, mais ensuite il se soumit entièrement à l'obéissance et sans rien excepter.

421. L'évêque de Modène écrivit une lettre, marquée de son sceau etsignée de sa main, attestant tout le bien qu'il pensait de la Compagnie. C'est à cause du décret parisien qu'on avait sollicité ce témoignage de lui comme des autres. Le même évêque souhaitait utiliser pour la visite de son évêché les services du Père Philippe Leerne, mais comme il y avait très peu de prêtres parmi les Nôtres, celui-ci ne pouvait le faire librement, et pourtant on en espérait de grands résultats.

422. Le Père Ignace fut consulté pour décider si les enfants qui ne savaient pas bien écrire et lire devaient être admis dans l'école. Un grand nombre de ces enfants pouvaient l'être, ce qui eût compensé la diminution des élèves, réduits à un si petit nombre qu'ils atteignaient parfois à peine vingt. Mais, parce que ce type d'enfants faisaient d'ordinaire peu de progrès et que, apprenant peu, ils étaient retirés par leurs parents qui les appliquaient à des métiers manuels, le Père Ignace décida qu'il ne fallait pas les admettre. Ainsi, l'école languissait et se hâtait vers la fin, d'une part parce que le Père Ignace en retirait le professeur (car, après maître Valère, il voulut encore retirer Jean Ignace, affligé de divers maux) et d'autre part, parce que nos élèves eux-mêmes émigraient dans les autres écoles qui abondaient à Modène.

423. Cependant, le protecteur du collège, le comte Hercule Rangone, souhaitait que nos classes progressent. Lorsqu'il y avait maître André Boninsegna, professeur capable et dont la langue maternelle était l'italien, l'école marchait bien et quelques jeunes de talent s'étaient donnés à la Compagnie. Mais, parce que les Nôtres n'avaient pas de local correct, le Père Ignace jugeait qu'il ne convenait pas d'y envoyer un maître qualifié, et l'évêque semblait ne pas se soucier de ces classes: il avait dit dès le début qu'il en espérait peu, en grande partie parce qu'on n'y avait pas envoyé aussitôt des maîtres italiens capables d'expliquer les auteurs appréciés en Italie. Il disait encore que si l'on abandonnait l'école, il accueillerait les Nôtres dans sa demeure épiscopale pour qu'ils se livrent à la prédication, aux confessions et aux autres oeuvres de piété. Tout cela revenait pour ainsi dire à fermer le collège. Si les Nôtres devaient rester à Modène, il semblait pourtant préférable de l'installer sur un autre emplacement qui nous appartienne.

424. A l'exception d'Hercule Purinus, personne ne s'occupait vraiment de chercher un emplacement. Bien plus, on soupçonnait certains de nos amis d'être les adversaires silencieux d'un changement. Ils craignaient que si les Nôtres obtenaient un emplacement à eux, ils ne cessent de s'occuper du monastère des Converties. Les Nôtres étaient donc obligés, à leur grand désavantage, de louer une maison et de déménager assez souvent. Des cent pièces d'or que le cardinal Morone et le duc de Ferrare faisaient verser au collège chaque année, une part non négligeable était dépensée pour la location de la maison. Le Père Ignace avait aussi demandé qu'on se procure un

jardin ou une vigne provenant de quelque ami, afin de s'y délasser et de refaire ses forces. Pour cela non plus il ne se présenta point d'occasion. Mais rien n'était pire pour les Nôtres que de voir empêché le fruit spirituel, car on n'avait ni maison ni église où exercer nos ministères. On entendait bien les confessions dans la chapelle des converties, mais quelques jeunes gens de grande valeur qui se confessaient aux Nôtres et cherchaient leur amitié, ne venaient pas volontiers dans un lieu pareil, à cause du nom même des converties qui ne leur plaisait pas, ni à leurs parents.

425. Lors du jubilé promulgué à Modène au début de l'automne, la moisson fut plus abondante; mais on fut occupé d'une manière bien plus utile avec les mourants. L'un des Nôtres, ayant entendu une confession de quelqu'un qui haïssait son ennemi, l'amena à se réconcilier avec lui. L'homme mourut finalement en grâce, après avoir reçu les sacrements. Son frère, que brûlait la même inimitié, s'était abstenu des sacrements, à Pâques. Voyant la conversion de son frère et sa mort, il voulut l'imiter et fut aussi guéri.

426. Quant à la classe, puisque des deux on en avait fait une seule et que les élèves continuaient de partir l'un après l'autre, peut-être en partie à cause de la chaleur, de sorte qu'il en restait seulement quatorze, les Nôtres saisirent cette occasion, c'est-à-dire cette époque de l'année et la canicule, pour renvoyer tous les élèves afin de veiller à leur santé, car cette année la chaleur fut extrême. Ils promirent d'ouvrir de nouveau par la suite une classe de lettres, si l'on avait toutefois un lieu favorable pour tenir une école. On avait en effet reçu de Rome une lettre du Père Ignace, indiquant cette manière d'en terminer avec ce collège, et ce fut la fin des classes de Modène.

427. Le premier août, le Père Nadal arriva à Modène avec la mission confiée par le Père Ignace. Vu la difficulté de prendre possession de quelque lieu parmi ceux dont il était question, parce qu'ils comportaient la "cura animarum" (la charge paroissiale), il estima qu'il fallait plutôt se décider pour l'achat d'une maison; et déjà quelques bons amis spirituels s'occupaient de cette affaire.; bien plus, ils avaient déjà convenu entre eux de la maison à acquérir. Elle ne plaisait guère aux Nôtres et surtout pas au Père Nadal, mais on l'acheta parce que son prix était avantageux; car si les Nôtres ne voulaient pas la prendre, quelqu'un parmi ces messieurs était déjà disposé à la prendre.

428. Ayant considéré l'état de ce petit collège, le Père Nadal voyait les choses de la façon suivante: ou bien la Compagnie devait s'occuper à le consolider en envoyant des ouvriers apostoliques et surtout des professeurs, ou bien il fallait réduire le nombre des prêtres à deux ou un seul, en supprimant complètement l'école.

429. Il pensait qu'il ne fallait pas traiter à ce moment de l'abandon du ministère chez les converties, car c'était en grande partie pour cette raison que les amis de la Compagnie s'abstenaient, semblait-il, de faire avancer les affaires du collège, et ils étaient nombreux à vouloir aider le monastère des converties.

430. Le Père Nadal revint à Ferrare pour voir avec le duc ce qu'il pourrait faire; et ce dernier, ne voulant absolument pas que le collège de Modène fût abandonné, écrivit au Gouverneur de faire tout son possible pour procurer un emplacement aux Nôtres. Mais au moment d'acheter une maison, le propriétaire ne put en aucune manière être amené à la vendre. Et une première maison ne fut pas acceptée par les Nôtres.

431. Ils ne restèrent que cinq à Modène, et encore l'un de ceux-ci était un serviteur qui n'était pas de la Compagnie. Le manque d'argent faisait

qu'il ne devait y avoir qu'un nombre réduit afin de ne pas alourdir les dépenses. Parce que la cité elle-même, unanime, n'avait pas adopté la Compagnie et n'avait pas compté le collège parmi les oeuvres pies de la ville, on craignait qu'elle n'apporte que peu de faveur aux Nôtres. C'est pourquoi on pensa que c'était au nom de quelque ami qu'il fallait chercher une maison, plutôt qu'au nom du collège.

432. Des religieux de Saint Dominique voulaient vendre un jardin assez vaste et séparé de leur monastère. Parce que le Prieur de ce monastère avait déclaré qu'il vendrait plus volontiers aux Nôtres qu'à d'autres, les Nôtres jugeaient opportun d'obtenir du duc une partie d'une ancienne excavation dont on a parlé plus haut, afin de la donner à ces moines qui la souhaitaient beaucoup, pour la joindre à leur propriété en échange de leur jardin.

433. Mais ils paraissaient avoir changé d'avis dans la suite et faisaient savoir qu'ils ne voulaient pas céder le jardin aux Nôtres. C'est pourquoi les Nôtres décidèrent de construire à l'emplacement même accordé par le duc; ils avaient reçu la lettre de donation vers la fin d'octobre. Elle renfermait cette condition ou charge qu'en action de grâce, tous ceux qui se trouveraient à Modène disent, chaque année, le jour de la donation, les sept psaumes avec les litanies, pour le duc et ses successeurs, en priant Dieu. Après sa mort, on devait célébrer un office d'anniversaire ce jour-là, selon l'usage de la Compagnie, sous "peine du double".

434. Lorsque les limites furent tracées et que l'on traita du commencement des travaux pour lesquels maître Jean Tristan allait venir de Ferrare, ces femmes dévouées qu'étaient Jérônima et Barbara Pezzana rassemblèrent entre elles trois cents livres de cette monnaie, et Don Hercule Purinus et son épouse en promirent cinq cents. Les Nôtres reçurent encore une maison de location située près de là, pour la commodité de l'édifice. Mais entre temps la cité de Modène, qui affirmait détenir le droit de propriété sur cette ancienne excavation, loua tout cet emplacement à quelqu'un pour qu'il en prenne possession au nom de la cité, afin qu'il ne devienne propriété du duc. Lorsque les Nôtres eurent creusé, comme on l'adit plus haut, les fondations, un citadin aidé de quelques ouvriers vint remplir de nuit, en égalisant le sol, ce que les Nôtres avaient creusé à grand-peine. Quand le Gouverneur de la ville eut rapporté le fait au duc de Ferrare qui se trouvait alors à Carpi, celui-ci fut irrité et ordonna de punir le citoyen; celui-ci échappa toutefois à la punition, grâce aux prières de quelques-uns.

435. Les Conseillers de la Ville, apprenant queleduc était extrêmement irrité contre eux à cause de cette injure qu'ils lui avaient faite à propos de ce lieu qu'il avait donné aux Nôtres, se réunirent et convoquèrent les Nôtres. Ils s' étonnaient, disaient-ils, de ce que eux, des étrangers, venus pour aider la cité -ce qui ne pouvait se faire sans l'accord des citoyens- aient eu l'audace d'occuper un emplacement de la commune, sans son consentement, et de le prendre de leur propre autorité, malgré l'hostilité de toute la commune. Eh bien! Qu'ils y construisent un collège! Jamais la cité de Modène ne leur accorderait sa faveur; bien plus, elle leur serait hostile! Alors, en présence du Père Philippe Leerne, le Père Philippe répondit que les Nôtres étaient venus pour le service de Dieu et le secours des âmes; qu'ils ne voulaient encourir l'inimitié de personne, fût-il simple citoyen, ni celle de la cité que le collège devait avoir pour patronne et mère et à l'utilité de qui le collège à construire et le dévouement des maîtres devaient céder le pas. Mais ils devaient bien se rendrecompte que pendant trois années les Nôtres avaient habité à Modène dans un grand inconfort, et que le duc leur avait donné une partie de cette excavation pour le service de Dieu et leur en avait accordé la propriété. Si la cité y avait quelque droit, qu'elle le montre au duc, et s'il ordonnait de quitter l'endroit concédé, les Nôtres le laisseraient aussitôt et accepteraient ce qu'ils leur donneraient.

436. Comme ces gens nous pressaient de déclarer au duc que les Nôtres ne voulaient pas ce lieu en indisposant pour toujours la cité, le Père Philippe Leerne leur répondit: "Si nous quittons cette place, nous en donnerez-vous une autre?". Ils gardèrent le silence et demandèrent enfin un délai de réflexion de huit jours pendant lesquels on n'entreprendrait aucun nouveau travail, en attendant qu'ils soient allés trouver le duc. La chose ayant été communiquée à l'évêque et au gouverneur, cela fut accordé à la cité.

437. LLes moines de Saint Dominique eux aussi s'opposaient sérieusement aux Nôtres et ne voulaient pas que l'on construise en ce lieu. En exhibant leurs privilèges, ils montaient la cité contre nous, déclarant qu'ils préféraient dépenser tout ce qu'ils avaient plutôt que de permettre aux Nôtres de construire à cet endroit. Ainsi de partout, des angoisses et de grandes afflictions éprouvaient les Nôtres. Entre temps, les envoyés de la cité n'obtinrent rien du duc, car ils n'avaient pas apporté les originaux de leurs concessions, que le duc voulait voir. Il fut content cependant que les Nôtres sursoient aux travaux. C'est pourquoi les Nôtres devaient supporter les dires et les agissements de beaucoup de gens; et pourtant, ils ne cessaient pendant ce temps de s'occuper au travail des confessions qui, au lieu de diminuer, augmentait plutôt à ce moment.

Nous en avons fini avec le petit collège de Modène.

438. Le Père André Boninsegna fut, cette année, le supérieur des Nôtres à Argenta et, comme il n'avait qu'un seul compagnon, il en reçut deux, de Rome. Ils étaient donc quatre à vivre dans une maison louée dans laquelle ils avaient installé un oratoire; il était aussi question d'y placer une chaire et une cloche; mais le Vicaire du Cardinal de Saint-Ange déclara à celui qui lui avait rapporté le projet, qu'il s'opposerait à l'une et l'autre choses, si on voulait les réaliser. Le Père André le fut trouver et, sans lui faire savoir qu'il connaissait son opposition, lui exposa ce qui lui paraissait devoir être fait quant à la chaire et à la cloche. Le vicaire le lui déconseilla parce que c'était une maison privée et que, de ce fait, elle semblerait devenir un édifice sacré. L'affaire fut toutefois remise au suffragant qui allait bientôt venir à Argenta. Quand il fut arrivé, celui-ci estima que l'on pouvait bien mettre une cloche à l'intérieur de la maison, pour servir aux classes et au règlement interne et pour annoncer la célébration de la Messe. La maison était spacieuse, belle, agréable, bien adaptée à tous nos ministères, et donnait sur une place de la cité. Le suffragant fut d'avis de ne tenir aucun compte de ce que le vicaire avait déclaré et qui était contraire à nos privilèges.

439. Le suffragant vint au collège le 4 février, pour assister à la messe. Il était accompagné du vicaire (qui affichait toujours son amitié, sans toutefois la traduire en actes) et de beaucoup d'autres prêtres, et il fut accueilli par des poèmes déclamés par l'un denos élèves. Après la messe, Laelius Bisciola, qui fut admis cette année dans la Compagnie, déclama très joliment d'autres poèmes. Après avoir visité la maison et trouvé qu'elle était adaptée à notre institut, ils furent salués, au moment du départ, par le même Laelius dont les gestes, la voix et toute la déclamation (c'était en vérité le professeur, en l'occurence le Père André, qui avait rédigé le discours), firent grandement l'admiration du suffragant, du vicaire et des autres. Le Père André souhaitait obtenir du Père Ignace qu'il établisse le petit collège d'une manière stable, mais il n'obtint pas tout à fait ce qu'il demandait; les Nôtres recevaient toutefois l'ordre d'y rester, pour complaire au duc.

440. Le Père André y admit dans la Compagnie le prêtre d'Argenta dont il a été fait mention plus haut; il le conduisit jusqu'à Padoue et de là se rendit à Venise pour y rencontrer le cardinal de Saint-Ange qui s'y trouvait. Le suffragant n'avait en effet pas réalisé ce que le cardinal avait promis l'année précédente, pour régler les dettes des Nôtres. A Venise, il remit au Père douze pièces d'or et ordonna d'en verser autant ou même davantage à Argenta. Revenant à Argenta, le Père André allait ainsi de l'avant dans l'oeuvre entreprise, et l'état d'esprit des habitants d'Argenta, très mal disposés, nous l'avons dit, à l'égard des Nôtres, s'améliorait peu à peu. A la fin du carême, quand les Nôtres eurent entendu beaucoup de confessions, la bienveillance se manifesta plus largement, et l'on voyait un grand changement dans la conduite de ceux qui s'étaient confessés.

441. Après Pâques, le Père se mit à prêcher dans la chapelle ou dans l'oratoire domestique et, loin de faire défaut, les auditeurs remplissaient la chapelle.

442. Le Père Pelletier vint à Argenta et trouva une situation meilleure qu'il ne l'espérait. Il était d'avis qu'il fallait, si possible, donner au Père André Boninsegna le compagnon-prêtre qu'il demandait, car la moisson allait en croissant de jour en jour. Lorsqu'il eut vu la maison louée qui lui parut belle et commode, il s'efforça lui aussi d'obtenir en écrivant au Père Ignace, qu'il permette au petit collège d'Argenta de subsister durablement. Il pensait que cela ne pouvait être refusé, vu les bonnes grâces et l'édification du duc. Permission était demandée de posséder là une maison qui nous appartiendrait, ce que le Père Ignace n'avait pas accordé jusque là. Celui-ci ne refusa finalement pas d'accepter une maison, et Don Alexandre Fiaschi conseilla au duc de céder pour toujours la jouissance des soixante-deux pièces d'or que la cité d'Argenta avait coutume d'accorder au maître d'école.

443. L'afflux des auditeurs à la prédication avait tellement augmenté que la chapelle ne pouvait les accueillir; et comme beaucoup ne venaient plus parce qu'il n'y avait pas de place, il était question de donner les prédications dans une autre église. Le vicaire et les curés étant peu bienveillants, le Père André ne voulut pas tenter sa chance, et cela, bien que bon nombre de personnes devaient restersur la voie publique, la chapelle étant déjà pleine d'auditeurs. Bien que la chose fût tout à fait nouvelle à Argenta, beaucoup commençaient à se confesser souvent et à communier, et un grand nombre se dégageaient de très graves péchés.

444. L'école était aussi en bonne voie. Il y avait cinquante élèves qui faisaient de tels progrès que le peuple admirait de si grandes connaissances littéraires dans un âge si tendre. Les progrès spirituels n'étaient pas moindres. C'est ainsi que quelques élèves, qui pour n'avoir aucune occasion d'aller chez les Nôtres, s'étaient rendus à l'extérieur d'Argenta avec un maître qui avait été à Argenta l'année précédente, furent rappelés par leurs parents qui les avaient envoyés. Ces derniers regrettaient déjà de voir leurs enfants privés des résultats qu'ils voyaient obtenus par les élèves du Père André Boninsegna. Ceux-ci s'adonnaient à leurs études avec grand enthousiasme. Ils assistaient chaque jour à la messe et au sermon les jours de fête; ils se confessaient tous les mois. Voilà pourquoi il ne restait plus, semblait-il, aucune de ces personnes très hostiles qui ne s'apaisât et ne témoignât aux Nôtres affection et estime. Il était donc facile de reconnaître, dans une si grande transformation des coeurs, la main du Seigneur qui protégeait les Nôtres.

445. Beaucoup de personnes venaient assister à la messe dans l'oratoire des Nôtres et, le Père André étant le seul prêtre, on avait l'habitude de lui envoyer quelqu'un pour s'informer de l'heure de la messe, afin d'y assister. Le Préteur de la ville était de ceux qui avaient coutume d'y

participer avec grande dévotion. Tous les dimanches, et surtout aux fêtes plus solennelles, la foule des pénitents et de ceux qui communiaient dans cet oratoire, lui donnait un aspect de Pâques.

446. Ici comme ailleurs, la grâce du jubilé fit croître la moisson, et le Père André Boninsegna se montrait un ouvrier zélé, faisant la classe pour laquelle il avait cependant un aide, et s'adonnant aux nombreuses prédications et confessions. Les élèves qui l'avaient comme professeur ne refusaient pas de l'avoir aussi pour confesseur.

447. Le Père Nadal vint aussi à Argenta et, ayant obtenu du Père Ignace la permission de rendre stable ce petit collège, il traitait de l'achat de cette maison qui lui paraissait également bien adaptée, même pour un éventuel collège plus important. Il remarqua que l'on pouvait aisément y construire une église.

448. Pendant presque toute l'année, le cardinal de Saint-Ange fournit autant de blé et de vin qu'il en fallait aux Nôtres d'Argenta qui se trouvaient ainsi tout à fait bien pourvus matériellement. Les gens avaient commencé à goûter le fruit de la prédication du Père André, quand il exposait des choses fort pratiques, à propos de la prière dominicale, du symbole des Apôtres et des dix commandements; et le Père insistait pour faire ses prédications dans un endroit plus vaste. De Rome, on l'avait cependant averti de ne pas prêcher dans des lieux très fréquentés. Il continua donc volontiers de parler dans l'oratoire de la maison, car c'était plus pratique pour lui qui était occupé à tant de choses. Bien qu'ils fussent très serrés, les auditeurs l'écoutaient avec la plus grande attention, de telle sorte qu'ils s'en étonnaient eux-mêmes et s'édifiaient davantage. Quant à l'achat de la maison d'Argenta, des empêchements furent mis par le démon à qui cette oeuvre déplaisait. L'achat ne put donc être conclu cette année.

Voilà ce que nous avions à dire du petit collège d'Argenta.

LE COLLEGE DE PADOUE

449. Au début de l'année, le Père Jean-Baptiste Tavono dirigeait le collège de Padoue. Cette année, la ville souffrit d'un mal accablant, implacable, et pour cette raison la plupart des habitants fuirent la peste et gagnèrent d'autres cités ou propriétés. Terrorisés à lapensée de la mort, le plus grand nombre de ceux qui étaient restés à Padoue se tenaient à l'écart de toute activité publique. A ce moment, les Nôtres étaient néanmoins occupés à l'église par les confessions à entendre ou pour donner le très saint Corps du Christ. Les autres prêtres refusaient alors d'administrer les sacrements. Beaucoup de gens accouraient donc vers notre église, tremblants de peur, comme si pour eux la mort était imminente,et dans leurs tourments ils cherchaient auprès des Nôtres consolation et secours. Ils venaient aussi fréquemment demander conseil. Les Nôtres entendirent de nombreuses confessions de dix ou vingt années, ainsi que des confessions générales de toute la vie, consolant grandement les pénitents et produisant beaucoup de fruits.

450. Avant que la peste n'exerce ses ravages, ceux qui venaient habituellement dans notre église continuaient avec ferveur à se confesser et à communier tous les huit jours, et l'expérience montrait bien que ces personnes, arrivées grâce au ministère des Nôtres à une connaissance savoureuse de Dieu, faisaient d'étonnants progrès spirituels. Ceux qui d'ordinaire se confessaient plus rarement promirent de le faire plus souvent; certains, venus se confesser par désespoir, s'en allèrent réconfortés et pleins de courage. Ceux que menaçait le grand danger de retomber dans des péchés très graves changèrent de mentalité et de conduite, grâce aux conseils et à l'aidedes Nôtres. D'autres également, plongés dans de très graves péchés, en sortirent grâce à Dieu avec leur secours, et la paix fut rétablie entre beaucoup de personnes, même entre les membres d'une famille, comme entre un mari et sa femme, entre une mère et sa fille.

451. Trois personnes n'arrêtaient pas de se plaindre et de dire du mal de la Compagnie, et leur haine avait atteint un tel point qu'elles proféraient des menaces de mort. Cependant, Dieu toucha si bien leur coeur qu'elles vinrent comme de doux agneaux chez nos prêtres pour qu'ils les entendent en confession. Ceux-ci les mirent amicalement sur le chemin du Seigneur; et ce n'était pas pour les Nôtres un mince motif de consolation que de voir l'état d'esprit de ceux qui avaient été si hostiles se transformer si bien qu'ils venaient leur demander des conseils et un enseignement salutaire.

452. Bien des gens furent sauvés de grands malheurs, en suivant l'avis des Nôtres. Une noble dame, entre autres, s'en tenant à de tels conseils, était courageusement prête à se faire tuer par le glaive d'un époux cruel et sans pitié, plutôt que d'accomplir, comme il le voulait, une chose contraire à Dieu. Il plut à la divine Bonté de l'arracher d'une façon merveilleuse à ces dangers. Son témoignage et celui d'autres, délivrés de grandes afflictions, grâce à ces Pères, répandait le nom et l'excellente réputation de la Compagnie auprès de nombreuses personnes, ce qui les incitait à se rendre chez les Nôtres pour se confesser.

453. Pour les classes, on gardait le même règlement qu'auparavant, et les élèves faisaient de remarquables progrès en piété et en lettres, mais ils étaient peu nombreux, dépassant à peine la cinquantaine. On espérait toutefois qu'avec la fin de la peste leur nombre augmenterait.

454. Parmi les élèves qui avaient travaillé cette année avec l'aide du professeur de la première classe, cinq ou six commencèrent à suivre les cours publics de l'université, les uns en droit civil, les autres en philosophie; mais ceux qui étudiaient la philosophie venaient tous les jours au collège écouter la leçon de rhétorique ou celle d'humanités. De plus, bien qu'ils n'y fussent pas tenus, ils discutaient avec les autres et donnaient au Maître des essais à corriger. Tout le monde était plein d'admiration et surtout les parents de certains élèves qui voyaient leurs fils faire en si peu de temps de tels progrès en lettres, et quelques-uns en vinrent à envoyer auxclasses du collège leurs fils qui étudiaient la logique, pour acquérir des connaissances plus solides en lettres.

455. Les élèves étaient grandement stimulés par de fréquents discours que l'un des rhétoriciens faisait chaque dimanche et à la fin duquel on invitait les autres à discuter. L'expérience fit voir que ces "disputes" étaient très utiles pour faire progresser les élèves. Dans les autres classes, on remarquait également de notables progrès, et c'est ainsi que quelques jeunes qui donnaient un grand espoir passèrent de la seconde classe à la première.

456. Au moment des deux jubilés, à savoir ceux accordés aux mois de janvier et d'août par Jules III et Paul IV, trois confesseurs parmi les Nôtres, occupés aux confessions à Padoue, ne pouvaient suffire aux pénitents, et par suite du renom de la Compagnie certains quittaient leurs anciens confesseurs

pour venir chez les Nôtres. Bien que le collège fût assez éloigné des quartiers fréquentés de la ville, l'assistance à la messe était bien plus nombreuse que d'habitude.

457. Parmi les actes salutaires que le Seigneur réalisa en grand nombre, grâce au recteur de ce collège, il y eut le fait suivant: Une pauvre femme, veuve et chargée d'enfants, avait été réduite par la misère à une si grande détresse qu'une de ses filles, en âge de se marier, voulait la quitter pour suivre un homme qui cherchait à l'emmener avec lui et tentait de la séduire par de belles promesses. Ramenée auprès de ce Père, elle résolut de supporter la pauvreté avec courage et de ne pas s'écarter du service de Dieu ni d'une vie honnête.

458. On demanda au Père Tavono de bien vouloir prêcher dans le couvent dit de Saint Mathias, et il se mit à le faire, les jours de fête. Quand il eut commencé, on le pria de consoler encore les religieuses, un jour de la semaine, par la parole de Dieu. Après qu'il eut accepté, le supérieur d'un autre couvent réussit à obtenir de lui la même chose, si bien qu'il lui fallut prêcher quatre fois par semaine. Il plut à Dieu de bénir ses paroles au point que toutes ces religieuses se privèrent de ce qu'elles possédaient personnellement, même des objets de peu d'importance, et qu'elles décidèrent de vivre et de mourir en observant la pauvreté en communauté de biens.

459. Le recteur, qui était de santé fragile, n'avait pu pour ce motif s'adonner aux études; il fut donc très surpris de voir que ceux qui se confessaient à lui ou qu'il aidait de ses conseils et deses exhortations, faisaient de si grands progrès. Il arriva qu'après avoir entendu quelques-unes de ses paroles, un mari et son épouse, séparés depuis neuf ans, se remirent à vivre ensemble et à s'entendre; de plus, quelques femmes, adonnées à une vie honteuse, se repentirent. Le Père attribuait cela entièrement à Dieu qui, se servant d'un instrument absolument inutile, voulait montrer que de telles choses étaient son oeuvre, mais il faisait remarquer qu'il veillait à faire d'abord lui-même ce qu'il conseillait aux autres.

460. A Padoue, les Nôtres furent au nombre de onze, les premiers mois de cette année; et ils vivaient dans une grande paix. Trois d'entre eux étaient prêtres, mais dans les mois suivants le nombre des prêtres augmenta et il y en eut quatre avec autant d'autres frères.

461. Le Père Tavono était parfois appelé hors du collège pour entendre les confessions, et il arriva qu'étant allé chez une noble Dame qui ne pouvait venir dans notre église parce qu'elle habitait fort loin et qu'elle avait mauvaise santé, il ne put sortir de l'église où il l'avait entendue, avant d'avoir confessé quatorze personnes. Cette année, Maître Emerius aida également beaucoup ceux de la maison ainsi que les élèves.

462. Demandé par un familier des Nôtres, chapelain d'un couvent de religieuses, pour aller une fois consoler toutes les religieuses de son couvent par le sacrement de la confession, le Père Recteur le fit à leur grand profit; il en entendit plusieurs en confession générale, et estima que cela avait été vraiment une inspiration divine d'avoir été appelé pour les entendre. Parmi les confessions de beaucoup de personnes de grande notoriété qui ne voulaient pas se confesser à un autre qu'à lui, il se sentait parfois très fatigué, mais pour que cet important résultat ne fût pas perdu, il ne ménageait pas sa santé. Il arriva même qu'il entendit la confession de quelqu'un qui n'avait jamais communié et ne s'était pas vraiment confessé depuis trente ans; et ce converti allait être une cause de retour pour d'autres qui se trouvaient dans le même égarement.

463. Le jour de la Pentecôte, dans notre église presque pleine, Maître Emerius se mit à prêcher sur la doctrine chrétienne, et poursuivit ces explications ou sermons les jours festifs suivants, devant un public très attentif, et chaque jour plus nombreux. De ce côté, le fruit semblait devoir augmenter par la suite.

464. Au mois de juin, à cause de la peste qui avait commencé à se répandre, nos classes furent fermées, car par décret public tous les cours furent interdits. Mais avant ce moment, le nombre avait bien diminué; au début de l'année, il y avait soixante quatorze élèves, et ce nombre était ensuite descendu à soixante. La raison de cette baisse n'était assurément pas la déficience des maîtres, car ceux-ci s'acquittaient bien de leur tâche, mais l'emplacement était très éloigné et les élèves étaient en majorité des pauvres; après avoir fait quelque progrès, ils partaient pour faire du commerce ou vers un service de secrétaire, ou bien pour suivre des cours publics. Il arrivait aussi que certains maîtres d'école -il y en avait beaucoup à Padoue- s'efforçaient par tous les moyens d'enlever des élèves à notre école, et ils persuadaient les parents de les envoyer auxécoles publiques ou bien de leur confier à eux-mêmes l'éducation de leurs fils. Ceux qui persévéraient dans nos classes progressaient très bien, à la fois en culture et en conduite.

465. Une partie du collège qui menaçait ruine et restait exposée aux intempéries fut réparée et couverte par les soins du recteur. Deuxchambres furent ajoutées afin de pouvoir s'entretenir à l'étage inférieur avec les personnes de l'extérieur. On ferma la plus grande partie des fenêtres qui donnaient sur la rue, pour une plus grande sécurité des habitants du collège et pour l'édification des autres. On plaça une chaire et l'on fit quelques autres aménagements aux frais de Don André Lippomani, Prieur de la Sainte Trinité. Vers la fin d'octobre, on fit ce qui était le plus urgent; un étranger, à qui le jardin du collège avait été loué, fut renvoyé avec l'accord de Don Prieur, et la porte du jardin, ouvrant sur la voie publique fut fermée. On donnait ainsi davantage à ce collège l'aspect d'une maison religieuse.

466. Le jour du Vendredi-Saint, un vent violent emporta à plus de mille pas une si grande quantité de laine étalée dans un endroit élevé pour y sécher, ainsi que du linge; et la laine hachée en minuscules morceaux retombait en pluie. Le vent arracha aussi les toitures des maisons et déracina des arbres.

467. Au mois de juillet, le Père Nadal arriva à Padoue. Il y resta huit ou dix jours et, s'acquittant de son office de Visiteur ou de Commissaire, il fit de nombreuses exhortations aux Nôtres et "déclara" ce qui se rapportait à l'Institut de la Compagnie. En effet, on n'avait pas jusqu'à ce moment reçu les Constitutions. Quand il eut réglé bien d'autres choses, il s'en fut ailleurs.

468. Tant à Padoue qu'à Venise, le Père Nadal "déclara" principalement ce qui, dans l'Examen et les Constitutions, regardait la pratique, et en particulier ce qui se rapportait à l'obéissance et à l'oraison. Il ramena le temps de l'oraison à une heure, c'est-à-dire le matin une demi-heure, avant le repas de midi un quart d'heure, et avant de se coucher un autre quart d'heure suivant l'examen. C'était la volonté du Père Ignace d'imposer seulement aux scolastiques, outre les deux examens, une demi-heure d'oraison, en plus du temps attribué pour assister à la Messe. Il faisait savoir aussi quel fruit on devait retirer des sacrements. Quand il eut parlé à chacun en particulier et compris ce qu'ils désiraient traiter avec lui, ou au contraire ce que lui-même avait décidé de leur demander, il organisait les études; et il prescrivait la rénovation des voeux et leur émission se-

lon les Constitutions, si quelqu'un ne les avait pas faits déjà au temps fixé par ces mêmes Constitutions.

469. Il examinait les règles en usage à cet endroit et retouchait ce qui lui paraissait nécessaire; il leur laissait les règles générales et certaines à l'usages des scolastiques, tirées de la quatrième partie des Constitutions; l'office de maître des novices, et ce qui concerne les novices eux-mêmes; de plus, les règles du recteur, du préfet de table, du syndic, de l'acheteur et de celui qui s'occupe des provisions et sert au réfectoire, du cuisinier et du portier. Il regardait aussi tous les livres et brûlait les livres hérétiques, s'il y en avait. Il en mettait à part d'autres, comme ceux d'Erasmes et de Vivès. Pour le reste, il se déterminait selon qu'il lui semblait bon dans le Seigneur et il faisait connaître ce qui pouvait aider à la fondation des collèges et ce qui était relatif à la distribution du patrimoine selon les Constitutions.

470. Comme, avec la permission de Don Prieur, un élève externe mangeait avec les Nôtres et dormait dans une maison voisine, le Père Nadal fit opportunément le nécessaire pour qu'avec l'accord du Prieur il ne fût plus admis au collège, mais qu'il se rendît à Venise. Il s'en fallut de peu qu'en ce temps de peste qui sévissait alors, cet élève ne fût cause de la fermeture de notre maison et de la porte de l'église, comme cela était arrivé dans quelques autres couvents; car il était tombé malade; mais quand on l'eut persadé d'aller à Venise, le danger cessa et notre collège fut pour beaucoup une consolation et un secours. Le Père décida que tant à Venise qu'à Padoue, les Nôtres n'iraient pas entendre les confessions de ceux qui étaient atteints de la peste, à cause du danger dont nous avons parlé, de la fermeture de nos portes; et cependant certains, dont les maisons furent ensuite fermées, vinrent se confesser dans notre église.

471. Lorsque les écoles furent interdites, Maître Emerius fut envoyé à Venise pour se charger d'une classe à la place de Maître Arnold Conchi, envoyé en pélerinage. Le Recteur envoya aussi ailleurs le Père Louis Napi, avec deux autres frères. Ainsi, tout le temps que sévit la peste, le Recteur en personne resta à Padoue avec un autre prêtre et trois ou quatre frères.

472. Cette peste des corps fut pour bon nombre de gens une cause de guérison de la peste des âmes. Il arriva en effet que l'on entende des confessions de trente ou quarante années, et on demandait parfois avec larmes aux Nôtres le secours de leurs prières afin de pouvoir, Dieu aidant, sortir des péchés. Au mois de novembre, la peste ayant cessé et les Nôtres qui étaient allés à Venise ayant été rappelés, les classes furent rouvertes. Il vint fort peu d'élèves, comme nous l'avons dit, plus de quarante et ensuite cinquante.

Voilà ce qui concernait le collège de Padoue.

473. De Bassano, il n'y a pas grand chose à dire. La situation fut la même que celle de l'année précédente. Le Père Simon Rodriguez y était allé quand il s'était senti mal à Venise, et il y refit en grande partie sa santé. Le Père Gaspar Gropillus lui témoignait sa charité. Le Père Nadal y arriva le 20 juillet, sur l'ordre du Père Ignace, non seulement pour examiner le lieu mais aussi pour parler au Père Simon. Il comprit bien qu'il n'y avait pas là une situation matérielle suffisante pour y établir un collège; dans cet ermitage, trois ou quatre pouvaient à la rigueur subsister d'une certaine manière, c'est-à-dire peu convenable.

474. Quant au Père Simon, le Père Nadal le trouva se souvenant très bien de la décision des trois qui avaient été désignés par le Père Ignace, mais il fit en sorte qu'il écrive au Père Ignace, lui offrant son âme toute prête à l'obéissance, et lui demandant indulgence complète avec rémission de la faute et de la peine. Dans sa lettre au Père Ignace, le Père Simon lui rappelait qu'à peu près à ce moment, au mois de septembre, dix-huit années auparavant, ce dernier l'avait visité à Bassano, alors qu'il était mourant. Et de même que le Seigneur, par les prières du Père Ignace, lui avait accordé la vie du corps, il demandait que par les prières du même Père Ignace, il obtienne aussi la vie de l'âme. Vers la fin de l'année, le Père Simon se rendit à Padoue.

LE COLLEGE DE VENISE

475. Le Père César Helmi était recteur du collège de Venise et superintendant de celui de Padoue. Le Père Nadal, Visiteur, pensait que l'importance de la région exigeait d'autres recteurs mais, compte tenu du secours temporel fourni aux Nôtres par Don Prieur, ce choix semblait préférable. Malgré les excellentes dispositions du Prieur à l'égard des Nôtres, les quantités accordées étaient paffois tout à fait réduites. Il arriva même qu'il envoie en tout et pour tout aux Nôtres pour le repas un melon avec six pains. Le Père Nadal dut permettre au Père César de recevoir secrètement quelques aumônes et que l'on ait chez soi un peu de nourriture pour atténuer une si grande pénurie. A son avis, quelque chose de certain devait, si possible, être assuré par Don Prieur, aussi bien pour le collège de Padoue que pour celui de Venise, mais il n'était pas facile de l'obtenir.

476. La maison était aussi exposée à de sérieux inconvénients car, du côté de l'habitation du Prieur, l'accès au collège restait ouvert et il eut été facile à n'importe quel étranger de pénétrer à l'intérieur du collège. Il arriva effectivement que des femmes viennent dans le jardin du collège de Venise pour étendre et sécher du linge. Le Père Nadal ayant jugé que cela n'était pas tolérable ordonna, avec l'accord du Prieur, de fermer les portes par lesquelles on pouvait entrer de sa maison au collège, et il enjoignit à deux séculiers qui logeaient à l'intérieur du collège de le quitter. Après le départ du Père Nadal, Don Prieur interdit cependant de fermer la porte donnant sur le jardin.

477. Ce fut la raison pour laquelle la Compagnie n'aura pas eu à ce moment dans des villes aussi célèbres d'autres recteurs ni d'ouvriers plus choisis. Il ne s'y trouvait aucun théologien, aucun prédicateur. Pourtant ceux qui vivaient à Venise aussi bien que ceux de Padoue, accomplissaient de nombreuses oeuvres de piété, agréable à Dieu et utiles au prochain.

478. Tout d'abord, quant à la réception des sacrements, nombreux étaient ceux qui les fréquentaient chaque semaine, entre autres quelques dames très vertueuses de la haute noblesse. Par l'exemple de leur dévotion, elles engageaient d'autres personnes des deux sexes à les imiter, tant pour se confesser et communier que pour faire pieusement oraison et amender leur vie. Suivant les conseils de leurs confesseurs, les mêmes personnes soulageaient les pauvres au moyen de leurs ressources et donnaient de l'argent

afin d'obtenir la libération de quelques prisonniers pour dettes. Grâce à des confessions générales, certains qui ne se confessaient pas souvent sortaient de leurs péchés où ils étaient restés plongés. Souillés dans leurs péchés depuis sept ou quinze ans et davantage, ils étaient attirés par la miséricorde divine à la pénitence et à un changement de vie. Passant sous silence des faits de ce genre, semblables à d'autres souvent rapportés, j'ajouterai seulement ceci: c'est que les Nôtres engrangeaient pour le Seigneur une récolte spirituelle très consolante. Ils recueillaient grande joie des larmes des pécheurs repentis et revenus à Dieu, et de même que la ferveur de ceux qui s'approchaient des sacrements, les gémissements et les larmes des repentis obligeaient les pécheurs à se souvenir de leur négligence.

479. En cette période de l'année, où les fêtes plus nombreuses et des indulgences conviaient tout le monde, nos confesseurs devaient renoncer à leur repas du soir, et même ainsi ne pouvaient suffire à tous ceux qui se présentaient. Il en résultait des restitutions, des aumônes et d'autres actes de charité. Quelques personnes suivaient si bien les avis de leurs pères spirituels qu'elles ne le cédaient en rien à beaucoup de religieux. Il se faisait maintes réconciliations, et un très grand nombre de gens étaient détournés d'offenser Dieu.

480. En attendant d'être baptisé, un Israélite fut instruit au collège dans la doctrine et la vie chrétienne; il y fit de remarquables progrès.

481. Selon son habitude, le Père César commentait l'Evangile, les jours de fête, à une assistance fort nombreuse.

482. L'école n'était pas nombreuse. il y avait à peine cinquante ou soixante élèves, mais ceux-ci faisaient de très grands progrès en piété et en conduite et se montraient fort obéissants envers leurs aînés. C'était au point que s'ils avaient offensé quelqu'un en paroles ou en actes, ils étaient prêts le cas échéant pour lui demander pardon, à s'agenouiller devant lui et même à lui baiser les pieds. Ils faisaient aussi de bons progrès dans les études. Et comme les Vénitiens ont l'habitude d'aller se détendre en été dans leurs propriétés de la côte, où il était facile d'oublier ce qu'ils avaient appris auparavant en classe, peu d'élèves de notre collège se rendaient dans ces propriétés, ou bien ne s'accordaient cela seulement qu'un ou deux jours, avec l'intention de revenir bien vite. A la fête de St Marc, ils firent deux discours dans notre église, avec un tel succès et une telle modestie que les spectateurs furent dans l'admiration.

483. Un jeune homme qui savait lire et parler le grec fut admis dans la Compagnie. Deux ou trois autres, malgré le refus qui leur était opposé, importunaient les Nôtres par suite de leur grand désir d'entrer.

484. Les Nôtres étaient au nombre de huit ou neuf, en plus des hôtes de Padoue dont nous avons fait mention plus haut, et cependant ni la maison ni l'église n'était encore "établie". Bien plus, deux amis de la Compagnie, Don Dominique Loredanus et Don Annibal Grisonius, firent savoir au Père César qu'ils s'étaient efforcés d'engager Don Prieur à faire donation au collège de l'église et de la maison, mais qu'ils n'avaient pu l'obtenir. Et Grisonius ajoutait que si l'un des premiers Pères de la Compagnie, Laynez ou Salmeron, ou ceux qui leur ressemblaient, était venu, il serait facile d'amener quelqu'un d'autre à faire donation au collège d'un endroit favorable dans un quartier habité de la ville. Ils estimaient que l'emplacement occupé par les Nôtres était très éloigné pour que les gens fréquentent notre église et notre collège.

485. Don Michel Soriano était revenu à Venise. Il avait été légat de sa République auprès du Roi des Romains, et comme il avait déclaré aux Nôtres à Vienne qu'il ferait à Venise ce qu'il faudrait pour exécuter le testament de

son frère et du nôtre, Angelo Soriano, le Père César Helmi lui rendit visite et lui rappela ce qu'il avait promis à Vienne. Mais la réponse fut qu'il lui fallait auparavant résoudre des difficultés privées et qu'il n'avait pas de repos en ce moment parce que la République lui avait promis je ne sais quelle charge. Le Père César en concluait que si, pour faire valoir ses droits, on n'entrait pas dans une autre manière de procéder auprès du légat, que de lui demander aimablement, la volonté du testateur ne serait jamais exécutée.

486. Lorsque le même Père César eut parlé de cette affaire à Don Aloysius de Garzonis, lié à la famille des Sorianos par quelque lien d'intérêts et de parenté, celui-ci offrir son concours pour les amener paisiblement et pacifiquement à exécuter le testament. En fin de compte, Don Michel Soriano répondit que, selon son avis, il n'était pas obligé à faire ce legs, car le testament du père demande à ses fils et leur ordonne, au cas où l'un d'eux deviendrait clerc et posséderait par ailleurs des revenus, de laisser aux autres frères les biens paternels; il faisait toutefois connaître qu'il donnerait deux cents ou trois cents pièces d'or à des oeuvres pieuses; et de la sorte l'affaire resta indécise. Comme Angelo Soriano n'était pas clerc et n'avait pas de revenus, il ne semblait pas au Père Nadal qu'il fût lié par ce testament. Une clause du testament qui fut envoyée ici (à Rome) indique assez ce point.

487. Le Père Ignace ayant écrit à Don Michel Soriano qu'il pourrait difficilement rassurer sa propre conscience s'il ne demandait pas l'exécution du testament d'Angelo, leur frère et le nôtre, et cela même en justice s'il le fallait, Don Michel fut grandement irrité et parla en termes très vifs en présence de ses frères, affirmant qu'il ne voulait rien "séparer" du legs; mais le lendemain, il alla trouver le recteur et s'accusa d'avoir parlé trop durement; et il répondit courtoisement à la lettre du Père Ignace. Il était pourtant assez évident que si l'affaire était laissée à leur entière discrétion, et confiée à leur conscience, les Sorianos ne donneraient rien. Deux avocats consultés par les Nôtres firent savoir qu'ils n'étaient absolument pas tenus d'après les lois vénitiennes; bien plus, qu'il ne pouvait être question de "lois trebelliennes" et qu'on pouvait seulement arguer d'une obtation maternelle.

488. Les Nôtres auraient entendu beaucoup de confessions de femmes, si cela n'eût été défendu par les Inquisiteurs et aussi par décision du légat apostolique, interdisant d'entendre en confession les femmes de moins de trente-six ans. Permission fut accordée au Père César Helmi par le légat lui-même, avec l'accord des Inquisiteurs, de confesser quelques nobles dames de la famille des Cornario qui s'adressaient habituellement à lui; car elles s'étaient efforcées elles-mêmes, non sans mal, de l'obtenir: et comme le Père César mettait en avant nos privilèges, l'Auditeur du légat répondit que dans ce cas aucun privilège des religieux n'était admis.

489. Au mois d'avril, le Père Simon se rendit à Bassano avec le compagnon qu'on lui avait assigné. Ce qui peut-être le fit partir, c'est qu'il était beaucoup question de peste; d'ailleurs il le déclara lui-même dans sa lettre.

490. Le nombre des Nôtres qui se trouvaient à Venise diminua; car le Père Nadal jugea bon d'envoyer en pélerinage Maître Arnold Conchus, après quelques pénitences qu'il accomplit, parce qu'il s'était fréquemment montré désobéissant et irrespectueux à l'égard de son supérieur. Il l'envoya de telle sorte qu'il ne revienne plus à Venise mais qu'il aille en direction de Rome. Pour le remplacer, le recteur dut lui-même faire la classe pendant quelque temps, jusqu'à ce que Maître Emerius, venant de Padoue, le décharge. On renvoya aussi un certain Pierre: il avait déclaré avoir décidé de ne rester que deux ans dans la Compagnie, jusqu'à ce qu'il eût fait quelques études.

491. Le Père Nadal était arrivé à Venise le 4 juillet, avec maître Lambert Auer et le Père Ambroise, un Germain qu'il pensait adjoindre au Père Laynez comme secrétaire. Sur l'avis des médecins, Boniface, un Sicilien, fut envoyé de Venise en Sicile, et le Père Sanctus, un Bolonais, fut envoyé dans la propriété d'Astiani avec notre frère Pierre de Atrio, pour donner satisfaction à Don Prieur et pour instruire les enfants dans la doctrine chrétienne et accomplir d'autres oeuvres de charité auprès de ceux qui, des propriétés voisines, ont coutume de s'y réunir. Pour enseigner à l'école, il y avait le Père Pierre de Atrio.

492. Quand, au début d'octobre, en raison des chutes de neige, le Père Simon fut revenu de Bassano à Venise parce qu'il souffrait beaucoup du froid, il se rendit de là à Padoue pour veiller à sa santé; Don Prieur avait donné son accord. Pour régler ses dépenses, le Père Ignace jugea bon d'envoyer de l'argent de Rome afin qu'il ne ressente pas les inconvénients des collèges pauvres. Mais la peste sévit aussi en cette fin d'année, elle n'avait pas encore cessé à Venise et de très nombreuses maisons étaient toujours fermées, même l'hospice des Saints Jean et Paul; on disait qu'il y avait à ce moment à Venise dix-huit mille malade, en plus de ceux qui étaient atteints de la peste.

493. Lorsqu'à l'occasion du décret parisien, on eut écrit aux Nôtres de Venise pour qu'ils sollicitent le témoignage du légat et de la République, comme cela avait été demandé aux autres princes et prélats, l'affaire fut soumise à Don Prieur et celui-ci jugea, et certes d'une manière sage, qu'il ne fallait pas chercher un témoignage de ce genre à Venise, non pas que beaucoup de personnes n'aient d'excellents sentiments à l'égard des Nôtres, mais parce que dans la très grande diversité de ce sénat, certains pouvaient avoir une opinion différente, et il semblait préférable de ne pas porter à leur connaissance le décret parisien.

494. A quel point même les religieux avaient bonne opinion de notre manière d'éduquer la jeunesse (sans parler des services spirituels dans lesquels le travail des Nôtres était plus visible), on peut le savoir par le sermon d'un Père de Saint François. Comme il faisait mention dans une église appelée "de la vigne", d'un Juif qui devait y être baptisé, il déclara au peuple qu'il ne fallait pas douter qu'il ne fût bien préparé puisqu'il avait été instruit au collège de notre Compagnie; et, profitant de l'occasion, il se mit à en faire un grand éloge.

495. Dans notre collège, le nombre des élèves fut en légère progression vers la fin de l'année, allant jusqu'à soixante ou davantage, et comme les Nôtres n'acceptaient pas la charge d'enseigner à lire et à écrire, Don Prieur désirait que certains garçons qui lui avaient été recommandés reçoivent aussi cet enseignement rudimentaire. Certains autres, à qui les parents désiraient donner une bonne éducation morale, étaient envoyés, pour qu'ils apprennent des autres enfants, et non pas des Nôtres, bien qu'on leur fît observer qu'ils perdaient vraiment leur temps, en ce qui concerne l'étude des lettres. Et l'expérience montrait que certains d'entre eux semblaient même perdre ce qu'ils avaient appris, lorsqu'ils n'étaient pas exercés par les Nôtres.

496. A la fin de cette année, un certain frère Antoine, de l'ordre de Saint Bernard, revint à Venise. Il était parti de Rome pour aller à Jérusalem avec le Père Simon Rodriguez, mais ce dernier était resté à Venise tandis que frère Antoine avait accompli son pélerinage. Il déclara avoir plaidé auprès des premiers personnages pour que notre Compagnie fût admise à Chypre et en Terre Sainte; pour le prouver, il apportait une lettre du Vicaire général de Chypre et du Prolégat, sollicitant du Souverain Pontife une propriété qui serait affectée à cette fin. L'affaire parut toutefois prématurée.

497. Désirant qu'il assigne quelque chose de fixe pour ceux qu'il aurait décidé de nourrir, le Père Ignace avait ordonné de consulter Don Prieur sur le nombre de ceux qu'il voulait entretenir à Venise et à Padoue. Ce dernier laissa tout à la discrétion du Père Ignace, mais déclara par la suite qu'à Venise il pourrait y en avoir huit. Il ne convient pas de passer sous silence sa générosité; ayant appris que les Nôtres avaient contracté à Rome une dette de près de sept mille ducats, le Prieur suggéra que quelques terrains ou champs du Prieuré de Padoue qui avaient été disjoints des autres et dont les revenus n'étaient perçus que difficilement et non sans beaucoup d'ennuis, et cependant pouvaient être vendus aux propriétaires qui avaient leurs champs contigus, le Prieur suggéra, dis-je, que ces terrains ou champs fussent vendus et que l'argent puisse être envoyé à Rome. Comme cependant, selon nos Constitutions, ce qui appartenait au collège de Padoue ou d'ailleurs ne pouvait être aliéné, on ne retint de cette suggestion que la preuve de la générosité de Don Prieur. D'autant qu'il aurait fallu obtenir le consentement du Sénat, ce qui n'était pas facile.

Tous ces faits concernaient le collège de Venise et toute la Province d'Italie en dehors de Rome.

LE COLLEGE DE NAPLES

498. Au commencement de cette année, le Père Alphonse Salmeron dirigeait le collège de Naples, et sous son autorité le Père Christophe de Mendoza. Les uns après les autres, des candidats se présentaient aussitôt, attirés par l'Institut de la Compagnie. En ce début d'année, Jean Dominique Fajardo et Jules Fazio furent envoyés à Rome pour y être admis dans la Compagnie, et d'autres manifestaient presque chaque semaine leur désir d'entrer, mais on ne les acceptait pas tous.

499. L'évêque de Vérone, Louis Lipomani, faisait des démarches pour emmener avec lui le Père Salmeron, dans sa légation, tandis que Jules III vivait encore. Le Père était cependant d'avis que son départ causerait un très grand préjudice à la fondation de ce collège encore en fleur ou plutôt en herbe, étant donné que les promesses d'un grand nombre de personnes dépendaient de sa présence. On ne pourrait même pas, semblait-il, payer la maison en temps voulu, au cas où il serait parti en Germanie et en Pologne avec l'évêque de Vérone. Il était évident qu'en son absence, le collège de Salerno, à propos duquel on était en pourparlers, perdrait de son intérêt. On fit donc en sorte que du moins pendant quelques mois il ne fût déplacé, ni durant ce Pontificat, ni pendant celui de Marcel II. Il partit toutefois, ainsi que nous le dirons, sous Paul IV.

500. Le jour de l'Epiphanie, le Père fit un magnifique sermon dans notre église; il en résulta un grand nombre de communions. Le jubilé pour le retour de l'Angleterre retenait aussi nos confesseurs jusqu'à deux heures de la nuit.

501. L'explication de la doctrine chrétienne attirait une assistance de jour en jour plus importante et se faisait maintenant dans un nouveau local. Le nombre des élèves s'élevait à deux cents et donnait beaucoup de travail aux Nôtres. Les associations tant d'hommes que de femmes, dont il a

été question l'an dernier, progressaient bien, surtout la congrégation des femmes. Aucune n'y était admise si elle ne renonçait à la vanité des parures et surtout à l'usage abusif de se farder en blanc et en rouge. Il semblait que pour la réforme des femmes, on ne ferait sans doute pas moins, grâce à cette mesure et par cet exemple, que par des prédications.

502. La marquise del Vasto avait prié le Père Salmeron de lui faire la faveur de prêcher le carême suivant dans une église proche de sa demeure. Bien que son concours eût été sollicité par d'autres églises, le Père Salmeron était enclin à lui donner satisfaction, car la haute noblesse viendrait sans doute à cet endroit. Mais parce que, vu son mauvais état de santé, la marquise devait se rendre à Pozzuoli, le Père avait décidé de prêcher dans l'église paroissiale Saint Georges, bien plus grande et située en pleine ville.

503. Le Vicaire de l'archevêque et cardinal théatin avait cependant répandu la nouvelle que le Père Salmeron allait prêcher dans l'église cathédrale et le fit savoir au Père. Comme celui-ci était plutôt enclin à prêcher dans l'église Saint-Georges, le Vicaire usa de son autorité, lui interdisant de prêcher dans cette église paroissiale afin de s'acquitter de ce ministère dans la cathédrale. Le Vicaire était alors Dom Scipion Rebiba, évêque de Mutila, qui devint ensuite Gouverneur (de Rome) et cardinal de Pise. Il écrivit au Père Ignace, en dehors du mois d'août, afin que la réponse venant de Rome ne pût tarder, lui disant qu'il avait interdit au Père Salmeron de prêcher dans cette paroisse, afin de pouvoir le faire dans l'église majeure. Il espérait que le Père Ignace ferait bon accueil à sa requête, car ce serait un sujet d'étonnement pour la population que l'on n'avait pas fait appel à un autre prédicateur, au cas où le Père Salmeron ne s'acquittait de ce ministère.

504. Le cardinal Pacheco, Vice-Roi de Naples, le lui imposa pareillement. C'est ainsi que le jour même des Cendres, le Père inaugura les sermons de Carême devant un immense auditoire, comme il l'avait fait dans la même ville, les deux années précédentes. Il se mit à expliquer les paraboles du Christ et continua de la même manière pendant tout le Carême, donnant aux auditeurs un grand sujet de consolation et un beau témoignage de science. Le Seigneur lui vint en aide et c'est ainsi que, sans altérer sa voix ni la santé, il poursuivit ce travail de carême qui donna des fruits abondants.

505. Avant le carême, il fut appelé par le Vice-Roi, cardinal, évêque de Siguënza, qui lui fit savoir que les services de la Compagnie étaient bien nécessaires dans cette ville, à cause de l'ignorance des prêtres. Le doyen de cette église désirait, disait-il, y établir un collège de notre Compagnie, et il voulait par une lettre l'encourager à réaliser ce pieux projet. Le cardinal déclarait qu'il se proposait d'apporter sa contribution personnelle pour construire une maison, et qu'il appliquerait quelques revenus ecclésiastiques. Il écrirait à ce sujet au Père Ignace -ce qu'il fit; mais l'affaire n'aboutit pas à ce moment-là. Le Père Salmeron craignait que le cardinal ne fût guère ardent pour faire avancer le projet, étant donné qu'il avait aidé le collège de Naples plus faiblement qu'il ne l'eût souhaité.

506. Pendant ce carême, le Père Laurent Schorzini et le Père Jean Nicolas Petrella de Itri furent promus au sacerdoce. Le novice Alphonse Fernandez et quelques autres allèrent à Rome, et certains furent admis à Naples, mais ils ne persévérèrent pas tous. Ceux qui venaient vers notre Compagnie étaient d'origine modeste plutôt que de la noblesse, car dans cette ville la jeunesse noble avait la réputation de mener une vie extrêmement licencieuse; et il leur était donc assez difficile d'arriver à suivre les conseils du Christ.

507. Pour en revenir au Père Salmeron, c'est le jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge qu'il prêcha, en présence du Vice-Roi et des premiers personnages de la ville, et puis, le jour, ou plutôt dans la nuit du Jeudi-Saint, il donna une Passion du Seigneur et fut très apprécié d'un grand nombre d'auditeurs; il acheva avec succès le cours des sermons de carême. Il eut cette année un auditoire plus assidu et plus choisi que l'année précédente. Il en résulta sans nul doute d'excellents fruits, s'il faut en juger par la satisfaction et la consolation spirituelle que les auditeurs manifestèrent. On réclamait déjà son concours pour prêcher l'année suivante, surtout le vicaire de l'archevêque qui disait avoir écrit à ce sujet au Cardinal qui, peu après, devint le Pape Paul IV, afin qu'il obtienne à temps l'assentiment du Père Ignace. Ce qui plaisait, c'était le sujet des prédications, à savoir toutes les paraboles de l'Evangile, dont il appliquait chaque fois une à l'Evangile du jour. Il sortit de ces travaux en excellente santé, mais il obtint du P7re Ignace de pouvoir se rendre quelques jours à Rome pour se détendre et recevoir la bénédiction du Pape, qui était à ce moment Marcel II; ce Pontife le connaissait bien depuis le début du Concile de Trente où il avait présidé en qualité de Légat apostolique.

508. Le Père avait aussi l'intention de solliciter, pour la dotation du collège de Naples, une abbaye du nom de Capella, que le même pontife, encore cardinal, avait possédée à Naples et dont le revenu annuel s'élevait à mille ducats et davantage, et qu'il avait autrefois voulu donner à la Compagnie. Après avoir passé quinze ou vingt jours à Rome, le Père Salmeron pensait retourner à Naples. En effet, beaucoup de cequi avait été promis pour doter le collège et payer la maison déjà achetée s'évanouissait. Et pour cela son concours était bien nécessaire.

509. Quand le Père eut reçu la permission d'aller à Rome, Jérôme Vignes ainsi que le duc de Montléon écrivirent au Père Ignace que son retour devait être rapide. Or, tout se passa bien autrement qu'on ne l'avait pensé. Quand le Père Salmeron arriva à Rome, le Pape Marcel était déjà très malade et bientôt il s'en alla vers le Seigneur. Et le nouvel élu, Paul IV, envoya le Père Salmeron de Rome en Germanie et en Pologne; et le Père Christophe de Mendoza reçut la charge de Recteur du collège de Naples.

510. Don Jean de Mendoza, commandant de la citadelle de Castelnuovo, pressait par lettre le Père Ignace d'obtenir du roi Philippe, par l'intermédiaire du Père Bernard Olivier, de pouvoir se donner personnellement à la Compagnie, après avoir laissé la Citadelle à son frère. Malgré les bonnes dispositions du roi qui avait donné espoir de faire aboutir rapidement cette affaire, il ne put cependant s'éloigner de son poste cette année.

511. Don François de Villanova, l'un des principaux Conseillers, que l'on appelle Régents, écrivit au Père Ignace qu'il fallait à Naples quelques Pères semblable au Père Salmeron et au Père André de Oviedo, pour que les fruits provenant de leur vie et de leur science se développent, et aussi que soit sauvegardé ce qui était acquis. Il dit franchement que ceux qui résidaient alors à Naples ne pouvaient tenir la place des absents. Le Père Soldevilla fut envoyé par le Père Ignace et s'efforça de remplacer le Père André pour les cas de conscience, et il ne déplut pas aux Napolitains.

512. Comme les Nôtres étaient au nombre de onze, le nouveau Recteur avait fait remarquer que sept autres pouvaient être envoyés. Le Père Ignace répondit à la requête quant au nombre; mais provenant de diverses nations et peu avancés en lettres, ils déchargèrent la maison de Rome plutôt qu'ils n'aidèrent le collège de Naples. Ils furent si nombreux à tomber malades que c'est à peine si les classes purent rester ouvertes, le collège ressemblait plutôt à un hôpital qu'à un collège. De surcroît, afin qu'on ne pût mieux encore pratiquer la confiance et l'espérance dans le Seigneur, sévirent une grande pénurie de choses nécessaires, une montée rapide des prixet, par contre-

coupcoup, la difficulté de se procurer des aumônes, même pour la nourriture; et comment régler les trois mille quatre cents ducats qu'il fallait payer cette année au mois d'août?

513. L'un des malades, Michel Vignes, quitta cette vie au mois de décembre, édifiant grandement ceux qui étaient présents mais causant une immense peine à ses parents.

514. Bien que le Seigneur exerçât de diverses manières la patience des Nôtres, beaucoup de monde venait dans notre église pour recevoir les sacrements de confession et de communion, surtout aux fêtes plus solennelles; et cela malgré certaines personnes, spirituelles de nom et dans l'esprit des gens, qui s'opposaient à une telle fréquentation des sacrements et en éloignaient un grand nombre, alléguant des motifs futiles. C'est pourquoi les Nôtres de Naples parlaient sérieusement de faire éditer l'opuscule sur la Communion fréquente, rédigé par le Dr Madrid, et ils s'occupèrent de le faire imprimer.

515. Après qu'un témoignage public eut été demandé comme ailleurs, à cause du Décret de Paris, le Vicaire envoya le sien. Don Jérôme Vignes sollicita également l'approbation de la Cité, mais il fut d'avis que le Décret parisien ne devait pas être connu à Naples afin que les timides et les détracteurs qui guettaient une occasion ne retournent ce trait contre la Compagnie.

516. Quand le cardinal Pacheco se fut retiré de sa charge de Vice-Roi et que Don Bernardin de Mendoza, le nouveau Vice-Roi, lui eut succédé, on ne trouvait en lui presqu'aucun appui pour promouvoir les affaires de la Compagnie: belle occasion de se confier davantage au Seigneur.

517. Avec l'arrivée de deux prêtres, un plus grand nombre de messes purent être célébrées et les fidèles venaient plus nombreux, même les jours non fériés. Le Père Christophe de Mendoza commença également, dès qu'il le put, à expliquer la doctrine chrétienne, mais il eut d'abord peu de succès par suite de sa connaissance imparfaite de l'italien. La fois suivante, s'étant mieux exercé, il donna bien satisfaction aux Nôtres et aux étrangers, si bien que l'on fut d'avis qu'il devait prêcher l'Avent. Il le fit les dimanches et fêtes; il donnait aussi les Exercices Spirituels à quelques personnes.

518. La divine Bonté nous vint aussi en aide grâce au dévouement et aux efforts de Don Jérôme Vignes, ainsi que par la charité d'autres personnes de telle sorte que la maison achetée pour servir de collège et qui devait être payée au mois d'août put l'être et que deux mille ducats furent aussitôt remis en numéraire. Quant au reste de la somme à payer, on donna au propriétaire de la maison l'intérêt exigé, en attendant que par la suite le collège se libère de cette charge. Une partie de ce terrain qui n'était pas nécessaire à notre collège fut vendue pour deux cent cinquante ducats, et comme l'acheteur demandait un Bref apostolique, le Père Ignace jugea qu'il n'était pas nécessaire de l'envoyer, mais que l'on devait user du pouvoir que les Lettres Apostoliques et les Constitutions de notre Compagnie accordaient au Préposé général.

519. A ce moment, une lettre du roi au duc d'Albe fut remise en son absence à Don Bernardin de Mendoza. On ne put longtemps obtenir de lui qu'il en révèle le contenu. On croyait cependant qu'elle concernait ces lieux vacants donnés par Charles-Quint pour être appliqués au collège. Au début, Jérôme Vignes n'espérait plus pouvoir obtenir quoi que ce fût de ces biens vacants, parce que le nouveau Vice-Roi ne voulait pas traiter de cette affaire avant que la flotte qui s'équipait n'ait pris la mer. On avait donc décidé de vendre à un noble une partie de ces biens vacants, pour douze cents pièces d'or; et en effet on les vendit à ce noble en perdant deux cents pièces ou un peu

plus, car l'acheteur voulait revenir sur ses promesses. Cependant, Jérôme Vignes qui devait payer l'argent emprunté avec la somme perçue, pressa l'affaire malgré les menaces de ce noble. En dépit de la perte subie de ces deux cents pièces d'or, avec la permission du Père Ignace, le reste de la somme récupérée apporta finalement un secours aux nombreuses nécessités des Nôtres.

Voilà ce que nous avions à dire du collège de Naples.

D E LA PROVINCE DE SICILE

ET D'ABORD

DU COLLEGE DE MESSINE

520. Le renom du collège se maintenait, grâce à Dieu, dans la ville de Messine. L'exemple de ses membres en qui brillait une grande charité, la patience et le zèle des confesseurs, le travail constant et vigilant des maîtres pour former la jeunesse, l'exercice fréquent de discours d'une grande utilité faisaient que même les premiers personnages avaient une excellente opinion du collège et l'exprimaient. On parlait aussi beaucoup des changements survenus en ville depuis l'arrivée des Nôtres et des progrès réalisés par toutes sortes de personnes de toute condition. Pour tout cela, honneur et gloire à Dieu seul.

521. L'Evêque de Pavie, l'Inquisiteur, comme certains de ses collègues, faisait volontiers appel aux Nôtres pour censurer des livres et pour examiner des propositions de théologie ou de philosophie. Voici un fait. Lors d'un jugement public et solennel, l'un des accusés s'obstina dans son hérésie et devait être livré au bras séculier et à la mort. Cet Evêque Inquisiteur avait demandé à quatre religieux d'un monastère d'assister cet homme, mais voyant qu'ils n'acceptaient qu'avec regret, il les réprimanda et ordonna de faire venir deux des Nôtres en disant: Ceux-là au moins n'ont pas honte de rendre de tels services. Il voulut cependant que les quatre religieux accompagnent le condamné, mais ce furent nos deux Pères qui assistèrent celui qui allait mourir.

522. Il ne manquait pas de gens pour faire obstacle à notre bonne réputation ni même pour nous adresser des paroles injurieuses; mais de telles choses sont bien utiles aux serviteurs de Dieu pour sauvegarder leur humilité en modérant les éloges du peuple. Certains détracteurs cessèrent pourtant leurs affronts quand ils eurent reconnu la vérité des faits.

523. Loin de diminuer, le nombre des pénitents et des communiants augmenta. On apercevait de jour en jour les fruits nouveaux et abondants des sermons. On disait ouvertement que, grâce aux prédications et à la réception des sacrements, les moeurs relâchées de bien des gens avaient été transformées en une conduite honnête et pieuse. La cité, considérée auparavant comme un repaire de brigands, était maintenant appelée la sainte Messine, à cause de ses manifestations de piété.

524. Quelques hommes en armes entrèrent un jour dans notre église et ne songeaient qu'à tuer leurs frères. Apaisés par la prédication, ils paraissaient avoir revêtu la douceur des agneaux, si bien qu'ils ne blessèrent personne mais supportèrent avec grande sérénité les injures faites. Beaucoup se sont défaits de leur orgueil qui fut changé en soupirs et en gémissements. Poussés par une profonde ferveur, certains pouvaient à peine retenir leurs cris. Après le carême, l'affluence ne fut pas moindre que pendant ce temps, pour venir écouter la parole de Dieu. Le prédicateur habituel était le Père Jérôme Otello. Parlant un jour de la colère divine à l'égard des pécheurs, alors qu'une très grande famine accablait Messine et presque toute l'Italie, il fit couler tant de larmes que même les plus nobles de ses auditeurs, tombés à genoux, se frappaient la poitrine comme pour reconnaître et avouer qu'ils étaient la cause d'un si grand malheur. Après le sermon, le prédicateur était déjà rentré chez lui, mais beaucoup de fidèles, restés à genoux, les mains étendues, n'en finissaient pas de prier et de pleurer.

525. Certains lui demandèrent instamment de prêcher le même jour dans une autre église. Il le fit sur le même sujet et il émut si fort les auditeurs qu'ils ne purent retenir leurs cris. Une dame très noble et fort dévouée à notre Compagnie pria son époux d'obtenir du responsable de l'église majeure et des Sénateurs, que le Père Jérôme fût invité à venir prêcher dans cette église cathédrale. Leur demande fut satisfaite et le Père y annonça la parole de Dieu avec tant de flamme que tous les espoirs furent dépassés. Après son retour dans notre église, à savoir Saint Nicolas, il s'ensuivit un nouvel afflux d'auditeurs qui n'avaient jamais eu l'habitude d'y venir.

526. Lors de la prière des Quarante Heures qui se faisait dans notre église selon la coutume, le Père Jérôme y entra avec un compagnon, presque au milieu de la nuit. Il s'arrêta devant l'autel, pria longtemps à genoux, puis saisissant l'étendard du Christ crucifié, il enflamma si bien le coeur de ceux qui priaient, que certains d'entre eux se flagellèrent durement et longtemps et que tout était plein de larmes et de la ferveur des orants.

527. En automne, quelques femmes débauchées étaient venues écouter le sermon et, comme on pouvait le deviner, sans bonne intention car leurs vêtements étaient parés d'or et de pierres précieuses, et elles portaient des colliers somptueux. Leur sortie fut toutefois bien différente de l'entrée, car en plus de larmes abondantes, elles se couvraient le visage, poussant des gémissements et des soupirs, se frappant la poitrine; elles défaisaient leurs chevelures arrangées avec tant de soin, elles enlevaient les cllliers et finalement elles donnèrent à tous l'exemple du repentir, exhortant les autres à la pénitence, et cela avant même la fin du sermon.

528. La fille du Vice-Roi, Isabelle de Vega, venait souvent dans notre église en compagnie d'autres dames; elle avant tant d'empressement pour écouter les sermons qu'elle n'en omettait que fort peu et tout à fait à contre-coeur. Elle s'y confessait et communiait fréquemment alors qu'elle avait l'habitude auparavant de le faire dans son oratoire privé.

529. Cet été, le même Père Jérôme Otello commenta les Epîtres de Saint Paül, dans l'église de la Sainte Vierge, les dimanches et jours de fête.Après avoir expliqué une de ces Epîtres, il se mit à expliquer le Décalogue devant un auditoire vraiment très nombreux, estimé à plus de cinq mille personnes. Ce commentaire fut grandement utile, entre autres fruits, pour extirper de très nombreuses superstitions dont la cité était infectée; beaucoup de personnes commencèrent à s'en libérer.

530. L'explication de la doctrine chrétienne fut en honneur cette année à Messine. Il y avait dix paroisses dans la ville et par ordonnance du Vice-Roi, tous les enfants entre six et douze ans devaient s'y réunir (sous

peine d'amende pour les parents) pour entendre l'explication de la doctrine. Le Vice-Roi estimait en effet que l'espoir d'un gouvernement bien régi était fondé sur une formation des enfants conforme à la morale. Il confia le soin d'organiser ce ministère au Père Provincial de notre Compagnie, le Père Jérôme Domenech. Celui-ci mit à la tête de chaque paroisse deux des Nôtres à qui revenait la charge de transmettre cette doctrine, et l'affaire ne fut pas instituée ni entreprise sans ferveur. Le dimanche et les jours de fête, au signal de la cloche que donnait l'église majeure, toutes les paroisses étaient averties de leur devoir et le tintement des clochettes parcourant les rues appelait tous les enfants. Dans l'une des paroisses se rassemblaient trois cents enfants, dans une autre cinq cents et dans une troisième un nombre encore bien plus grand.

531. La population admirait cet enseignement nouveau et pensait que les enfants de cet âge avaient de la chance de vivre à cette époque et de recevoir de si grands maîtres l'apprentissage d'une telle vie et de la doctrine chrétienne. Ils souhaitaient en quelque sorte redevenir eux-mêmes enfants. Un assez grand nombre d'adultes écoutaient ces rudiments de la doctrine chrétienne. A la fin, ils demandaient que leur fût expliqué ce qu'ils avaient moins bien compris.

532. L'opinion était presque unanime pour dire que la vérité de la foi, tirée pour ainsi dire des ténèbres, avait brillé pour ces foules de gens. Un petit livre fut imprimé, contenant cette doctrine en vers italiens pour que se fixe plus facilement et durablement dans les jeunes esprits des enfants ce qui se rapporte à la doctrine chrétienne. Une fois arrivés à l'église, l'un des plus âgés récitait à haute voix et les autres répondaient ensemble dans un accord doux et joyeux. Après cela, quelques-uns étaient interrogés, autant qu'on pouvait le faire avec un tel nombre. Le maître expliquait ensuite la leçon, en suivant l'ordre du petit livre. Cette jeunesse pourtant si turbulente et bruyante écoutait si attentivement qu'on n'entendait presque aucun bruit parmi les six cents élèves: il y avait en effet dans chaque église, pour les maintenir dans la discipline, quelques prêtres en plus des Nôtres qui exerçaient auprès des enfants la charge de "correcteurs"; mais les enfants accueillaient cet enseignement avec tant de plaisir qu'ils changeaient les cantilènes d'autrefois en pieuses mélodies; jour et nuit, à travers les rues et les places, ils ne chantaient rien d'autre que ces chants religieux. C'est avec une très grande joie que leurs parents louaient la bienveillance divine.

533. Ce travail d'instruction des enfants avait déjà commencé à s'organiser dans certaines villes de Sicile, le Vice-Roi l'ordonnant ainsi par lettres. Il devait être étendu toujours plus loin, dans bien d'autres villes.

534. Quatre ou cinq de ces frères à qui l'on avait confié le soin d'exposer la doctrine chrétienne furent saintement émus en remarquant qu'à certains endroits fréquentés de la ville il y avait un très grand nombre de gens qui, au lieu de la parole de Dieu comme nourriture, étaient imprégnés de la fausse doctrine et des erreurs de charlatans. Ils demandèrent au Père Provincial de pouvoir y prêcher la parole de Dieu. La permission obtenue, ils vinrent sur le rivage de la mer qui est un lieu immense où, les jours de fête, les forains s'efforçaient de vendre leur pacotille à une foule très nombreuse, en usant de toutes sortes de boniments. Les Nôtres se mirent donc en face de ces charlatans à parler des choses concernant le salut. C'est ainsi que, délaissant les imposteurs, les gens accouraient de toutes parts pour écouter les Nôtres. Ils s'étonnaient d'abord de la nouveauté de la chose et ensuite de leur propre sottise, de leur erreur, regrettant d'avoir suivi des hommes pervers. Quand le Père Provincial eut raconté cela au Vice-Roi, ce dernier déclara: "Si seulement vos frères pouvaient débarrasser la ville de cette peste!".

535. Agissant non par force ni malédiction, mais en prêchant la saine doctrine, les Nôtres s'efforçaient de guérir saintement les coeurs par la parole de Dieu. Alors que l'un des Nôtres avait un jour, dans son discours, blâmé et pleuré en même temps une ignorance si grande des gens concernant leur salut, qu'ils ne connaissaient même pas les rudiments de la doctrine chrétienne, les auditeurs furent tellement émus, qu'en plein jour, dans un endroit rempli de boue et sous la pluie, tous (plus de deux mille personnes, dit-on) se prosternèrent, et les deux genoux en terre avouèrent en criant vers le ciel qu'ils avaient péché devant Dieu.

536. Cette charité s'étendait aux prisons et aux trirèmes sur lesquelles les Nôtres allaient souvent afin d'instruire beaucoup de gens très ignorants de la doctrine chrétienne. Ils leur demandaient de s'abstenir des jeux et des blasphèmes. Il arriva que l'un des Nôtres, monté sur une trirème, fut reçu très courtoisement par son commandant, et comme le Père lui demandait s'il y avait des joueurs, ceux-ci, sur son ordre, lui apportèrent spontanément leurs cartes et leurs dés en le priant de les jeter à la mer. Quand le Père les eut réconfortés par la parole de Dieu, le commandant lui demanda de revenir souvent, et on lui donna satisfaction, autant que cela fut possible.

537. Ceux qui fréquentaient l'église du collège donnaient un grand exemple de charité et de patience quand l'occasion se présentait. Voici quelques petits exemples. Pendant la grande disette de vivres, les administrateurs des affaires publiques craignaient que si le pain se vendait publiquement, il ne fût transporté en Calabre. Ils chargèrent de cette tâche quelques hommes qui gagnaient tous les mois par ce commerce environ cinq cents couronnes, sans aucun détriment pour le gouvernement. Quelques personnes pieuses parmi celles qui fréquentaient notre église, ayant remarqué que ce gain pouvait être distribué aux pauvres, elles se livrèrent elles-mêmes à ce travail de vendre le pain à toute la ville, à condition que tout l'argent gagné, elles puissent le donner totalement aux pauvres. Cette ferveur de charité plut beaucoup à d'autres personnes, et surtout au Vice-Roi, et chacun s'acquittait de cette fonction fidèlement, agec grande charité. D'autres apportaient dans les bourgs et les villes voisines quantité de pains achetés à leurs frais et les distribuaient gratuitement aux pauvres, et arrachaient ainsi pas mal de gens à la mort du corps et de l'âme.

538. Le Vice-Roi en personne et sa fille Isabelle enseignaient la charité par leur exemple. En effet, en ce temps de famine, ils mettaient de côté une partie de la subsistance de leur famille pour la donner aux pauvres. C'est ainsi que, grâce à l'aide de ceux-ci et d'autres nobles, on put subvenir tous les jours à l'indigence des pauvres, non seulement de Messine, mais de ceux qui, venant de Calabre, affluaient à Messine. Deux de nos frères participaient à ce pieux ministère, en plus d'un prêtre désigné par le Vice-Roi. Mais avant de nourrir les pauvres de pain corporel, ils les alimentaient d'une nourriture spirituelle car ils redisaient tous ensemble la doctrine chrétienne, après l'un des Nôtres.

539. Je ne rapporterai que l'un ou l'autre exemple de la patience de ces hommes pieux qui nous étaient dévoués. Un noble, extrêmement fier, entra dans la maison de l'un d'eux pour acheter je ne sais quelles marchandises, et lui en demanda le prix; Le vendeur lui répondit en paroles aussi humbles qu'il put. Le noble se mit alors à l'accabler d'injures et lui cracha même au visage. Loin de se révolter devant une siterrible offense, l'homme ne répondit rien d'autre que ces paroles: "Je supporte volontiers cela et des injures plus grandes encore, par amour de Jésus-Christ".

540. Ce que souffrit un autre homme, très dévoué à notre église, ne fut pas très différent. Alors qu'il devait comparaître en justice avec un noble, celui-ci avant de se rendre chez le juge demanda à notre homme, en présence

de beaucoup de gens, s'il était "Nicolin" (on appelait ainsi ceux qui venaient dans notre église Saint Nicolas). La réponse fut: "Plût au Ciel que je fusse Nicolin".. Le noble répliqua: "Puisque tu en es, supporteras-tu avec indifférence les soufflets et les coups que je te donnerai?" L'homme répondit doucement qu'il espérait pouvoir, grâce à Dieu, en supporter davantage. A peine eut-il dit cela que le noble le frappa et le blessa gravement de coups de poings. Mais la victime ainsi frappée répondit humblement: "Pourquoi ne souffrirais-je pas ces toutes petites souffrances pour le Christ, lui qui en a souffert pour moi de très grandes?"

541. Commencé l'année précédente pour venir en aide aux pauvres, un mont-de-piété fut développé cette année par les premiers citoyens, grâce aux démarches du Père Provincial et à l'appui du Vice-Roi, et se mit à les secourir.

542. Une oeuvre non moins pieuse fut entreprise au mois d'août et, comme elle était nouvelle, on voulut lui donner une nouvelle appellation; "Conseil de charité" ou "Office de charité", car elle n'exclut rien de ce qui regarde l'exercice de la charité et de la piété. Elle a pour but de s'occuper d'affaires spirituelles et surtout de charité: c'est dans cette intention qu'elle fut inventée. De même que dans le royaume de Sicile un conseil avait été institué pour traiter des choses concernant la conduite de la guerre, il parut aussi nécessaire d'établir un conseil ou un office pour s'occuper de ce qui concerne la charité dans tout le royaume et surtout à Messine. Il ne faut pas croire que la raison d'être de cet office soit la même que celle du mont-de-piété dont il a été question. Dans ce dernier, on ne s'occupe des pauvres qu' au point de vue des secours matériels, tandis que l'office de charité se propose également de maintenir des oeuvres pies: on est attentif aux nécessités des pauvres, les biens enlevés leur sont rendus, on veille à protéger de toute injustice les veuves et les orphelins; des églises, des couvents et des hospices écroulés sont reconstruits et, s'ils menacent ruine, on les consolide. On s'occupe encore de bien d'autres affaires du même genre qui peuvent avoir une grande importance pour l'honneur de Dieu. Voici, parmi d'autres, une réalisation déjà obtenue par le conseil ou office de charité: un décret public obligeant les notaires à faire connaître à ceux qui président l'office de charité les legs faits à de pieux usages, et cela même au cas où les héritiers s'y refusent. C'est ainsi qu'en peu de jours fut déclarée une importante somme d'argent, ignorée jusque là, et qui devait être donnée par testament aux pauvres ou attribuée à des oeuvres pies.

543. Six hommes furent choisis pour ce conseil: deux théologiens dont l'un était le Père Jérôme Domenech, Provincial, et l'autre un célèbre religieux de l'Ordre de Saint Dominique. Le troisième était un juge de la grande cour; le quatrième et le cinquième étaient des habitants de Messine, un noble et un simple citoyen. L'un des secrétaires royaux fut le sixième. Tous les quinze jours, ils devaient faire un rapport au Vice-Roi sur tout ce qu'ils avaient décidé.

544. Le Vice-Roi veilla également avec soin que dans toutes les villes de Sicile deux hommes fussent choisis, l'un simple citoyen et l'autre clerc, tous deux dévoués, pour faire connaître chaque mois aux administrateurs de l'Office de charité s'il y avait dans leurs villes des affaires dont il fallait délibérer. Le Vice-Roi voulut aussi que ceux qui étaient inscrits à ce Conseil se réunissent dans notre collège. Il y vint lui-même avec les six personnes désignées, quinze jours après que le Conseil eut été établi. Il y entendit un discours et y prit son repas; quoique souffrant, il écouta avec plaisir plusieurs poèmes composés par nos frères, en l'honneur de cette oeuvre et déclamés par coeur, et il en lisait le texte qu'on lui avait offert.

545. A propos des ministères habituels de la Compagnie, comme la visite aux détenus de la prison publique, l'assistance fréquente des malades et des mourants, on peut se reporter à ce qui a été assez longuement dit les années précédentes.

546. Le Père Provincial s'occupa de faire imprimer la lettre apostolique du Souverain Pontife Paul IV, envoyée de Rome par les Nôtres, et contenant la grâce du jubilé. A la demande des magistrats (que l'on appelle jurés) le Père Jérôme Ottello la promulgua dans l'église majeure. Ce jour-là, près de six cents personnes reçurent la très sainte Eucharistie dans notre église. Au jubilé précédent, promulgué au mois de février, l'affluence et la ferveur avaient été encore plus grandes, avec plus de sept cent vingt personnes réconfortées par le très saint Corps du Christ. Et cette semaine, le nombre des confessions avait été beaucoup plus grand.

547. La prière des Quarante Heures contribua également à la piété; il en a été question plus haut. J'ajouterai seulement qu'elle fut faite pour l'heureuse élection du Souverain Pontife et que la ferveur du Père Ottello fut si vive que pendant qu'il faisait son exhortation aux gens assemblés, il tomba en faiblesse et perdit l'usage de la parole, et cela au commencement du discours, peut-être en raison du jeûne de la veille. Mais ayant repris des forces, le discours fini, il fit un nouveau sermon; l'assistance était si nombreuse ainsi que l'émotion et les larmes des gens, que certains des auditeurs tombèrent dans la même faiblesse que le Père avait éprouvée lui-même. La ville fut pleine d'admiration. Parmi celles qui venaient souvent dans notre église, beaucoup de jeunes filles consacrèrent leur virginité à Dieu.

548. Quant aux classes, le nombre des auditeurs ne fut jamais plus élevé que cette année, après la reprise des études. On a pensé qu'ils étaient venus plus nombreux parce que pour la rentrée des classes, en plus des discours et des poèmes déclamés selon la coutume en trois langues, une pièce (d'ailleurs amusante et composée avec art), fut représentée et jouée par les enfants avec tant de grâce, que notre académie reçut des recommandations et des louanges exceptionnelles d'hommes très doctes et très nobles. Quant au dialogue, il plut au Vice-Roi en raison de la gravité du sujet et des choses nombreuses qui étaient dites avec élégance et beaucoup d'esprit; et il fut tellement ému qu'il pouvait à peine retenir ses larmes.

549. Dans un bourg appelé Itala, vivaient plusieurs des Nôtres dont l'un s'occupait à prêcher et confesser, tandis qu'un autre enseignait le latin et le grec. Le nombre et le profit des confessions et des communions augmenta; la grande famine fit toutefois que bien des personnes ne pouvaient se rendre à l'église comme de coutume. Le Père Daniel Paeybroeck, envoyé à Itala à la place du Père Jean Philippe Cassini, se mit à remédier à cette indigence par des aumônes obtenues ça et là. Et l'on disait que nombre de gens qui étaient sur le point de mourir furent sauvés par cet office de charité, et que beaucoup seraient morts s'ils n'avaient eu le réconfort de ce pain qu'ils considéraient comme envoyé par Dieu.

550. Au début de l'année, le nombre déjà grand des confessions augmentait sans cesse, car les habitants de Messine affluaient vers notre église Saint-Nicolas; et certains fidèles arrivaient même de bourgs et lieux extérieurs à la ville. Il en vint de Monforte, située à dix mille pas de Messine. On demandait que le Père Jérôme Ottello y fût envoyé, ne fût-ce que pour un seul sermon, et l'on faisait espérer qu'il en résulterait beaucoup de réconciliations. L'un de ceux qui étaient venus promettait qu'il pardonnerait publiquement à son adversaire avec qui il était depuis longtemps en grande inimitié. A vrai dire, quand on envoyait pendant le Carême de telles personnes de l'extérieur à Messine, les curés ajoutaient cette condition: il leur serait permis de se confesser à un prêtre de notre collège et non aux autres.

551. Ce qui diminua sensiblement cette affluence, ce fut le décret de l'Inquisition ordonnant, sous peine d'excommunication, de dénoncer les personnes que l'on savait avoir dit ou fait quelque chose de contraire à la foi. Il citait plusieurs cas particuliers. Le décret enjoignit aussi aux Nôtres qu'avant d'entendre quelqu'un en confession, ils lui demandent s'il avait dénoncé ceux qu'il savait être tombés dans de pareils cas, et s'il répondait ne pas l'avoir fait, il était prexcrit de ne pas entendre la confession; et on refusait aux Nôtres le pouvoir d'absoudre quelqu'un de cette excommunication. La nouvelle s'étant répandue dans la ville que les Nôtres devaient renvoyer les pénitents pour qu'ils révèlent à l'Inquisiteur les péchés d'autres contre la foi, ils ne venaient plus si nombreux, surtout les plus nobles, malgré leur désir de se confesser aux Nôtres, car ils craignaient d'être envoyés chez l'Inquisiteur. Bien que le décret de l'Inquisiteur fût général et s'étendît à tous les confesseurs, on disait néanmoins que les Nôtres étaient presque seuls à l'observer et que l'Inquisiteur lui-même déclara que peu de personnes s'étaient adressées à lui pour une dénonciation, à part celles qui allaient se confesser dans notre église. Ce fut la raison pour laquelle, même pendant la semaine sainte, où la moisson est d'ordinaire plus abondante, les pénitents furent moins nombreux à venir dans notre église.

552. Après avoir entendu prêcher le Père Jérôme Ottello, une prostituée n'ayant pas plus de dix-huit ans et qui pouvait occasionner de nombreux péchés, entra au noviciat des converties et prit la place d'une autre qui était passée au couvent des moniales. Une autre jeune fille fut admise dans le nouveau monastère de Saint-Michel, et beaucoup d'autres désiraient y entrer. Une autre prostituée d'une vingtaine d'années vint dans la même maison de probation, et d'autres voulaient y aller, mais cette maison n'était pas assez vaste pour accueillir toutes celles qui l'auraient désiré. Cette dernière admise était venue de Palerme pour être reçue à Messine, grâce à l'intervention de la duchesse de Bibona.

553. Plusieurs couvents de religieuses avaient été touchés par la grâce et désiraient se réformer, suivant la règle de leur institut, et vivre selon leur devoir. Les sermons du Père Ottello causaient dans la ville grande édification et satisfaction; il était facile d'en juger par le nombre de personnes aidées par ses prédications.

554. Parmi tous ceux qui le souhaitaient, un prêtre napolitain du nom de Charles, et trois ou quatre laïcs non-prêtres furent admis dans la Compagnie. Parmi les candidats il y eut un jeune homme de dix-huit ans qui entra dans le collège et refusait absolument d'en sortir. Comme il ne semblait pas convenable de recevoir quelqu'un de cette manière-là, on fit intervenir le "Straticus" qui manda un subordonné pour faire sortir d'autorité le jeune homme en larmes. Ce dernier ne renonça toutefois pas à son projet. Parmi ceux qui désiraient beaucoup entrer dans la Compagnie, se trouvait Georges Ventimilius qui sera admis par la suite.

555. En comptant les trois qui se trouvaient dans le bourg d'Itala, les Nôtres étaient au nombre de trente-sept, sous l'autorité du Père Annibal du Coudrey, Recteur jusqu'au mois d'Août. Le Père Antoine Vinck prit alors la charge de Recteur.

556. Ayant repris son premier nom d'Asdrubal, Jean de Luna était arrivé à Messine avec Ange de Jean et Pierre Faraon, et d'autres aussi qui, à Rome, avaient été renvoyés de la Compagnie. Ils troublèrent grandement les esprits qui se conduisaient avec pas mal d'effronterie, jusqu'à ce qu'Asdrubal en partît.

557. Arrivé à Messine le 24 juin, le Père Provincial y séjourna quelque temps. Après avoir prêché dans l'église Saint Nicolas et promulgué le

jubilé, il entreprit le voyage de Rome.

558. Au mois de mai, la ville de Messine écrivit au Père Ignace pour demander le concours du Père Annibal du Coudrey afin d'assurer le cours de logique. On fit en sorte que les étudiants eux-mêmes en faveur desquels la demande était faite y renoncent; la cité, elle aussi, y renonca. Au mois d'août, elle demanda par une lettre au Père Ignace que le Père Laynez prêche dans son église; et cela aussi ne fut pas accordé.

559. Le Père Jérôme Domenech, Provincial, était arrivé à Rome au début de septembre, amenant avec lui le Père Octavien Césari dont on a souvent parlé, et revint bientôt en Sicile avec beaucoup d'autres. Ce fut d'abord le Père Emmanuel Miona qui débarqua le 3 décembre à Messine, avec plusieurs autres. S'étant rendu chez le Vice-Roi avec l'un de ses compagnons, il fut accueilli très courtoisement par lui et sa fille, la duchesse de Bibona. Quelques jours après le Père Jérôme Domenech accosta avec Maître Eleuthère, le 9 de ce mois, après bien des péripéties. En effet, tandis que les Nôtres étaient en mer une grande tempête s'éleva, et le Gouverneur de Monreale avait fait naufrage avec beaucoup d'autres. Le Vice-Roi et Doña Isabelle, sa fille, inquiets sur le sort du Père Jérôme Domenech qui n'apparaissait pas après l'accostage des premiers, les uns ignorant tout des autres, envoyèrent des bateaux dits "de sauvetage", bien munis de rameurs, pour aller à la recherche du Père tout le long des côtes par où il devait venir, ainsi que dans les villages voisins, afin que, s'il lui était arrivé malheur ou s'il était tombé malade quelque part, on lui vienne en aide et qu'on le ramèn, si possible, à Policastro (c'est là en effet que le Père Miona et ses compagnons l'avaient laissé). S'il n'était pas retrouvé, quelqu'un devait le chercher par les chemins de terre de Calabre, et un autre par les voies de mer. Le second jour pourtant, l'un de ces bateaux le retrouva et revint avec lui à Messine.

560. Le Père Antoine Vinck envoya à Rome le témoignage de la grande Cour du royaume de Sicile, avec un autre témoignage des jurés et du Vicaire de l'Archevêque, en faveur de la Compagnie. A l'occasion du Décret de Paris, on avait demandé à Messine comme ailleurs son témoignage.

Voilà ce qui concernait le collège de Messine.

LE COLLEGE DE PALERME

561. Au commencement de l'année, les Nôtres étaient quarante au collège de Palerme, mais quelques-uns furent envoyés ailleurs et il n'en restait plus qu'une trentaine, ayant pour Recteur le Père Paul de Achilles. Parmi ceux qui avaient été envoyés de Valence se trouvaient Pierre Belver, Dominique Andalur et d'autres.

562. On admit au début de l'année un jeune hommede très honorable famille qui avait frappé sans succès à notre porte deux années entières. Il vint au collège alors que le Père Provincial était occupé chez le Vice-Roi, et le Recteur chez l'évêque de Mazzara. Il fut impossible de persuader le jeune homme de rentrer en famille. Il déclarait avoir été appelé par Dieu, qu'il devait lui obéir, et il priait les Nôtres de ne pas être cause de sa damnation.

563. C'était un tout jeune homme de quinze ans, qui n'avait pu obtenir de ses parents le consentement sans lequel on pensait ne pouvoir l'admettre. C'est pourquoi, dès son retour au collège, après une heure de la nuit, le Provincial fit appeler le père du garçon qui arriva et resta plus d'une heure avec son fils. Ce fut en vain. Après avoir essayé de toutes les manières de le raisonner pour qu'il rentre à la maison, il reconnut finalement sa constance et le laissa. Il revint cependant le lendemain avec un oncle de son fils et déclara que sa mère était mourante. L'oncle qui était très riche et sans descendance mâle proposait même au jeune homme de faire de lui son fils adoptif. Résistant toutefois avec fermeté aux assauts nombreux et variés de sa parenté, le garçon assurait clairement qu'il voulait être au service de Dieu, même si sa mère venait à mourir. Il obtint alors le consentement de son père et commença avec grande consolation à se laisser former dans les probations habituelles. Son père l'avait retiré de nos classes trois mois auparavant, alors qu'il était élève du professeur d'humanités.

564. Beaucoup d'autres, et parmi eux quelques nobles, aspiraient également à entrer dans la Compagnie; mais avec raison on les faisait attendre pour mieux éprouver leur constance et obtenir le consentement des parents.

565. Le Père Michel Botelho partit à Rome le dernier jour de janvier, avec Jean de Luna au sujet de qui le duc de Bibona écrivait au Père Ignace et au Père Provincial. Celui-ci se conduisit fort mal cette année au collège Romain et fut renvoyé de la Compagnie par le Père Ignace, et expédié en Sicile. Avec lui, huit autres qui semblaient même moins coupagles. Cependant, parmi eux certains étaient de grande noblesse et bien formés dans les lettres grecques et latines. C'est d'eux que nous avons dit un peu plus haut qu'ils étaient revenus à Messine au cours de l'été de cette année.

566. Quant aux classes, on y suivait la méthode déjà exposée ailleurs. Les Nôtres donnaient un très bon exemple à leurs condisciples, tant par leur vertu que par leur science. Le nombre des élèves atteignait environ deux cent quatre-vingts. Ils s'adonnaient aux choses spirituelles, certains même avec une très grande ferveur, et recevaient les sacrements de confessions et de communion tous les huit ou quinze jours. Quelques-uns entrèrent dans différents ordres religieux, mais le désir du plus grand nombre était d'être admis dans la Compagnie.

567. Cette année, fut commencé un Collège Arabe, car on avait trouvé quelqu'un qui possédait bien cette langue et connaissait la loi de Mahomet. Il instruisait trois garçons parmi ceux qui avaient été pris en Afrique; le Vice-Roi les avait donnés au collège afin de leur assurer une bonne formation. Il y avait aussi deux des Nôtres, dont l'un était né à Tripoli où il avait passé les sept premières années de sa vie, et l'autre qui, dans l'Île de Malte, avait appris l'arabe comme langue usuelle. Ils surent rapidement lire et écrire et certains parlaient déjà si bien qu'ils pourraient, pensait-on, prêcher en arabe. La maladie pour deux de ces enfants africains et des empêchements pour les autres firent cependant que ce petit collège arabe qui se trouvait à Monreale commença à végéter cette année.

568. Les sermons ne furent jamais interrompus les dimanches et jours de fête, ni les leçons de doctrine chrétienne le vendredi. Cette semence de la parole de Dieu fut jetée, non sans fruits, dans plusieurs couvents. Dans celui des Converties où celles-ci vivaient en grand nombre et pour ainsi dire en probation, huit d'entre elles, après avoir entendu un sermon, décidèrent de se consacrer pour toujours à Dieu dans la vie religieuse.

569. Le Père Provincial lui-même et le Père Paul de Achilles, Recteur, prêchaient habituellement à tour de rôle dans notre église. Pendant tout le Carême, la doctrine chrétienne y était expliquée tous les jours,

surtout à l'intention des élèves, bien qu'il y eût un petit nombre d'autres auditeurs. Les jours ordinaires, c'est le Père Daniel Paeybroeck qui s'acquittait de cette tâche, au même endroit.

570. Dans un célèbre monastère, beaucoup de religieuses furent stimulées par un sermon au désir de se réformer et de mener une vie digne de leur vocation. Elles demandaient pour cela avec instance qu'on leur donne les Exercices Spirituels.

571. Dans l'hospice des incurables, les Nôtres s'acquittèrent du même office. En divers endroits en effet, des hommes et des femmes étaient réconfortés par la parole de Dieu, et les malades de l'un et l'autre sexes y trouvaient grande consolation.

572. Comme le nombre des auditeurs diminuait au début de l'été, le Père Paul de Achilles demandait instamment l'envoi d'un prédicateur; mais ensuite l'auditoire augmenta et le Père se mit à vouloir plutôt un maître de rhétorique capable d'assurer, mieux que maître Gérard Lapidius, une classe de rhétorique, car ceux qui étaient là s'adonnaient avec succès à la prédication.

573. La pratique des confessions et des communions augmenta non seulement dans notre église, mais encore dans les autres paroisses dans lesquelles, ainsi que le raporte le Cardinal Archevêque, les communions furent plus nombreuses que d'ordinaire. Quelques-uns étaient guéris de maux invétérés grâce à ce remède salutaire. Parmi eux se trouvait un homme de cinquante ans, chargé d'un péché qu'il n'avait jamais été décidé à avouer. Le démon l'empêchait par des frayeurs et de grands tourments de déclarer son péché. Mais il plut enfin à Dieu que l'homme se confesse très bien dans notre église et soit libéré en même temps de ses terreurs et de ses tourments.

574. L'esprit de blasphème avait importuné quelqu'un, le poussant à un tel désespoir qu'il avait résolu de ne plus jamais communier. Quand le confesseur lui eut appris que ce qu'il éprouvait, surtout en confession, n'était pas volontaire et que ce n'était pas un péché, il se réveilla pour ainsi dire de sa grande peine et de ses ténèbres et se mit à recevoir souvent avec grande paix le sacrement de l'Eucharistie.

575. Quand le jubilé pour le retour del'Angleterre eut été promulgué à Palerme, près de sept cents personnes se confessèrent aux Nôtres, entre autres le duc de Bibona et son épouse et plusieurs personnes de la haute noblesse. On s'occupa également de faire exhorter les détenus de la prison publique par l'un des Nôtres, pour qu'ils gagnent le jubilé. C'est ainsi qu'ils furent si nombreux à se confesser que personne, semblait-il, n'avait été oublié à Pâques, bien qu'ils fussent plus de quatre cents.

576. Au second jubilé, publié au mois de septembre à Palerme, le prédicateur chargé de la promulgation fixa seulement deux jours pour la confession, à savoir le lundi et le mardi, en plus du dimanche, jour de la promulgation. Ceux qui purent le gagner furent donc moins nombreux que les Nôtres n'eussent souhaité; quatre cents seulement communièrent chez les Nôtres. La foule des pénitents fut si grande que, tout en confessant jusqu'à deux ou trois heures de la nuit, les Nôtres ne purent suffire à tous. Une partie de ceux qu'ils entendirent communia dans la Cathédrale, une autre dans les paroisses et certains dans notre église.

577. De très nombreuses confessions générales de toute la vie furent entendues cette année, avec grand profit. Il s'agissait non seulement de séculiers mais aussi de religieuses qui demandaient l'aide des Nôtres

dans ce pieux ministère. Mais certaines d'entre elles, désirant une réforme de vie, aspiraient à se trouver dans un monastère où il y aurait une observance plus stricte, et leurs abbesses craignaient en quelque sorte qu'elles ne fassent de trop grands progrès.

578. Quelque chose de semblable se passait pour des nobles qui, à vrai dire, honoraient Dieu moins qu'il ne convenait: ils ne voulaient pas que leurs épouses fréquentent notre église car le bruit courait que ceux qui se confessaient aux Nôtres, de charnels qu'ils étaient devenaient spirituels. Beaucoup de ceux qui s'étaient adressés ailleurs revinrent se confesser aux Nôtres car ils ne se sentaient pas la conscience tranquille.

579. Parmi les pénitents, se trouva quelqu'un qui avait décidé de tuer son épouse, mais il changea d'avis et de conduite. Après une longue vie, quelqu'un n'avait jamais avoué les plus graves de ses péchés. En abordant son confesseur il était si tourmenté par le démon qu'il suait et tremblait. En proie à un long combat intérieur, il avait de la peine à se bien confesser mais, aidé et encouragé par les exhortations et la bonté du confesseur, il obtint grande miséricorde du Seigneur et se retira en grande paix et consolation spirituelle.

580. Je passe sous silence d'autres faits qui arrivent fréquemment au cours des confessions. Eloignés du sacrement depuis de nombreuses années, des gens se confessèrent alors avec grande contrition et sortirent de leurs péchés. Parmi eux se trouva quelqu'un qui fit spontanément voeu de chasteté parce qu'il avait auparavant vécu peu honnêtement. Il y eut aussi une femme qui regrettait tellement ses péchés et faisait une pénitence si longue et si rude que le confesseur dut l'exhorter à modérer sa douleur et à diminuer ses actes de pénitence.

581. Quelques-uns des Nôtres mendièrent des aumônes à travers la ville pour secourir les pauvres détenus en prison. En plus de ceux qui furent secourus, certains furent complètement libérés, parmi ceux qui étaient retenus pour des dépenses faites en prison et qu'ils ne pouvaient payer. En outre, avec l'aide du Vice-Roi et du Mont-de-Piété, d'autres au nombre de soixante-dix furent libérés de prison; le Mont-de-Piété n'avait pas cru pouvoir réaliser cela cette année, à cause de certaines difficultés qui se présentaient.

582. Il y a deux prisons à Palerme. Dans l'une, au cours des années précédentes -on l'a dit plus haut- avait été installée une infirmerie où étaient soignés les détenus malades. L'autre prison avait besoin de la même chose, et quand cela fut suggéré au Vice-Roi il fit appeler des juristes et des procurateurs, les exhortant à faire installerune autre infirmerie dans la deuxième prison. Comme la confrérie des notaires s'était chargée de la première infirmerie, le Père Provincial avec qui le Vice-Roi voulait que cette oeuvre de charité fût examinée par ces docteurs et procurateurs, que les deux confréries s'unissent et que l'une et l'autre promettent quelque chose de bien déterminé et de fixe afin que dans chacune de ces prisons les pauvres puissent être secourus dans leurs maladies.

583. On restaura le monastère de Saint Jean, dit "del Roglion". Nous avons dit, dans la Chronique de l'an dernier, qu'il avait été laissé libre pour les anciennes moniales, afin que puissent y être accueillies de nouvelles religieuses adoptant un style de vie réformé et vraiment spirituel. Ce monastère, dis-je, fut restauré. Près de douze cents pièces d'or furent affectées à l'édifice pour l'adapter à l'observance religieuse. Cela se fit à la grande édification de la cité. Parmi celles qui se confessaient et communiaient souvent dans notre église, onze femmes spirituelles et pieuses furent introduites avec grande solennité dans ce monastère, en édifiant beaucoup la ville. Trois autres les suivirent bientôt après, et ce jour-là

le Père Paul de Achilles prêcha, à la grande satisfaction des auditeurs.

584. Une de ces trois dernières était une veuve de très haute noblesse et riche, dont la vie exemplaire et la prudence avaient été bien éprouvées. On l'appelait la Baronne del Viscaro. Beaucoup de personnes avaient tenté de lui faire abandonner son projet mais elle persévéra, entra dans le monastère et lui fit don de soixante-dix ou quatre-vingts ducats de revenus annuels. Le 5 août, fut élue et confirmée comme abbesse de ce monastère une religieuse d'une trentaine d'années, douée de grands dons spirituels. Elle s'était confessée à l'un des Nôtres pendant six ans avant son entrée. Après un bon début, les progrès de ce couvent furent encore meilleurs, et certaines religieuses firent leur profession sous la règle de Saint Benoît.

585. Toutes firent les Exercices Spirituels habituels de notre Compagnie, et leur exemple amenait beaucoup d'autres à les imiter. Au mois de septembre, dix jeunes filles priaient instamment les Nôtres de les faire admettre dans le monastère. Tout se passait vraiment fort bien; il y avait pourtant un point noir. En faisant progresser cette sainte oeuvre, en lui donnant la nourriture de la parole de Dieu, des sacrements et des sacrifices, quand les Nôtres voulurent ensuite se retirer pour ne pas agir contre la règle de notre institut, ils ne purent le faire sans blesser bien des personnes. Pendant plusieurs années notre collège de Palerme dut supporter cette lourde charge, avec la permission du Père Général que la Cité ainsi que les religieuses extorquaient de différentes manières.

586. Une autre oeuvre pieuse fut commencée avec grande édification et succès, à savoir celle des jeunes orphelines, oeuvre dans laquelle elles sont nourries et formées jusqu'à l'âge nubile ou bien jusqu'à l'entrée dans un couvent. Le Père Provincial ayant conféré de la chose avec le Vice-Roi et les autres notabilités, plus de quinze mille pièces d'or furent réunies pour acheter des revenus. Cette bonne oeuvre pouvait d'autant plus facilement être promue que la cité avait elle-même déjà trois ou quatre mille ducats de revenus pour doter les jeunes orphelines en vue de mariage. Cette maison fournissait ce qu'il fallait jusqu'à l'âge où ces jeunes filles pouvaient être correctement établies. On rassembla en peu de temps sept cents pièces d'or de revenus annuels. Cette maison trouverait facilement, semblait-il, par la suite un accroissement, car à Palerme beaucoup étaient disposés à doter des jeunes filles que l'on savait avoir été bien élevées dans la crainte de Dieu et la piété. Il parut bon de demander au Souverain Pontife que la somme réservée à la dot des orphelines puisse également servir à doter celles qui entraient dans les couvents.

587. Un sarrasin vint chez les Nôtres au début de l'année, en déclarant qu'il voulait devenir chrétien. Après qu'on l'eut accueilli chez nous, on l'instruisit dans les rudiments de la foi et enfin on le baptisa en présence d'une nombreuse assistance. On le revêtit de vêtements blancs, selon l'usage romain; on le recommanda ensuite à la duchesse de Bibona pour qu'elle le prît à son service. Il s'acquittait bien de sa tâche.

588. Le Vice-Roi désirait que l'un de ses jeunes esclaves devienne chrétien; il l'envoya donc dans notre collège pour y rester quelque temps et se préparer à la foi du Christ. Bien qu'il fût au début si obstiné qu'il préférait, assurait-il, être brûlé vif que devenir chrétien, cependant, grâce à Dieu, revenu de son obstination, il devint chrétien, fut instruit et baptisé lui aussi, et il servait au collège avec grande ferveur et progrès spirituel, édifiant non seulement les Nôtres mais encore les étrangers. Un troisième sarrasin, jeune homme bien doué et de bonne conduite, envoyé par le duc de Bibona, fut également instruit et baptisé.

589. Un jeune homme de Palerme, noble et fortuné, après avoir fait les Exercices Spirituels chez les Nôtres, entra dans l'ordre des Capucins vers lequel il était déjà enclin auparavant, et surtout loin de sa ville pour ne pas avoir sa famille à proximité. Afin de pouvoir servir Dieu plus tranquillement, un autre entra également chez ces mêmes religieux à qui il se confessait d'ordinaire.

590. Charles Reggio, âgé de quinze ou seize ans, se joignit à notre Compagnie où son frère, Pierre Reggio, l'avait déjà précédé. Il était bien formé dans les lettres et ses parents, nobles autant par la piété que par le sang, ne lui refusèrent pas leur consentement. De nombreux autres jeunes gens, bien doués, étaient, quand ils demandaient d'être admis, formés par un bon espoir qu'on leur donnait, et l'usage des sacrements.

591. Les Exercices Spirituels étaient proposés à de nombreuses personnes de l'un et l'autre sexes, et surtout aux jeunes filles qui se préparaient à entrer dans le nouveau couvent dont on a parlé, ainsi qu'à beaucoup de religieuses d'autres couvents. Mais à ce propos, comme cela prenait bien du temps, le Père Paul de Achilles hésitait avec raison, se demandant s'il fallait répondre positivement à toutes les religieuses qui le demandaient.

592. Au début de l'été, Paul Pollicinus, qui faisait la classe d'Humanités, fut promu à la prêtrise et prêchait avec grand succès chez les Converties où se trouvaient quarante religieuses. Une moniale avait été chassée de ce monastère dont elle avait été quelque temps abbesse, mais comme elle se conduisait mal ainsi que quelques autres, il parut bon de ne pas la retenir. Elle s'efforçait pourtant d'obtenir une lettre apostolique afin de revenir dans ce même couvent et d'y exercer la fonction d'abbesse. Comme cela paraissait manifestement mener le monastère à sa ruine et que toutes les autres qui y vivaient d'une manière digne d'éloges seraient sorties parce qu'elles jugeaient qu'on ne pouvait en aucune façon tolérer que cette ambitieuse fût abbesse, on fit en sorte que fût confirmée dans sa charge celle qui gouvernait légitimement et utilement le monastère.

593. Le Père Ange Prosdocimus et le Père Pierre Mercato furent élevés à la prêtrise. Afin de pouvoir se consacrer aux confessions, le Père Juvenal Boterus et le Père Pierre Venusto furent déchargés des classes qu'ils avaient; et d'autres leur succédèrent dans leurs fonctions. Un nouveau prêtre fut ordonné, le Père Gabriel del Poso. C'est ainsi que peu à peu le nombre des ouvriers augmentait.

594. Jean Michandius au contraire nous quitta; c'était un Allobroge. Encore enfant, hérétique, il avait été confié à notre maison par les Cardinaux Inquisiteurs; il avait abjuré l'hérésie, était devenu catholique et de plus, à la demande du Vice-Roi, avait été admis dans la Compagnie. Après s'être adonné pendant quelques années à l'étude des lettres, il déclara qu'il lui était difficile de garder la continence, et se reconnaissant redevable à la Compagnie de très grands bienfaits, il demandait de pouvoir la quitter. Puis, se dominant lui-même et renouvelant sa résolution de servir Dieu, il recommençait néanmoins par suite de sa grande inconstance à demander son départ. C'est ainsi que finalement il reprit l'habit civil et fut renvoyé de la Compagnie. Il fut toutefois retenu dans une chambre, sur l'ordre des Inquisiteurs, mais ensuite laissé absolument libre.

595. De plus, parmi ceux qui étaient venus d'Espagne, deux furent renvoyés là-bas à cause de leur mauvais état de santé, à savoir le Père Vincent Roa et François Miramonte.

596. Le Père Désiré Girardin, ancien Recteur du collège de Tivoli, ainsi

que de Messine, Itala et Palerme (où il avait été envoyé pour raison de santé), terrassé par son mal, mourut enfin à Palerme le 9 octobre. C'était un homme pieux et bon, un Lorrain. Tant qu'il le put, il travailla en ouvrier zélé de la vigne du Seigneur.

597. Le Père Elpidius Ugoletti tomba malade, mais il se rétablit. Après avoir expliqué quelque temps la doctrine chrétienne dans notre collège de Palerme, il fut envoyé à Bibona auprès de la Duchesse.

598. Parmi les mourants que les Nôtres assistèrent se trouvait Don Jérôme del Campo, un noble envers qui la Compagnie avait une grande dette de reconnaissance. Le Père Paul de Achilles l'assista pendant deux jours et le malade, bien disposé après avoir reçu tous les sacrements, s'en alla vers le Seigneur dans de grands sentiments de piété.

599. Il faut admirer les desseins de Dieu en ce qui concerne le Père Jean Guttanus. Le Père Ignace prenait tellement à coeur le rachat du captif (qui devait se faire par nos Siciliens), que les recteurs des collèges de Messine et de Palerme devaient lui écrire toutes les semaines pour dire ce qu'ils avaient fait pour cela. On tenta bien souvent de le faire libérer grâce aux Nôtres et à leurs amis. Mais quand l'homme sur la birème duquel le Père était esclave eut compris que ce dernier était l'objet de tractations, il décida qu'il ne serait pas libéré si l'un de ses frères, gardé comme esclave sur la trirème amirale de Jean de Vega n'était échangé à sa place. Ce Sarrasin, frère de celui dont le Père Guttanus était esclave, était lui-même esclave du Vice-Roi en personne. Le Père eût été racheté par l'un de ceux à qui l'affaire avait été confiée, si le Père Guttanus lui-même n'avait conclu un pacte avec son maître Ziacholi de s'employer à obtenir du Vice-Roi de Sicile de l'échanger contre son frère qui s'appelait Velli. Jean de Vega, Vice-Roi, donna volontiers son esclave Velli, mais comme il l'estimait à huit cents pièces d'or, il voulait qu'en même temps que le Père Jean Guttanus, deux ou trois autres chrétiens fussent libérés. Velli refusa pendant quelque temps, mais il écrivit enfin une première puis une seconde fois à son frère Ziacholi pour qu'il libère le Père Guttanus avec deux autres, en échange de sa personne. On écrivit aussi au duc de Goleta, qui était à proximité de Gerbae où le Père Guttanus se trouvait captif, afin d'obtenir son rachat rapidement et par tous les moyens, et on ajoutait que si d'autres ne pouvaient être libérés, qu'au moins le Père Guttanus le soit. Au cours des tractations, le Père Paul de Achilles envoya un peu d'argent au Père pour lui permettre de mieux supporter les peines de la captivité. L'esclave Velli fut également amené pour être envoyé au duc de Goleta, avec une lettre du Vice-Roi. Mais toutes ces démarches prirent du temps, à cause des difficultés de la navigation et des pirates, et le Père Jean Guttanus quitta cette vie, rendu à la liberté des fils de Dieu, après environ deux années d'épreuves dans une sorte de Purgatoire.

600. Les Nôtres de Palerme n'avaient pas payé la part déterminée qui leur incombait de ce qu'on appelle la donation royale, pour les intérêts de l'abbaye qui avait été unie au collège; et ils apprirent finalement par les ministres royaux -par ailleurs très bienveillants- qu'ils n'étaient pas exempts de cet impôt. Ils durent verser trois cent vingt cinq pièces d'or jusqu'aux premiers mois de cette année.

601. On apprit également que pour être admis en Sicile, nos lettres apostoliques et nos privilèges devaient être exécutoires (on emploie ce mot quand est donné le pouvoir d'exécuter). C'est ainsi que les Nôtres demandèrent l'envoi de toutes les lettres de ce genre pour avoir le pouvoir d'exécution de par l'autorité et la faveur du Vice-Roi.

602. On commença à rentrer en possession de quelques biens de notre abbaye de Saint Philippe della Grotta, usurpés injustement par d'autres, et le Père Ignace demanda confirmation d'un accord passé avec quelqu'un qui occupait un jardin assez étendu.

Voilà ce que nous avions à dire du collège de Palerme.

LE COLLEGE DE MONREALE

603. Au début de l'année, le recteur du petit collège de Monreale était un Navarrais, le Père Sancho Occhoa. Cinq membres de la Compagnie seulement y habitaient; il y avait aussi trois jeunes africains et un professeur d'arabe qu'on appelle dans leur langue un alpachi, c'est-à-dire maître ou instructeur. C'est là que les Nôtres, nous l'avons dit plus haut, étudiaient l'arabe, et ils espéraient bien que ce professeur musulman pourrait être amené à la foi chrétienne. Mais, ayant vieilli dans le malheur, cet homme qui avait perdu un oeil et voyait peu de l'autre, excluait plus encore de son esprit la lumière de la vérité, bien qu'il fût convaincu de certaines erreurs et certains blasphèmes des musulmans, en particulier de ce qu'ils font de Dieu l'auteur de tous les maux comme celui de tout bien.

604. Parmi les élèves, deux parlaient bien l'arabe: l'un était Gaspar Sanchez qui s'exprimait facilement et vite dans cette langue. Le second des Nôtres, tout en sachant écrire, parlait un peu mais pas correctement. Les trois jeunes apprenaient à lire.

605. Commencée l'année précédente, l'église fut terminée au début de janvier; lorsqu'elle fut consacrée, on se mit à y célébrer les Messes et à y prêcher. Hormis la cathédrale, il n'y avait pas dans la ville d'église aussi commode. C'est pourquoi les habitants de Monreale se réjouissaient beaucoup de la voir.

606. Le Vice-Roi offrit pour le service de cette église trois ornements sacerdotaux et trois parements d'autels, ainsi qu'un superbe ostensoir en argent, et une cloche qu'il avait rapportée d'Afrique. Pour augmenter la dévotion des fidèles, on sollicita des indulgences. Elles furent demandées par le Cardinal Farnèse, archevêque; et dans la même lettre, signée par le Préteur et les autres officiers royaux, il était rendu témoignage de la bonne marche du collège, et grâces étaient adressées au cardinal du très grand bienfait accordé à la Cité par l'établissement d'un collège dela Compagnie.

607. Le nombre de confessions augmentait de jour en jour, et beaucoup de personnes recevaient le sacrement de pénitence et la Sainte Eucharistie, les dimanches et jours de fête. Pour certaines gens qui goûtaient peu l'esprit de Dieu, ce fait, nouveau dans la Cité, était l'occasion de murmures contre les Nôtres, car certains pensaient que c'était un péché que de communier fréquemment. D'autres déclaraient que les Nôtres étaient responsables de ce que sept épouses s'étaient séparées de leurs maris, en l'espace d'une année. Le Père Sancho ayant blâmé ces erreurs dans un sermon qu'il fit le jour de la Saint Sébastien, après la proclamation du jubilé, et exhorté à l'usage fréquent des sacrements, certaines personnes disaient que l'Evêque suffragant lui avait interdit de prêcher, tant la communion fréquente leur

paraissait une chose surprenante.

608. De très nombreuses religieuses se confessèrent aux Nôtres dans le couvent de Saint Chastre, où le Père Sancho prêchait habituellement avant l'achèvement de notre église. On entendit de nombreuses confessions générales de ces religieuses, ainsi que d'autres personnes. Ce leur était fort nécessaire, et beaucoup d'âmes furent libérées des filets du démon dans lesquels elles avaient été longtemps et fortement prises. Quelqu'un voulait faire un faux serment en public; ne sachant si c'était un péché, il reçut de son confesseur (considéré comme le plus savant dela ville) l'avis de faire le serment car, disait-il, pour défendre sa propre cause, cela était permis. Le pénitent n'ayant pas la conscience tranquille, ce fameux confesseur le rassura et lui dit qu'il prenait tout sur lui-même. Notre homme fit donc le faux serment. J'ai rapporté le fait pour montrer les ténèbres de l'ignorance dans lesquelles ces gens-là se trouvaient; la parole du Christ semblait se réaliser à la lettre: "Si un aveugle guide un aveugle, tous les deux tomberont dans un trou". Et cependant, ceux qui croyaient que de tels serments pouvaient se faire sans scrupule ressentaient néanmoins de l'inquiétude en communiant souvent. Le nombre augmentait de ceux qui communiaient ainsi fréquemment, et peu à peu se dissipaient les ténèbres des erreurs et de l'ignorance.

609. De très nombreuses personnes brouillées furent réconciliées. Grâce aux entretiens privés et aux sermons qui se donnaient le dimanche dans notre église, les gens étaient amenés à plus de bienveillance mutuelle. Parmi d'autres, deux nobles qui depuis quelques années se poursuivaient d'une haine violente, se réconcilièrent grâce aux Nôtres. On obtint également de quelques-uns qu'ils se réconcilient avec leur adversaire, et du Gouverneur qu'il accorde sa grâce à des personnes condamnées à l'exil à cause de fautes non préméditées mais, ainsi que cela arrive, accidentelles.

610. En ce qui concerne les classes, les Nôtres continuèrent à enseigner les lettres et la doctrine chrétienne, bien que les auditeurs fussent tantôt plus, tantôt moins nombreux. En effet, la cherté des vivres et la disette de ces deux années avaient fait que l'on passait son temps plutôt à se ravitailler qu'à étudier. Le nombre des élèves, quand ils étaient tous là, atteignait la centaine.

611. Quelques jeunes veuves se consacrèrent spontanément au service de Dieu par le voeu de chasteté, et quelques jeunes filles firent le voeu d'entrer en religion pour s'y consacrer à jamais au service du Seigneur; d'autres promirent de garder la chasteté tout en restant dans la maison de leurs parents.

612. Au cours de l'année, un prêtre fut donné pour compagnon au Père Sancho. C'était un Napolitain presque sexagénaire, du nom de Charles, que nous avons dit avoir été admis à Messine. Un plus grand nombre de confessions pouvait ainsi être entendu.

613. Trois fois par semaine, le Père Sancho expliquait aux seules religieuses un livre spirituel pour leur être utile et, grâce à ce commentaire, beaucoup furent enflammées du désir de servir Dieu.

614. Le même s'occupa de faire libérer quelques pauvres, détenus en prison pour dettes ou calomnies. Il y parvint en invitant le Gouverneur ou un avocat des pauvres à les aider ou en demandant à quelques personnes de recueillir des aumônes pour les secourir.

615. Les Pères assistèrent aussi quelques condamnés à la peine capitale, en les accompagnant jusqu'à la fin et en les aidant à mourir en chrétiens.

616. Parmi d'autres oeuvres de piété, il y eut ce fait de la plus grande importance: ils obtinrent non sans quelque diplomatie que le Gouverneur connaisse les calomnies et les oppressions que les pauvres subissaient de la part de deux principaux ministres de la justice, qui dépouillaient presque publiquement les malheureux, les accablaient par terreurs et menaces pour les empêcher de se défendre et de se plaindre, bien que victimes de la calomnie et du pillage. Au temps du Gouverneur qui avait péri, comme nous l'avons dit, au cours d'un naufrage, les deux ministres agissaient pour ainsi dire tout à leur guise et avaient grande autorité auprès de lui. Il croyait plus à leurs mensonges qu'aux pauvres venus se plaindre d'être pressurés; ceux-ci recevaient parfois une punition au lieu d'une consolation.

617. Quand le nouveau Gouverneur, qui était le frère du défunt, eut pris l'administration de la ville, les deux ministres commencèrent à suivre la même voie auprès de lui. Mis en garde par les Nôtres au sujet de certaines affaires, et invité à recher cher la vérité (personne d'autre en effet, même pas l'Evêque suffragant, n'osait lui parler de cela), le Gouverneur découvrit de très nombreux méfaits pour lesquels il priva les ministres de leurs fonctions et les obligea à donner des garants. Il y avait donc espoir qu'ils seraient obligés de restituer la plus grande partie de tout ce qu'ils avaient acquis en pressurant les pauvres. On pensait même qu'ils ne pourraient s'en tirer sans un châtiment corporel, car plus de cent témoins leur reprochaient à ce moment des faits très graves, et de jour en jour d'autres témoins se manifestaient. Les citoyens de Monreale considéraient que le bienfait rendu était tellement exceptionnel qu'ils appelaient les Nôtres pères de la patrie, car ils s'étaient pour ainsi dire employés à libérer la Cité de l'esclavage du Pharaon. Bien plus, le prestige des Nôtres grandit auprès du Gouverneur lui-même car il savait d'expérience que leurs allégations étaient absolument vraies.

Voilà ce que nous avions à dire du collège de Monreale.

LE PROVINCIAL DE SICILE

ET LES COLLEGES DE SYRACUNE ET DE BIBONA

618. En plus du gouvernement de sa Province et des sermons dont il a été question, le Père Jérôme Domenech était presque tout le temps pris par d'autres services de charité. Il souhaitait qu'on donne satisfaction à la ville de Messine par l'envoi du Père Jacques Laynez. Après avoir prêché le Carême de cette année, celui-ci aurait visité la Province, promulgué les Constitutions, admis quelques-uns des Nôtres à la profession (lui-même désirait personnellement la faire à Rome, entre les mains du Père Ignace); il devait encore s'occuper d'accroître la dotation du collège de Messine en lui rattachant une abbaye; car, par l'entremise du Vice-Roi, le Père Provincial s'efforçait d'obtenir de l'Empereur une des deux abbayes alors vacantes; on pensait qu'avec la venue du Père Laynez, grandement désirée par le Vice-Roi, l'affaire se conclurait plus facilement. Mais le Père Provincial eut beau exposer au Père Ignace ces avantages ainsi que le fruit spirituel et l'édification de la ville de Messine, la venue du Père Laynez ne put être obtenue, Paul IV s'étant personnellement réservé le Père.

619. Dans les premiers mois de l'année, du vivant encore de Jules III, alors que Rome souffrait d'une grande pénurie de blé, le Pape s'efforçait d'obtenir du Vice-Roi une aide de la Sicile; ce n'était pas facile, la Sicile éprouvant la même difficulté. Pour complaire au Pape, le Père Ignace écrivit au Vice-Roi pour lui recommander l'affaire et il obtint ce qu'il demandait, à la très grande satisfaction du Souverain Pontife, ainsi que le prouve une lettre du Vice-Roi lui-même au Père Ignace.

620. Le Vice-Roi révéla amicalement au Père Provincial ce qu'était la pieuse entreprise qu'il avait fait recommander aux bonnes prières du Père Ignace: c'était une expédition contre les Sarrasins d'Afrique. Il laissa entendre que jusque là ceux-ci n'avaient pas été bien connus mais que Philippe, Prince des Espagnes et d'Angleterre, avait une opinion différente à leur sujet et qu'ils approuvaient tout à fait cette expédition. En demandant des prières, le Vice-Roi montrait bien que c'était pour l'honneur de Dieu qu'il se sentait très enclin à cette guerre africaine; et il désirait qu'il y eut des collèges d'Africains ou bien des hommes qui connaissent cette langue. L'un des commandants de trirèmes, expérimenté dans l'art de la guerre et qui avait parcouru maintes régions, était d'avis qu'il fallait établir un collège à Raguse, car les Ragusiens parlent l'esclavon, car cette langue des Esclavons est largement répandue parmi les infidèles.

621. Il a été dit plus haut qu'on était rentré en possession d'un verger, injustement séparé jadis d'une abbaye rattachée à notre collège. Comme celui qui le détenait de bonne foi avait eu des frais pour le rendre plus productif, on lui donna une centaine de pièces d'or pour le dédommager. Le Père Provincial estimait qu'il fallait user de la même solution en toute justice à propos d'un grand verger près de Palerme, séparé à tort de cette abbaye. Ce verger devait être extrêmement utile pour assurer les détentes du collège de Palerme, puisqu'il y avait une maison, une vigne, une oliveraie et des champs à blé. On s'efforçait encore, par voie de justice tout en restant équitables, de récupérer une autre maison et d'autres biens.

622. Comme il en a été fait mention l'année précédente, le privilège, tombé en désuétude depuis quelques siècles, de prélever trois cents boisseaux de blé, ne semblait pas, aux yeux des juristes, être encore valide, à moins d'être de nouveau confirmé par le Roi. Le Provincial apprit que d'autres terres près de Marsala avaient été usurpées; là se trouvaient en effet les principaux biens de l'abbaye rattachée au collège. On en confia le soin à un brave homme, excellent cultivateur, qui nous était dévoué et qui offrait son concours bénévole pour rendre plus productifs le champ et la ferme de l'abbaye. Il devait aussi remettre en état des puits, cultiver et ensemencer des champs, planter une vigne et améliorer le verger. Le Père Provincial se rendit lui-même après Pâques à cette ferme près de Marsala. Il donna ordre de bâtir une maison rustique pour y remiser les récoltes, et il régla tout ce qui regardait la culture des champs et l'entretien des vergers. Il visita également un verger, à une distance de six milles (de la ferme) et à quatre milles de Marsala. C'était un lieu très agréable et salubre, avec une vue magnifique et une source fort précieuse pour irriguer le verger qui fournit en abondance oranges, grenades et olives; il remarqua qu'on pouvait y planter beaucoup d'autres oliviers.

623. Un ami voulait acheter un jardin attenant à celui-ci. (Il était en fait propriété de l'abbaye, mais il était utile à des religieuses qui cherchaient à le vendre). Cet ami avait l'intention de le mettre en valeur et de le laisser après sa mort au collège, car l'un des jardins ne pouvait être bien entretenu sans l'autre. On pouvait y planter mille oliviers et d'autres arbres fruitiers, en plus des orangers qui s'y trouvaient

déjà. Pour servir de logement à plusieurs des Nôtres, on pouvait facilement achever une tour qui était commencée. Notre ami se donna bien du mal pour régler ces affaires; il fit en sorte que les revenus de l'abbaye, qui étaient d'ordinaire de cinq cents écus, soient appliqués à la Compagnie et qu'ils puissent s'élever annuellement à mille pièces d'or et davantage.

624. Près de Marsala, l'abbaye de notre collège possède trois églises qui lui sont unies comme ses membres, et l'une d'elles s'appelle "Sancta Maria della Grotta". Toute l'église, fort grande, est creusée dans le roc et quelques habitations y sont aussi creusées, car cette sorte de pierre se laisse tailler facilement. A cette église fut donné le principal terrain de l'abbaye de notre collège. Cette église fut ensuite unie à celle de Saint Philippe à Palerme, où se trouvait notre collège. Parsuite de l'incurie des abbés, cette église Sancta Maria avait été aliénée autrefois et elle était passée aux mains de l'évêque, sous prétexte que celui-ci était jadis le supérieur de l'abbaye. Le Provincial en ayant parlé à l'évêque, ce dernier était prêt à la rendre au collège, à condition qu'il assume quelques légères charges qui incombaient à cette église.

625. La population de Marsala a pour cette église une grande dévotion. Trois religieux capucins s'y trouvaient et désiraient y rester, au nom du collège, tout en laissant à l'usage des Nôtres quatre ou cinq chambres taillées dans le roc. Ils avaient un puits d'eau potable et ils devaient tailler dans la roche un passage pour se rendre au verger.

626. La seconde église était celle de Saint Jean, proche de la mer de Lilybée, et possédant un fonds de terre. On y vient avec grande ferveur. Voici le fait qu'on a observé: à la fête de Saint Jean (où beaucoup de monde se rassemble de toute la vallée de Mazara), l'eau d'un puits vers lequel on descend par des marches de pierre s'élève insensiblement pendant l'office des premières vêpres de Saint Jean, jusqu'à l'extrême bord du puits; et aux secondes vêpres, l'eau descend peu à peu et revient à son niveau normal, et l'on assure que le fait est absolument évident. La montée et la descente sont de quatre ou cinq palmes. Beaucoup de gens, dit-on, sont guéris de hernie et d'autres maladies.

627. Don Jean Pinello, gouverneur de cette province, avait ordonné l'année précédente de détruire une église, craignant que les Turcs ne l'occupent et ne la fortifient, car elle se trouve à quatre mille pas de la ville de Marsala. Il y laissa seulement un oratoire. Le collège engagea un prêtre pour desservir cette église ou chapelle; il logeait en ville. C'est la troisième église, elle n'avait plus de toiture.

628. Le Père Provincial estimait que pour toutes ces raisons il était bon que la Compagnie ait à Marsala un collège que Don Jean Pinello souhaitait beaucoup. Mais la Cité ne pouvait guère donner annuellement qu'un peu plus de quatre-vingts pièces d'or. Même si elle n'eût rien donné, il paraissait juste d'y établir un collège d'où résulterait une aide religieuse pour cette région qui fournissait au collège de Palerme de si grands avantages temporels.

629. De là, le Père Provincial se rendit à Trapani où il trouva le frère Jacques de Augubio (supérieur d'un monastère), pour y traiter de l'établissement dans cette ville d'un collège dela Compagnie. Le Père Provincial pensait que l'endroit était favorable car ce port est important, les navires y viennent d'Espagne et partent vers ce pays; on y va aussi à la Goulette, en Afrique. La Cité pouvait alors donner à peine deux cents pièces d'or par an, mais on disait bien que parla suite la somme irait jusqu'à cinq cents. En dépit de la salubrité de l'air etdes avantages dont

on a parlé, le Père Provincial jugea que rien ne devait être décidé sans l'avis du Père Ignace. Mais auparavant, il fallait établir solidement d'autres collèges, et comme la Compagnie ne pouvait en même temps se charger d'un tel nombre, l'établissement de ce collège fut remis à un autre temps, quand le nombre des ouvriers serait plus grand.

630. Le Père Jérôme Domenech reçut au mois de juillet un exemplaire du décret parisien. Stupéfait d'une telle censure de la Faculté de Théologie, il montra ce décret au Vice-Roi, Jean de Vega. Celui-ci s'étonna grandement, disant qu'à son avis Dieu voulait signifier quelque chose; il mettait en évidence la malignité ou, comme il disait, la scélératesse d'un tel acte. Il interrogea ensuite le Père Provincial pour savoir ce que le Père Ignace demandait. Quand il eut compris que l'on désirait des témoignages, il donna ordre de préparer sans tarder celui de ce qu'on appelle le Sacré Conseil, et ceux des différentes villes du royaume de Sicile dans lesquelles se trouvait la Compagnie. Il y joignit le témoignage de l'Inquisiteur et le sien. Le juge du Sacré Conseil reçut aussitôt notification pour le communiquer, afin qu'ainsi le témoignage fût rendu public. Ces témoignages furent envoyés peu après.

631. L'évêque de Catane demandait qu'on lui envoyât quelqu'un qui habiterait chez lui et aux services de qui il ferait appel. De même, une cité (qu'on appelle vulgairement Taormina) souhaitait un petit collège. Aucune de ces demandes ne put toutefois être satisfaite.

632. La création d'un Mont-de-Piété fut annoncée publiquement, le jour même de Saint Laurent, dans la cathédrale. On fit une procession et un tronc fut placé pour y déposer les aumônes. Le Vice-Roi en personne commença par mettre son offrande, les Jurés et les autres suivirent. La somme monta finalement à dix mille écus qui permettaient d'acheter des revenus. La Cité s'obligea à fournir cinq cents pièces d'or de revenu annuel, et un règlement fut rédigé; quatre recteurs furent choisis avec un chapelain chargé de distribuer les aumônes. Deux des recteurs furent pris dans la noblesse et deux dans le peuple. A propos du Conseil de Charité, on décréta qu'on se réunirait tous les huit jours; de plus, nous l'avons dit, il fallait se réunir tous les quinze jours pour rendre compte au Vice-Roi des décisions prises. Le Roi devait renvoyer à ce Conseil tout ce qui concernait les oeuvres de charité dans tout ce royaume. A Palerme, quelques-uns devaient être désignés pour le Conseil pour remplacer ceux qui habitaient Messine, car les Vice-Rois résidaient dans l'une ou l'autre de ces villes.

633. Comme on n'avait pu donner satisfaction à la cité de Messine ni au Vice-Roi qui demandaient dans leur lettre le Père Laynez pour le Carême suivant, le Provincial écrivit que le Père Nadal au moins fût envoyé; car il jouissait de l'audience et de la grande faveur des autorités, mais lui non plus ne put être envoyé. Bien plus, il fut écrit au Père Jérôme Domenech qu'il devait aller à Rome pour revenir dans les deux mois. Le Vice-Roi y consentir après avoir entendu les raisons du Père Ignace. Le Père se rendit donc à Rome et ayant fait, comme nous l'avons dit plus haut, sa profession, il revint de Rome avec plusieurs autres, après le 20 octobre. Une tempête l'obligea cependant à rester quelques jours à Naples. S'étant ensuite embarqué avec de nombreux compagnons, il se trouva avec eux en grand danger de naufrage, car ils furent tellement secoués par une violente tempête aux abords de la Calabre qu'ils redoutaient que sous la violence des vents leur navire n'aille se précipiter sur la côte; toutes les voiles furent déchirées, et le gouvernail arraché; le navire fut à la merci de la providence; le navire du commandant préparait déjà un radeau pour qu'il échappât au naufrage quand le navire se serait brisé.

634. La tempête souffla toute la nuit; tous les Nôtres et quelques passagers se confessèrent. Bien que le Provincial fût d'ordinaire très sujet au mal de mer, il prit sa discipline, imité par les autres, et ils se mirent à se frapper en priant. Il plut à la divine Bonté qu'à l'aurore le navire, livré aux vents et aux flots mais dirigé par Dieu, se trouvât à proximité du port de Policastro, ce qui parut miraculeux car les ports sont très peu nombreux en Calabre. C'est pourquoi les navires n'approchaient même pas volontiers de ces côtes. Après huit jours passés à Policastro, on souffrit d'une grande pénurie de denrées nécessaires, et même de pain. Il arriva par hasard que le Père Provincial était allé en ville avec maître Eleuthère Pontanus, pour quelque affaire, et le navire, l'ayant oublié, repartit en direction de Messine. Alors, parcourant avec beaucoup de mal deux cent mille pas, par terre et par mer, le Père finit par arriver, huit ou neuf jours après que ses compagnons eurent atteint Messine et cinquante jours après son départ de Rome. Son arrivée causa une immense joie au Vice-Roi, comme aux Nôtres.

635. Parmi les nombreux compagnons amenés de Rome, certains étaient très jeunes; il les avait pris avec lui pour décharger la maison de Rome. On comptait parmi eux quelques bons ouvriers. Comme le Père Ignace avait ordonné d'envoyer à Rome le Père Annibal du Coudray, au début du printemps, le Père Provincial demanda instamment de le laisser jusqu'à l'automne de l'année suivante, tant pour aider par son autorité le nouveau professeur de rhétorique François Stephane, que pour terminer l'histoire du collège de Messine qu'il avait commencée. Il devait aussi rédiger une pièce pour la rentrée des classes, comme il l'avait fait l'année précédente, à la grande satisfaction du Vice-Roi et de toute la ville.

636. On a décrit l'année précédente ce qui concerne les débuts du collège de Syracuse. Les Nôtres avaient convenu avec la ville que cette année nous n'ayons à envoyer personne pendant quatre mois, mais qu'ensuite quatre des Nôtres seraient envoyés et autant à l'achèvement de la construction, de sorte qu'ils seraient au nombre de huit. Comme les revenus attribués par la ville, deux cents pièces d'or par an, avaient déjà été versés depuis septembre de l'année précédente, cet argent était employé pour la restauration du bâtiment. Lorsque le Père Jean-Philippe Cassini était arrivé à Syracuse aux fêtes de Noël de l'année précédente, pour entendre la confession de D. Suerus de Vega, et qu'il vit l'oeuvre du nouveau collège, il avait passé avec la Cité l'accord dont nous avons parlé.

637. Au début d'avril, le même Père Jean-Philippe Cassini fut de nouveau envoyé à Syracuse. Il se mit à prêcher et causa une grande émotion dans toute la ville. Celle-ci demanda instamment au Père Provincial d'envoyer un autre prêtre et un professeur pour y enseignerles lettres grecques et latines car, disait-elle, les quatre mois étaient déjà écoulés. Le Père Provincial essayait de retarder les classes à septembre, mais il décida d'envoyer, si possible, deux Pères, un prêtre et un maître. Au lieu du Père Belver, c'est le Père Michel de Laetavalle, un savoyard, qui fut envoyé à Messine, et les Syracisiens l'accueillirent fort bien.

638. La Cité manifesta son attachement par des actes. Elle augmenta en effet les revenus promis, grâce à des aumônes privées; elle accepta avec patience que les maîtres n'arrivent qu'en septembre. Un noble donna

aux Nôtres un moulin assez important; une dame de la noblesse offrit une vigne pour fournir abondamment à tout le collège le vin nécessaire et même pour en procurer à d'autres.

639. Le 3 septembre, maître Georges Mercato, maître Michel Spezius avec Antoine Filia furent envoyés de Messine à Syracuse par le Père Antoine Vinck pour commencer les classes. Grandement attendus par la Cité, ils inaugurèrent leur enseignement; et le 20 octobre, maître Georges Mercato fit un discours dans la cathédrale pour les débuts des études et du nouveau collège. La Cité exprima sa joie par la sonnerie des cloches et un tir de bombardes.

640. Les salles de classes n'étaient cependant pas prêtes pour que les cours y soient donnés selon notre manière de faire. Afin que ce retard ne donne à certains l'occasion de protester et pour que certains jeunes ne perdent inutilement leur temps, le professeur de la première classe commença, à la grande satisfaction des habitants, à instruire les enfants; cette unique comptait plus d'une centaine d'élèves.

641. De remarquables fruits spirituels étaient aussi obtenus en confessant et en prêchant devant une immense foule assidue.

642. Le bâtiment du collège de Bibona s'élevait rapidement, et avant même qu'il ne fût achevé, la duchesse Doña Isabelle demandait sans cesse au Père Provincial d'envoyer quelques Pères pour habiter dans le nouveau collège. Le Provincial vint lui-même à Bibona à la fin d'avril et vit que l'on posait déjà la toiture des classes et que le bâtiment d'habitation du collège arrivait presque au second étage; il trouvait l'édifice magnifique.

643. Le Gouverneur s'efforçait d'acheter pour le collègeun terrain de la ville, contigu au jardin du collège, où l'on planterait une vigne qui lui donnerait le vin nécessaire. L'habitation promettait d'être très agréable car elle possédait en plus d'un verger carré, planté d'orangers et de citronniers, un autre très grand, plein d'arbres fruitiers, et encore une autre vigne. Il y avait dans l'enclos une source pouvant alimenter en eau le réfectoire, la cuisine et le jardin de la maison.

644. Nulle part en Sicile on ne trouverait sans doute une meilleure demeure; et comme les gens semblaient bien aimer la Compagnie, on pouvait espérer des fruits spirituels appréciables, et l'on pensait que des élèves viendraient de l'extérieur. La duchesse de Bibona avait décidé de se rendre en été à Triocala, afin d'être à proximité pour faire avancer les travaux et fournir l'argent. Le Père Provincial lui fit savoir qu'il avait reçu une lettre de notre frère appelé Sancho, qui était le maître d'oeuvre. Ce dernier signalait que la construction pouvait être achevée en quatre mois, si l'on envoyait cent cinquante pièces d'or chaque mois. La duchesse assura qu'elle enverrait très volontiers la somme, tant elle était pressée de poursuivre ces travaux, comme si toute sa région en dépendait. Elle avait déjà donné de sa fortune, en une année, plus de cinq cents pièces d'or, sans compter ce que la ville avait procuré, et il lui semblait qu'ellen'avait rien donné. Elle s'occupait déjà de prévoir le mobilier.

645. Quand la duchesse Doña Isabelle sut que parmi ceux que le Père Jérôme Domenech amenait avec lui, quelques-uns étaient destinés au collège de

Bibona, elle se réjouit beaucoup. Quand ils parvinrent à Messine, avant que le Père Jérôme n'y arrive lui-même, elle les avait déjà vêtus de neuf. C'était maître Eleuthère Pontanus avec maître Marinus et Antoine Guido, ainsi que Paul de Mantoue et trois autres. Deux ou trois étaient envoyées aussi de Palerme pour enseigner les Humanités. Deux des Nôtres se trouvaient déjà à Bibona.

646. La duchesse avait fait préparer la literie, les meubles et la vaisselle de table en étain d'Angleterre, bref tout le nécessaire, et cela si généreusement que ni le collège de Palerme ni celui de Messine, bien plus anciens, n'avaient une maison si bien fournie en ustensiles. Tout cela, la duchesse le donnait avec tant de libéralité qu'elle pensait que c'était vraiment peu de chose.

647. Le Provincial ne semblait pas préoccupé d'acheverl'église, car il y en avait une, toute proche et assez pratique. La duchesse ne fut pas de cet avis; elle voulut plutôt que l'on entreprenne aussitôt la construction d'une église et que celle-ci, pour qu'elle soit plus solide, ait une voûte et non une simple toiture. Il fallait assurément faire grand cas de sa ferveur et de sa dévotion, plutôt que de l'oeuvre elle-même.

648. Avant les fêtes de Noël, les Nôtres étaient prêts à partir de Messine sur un bateau pourvu de rameurs. Ils devaient en embarquer d'autres à Palerme et gagner Bibona. Quant à leur arrivée, on en parlera l'année suivante.

LA PROVINCE DE GERMANIE

et d'abord

LE COLLEGE DE VIENNE

649. Bien qu'il n'y eût qu'un seul collège en Germanie supérieure et en Autriche à la fin de l'année passée 1554, parce que les collèges de Prague et d'Ingolstadt avaient déjà été promis, ainsi que d'autres dans les régions septentrionales et devaient, semblait-il, être établis sans tarder, le Père Pierre Canisius fut "élu" Provincial. Il demeura toutefois au collège de Vienne pendantles premiers mois de l'année et se rendit ensuite à Prague. Il sera question de lui séparément ainsi que des activités du Père Nadal en Germanie.

650. Le Père Nicolas Lanoye fut, cette année encore, Recteur du collège de Vienne où nos affaires d'Autriche progressèrent beaucoup. Quant à l'enseignement, le nombre des élèves avait déjà augmenté au début de l'année. Venus de différentes provinces, ils étaient plus de deux cent cinquante, répartis en cinq classes; c'est la renommée des études qui avait attiré la plupart à Vienne. Il en arrivait de Bohême; il y avait des Slaves, des Hongrois, des Bavarois et beaucoup d'autres se présentaient tous les jours, qui désiraient se mettre à l'école des Nôtres. Ceux-ci les accueillaient d'autant plus volontiers qu'ils les voyaient davantage manquer

de formation solide. Certaines de ces populations avaient en effet des moeurs très rudes et grossières. Plus occupés aux choses de la guerre qu'à celles de la religion, ces hommes étaient facilement entraînés par les ministres du démon dans des erreurs pernicieuses. Dans ces contrées, les hérétiques offraient ouvertement le poison de leurs doctrines aux ignorants; les Nôtres constatèrent le fait chez la plupart de ces jeunes gens. Bien que ceux-ci fussent imprégnés de fausses maximes, une fois qu'ils eurent été instruits par les Nôtres de la vérité et de la doctrine de la foi chrétienne, dans des entretiens particuliers et surtout en confession, ils rejetaient leurs très nombreuses erreurs et ils accueillaient sincèrement la foi et la religion catholique.

651. Nos élèves redevenaient de jour en jour mieux prêts à participer aux Sacrements de confession et d'Eucharistie; les plus jeunes surtout se confessaient volontiers et montraient une grande piété pour recevoir la très sainte communion. Ceux que l'on estimait avoir la maturité nécessaire (car on tenait compte, ainsi qu'il convenait, de l'âge), étaient admis à recevoir le très saint sacrement. Ils continuaient, sans même que nous le leur demandions, à faire examiner par les Nôtres leurs livres suspectés d'hérésie et, s'il le fallait, à les brûler. Ils recevaient des Nôtres en échange le livre de Gerson "Hortulos animae" ou bien des opuscules du même genre et ils trouvaient plus de plaisir dans cette lecture qu'auparavant dans les livres hérétiques. On ne voyait ni colère, ni obstination, ni orgueil dans cet âge tendre; les enfants étaient au contraire vraiment simples, candides et portés à la piété. Plus la corruption de ce peuple était digne de pitié, plus elle provoquait aussi chez les Nôtres le désir de leur rendre vraiment service. Grâce au remède de la confession, les élèves plus âgés délaissèrent leur conduite mauvaise et leurs hérésies. Beaucoup d'entre eux avaient été obligés par leurs parents hérétiques de jurer qu'ils n'abandonneraient jamais ces erreurs (l'impudence du démon et de ses ministres en était arrivée à ce point); mais avec l'aide attentive des confesseurs, ils comprirent qu'il fallait obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, et ils rejetèrent ce qu'ils avaient été contraints de promettre par serment.

652. Les élèves qui ne savaient pas bien le latin étudiaient le catéchisme en allemand, expliqué par l'un de nos frères. Ceux qui étaient plus avancés le récitaient dans notre église, après le sermon allemand, devant une nombreuse assistance. Le spectacle attirait une foule inhabituelle et causait une très grande surprise. Dès que le prédicateur était descendu de chaire, le catéchiste y montait. Un peu plus loin, séparés les uns des autres, les enfants étaient assis sur des sièges plus hauts (ornés de tapis) afin de pouvoir être mieux vus et entendus de tout le monde. L'un d'eux interrogeait et un autre donnait la réponse jusqu'à ce qu'ils eussent fini les chapitres de catéchisme fixés d'avance. Alors, le catéchiste posait de nouveau quelques questions à un enfant qui lui répondait et il les expliquait plus longuement en présence de l'auditoire attentif. Les élèves plus âgés des hautes classes étudiaient le nouveau catéchisme, rédigé par le Père Pierre Canisius.

653. En été, sur l'ordre du Père Nadal, Visiteur, une sixième classe vint s'ajouter aux cinq précédentes; elle accueillaitles plus jeunes pour leur enseigner l'alphabet et leur apprendre à lire et à écrire. Ceci augmentait le nombre des élèves et le travail des Nôtres (car deux ou trois devaient s'y consacrer); mais cela augmentait beaucoup le profit spirituel. On instruisait dans cette classe élémentaire ceux qui auraient perdu leur temps ou l'auraient mal employé, par suite des exigences de leurs parents.

654. Ils assistaient à la Messe tous les jours et ces jeunes esprits recevaient l'enseignement d'une saine doctrine, s'habituant dès le jeune âge aux préceptes du Seigneur. Entraînés par leur exemple, cinq ou six Es-

pagnols de la cour ne répugnaient pas à redevenir enfants avec eux, et se soumettaient au même règlement pour être instruits par les Nôtres. Leur nombre augmenta et ils reçurent un maître qui leur enseignait séparément, dans leur propre langue. Ils observaient cependant les règles de l'école pour se confesser, entendre la messe, éviter les jurements et les propos malhonnêtes. La récitation de la doctrine chrétienne en allemand attirait la faveur et les applaudissements du public, sans parler des remarquables progrès que faisaient les enfants. Parmi eux, trois jeunes gens de familles honorables, qui suivaient des cours de la plus haute classe, se consacrèrent à notre Compagnie et partirent avec le Père Canisius en la fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, pour se rendre à Prague.

655. Au cours de l'année, le nombre des élèves s'élevait à plus de trois cent douze; mais pour cette foule les locaux manquaient dans notre maison et quelques)uns furent installés sur l'ordre du Roi des Romains et à ses frais; d'autres furent adaptés tant pour les classes que pour un meilleur logement des Nôtres. Ce pays nous étant favorable, non seulement il fixa des revenus assurés et permanents pour l'entretien de trente des Nôtres, mais vu que ce nombre était déjà atteint au début de l'année, on pouvait espérer que les revenus seraient augmentés car beaucoup de jeunes étaient bien disposés à l'égard de notre institut.

656. Cette année, maître Martin Govarts, originaire de Stevoord en Belgique, et Jean Durschius furent promus à la prêtrise. Ils avaient reçu peu avant, avec quelques autres, le diplôme de Maître. D'autres devaient être bientôt élevés au sacerdoce et ils s'exerçaient à prêcher pour être capables de remplir utilement les ministères des prêtres.

657. Les premiers mois de l'année, à Vienne, le Père Canisius prêchait dans la plus grande église, et le Père Goudanus dans la nôtre, les dimanches et jours de fête; l'un et l'autre parlaient en allemand et avec succès. D'autres parmi nos frères étaient souvent demandés pour aller prêcher dans différentes églises, et leurs sermons étaient fort goûtés de l'assistance; l'attention et la fidélité d'un auditoire toujours plus nombreux en étaient le signe évident.

658. Le Père Goudanus expliquait la doctrine chrétienne le dimanche après-midi, dans une assemblée de pauvres de plus d'une centaine de personnes. Il les pourvoyait de vêtements nécessaires, grâce aux aumônes recueillies çà et là. Au cours de l'année, un public plus nombreux que de coutume écoutait le Père Goudanus dans notre église. Il était assez évident que certains venaient dans le seul but de calomnier; car leur fureur impatiente les amenait à murmurer jusque dans ce lieu; mais ce n'était le cas que d'un petit nombre. En général, les larmes qui jaillissaient des yeux de beaucoup de gens et leurs soupirs prouvaient assez qu'on l'écoutait avec émotion et fruit.

659. Le Père Lanoye lui-même, quoique retenu par beaucoup d'occupations et de travaux, s'efforçait, par l'étude et l'exercice, de vaincre les difficultés de la langue allemande. (Cela lui était bien plus pénible, à lui dont la langue était le français qu'à ceux qui parlaient le flamand). D'autres suivaient son exemple afin de pouvoir, dans les entretiens et les confessions, être utiles à ceux qui ne savaient que l'allemand.

660. Le nombre des assistants augmentait aux célébrations des messes. Il y avait non seulement des Espagnols et d'autres étrangers, mais aussi des Germains. Les jours de fête, l'affluence était encore bien plus grande. Les uns et les autres continuaient à orner l'église très bien restaurée. Ils offraient des ornements de grand prix pour servir aux autels et aux prêtres. Au début de l'année par exemple, une dame de Bohême fit don, entre autres, d'un calice de grand prix; les cadeaux de cette nature étaient acceptés, mais non ceux que l'on offrait à l'usage des Nôtres. Quand ces derniers déclaraient

que ces objets ne leur étaient pas nécessaires, ils provoquaient une grande surprise et ils édifiaient ceux qui les offraient. La Reine de Bohême surtout témoignait la ferveur de sa dévotion par des actes: elle couvrit les uns après les autres les autels de beaux et précieux ornements; elle offrit trois magnifiques ornements sacerdotaux et d'autres objets servant au culte; et elle eût, sans aucun doute, donné davantage si elle avait trouvé les Nôtres aussi prompts à recevoir qu'elle l'était à donner.

661. Un noble allemand, chevalier du St-Sépulcre, rapporta de Jérusalem des reliques, et parmi celles-ci il offrit avec grande dévotion au collège une épine de la sainte Couronne du Christ, contenue dans un superbe coffret doré, de grande valeur. Il donna encore une pièce de drap d'or, des bannières de pourpre et des parures de ce genre pour orner le choeur de l'église et l'emplacement qui entoure l'endroit où est déposé le Très Saint Sacrement.

662. Beaucoup de dames pieuses, tant de la cour que de la cité, imitaient l'exemple de la Reine, bien que tous les dons ne fussent pas acceptés même venant de la Reine. Celle-ci témoignait aux Nôtres un très grand respect, en même temps qu'une très grande bonté. Elle envoyait souvent ses aumôniers ou secrétaires pour demander s'il fallait quelque chose pour nous ou notre église; nous n'acceptions rien d'elle pour aider la maison, mais elle ne cessait de jour en jour d'embellir l'église de magnifiques ornements.

663. Quant aux confessions des étrangers, beaucoup de personnes, même des Germains, après s'être déchargés de leurs péchés au début du Carême, reçurent la sainte Eucharistie, surtout à l'occasion du jubilé accordé pour l'heureux retour de l'Angleterre. Ils dépassèrent même en cela les espoirs des Nôtres et d'autres personnes, alors qu'un prédicateur s'était acquitté à ce moment de son office d'une manière peu orthodoxe et qu'il avait provoqué des remous dans le public viennois, on pouvait craindre que ce type d'indulgences ne trouvent pas à Vienne l'accueil souhaitable. Mais à la confusion des méchants, la divine Bonté incita beaucoup de personnes à recevoir cette grâce avec grande dévotion. Pendant les quinze jours où l'on gagnait cette indulgence, il y eut dans notre église un grand nombre de pénitents et de communiants qui revinrent encore à la fête de Pâques.

664. Grand fut l'afflux des pénitents d'autres pays, et surtout des Espagnols de la cour de la Reine; et l'on put, grâce à Dieu, répondre à la demande de tous ceux-là, et aussi des Italiens et des Français. Parmi ceux qui avaient vécu dans des régions où l'on ne parlait pas leur langue, beaucoup avaient été privés pendant de longues années du consolant remède de la confession. Ce qui montre assez à quel point ces pénitents, les gens de Germanie surtout, profitaient en se confessant ainsi, c'est leur étonnement et en même temps leur consolation quand ils voyaient qu'on les confessait autrement que de la manière amenée par les luthériens. En effet, c'est à travers la Germanie entière que régnait dans la façon de se confesser un abus si grand que les Nôtres ne savaient où, en dehors de chez eux, quelqu'un faisait une confession sincère et complète; les gens pensaient partout qu'ils s'étaient fort bien confessés et méritaient l'absolution s'ils avaient déclaré en gros qu'ils avaient transgressé de beaucoup de manières les divins commandement, ou quelque chose de semblable; et c'est à peine si l'on trouvait des prêtres qui refusaient l'absolution ou s'efforçaient de suppléer à l'ignorence des pénitents en leur posant des questions. Certains pénitents tenaient tellement à cette manière de se confesser que les confesseurs ne pouvaient leur tirer autre chose, selon la coutume catholique. On ne put obtenir de quelqu'un, ni par menaces, ni par prière, qu'il précise un seul de ses péchés. Dans l'ensemble cependant ils recevaient avec confiance les avis des Nôtres, et lorsqu'ils acceptaient de s'examiner à fond, ils éprouvaient une vraie consolation spirituelle car ils compre-

naient qu'ils s'étaient délivrés de bien des fautes qui leur étaient restées cachées ou ignorées. Prédicateurs et confesseurs s'efforçaient de ramener les gens d'un pareil égarement.

665. Parmi les pénitents, il y eut une femme chez qui avaient abouti des objets du monastère des franciscains de la ville, volés par des soldats viennois au moment où les Turcs menaçaient la ville. Quand on lui eut dit que ces ornements et ces vases sacrés de l'église devaient être rendus à ces religieux, elle le fit aussitôt avec joie.

666. Une brave femme devenue veuve et qu'un homme très riche retenait chez lui d'une manière peu honnête, fut avertie que cette conduite n'était pas permise. Elle quitta le péché, sans tarder, et contracta un mariage légitime avec un autre homme. Ces exemples ont été donnés pour faire connaître les résultats de cette confession faite sans préciser les fautes: tous ces faits étaient dissimulés.

667. D'autres oeuvres de charité se développaient aussi de jour en jour pour aider les gens de Germanie. Avec le temps, l'institut de la Compagnie leur étant mieux connu, plusieurs faisaient appel à son concours. Ils étaient demandés entre autres auprès des malades qu'ils s'efforçaient d'assister autant qu'ils le pouvaient, et beaucoup de personnes reçurent les sacrements de l'Eglise. Et ceux qui retrouvaient la santé, il y avait lieu d'espérer qu'ils utiliseraient ce remède contre leurs maladies spirituelles.

668. Les Nôtres étaient également consultés au sujet d'autres affaires assez graves, et même le Roi des Romains, pour des choses de très grande importance concernant la réforme de la religion catholique, faisait souvent appel au Père Pierre Canisius.

669. Des chambres d'étudiants (appelées bourses) furent éliminés peu à peu le dévergondage ainsi que les abus, et une saine discipline fut introduite.

670. Comme Sa Majesté royale insistait auprès du Père Canisius pour qu'il achève le catéchisme dont on a fait mention plus d'une fois, et qu'il n'y avait pas d'espoir que le Père Laynez, à cause de ses occupations continuelles (succédant les unes aux autres) termine l'ouvrage théologique qu'il avait commencé, le Père composa finalement le petit livre qui circule sous son nom. Le Roi avait tout préparé pour l'édition de ce livre, si bien qu'on ne pût attendre le consentement du Père Ignace selon les Constitutions, car ce catéchisme fut aussitôt imprimé à plusieurs milliers d'exemplaires, et l'on espérait qu'il serait extrêmement utile, ne serait-ce que parce que les monstruosités empoisonnées des catéchismes rédigés par les hérétiques étaient arrachées ainsi des mains de la jeunesse.

671. Les Nôtres visitèrent les pauvres malades, non seulement à domicile, mais aussi à l'hôpital; ils les instruisirent et les consolèrent, veillant à ce que les mourants ne partent pas sans le viatique qui procure le salut. Bien plus, ils firent que ne soient pas privés du bienfait de la confession certains qui, comme le cheval et le mulet sans intelligence, auraient quitté cette vie si la charité des Nôtres ne leur eût apporté secours, veillant à ce que l'extrême-onction ne leur manquât pas. On s'occupa également de secourir les pauvres qui n'étaient pas malades.

672. Beaucoup de personnes témoignaient en public que la cité de Vienne avait, grâce à ce collège, un visage tout autre qu'auparavant. Pressée par la masse des hérésies, elle semblait tout entière tendre à la ruine, et voici qu'elle était en grande partie redressée et ce témoignage était donné au collège, tant par les Viennois de l'un et l'autre sexes que par les per-

sonnes de la cour. Beaucoup voulurent s'inscrire au Rosaire de la Sainte Vierge; cette dévotion, jadis très répandue à Vienne, avait exposée en chaire et recommandée par le prédicateur de notre église. Ainsi, une foule non seulement d'étrangers, d'Italiens, d'Espagnols, mais aussi de Germains remplissait notre église pendant tout le temps des Messes, même les jours ordinaires et non festifs. Certes, les adversaires de la religion catholique étaient très nombreux et s'efforçaient parfois de blesser méchamment les Nôtres par leurs calomnies, mais il y avait aussi des personnes de grande notoriété qui par amour du Christ portaient aux Nôtres une très grande amitié et affection, déclarant que c'était Dieu qui les avait envoyés à Vienne.

673. On voyait que le Roi des Romains, plus que les autres (et la Reine de Bohême le suivait de près) entourait les Nôtres d'une étonnante affection, et il aimait ainsi paternellement non pas seulement les Nôtres de Vienne, mais toute la Compagnie, montrant par ses actes tout le bien qu'il pensait d'elle. Comme nous l'avons dit plus haut, il désirait que des Nôtres soient envoyés à Prague, capitale de la Bohême, pour y fonder un collège, et il envoya une lettre au Père Ignace et même au Souverain Pontife. Au mois d'août, il y dépêcha le Père Canisius, le recommandant à Ferdinand, archiduc d'Autriche, son fils, image des qualités paternelles, qui se trouvait à la tête du royaume de Bohême, et il appliqua les revenus d'un monastère tout proche, du nom d'Oybin.

674. Avant de partir de Vienne pour la diète d'Augsbourg, le Roi des Romains régla, pour ce qui le concernait, les affaires du collège de Vienne. En plus des revenus annuels de douze cents florins rhénans, il établit quelques commissaires pour rentrer en possession des biens immobiliers du monastère des Carmélites, qui avait été donné aux Nôtres (ils avaient été incorrectement aliénés à d'autres usages). Cependant, les intermédiaires dont nous avons parlé ne s'occupaient pas avec autant de soin de nos affaires que le Roi le leur avait recommandé personnellement, à l'exception de l'Evêque de Laibach et du Chancelier Jonas qui imitaient le dévouement du Roi.

675. Après avoir ajouté la classe des enfants dont nous avons parlé plus haut, de nouvelles classes furent demandées à construire aux frais du Roi; elles devaient se faire dans des anciennes écuries. Pendant ce temps, durant les travaux, deux classes durent rester dans l'enceinte du collège et y demeurer plus longtemps que les Nôtres ne le souhaitaient, car les fonctionnaires royaux avançaient lentement dans la construction, peut-être parce que le haut Conseil d'Autriche avait ordonné que fût récupérée une maison jadis aliénée par le collège, et dans laquelle il y avait un emplacement possible pour des classes.

676. Quelques notables de la ville, délégués à cet effet, visitèrent le collège, en même temps que le trésorier de la ville. Ils décidèrent de faire rendre au collège des moulins situés à l'intérieur du monastère des carmélites, pour que rien ne vienne gêner la liberté religieuse des Nôtres; si cela eût été réalisé, c'est tout le monastère, rendu à son ancienne intégrité et liberté, qui eût été transmis au collège.

677. Quand il fut question plus haut du collège germanique, on a dit que quarante huit jeunes gens devaient y être envoyés. C'est peut-être à cause de l'empressement trop grand de ses ministres que le Roi, écrivant aux évêques de ses territoires pour qu'ils envoient ces jeunes, ne fit aucune allusion à l'argent nécessaire à leur subsistance. Quand il eut ensuite compris que cette somme devait être assurée par les Prélats et que sans elle ces jeunes gens ne devaient pas être envoyés à Rome, le Roi déclara néanmoins qu'il ne voulait pas rétracter ce qu'il avait écrit. Il ordonnait

de les envoyer quand même, disant que Dieu veillerait de quelque manière sur eux. Les Nôtres estimèrent cependant qu'on ne devait pas les envoyer s'il n'y avait pas une contribution assurée, comme cela leur avait été écrit de Rome.

678. Alors qu'il se trouvait à Augsbourg, le Roi voulut que dix jeunes Germains soient reçus comme internes par le collège de Vienne et qu'on lui écrive en disant ce qui était nécessaire à leur entretien. Ce fut l'origine du pensionnat de Vienne et le Père Lanoye demandait qu'on lui envoie les règles du Collège germanique. Par la suite, six de ces jeunes furent toutefois renvoyés avec la permission du Roi, et il en resta seulement quatre. Il ne fallait pas s'étonner si le Roi, par ailleurs très bienveillant, ne comprenait pas ni ne procurait tout ce qui était nécessaire aux Nôtres. Les Turcs menaçaient en effet d'envahir la Hongrie l'année suivante si le Roi n'acceptait pas certaines conditions peu équitables ni glorieuses; aussi de très nombreux Prélats et Seigneurs séculiers se réunirent à Vienne pour y traiter de la manière de tenir tête aux Turcs. Ce qui attristait les Nôtres, c'est que toutes les délibérations avaient pour but de trouver de l'argent et non d'écarter les péchés qui avaient provoqué la colère divine.

679. Il y avait eu également à Vienne cette année-là un prédicateur dont la vie n'était pas moins corrompue que la doctrine. Il entretenait une concubine, ou comme il l'appelait, une épouse dont il avait eu six ou sept enfants, et il exposait avec grande éloquence au peuple un enseignement non seulement suspect mais hérétique et pernicieux. Quand il eut été dénoncé à Maximilien, roi de Bohême, celui-ci répondait plus froidement qu'il ne convenait, en demandant que l'on note les erreurs qu'il prêcherait contre la foi catholique. Ce prédicateur fut également dénoncé auprès du Roi des Romains qui se trouvait alors à Augsbourg. Ce dernier supporta mal que, sous la protection de son fils, le Roi de Bohême, un homme de mauvaise réputation soit chargé de prêcher. Quand il revint lui-même à Vienne, au mois d'octobre, et qu'il eut entendu quelques-uns de ses sermons, il désapprouva la doctrine mais, je ne sais pour quelles raisons, il ne chassa pas cet homme de Vienne ainsi que les Nôtres le lui conseillaient.

680. Un autre, suffragant de l'évêque de Padoue, qui allait être promu, disait-on, à l'église de Gurk, confirma publiquement en présence du Roi des Romains, les erreurs d'un autre prédicateur, en voulant prouver que les hérétiques ne devaient nullement être punis de la peine capitale, ce que le Christ ni les apôtres n'eussent fait. C'est pourquoi l'on pouvait à bon droit redouter le fléau des Turcs, puisqu'une telle doctrine était tolérée, sans parler des très nombreux péchés.

681. On commença à traiter de l'établissement d'un collège à Olmütz avec l'évêque de ce lieu qui était venu à Vienne; il disait qu'un couvent de franciscains se trouvait vacant.

682. Le Père Canisius s'occupait à Prague de trouver une maison pour le futur collège. Le Roi des Romains l'avait chargé de se rendre chez le Duc de Bavière, pour traiter avec lui de l'établissement d'un collège théologique qui servirait en partie pour la Compagnie et en partie pour les autres.

683. De tous côtés s'annonçait une abondante moisson, mais les ouvriers étaient peu nombreux et l'un des Nôtres, un Lorrain du nom de Brosio s'en était allé vers le Seigneur, le premier jour de février. C'était un jeune homme d'une profonde humilité et d'une prompte obéissance, capable de réaliser avec bonheur beaucoup de choses. Après une maladie de quelques jours, il avait perdu le parfait usage de la raison, mais il la retrouva avant de mourir et rendit son âme à Dieu après avoir reçu tous les Sacrements, au milieu des prières et des encouragements de ses frères.

684. Quelques candidats étaient admis dans la Compagnie. Parmi eux, un jeune Germain de 22 ans qui paraissait surpasser tous les Nôtres par la voix, l'éloquence et l'art d'émouvoir en prêchant. Bien qu'une maison de probation eut été établie, sous l'autorité du Père Erard Dawant, où vivaient six novices pendant les premiers mois de cette année, et quinze ou seize pendant les dernier, le Père Lanoye, Recteur, pensait qu'il était souhaitable que ceux qui étaient admis dans la Compagnie jettent les fondations de leur vocation à Rome; ils y seraient entretenus aux frais du Roi. Cette mesure paraissait également utile pour que les candidats se débarrassent des idées fausses puisées dans ces livres que l'on colportait de tous côtés contre le Pontife Romain et le Sacré Collège des Cardinaux.

685. Le Père Nadal apporta beaucoup au collège de Vienne où il arriva le 1er mai. Bien que celui-ci fût régi par une certaine tradition, après la publication des constitutions et des règles, le collège commença à se rapprocher des normes de notre Institut. C'est là que, le 9 juin, le Père Nadal lui-même émit le quatrième voeu "accidentel", parmi ceux qui sont émis après la profession solennelle (ce dernier seul lui manquait). Les Pères Profès, à savoir Canisius, Lanoye et Goudanus, firent les quatre voeux habituels après la profession. Les autres frères renouvelèrent leurs voeux simples, et deux ou trois firent leurs premiers voeux .

686. Après le départ pour Prague du Père Canisius avec son compagnon Cyrille et des deux novices qui le suivirent, il y avait à Vienne trente-deux des Nôtres à la fin du Mois d'août, dont cinq prêtres seulement.

687. En l'absence du Père Canisius, le Père Lanoye continua la leçon publique qu'il faisait lui-même au collège. Le Père Goudanus faisait une autre leçon, selon son habitude. Une tempête soulevée par certains professeurs officiels de l'université, ou plutôt par l'un d'eux, au sujet du titre de doctorat qu'il fallait montrer, était pénible pour le Père Lanoye; alors il proposa de saisir cette occasion pour cesser ces cours publics qui étaient profitables aux autres auditeurs, du moins à ceux qui étaient capables de les suivre, et de ne les faire qu'aux Nôtres. On se serait délesté des cours publics, mais le collège lui-même en aurait bien profité. Il ne parut toutefois pas expédient pour le bien commun d'abandonner ces cours publics qui pouvaient facilement tomber entre les mains des hérétiques.

688. Nos scolastiques étaient tellement occupés à la formation de la jeunesse dans les classes de notre collège, ainsi qu'à d'autres oeuvres de charité et d'obéissance, que leurs études, tant de théologie que de philosophie, en souffraient. C'était la source de certaines tentations car presque tous avaient perdu l'espoir de faire des progrès dans leurs études, et certains des Nôtres étaient d'avis que le Père Recteur aurait pu montrer de ce côté-là une plus grande vigilance.

Nous en avons fini avec le collège de Vienne.

LES DEBUTS DU COLLEGE DE PRAGUE

et ce que firent
les Pères Salmeron, Canisius et Nadal

689. Bien qu'il eût la responsabilité de tous les Nôtres qui vivaient en Germanie, le Père Pierre Canisius ne fut pas encore cette année déclaré officiellement Provincial. Il n'arrivait pas à se libérer de la menace de se voir imposer l'évêché de Vienne, et beaucoup de personnes venaient le féliciter comme si cela lui eût été déjà prescrit au nom de l'obéissance. Lorsqu'il apprit du Nonce apostolique que la nomination avait été empêchée grâce aux démarches du Père Ignace, mais que l'administration du diocèse lui était néanmoins confiée, le Père Canisius écrivit au Père Ignace, le priant de faire en sorte que ce fardeau de l'adminisitration fût également retiré de ses épaules. Il voyait en effet que l'état d'esprit de la cité de Vienne était tel qu'il y avait pour lui-même un danger pressant de nuire à sa propre conscience, plutôt qu'un espoir d'aider grandement la ville, étant donné surtout que des prédicateurs très peu sûrs et cependant mis en avant par la faveur et l'appui d'un Prince imprégnaient la cité de leur doctrine. On ne trouvait presque pas de confesseurs acceptables. Un homme qui obéit vraiment au Siège apostolique était si rare que lui, Canisius, espérait plutôt récolter des fruits chez les Turcs et les infidèles que chez les Viennois par l'administration d'un Evêché. Il fut répondu au Père Canisius qu'il devait néanmoins supporter patiemment cette croix pendant toute une année.

690. Ce qu'on avait coutume de remettre en fait d'honoraires aux deux lecteurs de théologie et au prédicateur de Saint-Etienne, le Roi prescrivit de l'utiliser pour l'achat de livres et d'autres choses nécessaires, afin que rien ne se fasse contre l'institut de la Compagnie; et il chargea Don Lucrecio, Surintendant de l'université, de se faire remettre ces honoraires et de les donner ainsi à l'usage du collège.

691. Au mois de février, avant que le Père Canisius ne parte de Vienne, on demanda l'autorisation de publier le jubilé, bien qu'il fût pour beaucoup une pierre d'achoppement. Le Père Canisius fit aussi remarquer au Roi des Romains que si la visite des Evêques ne se faisait pas ensuite dans leurs diocèses, il en résulterait un dommage spirituel immense et peut-être irréparable. Des professeurs ne disaient absolument rien contre ce qui plaisait au peuple. On attribuait à l'évêque de Laibach et aux seuls jésuites le fait que le Roi des Romains persévérait dans l'ancienne religion.

692. Quand le Père Canisius reçut les censures du catéchisme, envoyées de Rome par le Père Ignace, les quatre mille exemplaires de la première édition avaient été vendus, et une seconde et une troisième éditions suivirent. Et le Roi des Romains interdit à ses provinces, sous peine de punitions sévères, de ne pas utiliser un autre catéchisme.

693. Les Nôtres de Vienne apprirent que le Père Ignace s'était entretenu à Rome avec le Souverain Pontife au sujet de l'affaire des huit monastères et hospices. Le Père Canisius en ayant fait part au Roi des Romains, ce lui fut très agréable, ainsi que le témoigne la lettre du Roi qui remerciait le Père Ignace. Et il était si bien disposé envers la Compagnie qu'il voulait qu'elle établît un collège, non seulement à Prague, mais aussi à Innsbruck. A ce moment, un beau collège était presque terminé, avec des re-

venus stables, suffisants semblait-il, pour entretenir quarante personnes; c'est par un voeu que le Roi faisait une telle fondation et il souhaitait que le Père Ignace acceptât ce collège. Maximilien, Roi de Bohême, ne se montrait cependant pas aussi favorable à nos affaires; il était surtout irrité contre le Père Canisius qu'il considérait comme l'adversaire principal du prédicateur dont on a parlé plus haut: le Roi l'appelait "son" prédicateur, et ce dernier s'était plaint à Maximilien, déclarant qu'il ne voulait pas demeurer à la cour si les jésuites y restaient.

694. Canisius avait informé le Roi des Romains, Père de Maximilien, Roi de Bohême. Ferdinand avait mis en garde son fils au sujet de la doctrine pernicieuse de ce prédicateur, mais le Roi de Bohême disait que ces affirmations provenaient de la jalousie et de l'hypocrisie, et il s'irritait non seulement contre Canisius mais encore contre l'évêque de Laibach. Il voyait en eux ceux qui s'opposaient le plus à ces nouveautés, auprès de son père, et il fit des reproches à quelqu'un de ce qu'il fût l'ami des Nôtres. Il avait aussi d'autres ministres, un confesseur et un majordome, selon la rumeur publique, peu recommandables. Beaucoup craignaient donc qu'à la mort du roi Ferdinand la défense de la religion catholique prenne fin, en ce qui concernait le Prince. Du vivant même de Ferdinand, ses conseillers n'exécutaient qu'avec tiédeur ce qu'ils savaient être ses volontés, et la noblesse d'Autriche surtout était gagnée. On n'assistait presque plus à la Messe, on ne se montrait pas catholique pratiquant. Nombreux étaient ceux qui communiaient sous les deux espèces.

695. Le Père Canisius demandait quelques maîtres pour enseigner dans les classes de Vienne afin que ceux qui en étaient chargés ne soient pas à ce point empêchés de poursuivre leurs études supérieures. La venue du Père Nadal fut un grand réconfort pour lui et les autres compagnons de Vienne, et il pensait qu'elle serait bien utile non seulement pour le renouvellement du collège, mais encore pour le bien général de ces provinces, à condition qu'il lui fût permis de rester plus longtemps; d'autant qu'il avait pris à Augsbourg de l'influence sur le Roi des Romains (qui croyait qu'il resterait pour un temps à Vienne) et sur d'autres hommes importants. Le Père Nadal lui-même déclarait que les nécessités de cette rétion, d'après ce qu'il avait vu, étaient plus grandes que partout ailleurs.

696. Le Père Canisius pensait que le Père Nadal serait très utile aux collèges de la Compagnie qu'il fallait commencer en divers endroits; mais après avoir laissé à Vienne une grande lumière en ce qui touche notre institut, il était retourné en Italie, comme cela a été dit plus haut; il enjoignit auparavant au Père Canisius de se rendre à Prague, après avoir obtenu une lettre du Roi des Romains, pour y préparer ce qui était nécessaire au futur collège.

697. Il aida aussi Canisius à revoir le catéchisme pour la seconde édition.

698. Parmi les quarante-huit jeunes qui devaient être envoyés à Rome, douze étaient originaires de Bohême; nous avons dit qu'ils étaient arrivés à Rome et avaient été admis dans la Compagnie. Ayant su qu'ils ne pouvaient être entretenus au Collège Germanique si celui-ci ne recevait pas des subsides de Bohême ou du roi lui-même, Ferdinand apprit avec satisfaction que le Père Ignace les avait accueillis, car il avait compris par D. Didace Lasso, son représentant à la Curie romaine, qu'il n'eût pas été possible de les renvoyer sans blesser la dignité et la considération royales. C'est alors que le Roi décida de faire verser chaque année à notre Collège Romain quatre cents pièces d'or; et tant qu'il vécut, elles furent toujours fidèlement payées.

699. Douze autres jeunes étaient envoyés de la province de Silésie; mais comme ils manifestaient ne pas vouloir recevoir les ordres sacrés, le Père Canisius qui était près d'eux leur déclara qu'ils n'avaient pas à continuer plus loin leur route vers Rome.

700. Douze Moraves furent aussi envoyés à Vienne, comme nous l'avons dit plus haut. Il fut signifié à d'autres, avant qu'ils ne quittent leurs provinces, de ne pas aller à Rome. L'affaire n'avait pas été bien comprise, ni expliquée par le Nonce apostolique, et le Roi des Romains croyait, d'après les déclarations du Nonce susdit, que les dépenses seraient payées par le Siège apostolique ou les Cardinaux, et non pas avec de l'argent des provinces.

701. Quant au collège de Prague, le Roi des Romains avait écrit d'Augsbourg aux Pères Canisius et Lanoye qu'il avait décidé d'attribuer le monastère d'Oybin, avec tous ses droits, revenus et gains, à l'entretien de notre collège de Prague, puisque l'ordre des Célestins à qui appartenait le monastère avait complètement cessé d'exister dans ces provinces. Comme il était situé à une distance de quelques milliaires de Prague il a fixé son choix, écrit-il, sur le couvent des frères de l'ordre des Prêcheurs, au titre de Saint Clément, dans la partie ancienne de la ville de Prague, dans un endroit salubre, agréable et convenant à des gens de tout âge, afin qu'il fût possible aux Nôtres de prêcher et de faire la classe. Il déclarait par conséquent avertir les Nôtres de ce fait, pour qu'ils délibèrent afin de savoir comment administrer le monastère d'Oybin, spirituellement et matériellement, -et qu' ils soient informés du site et des avantages du monastère de Saint Clément.

702. Encouragé par tout cela, le Père Nadal jugea que le Père Canisius devait se rendre à Prague. Il demanda au Roi Ferdinand une lettre et l'obtint pour l'Archiduc d'Autriche, Ferdinand, son fils, Vice-Roi de Bohême; et, aux premiers jours de juillet, le Père Canisius partit de Vienne pour Prague, afin d'y préparer tout ce qu'il fallait pour le collège.

703. Mais avant son départ de Vienne, le Père Canisius reçut une lettre de Stanislas Hosius, évêque de Varma (Ermland): il lui demandait de lui envoyer dix des Nôtres auxquels il promettait de payer le voyage jusqu'à Cracovie, et là jusqu'à Brusperga. Quand ils seraient arrivés chez lui, il ferait en sorte qu'ils ne manquent d'aucune chose nécessaire. Il parlait aussi au Père Canisius d'autres affaires concernant le bien commun: le royaume de Pologne souffrait beaucoup des maux causés par les nouveauxdogmes, de même que la Prusse et la Livonie, et l'Evêque de Varma déclarait que des Flamands feraient bien l'affaire pour prêcher en ces lieux.

704. Le Père Canisius arriva donc à Prague et fut très bien accueilli tant par le Roi Ferdinand et sa cour, que par les gens d'Eglise qui lui offraient tout leur appui pour commencer le collège. Tous les catholiques étaient en effet persuadés que les Nôtres recueilleraient grâce à l'école des fruits surabondants dans toute la Bohême. Canisius avouait qu'il n'avait rencontré d'aussi bonnes dispositions ni en Bavière ni en Autriche, de telle sorte qu'on pouvait espérer le retour à l'unité de la foi catholique. Le peuple de Bohême communiait bien sous les deux espèces, mais ces gens gardaient néanmoins les jeûnes, les coutumes et les cérémonies de l'Eglise, mieux que les Germains. Bien qu'il n'y eût aucun Evêque dans tout le royaume, les chefs du clergé manifestaient de l'empressement pour rétablir la religion. Les hussites ne s'entendaient pas entre eux, n'avaient que peu d'hommes instruits et ne s'occupaient pas beaucoup des affaires de Jean Hus. C'est pourquoi ce Royaume semblait pouvoir être bien aidé si de bons prédicateurs de Bohême s'y acquittaient bien de leur office.

705. Quant au choix du lieu, après en avoir vu plusieurs, Canisius donna sa préférence au monastère de Saint Clément que le Roi avait désigné. Quatre ou cinq moines de l'ordre de Saint Dominique y résidaient, à qui l'on proposait un autre couvent près des murs de la ville, jadis occupé par des religieuses. Comme il était plus agréable et mieux construit, on pensait que les moines de Saint Dominique dont la maison menaçait ruine l'échangeraient volontiers contre l'autre. Si donc ce couvent dédié à Sainte Agnès leur était donné, ils demanderaient, disaient-ils, à leur Provincial, de céder au Collège le monastère de Saint Clément; et ils le faisaient d'autant plus volontiers qu'ils espéraient être aidés par Sa Majesté royale, même pour leur subsistance.

706. L'Archiduc Ferdinand estima donc que le PèreCanisius devait se rendre à Augsbourg, auprès du Roi des Romains, pour s'occuper de régler cet échange de couvents. Le départ eut lieu le 16 juillet. Il voulut cependant auparavant que le Père prêche en sa présence dans la cathédrale et devant la cour, et beaucoup de personnes qui savaient l'allemand. Aidé, comme il l'avouait lui-même, par une grâce spéciale de Dieu, le Père donna pleine satisfaction à l'Archiduc et aux autres. C'est pourquoi certains grands écrivirent au Roi des Romains et lui demandèrent de renvoyer le Père pour prêcher et pour réaliser la consttuction. Ils disaient que beaucoup de personnes avaient été bouleversées par sa prédication et qu'en restant quelques mois à Prague, il leur apporterait grande consolation et secours spirituel.

707. Prague ressemble à Rome, la ville étant partagée par un fleuve près duquel se trouve le monastère de Saint Clément, au centre même de la cité. En plus du jardin, il y avait un emplacement pour construire des classes, et l'on pouvait sans grande dépense faireun logement pratique pour les Nôtres.

708. En fait de revenus, le monastère des Célestins rapportait annuellement plus de mille thalers (cette monnaie vaut un peu plus que les florins rhénans), grâce auxquels vingt et même trente des Nôtres pouvaient vivre.

709. Le Père Canisius espérait qu'il résulterait du collège de Prague un bien qui ne serait pas moindre que celui de Vienne, mais l'université de Prague était extrêmement faible, et les Nôtres allaient être les premiers théologiens depuis Jean Hus. Le fait que l'esprit de ces gens semblait porté à la vertu augmentait l'espoir de bons résultats. La province était fertile et habitée par une dense population. On dit qu'il peut y avoir trente mille bourgs ou villages, si l'on compte les grandes comme les petites agglomérations.

710. Le Père Canisius souhaitait quelques maîtres sachant bien le grec, et de plus deux docteurs en théologie et un prédicateur de langue allemande. Il faisait savoir que le viatique pour l'envoi des Nôtres serait reçu à Rome sous forme de lettre de charge, car, quelque soit la somme qui serait versée, il faudrait la faire retransformer par l'intermédiaire des gens d'Augsbourg. Le Roi des Romains offrait généreusement ce qui était nécessaire pour la construction.

711. L'Archiduc Ferdinand désirait que le Père Canisius vienne à Prague avec le nouveau groupe du collège, non seulement pour l'utilité publique, mais encore pour son bien personnel car il souhaitant s'entretenir familièrement avec lui de ses affaires. Ce Prince ressemblait à son père plus que ses autres frères, pensait-on. Il avait chassé tous les prédicateurs hérétiques de Bohême, qui étaient fort nombreux.

712. Par une lettre du 30 juillet, le Roi des Romains pressait le Père Ignace d'envoyer les Nôtres à Prague avant le début de l'hiver, et il chargeait son agent de pourvoir à tout ce qui était nécessaire pour le voyage. Il écrivit encore une autre lettre, le 2 août, à ce propos, pour solliciter du Souverain Pontife une double dispense, l'une de pouvoir échanger le monastère de Saint Clément contre celui de Sainte Angès, pour qu'il puisse être appliqué à notre collège, la seconde c'était que le couvent de la Sainte Vierge, de l'ordre des Carmélites de Vienne, passe intégralement et libre de toute servitude à l'usage et en propriété perpétuels de la Compagnie de Jésus, qui l'occupait avec grande efficacité.

713. Le 5 septembre, le Roi priait le Pape Paul IV de prendre sous sa paternelle protection le collège de Prague,pour l'ouverture duquel le Père Ignace avait promis douze des Nôtres. Ce n'est pas sans difficulté que cette dernière lettre fut obtenue du Roi des Romains par le Père Canisius, quand il fut arrivé de Prague à Augsbourg. Le Roi écrivit aussi au Cardinal Morone et à celui d'Augsbourg, pour obtenir les susdites dispenses. L'évêque de Vérone, Nonce apostolique, écrivit au Pontife pour la même affaire; et l'évêque Delphini, à qui l'évêque de Vérone succéda, reçut mission personnelle de procurer ces dispenses, puisqu'il allait se rendre prochainement à Rome. Entre temps, le Provincial dominicain de Bohême, ainsi que les Prieurs de Prague et d'Olmûz, après avoir convoqué le chapitre, donnèrent en ce qui les concernait leur accord pour le changement en question, priant le Roi de faire restaurer le couvent de Sainte Agnès, et de céder à l'usage des moines tous les revenus, contre ceux qu'ils percevaient du monastère de Saint Clément.

714. Il plut au Roi des Romains que le Père Canisius retourne à Prague pour accueillir les hôtes à venir, qu'il restaure les bâtiments de Saint Clément et prépare tout ce qui serait nécessaire au collège. Le Père décida de passer par Vienne. Le Roi désirait toutefois qu'un l'un des Nôtres fût présent à la Diète d'Augsbourg, et de préférence un Père de langue allemande qui pouvait faire oeuvre utile auprès des évêques de tous les Etats de l'Empire, du peuple fidèle et même du peuple égaré.

715. Tant qu'il fut à Augsbourg, le Père Canisius traita avec plusieurs prélats et seigneurs temporels qui désiraient avoir chez eux des collèges de la Compagnie, principalement ceux de Strasbourg et de Ratisbonne dont les cités étaient les principaux foyers des hérétiques.

716. Le Surintendant de l'Académie d'Ingolstadt demandait que soient envoyés six ou sept des Nôtres, et un collège complet une fois que la maison serait achevée. Le Père Canisius comprit qu'après le départ des Nôtres la foi catholique avait grandement baissé à Ingolstadt. Bien que la Bavière et l'Autriche fussent seules considérées comme provinces catholiques en Germanie, la noblesse y était cependant favorable à la communion sous les deux espèces et à d'autres hérésies.

717. Le Père Canisius prêcha deux fois à Augsbourg pendant qu'il y séjourna, et comme sa prédication plaisait beaucoup aux catholiques, ils auraient voulu qu'il reste plus longtemps. Il empêcha une discussion publique qui paraissait pleine de danger, et il affermitle courage de certains qui étaient les chefs de la religion catholique.

718. Le Père Canisius fit savoir au Père Ignace que si des maîtres de philosophie étaient envoyés à Prague, cette université pouvait facilement revenir à notre collège; car cette faculté des arts restait seule et il y avait peu de bons professeurs; leurs honoraires étaient mal payés par les hussites, si bien que lesdits professeurs, disciples de Philippe Mélanchton, venus de Wittenberg, pouvaient à peine vivre. Les étudiants de l'université

ne dépassaient guère les deux cents.

719. Parce que le Roi des Romains ne savait pas exactement comment allaient vivre les deux moines qui restaient au monastère d'Oybin, ni quelle forme le culte divin devait y prendre, en attendant d'être mieux informé il ne put assigner à notre collège, en toute liberté d'usage, les revenus de ce monastère. Pendant que ces questions s'éclairciraient, les dépenses pour les Nôtres devaient être prises sur le trésor royal, ce qui ne déplut pas au Père Canisius.

720. En ce qui regarde la Diète d'Augsbourg, il faut savoir qu'il semblait à beaucoup de catholiques qu'on eût agi avec plus de prudence en ne la commençant jamais, et qu'ils redoutaient que son résultat fût grandement dommageable à la foi et à la juridiction ecclésiastique puisqu'il n'y avait personne pour s'opposer comme un mur afin de défendre la maison d'Israël.

721. Le Père Canisius partit à Vienne le 5 août et il se rendit compte que tous travaillaient bien et s'y dépensaient utilement, bien qu'ils fussent en opposition avec ceux dont la foi était peu sûre.

722. De là il se dirigea vers Prague, emmenant les deux novices dont on a parlé plus haut et qui paraissaient capables de rendre de bons services au collège de Prague. Ils savaient en effet la langue de Bohême. On logeait chez un ami en attendant que le collège Saint Clément fût restauré. Canisius ne trouva cependant pas à Prague l'Archiduc Ferdinand, mais il reçut sa lettre aux Préfets du Fisc ou, comme on dit, de la Chambre: au nom du Roi des Romains et de l'Archiduc il leur était prescrit de fournir l'argent pour installer les classes et le logement des Nôtres et pour restaurer le couvent de Sainte Agnès devant servir aux frères prêcheurs. Cependant, la construction ne commença qu'en septembre; il n'était donc pas question qu'elle pût être achevée avant le premier printemps suivant; et à cause des très grandes dettes du fisc royal, on pouvait difficilement obtenir de ministres les choses nécessaires pour installer ces couvents, malgré l'ordre donné par les Princes de fournir tout ce qu'il fallait. Aussi, certains pensaient-ils que les frais d'entretien et les dépenses étaient plutôt à prendre sur les biens ecclésiastiques. Etant donné cependant que les nobles avaient usurpé beaucoup de ces biens ecclésiastiques et que de nouvelles difficultés se présentaient, le Père Canisius persista dans son avis de plutôt régler ces frais aux dépens du fisc royal.

723. Pendant que tout le nécessaire se préparait, le Père Canisius se dépensait à la cathédrale où beaucoup de citadins affluaient les dimanches et jours de fête. Le Père comprenait que pourl'Eucharistie à donner aux enfants et la communion sous les deux espèces, les gens de Bohême suivaient plutôt une coutume et ne se préoccupaient guère de leur maître Jean Hus. Parce qu'ils s'approchaient de l'Eucharistie sans confession préalable, leur esprit s'obscurcissait grandement et ils devenaient comme des bêtes, se moquant des choses saintes, adonnés à la débauche, aux voluptés, à l'avarice et même aux meurtres.

724. Alors que le Père Canisius se trouvait à Prague, le Père Alphonse Salmeron y passa avec l'évêque de Vérone, Nonce apostolique, qui se rendait chez le Roi de Pologne. Il encouragea le Père Canisius à poursuivre l'oeuvre commencée en ce qui concerne l'établissement du collège.

725. L'Archiduc Ferdinand qui partait vers son père promit son concours auprès de lui pour qu'il ordonne de nous accorder plus libéralement des secours.

726. De même que beaucoup de gens désiraient et attendaient avec grande impatience le collège de Prague, le diable suscitait des contradictions par ses suppôts. Ils craignaient beaucoup les Nôtres avant leur arrivée, car ils croyaient qu'ils allaient discuter et surpasseraient facilement les maîtres des hérétiques. Le Père Canisius déclarait avec sagesse que le Roi des Romains et notre Compagnie ne faisaient pas tout cela pour passer le temps en disputes avec les hussites, mais qu'on devait ouvrir une école où l'on pourrait instruire gratuitement les pauvres aussibien que les riches, qu'ils communient sous une ou sous deux espèces. Le Préposé de Prague qui remplaçait l'Archevêque, partit auprès du Roi des Romains pour faire progresser les affaires de notre collège. Le Père Canisius avait déjà dépensé cinq cents thalers pour la construction: il fit trois nouvelles classes, avec une quatrième plus à l'écart et dix-huit chambres pour loger nos frères. Il y avait aussi un emplacement adapté pour une maison de probation. Au couvent de Sainte Agnès, des logements furent construits pour les moines, et ils étaient plus pratiques qu'à Saint Clément.

727. Le Père Canisius avait avec lui trois des Nôtres. Comme l'Archiduc partait (envoyé par son père pour saluer l'Empereur Charles qui se rendait en Espagne), Canisius avait l'intention, en plus de la prédication, de faire quelques leçons, mais ce projet trouva un empêchement. Le Duc de Bavière demanda en effet au Roi des Romains que le Père Canisius vienne en Bavière pour prendre une décision au sujet du collège de théologie qu'il voulait établir à Ingolstadt. Le Père partit de Prague le 13 octobre, avec l'intention d'y retourner au moment où la nouvelle "colonie" serait envoyée de Rome. De Prague, il vint donc à Munich.

728. Il commença à dissuader les Nôtres d'aller à Prague dès cette année, parce que la construction n'était pas achevée, et il conseillait de rester plutôt à Rome ou à Vienne; cet avis était approuvé par l'un des notables de Prague, car l'hiver interrompait l'oeuvre commencée. Alors que l'on traitait du collège d'Ingolstadt et que l'on craignait que les affaires ne traînent en longueur, les faits se passèrent autrement. Il fut signifié au Duc qu'il chargeait non seulement la conscience de son père mais la sienne, lui qui avait à deux reprise prélevé des dîmes en promettant l'établissement du collège. Le duc Albert décida donc que trois des premiers conseillers ducaux se rendent à Ingolstadt avec le Père Canisius et en finissent avec ce qui concernait les tractations du collège. On décida d'établir d'abord un collège complet de la Compagnie, ensuite celui de quinze étudiants pauvres qui seraient sous la direction des Nôtres, pour étudier la théologie.

729. Pour traiter du lieu, de l'édifice, du ravitaillement et de la discipline de ces collèges, il fallait délibérer et l'on voulait entendre l'avis du Père Canisius au sujet de la réforme de l'université. Il se rendit donc à Ingolstadt pour attendre les autres etil attendit quelque temps un conseiller du Roi. Il trouva là une nouvelle occasion d'exercer la patience, car un libelle fut publié contre lui, le traitant de prince et de mère (sic) de la secte des hypocrites; c'est ainsi que les hérétiques, lorsqu'ils déversent leur bile, appellent les jésuites. Après avoir conclu les affaires pour lesquelles il était venu, le Père se rendit à Augsbourg puis à Vienne; il pensait pouvoir y attendre commodément les Nôtres qui devaient venir de Rome.

730. L'Archevêque de Strigonium (cette ville était la capitale de la Hongrie) demandait par lettre à l'Empereur, avec l'accord du Roi des Romains, que le Père Canisius et le Père Goudanus partent avec lui pour quelques semaines en Transylvanie. En accompagnant l'Archevêque qui faisait la visite de cette Province, ils pourraient prêcher en allemand et

ramener à la foi catholique les égarés, qui, à la suite de la peste qui avait sévi contre eux, paraissaient mieux disposés en ce qui regardait leur salut. Ces questions se traitaient à la fin de décembre.

731. C'est au mois de février, nous l'avons dit plus haut, que le Père Nadal avait été envoyé avec le légat Morone, de Rome à la Diète d'Augsbourg. A Florence, le Père Laynez s'était joint à eux. A leur arrivée à Trente, il fut question de certains étudiants de Germanie avec le Cardinal de Trente qui n'avait pas encore abandonné son projet d'établir un collège dans cette ville. Ayant poursuivi leur route jusqu'à Brescia, ils traitèrent du même sujet avec l'évêque de ce lieu, à propos de l'envoi d'étudiants de Germanie.

732. Ils arrivèrent à Augsbourg la veille del'Annonciation, et furent splendidement accueillis par le Roi des Romains, le Cardinal d'Augsbourg, les autres évêques et les princes qui firent presque une lieue à la rencontre du Légat. Le vingt-septième jour du même mois parvint à Augsbourg la nouvelle que Jules III se trouvait à toute extrémité, et le vingt-neuf, ce fut l'annonce de sa mort. Le dernier jour du mois de mars, le Légat Morone et le cardinal d'Augsbourg partirent pour Rome. Une fois arrivés à Augsbourg, les Nôtres s'apprêtaient pendant deux ou trois jours à cueillir quelque fruit de ces gens qui étaient dans l'erreur. Et ils se préparaient à un colloque et à un débat avec les principaux prédicants hérétiques.

733. Le départ du Légat interrompit tout. Le Père Laynez, lui aussi, partit le 2 avril en direction de Florence, avec le Vicaire apostolique, Monseigneur Louis Beccatelli; le Légat le lui avait enjoint, selon la volonté du Père Ignace. Mais ils traitèrent d'abord familièrement avec l'évêque de Laibach et le Père Pierre de Soto qui avait été autrefois le confesseur de l'empereur Charles et qui rendit visite amicalement aux Nôtres. Il avait été salué auparavant par eux et ils avaient conféré avec lui des moyens d'aider la Germanie. Rappelé par Philippe, roi d'Angleterre, il revenait de la Diète d'Augsbourg et devait aller voir l'empereur Charles pour rester quelque temps avec lui en Belgique. Il offrit son concours pour s'occuper de la fondation du collège de Louvain. Il aimait et estimait beaucoup le Père Olave qui avait logé quelque temps avec lui à Dillingen. Les Nôtres parlèrent également au Roi des Romains qui fut très consolé de leur arrivée et promit d'être encore à l'avenir le protecteur de la Compagnie.

734. Ils purent s'entretenir avec le Cardinal d'Augsbourg, mais très brièvement, étant donné qu'il devait également partir sur-le-champ. Il signifia cependant aux Nôtres qu'il lui fallait quelqu'un pour diriger l'université de Dillingen, et aussi dix ou douze des Nôtres qui resteraient à Augsbourg. Le duc de Bavière déclara au Légat Morone qu'il souhaitait que l'un des deux Pères (Laynez ou Nadal) aille à Ingolstadt. Le Légat lui-même, selon l'instruction du Père Ignace donnée au Père Nadal, enjoignit à ce Père de rester en Allemagne. Il pourrait aller à Ingolstadt, comme le duc de Bavière l'avait demandé, et à Dillingen, comme le cardinal d'Augsbourg le réclamait pour visiter cette académie, et enfin se rendre à Vienne. Le Légat voulut cependant qu'il reste à Augsbourg jusqu'à la fête de Pâques, car déjà la Semaine Sainte approchait et il fallait donner satisfaction au Roi des Romains s'il avait besoin de ses services, et pour s'occuper en ce saint temps de confesser les Espagnols et les Italiens.

735. On avait suggéré au Légat de voir si par les revenus de quelques monastères de Germanie, presque vides de religieux, ou d'une autre manière, le Collège Germanique pouvait recevoir une aide venant de Germanie; mais il déclarait espérer peu de chose et il estimait qu'il ne lui fallait pas demander de l'argent pour la pension des étudiants germains à Rome.

736. Le Cardinal d'Augsbourg ne pensait pas en ce temps-là confier à la Compagnie son collège-université de Dillingen. Le Père Nadal estimait qu'il serait même difficile de l'amener, lui ou les autres princes de la Germanie, à établir des collèges des Nôtres, car ils étaient d'avis qu'il leur fallait d'abord des séminaires d'ouvriers apostoliques pour les évêchés et les cures: le Père de Soto le dit expressément aux Nôtres. Aussi, le Père Nadal qui désirait beaucoup aider la nation germanique, conseillait-il au Père Ignace de pouvoir accepter des collèges où seraient également entretenus certains étudiants qui avaient décidé de n'être pas religieux; selon la formule contenue dans la quatrième partie des Constitutions, et pourvu que la direction en revienne à la Compagnie et qu'il y ait un certain nombre de nos étudiants, au prorata des maîtres que la Compagnie fournirait. C'est l'ampleur des ravages et de la désolation de la religion qui poussait le Père Nadal à juger qu'il fallait accepter des collèges, à quelque condition que ce soit.

737. En ce qui concerne la religion, la Diète d'Augsbourg ne faisait rien de bon; bien plus, l'affaire ne se terminait pas sans dommage pour la vérité catholique et la juridiction ecclésiastique, car les maîtres séculiers hérétiques s'efforçaient d'enlever les biens temporels aux gens d'Eglise. Les ministres de Satan incitaient également les maîtres d'erreurs très zélés à répandre toujours plus loin leurs hérésies, et ces ministres avaient traduit et imprimaient en grec toute l'impiété du luthéranisme, afin de pouvoir ainsi en infecter l'Orient. Pendant ce temps, ceux qui devaient être les défenseurs de la foi catholique se conduisaient plus timidement et plus lâchement qu'il ne convenait.

738. Après le départ du Père Laynez, le Père Nadal, invité par le Nonce apostolique, se rendit chez lui alors que son hôte, l'évêque de Laibach, allait retourner dans son évêché. Le Nonce faisait appel aux services du Père Nadal pour des questions de grande importance et surtout pour arbitrer des controverses entre certains catholiques. Discutant familièrement avec deux principaux hérétiques, il accula l'un de ceux-ci à déclarer certaines choses vraiment absurdes pour défendre son erreur, à tel point qu'il ne savait plus ce qu'il disait. L'autre avouait à notre Jonas Adler que le Père Nadal lui avait laissé un scrupule de conscience. Mais ils étaient tout à fait obstinés et aveuglés dans leurs erreurs.

739. Le Roi des Romains s'entretint familièrement avec le Père Nadal de la fondation du collège de Prague ainsi que du logement des Nôtres. Il écrivit alors à Rome, nous l'avons dit plus haut, et le Roi fit savoir qu'il lui plairait que le Père reste quelque temps à Vienne et en Allemagne.

740. Le Père fut pris par les confessions pendant toute la Semaine Sainte et le premier jour de Pâques: le Nonce apostolique entre autres s'adressa à lui et don Martin de Guzman, qui occupait l'une des premières charges auprès du Roi des Romains. Il le laissa très bien disposé envers la Compagnie, ainsi que beaucoup d'autres nobles de la cour royale. Le Nonce lui-même manifestait sa sympathie en faisant l'éloge de notre vocation. Il n'y avait rien de plus souhaitable dans cette vie, affirmait-il, que de parcourir le monde pour le salut des âmes, comme le faisait la Compagnie et, puisqu'il ne lui était pas permis par son rang et les devoirs de sa fonction de se joindre à notre Compagnie, il voulait au moins, disait-il, mener avec l'aide de ses conseils une vie semblable aux Nôtres.

741. Au sujet du collège d'Innsbruck, le Roi informa le Père Nadal qu'on ne pouvait rien régler avant deux ans, car il fallait attendre que le bâtiment soit vacant; mais il faudrait en son temps traiter de cette affaire.

742. Il y avait là Don Pierre de Zarate qui régla ses affaires d'après son projet avec le Roi des Romains; celui-ci déclara au Nonce apostolique (quand il eut entendu Don Pierre) qu'il adhérerait volontiers à cette confrérie, et il s'y inscrivit, ce que firent également les évêques de Wirzbourg et de Salzbourg. Comme l'évêque de Veglia, qui s'était proposé pour l'accompagner auprès des princes, disait qu'il ne pouvait, par suite de certaines occupations, faire ce voyage, l'évêque de Trieste, un espagnol du nom de Castillejo, proposa ses services à Don Pierre pour aller trouver l'Empereur et le Roi d'Angleterre: il paraissait plus apte à cette fonction car il était un excellent prédicateur, très versé dans les questions théologiques. L'évêché de Trieste étant sous sa juridiction, le Roi des Romains le chargea d'entreprendre ce voyage auprès des Princes chrétiens.

743. Le Père Nadal devinait toutefois et savait d'autre part par le Nonce apostolique qu'il n'y aurait pas grande édification si le but de cette confrérie semblait être d'établir en divers lieux des collèges de la Compagnie. Afin que cette requête universelle ne paraisse viser des entreprises et avantages de cette sorte, le Père mit en garde Don Pierre de Zarate. Celui-ci admit volontiers ce qui lui était proposé: traiter avec les princes et leurs ministres de projet qu'il avait à coeur, une expédition navale contre les infidèles plutôt que de l'établissement de collèges de la Compagnie. Les lettres apostoliques en faisaient cependant mention. Quand le Père Nadal eut demandé à Don Pierre de Zarate de lui prêter deux chevaux jusqu'à Dillingen, il lui en fit cadeau pour aller jusqu'à Rome; il les laisserait ensuite à l'usage des Nôtres.

744. Le même Don Zarate avait sollicité l'attribution d'un bénéfice de la ville de Garcias, du diocèse de Plasencia, pour un collège qu'il désirait y établir. Comme il avait appris que le Siège apostolique était vacant, il insistait par lettre, à ce moment où beaucoup d'affaires se règlent plus facilement, pour que la supplique, déjà signée par le Souverain Pontife, fût expédiée. Il partit ensuite à la Cour de l'Empereur et du Roi Philippe.

745. Après Pâques, le Père Nadal se rendit d'Augsbourg à Dillingen et fut accueilli très courtoisement par le Gouverneur de la citadelle. Suivant l'instruction laissée par le cardinal d'Augsbourg, il inspecta en détail toute l'Université, ce qui concernait les études, le règlement, les personnes et tous les exercices. Il déclara aux professeurs de l'Université et à ceux qui en avaient la charge, qu'il avait été envoyé par le Cardinal pour examiner tout ce qui s'y faisait, afin de pouvoir à son retour à Rome rapporter au nouveau Pontife ce qu'il avait vu et quels fruits on en pouvait attendre. Aussi, le Gouverneur de la Place, aussi bien que le Recteur et les professeurs, s'entretinrent-ils familièrement et amicalement avec lui. Il assista aux cours de tous pendant quatre jours, fut présent aux "disputes" et prit part lui-même aux discussions.

746. Il alla aussi voir la maison où logeait le Père Pierre de Soto avec les religieux de son ordre, et elle lui semblait pouvoir convenir à la Compagnie. Etant donné que le Père Pierre de Soto dont on vient de parler allait partir pour ne plus revenir, il ne voyait pas comment cette oeuvre pourrait bien continuer si la Compagnie ne s'en chargeait. Il est vrai que les professeurs étaient érudits, mais si l'un d'eux s'en allait, il n'était pas facile de trouver quelqu'un qui fût capable de le remplacer. Les étudiants étaient simples et dociles, ceux-là surtout qui étaient entretenus par le Cardinal et qui se confessaient tous les mois. Les autres le faisaient quatre fois par an. Ils étaient au nombre de deux cents, pres-

que tous externes, et l'Université de Dillingen paraissait une sorte de défense avancée contre les luthériens voisins et les zwingliens. Bien que les professeurs fussent au nombre de neuf, il manquait deux professeurs de théologie, un troisième de philosophie et un quatrième de grec et d'hébreu. L'endroit semblait favorable aux études. En sortant de la ville et au-delà du Danube, on accédait à de très agréables prairies.

747. Il entendit les discours qui se faisaient en latin et en langue vulgaire et étaient fort utiles pour maintenir la pureté de la doctrine chrétienne. L'oeuvre plut assurément beaucoup au Père Nadal et méritait, lui semblait-il, l'aide du Siège apostolique et de notre Compagnie, car elle avait absolument besoin de secours aussi bien temporels qu'intellectuels, et principalement en théologie. On pouvait craindre en effet que les théologiens germains qui lisaient partout les livres des hérétiques, non seulement pour les réfuter, mais encore pour y trouver ce qui leur plaisait, risquent d'enseigner par la suite quelque chose de moins orthodoxe. Même pour leurs méthodes d'enseignement et pour les exercices des étudiants, ils semblaient avoir besoin du secours de notre théologie. Le Père croyait aussi que cette charge ne serait pas inutile à la Compagnie elle-même, car il était vraisemblable qu'un bon nombre d'étudiants adhéreraient à son institut. Comme on donnait tous les ans deux cent cinquante florins à chaque professeur de théologie, si les Nôtres étaient envoyés à Dillingen pour remplacer deux professeurs, ils recevraient cinq cents florins. Ainsi, les autres professeurs s'en allant peu à peu, les Nôtres viendraient les remplacer et pourraient en un court laps de temps gagner l'Université entière. C'est la charité qui inspirait ces projets au Père Nadal, mais c'est d'une manière plus aimable que Dieu remit plus tard toute l'Université à la Compagnie.

748. Après quatre jours passés à Dillingen, le Père Nadal prit la direction de Ratisbonne où il reçut de l'Evêque un aimable accueil. Il continua ensuite vers Passau, afin d'arriver à Vienne en descendant le Danube.

749. Cet Evêque qui est aussi Prince d'Empire invita avec grande bienveillance le Père Nadal en son palais, et voulut assister à sa Messe. Outre les frais de séjour qu'il régla selon l'usage, il lui procura un bateau pour le transporter jusqu'à Vienne. Cet Evêque avait une très grande estime envers la Compagnie qu'il déclarait être le meilleur remède à la situation affligeante et presque désespérée de la Germanie, si le Souverain Pontife voulait envoyer deux membres de la Compagnie à chaque évêque d'Allemagne pour que ceux-ci gouvernent leurs églises avec leurs conseils et leur aide. Lui-même déplorait le lamentable état de son Evêché parce que les curés et les prédicateurs étaient soit hérétiques, soit publiquement concubinaires ou mariés et qu'il n'y avait personne pour les remplacer. Il s'estimait satisfait d'une certaine manière, disait-il, pour le choix de tels hommes s'ils savaient l'allemand et disaient la Messe en latin. Parmi une si grande foule de dissidents et un petit nombre des Nôtres qui se trouvaient en Allemagne, il est étonnant de voir à quel point les hérétiques redoutaient notre Compagnie. Il ne se souciaient guère, semblait-il, des autres théologiens, mais seulement des jésuites qu'ils disaient obstinés et ne voulant rien leur concéder.

750. Ayant quitté Passau, on descendit le Danube et, comme nous l'avons dit, on arriva à Vienne le premier mai. Le Père Nadal s'acquitta de sa charge de Visiteur et pensait rester à Vienne jusqu'à la fin de juillet, puis après la visite des collèges d'Italie revenir à Rome vers la mi-septembre; entre temps, s'il le pouvait en quelque manière, il rendrait quelque service de religion, étant donné surtout que le Roi des Romains venait à Vienne. Mais quand il eut appris la mort du Pape Marcel et que le Roi Ferdinand ne viendrait pas cet été, il quitta Vienne pour l'Italie, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

751. Il estimait qu'il était absolument nécessaire si le Père Laynez était envoyé en Germanie pour écrire contreles hérétiques, qu'il eût à sa disposition à Vienne un imprimeur capable. Le Père pouvait être très utile aussi par sa présence et ses discours. Lui-même, Père Nadal, se montrait disposé à rester en Allemagne pour faire tout ce qu'il pouvait dans les collèges de la Compagnie ou dans les autres affaires. Il n'y avait en effet dans ce pays aucun catholique pour écrire contre les hérétiques, alors que ceux-ci n'en finissaient pas d'écrire pour appuyer leurs hérésies.

752. Pendant ce temps, durant son séjour à Vienne, il fit traduire en latin par le Père Canisius des lettres des Indes, et comme les catholiques se plaignaient de n'avoir pas de livres à lire, hormis ceux des hérétiques, il obtint par l'entremise du Chancelier d'Autriche qu'il y eût à Vienne, au nom du Roi, un imprimeur qui s'occuperait uniquement d'imprimer des livres catholiques et de faire disparaître les livres hérétiques.

753. On se préoccupa de rédiger quelques nouveaux livres. On suggéra d'abord au Roi qu'il demande à son historiographe, qui était catholique, de rédiger une chronique montrant brièvement la succession de l'Eglise romaine, les Conciles et les hérésies réfutées ainsi que la tradition de la foi, de la doctrine et de l'obéissance à l'égard du Siège apostolique dans la nation germanique. Il ordonna au Père Canisius de rédiger, comme il le jugerait utile, un résumé théologique de Viguier et d'autres auteurs, et que soient imprimés sous forme de manuel les décrets du Concile de Trente, les Evangiles et les Epîtres de toutel'année, d'après le texte de la Vulgate, avec de courtes explications et notes contre les luthériens, et aussi des opuscules de prière, un résumé de la doctrine chrétienne pour les tout jeunes enfants, et d'autres livres encore auxquels le Père Goudanus devait prêter son concours. Pour arracher les jeunes enfants aux mains de leurs maîtres, il ordonna d'établir une classe inférieure, nous l'avons dit plus haut. Les hérétiques voyaient bien à quel point la Compagnie s'opposait à leurs efforts. Et presque tous disaient que la ville de Vienne à peu près tout entière serait en peu de temps devenue luthérienne si le ministère des Nôtres ne l'avait empêché.

754. En ce qui concerne le collège deVienne, il interdit aux Nôtres de chanter la Messe; afin que ce changement ne mécontente certains, il voulut que l'on choisisse quelques étudiants pour s'acquitter de cette tâche.

755. Le jour même où le Père Nadal était arrivé à Vienne, cet hérétique dont il a été fait mention plus haut quitta Vienne. Ceci donna l'occasion à quelqu'un (on l'écrivit au Cardinal d'Augsbourg à Rome) de prétendre que le prédicateur avait été chassé de Vienne par le Père Nadal.

756. Il est vrai que le Père Nadal avait parlé de cette affaire au Roi des Romains, mais il écrit que ce prédicateur qui avait infecté la région par sa doctrine était parti à cause des sermons du Père Canisius contre lui, et de la lettre qu'il avait écrite à son sujet au Roi des Romains, et de celle du Père Lanoye à l'Evêque de Laibach. Ce prédicateur avait été invité à une "dispute" mais il avait refusé le combat.

757. Le Père Nadal laissa aux Nôtres à Vienne une instruction, réglant pour cette université ce qui concernait la philosophie, la théologie et les langues; car cette université devait être peu à peu unie à notre collège afin que l'enseignement fût retiré des mains des professeurs hérétiques. Ayant ainsi arrangé les affaires, il se rendit à Venise, comme on l'a dit.

758. Le Père Salmeron partit de Rome pour accompagner le Nonce apostolique en Pologne; il s'en fallut de peu que près de Pérouse il ne tombe aux mains des Français qui se trouvaient sur le territoire de Sienne et y poussaient des reconnaissances. Mais, conduit à travers la montagne, il trompa leur vigilance.

759. Il arriva enfin à Augsbourg où il resta très peu de temps. Il partit le 7 septembre avec l'évêque de Vérone qu'il y trouva, pour rejoindre le Roi de Pologne, Sigismond Auguste, qui était alors à Vilna, capitale de la Lithanie; à ce moment en effet, la peste sévissait à Cracovie et en d'autres lieux de la Pologne. A son arrivée à Prague, il y trouva d'une façon inespérée le Père Canisius, occupé à prêcher et à construire le nouveau collège. Etant parti le 17 septembre, il passa tout le mois d'octobre et une partie de novembre dans ce voyage jusqu'en Lithuanie; il eut alors de nombreuses occasions d'exercer la patience, car il devait traverser des régions très sauvages, dépourvues de toutes les commodités, dans les auberges surtout. Les dangers ne manquaient pas, tant à cause de la peste que de la haine qui animait, disait-on, un assez grand nombre de nobles contre le Siège apostolique.

S'il faut ajouter autre chose, on le dira l'année prochaine.

LE COLLEGE DE COLOGNE

760. A Cologne, le Père Léonard Kessel vivait encore dans une maison louée, en compagnie du Père Jean de Catena. Celui-ci obtint pendant le Carême le grade de bachelier en théologie, tout en prêchant les dimanches et jours de fête; le peuple l'écoutait volontiers, comme le Père Léonard lui-même. Il y avait aussi Thomas Marche et trois autres étudiants, de Louvain, qui s'étaient "offerts" à la Compagnie. D'autres, nombreux, désiraient beaucoup les imiter bien qu'on ne les admît pas tout de suite.

761. Au début de l'année, le sénat de Cologne s'opposa remarquablement aux adversaires de la foi catholique. Enflammé d'une sainte ardeur, il interdit la parole à des prédicateurs qui corrompaient le peuple par leur hérésie. Il en expulsa même quelques-uns de la ville et en jeta certains en prison. Et le peuple, ou du moins un très fort parti, gagné par cette peste, provoqua un tumulte et chassa de l'église, à coups de pierres, un prédicateur cathólique envoyé parl'Archevêque pour annoncer la parole de Dieu. Il fut en grand danger de périr, mais il échappa de leurs mains en pénétrant dans la maison d'un habitant, et de la sorte ne fut pas lynché par la foule en délire. Les magistrats emprisonnèrent entre autres un docteur en médecine éminent en philosophie naturelle, qui prétendait avoir eu une révélation selon laquelle il allait réformer par sa prédication le diocèse de Cologne et, s'il en était empêché, beaucoup de notables mourraient à bref délai. Mais sa "leçon" d'abord fut interdite, puis la résidence à Cologne, et il finit par être jeté en prison. Le Père Léonard s'entretint une fois avec lui, mais égaré et obstiné, l'homme ne renonça pas à ses idées

762. Aux fêtes de Noël de l'année précédente, le Père Léonard Kessel s'était rendu à Nimègue; et quand il fut entré dans l'église pour célébrer, la veille de Noël, il y eut une telle affluence qu'il ne put sortir après la messe car une grande foule de gens voulait se confesser à lui. Il se mit à les entendre, et pendant toute cette journée, la nuit et le jour-même de Noël, et encore aux fêtes suivantes, il s'employa à ce fructueux ministère, consolant pour beaucoup de personnes. Tous ceux qui se confessaient à lui étaient bien résolus à changer de vie.

763. Cependant, la tante maternelle de Théodoric Canisius qui -nous l'avons dit plus haut- avait décidé de faire donation à la Compagnie d'une terre et de maisons, tomba gravement malade, le jour de Noël. Le lendemain, en la fête de Saint Etienne, pour confirmer sa volonté, elle ordonna de faire appeler deux officiaux de la cité (que l'on nomme ici échevins). En leur présence et celle de témoins désignés, elle donnerait la terre et les dites maisons à Maître Théodoric Canisius pour servir à la Compagnie. Mais, craignant la colère du frère de cette tante célibataire de Théodoric, les échevins refusèrent de venir. Le sus-dit frère de cette dame était sénateur et dans cette affaire, il fut longtemps un adversaire acharné de sa soeur, et il avait si bien influencé les autres sénateurs et magistrats qu'ils ne permettraient jamais que ces biens soient donnés par sa soeur à la Compagnie. Bien plus, le soir du même jour, plein de colère et, disait-on, de vin, il se rendit à la maison de l'hôte qui avait accueilli le Père Léonard, et fit une violente scène, sans qu'on pût le raisonner, et voulut se précipiter sur le Père Léonard. Il préférait, disait-il, perdre la tête plutôt que de laisser la Compagnie posséder ce lieu. Mais il fut retenu par les assistants et se retira, plein de fureur. Le lendemain, la malade promettait quatre cents pièces d'or à son frère pour qu'il lui permette de disposer de ses biens. Comme il refusait de l'écouter, elle en offrit huit cents; il accepta enfin cette condition. Il envoya lui-même en la fête des Innocents deux échevins, en présence de qui et devant témoins la vieille demoiselle fit donation du lieu et des maisons susdites à Maître Théodoric, pour servir à la Compagnie. Ces documents rédigés à Nimègue s'y trouvent encore et ils ont toujours force de loi.

764. Ayant appris qu'un emplacement ferme avait été donné à la Compagnie, les religieux de la ville se mirent à exciter de plusieurs manières le sénat et les magistrats, sans craindre d'user de mensonges; ils affirmaient entre aitres qu'ils s'en iraient de Nimègue si notre Compagnie y entrait. Une seconde tempête commençait, plus grave que la première.

765. Des amis demandaient cependant au Père Léonard Kessel de rester quelque temps à Nimègue, afin de pouvoir au moins emporter les lettres de donation. La malade le priait également de l'assister à ses derniers moments, disant qu'après avoir fait la donation elle avait ressenti intérieurement une telle joie et consolation qu'elle pouvait affirmer qu' elle ne s'était jamais sentie si contente. Ce quifaisait l'admiration de son entourage, c'est le fait qu'elle débordait de joie dans les pires souffrances et tourments de la maladie. Elle exhortait aussi chacun à mépriser les vanités du monde, les encourageait tous à honorer Dieu, et cela avec grand fruit. Elle craignait de n'être pas digne de voir de ses yeux la vie et la manière d'agir de la Compagnie de Jésus, mais qu'elle était heureuse de pouvoir, comme Moïse, la saluer de loin.

766. Pendant l'octave de Saint Jean l'Evangéliste, un messager fut envoyé par les magistrats de la ville pour signifier au Père Léonard qu'il devait quitter la ville, mais il ne le trouva pas, invité qu'il était chez un personnage de la plus haute noblesse, représentant l'Empereur à Nimègue

et qui pensait du bien de la Compagnie. Le messager fut envoyé de nouveau le lendemain mais ne fut pas admis à parler au Père Léonard, car l'Extrême-Onction devait être administrée à sa tante malade. Quand elle eut reçu les derniers sacrements, cette pieuse demoiselle déclara qu'elle avait obtenu de Dieu une très grande consolation parce qu'elle espérait que son frère qui n'avait pu être touché par les arguments ni par la maladie de sa soeur, deviendrait, après sa mort, d'adversaire qu'il était, le protecteur et le défenseur de la Compagnie aux prières de laquelle elle se recommandait tout particulièrement; ce furent les dernières paroles que le Père Léonard entendit et elle resta en agonie pendant quatre jours, sans pouvoir parler. Beaucoup de personnes étant allées la voir, le bruit se répandit en ville qu'elle mourait à cause des misères que son frère lui faisait subir. Ayant reçu l'absolution, elle partit vers le Seigneur, après la Messe, le mardi qui suivit l'Epiphanie, et fut enterrée le lendemain dans l'église des frères mineurs, en présence d'une foule nombreuse et fervente. Elle était parmi les premiers des citoyens et resta jusqu'à la fin un modèle vivant de patience et de vertus.

767. Le même jour, sur le conseil de quelques amis, accompagné d'ecclésiastiques et de nobles, le Père Léonard se rendit à la demeure des consuls où l'attendait le sénat au complet. Il déclara avoir appris que le messager envoyé par eux devait lui signifier en leur nom de quitter la ville; il désirait connaître les motifs qui les animaient, car il ne doutait pas que, bien informés, ils ne changent d'avis. Il présenta également les lettres apostoliques attestant la confirmation et l'approbation de la Compagnie. Mais eux refusèrent de les voir et se mirent seulement à lire certaines accusations pour lesquelles ils les chassaient. C'était d'abord parce qu'il était entré dans la ville le soir; ensuite parce qu'il avait tenu des réunions, la troisième raison c'était qu'il avait provoqué du trouble dans la ville. Ils en ajoutaient encore d'autres, à savoir qu'ils avaient suffisamment de prédicateurs spirituels, de docteurs, de monastères, de religieux et de pauvres. Mais quand le Père eut commencé à leur répondre et qu'il leur fit voir que ces premières raisons n'étaient pas vraies, ils montrèrent qu'ils ne voulaient rien croire de cela et que, ni le Père Léonard ni un autre de la Compagnie, n'habiteraient à Nimègue et qu'il devait quitter la ville avant le dimanche suivant. Se rendant compte qu'il n'arrivait à rien, le Père Léonard s'en alla en partageant sa peine avec ses amis. Il comprit que les supérieurs des religieux et la plupart des responsables de la cité qui étaient en général imprégnés de l'hérésie luthérienne, ne pouvaient absolument pas supporter la Compagnie.

768. Il revint donc à Cologne et consulta le Père Ignace pour savoir comment agir, car la population y était bien disposée envers la Compagnie: s'il lui semblait utile qu'il retournât à Nimègue pour informer l'un après l'autre ces hauts personnages, il était tout prêt à le faire. Dans l'intervalle, des amis de Nimègue avaient préparé pour la Compagnie un calice, des burettes, une "paix" en argent; et une dame avait donné ses plus beaux vêtements pour en faire des ornements d'église et de très nombreux objets pour orner les autels.

769. Le Père Léonard souhaitait y retourner, espérant qu'après ce premier déchaînement ces hommes se montreraient plus traitables. Le Père Canisius quant à lui était d'avis qu'il ne fallait pas prendre les choses à la légère, de peur qu'à cette occasion le diable n'étende jusqu'aux environs le déshonneur de la Compagnie et ne luiferme l'accès, comme si elle eût été chassée de Nimègue; il était bien évident que par le truchement de ces religieux et de certains luthériens, c'était le démon qui avait suscité ce drame pour empêcher le fruit spirituel qui avait commencé à croître à Nimègue.

770. Le doyen de l'église de Nimègue, traitant avec le Père Léonard Kessel à Cologne, souhaitait revenir avec lui à Nimègue afin de rendre de cette manière plus bienveillant le Chapitre de l'église. Mais le Père Ignace envoya une lettre destinée au sénat de Nimègue lui-même; et des amis qui résidaient à Nimègue avaient fait parvenir au Père Léonard la lettre de donation de ces maisons, lettre munie du sceau public.

771. Il arriva un événement très pénible à Nimègue: le consul qui donna l'ordre d'expulser le Père Léonard avait deux fils dont l'un fut cruellement mis à mort par l'autre, et les habitants de Nimègue disaient qu'il ne s'était jamais commis un pareil crime dans la ville. Le consul lui-même mourut peu de temps après. De plus, celui qui avait lu l'arrêt contre le Père Léonard fut atteint de phtisie et paraissait près de mourir.

772. Le Père Henri Denys écrivit aux consuls et le Père Léonard joignit une lettre à sa lettre; de Vienne, le Père Canisius écrivit une autre lettre, mais rien n'ébranla le sénat et le Père Léonard jugea bon de ne pas lui faire parvenir la lettre du Père Ignace, car elle ne serait pas accueillie, semblait-il, comme il convenait. Il ne partit pas non plus à Nimègue, comprenant que ces gens étaient obstinés et que le frère de cette dame qui avait légué sa maison (il s'appelait Vichman) restait inflexiblement sur ses positions, même après avoir reçu l'argent et donné son accord. Il disait que sa soeur n'avait pas pouvoir d'aliéner ces maisons, ce qui était évidemment faux; et ce qui était le plus important aux yeux du sénat, l'autorisation n'avait pas été demandée à l'Empereur Charles que la Compagnie soit admise dans ces Etats et domaines de Belgique; et, tant que cette autorisation ne serait pas obtenue, la Compagnie ne semblait pas devoir être admise ni à Nimègue ni en autres endroits soumis à sa juridiction. Voilà quelle fut sans doute, entre autres, la principale raison pour laquelle le Père Pierre Ribadeneyra fut envoyé à la Cour de l'Empereur, et cela au moment où Charles-Quint allait céder cette partie de ses états au Roi Philippe. C'est pourquoi il fallut traiter avec le Roi Philippe.

773. Pendant ce temps, les responsables de la cité avaient donné comme logement cette maison léguée à la Compagnie, à une femme chargée d'instruire les filles des citoyens; certaines y moururent de la peste ou de quelqu'autre maladie et, en particulier, la femme qui gardait la maison: atteinte de la peste, elle mourut en moins de trois jours, non dans la maison même, mais à l'hospice où elle avait été transportée. Personne n'y logeant plus, la demeure resta vide.

774. A Cologne, le Père Léonard Kessel était, à son ordinaire, ocuupé à confesser, il prêchait parfois, visitait souvent les malades. A tous ceux qu'il put, il communiqua le Jubilé accordé par le Souverain Pontife Jules III, car l'Archevêque ne permit pas qu'il fût publié à Cologne; les catholiques de cette province en étaient arrivés à craindre qu'une telle largesse ne provoque plutôt la raillerie que l'édification; le jubilé fut toutefois communiqué à un très grand nombre de personnes. La population de Cologne qui semblait ébranlée dans le domaine de la foi commençait déjà à revenir à de meilleurs sentiments au cours de l'année, car la conduite dépravée des prédicants expulsés était de jour en jour plus connue, et le bruit courait que certains auraient dû subir le châtiment public s'ils n'avaient pris la fuite.

775. Il y eut une procession solennelle du Saint Sacrement, l'Archevêque en personne portant le Saint Sacrement jusqu'aux portes de la ville; là, deux hommes manifestèrent leur hérésie. L'un se mit à vociférer contre la sainte Eucharistie, l'autre faisait preuve de la même impiété par des signes extérieurs; l'un et l'autre furent arrêtés pour subir le châtiment

de leur crime.C'est ainsi que le sénat et le magistrat montraient leur esprit catholique. Il n'y avait cependant à l'Université de Cologne aucun docteur pour donner même un seul cours religieux. Il en résultait que les Nôtres, à savoir les Pères Léonard Kessel et Jean de Catena, étaient très volontiers écoutés. Le Père Léonard donnait aussi une leçon de doctrine chrétienne qui produisait du fruit.

776. Don Pierre de Zarate arriva à Cologne avec l'Evêque de Trieste, et le Père Léonard entendit leurs confessions et celles de leurs maisons, dans la Chambre dorée de Ste Ursule, où l'Evêque distribua la Sainte Eucharistie; le Père Léonard leur montra les reliques et autres choses remarquables. Il lui parut bon ainsi qu'au Prieur de la Chartreuse qu'il consulta de passer sous silence l'affaire de la confrérie, car l'Archevêque jugeait, comme nous l'avons dit, qu'il ne fallait pas publier le jubilé, et il eut été encore moins d'avis de faire promulguer les lettres de cette confrérie. Tel était l'état d'esprit de ces gens de Cologne, qu'il fallait plutôt leur donner quelque chose que leur en demander, pour qu'ils puissent être attirés à progresser; ils se rendirent donc à la Cour de Charles-Quint, après que le Père Léonard eut donné à Don Pierre, qui le désirait grandement, la tête d'une des onze mille vierges martyres.

777. Tous les jours des personnes s'adressaient au Père Léonard Kessel pour demander un conseil ou pour se confesser; le renom de la Compagnie s'étendait de plus en plus, et le nombre de nos amis augmentait.

778. Parmi ceux qui furent aidés par les Nôtres, il y eut un prédicant luthérien, de Germanie supérieure, prêtre à longue barbe blanchissante, qui avait pendant vingt ans prêché la fausse doctrine de Luther et vécu parmi les hérétiques, et à leur manière. Quand donc le Seigneur l'eut regardé de ses yeux de miséricorde, saisi de regrets, gémissant et pleurant, l'homme désirait rentrer au sein de l'Eglise et pria les Nôtres de lui offrir leurs secours, ce qu'ils firent. Il abjura donc toutes ses erreurs et c'est avec une grande exultation spirituelle et une joie quasi inexplicable qu'il fut rendu à l'Eglise, à tel point qu'il faisait l'admiration de tous, et l'Archevêque lui permit à certaine condition de se mettre à prêcher aux catholiques la parole de Dieu, selon la manière catholique.

779. Un édit fut proclamé, enjoignant à tous les luthériens, anabaptistes et sacramentaires d'avoir à sortir de Cologne dans les trois jours, sous peine de mort. Beaucoup de membres de ces sectes s'étaient en effet introduits clandestinement à Cologne et séduisaient les gens crédules. Entre autres, fut expulsé un prédicant vers qui affluaient beaucoup de personnes de la ville, et cela bien qu'il prêchât à des lépreux.

780. Parmi les nombreux malades que le Père Léonard allait visiter, quelques-uns retrouvaient la santé après s'être confessés, au grand étonnement des assistants. Un prêtre, qui allait très mal moralement et physiquement, fit appeler le Père Léonard, se confessa et, grâce à Dieu, les forces de l'âme et du corps lui revinrent, contre l'attente de ses amis qui n'espéraient plus qu'il se rétablirait. D'autres eurent une bonne mort, après avoir reçu les sacrements.

781. Quant à ce fameux Pierre Adrianus dont il a été question les années précédentes, il avait à Cologne un tel comportement que le Père Léonard fut obligé de le séparer des autres pour les repas, puis de le faire loger hors de la maison. Il finit par s'en aller sans avoir consulté le Père. Ce qui lui fit grand tort, c'est l'espoir qu'il mettait dans son oncle maternel dont il attendait des revenus ecclésiastiques.

782. A sa place, cinq excellents jeunes gens se joignirent aux Nôtres à Cologne. Ils étaient presque tous de Louvain, et les gens de cette province étaient vraiment bien disposés envers la Compagnie, de même que ceux de Cologne. Les uns et les autres étaient grandement portés vers l'institut de la Compagnie. Les parents de l'un de ceux qui avaient été admis supportaient mal la décision de leur fils, mais quand celui-ci leur eut écrit avec beaucoup de respect, ils donnèrent aussitôt leur consentement.

783. C'est au moment des vacances (selon la coutume des bacheliers en théologie de Cologne), que Jean de Catena soutint, à la faculté de théologie, des thèses sur le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie. Par sa science et son charme, il donna si bien satisfaction aux "disputants" qu'il n'y avait personne parmi les auditeurs, pourtant très nombreux, qui ne fît son éloge à la fois de sa modestie et de son érudition.

784. A cause de sa mauvaise santé, le Père Gérard Cools était renvoyé de Rome dans sa patrie, Dordrecht, qui est une ville de Hollande. Il arriva chez le Père Léonard Kessel à Cologne, avec le compagnon qui lui avait été adjoint et il reçut la sainte communion, le jour de la Toussaint. Pendant le voyage, il ne sembla pas aller plus mal que d'habitude à Rome. Après deux jours passés à Cologne, il voulut partir pour son pays, le lendemain de la Toussaint, avec son compagnon, et il ne se portait pas plus mal. Le mardi suivant, il ne montra aucun signe particulier d'aggravation, mais le lendemain matin, en se levant seul et voulant ensuite se reposer encore un peu, il fut pris de sueurs, appela Anselme, son compagnon et frère. Faisant de la lumière, celui-ci le trouva déjà agonisant. Il était à peine dix heures quand il rendit l'âme à l'hopital. C'était un homme d'une pureté remarquable, tout à fait virginale, d'une patience inaltérable, d'une obéissance très prompte, sachant trois langues, très fort également en philosophie et en théologie. Après qu'il eut été enterré avec honneur de l'autre côté de Nimègue, il semblait au Père Léonard qu'il serait un médiateur entre les habitants de cette ville et les Nôtres. Il fut assurément cueilli par le Seigneur, tel un fruit mûr.

785. Ferdinand, Roi des Romains, avait écrit à l'Archevêque et au sénat de Cologne, pour leur recommander officieusement notre Compagnie. Ils reçurent volontiers la recommandation, mais des amis nous avertissaient qu'ils étaient peu touchés par une telle recommandation et qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que l'évêque ou le sénat appelle les Nôtres; car les gens de cette région sont d'autant plus froids qu'ils pensent qu'il leur faudra s'exécuter. Don Jean Gropper déclarait que si quelqu'un de notre Compagnie venait à Cologne, enseignait ouvertement, ou même prêchait en public, le sénat et l'évêque ne l'en empêcheraient pas. C'est ainsi que ces gens pouvaient peu à peu être touchés, plus que par des recommandations. Dès le début, le sénat leur montrerait même sa faveur car les sénateurs avaient coutume de dire: "Qu'ils viennent, qu'ils viennent, nous ne les chasserons pas". Ils avaient assurément entendu beaucoup parler de la Compagnie, et plus qu'on ne pourrait le croire. Il leur restait encore à voir la conduite de la Compagnie et sa façon d'agir.

786. Le fidèle ami de la Compagnie, le Prieur de la Chartreuse, avait envoyé au Collège Romain, au début de l'automne, une aide de quatre cents pièces d'or; il voulait encore acheter des revenus pour l'entretien de nos étudiants qui vivaient à Cologne. De plus, le docteur Gropper, qui aimait bien la Compagnie, déclara vouloir offrir une forte somme d'argent, d'autres amis promettaient aussi des dons. Mais, outre le secours en argent, les Chartreux s'employaient au bon renom de la Compagnie. Pour qu'elle fût mieux connue en ces lieux, ils voulaient, quand ils firent imprimer

la Théologie Mystique de Henri Herp, la dédier au Père Ignace et aux Pères de la Compagnie de Jésus. Il en résulta que les Nôtres étaient demandés à Cologne plus que jamais auparavant, et quelques amis se mirent à collecter d'avance des revenus pour le futur collège. Pourtant, la personne qui voulait donner une maison à la Compagnie et qui partait pour peu de temps, disait-il, en Angleterre, n'en revint pas et les Nôtres ne le virent plus de toute l'année.

787. Pour ce qui regarde le collège de Nimègue, dès que le Père Ignace apprit que ce terrain et ces maisons étaient données, il fit savoir au Père Léonard qu'il fallait d'abord régler deux choses avant d'accepter un collège à cet endroit. La première, c'est qu'en plus de la maison et de l'église, le mobilier soit également offert. La seconde, c'est que des revenus soient appliqués pour l'entretien de quatorze ou quinze des Nôtres. Si la donatrice de la maison eût vécu, elle aurait sans nul doute laissé ces revenus. Le Père Léonard Kessel était personnellement d'avis que les Nôtres ne devaient pas en ces régions vivre de mendicité, mais qu'ils pouvaient discrètement être entretenus par les nombreux amis de la Compagnie; il estimait toutefois qu'il fallait d'abord obtenir la reconnaissance officielle de l'Empereur, comme on l'a dit plus haut. Celle-ci obtenue, beaucoup de personnes offriraient de leurs biens ce qui était nécessaire au collège. Entre autres, le Doyen dont on a déjà parlé désirait laisser sa charge à l'un de nos scolastiques, afin qu'ainsi la Compagnie fût plus honorablement acceptée à Nimègue. Toutefois, ni dans cette ville ni à Tilla où l'on offrait une maison aux Nôtres, les affaires n'avaient mûri au point qu'ils estiment pouvoir y accepter des collèges.

Voilà ce qui concernait le collège de Cologne.

LE COLLEGE DE LOUVAIN

788. A Louvain, nos prêtres étaient au nombre de quatre: le Père Adriaenssens, supérieur, le Père Arnold van Hees (Hezius), le Père Adrian Candide Witte, et le Père Pierre Spiga, originaire de Sardaigne. Il y avait encore l'un ou l'autre frère pour s'occuper des services de la maison. Les deux premiers de nos prêtres étaient pris par les confessions et les deux autres terminaient leurs études de théologie. Le Père Adrian Candide confessait aussi parfois et prêchait en flamand et même en italien. Comme les Nôtres n'avaient pas d'église, c'est à Saint-Pierre et à Saint-Michel que les deux premiers confessaient, sans cesse occupés par des pénitents et des pénitentes, tant religieux que séculiers; ils arrivaient de maints endroits, parfois distants de plus de vingt lieues, la plupart étaient chargés de grands scrupules et de problèmes et venaient se confesser et demander conseil. Grâce à Dieu qui agissait par les Nôtres, personne ne repartait sans être réconforté, voire transformé.

789. Parmi beaucoup de faits que l'on pourrait citer, n'en retenons qu'un petit nombre. Remarquable par sa beauté et ses parures, une femme avait dès le jeune âge mené une vie peu honorable; amenée à le regretter,

elle méprisa toute parure et persévéra dans une grande simplicité et dans les oeuvres de pénitence. Il y eut aussi une jeune fille que sollicitaient de nombreux amoureux; afin de plaire à Dieu seul, elle s'appliqua à s'enlaidir quelque peu, renonçant à toute parure extérieure et s'habillant de vêtements simples et ordinaires; et comme elle était lassée de diverses tentations du fait qu'elle avait retiré ses parures, elle saisit tous ces beaux habits, les lacéra et triompha de la tentation. Une troisième personne était bien connue pour faire le plaisir de la jeunesse; aucune joyeuse réunion ne se passait pour ainsi dire sans elle. L'amour divin l'embrasa toutefois si bien qu'elle s'arracha à la maison paternelle et à la fréquentation de ceux qui la courtisaient; elle se rendit dans la demeure de pieuses femmes où elle devint pour tout le monde un modèle de vertu et de modestie.

790. Grâce au secours du sacrement de Pénitence, un très grand nombre de personnes, endurcies dans le péché, furent rendues à la santé de l'âme et à une vie nouvelle. Le premier jubilé de cette année, reçu et promulgué au mois de février, incita un grand nombre de gens à faire une confession générale et à changer de vie. Aucun jour ne se passait sans que viennent à confesse des gens qui ne s'étaient pas confessés depuis longtemps et qui voulaient se dépouiller du vieil homme pour revêtir l'homme nouveau. Le nombre grandissait de ceux qui se confessaient et communiaient souvent. Comme le Père Adriaenssens questionnait seulement sur les choses nécessaires, et cela rapidement, il entendait en peu de temps la confession de nombreuses personnes. Quand une difficulté se présentait, il remettait la chose en dehors de ce temps, à un moment où il pouvait répondre à loisir et rendre la paix à ceux qui le consultaient. Il lui était plus difficile de retenir les gens de communier souvent, que de les y pousser.

791. Les honneurs extérieurs rendus au Saint Sacrement augmentaient en même temps que furent acquis divers ornements pour décorer et honorer le service divin. Le dimanche, les jours de fête et le jeudi, on exposait le Saint Sacrement dans l'église Saint Pierre, dans une coupe recouverte d'un ample voile de grand prix. On fit faire en argent deux anges tenant des candélabres d'argent, qui éclairaient le Saint Sacrement à droite et à gauche.

792. Après Pâques et même auparavant, les Pères sortaient de Louvain pour aller ça et là, prêchant et aidant familièrement de leurs conseils les gens de ces localités où ils avaient été appelés par lettres ou par messagers. Après leur passage, on gardait partout bonne opinion de la Compagnie et les gens portaient aux Nôtres grande affection et respect.

793. Le Père Adrian Candide avait un vrai charisme pour la prédication, surtout en allemand, et les gens appréciaient non moins sa doctrine que sa ferveur et son amabilité. Pour appuyer chacune de ses déclarations, il faisait appel aux témoignages de bons maîtres, ce qui à ce moment était fort à la mode à Louvain. Il se rendit aussi à Anvers où il réconcilia des personnes que le ressentiment séparait. L'état de santé du Père laissait toutefois à désirer.

794. Une dame, qui avait à diriger deux cents jeunes filles, vint trouver le Père Adriaenssens, Recteur, pour s'entretenir avec lui de son enseignement. Comme certains de ces ouvrages étaient étranges et sans intérêt, le Père Recteur lui fit connaître quelques passages de Saint Bonaventure sur le sujet dans son opuscule "La vie du Christ". Elle en parla sans tarder à son mari; avec son accord, elle entra le lendemain dans la classe de ces jeunes filles, reprit tous ces ouvrages frivoles et les déchira. A genoux, elle pria ses élèves de ne jamais faire de pareils travaux, et

leur exposa ce qu'elle avait retenu de l'enseignement de Saint Bonaventure.

795. Quand le Recteur Adrianenssens eut reçu communication du second jubilé, accordé par Paul IV, il le fit aussitôt imprimer. Par le même courrier il reçut une lettre du Père Ignace l'informant du départ en Angleterre du Père Bernard Olivier, auprès du roi Philippe. Il devait lui adjoindre pour compagnon le Père Adrian Candide qui prêchait au mois d'août, avec grand succès, en plusieurs endroits de Louvain. Cependant, quand ils eurent appris de Don Alexis Fontana que dans quelques jours le roi allait arriver en Belgique, rappelé par son père l'Empereur, ils renoncèrent au voyage projeté.

796. Avant ce temps, aux fêtes de la Pentecôte, on demanda au Père Adriaenssens d'aller visiter une abbaye de religieuses appelée Wounterbrock, où l'on n'entendait que très rarement des sermons. Après avoir prêché deux fois chez elles, il s'arrêta au retour dans un autre couvent, celui de Chamer où se rendaient souvent la Reine Marie et les dames de la noblesse qui se trouvaient à Bruxelles. Il y rencontra près de quarante séculiers, courtisans et autres. A la demande de l'Abbesse, il prêcha devant les religieuses et les séculiers, à l'édification et au profit de tous. Revenant à Louvain, il poursuivit son chemin jusqu'en Hollande. Pendant les quatorze jours de ce voyage, il prêcha une dizaine de fois dans diverses cités et localités, et toujours dans les couvents, mais il y avait toujours des séculiers à l'écouter. Il s'acquitta partout avec édification de ce ministère.

797. Il y avait, dans une ville appelée Culenberck, un doyen, docte vieillard, qui avait une fois fait les Exercices Spirituels sous la direction du Père Adriaenssens, et qui portait à la Compagnie de grands sentiments d'affection. La responsabilité de cette cure lui avait été imposée contre son gré. Dans la manière de se vêtir, de ne pas accepter d'argent pour les services spirituels et en d'autres points, il s'approchait des habitudes de notre Compagnie. Il avait demandé avecgrande insistance que reste quelque temps auprès de lui un prêtre du nom de Jordanus, désireux de se vouer à la Compagnie, et que l'on avait envoyé là en guise de probation. Quand le Père Adriaenssens fut revenu à Louvain au mois de mars, il renvoya le Père Jordanus chez le bon et pieux doyen, pour lui être agréable. Le Père resta là jusqu'au moment où le Père Ignace, consulté, décida qu'il fallait l'envoyer à Rome, puisqu'il n'y avait alors dans ces régions aucune maison de probation ni de collège formé.

798. Au mois d'août, maître Jordanus fut envoyé à Rome avec quatre autres candidats qui avaient donné leur nom à la Compagnie; l'un avait été envoyé par les Nôtres de Tournai. Il fallait donc provisoirement quelqu'un des Nôtres pour remplacer maître Jordanus auprès de ce doyen. C'est le Père Arnold van Hess qui fut désigné, afin de ne pas abandonner l'abondante moisson qui était là, toute prête. Bien qu'il eût la charge de pasteur, comme le demandait la Comtesse de Hooghstraeten, Dame de ce lieu, il ne faisait que prêcher et confesser. Il parlait deux fois le même jour, dans différentes églises; et il y eut cependant une telle affluence de peuple et de nobles qu'on n'avait presque jamais rien vu de semblable en cette localité. La Comtesse de Hooghstraeten était présente; et quand le Père prêcha devant elle à deux ou trois reprises à sa cour, il y eut tant de monde que ce lieu, pourtant vaste, ne pouvait contenir tous ceux qui venaient l'entendre. Certains arrivaient parfois dès l'aube pour avoir une place.

799. Beaucoup de nobles venaient de partout chez la Comtesse de Hooghstraeten à qui appartenait cette localité de Culenberch, et tous souhaitaient garder longtemps le Père Arnold van Hess auprès d'eux. La Comtesse et d'autres personnes voulaient même écrire au Père Ignace à ce sujet. Elle se confessait au Père Arnold et communiait tous les dimanches. Beaucoup d'autres suivaient son exemple. Etant veuve, elle offrait à de pieux usages certains

objets de grande valeur avec lesquels elle avait autrefois servi le monde. Elle progressait spirituellement ainsi que bien d'autres personnes parmi les nobles. Animée de grands sentiments de dévotion envers le Saint Sacrement, elle y invitait son peuple; et elle se livrait pieusement à bien d'autres oeuvres de charité.

800. Le jour de la Nativité de la Vierge Marie, on se mit à exposer le Saint Sacrement sur l'autel, selon la coutume de Louvain, pour qu'il fût présent à ceux qui communiaient, et cela se pratiquait avec une ornementation et une splendeur bien plus grandes qu'à Louvain. Tout était plein d'or et d'argent et d'étoffes de soie; deux ou trois dames de la noblesse, très habiles dans cet art, s'employaient à ce travail. Elles préparaient pour l'autel de nouveaux parements et divers ornements. Il y avait aussi grande abondance de luminaires. Ainsi grandissait l'admiration du peuple et sa dévotion à l'égard du Saint Sacrement. On le portait aux malades avec plus de cérémonie encore. Pour la fête de la Sainte Vierge, on prépara tous les ornements blancs, des étoffes d'argent, des tentures et voiles de soie blanche (qu'on appelle damas). A certains jours, c'était des étoffes rouges, et aux fêtes plus solennelles il y avait des choses encore plus riches.

801. Le nombre des pénitents allait en augmentant, et l'on disait comme une très bonne nouvelle pour la Dame de ce lieu qu'une telle dévotion ne s'était jamais vue. L'église était pleine de gens qui venaient honorer le Saint Sacrement et pour communier. Les femmes de la cité vinrent se plaindre auprès de cette Dame de ce que leurs maris étaient en état d'ivresse avant le repas, en ces jours sacrés, de telle sorte qu'ils n'allaient pas à l'église. On fit en sorte qu'ils ne boivent pas avant le repas; ils pouvaient donc se rendre au sermon. La grâce divine assistait le Père Arnold van Hess dans ses visites aux malades. L'un des principaux chanoines était très malade et ne voulait recevoir le Saint Sacrement de personne d'autre que de ce Père. Celui-ci le lui apporta, ainsi que l'Extrême-Onction; il était accompagné du doyen et du préposé ainsi que de tout le collège des chanoines et des autorités de la cité.

802. Un noble de Bruxelles, conseiller de la Comtesse de Hooghstraeten, proposa d'édifier un choeur pour que le Saint Sacrement y fût placé avec plus d'honneur. La Dame offrit aussitôt deux cents florins pour ce travail, une autre cent, et d'autres personnes des sommes moindres. Mais à cause de l'humidité de l'emplacement, il fallut remettre la construction au printemps suivant.

803. Un noble, propriétaire d'un domaine près de Bruxelles, qui venait souvent assister aux sermons, promit d'obtenir à ses frais les indulgences de la confrérie du Saint Sacrement, afin d'augmenter la dévotion en ce lieu qui lui appartenait. Culenberch étant au bord de la mer, on y venait du Brabant, du pays de Gueldre et d'autres lieux, d'autant que la parenté de cette Dame s'étendait au loin. On rapportait souvent beaucoup de mal des jésuites, par exemple leyr hypocrisie, leur avarice, leur recherche d'avantages personnels, et semblables accusations; mais ceux qui entendaient de telles affirmations les méprisaient et disaient qu'ils voyaient et entendaient le contraire. Bien plus, ils s'affectionnaient d'autant plus aux Nôtres qu'ils voyaient que de telles accusations ne procédaient que de la jalousie et d'idées erronées. La Comtesse déclara au Père Arnold: "Je m'étonne que les mendiants s'imaginent qu'ils subiront des dommages à cause de vous, car toute leur subsistance dépend de ce à quoi vous exhortez le peuple, à savoir des larges aumônes que vous n'acceptez pas pour vous-mêmes, et la fréquente confession, qui leur sont profitables, à eux les pauvres, même lorsque vous ne pouvez pas les entendre vous-mêmes".

804. Ainsi travaillait le Père Arnold van Hess qui avait été envoyé ici pour deux ou trois mois, pendant qu'un autre prêtre, que le Père Jordanus avait remplacé, se libérait de certaines affaires. Le Père vint en effet comme chapelain, mais on désirait garder plus longtemps le Père Arnold en tant que prédicateur et, vu le profit spirituel, cette faveur fut accordée à ces fidèles de Culenberch.

805. La mère du Recteur Adriaenssens avait prié celui-ci d'aller en Hollande pour visiter un couvent de religieuses dont certaines étaient de sa parenté et qui souffrait de graves dissensions. Le Père arriva donc à Schiedam où se trouvait le couvent. Il y resta un jour et demi, prêchant à deux reprises, et les deux factions de religieuses, très émues, décidèrent de faire à l'avenir tout ce que les visiteurs apostoliques jugeraient nécessaire. En effet, c'est depuis de longues années que la discorde régnait et formait deux clans parmi les religieuses. Le Père prêcha encore dans un autre couvent de la ville.

806. Il prêcha également un jour à Gand, dans deux couvents. Il était d'abord allé, en compagnie du doyen Culenberch, à Utrecht, ville où se trouve le siège épiscopal. Il prêcha dans les deux principaux couvents et le Seigneur lui accorda un grand succès. A la demande de son hôte, qui était l'un des premiers chanoines, il accepta de parler le lendemain dans un couvent voisin. Il ne voulait cependant pas que l'on sonne la cloche pour ses sermons, car il souhaitait que l'on se rende compte qu'il voulait moins prêcher que présenter certains points de doctrine concernant les choses spirituelles. Néanmoins, un très grand nombre d'auditeurs séculiers assistèrent à ce sermon, et le Père prêcha selon son habitude, presqu'en improvisant, mais il édifia grandement. Il expérimentait ainsi que le Seigneur l'aidait et, une fois de retour, il envoya le Père Arnold à Chutenberg, comme cela a été dit.

807. Appelé à Louvain par D. Théodoric van Hess, vieil hôte et ami de la Compagnie, le Père trouva celui-ci à toute extrémité. Le bon vieillard consulta le Père Adriaenssens sur les divers cas de conscience de sa vie, accueillant ses paroles comme venant de la bouche de Dieu. Il mit sa conscience en paix, priant le Père de lui laisser par écrit quelques-unes de ses paroles pour les avoir sous les yeux tant qu'il serait en vie, et il prit congé du Père Adriaenssens, lui disant sa gratitude et se recommandant aux prières de la Compagnie. Il quitta cette vie quelques jours plus tard. Entre temps, le Père prêcha deux fois à Louvain, dans un couvent, non sans grand profit ainsi que les religieuses le faisaient savoir. Le Père fit de même ailleurs, dans d'autres couvents.

808. Sachant par expérience que les jeunes scolastiques ne progressaient pas à Louvain car il ne pouvait y avoir aucune discipline dans notre petit collège, presque tous les Nôtres étant occupés à des ministères, le Père envoya à Rome un jeune homme du nom d'Aegide. Parmi ceux qu'il envoyait ainsi, comme ils n'avaient subi aucune probation, certains se montraient peu constants; ce fut le cas de maître Jordanus qui n'avait eu d'autre probation que d'exercer l'office de chapelain à Culenberch. Un autre prêtre appelé André était allé à Rome et avait faibli dans sa vocation. Ceci montrait avec évidence qu'il ne fallait pas faire entreprendre facilement un si long voyage et qu'il était nécessaire d'établir plus près une maison de probation ou un collège.

809. Pour ce qui regarde l'accès fréquent à la sainte communion, le Père Adriaenssens désirait connaître l'avis du Père Ignace, car lui-même pensait qu'il fallait exhorter le peuple au désir de la communion fréquente mais qu'il ne fallait admettre que progressivement tout le monde à la réception sacramentelle de la communion, d'abord les jours de grande fête,

ensuite tous les mois, puis tous les quinze jours, enfin tous les dimanches, selon que chacun non seulement se conduirait bien, mais aurait également enraciné en soi l'habitude du bien avec moins de chutes. D'autres pensaient cependant que, même pour cela, la fréquentation des sacrements était comme une excellente médecine préventive.

810. Pour raison de santé, le Père Pierre Spiga, sarde, resta presque deux mois, pendant l'été, aux eaux près de Louvain. Une Duchesse de la cour de Bruxelles s'y était rendue, ainsi que Don Alexis Fontana, avec un autre secrétaire de l'Empereur et quelques nobles. Le Père leur célébrait la Messe tous les jours. Il ne voulait rien accepter de ce qu'ils lui offraient; à cause de cela et par ses entretiens privés, il fut pour tous une source d'édification. La Duchesse se confessa à lui, ainsi que d'autres, et de la sorte ce temps de cure ne fut pas sans efficacité apostolique.

811. Deux fils de nobles personnages, haut placés à la cour de Bruelles, manifestaient le désir d'entrer dans la Compagnie, mais le Père remit à plus tard leur admission. Un autre, qui était un prêtre fort érudit, ainsi qu'un jeune homme de Louvain, sollicitaient la même faveur, mais on n'admettait pas facilement ces candidats, par suite des difficultés matérielles.

812. On orienta deux ou trois autres candidats vers l'ordre des franciscains, ce qui nous conciliait beaucoup le couvent de Louvain. Comme le gardien allait donner l'habit de son ordre à l'un de ceux-ci, le Père Adriaenssens fut invité au repas. A la fin du repas, avant les grâces, le gardien recommand les Nôtres aux prières de tous ses frères, ajoutant que c'était sur leur conseil que ce novice était entré chez eux. D'autres religieux nous aimaient également à Louvain, mais ailleurs ceux des ordres mendiants provoquaient du trouble contre la Compagnie. Les Nôtres avaient cependant peu de contradicteurs qui eussent quelque notoriété. Plus nombreux étaient nos amis. La faveur des princes était acquise et beaucoup de personnes semblaient disposées à montrer leur désir de promouvoir la Compagnie; ils gardaient toutefois leur désir secret, tant que la Compagnie ne serait pas admise par l'autorité des princes, sur ces terres de Belgique. A Louvain cependant, les activités de notre Compagnie étaient acceptées sans aucune contradiction, et très nombreux étaient ceuxqui venaient trouver les Nôtres pour se confesser et demander conseil, même des docteurs, des licenciés et des magistrats.

813. Dans une ville appelée Diest, des incidents graves se produisirent dans un couvent de religieuses, et bien des faits furent colportés à travers toute cette province, et de grands notables de Louvain se rendirent sur les lieux. Le peuple et quelques-uns de ceux qui croyaient tout savoir attribuaient ces faits à notre Compagnie, alors que absolument personne de la Compagnie n'avait été présent. Mais du fait que l'on nommait "jésuites" tous les prêtres séculiers qui avaient tant soit peu de piété, on attribuait aux Nôtres, qu'ils appelaient aussi jésuites, tous les maux qui s'y produisaient. Les couvents dans lesquels les Nôtres avaient une fois prêché savaient bien qui était vraiment la Compagnie de Jésus, et ils défendaient énergiquement les Nôtres.

814. Une soeur du Père Adriaenssens, appelée Agnès, qui s'était adonnée à beaucoup d'oeuvres charitables et à la piété, peut-être avec moins de discrétion que de ferveur, fut malade et fut prise d'un délire frénétique. Le Père Adriaenssens étant allé la voir et ayant célébré sa messe en sa présence, elle revint à elle et communia avec grande édification. Après avoir communié, elle retrouva pleinement ses esprits. Elle reçut l'Extrême-Onction puis s'en alla vers le Seigneur. Elle ne put montrer par testament la bonne intention qu'elle avait d'aider le collège de Louvain, bien que, dans le testament rédigé quelques années auparavant, elle eût légué de nombreuses aumônes, certaines à la Compagnie et d'autres à faire distribuer par le Père Adriaenssens. De ces aumônes, le Père avait envoyé une certaine somme à

Rome. Comme lui-même et sa soeur avaient beaucoup donné à la Compagnie, non seulement des revenus, mais des livres, des calices, des chasubles et des objets du culte, le Père demanda au Père Ignace de décider que rien de cela ne pût être aliéné du collège de Louvain ni transporté ailleurs. Le Père Ignace le concéda par lettre patente, envoyée à cet effet.

815. A Louvain, les Nôtres avaient chaque année cent cinquante florins de rentes. Les dons et les offrandes étaient faibles, même quand on pouvait les accepter sans malédifier, ce qui arrivait rarement. Faire cadeau d'un demi-ducat passait ici pour grande affaire; donner une bouteille de vin n'était pas rien. Cela soit dit en général, pour faire connaître le caractère des gens de ce pays. Quelques-uns cependant se seraient mis très volontiers, eux et leurs biens, à la disposition des Nôtres, mais ils étaient plutôt pauvres, et le Père Adriaenssens eut préféré leur donner quelque chose que d'en accepter un don. L'année, dit-il, où il entra dans la Compagnie à Louvain, il apprit de ceux qui soutenaient au temporel les Pères Fabre et de Strada, qu'ils eussent préféré se passer d'eux (encore que leur oeuvre fût par ailleurs agréable et très utile), plutôt que de renouveler les dépenses qu'ils avaient faites pour leur nourriture. Ceci soit dit pour faire connaître ce genre de gens, en matière de libéralité. C'est pourquoi le Père Adriaenssens estimait qu'il devait établir sa communauté de telle sorte qu'elle ne fût à charge à personne, et ne fût obligée de recevoir ni dons ni prêts.

816. Un certain don Philippe, d'Anvers, était partiellement héritier de la maison habitée par les Nôtres. Il voulut aller à Anvers pour discuter avec ses cohéritiers en vue d'abandonner librement cette maison à la Compagnie. Ainsi, la Compagnie ferait perpétuelle mémoire de sa famille.

817. D'autres, qui comptaient qu'un collège serait fondé, avaient préparé et déjà remis aux Nôtres des ornements précieux: voiles de calices, bourses pour corporaux, et même deux calices pour la future chapelle. Et celui, qui autrefois avait décidé d'acheter une maison pour les Nôtres, demeurait dans ses bonnes dispositions. Mais il put à peine traiter de la reconnaissance de la Compagnie en Belgique avec le secrétaire à qui la reine Marie (d'Autriche, fille de Charles V) avait confié nos affaires, sur la recommandation du Cardinal Pole, car ce secrétaire mourut peu après.

Et cela suffit pour le collège de Louvain.

DU PERE OLIVIER
ET DES AUTRES COMPAGNONS
QUI ETAIENT A TOURNAI

818. Trois ouvriers de la Compagnie cultivaient avec fruit la vigne du Seigneur à Tournai et dans la région avoisinante: le Père Quintin-Charlat, le Père Bernard Olivier et le Père Antoine Bouclet. Le Père Quintin Charlat, leur supérieur, continuait à prêcher et enseigner le catéchisme tous les dimanches et jours de fêtes; le nombre des auditeurs augmentait de jour en jour, et pareillement le succès. Après le sermon, beaucoup l'attendaient pour lui confesser leurs péchés, les uns d'hérésies, les autres d'autres vices. Entre autres, un impudique célèbre, tenancier d'hôtel borgne avec huit prostituées et plus. Il fit au Père une

confession générale de toute sa vie, se convertit sérieusement et chassa toutes ces filles. Il en maria une, en plaça une chez une veuve honnête, sur le conseil des Pères; les autres émigrèrent ailleurs. Leur ancien tenancier continuait à se confesser fréquemment et se conduire honnêtement. Beaucoup d'autres familles entières, remuées par les sermons du Père, se confessaient fréquemment à lui et aspiraient à une vie spirituelle.

819. Après Pâques, il continua ses leçons de doctrine chrétienne, avec un auditoire au-dessus de la moyenne. Il était souvent interpellé ensuite par des gens qui venaient lui demander conseil ou se confesser. Il entendait tous les jours les confessions dans la grande église dont il avait été chanoine. Il en tirait grand fruit: il instruisait beaucoup d'ignorants, consolait les affligés, ramenait des hérétiques à la vraie foi, et consolidait des hésitants.

820. Le Père Bernard Olivier dut prêcher tous les jours durant ce carême, ce dont il ne se serait pas douté. Cela lui fut demandé par certains hauts personnages de Tournai et par le chapitre. Il accepta donc de prêcher sans préparation, et malgré sa mauvaise santé, sans ennuis pour celle-ci. Dieu aidant, l'auditoire fut chaque fois assez considérable. Cependant, l'église était à l'extrémité de la ville, en dehors de l'activité, l'heure qui lui était attribuée était très incommode. Il avait néanmoins plus d'auditeurs que les trois prédicateurs officiels réunis. Il fallut parfois fermer les portes de l'église où il parlait -qui était cependant très grande- pour que les auditeurs ne fussent pas trop serrés et que nul ne se trouvât mal. Les assistants étaient entraînés par sa science et son éloquence.

821. Les fruits répondaient à cette affluence. Il ne pouvait pas se dispenser, chaque jour après le sermon, d'entendre quelques confessions : la qualité des personnages, leurs instances et leur besoin, ne lui permettaient pas de refuser. Certains disaient qu'ils ne s'étaient pas confessés depuis de nombreuses années, qu'ils ne voulaient pas s'adresser à un autre qu'à celui dont les sermons les avaient émus. Ils estimaient ces confessions d'autant plus utiles qu'ils ne voyaient s'adresser aux Nôtres que ceux-là seulement qui décidaient sérieusement de changer de vie; plusieurs d'entre eux n'avaient jamais fait une confession complète depuis dix, vingt, trente, et même quarante ans et plus, et n'avaient pas satisfait à leur conscience. Beaucoup, dont la foi chancelait, furent raffermis par ces prédications et de telles confessions. D'autres, totalement hérétiques, furent tellement ébranlés par ces sermons qu'ils n'eurent de cesse ensuite, tant qu'ils ne se furent pas confessés à un des Nôtres, qu'ils n'eurent fait leur abjuration et ne furent reçus dans le sein de notre sainte Mère l'Eglise.

822. Parmi eux, quelqu'un avait nié avec pertinacité, pendant quinze ans, la présence réelle du Corps du Christ dans l'Eucharistie. Il abjura, se rendit compte que sa pensée s'inclinait fermement de vant la foi,, et le jour de Pâques en fit profession et reçut avec respect le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie. Un autre obtint, non sans peine, qu'après le sermon qui, comme les précédents l'avaient ému, d'ouvrir sa conscience au Père Bernard Olivier. Non seulement il avait adhéré à plusieurs hérésies, mais il avait en outre induit d'autres en erreur. De plus, le crime horrible, perpétré à Tournai à la Noël précédente, était dû en grande partie à ses provocations: durant la grand'messe, en présence de tout le peuple, l'hostie consacrée avait été arrachée des mains du prêtre qui l'élevait pour l'adoration, jetée à terre, piétinée. Celui qui avait donné pareil conseil manifestait pas sa très grande componction qu'il était très sérieusement revenu à des sentiments sains. Si bien que son confesseur lui-même ne put le renvoyer sans pleurer. D'autres hérétiques en étaient témoins: il avait mis son zèle à les ramener à la foi catholique. Il y eut aussi une femme,

qui avait séduit bien des hommes; elle se convertit à ce point qu'elle cherchait à ramener beaucoup d'autres à récipiscence avec elle. Elle avait été si touchée par le sermon, qu'après celui-ci elle ne cessa de pleurer, jusqu'à ce qu'elle eût reçu l'absolution de ses péchés.

823. Deux hommes se poursuivaient réciproquement d'une haine mortelle. Ils furent si bien transformés que l'offenseur présumé députa avant de sortir à l'offensé quelqu'un pour lui demander pardon. Celui-ci s'étant confessé au Père Olivier pardonna si bien qu'il vint le premier présenter ses excuses à l'offenseur.

824. Dans un de ses sermons, le Père Olivier avait averti en passant que le jour approchait où on lirait à l'église l'Evangile de Ste Madeleine. Si quelques femmes qui avaient imité ses premiers comportements voulaient y assister, peut-être Dieu les éclairerait-il, pour qu'elles imitent sa conversion et renoncent à leur débauche. Une dame en retint quelque chose: elle amena au sermon tout ce qu'elle put de filles publiques, donnant à chacune quelque argent. Plus de quarente furent présentes. Quelques-unes furent si touchées qu'elles prirent en horreur leur ancienne vie, abandonnèrent immédiatement le lieu et leurs occasions de péché, et entrèrent dans un couvent de converties.

825. Plusieurs femmes furent enlevées à leur concubinage; l'une d'elles fit un honnête mariage. En outre, huit ou dix commencèrent une vie chaste chez des veuves honnêtes, et se confessèrent souvent aux Nôtres. Plusieurs personnes qui se détestaient furent réconciliées pendant ce carême, par les soins du Père Olivier et des deux autres. Achevé le carême, le Père Olivier continua de prêcher, soit à Tournai, soit au-dehors. L'auditoire abondait en ville, plus encore dans les villages. Là, telle était la foule quivenait au sermon depuis Lille et les pays voisins qu'il fallut parfois emporter de l'église quatre et même six personnes qui se trouvaient mal. Ces prêches excitaient en beaucoup d'auditeurs un grand désir de se confesser. Si bien que, tout en travaillant longtemps et beaucoup, il fut impossible de les satisfaire tous. Parmi eux, un grand nombre abjurèrent l'hérésie: depuis longtemps ils n'avaient pas reçu le Corps du Christ. Les hérétiques en avaient convaincu plusieurs que c'était péché mortel et hérésie d'entendre la Messe et d'y adorer la très sainte Eucharistie.

826. A Tournai, plusieurs femmes, en plus de celles dont nous venons de parler, s'arrachèrent à l'ordure de leur vie deshonnête et entrèrent au couvent de Sainte Madeleine (qui recueillait les repenties), ou furent placées chez des dames respectables. Un jeune homme qui avait corrompu une fille, l'épousa. D'autres sacrilèges et péchés très graves, furent abandonnés par des gens -hommes et femmes- qui avaient entendu les sermons. Entre autres, une femme qui avait un démon incube, prit conseil d'un des Nôtres, surmonta la tentation et vécu désormais chastement.

827. Le Père Bernard prêchait aussi dans les couvents de femmes. Au début de l'année, il se plaignait de manquer d'occupation, ainsi que ses compagnons, en matière d'apostolat. Dès qu'il eut commencé à prêcher le carême, il recueillit une telle moisson que ni lui ni ses compagnons, bons et actifs ouvriers, ne purent l'engranger toute. Grâce à une attention particulière de la Providence, bien qu'il eut commencé le carême avec une santé médiocre, il se porta fort bien jusqu'à la fin. Si bien qu'il put prêcher la Passion durant cinq heures continues, alors qu'il ne pensait pas pouvoir dépasser trois heures. Le curé de l'église où il prêchait disait qu'auparavant il distribuait cinq cents communions pour Pâques, et cette année il en donna neuf cents.

828. Il se rendit dans un pays appelé Peruwelz, où il avait prêché quelquefois l'année précédente durant le carême. Il y fut si occupé, qu'il dut user de quelque habileté pour dire son bréviaire et prendre quelque nourriture. Finalement, pour ne pas succomber à la tâche, il dut s'enfuir à Tournai, encore qu'il eût remarqué que son oeuvre était absolument nécessaire: la plupart des hommes n'avaient pas fait leur confession depuis longtemps, ou ne l'avaient jamais faite comme il le fallait.

829. Le Père Antoine Bouclet fut envoyé là pour les consoler, et entendre les confessions d'un bon nombre qui avaient décidé d'améliorer leur vie. Le Père Olivier y revint, pour répondre à leur dévotion et à leurs besoins. On remarqua que beaucoup devaient faire une confession générale de toute leur vie, non par dévotion, mais par nécessité. De nombreux adultères publics, concubinaires, pécheurs secrets, renoncèrent à leurs vices, et ces gens dont la réputation n'était pas brillante changèrent grandement de vie, disait-on.

830. A la demande d'un des principaux personnages de Tournai, le Père Olivier se rendit à Tourcoing, à quatre lieues de là (on raconte que cette ville fut bâtie par le roi Tarquin le Superbe). Il y demeura, ainsi que dans des villages voisins, quinze ou vingt jours, et prêcha quasi chaque jour. Il parlait dans la grande église; mais c'était l'été, une foule énorme venait l'entendre, si bien qu'il fallait toujours emporter quelques personnes qui perdaient connaissance. On venait de deux et même de cinq lieues. On recevait de lui avec une telle avidité la parole de Dieu, qu'étant allé prêcher ailleurs, à deux lieues de distance, presque deux cents habitants de Tourcoing l'y suivirent.

831. Là aussi quelques hérétiques sacramentaires (il y en avait beaucoup dans la province), revinrent à l'Eglise catholique. Mais le gouverneur local ne permettait pas au Père Olivier de sortir sans deux ou trois gardes du corps. En effet, quelques-uns de ces hérétiques avaient menacé de le tuer en tant qu'antéchrist, parce qu'il réfutait publiquement et avec zèle leurs hérésies. Quant à lui, il disait qu'il n'y avait nul péril de mort: il était indigne de mourir pour le nom du Christ.

832. Les confessions étaient si abondantes en ce pays, que le gouverneur devait venir en personne pour l'enlever à l'heure des repas, sinon les pénitents ne l'auraient pas laissé sortir de l'église.Rien d'étrange si on y attendait dans l'église trois, quatre ou cinq jours, de l'aurore à la nuit, pour être entendu en confession, et si on sollicitait le curé de réserver une place, pour avoir l'avantage de se confesser au Père Olivier.

833. Il revint à Tournai et prêcha tous les jours durant l'octave du Saint Sacrement, jusqu'à deux ou trois fois. Il donna les exercices à quelques personnes. Mais très peu songeaient à la Compagnie, ou bien ils n'avaient pas les aptitudes voulues. Deux candidats le suivirent de Tourcoing: l'un prêtre, mais il ne le reçut pas parce qu'il était débile; l'autre, un jeune homme qui avait des lettres. Il l'envoya à Rome, comme nous l'avons dit, avec d'autres qui s'y rendaient de Louvain. Il avait alors l'habitude, avec le Père Charlat, de prêcher dimanches et fêtes, matin et soir, dans diverses églises, soit en ville, soit en-dehors, et grand était l'auditoire. On croira dès lors facilement que ce travail, joint à celui d'entendre les confessions, ait parfois dépassé leurs forces à tous deux.

834. Quand les occupations furent moins urgentes -au début de l'année- ils visitèrent les hôpitaux et reçurent les confessions d'à peu près tous ceux qui s'y trouvaient. Ils obtinrent du gouverneur cette décision

qu'aucun malade ne fût admis dans ces hôpitaux, qu'il ne se fût d'abord confessé. Ils découvrirent en effet certains alités qui ne s'étaient pas confessés depuis de nombreuses années, et même qui avouaient à Dieu seul leur volonté de le faire, ce qui sentait l'hérésie. Les Pères visitèrent aussi des prisons, et y entendirent quelques confessions. Il ne leur fut cependant pas permis d'entrer dans les prisons communes, les principales, bien qu'ils aient fait toute diligence pour cela.

835. Le Père Quintin Charlat assista, tandis qu'il était conduit au supplice, cet hérétique qui avait arraché avec tant d'impiété le Très Saint Sacrement des mains du prêtres (nous en avons parlé plus haut). Il n'épargna rien pour ramener ce malheureux à de saines pensées.Si obstiné qu'il demeurât jusqu'à la mort, tous les catholiques furent très reconnaissants au Père, pour l'assiduité et le zèle qu'il déploya en vue de le ramener.

836. Il y eut, parmi ceux qui firent les exercices spirituels avec fruit, un moine franciscain, excellent prédicateur; on espérait que grâce à lui, les résultats s'étendraient à d'autres membres de son ordre, et à d'autres personnes.

837. Le Père Antoine Bouclet était tout occupé à entendre les confessions, visiter et consoler les malades, dans les hôpitaux ou à domicile. Il trouva entre autres un prêtre italien, qui portait l'uniforme et vivait en militaire depuis trois ans, sans qu'il reste trace de son sacerdoce. Il fit une confession générale, manifestant une grande contrition, détestant sa vie passée; il rentra dans sa patrie pour y vivre en conformité avec son ordre, et commença aussitôt à dire son bréviaire et à porter le costume ecclésiastique.

838. Nos Pères furent souvent occupés avec l'official de Tournai, ami de la Compagnie, à examiner nombre de gens suspects d'hérésie. De même le gouverneur envoyait pour examen beaucoup de livres suspects: il montrait par là la confiance qu'il faisait aux Nôtres. Et aussi pour d'autres affaires. Lui-même, les nobles et les magistrats recouraient volontiers et souvent aux Nôtres. Les principales familles de la ville, et des plus nobles, se confessaient fréquemment à l'un de ces trois Pères, ne manquaient jamais à leurs prédications, et les entouraient d'affection et de respect. Ils pouvaient à peine respirer, car on accourait à eux en foule, de la ville et des villages d'alentour, pour se confesser.

839. Le bon Père Charlat siégeait du matin au soir pour cette oeuvre sainte, et donnait un soin spécial aux mendiants au début du carême. Il poursuivait partout ces gens et d'autres vagabonds, et les poussait en quelque sorte à la confession. Il enveloppait ces pauvres gens, déchirés, mutilés, de tant de charité et d'humanité, qu'à cette vue on en pleurait d'admiration et de joie.

840. Le Père Bouclet fut très pris à cette occupation dans la paroisse de Saint Jacques, sur la demande du curé. Le principal résultat de ces confessions paraît avoir été obtenu parmi ceux qui étaient dans l'erreur sur quelque article de foi. Il y en avait beaucoup,(et beaucoup plus encore qui hésitaient, pour ne pas parler d'eux) qui avaient complètement abandonné l'Eglise romaine.

841. Parmi les femmes, il y eut une paysanne, sacramentaire, fille de luthérienne, qui se ravisa soudain, après avoir entendu le Père Olivier, et renia l'erreur où elle se trouvait depuis de nombreuses années. Il lui restait un scrupule: devait-elle prier pour sa mère, morte en Allemagne? Celle-ci, faisant ses adieux à sa fille alors qu''elle partait pour des

lieux où elle pourrait vivre librement dans son hérésie, lui avait fermement recommandé de ne jamais prier pour elle en apprenant sa mort. Elle demandait au Père Charlat de la délivrer de ce scrupule, et de lui dire si elle était liée par cet ordre. Celui-ci lui répo-dit qu'elle n'était aucunement tenue par cette injonction de sa mère, mais bien par celle de sa véritable mère, la sainte Eglise catholique. Or, celle-ci commande de prier pour tous les défunts qui n'ont pas certainement quitté cette vie en état de péché mortel. Sur cette réponse, cette femme se retira, pleine de joie et d'allégresse.

842. Dans un village où le Père Olivier avait prêché, trois cents personnes de plus que d'habitude reçurent la sainte communion pour la Pentecôte. Les hérétiques protestaient, mais ces paysans maudirent l'erreur et les vices de l'hérésie, et se mirent à servir Dieu avec beaucoup plus de zèle. Certains ne redoutaient pas de se lever en pleine nuit, pour arriver le matin à Tournai et entendre les sermons du Père Olivier. Il arriva que dix ou douze hommes vinrent de Tourcoing, à quatre lieues de distance, nous l'avons dit, pour entendre un sermon, et huit ou neuf femmes se confessèrent ensuite, ce qu'elles n'avaient pu faire dans leur ville. Levées à minuit, elles durent parfois passer avec de l'eau jusqu'à la poitrine, car il avait beaucoup plu; elles n'abandonnèrent pas pour autant leur projet; toutes arrivèrent à temps pour entendre le sermon et rentrèrent chez elles, pleines de consolation et d'allégresse.

843. Parfois, ceux qui étaient atteints par la peste et privés de presque tout, venaient au Père Bouclet. Il fut aussi envoyé dans quelques villages et y fit du fort bon travail. C'est pourquoi il y fut rappelé par la suite.

844. Vers la Pentecôte, toute une famille se confessa au Père Charlat; le mari, la femme, plusieurs garçons et filles étaient hérétiques. Le père se présenta, puis sa femme, puis plusieurs garçons et filles. L'une d'elles était sacramentaire et avait perverti sa soeur moins âgée; elles continuaient cependant leurs simulacres de confessions et de communions. Mais le Seigneur vint à leur secours. Ils fréquentèrent désormais sincèrement et fréquemment les sacrements. Toute la famille rentra dans le sein de l'Eglise. La charité du Père Charlat brilla au sujet d'un autre homme. Il était en prison, gravement blessé. Il ne voulait pas, ou ne pouvait pas se confesser car le cerveau était atteint. Le Père le stimula, le réveilla par ses cris, si bien que peu à peu le prisonnier parla et donna de grands signes de contrition. Le Père le confessa et il mourut peu après. S'il avait récupéré la santé, il était par ailleurs condamné à mort.

845. Le même Père Charlat, avec le Père Olivier, avaient d'abord essayé de ramener un usurier à de meilleurs sentiments. Quand celui-ci fut atteint par la peste, le Père Charlat revint le trouver et le consola. Il le confirma dans la volonté de ne plus faire d'usure désormais, et de restituer ce qu'il avait gagné dans cette pratique. Peu après, il quitta cette vie avec beaucoup d'autres de sa famille.

846. Notre Compagnie commençait à être connue à Tournai; son nom y devenait célèbre. La plus haute noblesse était attachée aux Nôtres et assistait à leurs sermons, bien que l'Evêque de Cambrai leur ait refusé les pouvoirs pour prêcher toute l'année. Un de ses adjoints avait fait savoir que son évêque avait reçu une lettre d'un cardinal, en vertu de laquelle il avait décidé d'accorder personnellement ces pouvoirs dans tout son diocèse. Comme les Nôtres avaient été avertis d'avoir à se présenter pour les obtenir, le Père Charlat et le Père Olivier en personne vinrent trouver l'évêque. Mais celui-ci ne voulut même pas les entendre, et leur fit observer qu'il avait beaucoup trop de prédicateurs dans son diocèse, que des men-

diants se plaignaient chaque jour de n'avoir pas de quoi manger. Il répondit cependant avec beaucoup plus de douceur que d'habitude. Quelqu'un suggéra que l'évêque de Cambrai attendait de voir si le nouveau Pontife (Paul IV) accorderait aux Nôtres autant de faveur que ne leur en avait accordé Jules III.

847. Les choses se passaient autrement dans l'évêché de Tournai. Le vicaire affirmait que non seulement il ne voulait pas gêner des ouvriers si utiles, mais qu'il entendait leur apporter toute l'aide possible. Entre temps, après l'élection de Paul IV, une lettre était parvenue à la Cour de Bruxelles et avait été divulguée par eux. On y disait que nous avions en Paul IV un Pontife dévoué et loyal; qu'il avait approuvé tous les ordres religieux, sauf un dans lequel il y avait tant de grands hypocrites qu'il voulait le supprimer. Cette lettre circula dans toute la ville, beaucoup en reçurent une copie; nos amis en durent subir abondamment railleries, sarcasmes et injures.

848. A Tournai aussi et ailleurs, cette rumeur commença à se répandre, alors que d'autres bruits y circulaient peu de temps auparavant: le Pape, disait-on, était de notre Compagnie, et qu'elle ferait tout ce qu'elle voudrait. Tous ces faux bruits furent facilement dissipés par la lumière de la vérité. Les gens notables de Tournai qui nous étaient favorables ne manquaient pas. Il n'était cependant fait nulle mention d'un collège à y ériger. A cela rien d'étrange: L'Empereur (Charles V) n'avait pas encore donné à la Compagnie l'autorisation de s'établir dans ces domaines, ni d'y avoir aucun bien stable.

849. Les Nôtres recevaient pourtant des félicitations pour leur très utile travail. Une personne de grande autorité leur rapporta qu'elle avait entendu répandre à leur sujet des choses admirables, de la part d'habitants soit de Tournai, soit d'ailleurs. On disait que cette ville et les autres lieux où se trouvaient les Nôtres, avaient comme changé de visage; heureuse la ville qui avait de tels prédicateurs et ouvriers apostoliques! Toutefois, certains religieux, surtout parmi les franciscains, tourmentaient les Nôtres principalement après l'arrivée d'un de leurs commissaires, qui nous interdit de prêcher dans leurs couvents de moniales. Il n'est pas étonnant que certains se soient fiés à ces hommes: la région, la ville même de Tournai, regorgeait d'hérétiques, même de "sacramentaires". Par suite, les catholiques pieux n'avaient pas rien à souffrir si, comme nous l'avons dit, entendre la messe passait pour péché mortel.

850. En août, le Père Bernard Olivier reçut une lettre du Père Ignace qui l'envoyait en Angleterre pour les affaires du Collège Romain et de Don Jean de Mendoza, et aussi pour une autre chose qui concernait la ville de Limerick. Le Père Olivier semblait toutefois devoir trouver quelque occasion de prêcher la parole de Dieu en Angleterre, où beaucoup de gens savaient le français. Il devait emmener comme compagnon un prêtre. Après que l'affaire fût considérée avec le Père Adriaenssens, recteur de Louvain, le Père Adrien Witte fut choisi; mais alors il ne se portait pas très bien. Encore qu'il eûtà Anvers, sa patrie, employé les médicaments prescrits par les médecins, il revint à Louvain en mauvaise santé. De plus, d'Anvers à Londres, capitale de l'Angleterre, le trajet est de presque deux jours. Toutefois, comme ils étaient déjà prêts pour la traversée, ils apprirent par des amis (en premier lieu Don Alexis Fontana, secrétaire de Charles V, que le roi Philippe II viendrait dans quelques jours en Belgique. On jugea donc qu'il fallait retarder le départ pour l'Angleterre et attendre à Louvain la venue de Philippe II. Le Père Olivier n'y fut pas un hôte oisif. Il prêcha en français, entendit les confessions en français, en latin et en flamand. Entre temps, il apprit la venue de Philippe II à Bruxelles, à quatre lieues de Louvain.

851. Le roi Philippe II arriva le 8 septembre. Averti par Don Alexis Fontana d'avoir à attendre quelques jours, le Père Olivier vint à Bruxelles le 11; il remit à Don Gonsalve Perez, secrétaire de Philippe II, les lettres du Père Ignace et de don Jean de Mendoza, et fut très aimablement reçu par lui. Cependant, Don Perez ne voulut pas accepter ces lettres: elles devaient être présentées au roi par don Ruy Gomez da Silva, qui tenait le premier rang auprès de lui. Et il lui conseilla de laisser conduire l'affaire par ce dernier.

852. Le Père Olivier s'adressa donc à Ruy Gomez qui, lui aussi, le reçut bien. Il prit et lut la lettre du Père Ignace, se chargea de la remetre au Roi et d'expédier les affaires dont il s'y agissait. Tout n'alla cependant pas aussi aisément qu'on l'eût désiré. En ce qui concerne la lettre à envoyer au Souverain Pontife au sujet du Collège Romain, elle fut facilement expédiée. Mais le bruit courut à la Cour de Bruxelles que Paul IV avait en projet de nouvelles affaires (il avait privé Marc-Antoine Colonna des domaines qu'il avait dans les biens de l'Eglise, ou il était sur le point de le faire, et peut-être avait-il déjà laissé entendre qu'il ferait encore autre chose plus tard), il ne parut pas opportun à Philippe II d'envoyer alors une telle lettre. Quant à l'affaire de Don Jean de Mendoza, il jugea qu'ici encore il fallait attendre. Le Roi Philippe avait sur les bras des affaires très graves: tout ce qui concernait ses domaines était alors en question à Bruxelles, du fait que Charles V voulait renoncer solennellement à toutes ces provinces de son patrimoine en faveur de son fils Philippe. Ce qu'il fit cette même année.

853. D'abord, le conseil de tous les états qui relevaient de la Maison de Bourgogne fut réuni en présence de la reine Marie, régente, et Philippe fut constitué Chef de l'ordre des Chevaliers de la toison d'or (appelé "tuson"). Puis Charles V renonça, le 25 octobre, à tous ces états; peu de jours après, il laissa à ce même Philippe ses royaumes d'Espagne et le reste; il remit la dignité impériale à son frère Ferdinand; il devait partir ensuite avec ses soeurs Eléonore et Marie. Nos affaires furent donc retardées, non seulement parce que le roi était engagé en des affaires si graves, mais aussi parce qu'il voulait attendre le départ de son père pour l'Espagne avant de rien changer de quelque importance en ce qui concernait le royaume de Naples: libérer Don Jean de Mendoza du commandement de Castel-Nuovo et le transférer à son frère Don Alvaro était de ce genre.

854. De plus, c'était désormais avec Philippe II, non plus avec son père, qu'il fallait traiter pour obtenir l'autorisation de créer des collèges en Belgique. Il fallait donc, semblait-il, attendre le retour de la reine Marie en Espagne, car elle était mal disposée à l'égard de la Compagnie, par suite des multiples calomnies qui lui parvenaient. Il fallait donc traiter cette affaire en son absence. Nos Pères de Tournai et de Louvain pensaient qu'il fallait envoyer un Espagnol pour ces tractations. Cela, avec d'autres choses, fit assez d'impression sur le Père Ignace pour qu'il envoyât le Père Ribaneyra.

855. Pendant ce temps, le Père Olivier restait à Bruxelles, moins occupé qu'il n'aurait voulu. L'évêque de Cambrai lui avait refusé l'autorisation de prêcher, et il ne fallait pas que les Nôtres usent sans celle-ci de leurs privilèges. D'autre part le français, qui était la langue du Père Olivier, n'était pas celle des Bruxellois, encore qu'il fût très familier à la cour. Alors, il entendait quelques confessions. Toute la famille qui lui donnait l'hospitalité s'était confessée à lui; il avait tiré beaucoup de fruit de conversations familières sur des sujets spirituels, si bien que cette maison paraissait plus religieuse que séculière. Mais pour l'ouvrier habitué aux abondantes moissons de Tournai, celle-ci paraissait bien maigre. D'autre part, don Alexis Fontana, don Pierre de Zarate, don Garcias Lopez de Alvarado s'intéressaient à nos affaires et offraient leurs bons offices. Ceci paraissait plus édifiant que de traîner lui-même à la cour pour les ar-

ranger. Il quitta donc Bruxelles et confia toutes ces affaires à ces amis. Et le Père Ignace les recommanda particulièrement à Don Pierre de Zarate par ses lettres.

856. Le Père Olivier revint donc à Tournai au début de novembre, et prêcha dans l'église paroissiale le jour de la Toussaint, matin et soir. Il avait annoncé qu'il parlerait le matin du purgatoire, auquel beaucoup de gens de Tournai ne croyaient pas, et il y vint une telle foule d'auditeurs que l'église était pleine trois ou quatre heures avant le sermon. Il apprit ensuite que ce sermon avait été très utile pour beaucoup qui ne croyaient pas à l'existence du purgatoire, et beaucoup d'autres furent confirmés dans leur foi.

857. Le dimanche suivant, il prêcha deux fois à Tournai. Telle fut l'affluence que plusieurs furent gravement serrés et eurent des malaises.

858. On apprit de divers côtés qu'il y avait grand besoin de bons ouvriers en Angleterre, mais la Compagnie n'eut jamais l'occasion d'y aller. Le Cardinal Pole avait cependant écrit antérieurement au Père Ignace à d'autres sujets. Il demandait des prières pour l'accouchement de la reine Marie Tudor qui, disait-il, était enceinte. On apprit plus tard qu'elle ne l'était pas. Ainsi ne plut-il pas à Dieu de mettre à la tête de l'Angleterre le fils d'une reine excellente.

859. Les Pères Charlat, Olivier et Bouclet furent occupés, durant ce mois de novembre, à de nombreuses confessions, même générales, et beaucoup de malades en furent confirmés dans la foi. Bien qu'un grand nombre aient été ainsi convertis et consolidés dans la foi catholique, il y avait cependant en ville des luthériens, des sacramentaires et des iconoclastes. Les dimanches, les Pères Charlat et Olivier continuaient leurs prêches. Toutefois, ils n'allaient pas entendre les confessions immédiatement après, pour ne pas plus compromettre leur santé qu'il ne fallait. C'était le Père Bouclet qui entendait ceux qui voulaient se confesser. Toutefois, les Nôtres confessaient chaque jour dans la cathédrale, près du grand autel, hors du choeur. Certains chanoines essayaient de les déranger, mais il en fut question au chapitre et ils ne purent rien empêcher.

860. Le chapître avait confié aux Nôtres l'instruction de deux communautés où vivaient des religieuses; le vicaire épiscopal avait lui aussi recommandé au Père Charlat un béguinage (c'est-à-dire une communauté de femmes pieuses qui vivaient sans voeux de religion). Il leur prêchait le dimanche et le Père Bouclet les confessait. Ils songeaient à amener ces communautés aux rigueurs de la discipline monastique; mais il n'y avait à Tournai aucun monastère masculin qui pût les aider. Les Nôtres firent donc moins qu'ils n'auraient voulu, en cette matière. En fait, elles avaient leurs confesseurs et leurs couvents, et l'action des Nôtres était requise pour des ministères moins habituels.

861. Entre autres, une pieuse femme, épouse d'un illustre médecin, se confessait aux Nôtres. Elle se réjouissait beaucoup de ce que son fils, Maître Hermès, médecin lui aussi, avait été reçu à Rome dans la Compagnie. Plus tard, le frère de celui-ci, chanoine de Tournai, donna une maison à la Compagnie à Tournai.

862. Des bruits se répandaient à Louvain et à Bruxelles, au sujet de nos frères expulsés de Saragosse, comme nous le dirons plus loin. Il fut facile de voir, après information, qui était le coupable. Le Père Ignace prit toutefois grand soin que fût manifestée à la cour royale la raison et de l'expulsion et du rappel.

863. Quant au temporel, nos trois prêtres qui travaillaient à Tournai, avec une ou deux personnes à leur service, vivaient sur les revenus du canonicat du Père Charlat, et il restait de quoi donner aux pauvres d'abondantes aumônes. Il envoya aussi à Rome, cette année 1555, une aumône de quarante ducats pour le Collège Romain. Il aurait voulu résilier son canonicat; le Père Ignace lui avait accordé de faire sa profession quand il en serait libéré. Mais aucune occasion ne se présenta en 1555, soit de faire cette résiliation, soit, comme il le désirait, de le commuer avec d'autres revenus ecclésiastiques qui serviraient soit à fonder un collège à Tournai, soit au moins à en commencer la fondation.

864. Le Père Ignace Olivier avait envoyé à Bruxelles quelques exemplaires de la proclamation du jubilé, et voulut que Don Fontana en reçoive un. Celui-ci veilla à ce que le curé de la cathédrale le publiât. Il avertit aussi de cette concession faite par Jules III le chapelain de l'Empereur et le nonce apostolique. Tous en profitèrent, car on ne tenait pas grand compte de ce jubilé dans la région, tant les exemplaires en avaient été envoyés avec parcimonie.

865. Don Fontana tenait pour un grand bienfait que lui fussent envoyées ouvertes, parmi les lettres fréquentes qui étaient expédiées aux Nôtres par son intermédiaire, celles qui étaient "édifiantes". Il cultivait en lui-même grande bienveillance envers la Compagnie; il dépensait cordialement ses faveurs et son aide pour nos affaires. Il avait en outre pris à coeur d'inscrire dans son testament notre collège de Sassaris (ou Turritanus), bien qu'il n'en ait rien dit à notre Père Ignace, alors qu'il était en vie.

866. Don Alexis Fontana reçut également un exemplaire du second jubilé, qui lui avait été envoyé en août, pour être communiqué à la cour impériale, afin qu'il produisît quelque fruit, comme le précédent.

867. Il approuvait aussi beaucoup que l'un des Nôtres, bien doué pour la prédication, fût envoyé à la cour; ce n'était plus la cour impériale mais celle de Philippe II, en faveur de qui Charles V avait résigné tous ses royaumes et tous ses domaines.

868. La veille de la Fête-Dieu, Don Pierre de Zarate était venu à Anvers avec l'évêque de Trieste. Il s'opposa, en présence du nonce apostolique, au Docteur Pierre de Malvenda qui attaquait, en courtisan, les Exercices Spirituels. Finalement, celui-ci approuvait le Siège Apostolique d'avoir confirmé la Compagnie, et reconnaissait qu'elle était utile à l'Eglise de Dieu, et il rapporta ce qu'on pourrait appeler la prophétie de Louis Vivès. Celui-ci avait dit, alors qu'autrefois le Père Ignace lui avait rendu visite en Belgique où il habitait, qu'il fonderait un ordre religieux dont il serait le chef, et le recommandait comme un saint homme. Le roi Philippe II reçut très amicalement Don Zarate et confia à son secrétaire, pour qu'il lui en rendît compte, son affaire au sujet du Saint Sépulcre.

Et c'est tout pour Tournai et l'ensemble de la Belgique.

LA PROVINCE DE FRANCE
ET D'ABORD
LE COLLEGE DE PARIS

869. Le Père Ignace avait déjà communiqué oralement au Père Pascase Broët les pouvoirs de Provincial de France; toutefois, les lettres patentes ne lui furent envoyées qu'au début d'août 1555. Après que les Nôtres eurent commencé à résider à Billom et qu'un collège y fut fondé, il se mit à en porter publiquement le titre et à être désigné sous ce nom, bien qu'ils fussent si peu nombreux dans toute la province que leur nombre atteignait à peine douze ou quinze. Au début de l'année, tous les Nôtres résidaient à Paris. Toutefois, au début du printemps, Robert Claysson qui n'était pas encore prêtre, fut envoyé en Auvergne avec l'évêque de Clermont.

870. A Paris, les Nôtres étaient terriblement persécutés, après le fameux décret de la faculté de théologie. Tout était rempli de calomnies et de tribulations. Ceux qui connaissaient l'institut et le comportement de la Compagnie ne nous offensaient pas pour autant. Ceux qui avaient à peine entendu parler de la Compagnie nous devenaient hostiles. Ceux qui nous ignoraient complètement pronostiquaient que la Compagnie infligerait à l'Eglise une blessure très grave. Pendant ce temps les Nôtres, confiants dans l'aide de la providence divine, gardaient bon courage et bon espoir. Les théologiens avaient soumis leur décret au jugement du Souverain Pontife; les Nôtres espéraient donc que le Père Ignace obtiendrait qu'une déclaration de celui-ci porterait remède au mal. Mais, d'une part Jules III mourut dès les premiers mois, en mars, et Paul IV succéda à Marcel II après peu de jours; il ne semblait guère opportun de lui demander le remède attendu. D'autre part, le Père Ignace estima qu'il fallait rechercher un remède plus doux, sans noter et sans offenser la faculté de théologie. Il préféra la voie dont nous avons parlé plus haut: demander des témoignages aux Princes, aux villes, aux prélats, là où la Compagnie s'était établie. De ces témoignages, ainsi que de la connaissance de notre Institut, on pouvait espérer que la faculté de théologie, tombée en erreur profonde dans son information sur les faits, révoquerait elle-même son décret. Mais ce remède ne put être employé de si tôt, et les Nôtres devaient entre temps souffrir beaucoup et gravement à Paris.

871. Parmi les quatre docteurs qui suivirent à Rome le cardinal de Lorraine, il y avait Maître Benoît, dominicain, qui avait composé tous les arguments du décret contre la Compagnie. Puis, Maître Claude d'Espense qui s'était montré très opposé à notre Institut. Mais ceux-ci revinrent de Rome avec de tout autres idées, comme on le vit. Entre temps, le bruit courait que les Nôtres avaient perdu leur procès contre les théologiens, bien que la Compagnie n'en eût intenté aucun. Certains disaient que notre Institut était une invention subtile, un art astucieux du diable. On répandait même la rumeur que l'auteur de notre Institut était un juif qui avait instauré cette structure religieuse en expiation de ses crimes.

872. Il y eut un cardinal pour essayer d'obtenir de Guillaume du Prat, évêque de Clermont, qu'il chassât les Nôtres de son hôtel de Clermont (à Paris), comme gens inutiles. Les Nôtres apprirent aussi que le cardinal de Lorraine, Charles de Guise, notre protecteur en France, était moins chaud à notre égard depuis qu'il entendait de la part des théologiens qui lui étaient familiers des rapports défavorables sur nous. Même le roi Henri II entendit de plusieurs théologiens, au sujet de la Compagnie, des

choses qui lui déplurent. Des courtisans de haut lignage faisaient circuler entre eux cette vaine rumeur que nous venons de dire. Cependant le seigneur du Mont, dont nous avons fait mention plus haut, disait n'avoir rien subodoré de cela à la cour. Ce qui était certain pour nous, c'est que la faculté de théologie conservait nos documents (ils avaient été remis au Docteur de Monchi, connu par ses écrits), en vue de nous attaquer. Elle ne voulait pas nous les rendre, tant qu'elle n'aurait pas réussi, en les lui montrant, à détourner le cardinal de Lorraine de sa faveur envers nous. Il était donc patent qu'en plus du décret, elle montait en secret d'autres machines de guerre contre la Compagnie. Mais il s'en faut bien qu'ils aient décidé l'évêque de Clermont à faire ce que voulait obtenir cet autre cardinal: pris de pitié pour notre situation, il s'intéressa plus encore qu'avant à nos affaires, ce dont il donna la preuve cette année même.

873. Mais le Père Pascase Broët, le supérieur, quelles que fussent les tempêtes soulevées contre la Compagnie, ne perdit pas courage et ne relâcha rien de son zèle à promouvoir la Compagnie. Cependant, l'évêque de Paris lui-même (Eustache du Bellay) ajoutait aux douleurs de nos blessures, et s'acharnait contre les Nôtres. Le Père Broët s'occupait de jeter les fondements du Collège de Paris, dans la mesure du possible parmi tant de contradictions. Il s'adonnait au pieux ministère des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie les jours de fête ou assimilés; la nuit, il veillait les malades, à domicile; il visitait les prisonniers pour apporter aide et consolation aux affligés, et s'appliquait avec zèle aux autres oeuvres de charité.

874. Deux nouveaux compagnons accrurent le nombre des Nôtres, chose étonnante dans une telle tribulation. L'un était neveu, par la soeur, de ce Docteur Benoît (nous avons dit qu'il avait rédigé les arguments du décret); c'était un jeune homme de talent pénétrant, appelé Jacques Morellus (que l'on appellera Forestier ou Sylvester). Les Exercices Spirituels furent donnés aussi à un bénédictin, qui en tira grand profit, en conformité avec son institut. Deux autres s'orientèrent vers laCompagnie, grâce à ces exercices. L'un d'eux, licencié, décida d'achever son cours de théologie avant d'entrer; sans doute voulut-il attendre de voir jusqu'où iraient ces tempêtes soulevées contre nous. L'autre se proposa de venir à Rome en septembre.

875. Le 31 janvier, le Père Jérôme Le Bas fut envoyé à Rome avec le Père Jean Arnoldus. Depuis dix-huit mois, celui-ci fatiguait le Père Pascase Broët avec une révélation prophétique au sujet de l'Antéchrist. Celui-ci, disait-il, était le fils de Soliman, roi des Turcs. Avant six mois, les Nôtres devaient obtenir la couronne du martyre: inutile dès lors de peiner à ériger des collèges, car avant trois mois l'Antéchrist serait là, et il aurait anéanti toutes les provinces chrétiennes. Ni prières, ni discussions ne pouvaient l'amener à reconnaître son illusion, car il était convaincu de pouvoir la déduire clairement du prophète Daniel. Le Père Broët l'envoya donc à Rome. Il pensait que le voyage prendrait à peu près les trois mois qui précédaient l'arrivée de l'Antéchrist qu'il annonçait; il découvrirait ainsi facilement son erreur. Arrivé à Rome, il remit par écrit au supérieur tout ce qui l'impressionnait, et s'abandonna à son jugement. Devenu plus prudent pour l'avenir, et homme excellent par ailleurs, il fut renvoyé en France, où il fit, jusqu'à sa mort, du bon travail dans la vigne du Seigneur.

876. A la fin de mars, Maître Robert Claysson fut envoyé par l'obéissance dans un village près de Paris, nommé Boyssi. Il y avait prêché l'année précédente. Un docteur carme l'avait accusé, couvert d'injures dans ses sermons. Les amis de la Compagnie, qui étaient à l'origine de l'envoi de

Maître Claysson pour prêcher, prirent cela fort mal; ils voulaient venger devant les tribunaux cette injure qu'ils considéraient faite à eux-mêmes. Mais les Nôtres dirent que leur vocation n'était pas de faire des procès, mais d'établir la paix. D'autre part, ce docteur ne se préoccupa de rétablir le bon renom de maître Claysson, ni par lui-même, ni par d'autres, comme il l'avait promis. On choisit donc cette voie plus douce: Maître Claysson reviendrait cette année, prêcherait au même endroit. Il fit deux sermons (le premier, le jour de l'Annonciation de Marie). La qualification injuste, portée par le docteur carme, fut complètement effacée. Le vicaire épiscopal en personne se fit son défenseur: il s'étonnait beaucoup qu'il ne fît nulle mention des calomnies formulées contre lui, aucun procès. Il avait dit seulement, dans l'exorde de son premier sermon, qu'il avait été envoyé régulièrement par le curé pour accomplir une fonction ecclésiastique.Cette seule défense contenta le vicaire, et de la sorte toute l'affaire fut réglée en paix.

877. Le quatrième dimanche de carême, le Père Claysson fit un sermon dans le village de Nandino, du diocèse de Soissons; il y fut très bien reçu par le vicaire et les habitants. Le lendemain de la fête de l'Annonciation, il se rendit au célèbre village de Champeveille, et vint saluer le seigneur du lieu, qui le connaissait bien. Il ne le trouva pas car il était absent depuis quelque temps. Mais il fut admirablement reçu par sa femme et les deux vicaires, car il y avait prêché l'année précédente. Pendant le repas, ils lui demandèrent s'il ne pourrait pas prêcher pour eux le lendemain, et il le leur promit. Ils lui demandèrent ensuite s'il lui plairait d'adresser la parole de Dieu au peuple durant la semaine sainte et aux fêtes solennelles, car ils n'avaient pas de clergé. Il répondit que pour cela il obéirait à l'autorité de son supérieur, si le curé était d'accord lui aussi. Un peu plus tard, les deux autorités avaient donné leur accord, il passa donc là le reste du carême. Il prêcha si bien qu'il entraîna beaucoup d'âmes à servir Dieu et s'occuper sérieusement de leur salut, et conquit l'affection unanime. Les jours de fêtes, il prêchait dans trois villages, se limitant rarement à deux. Beaucoup de gens lui faisaient d'abondantes offrandes; il refusait de les accepter pour la Compagnie, ce qui provoqua une grande admiration, tant de la noblesse que du peuple, et à ce seul titre la Compagnie commença d'avoir l'excellente réputation de ne pas accepter de cadeaux L'un des vicaires et un maître d'école décidèrent de faire prochainement les Exercices, car ils étaient favorablement disposés envers notre Institut. C'est ainsi qu'à travers les contradictions des théologiens, du parlement et de l'évêque, le Seigneur accroissait les pieuses dispositions de certains envers la Compagnie.

878. Quant au Cardinal de Lorraine, ceci était évident: le seigneur du Mont l'ayant averti de ne pas oublier devant le roi son patronage de la Compagnie, il promit officieusement son intervention. L'évêque de Clermont décidait en même temps d'établir un collège à Billom, dès que quelques Pères seraient envoyés de Rome. Cette manière très humaine et très douce de défendre les Nôtres, qui consistait à présenter les témoignages de princes et de prélats, leur plaisait beaucoup, ainsi qu'à nos autres amis. Quant le Cardinal de Lorraine apprit qu'il s'agissait de cela, il promit de convoquer les théologiens de Paris pour qu'ils corrigent la censure portée contre la Compagnie, et il croyait que cette affaire serait réglée pacifiquement. Il pensait qu'il fallait obtenir une lettre de Jules III adressée à la faculté de théologie, où le Pape expliquerait ses dispositions et son zèle envers la Compagnie, et sans aucune censure ni ordonnance, il avertirait la faculté de théologie, et l'inviterait à faire ce qui était correct en cette affaire.Ces amis pensaient aussi qu'il fallait obtenir une lettre semblable adressée à l'évêque de Paris, Eustache du Bellay, afin que les religieux que le Général de la Compagnie présenterait pour recevoir les ordres sacrés, pour la prédi-

cation de la parole de Dieu et l'administration des sacrements, fussent reçus favorablement et promus, ou du moins pas empêchés. Si la faculté de théologie et l'évêque de Paris s'opposaient à l'exhortation épistolaire du Pontife, on pourrait songer alors à une autre voie plus dure. Ainsi pensaient nos amis, et aussi la Compagnie, dans l'amour et l'humilité.

879. Pendant ce temps, les théologiens maintenaient leur sentence. (On savait cependant que plusieurs d'entre eux n'avaient jamais voulu signer ni le décret ni la censure, et que bon nombre d'autres avaient subordonné leur avis à celui de la majorité). Si on leur disait quelque chose en faveur de la Compagnie, c'était pour eux parole à ne jamais proférer, et ils mettaient en avant le jugement qu'avait porté leur faculté contre nous. Bien plus, il fut rapporté aux Nôtres qu'ils avaient en outre proposé leur censure à la cour suprême qu'on appelle le Parlement. Nos Pères pouvaient à peine le croire. Ils avaient cependant la certitude qu'elle avait été présentée au procureur du roi, que la faculté de théologie avait envoyé deux théologiens à la cour royale, que celle-ci murmurait contre nous, et que beaucoup de choses sévères avaient été rapportées au roi et, par exemple, qu'entre deux verres on parlait de nous expulser du royaume. Un théologien qui semblait devoir rejoindre à bref délai notre communauté, se refroidit et, de plus, en effraya d'autres qui lui demandaient conseil sur leur entrée dans notre Institut. En outre, nombre d'évêques se montraient hostiles envers nous, peut-être en s'appuyant sur l'autorité d'autres. Quant à Nicolas Le Clerc, doyen de la faculté de théologie, il reconnaissait que les pouvoirs concédés par le Souverain Pontife à la Compagnie (telle était l'origine de nos désagréments en France) n'avaient pas d'inconvénients pour les pays étrangers ou de missions où faisait défaut la hiérarchie protectrice d'évêques et de curés, mais que, dans le royaume de France, la Compagnie avec ses pouvoirs serait peu utile. Sinon, disait-il, les prélats et les pasteurs n'auraient rien à faire. Pourtant, sur les documents remis, ils en rendirent un aux Nôtres, avec attestation de deux notaires. Ils voulurent absolument conserver l'autre. A eux de voir pour quelle raison et de quel droit, malgré nous.

880. Toutes ces contradictions donnaient de l'âme aux Nôtres. Ils en espéraient qu'un jour la Compagnie serait célèbre à Paris, plus qu'ailleurs: tant de persécutions rendaient les fondements plus solides. L'évêque de Paris, Eustache du Bellay, que des lettres apostoliques avaient donné à la Compagnie comme protecteur, comme un mur d'airain contre les calomniateurs, fit savoir son entention de la détruire, quand il connut la censure de la Sorbonne. Il cita les Nôtres en jugement, ordonna le procès, et les Nôtres recevaient de ses collaborateurs des opprobes et des outrages sans nombre; ils ajoutaient les menaces; ils traitaient les Nôtres d'hypocrites, de schismatiques, de fondateurs de conventicules et de nouvelles sectes; ils disaient qu'on devrait nous opposer les censures ecclésiastiques, la prison, et même faire appel au bras séculier s'ils discernaient dans l'avenir une espèce d'ordre religieux dans notre Institut. L'évêque interdit aux Nôtres de dire la messe, d'entendre les confessions, d'administrer les sacrement. Les Nôtres en appelèrent au siège apostolique, contre l'espoir de ceux qui s'efforçaient de nous traîner devant l'archevêque. Ainsi, ceux qui nous préparaient des croix, commencèrent eux-mêmes à connaître croix et anxiétés.

881. Pour commencer, ils tardèrent autant qu'il le leur était permis à céder la lettre d'appel, ils accablèrent d'ennuis le Père Broët qui insistait pour l'obtenir. Quand il l'eut enfin, les paroles doucereuses succédèrent aux menaces; ils montrèrent par lç qu'ils ne désiraient qu'une chose, que nous placions notre Institut sous l'autorité de l'évêque.

882. Tant que la lettre d'appel ne fut pas arrachée, les Nôtres interrompirent, sur le conseil de nos amis, les confessions à Saint Germain des Prés. Les Nôtres ne s'adonnaient pas moins aux autres oeuvres de piété; ils aidaient beaucoup de gens par leurs conseils et leurs exhortations, ils passaient la nuit chez les malades, tant qu'il leur restait un souffle, et les aidaient à passer à meilleure vie. Et comme il était rare, voire inusité, de rendre de tels services absolument gratis, ils édifiaient ainsi grandement tout le monde.

883. Quant au Père Broët, il ne fut jamais moins oisif que quand cette oisiveté lui fut imposée. Il se rendit souvent durant ce temps dans les couvents de femmes, les fit beaucoup progresser en recevant leurs confessions et en les exhortant. Il visita en même temps ceux qui étaient jetés dans les prisons, soit de l'évêché, soit du parlement, pour la plus grande consolation des détenus et des enchaînés: il célébrait parfois la messe parmi eux, il entendait souvent leurs confessions; ce fut, dans leur vie morale, une vraie métamorphose. Ceci, tant que la lettre d'appel au Souverain Pontife n'avait pas été obtenue. Mais dès que le Père Broët l'eut en mains, nos amis eurent beau protester, nous annoncer comme imminents de graves dangers, les Nôtres, estimant qu'il fallait placer tout cela après l'honneur divin et s'appuyant sur leur espoir en Dieu, revinrent à Saint-Germain des Prés et s'appliquèrent de toutes leurs forces à obéir à notre Institut.

884. Beaucoup de ceux qui, hommes et femmes, s'adressaient habituellement à nous, grâce aux confessions et aux communions firent visiblement des progrès considérables dans la piété, grâce aussi aux conversations familières. Mais, effrayés par la censure de l'évêque, retournés par les conseils de certains docteurs, ils cédèrent à la tempête. Et il ne manquait pas de gens pour s'efforcer de rendre les Nôtres odieux et suspects, par leurs artifices et leur grande habileté, à des personnes de tout rang et de tout état. Si le roi s'était fié à eux, nul doute que nous eussions été chassés de France. Aussi bien des dames de la cour, instruites par ces gens-là, ne rougissaient pas de faire rage contre les Nôtres en présence du roi. Des docteurs et des religieux excitaient contre nous les gens du vulgaire et les hommes de loi, et de même les courtisans. Ils agitaient leur décret et l'édit de l'évêque. Il n'y avait pas de dîner où il ne fût question des Nôtres: nous étions alors, en quelque sorte, la risée de tous.

885. Bien plus, même les professeurs de théologie déchiraient souvent notre Institut dans leurs cours. Les gens de Sorbonne firent en sorte qu'un inquisiteur, augustinien, membre de la Sorbonne, fût envoyé chez les Nôtres comme schismatiques; c'était d'autre part un homme honnête et doux; afin de ne pas faillir à son devoir, il s'associa un homme très savant, très sincère, pour examiner ensemble notre Institut. Ils s'en vinrent trouver un des Nôtres qui, par une longue expérience, connaissait assez bien toutes nos affaires. Ils lui posèrent de nombreuses questions: sur notre régime de vie, notre vêtement, si nous acceptions sans discrimination des religieux, des criminels et autres gens de cette espèce, quels voeux nous liaient, quand en faisions-nous profession, quelles étaient nos probations, comment nous faisions nos études.

886. Notre frère répondit ce qu'il en était. L'inquisiteur et son compagnon furent stupéfaits. Ils sedemandaient d'où pouvaient sortir tant de calomnies et de rumeurs malhonnêtes; ils dirent combien il était dangereuxd'y prêter oreille. ILs approuvèrent donc notre Institut, avec beaucoup de félicitations. Ils s'excusèrent auprès de notre frère de lui avoir posé ces questions, ils firent savoir qu'ils n'étaient pas venus dans de mauvaises intentions, mais par office. Alors seulement ils firent savoir qui ils étaient -notre frère ne les connaissait pas auparavant- et ils se recommandaient ins-

tamment aux prières des Nôtres.

887. Quand ils retournèrent auprès des docteurs qui les avaient envoyés, ils attestèrent qu'ils n'avaient rien trouvé qui ne fût orthodoxe, pieux et saint; ceux-ci mirent de nouveau en avant leur censure, et jetèrent de nouveaux scrupules dans l'esprit de l'inquisiteur. Il revint alors chez les Nôtres et demanda à voir nos documents, ne sachant plus qui croire, nous ou les théologiens. Quand il se rendit compte que tout, dans ces écrits, était conforme à ce que notre frère leur avait exposé, il ne put s'empêcher de prendre feu contre les théologiens. Les Nôtres s'efforcèrent de les excuser: ils n'avaient pas très bien compris. "Qui est assez sot, dit-il, pour ne pas comprendre cela?" Il se retira, plein de pensées et d'admiration. Mais il paraissait déplorable que ces théologiens, de qui dépendait en quelque sorte la sincérité de la foi en France, se laissent aveugler à ce point par leurs passions, qu'ils appellent mal ce qui était bien, ténèbres ce qui était lumière, et s'acharnent ainsi à poursuivre des innocents.

888. En effet, voyant que les Nôtres ne se soumettaient pas à leur décret, qu'ils persévéraient dans les services ordinaires de la Compagnie, qu'ils ne suivaient pas leurs conseils (de nous faire chartreux), ils déposèrent plainte devant l'évêque. Celui-ci fit citer les Nôtres pour le 27 mars, leur fit interdire par son officiel, sous peine d'excommunication latae sententiae et de prison, de faire des réunions, d'administrer les sacrements à quiconque, cela tant que nos documents n'auraient pas été approuvés par lui-même Eustache du Bellay, par la faculté de théologie et par le Parlement. Le Père Broët répondit qu'aucun évêque n'avait le droit de nous imposer cela, ni de nous excommunier, ni de nous jeter en prison, car nous n'étions pas sous sa juridiction, parce que lui-même P. Broët, en avait appelé au Souverain Pontife. On chercha alors d'autres prétextes pour nous éliminer de France ou au moins de Paris, et on remua pour cela ciel et terre. Certains docteurs allèrent trouver le prieur claustral de Saint-Germain des Prés. Ils s'efforcèrent de le convaincre de ne pas permettre à ces gens maudits de rien célébrer de sacré dans son église (il était exempt de la juridiction de l'évêque). Pourquoi leur permettait-il d'entendre les confessions, d'administrer le sacrement de l'Eucharistie, quand il connaissait la censure de la faculté de théologie, qu'il savait que les Nôtres étaient condamnés par le Parlement et par l'évêque? Il répondit que jamais il ne chasserait les Nôtres de son église, tant il voyait dans les membres de la Compagnie de Jésus de bons exemples et de preuves de vie chrétienne.

889. Sur l'avis du Sire Picard et d'autres amis, les Nôtres cessèrent durant quelque temps d'administrer les sacrements à Saint-Germain des Prés, en attendant que se calmât la rage des adversaires. Le Père Broët se rendit alors à la cour du roi, pour obtenir de lui une lettre de recommandation adressée à l'évêque de Paris, afin qu'il cesse de nous être importun. Mais le seigneur du Mont, par l'intermédiaire de qui il devait présenter sa requête, n'était pas alors à la cour; il revint donc les mains vides. Il devait parler au Cardinal de Lorraine, notre protecteur. Celui-ci dit qu'on ne pouvait pas donner de privilèges aux Nôtres indépendamment de la juridiction royale, ce qui arriverait si nous étions exempts de toute juridiction. Pour que le Père Broët ne soulève pas d'autres difficultés, il déclara que nous devrions nous satisfaire d'être en ce point sur le même pied que les autres religieux. Le Cardinal ajouta qu'en ce qui concerne l'administration des sacrements, on ne pouvait pas accorder de privilèges contre la juridiction des évêques (et il est vraisemblable que ce sont les docteurs de Sorbonne qui lui ont mis en tête cela et d'autres choses).

890. Le Père Paschase Broët répondit: Entendrepar privilège les confessions, comme nous le faisons, n'est pas usurper la juridiction des évêques et

des curés; nous ne pouvons forcer personne à se confesser à nous; les pénitents viennent d'eux-mêmes, et de plus nous n'acceptons aucune rémunération. Il n'en résulte aucun détriment pour personne. Au contraire, nous rendons service aux évêques et aux curé, et cela avec le plus grand fruit. Le Cardinal de Lorraine accepta facilement ces raisons. Il reconnut que le témoignage des Princes, des prélats, des universités, serait très utile: il serait clair que nous rendons service, que nous n'apportons ni gêne ni ennui.

891. Guillaume du Prat, évêque de Clermont, partit en mai et emmena avec lui Maître Robert Claysson. Il recommanda au Père Broët d'en obtenir du Père Ignace deux comme lui. Aussi bien le Père Broët insista pour que le Père Jérôme Le Bas et Maître Pierre Canal fussent renvoyés en France. En effet, l'évêque de Clermont promettait de fonder non seulement le collège de Billom, mais aussi celui de Paris.

892. Le Père Paschase Broët craignait que trois ou quatre jeunes gens, de bonne nature, récemment reçus dans la Compagnie, ne fussent submergés par ce flot de calomnies. Mais, Dieu aidant, ils furent solides et stables, à ce point qu'ils n'abandonnèrent pas le moindre iota de leur premier projet; bien au contraire, ils furent plus fermes et plus alertes à supporter des opprobes pour le nom du Christ. Et ce n'était pas rien: l'autorité de la faculté de théologie était grande aux yeux du public (pas aux yeux des prudents), si bien qu'on montrait du doigt, pour ainsi dire, les Nôtres quand ils circulaient dans les rues. Ils étaient alors sept ou huit en tout à Paris (à la fin de l'année, après les départs pour Rome et pour l'Auvergne).

893. Le dimanche 7 juillet, les Nôtres retournèrent à Saint-Germain-des-Prés. Le Père Broët remercia, au nom du Père Ignace, et le prieur, et un représentant du cardinal de Tournon, qui était abbé de Saint-Germain: ils n'avaient pas cédé aux insinuations de ceux qui voulaient les persuader de nous interdire l'usage de leur église. Ces remerciements leur furent très agréables, et ils mirent leur activité à la disposition des Nôtres.

894. Au début de l'année, il y avait parmi les Nôtres un certain Antoine de Lassar, qui avait passé dix-huit mois dans le collège. Avant d'être reçu dans la Compagnie, il avait suivi les cours et les prédications de Guillaume Postel, et en avait absorbé les paradoxes et les insanités. Comme il y était très attaché, que ni reproches ni avertissements ne pouvaient l'arracher à son obstination, le Père Paschase Broët le mit à la porte de la maison (pas de la Compagnie), durant le carême. Il se livra alors à tant d'abstinences, de jeûnes, de travaux indiscrets, qu'il mourut le 16 mai, de la langueur qu'il avait contractée.

895. Il y avait alors parmi les Nôtres Jacques Forestier (dont la Compagnie changea plus tard le nom en Sylvestre). Il était, comme nous l'avons dit, neveu du Docteur Benoît. Celui-ci voulait lui laisser en héritage une abbaye et un prieuré dont il avait joui de son vivant. Mais de semblables promesses n'émouvaient nullement le jeune homme, très solide dans sa vocation. Toutefois, le Docteur Benoît s'efforçait d'arracher son neveu à la Compagnie; certains dominicains (le Dr Benoît appartenait à cette famille religieuse) disaient que le Préposé de notre Compagnie avait été brûlé à Rome. Mais il ne les crut pas et ne changea pas d'avis.

896. Ceux qui avaient coutume de recevoir des Nôtres les sacrements à Saint-Germain-des-Prés revenaient à nous. Toutefois, le Père Broët ne se rendit pas à la paroisse voisine de notre maison pour y entendre les confessions, comme d'usage, car elle dépendait de l'évêque, et plusieurs

suspectaient celui-ci en matière religieuse. Il est dès lors moins étonnant qu'il fût opposé aux Nôtres. On proposa cependant de sa part au Père Paschase de modifier, s'il le voulait, quelques articles de notre Institut qu'il déclarait abusifs. Il essayait par là d'interrompre notre appel au Siège apostolique. Le Père Paschase répondit qu'il n'y avait dans nos bulles aucun article abusif, comme il le disait: le Souverain Pontife avait tout approuvé; si quelque chose méritait correction, celle-ci devait être faite par le Souverain Pontife, et non par d'autres.

897. Je dois ajouter que des religieux dominicains, franciscains, carmes se joignirent à nos autres contradicteurs, que des bernardins et des bénédictins se montraient du même avis, que beaucoup de gens disaient qu'il fallait chasser de France la Compagnie, après l'avoir fustigée. Toutefois, nos détracteurs étaient obligés de reconnaître que les Nôtres menaient une vie irrépréhensible, mais, tout en approuvant les personnes, ils jugeaient que l'Institut devait être radicalement détruit.

898. La Compagnie avait peut-être alors plus d'un ami secret, mais à la cour, seuls le Cardinal de Lorraine et le Docteur Montanus, maître des suppliques, nous étaient ouvertement favorables; parmi les théologiens, le Docteur Picard. Le Père Broët le consulta au sujet de l'excommunication latae sententiae que l'évêque avait fulminée contre les Nôtres, s'ils persévéraient dans leurs ministères, et aussi de la menace de prison. Le Docteur Picard répondit qu'il ne pouvait pas le faire; si, en fait, il jetait l'un quelconque des Nôtres en prison, il promettait de verser la caution pour qu'il en fut tiré, dût-il offrir son corps; et il compatissait beaucoup à nos persécutions.

899. Certains de ceux qui se confessaient ordinairement aux Nôtres à Saint-Germains-des-Prés consultèrent aussi le Docteur Picard: devaient-ils renoncer à recevoir les sacrements de la main des Nôtres, étant donnée l'interdiction portée contre eux par l'évêque? Il répondit, à ce que rapportèrent ceux qui l'avaient interrogé, qu'ils ne devaient pas se priver des fruits des sacrements; sans cette nourriture, les âmes languissent. Ainsi, tout scrupule écarté, ils revinrent à nous. Beaucoup cependant n'osaient se joindre à nous, de crainte qu'on ne parle mal d'eux avec nous.

900. Hercule d'Este, duc de Ferrare, et son fils Louis d'Este, évêque de Ferrare, avaient écrit au duc François de Guise son gendre, et à Jules Alvarotti, son ambassadeur auprès du roi très-chrétien (Henri II) pour recommander la Compagnie. Le Père Broët remit la dernière lettre, celle adressée à l'ambassadeur du duc de Ferrare, qui promit son concours diligent, chaque fois qu'il en aurait besoin. Il préféra ne pas remettre celle qui était destinée au duc de Guise, car il était occupé à la guerre, et pour d'autres raisons.

901. Ceci paraît montrer que l'évêque n'était pas sans crainte: les Nôtres persévéraient dans leurs ministères, à Saint-Germain-des-Prés d'abord, mais aussi chez les malades et dans les prisons; et pourtant, il n'essaya pas d'appliquer rien de ce dont il les avait menacé par son édit. Et la moisson de confessions s'offrait parfois si abondante aux Nôtres qu'il leur fallait veiller très avant dans la nuit pour les entendre.

902. Les Nôtres reçurent le document des indulgences du jubilé; envoyé de Rome, avec une autre lettre du Père Ignace. Ils en conçurent une telle joie et un tel zèle, qu'ils ne craignaient pas la mort ni rien d'autre; ils aspiraient plutôt à exposer leur vie pour l'amour du Christ. Ils

poursuivaient aussi diligemment leurs études, et avec succès. Seul chagrin pour les ouvriers apostoliques: il n'y avait pas assez continuellement de travail pour le salut des âmes.

903. A l'automne, le cardinal de Lorraine partit pour Rome, en vue d'y traiter certaines affaires avec le Souverain Pontife Paul IV. Il emmenait avec lui ces quatre docteurs que nous avons mentionnés ci-dessus. Le Père Ignace avait écrit qu'il fallait combattre nos contradicteurs avec humilité, patience et longanimité; ainsi remporterait-on la victoire. Nos Pères de Paris le promirent très volontiers. Ils pensaient toutefois qu'il fallait montrer au moins au Cardinal de Lorraine ces témoignages de Princes, de prélats, etc.

904. L'évêque de Clermont faisait entendre qu'il avait l'intention de dépenser sept ou huit mille francs pour les constructions du collège de Billom. Il désirait le Père Baptiste Viola pour les plans du bâtiment. Le Père Broët insista pour que ce Père, lui aussi, fût envoyé en Auvergne.

905. Parmi tant d'afflictions, le Seigneur consola nos Pères parisiens par la conversion de certains hommes qui menaient une vie si déplorable qu'il ne restait pas grand espoir de salut pour eux; mais ceux-ci, renouvelés, grâce à Dieu, en esprit, progressaient de jour en jour en piété. Peu à peu, nos Pères se mirent à entendre les confessions à Saint-Loup, à Saint-Gilles, aux Saints Come et Damien, à Saint-Gervais. Toutefois, leur travail n'était nulle part plus nécessaire que dans les prisons publiques, et nulle part non plus ils ne recueillirent fruit plus abondant.

906. Pendant ce temps-là, nos jeunes novices à la maison faisaient discussions et déclamations en français. Ils s'exerçaient ainsi, en vue de pouvoir un jour se produire utilement en public, dans le combat pour l'aide au prochain.

Fini pour le Collège de Paris.

LES DEBUTS DU COLLEGE DE BILLOM ET LA MISSION DU PERE ROBERT CLAYSSON

907. Le 16 mai, le père Claysson se mit en route pour l'Auvergne, avec l'évêque de Clermont; il fut toujours traité paternellement et très humainement par l'évêque et les siens. Quand ils arrivèrent à Saint-Pierre-le-Moûtier, l'échevin, homme honnête et érudit, grand ami de la Compagnie, s'efforça par ses prières d'obtenir de Maître Claysson que deux jésuites y fussent envoyés. Ils se chargeraient de l'éducation de la jeunesse, l'un d'eux au moins ferait du ministère sacerdotal. Il promettait de les lo-er chez lui, d'assurer à ses frais leur entretien et leur vêtement. Maître Claysson renvoya l'affaire au Père Paschase Broët, son supérieur.

908. En route, l'évêque lui avait confié le discours habituel à faire au synode sacerdotal après la Pentecôte; il accepta. Plus tard, il apprit du vicaire épiscopal que cette charge avait été confiée à un autre.

Pour que celui-ci n'en fût pas blessé, il demanda à l'évêque, sous un légitime prétexte de paix, que celui à qui le vicaire avait confié le discours et qui l'avait préparé, le donnât en doublure. L'affaire était déjà assez avancée pour que le vicaire ait dit à celui qui avait préparé son discours, d'y renoncer. Mais Maître Claysson combattit de toutes ses forces pour infléchir le projet de l'évêque. Cela fit l'admiration de beaucoup de gens et on commentait: il avait cédé à un autre un honneur que l'évêque lui avait spontanément offert, alors que d'autres le poursuivent de leurs prières et leur obséquiosités. Maître Claysson ne s'en tira cependant pas indemne: il dut promettre d'accomplir cette charge en octobre suivant, durant un autre Synode.

909. Ils arrivèrent le 26 mai à Beauregard, où l'évêque résidait ordinairement. Le surlendemain, un dimanche, Maître Claysson fit le premier sermon dans l'église paroissiale, en présence de la famille épiscopale et d'une foule très nombreuse, à la grande consolation des auditeurs. Puis il arriva à Billom le 31 mai, en compagnie du médecin de l'évêque. Il y prêchait pour la Pentecôte. Il donna donc dans cette ville un triduum: la foule y vint très nombreuse et fort élogieuse, si bien que certains déclaraient "Heureux le sein qui l'avait porté", et d'autres choses de ce genre. Ils manifestaient ainsi les bonnes dispositions des chanoines, magistrats, professeurs et étudiants de l'université, et de tous les habitants de la cité.

910. Tout le monde s'étonnait de ce que Maître Claysson ne voulût recevoir aucun honoraire pour ses travaux; il dut cependant accepter le vin d'honneur offert par la municipalité, pour ne pas paraître impoli. Passées les fêtes de la Pentecôte, le mercredi 5 juin, comme on lui demandait un cours d'Ecriture Sainte, il aborda l'Epître aux Romains qu'il expliqua, les jours ouvrables, à une assemblée nombreuse de chanoines, d'étudiants et d'habitants, dont il obtint beaucoup d'attention et des résultats non négligeables. Les habitants, et pas seulement les auditeurs, se félicitaient d'avoir trouvé l'occasion de tant de bon résultat; ils déclaraient qu'ils étaient pour cela très redevables à l'évêque.

911. Parti le 7 juin pour Clermont, Maître Claysson fut le lendemain ordonné diacre par l'évêque. De là, celui-ci l'envoya à Montferrand, ville voisine de Clermont. Il y prêcha le dimanche, pour une assemblée d'hommes très respectables; laissant un vif désir de le retrouver, il accompagna l'évêque qui retournait le lendemain à Beauregard.

912. Pendant ce temps, les gens de Billom qui soupiraient après son retour, avaient envoyé quelques chanoines à l'évêque, pour lui demander d'envoyer bientôt Maître Claysson. Le lendemain, les habitants vinrent avec leur échevin à Beauregard et supplièrent Mgr du Prat. Le 12 juin, Maître Claysson était à Billom avec l'échevin de la ville, son hôte. Le lendemain fête du Saint-Sacrement, il prêcha sur la place publique où était exposé le Saint-Sacrement, après que se fussent arrêtés ceux qui le portaient. Une foule innombrable accompagnait le Corps du Christ.

913. Le vendredi suivant, Maître Claysson reprit son cours de théologie. Le dimanche, il prêcha le matin dans la paroisse de Saint-Loup, l'après-midi à la cathédrale, avec son auditoire ordinaire. Il fit de même le dimanche 23 juin, et pour la fête de Saint Jean-Baptiste, toujours à la cathédrale; pour la fête des Saints Pierre et Paul, à Saint-Loup.

914. L'évêque de Clermont avait décidé de l'envoyer prêcher la parole de Dieu dans les villes voisines, sans oublier les villages alentour.

Mgr du Prat voulut qu'il passât de la maison de l'échevin à une autre qu'il avait achetée, où il serait l'hôte d'un homme honnête et avancé en âge. Maître Claysson désirait que quelques-uns des Nôtres lui fussent envoyés en aide, car la moisson spirituelle était abondante et déjà blanchissante, car les gens l'entouraient d'une grande affection. Parmi eux, il y avait un homme très blasphémateur et de très mauvaise réputation, qui plantait là ses affaires, bien que pressantes, pour ne rien perdre de ses sermons. D'autres, qui étaient brouillés depuis de nombreuses années, furent réconciliés.

915. Le 30 juin, après que fussent célébrées des prières solennelles, parce que c'était dimanche, Maître Robert prêcha le matin dans l'église de Saint-Loup. Après vêpres, invité par lettre par la dame du lieu, il fit un sermon à Montmorin, distante d'une lieue. De même, le jour de la Visitation de Marie, il parla le matin dans la grande église de Billom; après-midi, il expliqua l'évangile à Montmorin. Le 6 juillet, il partit pour Riom, ville célèbre où il était très attendu, et il y fit deux sermons. Les habitants en furent si contents qu'ils écrivirent à Mgr du Prat pour l'avoir le dimanche suivant. C'est pourquoi le 14 juillet, avec le consentement de l'évêque, il y fit deux sermons sur l'aide aux pauvres (il y avait en effet, ce jour-là, procession des pauvres). Les habitants voulaient le retenir plus longtemps et offraient beaucoup de choses s'il consentait à demeurer parmi eux; le vicaire général lui proposa de prêcher l'avent. Maître Robert répondit qu'il avait donné sa parole à l'évêque de Clermont. Eux s'efforcèrent de l'obtenir de celui-ci pour l'avent ou le carême, mais éprouvèrent un refus. Riom et Billom se faisaient ainsi une pieuse concurrence: le dimanche suivant, Maître Robert Claysson prêcha à Billom. Il prêcha encore, au village d'Estandeuil, pour la sainte Madeleine, sur la demande du prévôt de Riom, et on y vint en nombre des villages voisins pour l'entendre. Ainsi continuait-il ses prédications, tantôt à Riom, tantôt dans le voisinage. Après avoir prêché à Billom, le jour de Saint Jacques, il fit deux sermons à Issoire, le 28 juillet. Il y plut à ce point qu'on lui offrit une maison et de larges honoraires à perpétuité, s'il voulait y demeurer. On désirait au moins l'avoir pour le prochain avent.

916. Donc trois villes: Billom, Riom et Issoire, tenaient étonnamment à ses sermons; en outre, il remplissait les fonctions ecclésiastiques à Billom et dans le voisinage. Ainsi, l'occasion d'exercer son talent, qui manquait à Paris, était compensée en Auvergne où il ne pouvait pas répondre aux désirs de tant de villes et de localités.

917. Guillaume du Prat en personne pourvoyait aux besoins de Maître Robert pour sa nourriture et son vêtement, et lui envoyait les livres de sa bibliothèque dont il avait besoin.

918. L'écolâtre de l'église de Billom vint avec quelques chanoines trouver Maître Robert. Ils lui offrirent la préfecture et l'autorité de l'académie afin qu'il voulût bien l'administrer. Cela au nom, non seulement de l'académie, mais aussi du Chapître, qui avait en tête de confier à la Compagnie la responsabilité de son université. Maître Robert, sous prétexte de sa trop grande jeunesse, et d'ailleurs ne devant rien faire sans le consentement de son supérieur général, refusa cette charge. A la fin de juin, suivant l'usage, il y eut relâche des études (on appelle cela vacances), jusqu'à la fête de Sainte Marie-Madeleine. Le 28 juin, il se rendit dans la maison achetée par l'évêque, pour qu'y fût érigé un collège de la Compagnie.

919. Il ne renonça pas pour autant à prêcher. Il put au contraire plus facilement faire des sorties dans les villes et les localités voisines. A Riom, comme nous l'avons dit, où se trouve le Parlement d'Auvergne et où donc sont célèbres la richesse des habitants et l'affluence des étrangers; à

Issoire, à quatre milles de Billom, où la population manifestait son affection non seulement par des paroles, mais aussi par des pleurs durant les sermons.

920. Mais les habitants de Riom voulaient eux aussi leur collège; ils prétendaient qu'ils devaient être préférés à ceux de Billom. Ils en voulaient prendre la charge sans aucune dépense de Guillaume du Prat. Pour l'obtenir, et aussi pour que Maître Robert vînt prêcher chez eux le prochain avent, ou du moins le carême, quelques-uns d'entre eux vinrent à Beauregard trouver l'évêque. Guillaume du Prat ne changea nullement d'avis. Il répondit qu'après que le collège de Billom serait construit, il lui plairait qu'un autre fût érigé à Riom. Ils acceptèrent cette condition.

921. Maître Robert Claysson visitait de temps à autre l'hôpital de Billom et s'employait à ce qu'on prît bien soin des malades. Il allait aussi souvent voir les malades à domicile, toujours accompagné, et cela pour leur grande consolation. N'étant pas prêtre, il ne pouvait pas entendre leurs confessions.

922. Le vicaire général de Riom (il est nommé par l'abbé de Saint-Amable) vint à Beauregard et demanda à l'évêque Maître Robert, pour l'avent ou le carême. Il ne le demandait pas pour cette année, mais pour la suivante si telle était leur volonté; mais entre temps, on pourrait bénéficier parfois de son activité.

923. C'était l'habitude de Maître Robert de prêcher deux fois les dimanches et jours de fêtes: le matin sur l'épître et l'après-midi sur l'évangile, dans les diverses églises de Riom. Ou bien une fois à Billom, l'autre dans les localités voisines. On désirait vivement partout son ministère, si bien qu'il arrivait qu'il prêchât le même jour dans trois églises, en des lieux différents. Et malgré cela, il fut obligé de refuser son concours à beaucoup de gens. A Ambert par exemple, ville située à sept milles de Riom, et en beaucoup d'autres lieux, villes ou villages voisins; il leur proposait de les consoler par la parole de Dieu, dès qu'il le pourrait.

924. Le 7 août, il reprit et poursuivit son cours de théologie. Guillaume du Prat vint l'entendre. Après y avoir assisté, il manifesta devant de nombreux témoins combien cela lui avait plu. Pour la Saint Barthélémy, il était au village de Bort, à deux milles de Billom; le dimanche suivant, au Fayet, plus proche, et l'après-midi à Montmorin. Ainsi, la parole de Dieu était semée en beaucoup d'endroits, et la Compagnie avait bonne réputation parmi les Auvergnats.

925. Mais les habitants de Billom brûlaient d'un tel désir de construire leur collège que, ne pouvant plus souffrir de retard, ils offrirent à Guillaume du Prat un revenu annuel de cent couronnes. En outre, les chanoines offraient le produit d'un canonicat pour la nourriture des Nôtres, afin que l'évêque mît immédiatement la main à la construction du bâtiment et de l'église. Mais celui-ci, qui était alors à Billom, dit à la municipalité et aux chanoines qu'il prendrait sur soi toutes les dépenses. Après avoir vu l'emplacement et la maison où Maître Claysson habitait déjà, il déclara devant son médecin qu'il dépenserait jusqu'à huit mille francs pour construire le bâtiment et l'église dans l'emplacement déjà choisi, qui était vaste. Il promit alors un revenu annuel de six cents france, ce qu'il dépassa largement par la suite. Toutefois, bien que les habitants insistent pour la mise en route immédiate de la construction, il estima plus sage de différer, en attendant que quelqu'un de la Compagnie ait donné le plan de l'édifice. Il demanda que quelques-uns des Nôtres lui fussent envoyés, nommément le Père Jean-Baptiste Viola.

926. Une foule d'élèves aurait accablé Maître Claysson, s'il avait voulu en recevoir. L'échevin de Billom et le premier consul d'Issoire envoyèrent leurs fils chez son hôte pour qu'ils fussent stimulés à plus de progrès par l'exemple de sa vie et ses interventions magistrales. Les gens de Billom et des localités environnantes l'entouraient de tant d'honneurs et de respect qu'il en était fatigué. Le 1er septembre, il prêcha le matin dans la grande église, et assista l'après-midi à des disputes publiques. Il avait été désigné comme premier attaquant mais il laissa cet honneur au directeur de l'école de Clermont qui était là. Il dut, et encore malgré lui, accepter le second rang, et argumenta, avec la faveur du public.

927. Il reçut le même jour des lettres du prévôt et du vicaire général de Riom. Il était invité, avec l'accord général des chanoines, à donner le sermon solennel pour la Nativité de Marie. Il ignorait que les prieurs des dominicains, des carmes et des augustins, finalement le gardien des frères mineurs, avaient réclamé pour eux cet honneur très recherché, et se l'étaient vu refuser; si bien qu'il promit le sermon.

928. Il vint donc à Riom la veille de la Nativité de Notre-Dame, et fit le jour même deux sermons dans son église, alors que l'usage était de n'en faire qu'un; il y eut une foule aussi nombreuse que le lieu en pouvait contenir. Les chanoines et le prévôt, l'ayant remercié, lui offrirent les honoraires habituels. Comme ils regrettaient qu'il n'acceptât rien, il leur expliqua que telle était l'habitude de la Compagnie, afin qu'ils n'urgent pas davantage. Mais il y avait discussion entre les notables, à qui lui donnerait l'hospitalité; chacun voulait l'avoir chez soi. Ils désiraient qu'il prêchât pour la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, mais cette même fête était célébrée à Billom: il ne pouvait pas prêcher ailleurs. Il apaisa par la suite les esprits quelque peu blessés du fait de cette pieuse émulation entre les deux villes.

929. Il reçut le sacerdoce le 21 septembre à Clermont; il célébra le lendemain sa première Messe à Billom (il avait appris à dire la Messe avant d'être ordonné). On vint nombreux, des villes et des localités voisines, pour y assister.

930. Auparavant, il avait prêché à Billom le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, avec un auditoire très nombreux, après la présentation du Sang du Christ, qui est conservé dans cette ville avec grande vénération. L'après-midi, il se rendit à Issoire, appelé par une lettre du consul, et le lendemain il y prêcha deux fois. Mgr Guillaume du Prat était originaire de cette ville et y avait d'assez nombreux parents. Forts de cette parenté, ils demandèrent à l'évêque qu'il y prêche l'avent suivant. Celui-ci ne voulut ni rejeter ni confirmer leur voeu pieux: on espérait des fruits abondants dans cette ville où plusieurs, suspects d'hérésie, avaient mauvaise réputation. Il revint à Billom. Ordonné, nous l'avons dit, le jour de Saint Mathieu, il se mit à célébrer la messe chaque jour. Il continuait l'explication de Saint Paul et songeait en outre à un cours d'hébreu. Il s'occupait en même temps à consoler les malades, à réconcilier les gens en litige, à résoudre les cas de conscience sur lesquels il était consulté, et ne refusait jamais son concours à qui l'appelait aux ministères de notre vocation. Il entendait aussi les confessions, et les gens étaient stupéfaits de le voir capable de se livrer à tant de travaux. Comme il avait refusé les nombreux cadeaux qui lui avaient été offerts pour sa première Messe, et même qu'il avait renvoyés ceux qui lui avaient été envoyés d'ailleurs, la bonne réputation de la Compagnie se diffusait admirablement dans le pays.

931. En attendant l'avent, il fit des sermons à Clermont, à la cathédrale, en présence de l'évêque, dans d'autres églises de la ville et dans plusieurs autres aux environs; il en recueillit pour l'Evangile un fruit estimable, et fit partout désirer la Compagnie.

932. Revenu à Billom, il s'occupait à sa guise, quand il en avait le temps, des élèves qui habitaient avec lui. Il passa l'avent à Billom; il expliquait l'épître aux Hébreux avec une telle foule d'auditeurs, spécialement les jours de fête, que lui-même était tout étonné de cette nouveauté. Çà et là, la ville prenait un aspect nouveau, si on la comparait avec son ancien genre de vie. On allait, disant que bien des péchés étaient empêchés par ses prédications. Le peuple l'entourait d'un très grand respect, malgré son jeune âge et sa figure jeune. Personne n'aurait osé dire devant lui chose qui offusquât Dieu, et si par hasard on jurait en sa présence -lapsus linguae ou imprudence- on rougissait aussitôt, comme si on se jugeait soi-même.

933. Toutes les fois que, appelé ailleurs, il ne pouvait pas prêcher à Billom, les habitants souffraient de son absence; ils subordonnaient toutefois leur attachement à sa décision; de jour en jour la lumière de la divine grâce brillait plus splendide en cette population. L'évêque de Clermont, dans le pieux désir d'un fruit spirituel plus abondant, le poussait à entendre les confessions. Il lui donna toute sa juridiction et tous ses pouvoirs sur les cas réservés. De son côté, le Père Paschase Broët lui donna les pouvoirs et les droits de la Compagnie, d'accord avec l'évêque; le Père Robert en usa, autant que ses occupations le lui permettaient.

934. Le 24 octobre, il fit au synode de Clermont, où tous les curés du diocèse devaient être convoqués, le discours d'usage sur les devoirs des pasteurs. L'évêque était présent avec quelques abbés, et une foule très nombreuse d'auditeurs. Ce discours plut tellement que l'évêque lui-même donna l'ordre de l'imprimer et de le diffuser; d'autres hommes doctes en avaient été, eux aussi, très contents.

935. Le 26 octobre, le Père Jérôme Le Bas et Maître Pierre Canal arrivèrent à Clermont chez le Père Claysson. L'évêque leur fit aussitôt confectionner des vêtements pour l'hiver, ainsi que pour le Père Claysson. Il logea provisoirement le Père Le Bas à Clermont. Celui-ci y célébra la messe chaque jour, prêcha la parole de Dieu, prit soin des pauvres, se dépensa pour la consolation de tout l'hôpital, ce qui provoqua une grande admiration pour la Compagnie, déjà célèbre. Sa modestie singulière, sa douceur, sa prudence obtinrent qu'il fût à bon droit préféré à d'autres de la Compagnie, au jugement du Père Ignace.

936. Il prêcha aussi tous les jours, durant l'avent, à l'hôpital. Il expliquait la première épître canonique de Saint Pierre, devant une très grande foule d'auditeurs satisfaits. Etant donné le zèle de piété qui brillait en son extérieur, il eut plus d'auditeurs à l'hôpital que le professeur de théologie franciscain, dans son couvent. Il se concilia, parmi les Clermontois, beaucoup de bonne volonté et d'autorité, grâce à son zèle infatigable pour le bien des âmes.

937. Maître Pierre Canal, venu pour refaire sa santé et recevoir les ordres sacrés, se rendit à Beauregard. Mgr Guillaume du Prat le retint, et il se faisait aimer de tous par son exemple et ses entretiens. L'évêque songeait à le donner comme compagnon au Père Robert Claysson au début de l'année suivante.

938. Les gens de maison de la famille où logeait celui-ci, se confessaient chaque mois et progressaient en vertu. Chaque jour, on faisait ensem-

ble une prière du soir devant le crucifix, suivant l'habitude du groupe de Paris. Il les exerçait dans les éléments de la doctrine chrétienne et dans les lettres; tous progressaient en vertu.

939. En ce qui concerne les gens du dehors, l'abus du blasphème disparaissait çà et là dans les familles. Si quelqu'un prononçait autrement qu'il ne convenait le nom de Dieu, ils s'avertissaient mutuellement. La foule des petits-maîtres, qui se livrait d'ordinaire les jours de fête aux jeux d'argent, célèbre pour ses vacarmes et ses parjures, disparut des places publiques, parce que la foule accourait de toutes parts aux sermons. Autres signes des bons résultats: les repentirs, souvent jusqu'aux larmes, l'antidote de la confession beaucoup demandé, l'abondance des hommes au sacrifice de la Messe, surtout quand elle était célébrée par le Père Claysson lui-même.

940. Certains voulaient prolonger les confessions de l'avent jusqu'à l'Epiphanie, mais ne l'obtinrent pas du Père Robert. Il s'efforçait d'amener à la pénitence et à la communion fréquentes ceux qui suivaient ses sermons. Plusieurs, qui se confessaient à lui ou le consultaient hors confession, se dégagèrent des péchés où ils étaient entortillés, et quelqu'un restitua une somme considérable. Le Père Robert se trouva en grave conflit avec des curés; ils étaient négligents, presque obstinés, mais ils le vénéraient et l'aimaient, quoiqu'il leur fît des reproches, et finalement donnèrent bon espoir de se corriger. L'usure, le parjure, le concubinage infestaient cette région. Une parole de Dieu énergiquement prêchée triompha sensiblement de cette tyrannie, pour la consolation de beaucoup d'âmes. Il décida de visiter avant le carême quelques localités où il n'était pas encore allé, et de leur porter le réconfort de la Parole de Dieu.

941. Guillaume du Prat, qui avait déjà reçu trois ouvriers apostoliques, s'efforçait d'obtenir en outre du Père Ignace quatre professeurs, car il avait décidé de transmettre à la Compagnie toute la responsabilité de l'Académie, qu'un collège de chanoines détenait jusqu'alors. Il avait prévu d'équiper pour les Nôtres une maison en location, en attendant que celle où habitait le Père Claysson fût transformée en collège. Il voulait acheter pour nous une maison, connue sous le nom de Gibot. Mais comme le propriétaire en demandait deux mille couronnes, il refusa de faire cette dépense, préférant bâtir ailleurs à partir du sol.

942. Quelques notables de Clermont désiraient qu'un collège fût établi dans leur ville, et s'efforçaient de l'obtenir de l'évêque. Mais il demeura ferme dans sa décision de l'installer de préférence à Billom.

Et c'est fini pour les commencements du collège de Billom.

LA MISSION DU PERE PONCE COGORDAN
ET LES DEBUTS DU COLLEGE D'AVIGNON

943. Nous avons indiqué plus haut brièvement que le Père Cogordan, alors procureur de la maison de Rome, avait été envoyé, à la demande du Cardinal de Sainte-Croix (Marcel Cervini), travailler à la réforme d'un couvent en Provence. Or, le cardinal Farnèse, partant pour Avignon, avait écrit au Père Ignace pour lui demander quelqu'un de la Compagnie, à qui il pourrait recourir en cette ville. Le Père Cogordan reçut l'ordre de donner satisfaction, autant que possible, à cette juste demande du cardinal. Il partit de Rome en février et rejoignit le cardinal à Gradoli (dans le duché de Castro). Celui-ci lut les lettres du cardinal de Sainte-Croix et du Père Ignace, s'en montra fort réjoui, et prit très volontiers le Père Cogordan avec son compagnon Jules Onfroi: "J'aurai, dit-il, une bonne compagnie pour ce voyage".

944. Il devait avoir trois excellentes trirèmes du Prieur de Capoue et rejoindrait Marseille avec elles. Quant aux Nôtres ils eurent, tant qu'ils demeurèrent à Gradoli, l'occasion d'exercer beaucoup de patience pour ce qui concerne l'habitation, car il y faisait très froid, bien que le cardinal ait donné l'ordre à ses gens de veiller attentivement sur les Nôtres. Durant les trois premiers jours qu'ils passèrent là, le Père Cogordan maintint une concorde qui n'était pas sans importance. La communauté fit de lui son médiateur, et il résolut l'affaire avec le cardinal.

945. De là, ils vinrent à Castro. Le cardinal écrivit alors au roi de Pologne pour lui recommander le Père Bobadilla. Celui-ci devait être envoyé là-bas avec l'évêque de Vérone, du temps de Jules III. En fait, le Père Salmeron partit à sa place, sans Paul IV. A Castro, le Père Cogordan travailla à une autre pacification avec un résultat considérable, Dieu aidant. Le 1er mars, ils embarquèrent sur les trirèmes, à destination de Montalto. Le cardinal Farnèse voulut avoir le Père Cogordan sur la sienne, afin, disait-il en plaisantant, que parmi tant d'hommes qui n'étaient pas bons, il y en eût au moins quelques-uns. Lui le premier, et à sa suite d'autres personnages illustres, entouraient les Nôtres de beaucoup de dévouement et de vénération. Parmi eux, Don Paul Giordano Orsini (Jourdain des Oursins) préfet général de la Corse, plus tard vice-roi de Corse pour la France. Le 7 mars, une traversée heureuse les conduisit à Marseille, après avoir touché Porto Ercole, Saint Boniface, Ajaccio, Toulon (tous ces ports étaient sous les ordres du roi de France).

946. Dans la traversée de Toulon à Marseille, le dernier jour du voyage, une maladie, qu'on appelle angine, atteignit gravement le Père Cogordan, si bien que le médecin le déclara en danger de mort si la traversée devait durer plus longtemps. Mais il prit des médicaments, fut saigné, mis à la diète, et sortit du danger. Le lendemain de l'arrivée, le cardinal Farnèse partit par chevaux de relais pour Avignon, après avoir recommandé à don Jules Ardinghello, maître de sa maison, et à son médecin, d'avoir soin du Père Pontius Cogordan. Mais, comme il était déjà convalescent, il lui laissa l'argent nécessaire pour venir tranquillement et commodément en Avignon. Durant toute la traversée, et même avant, le cardinal Farnèse ne voulut pas qu'on lui servît aucun des aliments prohibés en carême, et désira avoir toujours le Père Pontius à sa table. Il se montra toujours enclin à faire ce qui était le mieux, et le Père eut l'impression qu'on se comportait religieusement sur tout le navire. J'ajouterai que l'abstinence de carême était si strictement observée à Marseille et en Provence, qu'alors que le médecin

déclarait la viande nécessaire pour le Père Cogordan, et que son confesseur et le vicaire de Marseille étaient d'accord, il put à peine en manger sans scandaliser autrui, et qu'avant la consultation du médecin il dut y renoncer.

947. Il arriva finalement en Avignon où il fut aimablement reçu par le cardinal et sa cour. Comme il lui demandait la permission d'aller à Brignoles, le cardinal fit semblant de ne pas comprendre et lui parla d'autre chose, car il pensait le retenir quelque temps sur place. Il appela donc le Vice-Légat d'Avignon et le vicaire, et leur ordonna que tous les prédicateurs qui donnaient le carême en Avignon viennent, chacun en particulier, entendre le Père Cogordan. Il imposa aussi que tous aillent avec lui dans tous les couvents de moniales. Il donna à part au vicaire et au Père Cogordan l'ordre d'établir en Avignon des confesseurs capables. Il y avait alors un grand nombre de pénitents qui recouraient à ce sacrement, à cause de la fête de l'Annonciation, et pour certaines indulgences qui sont importantes durant tout le carême, comme à Rome.

948. Le vicaire qui était docte emmena avec lui le Père Cogordan pour entendre un prédicateur dominicain célèbre, puis il invita l'un et l'autre à déjeuner, et à table on discuta de beaucoup de choses. Le Père Cogordan dit qu'il n'était pas bien de son goût que les prédicateurs catholiques passent beaucoup de temps à expliquer et à réfuter les erreurs. Mieux valait passer à autre chose qui instruise le peuple, le pousse à fuir le vice et à pratiquer la vertu. Si on devait parfois faire mention des hérésies, il ne fallait pas s'attarder à expliquer la pensée des hérétiques, mais développer ce que doivent tenir les catholiques. Cette conversation fut très utile: ce prédicateur fit par la suite des sermons très fructueux, s'en tint presque toujours aux questions morales, enseigna fort bien le peuple, et ne parla des hérésies qu'en passant.

949. Le Père Cogordan visita avec le vicaire tous les monastères, et il se mit à prêcher dans tous. Presque tous les nobles de la cour du cardinal Farnèse voulaient se confesser à lui. De leur côté, les couvents insistaient pour qu'il y prêchât et y entendît les confessions. Les moniales d'Avignon menaient une vie assez libre, elles étaient presque toutes de la noblesse. Il n'y avait pas d'autre voie pour leur réforme, semblait-il, que la fréquentation des sacrements: leur imposer une réforme par la force était très difficile.

950. Le cardinal ordonna au Père Cogordan d'examiner les livres des juifs, qu'on appelle le Talmud, et de faire brûler ceux qui devaient l'être, comme on l'avait fait à Rome et Ancône; et voulut s'en faire remettre un catalogue. Les autorités juives cherchaient à corrompre le Père par des présents, et à tromper le cardinal. Ils racontaient mensongèrement que leur Talmud avait été composé deux mille ans avant la venue de Jésus-Christ. Le Père Cogordan prit sur lui d'écrire au Père Ignace, et de lui demander le catalogue de ce genre de livres brûlés à Rome; et aussi les propositions qu'en avait tirées Alexandre Franciscus, homme très savant et pieux (nous avons rappelé plus haut qu'il était un juif converti). Il sollicitait aussi toute lumière qui pourrait servir à régler cette affaire. Les juifs poursuivaient d'une haine immense cet Alexandre Franciscus: rien d'étonnant, il avait révélé leurs fraudes et leur impiété.

951. Comme le cardinal Farnèse devait aller à la cour du roi de France, le Père Pontius Cogordan lui recommanda de faire avancer, avec le cardinal de Lorraine, la question du collège de Paris. Le cardinal promit tous ses bons soins mais, disait-il, il fallait pour le moment s'occuper de ce qui concernait Avignon.

952. Le Père Pontius Cogordan s'installa au confessionnal de Notre-Dame des Doms; on y entendait beaucoup de confessions par suite de l'affluence du peuple. Il n'omit pas pour autant ses prédications dans les monastères indiqués plus haut. Le cardinal, tant qu'il fut en Avignon, lui interdit d'aller à Brignoles. Par contre, il lui confia la charge de parler avec certains grands personnages qu'on suspectait d'hérésie, afin de voir où en étaient les choses au sujet de la foi catholique. Il lui confia en outre la visite du clergé.

953. En ce qui concerne l'ouverture d'un collège en Avignon, comme le voulait le cardinal lui-même, celui-ci ordonna au Père Pontius de rechercher une maison commode, et il manifestait qu'il attendait beaucoup de ce collège. Celui-ci établi, on pourrait, disait-il, en ériger d'autres en France. Mais voici que tandis qu'on traitait de ces affaires en Avignon, le cardinal, arrivé le 9 mars, apprit le 30 la mort du Pape Jules III. Toute l'affaire de la réforme fut interrompue. Il s'y était sérieusement appliqué tous ces jours, et on espérait qu'il la poursuivrait avec d'heureux résultats.

954. En cette nuit du 30 mars, le cardinal vint donc trouver le Père Cogordan, il lui montra une lettre venue de Rome qui lui annonçait la mort du Pape Jules III, survenue le 23, et il lui dit qu'il devait partir le lendemain pour Rome. Alors le Père Cogordan l'exhorta gravement: il devait avoir devant les yeux, lui dit-il, Dieu Notre-Seigneur et le bien commun, s'appliquer loyalement à l'élection du nouveau Pontife, se confesser et communier avant d'entrer en conclave, ce que le cardinal promit de bon coeur. Son zèle à promouvoir l'honneur de Dieu dépassa de beaucoup ce que le Père attendait. Le cardinal Farnèse travaillait à la réforme du personnel de la justice, de la religion et du clergé, combattait courageusement l'hérésie, soutenait nombre d'oeuvres pies; s'il était resté plus longtemps en Avignon, le Père Cogordan aurait espéré en tirer beaucoup de fruit. On croyait qu'il reviendrait et le cardinal disait qu'il lui faudrait alors s'occuper de l'établissement du collège. Il avait vu une maison grande et belle, avec jardin et terrain, qu'il allait acheter pour l'usage du collège; mais la nouvelle parvenue et son départ immédiat laissèrent l'oeuvre inachevée. On pouvait avoir cette maison pour mille quatre cents ducats, peut-être pour douze cents. Elle comportait, outre des logements nombreux et commodes, quelques salles au rez-de-chaussée, pour les classes. Elle était alors habitée par le prince de Salerne. On avait parfois songé à y mettre un collège séculier.

955. Avignon est une très noble ville, elle tient le premier rang dans le Comté de Provence, elle abonde en richesses et biens de toutes sortes. Parlant en général, une vie chrétienne de bon aloi plait à tous; mais l'arrivée des Nôtres ne semblait pas tellement agréable aux religieux et aux ecclésiastiques. Le Père Pontius Cogordan obtint cependant du cardinal -malgré le Vice-Légat qui aurait voulu le retenir- la permission d'aller à Brignoles aider ce couvent que le cardinal de Sainte-Croix lui avait recommandé.

956. Après avoir prêché dans presque tous les couvents d'Avignon où il laissait une bonne réputation de la Compagnie, il partit de la ville. Avant d'arriver à Brignoles, il se rendit à Aix où siégeait le parlement de Provence. En effet, il fallait d'abord traiter avec le président du parlement qui s'appelait Duppeda, et avec le parlement lui-même, Avant de tenter quoi que ce fût pour la réforme du couvent de La Celle, près de Brignoles. Et tout le monde laissait entendre au Père Cogordan qu'il avait pris sur ses bras une tâche très difficile. Ce qu'il pouvait aisément conjecturer lui-même, après son expérience des couvents d'Avignon.

957. Il arriva donc à Brignoles le lundi saint, 8 avril. Le bruit y circulait déjà que les Nôtres venaient avec de grands pouvoirs, pour réformer les moniales de La Celle. Partout en Provence ils avaient été reçus avec honneur et amitié; mais à Brignoles, ils ne trouvèrent pas même un hôte chez qui descendre et presque personne à qui parler. Personne n'osait leur manifester quelque faveur, car, à cause de la puissance des moniales, tous craignaient non seulement pour leurs biens, mais aussi pour leur vie. Dans le pays, le nom de réformateur et de réforme était profondément odieux. Quant aux moniales, d'abord elles étaient de nobles familles (c'est, en Provence, la condition pour entrer au couvent). Leurs parentés auraient accepté une réforme, mais universelle, qui aurait commencé par Marseille et Aix, les villes principales de Provence, Mais refusaient qu'elles fussent réformées en particulier, de peur qu'elles ne s'enfussent à Genève, à l'exemple de beaucoup d'autres, qui l'avaient fait. Si cette crainte n'avait pas fait obstacle, les Nôtres auraient été reçus très volontiers, en toute amitié et familiarité. Quand ils se mirent en rapport avec le procureur du Cardinal de Sainte-Croix, il se montra, même lui, comme les autres, hostile à toute familiarité avec nous. De même celui qui servait les revenus du cardinal ne voulut les recevoir chez lui, car il ne voulait pas exposer les siens au danger. On avertissait sérieusement les Nôtres de songer à leur vie.

958. Quant au Père Pontius Cogordan, il faisait savoir qu'il était venu, non au nom du cardinal, visiter et consoler les moniales, non pas pour confesser (sic) qui que ce fût, et qu'il ne voulait tenter aucune autre voie que celle de la charité. Il ferait ce qu'il pourrait, au moyen des confessions, des exhortations, de la prédication. Si cela ne suffisait pas, il reprendrait pour l'Italie la même route par laquelle il était venu en Provence. Quoiqu'il eût dit cela très au sérieux, personne ne voulut le lendemain accompagner les Nôtres au couvent. Toutefois, celui qui percevait les revenus consentit enfin à les y conduire, mais il les avertit que les moniales tiendraient les portes du couvent fermées. Ce qui advint en effet. Ces portes qui s'ouvraient d'ordinaire à tout venant furent fermées pour les Nôtres. Les moniales ne voulurent accueillir quoi que ce soit qui s'annonçât au nom du cardinal; la prieure refusa de parler aux Nôtres, et ne le permit à aucune de ses moniales.

959. Entre temps, un procureur des religieuses, informé par le Père Cogordan, demanda à la prieure de l'entendre lui-même. Il la salua, lui exposa la raison de sa venue, si bien qu'il semblait les laisser assez satisfaits. Mais un autre procureur, venu d'Aix, demanda au Père Cogordan les lettres testimoniales de sa mission et de ses pouvoirs. Le Père répondit qu'il les montrerait en son temps; pour le moment, il ne voulait rien faire d'autre que ce qu'il était possible de faire par les ministères habituels de charité. La femme de ce procureur, pieuse, dévouée, était connue du Père Cogordan. Le procureur apprit par elle beaucoup de bonnes choses, et les rapporta à la prieure et à ses moniales.

960. Le Père Cogordan avait décidé de descendre à l'hôpital. Mais le même jour, une lettre du cardinal de Sainte-Croix parvint à Brignoles. Il y était ordonné que les Nôtres devaient descendre au couvent de La Celle, à la place du sacriste, décédé. Le Père décida donc d'y rester. Mais il attendit longtemps de la nourriture, comme Daniel dans la fosse aux lions, et nul Abacuc ne lui en apporta. Après un long jeûne, il dut donc aller à Brignoles pour y prendre quelque nourriture. La prieure déclara qu'elle ne voulait absolument pas que le Père Cogordan demeurât en son couvent, à la place du sacriste; il lui fut donc nécessaire de se rendre à l'hôpital.

961. Ce n'est pas sans raison que ces moniales redoutaient la réforme. Jusqu'alors, elles avaient la clôture en horreur. Elles circulaient publiquement à Brignoles et se promenaient à travers la campagne. Elles al-

laient chez leurs parents et y demeuraient parfois trois ou quatre mois. Dans toute la ville, il ne se trouva qu'un homme, un docteur, pour parler poliment aux Nôtres, et leur être favorable. Le jour même de Pâques, après avoir prêché, le Père Cogordan fut laissé à jeûn jusqu'après midi, avec son compagnon Jules Onfroi, et ce fut ce docteur qui leur fit parvenir du pain, du vin, de la viande et tout le nécessaire.

962. Le jour de Pâques, le Père Cogordan avait prêché, à la grande satisfaction tant des moniales que des autres assistants. La prieure, qui ne lui avait donné jusque là aucun signe de bienveillance, envoya quelqu'un pour le saluer et lui apporter quelques présents; en retour, il lui présenta ses devoirs mais renvoya les présents. Le même jour, il s'entretint avec deux moniales et comprit vite qu'il y avait là des femmes indomptables, et que ceux qui favorisaient leur liberté ne manquaient pas.

963. Il aurait désiré les entendre une fois en confession, pour les aider dans le Seigneur une à une, mais elles choisissaient leurs confesseurs à leur goût. Il comprit clairement qu'il fallait agir sans aucune contrainte, bien qu'il eût tout pouvoir de les forcer. Mis à part le devoir de la réforme, nos Pères auraient été reçus de bon coeur pour tout autre ministère. Aussi le Père Pontius décida-t-il de ne pas leur montrer ses lettres patentes concernant ses pouvoirs. Il apprit aussi par expérience que ceux qui sont envoyés pour ce genre de ministère ne doivent pas mendier pour vivre, surtout dans des pays comme Brignole. Ceux qui géraient les affaires du cardinal de Sainte-Croix (devenu alors le Pape Marcel II), ne s'occupaient en aucune manière de la nourriture des Nôtres, et il semblait évident que les moniales auraient été fort heureuses si les Nôtres avaient été chassés de là par la faim. Le Père Cogordan fit en sorte d'obtenir par une autre voie ce qui lui était nécessaire.

964. A la fin d'avril, le Père Pontius tomba très gravement malade; il abandonna l'affaire de la réforme de ce couvent, qui semblait devoir recueillir peu à peu quelque succès. Cette maladie fut si grave et si longue, qu'on crut souvent qu'iln'échapperait pas à la mort. Tous ses membres enflèrent, si bien qu'il n'en pouvait remuer aucun sauf la langue, et que personne ne pouvait le toucher. Trois de ses frères vinrent du village voisin, Aiguines, avec sa mère octogénaire, pour le soigner. Ainsi Jules Onfroi, son socius, put avoir soin de lui sans grand détriment pour sa santé, ce qu'il n'aurait pas pu faire seul. Le médecin le soignait au début pour une paralysie, mais après certaines évacuations, la paralysie fit place à des douleurs qui le faisaient souffrir très cruellement. Ainsi cet homme, par ailleurs infatigable, accablé de veilles et de soucis, contracta sa maladie dans cette affaire extrêmement difficile.

965. Entre temps, le Pape Marcel II était mort. Le couvent était passé au cardinal Crispi, la mission donnée au Père Cogordan prenait fin; il n'aurait, du reste, pas pu l'accomplir à cause de sa maladie.

966. Le Père Pontius ne reçut de toute l'année aucune lettre du Père Ignace, spécialement depuis son arrivée à Brignole; il comprit qu'elles avaient été interceptées ou déchirées? Appelé par le Vice-Légat en Avignon, il vint dans cette ville et y fut soigné par d'excellents médecins. Il avait auparavant récupéré en partie ses forces à Aiguines, sa patrie. Le 30 août, après avoir visité la Sainte-Baume où Sainte Marie-Madeleine a fait pénitence, il arriva en Avignon. Il y fut reçu et traité avec beaucoup de charité par le Vice-Légat, Jacques-Marie Sala. Mais comme le Père Ignace ne l'avait envoyé en Provence que pour six mois, il désirait en revenir dès que possible. Et comme, à Brignole, il s'était vu souvent tout près de la mort, il avait un vif désir de mourir parmi les Nôtres, spécia-

lement à Rome.

967. Il reconnaissait d'autre part que, tout en espérant quelque fruit de ce monastère de La Celle, il n'y avait nul espoir de sa réforme complète. Il ne voyait qu'une seule façon de le réformer: que le roi de France enjoignît à la parenté de ces moniales de les recueillir à domicile et de leur remettre, tant qu'elles étaient en vie, à chacune sa part des revenus du couvent. Ensuite, d'autres moniales seraient introduites au monastère pour y vivre suivant la règle et les disciplines monastiques.

968. En ce qui concerne le collège d'Avignon, le Vice-Légat paraissait alors se refroidir, car il semblait que le cardinal Farnèse ne reviendrait pas en Avignon; d'autant plus que le Père Cogordan préparait en hâte son retour en Italie. En attendant, comme sa mauvaise santé ne lui permettait pas de se mettre en route cette année, le Père prêchait de temps en temps. Comme il s'échauffait en parlant, il ne sentait plus son arthrite: il en déduisit facilement que son mal venait du froid. Il visitait aussi les hôpitaux, et veillait à ce qu'on y établît quelques bonnes institutions, cela jusqu'à son retour à Rome. Ainsi la fondation du collège d'Avignon fut renvoyée à plus tard.

Pour se défendre contre le décret de l'Université de Paris: Collectanées
les bons témoignages : no: 12

Encore la persécution à Paris à la page 157 etc...

une vigne pour le pepo no 14

être auprès des pauvres jusqu'aux extrémités : no. 261
272

entrée dans la cie : no. 297 -314

sortie et retour à la cie no: 307

seau de la cie no: 317

l'office de l'épée pour placer au Pape F 13

voeux s.f. de la princesse Jeanne 19

lien choisir les candidats 43

l'entrée de la cie pour éprouver la constance 53

sorti de la cie admis de nouveau : [illegible] 54

rien épargner pour les convalescents et les malades : no. 34

C H R O N I Q U E S

D E L A C O M P A G N I E D E J E S U S

==========

par le Père Jean-Alphonse de Polanco

==========

TOME V

ANNEE 1555

CAHIER N° 4

Faculté de lire la Bible en Espagnol pour Jeanne 1478

des soutanes selon les habitudes de la région. 1493

faire envoyer des témoignages d'Espagne, Portugal 1507 +1591

+ quelqu'un d'abord voeux d'entrer dans la Cie, va ailleurs, mais se redécide pour la Cie 1525

+ Ceux que l'on reçoit dans la Cie 1554

- on demande des profès qui vivraient d'aumône 1659

renouvellement des voeux de profès 1660

Profès de 4 ou 5 voeux 1674

arrivée des Capet en Sondes 1796 - 1822 proclamation

retour du corps de F.X. 18[illegible] - 1[illegible]

élection d'un Provincial en Sdes 18-25-26-27

[illegible] élection d'un Provincial 18[illegible] - 1831 - 1839

Un bon provincial demandé à Syracuse pour les Dr. Ce 1865

+ reçu coadjuteur 1879

C H R O N I Q U E S

D E L A C O M P A G N I E D E J E S U S

==========

par le Père Jean-Alphonse de Polanco

==========

TOME V

ANNEE 1555

CAHIER N° 4

LA PROVINCE D'ARAGON
ET D'ABORD
LE COLLEGE DE VALENCE

969. Le recteur du collège de Valence, le Père Jean-Baptiste Barma, à qui la province d'Aragon avait été confiée, sous le Père Strada, était venu à Alcala vers la fin de 1554, pour des affaires de ce collège. Il y prêcha pour les fêtes de Noël, sur la demande de beaucoup d'habitants; il eut un nombreux auditoire d'hommes, et un bon succès. De là, il se rendit à Cuenca, rejoindre le Dr Alfonse Ramirez de Vergara, et y prêcha aussi. Il arriva enfin à Saragosse par très mauvaise route et mauvais temps. Aussitôt, une église fut mise à sa disposition afin qu'il pût consoler et instruire par ses prédications beaucoup de gens, très désireux de l'entendre. Entre temps, le Père Antoine Cordeses, recteur de Gandie, le remplaça à Valence, tout en continuant à s'occuper du collège de Gandie.

970. En ce qui concerne les confessions, nos prêtres recueillaient un fruit appréciable, et beaucoup, qui en étaient à leur première confession, étaient amenés à fréquenter les sacrements. Il serait long de narrer en détail tout ce qui résulta de ce ministère pour la gloire de Dieu et le salut des âmes; je rapporterai cependant, parmi beaucoup d'autres, quelques faits plus remarquables.

971. Quelqu'un se disposait au suicide, incapable de supporter les adversités qui lui étaient survenues. Ayant trouvé une bonne occasion, il se pendit. Mais la divine bonté, ne voulant pas qu'il périt, lui vint en aide de cette façon. Un autre, le voyant pendu, accourut et l'arracha à la mort du corps et de l'âme, alors qu'il rendait presque le dernier soupir. Mais, tandis que le bruit s'en répandait, l'autre fut affligé d'une telle tristesse que de nouveau il estima la mort préférable à la vie, et il pensa conduire à bonne fin ce qu'il avait tenté une première fois. L'un de nos Pères l'apprit, se rendit chez lui, l'exhorta à se confesser, ce qu'il fit aussitôt. Si bien que le Seigneur l'aida, tant par le sacrement que par ce ministère, à ne même plus se souvenir de son malheur passé, ni de sa honte. Alors qu'auparavant il s'enfermait dans sa chambre et n'adressait la parole à personne, il sortit de chez lui, fréquenta notre collège, se mit avec ferveur aux exercices de piété toute tiédeur rejetée.

972. Voici un autre fruit de ces ministères. Une femme avait contracté un mariage clandestin. On lui conseillait de le rendre public, devant l'Eglise. Mais elle redoutait d'entacher son honneur: certains pourraient la soupçonner d'avoir été concubine, non pas épouse, en la voyant se marier devant l'Eglise. Elle était demeurée ainsi vingt-cinq ans sans se confesser. L'un des Nôtres le sut. Il s'employa très diligemment à ce que cette femme pût se marier sans déshonneur. Il l'amena d'abord à se confesser. Il obtint de l'archevêque Thomas de Villeneuve qu'elle choisît elle-même un prêtre et que l'affaire fût conclue au lieu et de la manière qu'elle désirerait. Ainsi put-elle revenir à une situation spirituelle normale.

973. Un autre avait vécu vingt-quatre ans séparé de sa femme; de son côté, celle-ci s'était donnée à un autre. Il advint que l'homme se confessât à l'un des Nôtres. Celui-ci le persuada de reprendre sa femme légitime et de la rassurer, afin qu'elle osât revenir à lui. Quant à elle, redoutant trop pour sa vie, elle refusait de revenir, quand un jour elle apprit que son mari s'était confessé à un Père de la Compagnie. Alors elle reprit confiance, se

rendit seule chez son époux, se jeta à ses pieds, se mit sous son autorité, même s'il voulait lui infliger quelque châtiment. Mais lui, oubliant toutes ses fautes, la reprit chez lui en toute hâte, et ils continuèrent à vivre paisiblement ensemble.

974. L'efficacité du sacrement ne fut pas moindre pour un autre homme. S'étant confessé à l'un des Nôtres, il ne voulut même pas retourner chez lui où il entretenait une femme qu'il avait arrachée à la maison paternelle. Il préféra perdre un mobilier considérable, qu'il possédait chez lui, que de s'exposer à un danger bien plus grave en allant le récupérer. Bien plus, il fit en sorte que cette femme fût placée en lieu honnête pour se livrer entièrement au service de Dieu, comme il se le proposait lui-même, avec l'aide de Dieu.

On pourrait dire beaucoup de choses du même genre, en ce qui concerne l'avarice.

975. On pourrait aussi rappeler quelques cas exceptionnels, de la part de gens qui pour le salut de leur âme méprisèrent des gains peu honnêtes et la richesse. D'autres pardonnèrent des injures, même très graves. Tel celui-ci, qui avait longtemps fréquenté les sacrements: il fut un jour battu à coups de bâton; aux yeux du monde, cette injure se lave par la mort et, tenté par le démon, il songeait à tuer son ennemi. Mais son confesseur obtint facilement de lui qu'il lui pardonnât cette injure. Et on pourrait rapporter beaucoup de bienfaits spirituels de ce genre, et d'autres, obtenus par le sacrement de Pénitence.

976. Il était aussi notoire que beaucoup de nos élèves entraient dans différentes familles religieuses. On disait qu'ils étaient si nombreux à vouloir suivre les conseils évangéliques, que les couvents du royaume de Valence auraient eu de la peine à les recevoir tous. Et ceux qui étaient admis donnaient un tel exemple d'édification qu'ils étaient, pour les religieux plus anciens, une consolation et un stimulant dans la poursuite de la perfection.

977. L'enseignement de la doctrine chrétienne fut poursuivi à Valence par les Nôtres, comme nous l'avons dit ailleurs. Beaucoup de gens, qui ne se préoccupaient pas beaucoup des affaires de leur âme, ont été rendus plus prudents par la découverte de cette doctrine, et se rendirent compte que leur manière de vivre n'était pas en accord avec la règle des préceptes divins.

978. L'un des Nôtres fut envoyé prêcher le Carême en 1555, dans un village voisin de Cuenca. Un frère lui avait été adjoint comme compagnon. Tandis que le prédicateur exposait la parole de Dieu, il faisait le catéchisme non seulement aux habitants, mais aussi à d'autres, venus du voisinage.

979. Le Père Jean-Baptiste de Barma, recteur du collège, s'acquitta de la même fonction à Valence, durant l'année, avec un grand succès et pour le grand profit des âmes.

980. Un de nos frères continua aussi les prédications dans notre église, car le catéchisme était enseigné ailleurs aux enfants. L'affection du peuple s'enflammait à l'égard des Nôtres et la bonne estime qu'on avait de la Compagnie allait croissant. Voyant les travaux où les Nôtres persévéraient pour aider le prochain, sans en attendre aucune récompense, on en concluait à leur charité. Les gens se réjouissaient de ce que leurs enfants fussent instruits dans la doctrine chrétienne, et s'adonnaient parfois eux-mêmes à cette honnête occupation; certains chantaient d'un côté ce qui concernait la doctrine, et les autres leur répondaient. Quand ils blasphémaient, les enfants les avertissaient respectueusement, à genoux, et les suppliaient de ne pas jurer. Non seulement ils ne s'en offusquaient pas,

mais ils les écoutaient de bon coeur, se corrigeaient eux-mêmes et promettaient d'éviter à l'avenir tout jurement.

981. Michel Govierno,qui n'était pas encore prêtre, expliquait la doctrine chrétienne. Les gens de Valence l'écoutaient avec plaisir et le fruit, aussi bien que l'afflux des auditeurs, lui donnaient grande joie.

982. En ce qui concerne l'édifice de l'église, les Nôtres décidèrent, dès le début de l'année, d'en continuer la construction, et s'y mirent avec diligence. Des empêchements surgirent. Certains ecclésiastiques et religieux, membres comme jurés du gouvernement de la ville, s'opposaient à ce que la construction de l'église fût achevée. Mais, tout bien considéré de part et d'autre, ils donnèrent l'ordre de lever cet obstacle et concédèrent volontiers plein droit aux Nôtres pour construire. Le recteur du collège mit le vice-roi, Bernardin de Cardenas y Pacheco, au courant de l'affaire. Celui-ci se montrait prêt à favoriser en toutes choses les affaires de la Compagnie. Il vint plusieurs fois chez les Nôtres pour voir les choses de plus près et marquer devant tous sa bienveillance envers nous. Il fit même verser, pour l'achèvement de l'église, une somme considérable.

983. Aussi bien, la première messe fut célébrée dans notre église le 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte Vierge. Les portes en furent ouvertes aux hommes et aux femmes. En effet, jusque là, les hommes seuls avaient accès à notre chapelle domestique qui était à l'intérieur de la clôture; on donnait les sacrements aux femmes dans d'autres églises.

984. Le vice-roi et son épouse y vinrent, avec la haute noblesse de la ville. Le Père Michel Govierno fit le sermon. Nos prêtres demeurèrent jusqu'à midi à entendre les confessions et distribuer la Sainte Eucharistie. Par la suite, une affluence non négligeable d'hommes y vint recevoir les sacrements, si bien que nos prêtres se trouvèrent en petit nombre pour engranger cette abondante moisson dans les greniers du Seigneur.

985. Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence, tomba gravement malade et pensa que la mort était proche. Il appela un notaire et partagea en deux parts les cinq mille ducats qui lui étaient dus par le Roi; il en légua deux mille cinq cents à notre collège, témoignant par là de sa bienveillance envers les Nôtres. Il légua le reste à l'hôpital des pauvres. Il avait été moine de Saint Augustin, d'une sainteté et d'une science renommées, avec un remarquable talent d'orateur. Avec cet argent, nous achetâmes quelques rentes. Tandis que l'archevêque était encore en vie, il fut question d'obtenir un emplacement pour la maison des professeurs, mais l'affaire ne fut pas conduite à la fin désirée.

986. Durant les premiers mois de 1555, les Nôtres étaient seize à Valence. Trois novices furent admis. Parmi eux, un nommé Puelles, qui avait fait des progrès estimables dans les lettres et passait pour bien doué. En cours d'année, deux jeunes prêtres voulurent se joindre à nous. Au reste, ils ne furent pas les seuls admis cette année-là. Ils avaient bonne santé et l'appliquaient bien à leur progrès spirituel. Parmi les scolastiques, trois étudiaient la théologie, quatre la philosophie, les autres les belles-lettres. Ils avaient l'habitude, chaque dimanche, de défendre les thèses enseignées dans leurs facultés respectives. Un bon nombre d'étudiants de l'extérieur venaient pour la discussion. Aucun d'entre eux ne dépassait les Nôtres, soit en modestie soit en science, dans l'académie publique qu'ils fréquentaient.

987. Les Nôtres accomplirent beaucoup d'autres oeuvres de charité, fort utiles, Dieu aidant. Ainsi des réconciliations, entre gens dont l'un

parfois avait décidé de tuer l'autre. Il y eut une mère qui poursuivait en justice la vengeance de son fils assassiné, et pardonna. J'ajoute ceci. Une jeune fille désirait consacrer sa virginité au Seigneur, ses parents l'en décourageaient. Elle prit conseil d'un des Nôtres et se confia à son jugement. Il obtint le consentement des parents à ce que leur fille pût offrir à Dieu le sacrifice de son corps. L'un des Nôtres enseignait avec fruit le catéchisme aux prisonniers; il s'efforçait d'éliminer les blasphèmes, les jeux, les malédictions réciproques, les invectives; il entendait même quelques-uns d'entre eux en confession; bref, il visita ces gens, non sans fruit.

988. Les Exercices Spirituels furent donnés à tant de personnes que le collège ne se trouva jamais dépourvu de retraitants. Parfois trois ou quatre les faisaient en même temps. Dès qu'ils partaient, d'autres prenaient leur place. C'est tout juste si l'un ou l'autre parmi eux ne pensa pas à un état de vie plus parfaite. Certains furent reçus dans la Compagnie, d'autres s'orientèrent vers d'autres ordres, encore que l'un d'entre eux eût demandé avec larmes son admission dans la Compagnie. Les religieux des couvents où ils furent reçus admiraient grandement leur progrès spirituel. Quelques-uns de ces moines avaient été formés dans les contemplations et les exercices ordinaires de la Compagnie. Désormais, dans cette ville, les hommes de toute condition, séculiers, ecclésiastiques et religieux, estimaient en plein accord notre Compagnie. Un bon nombre affluaient dans notre collège, pour demander conseil et secours dans leurs calamités ou leurs infortunes. Cela surtout après la mort de l'archevêque qui, plein de bonté, soulageait les pauvres avec des aumônes. Il connaissait par leur nom nos prêtres et les aimait. S'il arrivait que l'un de ces ouvriers quittât Valence, il se plaignait de ce que son troupeau serait privé de son aide à l'avenir.

989. Une religieuse, qui avait déjà fait profession, avait fui son couvent et était venue à Valence. Elle entendit le sermon d'un de nos frères et fut à ce point touchée que, regrettant ce qu'elle avait fait, elle vint se confesser à l'un des Nôtres. Celui-ci, mis au courant de son mal, s'arrangea pour la rétablir dans son premier état sans nuire à sa réputation. Une autre jeune fille était depuis deux ans tourmentée dans son corps par le démon, et il la pressait de se livrer entièrement à lui. Elle fut amenée à ce même prédicateur. Celui-ci l'exorcisa et la délivra pour un temps. Puis ses exhortations la remplirent de tant de joie, alors qu'auparavant, même abandonée par le démon, elle demeurait plongée dans la tristesse, qu'elle voulut et demanda, prompte et ardente, que la volonté de Dieu s'accomplît en elle.

990. Deux notables furent délivrés des très graves dissensions qu'ils avaient entre eux. L'occasion en fut le domestique de l'un d'eux. Un des Nôtres fut appelé auprès de celui-ci, qui se mourait. Il entra dans la familiarité de son maître et l'amena peu à peu à pardonner l'injure et à résoudre le litige.

991. Remarquable fut la conversion d'une femme. Elle s'était prostituée presque dès son enfance. Venue dans notre église, à la suite de ceux qu'elle voyait s'approcher du confessionnal, elle fut touchée et voulut elle aussi confesser ses péchés, dans une très grande douleur. Après quelque temps, elle fit une confession générale de toute sa vie. Elle s'enflamma d'un tel amour de Dieu qu'elle se mit à fréquenter les sacrements deux ou trois fois par semaine, décida de renoncer au mariage auquel ses remarquables dons naturels la disposaient, et voulut entrer au couvent où elle s'offrirait toute à Dieu comme une victime vivante. Il fallait différer quelque peu son entrée. Supportant alors difficilement ce retard,

elle fit voeu de chasteté perpétuelle. De même, une autre qui avait eu plusieurs années une conduite malhonnête, manifesta une admirable contrition et en vint à une telle pureté d'âme qu'elle déplorait amèrement, même ses péchés véniels, et ne trouvait de consolation qu'après s'être confessée.

992. Une autre en était arrivée presque au désespoir par la faute d'un confesseur ignare. Celui-ci avait eu accès auprès d'elle alors qu'elle était près d'accoucher. Apprenant qu'elle avait conçu d'un autre que son époux, il l'avait terrorisée et même laissée sans absolution. Craignant de mourir en couches, elle fit appeler un des Nôtres, se confessa, abandonna complètement son amant, et se confessa désormais chaque semaine. Et elle convainquit une de ses soeurs d'en faire autant.

993. Un des Nôtres découvrit une autre erreur monstrueuse. Un homme avait épousé sa propre fille, mais sans le savoir car il l'avait eue d'une concubine. L'apprenant plus tard, il était allé trouver un prêtre qui lui donna l'absolution, s'autorisant de je ne sais quelle bulle. Il vécut ainsi avec elle, seize ans ou plus, dans cette horrible situation criminelle. Tombant enfin sur l'un des Nôtres, averti de sa mauvaise situation, il la renvoya.

994. Le Père Jean-Baptiste Barma, bien que recteur du collège de Valence, avait été donné comme collatéral au Père François de Strada, provincial. Il sortit de Valence, tant pour prêcher que pour gouverner. Le Père Ignace avait voulu que l'administration de cette province dépendît de lui, car tel était le désir du Père François de Borgia, commissaire. Il revint en mai à Valence, après avoir prêché le carême à Saragosse, et les Nôtres comme les étrangers le reçurent avec grande joie.

995. Le Père Ignace l'avait chargé de recueillir ces témoignages publics qui devaient être reçus de partout où résidait la Compagnie, à raison des décrets de Paris. Les habitants de Valence désiraient les prédications du Père François de Strada. Mais lui-même pensait qu'elles étaient plus utiles à Barcelone, pour aider le collège qui en avait le plus grand besoin. Le Père Jean-Baptiste de Barma dut lui-même partir peu après, pour déterminer avec l'évêque de Carthagène -qui résidait ordinairement à Murcie- ce qui le concernait quand au collège qu'il devait fonder. Nous en parlerons plus loin.

Et cela suffit pour le collège de Valence.

LE COLLEGE DE GANDIE

996. Le Père Antoine Cordeses fut en 1555 à la fois recteur de Gandie et professeur de théologie. Il s e rendait parfois à Valence, en l'absence du Père Jean-Baptiste de Barma, pour aider les habitants de sa présence et de son activité. A Gandie, les Nôtres prêchèrent beaucoup. Toutefois, certaines prédications, qui avaient lieu à la maison ou au dehors, durent être interrompues durant le carême, à cause de l'abondance des confessions. Toutefois, le Père Louis de Santander prêcha tout le carême, à la demande du peuple et du duc de Gandie, Charles de Borgia. Cette charge de prêcher à Gandie est on ne peut plus onéreuse, la coutume étant de donner plus de soixante sermons. Toutefois, le Père Santander jouissait d'une telle santé que, Dieu aidant, il était plus en forme à la fin

qu'en commençant. Et il développa son cours avec un tel succès que personne, disait-on, n'avait plu davantage avant lui: il avait même été particulièrement apprécié.

997. Sous l'influence de sa prédication beaucoup, qui avaient omis la confession durant nombre d'années, la reprirent. D'autres, qui avaient lésé par leurs désaccords la charité fraternelle, passèrent entre eux des pactes d'amitié. On remarqua aussi que beaucoup de vices disparurent, attaqués vigoureusement par le prédicateur, même certains pardonnèrent à leurs adversaires la mort de parents ou de membres de leur famille.

998. L'enseignement du catéchisme fut omis, à cause des confessions, durant le carême. Il fut repris dès la fin des fêtes pascales; plus de trois cents enfants, parfois quatre cents, vinrent le recevoir à Gandie. Les jours de fête, les plus âgés entendaient d'un autre prêtre l'explication de cette doctrine, car les enfants étaient convoqués chaque jour; après un certain temps ils ne vinrent, eux aussi, que les dimanches et jours de fêtes, car ils commençaient à savoir un peu plus leur catéchisme. Quelle abondance de fruit porta cette institution, c'est à peine croyable, écrit-on, pour ceux qui ignorent les erreurs des pénitents et leur ignorance en matière de foi. Certains estimaient que, pour cette population, aucune prédication n'avait été plus bénéfique que cette initiation à la doctrine chrétienne. Nombreux étaient ceux qui ne connaissaient rien des choses de la foi, et des plus importantes. Les mauvaises chansons, qui surabondaient à Gandie, étaient à peu près remplacées par de très agréables cantiques, et cela faisait grand plaisir aux gens. Ces leçons de catéchisme occupaient près de trois heures l'après-midi. Les hommes même y venaient nombreux, et très attentifs, de même qu'aux autres prédications qui étaient données le matin dans notre église.

999. En cette année 1555, le nombre des pénitents augmenta. On découvrit qu'à Gandie plus de quatre cents se confessèrent, qui ne l'avaient pas fait les années précédentes. Certain dimanche, quinze cents vinrent communier, encore que la ville ne soit pas grande. Si nos prêtres avaient dû répondre favorablement à tous ceux qui s'adressaient à eux pour leur confession bien peu, voire personne, semble-t-il, ne se serait adressé à d'autres. Ceux qui d'abord étaient peu favorables à la Compagnie lui étaient devenus très favorables.

1000. Les Nôtres s'appliquèrent longtemps et énergiquement à combattre l'abus du blasphème, car ce vice sévit vigoureusement dans le royaume de Valence. On finit par obtenir qu'il fût décrété à Gandie que qui jurerait verserait immédiatement une amende., pour les pauvres, et tout le monde fut d'accord. Ceux qui voulaient entrer dans cette confrérie devaient avertir les autres de ne pas jurer, dès qu'ils les entendaient blasphémer. S'ils étaient trop pauvres pour verser leur amende, ou s'ils s'y refusaient, ils devaient baiser une croix peinte sur le sol. Avec quelle joie ces sanctions furent acceptées, avec quel zèle observées, c'est étonnant. A peine un juron échappait-il à tel qui en proféraient trois ou quatre auparavant, et il s'en accusait avec respect, s'en corrigeait gentiment.

1001. L'évêque Segrian vint à Gandie, envoyé par l'archevêque de Valence alors en vie, dont il était suffragant. Il devait visiter les "nouveaux chrétiens", convertis de l'Islam, et leur enseigner la religion. L'opinion commune était en effet que ces gens n'étaient chrétiens que de nom, et en fait musulmans. L'évêque se demanda longtemps par quels moyens on pouvait venir à bout de leur obstination. Finalement, il jugea que le mieux était que notre Compagnie en fût spécialement chargée, et qu'elle amollît par des prédications fréquentes la dureté de leur coeur. C'est ce qu'il demanda

à plusieurs reprises, en son propre nom et au nom de l'archevêque. Aussi, les Nôtres firent-ils tous les huit jours des précications dans ce dessein.

1002. Ces "nouveaux chrétiens" étaient très nombreux, et aujourd'hui encore, dans tout le royaume de Valence. Qu'ils fussent disciples de Mahomet, certains de leurs jeûnes et leur attachement au Coran le prouvaient assez, comme leur répugnance à écouter, bien loin d'accepter, ce qui touche à la vérité chrétienne, tout spécialement quand il s'agissait de Notre Seigneur Jésus-Christ. L'un des Nôtres, plein de zèle, se mit à fréquenter les maîtres de cette secte pestilentielle et les entretint en secret. De la sorte, il saurait plus sûrement ce qu'ils avaient en l'esprit, les amènerait plus facilement à la vraie religion. Après d'abondants échanges de part et d'autre, ils avouèrent tranquillement leur erreur et promirent volontiers de se confesser. Mais ils oubliaient aussitôt leur promesse, bien que le Père ne cessât d'avertir et d'exhorter les plus notables d'entre eux. Finalement l'un d'eux, qui était de haut rang et instruisait les autres, vint au collège pour se confesser, et à la vérité fit correctement son devoir. Les Nôtres espéraient que beaucoup d'autres l'imiteraient. Ce que fit l'un d'eux, fort bien doué.

1003. Un des Nôtres prêcha quelques dimanches dans deux villages qui étaient remplis de ce genre de néophytes. Il expliquait les dix commandements de Dieu, et ils en tirèrent profit, semble-t-il. Un vieillard, en particulier, très intelligent, après de fréquentes discussions, déclara sa décision d'embrasser pleinement la foi du Christ. En effet, tous reçoivent le baptême, mais rare est parmi eux la vraie foi. Les instruire, les arracher peu à peu à leur obstination, semblait demander un travail assidu.

1004. Deux des Nôtres furent envoyés pour le carême à Denia, un bourg proche de Gandie, dont notre collège tire une partie de ses revenus. L'un enseignait le catéchisme aux enfants, l'autre prêchait. Pour que cet enseignement de la doctrine pût continuer, ils persuadèrent les jurés et les habitants de choisir un homme qui en fût capable, ce qu'ils firent très volontiers. En effet, les enfants et les plus âgés avaient recueilli un fruit abondant de cet enseignement et ils espéraient qu'il en serait de même à l'avenir.

1005. Ces oeuvres rendirent ce village favorable à la Compagnie, qui n'avait pas auparavant bonne réputation parmi eux. Certains détracteurs avaient rapporté contre elle je ne sais quoi. Le genre de vie des Nôtres, les relations avec eux en établirent la fausseté, ainsi que leurs oeuvres de charité.

1006. Tant qu'ils restèrent là, les Nôtres demandèrent de porte en porte leur subsistance. Et ils n'acceptaient rien d'autre, même de ce qu'on apportait à l'hôpital, tant leur paraissait délectable cette façon de recevoir leur subsistance en mendiant.

1007. Deux des Nôtres revinrent à Denia la veille de l'Assomption. Leurs nombreuses prédications, l'audition des pénitents, l'enseignement du catéchisme rendirent un service agréable à Dieu et fort utile à cette population. Au reste, les habitants étaient fort bien disposés à recevoir des Nôtres la doctrine du salut.

1008. Les Nôtres furent appelés par le juge de Gandie, Ohophrius Ros, à visiter un condamné à mort qui voulait se confesser, et à l'assister au supplice. Deux de nos prêtres s'en chargèrent. Ils y passèrent toute une nuit et une partie du jour suivant, jusqu'à ce qu'il fût exécuté. Ils lui parlèrent de tout ce qui touche au salut de l'âme, si bien que ce condamné à mort manifesta sa contrition par d'abondantes larmes au sujet de ses péchés,

et qu'il laissa le meilleur espoir de son salut. Il reconnut même un bienfait singulier et manifeste de Dieu dans ce fait qu'Il eût permis sa condamnation au dernier supplice. Il l'acceptait si volontiers qu'il se plaignait presque de son retard. Comme on lui demandait s'il voulait prendre quelque nourriture il refusa, disant qu'il espérait se trouver bientôt à table avec le Christ. Il affirmait qu'il allait bien plus volontiers au supplice qui l'attendait que s'il avait été invité à des noces. Plusieurs voulaient l'aider à porter sa grande chaîne de fer; il leur dit que la croix de Jésus-Christ était plus lourde. Finalement, il persévéra jusqu'à la mort, dans une grande constance et même dans la consolation divine. Tous rendirent grâce pour un don providentiel si singulier, et désiraient l'imiter dans sa piété et ses désirs spirituels. Et nos deux prêtres répétaient qu'ils n'avaient jamais assisté à une mort avec tant d'admiration.

1009. Trois filles publiques se convertirent à une meilleure vie, Dieu aidant. Elles furent instruites dans la foi par certains des Nôtres, après s'être confessées. De même un "nouveau chrétien", de ces musulmans dont nous avons parlé, fut instruit dans la foi tandis qu'il était en prison. Il s'y prêta diligemment et il promit d'instruire dans la foi du Christ beaucoup de ses congénères.

1010. Même le portier du collège enseignait aux esclaves nègres les rudiments de la foi.Pareillement beaucoup de femmes, même âgées, étaient instruites dans notre église. Les Nôtres occupaient leurs congés à visiter les malades et dans d'autres bonnes oeuvres. Des personnes des deux sexes et de tout âge apprenaient très volontiers et même chantaient le catéchisme, et il en résultait pour elles un amendement appréciable.

1011. A la demande des auditeurs, les Nôtres continuèrent après le carême leur prédication dans notre grande église. Une foule très attentive les écoutait, et même les suivait quand ils allaient parler hors de la ville.

1012. En outre des prêtres, des magistrats, des gens du peuple avaient souvent recours à nous, dans le désir de recevoir des Nôtres une aide spirituelle. Le jubilé y fut alors proclamé; nos prêtres furent à ce point assaillis de pénitents qu'ils trouvaient à peine le temps de se reposer. Ce fut alors que deux maîtres sarrazins du royaume de Valence (dits Alfachiz) décidèrent de mettre de l'ordre dans leur vie, d'en changer, de se confesser, et d'avoir les moeurs qui conviennent aux chrétiens. L'un d'eux se confessa même deux fois par la suite, piété tout-à-fait nouvelle parmi ces gens-là. Il y en eut un autre de cette secte, d'une incroyable ténacité dans sa foi mauvaise, qui avait résisté, disait-il, pendant quarante ans, aux très fréquentes exhortations, supplications, conseils de personnes religieuses; touché enfin par la vérité, il écouta un de nos Pères et lui fit sa confession. Et c'est une observation courante, que si certains des Nôtres entrent en relations fréquentes avec ces gens-là, il y a un espoir fondé qu'une grande brèche s'ouvre dans leur réduit. Un grand trésor d'âmes pourrait être apporté dans les coffres du Seigneur, depuis ces Indes situées en pleine Espagne. Ces gens se mirent à s'attacher beaucoup aux Nôtres; quand ils venaient à nous, il était visible qu'ils étaient très heureux et s'en félicitaient.

1013. Plusieurs des Nôtres aidèrent les gens à passer à meilleure vie, consolèrent les malheureux, apaisèrent des colères. Une de ces réconciliations dépassa les autres en importance. Un citoyen haut placé avait été assassiné. Le préteur de la cité s'efforçait d'obtenir la paix. Il poussait le père de la victime et ses partisans à faire une trève avec la partie adverse, qui avait tué le fils. Mais ils s'y refusaient et résistaient avec véhémence. Le magistrat leur imposa alors à tous de s'éloigner de Gandie,

ce à quoi ils étaient volontiers disposés. Mais si on en arrivait là, il fallait s'attendre à des massacres dans le peuple, et quasi une guerre civile. Le magistrat le prévoyait; il vint trouver les Nôtres, et leur exposa les raisons du crime commis. Les Nôtres s'adressèrent aux parents de la victime; ils obtinrent que tout ce trouble et ce tumulte fussent calmé, à la grande admiration de tous.

1014. Pour ce qui est des Nôtres, ils étudiaient la théologie. Outre le cours du Père Recteur, ils suivaient celui du Père Christophe Rodriguez. Mais, à la fin de l'année, le Père François de Borgia ordonna de suspendre ces leçons. Il ne restait plus d'auditeur jésuite, tous ayant été envoyés de côté ou d'autre, et il n'y avait quasi pas d'dxternes. De plus, le collège avait été construit à la hâte; il y avait de lourdes dettes à rembourser; les murs étaient à consolider, la toiture à achever. Peu restèrent, et les autres allèrent provisoirement faire leurs études ailleurs. Cependant, quatre prêtres demeuraient, les uns pour confesser, les autres pour prêcher. Ils faisaient leurs études en privé, ou repassaient ce qu'ils avaient entendu, ou préparaient la suite. De plus, deux prêtres semirent à enseigner la grammaire, car la ville regrettait que par sa faute ces cours eussent été enlevés au collège et repris par elle. Elle obtint donc du Père François de Borgia que grâce au duc de Gandie, son fils, et aux Nôtres, les classes revinssent en leur état premier. Après la saint Luc, cinq des Nôtres furent déclarés maîtres de cette université, deux autres devaient être faits docteurs en théologie, l'un de la Compagnie, l'autre externe.

1015. Les magistrats de la ville rendirent, en faveur de la Compagnie, le témoignage qu'on pouvait espérer.

1016. Le collège de Gandie avait un champ qui ne servait à rien. Le recteur Antoine Cordeses y fit planter une vigne. On en attendait à bref délai une rente supplémentaire de cent écus d'or. Le collège avait en outre des maisons qui n'étaient pas encore achevées et demeuraient inutiles. Il les fit achever et tira de leur location un revenu honorable.

Et c'est fini pour le collège de Gandie.

LE COLLEGE DE BARCELONE
ET LES AFFAIRES DU PERE FRANCOIS DE STRADA, PROVINCIAL

1017. A la fin de l'année 1554, le Père de Strada avait fait acheter à Saragosse une maison très bien située. Il partit pour Barcelone. Quelques nobles et d'autres amis l'accompagnèrent presque jusqu'au soir. Il arriva dans un couvent appelé Sixena, illustre parmi tous les autres du royaume d'Aragon. Beaucoup de nobles moniales y habitaient, et à leur prière le Père Strada s'y rendit. Il passa quatre jours parmi elles, leur fit quatre exhortations qui les consolèrent. Il eut aussi avec elles diverses conversations qui touchaient aux affaires de leurs âmes, pour l'édification de tout le monastère et sa plus grande joie.

1018. De là, il fut accompagné par un ecclésiastique qui avait deux paroisses en ces lieux, et le reçut chez lui. De cette hospitalité, ce prêtre recueillit comme fruit qu'il promit de faire les Exercices durant le

prochain carême, et d'abandonner un de ses deux bénéfices curiaux. Il accompagna le Père de Strada l'espace de quatre lieues, et rentra édifié et consolé.

1019. Quand il fut à Lérida, beaucoup de nobles et d'étudiants vinrent à lui. Mais il ne pouvait s'y arrêter, pressé qu'il était d'arriver à Barcelone. Un homme expert en droit et honorable l'accompagna durant deux jours, pour profiter de sa conversation et le divertir. Il se confessa à lui, reçut de ses mains le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie, promit de faire les Exercices, et revint chez lui avec l'intention de mettre toute sa vie au service de Dieu.

1020. Le samedi soir, il était à Igualada, dans le diocèse de Vicence. Il voulut honorer la promesse qu'il avait faite à l'évêque du lieu, Aciseio Moya de Contreras, inquisiteur de Saragosse. Il s'était engagé à prêcher dans son diocèse s'il s'y trouvait quelque dimanche ou jour de fête. Si bien qu'ayant rejoint le Vicaire de l'Evêque en ce lieu, il l'avertit qu'il prêcherait le dimanche suivant. Il s'en acquitta à la bonne consolation de ces gens, qui a vaient grand besoin d'aliment spirituel.

1021. De là, il partit pour l'illustre pélerinage de Notre-Dame de Montserrat. Les moines le reçurent avec grande charité. Comme ils insistaient pour qu'il y prêchât, il y consentit volontiers. De leur côté, ils invitèrent au monastère les solitaires qui habitaient dans les ermitages de la montagne. Les moines descendirent du choeur avec eux, dans l'église, et l'écoutèrent avec grande attention. Ils firent en sorte que les pèlerins et les autres qui viennent là les jours de pratique religieuse, ne fissent nul tapage qui pût les gêner. Il prêcha durant une heure et demie, et les moines racontaient que jamais ils n'avaient entendu de sermon avec plus de consolation. Puis les moines les plus élevés en dignité vinrent le trouver dans ses appartements, ainsi que les ermites. Il eut avec eux divers entretiens spirituels, pour leur consolation. Ils voulaient le retenir un peu, mais il se hâta vers Barcelone et partit sans accepter le viatique qu'ils lui offraient de bon coeur.

1022. Il arriva à Barcelone le 16 janvier au soir. Les jurés lui demandèrent de prêcher le 20, fête de Saint Sébastien, car l'évêque Jacques Cazador, les chanoines, les consuls, d'autres personnes de la noblesse devaient, suivant l'usage, venir en procession à cette église. Deux jours après son arrivée, il rendit visite à l'évêque, au vice-roi et aux autres notabilités de la ville. Il fut reçu par tous avec de grandes marques de bienveillance. Il était accompagné par l'abbé Pierre Domenech et un autre ecclésiastique de haut rang. Cet abbé n'avait pas encore payé ses dettes et, pour cette raison, ne pouvait pas se libérer pour entrer dans la Compagnie. Le Père Balthasar Piñas fut désigné comme socius du Père de Strada, afin qu'il pût faire avec lui ses études scolastiques. Mais, étant donné ses occupations, le Père de Strada n'avait pas le temps de s'occuper sérieusement de ces études scolastiques; d'autre part, le Père Piñas était nécessaire à Saragosse pour les confessions: il y fut laissé et le Père Santacruz fut emmené comme socius par le Père Provincial.

1023. Il trouva, comme recteur du collège de Barcelone, le Père Jean Quéralt, relevant de maladie, et le Père Jean Gesti. Il devait envoyer celui-ci le plus tôt possible à Rome pour y être procureur général, dès que la traversée serait sûre. L'église était commencée, mais pas encore achevée. L'évêque de Ségorbe, Gaspar Jofre de Borgia, lui avait donné trois cent cinquante ducats d'or pour la terminer, mais les Nôtres avaient contracté une dette de près de mille ducats. Le Père de Strada laissait volontiers au Père Jean-Baptiste de Barma le soin des autres collèges de sa province, pour venir en aide à Barcelone par ses prédications, comme le lui avaient demandé le vice-roi et les conseillers.

1024. Il désirait que le Père Ignace lui communiquât, pour les prochaines fêtes de Noël, la grâce du Jubilé, à gagner dans notre nouvelle église de Barcelone; ainsi les gens y seraient-ils plus attachés. Il pensait qu'il fallait donner à cette église le nom de Notre-Dame de Bethléem.

1025. Le nombre de nos détracteurs diminuait, celui de nos amis augmentait de jour en jour, encore qu'il restât assez de gens pour exercer la patience des Nôtres.

1026. L'abbé Pierre Domenech accompagna le Père de Strada, dès son arrivée à Barcelone, dans ses visites au vice-roi, à l'évêque, aux autres comtes et personnes de haut rang. Mais il dut retourner à sa ville de Villa Beltran. Durant son absence de près de cinq mois, les progrès qu'on avait observés dans la réforme du Couvent avaient disparu. Les moines étaient revenus à leurs moeurs anciennes; ils introduisaient leurs concubines dans le couvent, avec des jeux, des mondanités; ils rôdaient en ville durant la nuit. Grâce à son retour, ils se remirent à un genre de vie honnête.

1027. Il fit aussi en sorte que beaucoup de personnes entrent dans la confrérie appelée du nom de Jésus. Elle avait déjà inscrit dans ses registre plus de vingt deux mille confrères. Il s'appliqua aussi à procurer un remède aux offenses de Dieu commises près de sa ville de Villa Beltran. Il vint à Rhoda, citadelle du port, et inscrivit dans la confrérie dont nous venons de parler le duc et la duchesse, leur maison et tous les soldats de la garde. Aussi bien fut-il remarqué que tous s'amendaient en matière de jurements.

1028. Tout cela, d'autres oeuvres de piété, le fait aussi qu'il n'avait pas payé toutes ses dettes, firent que le Père Pierre Domenech, qui s'était lié par voeu à la Compagnie, ne put abandonner son abbaye en 1555.

1029. Toutefois, avant de rentrer à Barcelone, il entreprit d'acheter quelques maisons voisines de notre collège, sous son nom, mais en vue de les laisser ensuite à l'usage de la Compagnie. Cependant, les Nôtres avaient acheté deux maisons, puis une troisième, en vue de trouver un emplacement plus vaste et plus commode pour y construire l'église et le collège.

1030. A Barcelone, la porte semblait ouverte à une amélioration considérable des moeurs. Beaucoup demeuraient une et plusieurs années sans confession, et le déclaraient en public. Les pasteurs, par ailleurs, s'en disculpaient et en rejetaient une bonne part de la faute sur certaine Lettre Apostolique, où permission était donnée à chacun de prendre le confesseur de son choix, de telle sorte que ceux qui avaient charge d'âmes ignoraient le visage de leur troupeau. On pensait qu'on y trouverait un remède si licence était donnée à chacun de choisir pour confesseur, non pas n'importe qui, mais l'un de ceux que l'évêque aurait approuvés.

1031. Le vice-roi, le conseil royal, et beaucoup d'hommes et de femmes de la noblesse, entendirent les premiers sermons du Père de Strada. On nota ceci: l'église de Notre-Dame del Pino où il prêchait, une grande église, était pleine d'auditeurs; le sermon durait presque une heure et demie, et on ne voyait remuer ni pied, ni tête, ni mains, on n'entendait personne tousser ou cracher; tous étaient comme suspendus à ses lèvres jusqu'à la fin. Et on disait que jamais homme n'avait parlé à leur coeur comme lui. On voyait que les auditeurs avaient été tellement émus, qu'on parlait de tous côtés de ce qui avait été dit en prédication. Si le Père de Strada prêchait le prochain carême, on en attendait des fruits extraordinaires.

1032. L'abbé de Montserrat, qui ne se trouvait pas dans son monastère quand le Père de Strada vint s'entretenir avec lui à Barcelone et lui exposa

combien les moines avaient été touchés par sa doctrine et ses entretiens. Il montra que lui et ses religieux étaient très attachés à la Compagnie.

1033. Dans cette ville, le temps qui précède le carême se passait en jeux et vanités, avec tous les abus coutumiers. Dans une prédication, en présence du vice-roi et de la noblesse, le Père de Strada fit son possible pour corriger et modérer ces désordres. Les larmes abondèrent durant le sermon. Dès qu'il fut de retour à sa demeure, au sortir de l'église, le vice-roi décida de supprimer l'abus des masques. Ce vice-roi était alors appelé le marquis de Tarifa, puis duc d'Alcala, et il fut plus tard vice-roi de Naples. Mais les agents du diable -ou du monde- empêchèrent la prédication de porter ce fruit. Rien d'étrange: même les moniales, au jour de leur profession, auraient jugé de ne pas honorer suffisamment leurs noces spirituelles, si elles n'avaient donné au réfectoire des spectacles et de la musique, et si des bals n'avaient été ouverts au public toute la journée dans le couvent. A partir de cela, on peut juger du reste.

1034. Par contre, nos amis insistaient pour entreprendre de fonder notre collège. Quelqu'un suggérait qu'il fallait apporter en donation à cet effet certain couvent de Sainte Anne, qui appartenait aux chanoines réguliers de Saint Augustin. D'autres pensaient à certaines rentes que le roi détenait à Barcelone, mais dont il usait peu. D'autres estimaient que l'Université elle-même pouvait être adjointe au collège. L'église était construite aux frais de l'évêque de Segorbe, mais elle semblait plutôt exiguë. Les thèses imprimées qui avaient été éditées par les professeurs du collège romain furent communiquées à quelques théologiens de haute valeur, et les édifièrent profondément. L'un d'eux, qui était docteur de Sorbonne et professeur ordinaire du collège de Barcelone, prêchant à la cathédrale, fit force louange de la Compagnie et du Père de Strada. Un autre prédicateur éminent exhorta ses auditeurs, dans cette même église, à entendre le Père de Strada et à suivre sa doctrine. Il ajouta qu'il cesserait de prêcher s'il devait être absent quand parlerait le Père de Strada, car il voulait absolument l'entendre.

1036. Quatre de nos prêtres étaient à Barcelone, et le travail ne leur manquait pas en confessions et en oeuvres pies. Mais le Père de Strada pensait qu'il valait mieux les envoyer ailleurs; ils avaient été connus tandis qu'ils y étaient comme prêtres séculiers, leur autorité en était moindre que celle de ceux qu'on enverrait à leur place. Mais tant que le Père de Strada, ou d'autres, bien doués, qui vinrent ensuite, demeuraient sur place, tout cela pouvait passer inaperçu. Leur doctrine évangélique, leur ferveur qui se manifestaient dans leurs prédications et leurs entretiens privés, nous conciliaient magnifiquement l'esprit des habitants de Barcelone. Le carême était suivi fidèlement par le vice-roi et beaucoup de nobles; il arrivait, disait-on, que six mille personnes fussent au sermon. L'évêque de Segorbe devait venir l'entendre, mais une affaire que lui confia l'Empereur fit différer sa venue.

1037. Ce juriste de Lerida, dont nous avons parlé plus haut, vint à Barcelone pour voir le Père de Strada, fit les Exercices Spirituels, et se montra disposé au mieux.

1038. A Barcelone comme ailleurs, on cherchait, sur l'ordre du Père Ignace, des témoignages à cause du décret de Paris dont il a été question. L'évêque de Barcelone, Jacques Cazador, celui d'Urgel, celui de Condian (?) qui se trouvaient à Barcelone, même l'Inquisiteur et d'autres autirutés séculières et ecclésiastiques, écrivirent au Père Ignace des choses passablement agréables.

1039. Après les prédications de carême, certains se mirent à molester les Nôtres. Ils avaient obtenu de Rome certaine lettre apostolique de Jules III, et s'efforçaient d'empêcher l'achèvement de notre église. Mais, quand la nouvelle de la mort de ce Pontife arriva, nos amis jugèrent que les pouvoirs de son Commissaire étaient éteints. Paul III lui avait en effet concédé de s'opposer au progrès de la construction. Nos adversaires refusèrent l'accord proposé par les Nôtres. L'affaire fut alors portée devant un théologien et un juriste comme arbitres, et les Nôtres continuèrent le travail entrepris. Mais on craignait que ne fussent exhibées d'autres lettres, obtenues du nouveau Pape. Des hommes compétents estimèrent qu'il fallait porter la cause à Rome, ce qui fut fait. A Barcelone les Nôtres, délivrés de ce grave ennui, purent continuer librement leur travail. Mais la tempête soulevée contre nous à Saragosse, venue du dehors, encouragea aussi quelques personnes à nous contredire à Barcelone.

1040. Au début d'avril, le Père Gesti fut envoyé à un port voisin où il y avait un bateau qui passait en Italie, où il devait aller lui-même. Mais les vents contraires retardèrent quelque peu l'appareillage. Entre Temps, les ports de Catalogne furent avertis que dix-huit ou vingt birèmes étaient sorties d'Alger et qu'elles infestaient la Méditerranée, jusqu'à Majorque. Simultanément, le Père François de Borgia, commissaire, fit savoir par lettre au Père de Strada d'avoir à retenir ce Père Gesti car il allait en envoyer un autre comme procureur général. Le bateau fit voile et on apprit aussitôt qu'il était tombé entre les mains des sarrazins. C'est grâce à la divine Providence que le Père Jean Gesti avait été rappelé et avait annulé son voyage.

1041. Aucun e sanction ne pouvait empêcher les gens de déambuler dans les églises à Barcelone. On nota cependant que quand le Père de Strada prêchait, absolument personne ne se promenait, même si aucun règlement ne s'y opposait, et même ils estimaient contraire à leur honneur de ne pas l'écouter très attentivement. Et le peuple recevait sa doctrine, non pas comme une curiosité, comme cela se faisait de temps en temps pour les autres, mais en vue de changer de vie et de moeurs. Le nombre et la dévotion des auditeurs augmentaient avec les années. Dès qu'un sermon pouvait se donner dans notre église, on en attendait un fruit plus abondant.

1042. Durant ce temps, on demandait des aumônes à ceux qui les avaient promises, en vue de l'achèvement de l'église. Mais certains se souvenaient peu de leurs promesses ou n'étaient pas très diligents pour les accomplir. Enfin, l'évêque de Segorbe vint en juillet à Barcelone, et il amenait avec lui un évêque titulaire. Les Nôtres ne laissèrent pas échapper cette occasion. Ils firent en sorte que l'église fût bénite, bien qu'elle fût à peine à moitié construite, ce qui fut fait devant notaire et témoins, sans aucune contradiction. L'argent que l'évêque de Segorbe avait donné était déjà presque complètement dépensé. Mais on espérait de lui de plus grands subsides encore, si bien que la moitié qui restait se bâtissait peu à peu. Dans l'autre moitié, déjà construite, on avait commencé à célébrer le sacrifice de la Messe. L'église serait assez bien proportionnée, semblait-il, encore qu'un peu petite. Certains adversaires, de la paroisse del Pino et des Carmes, cherchaient à se procurer du Saint-Siège de nouvelles armes contre cette construction. Et là où on apprit ce qui avait été fait à Saragosse par les adversaires de la Compagnie, on déclarait qu'on allait essayer de faire expulser les Nôtres de Barcelone.

1043. Le Père de Strada avait envoyé le Père Jean Quéralt aider les Nôtres à Saragosse, parce que le Père Alphonse Roman était parti pour Valladolid, à raison du procès dont il sera question plus loin.

1044. Nos adversaires dont nous avons parlé, de la paroisse del Pino et des Carmes, poursuivaient les Nôtres jusque dans leurs sermons à Barcelone, et ne cessaient de parler pour les diffamer. Le 1er octobre, ceux-ci présentèrent à ces opposants une citation, une suspense et un appel de la cause devant la Curie romaine, que le Père Ignace leur avait fait envoyer. Si bien qu'ils furent enfin soulagés de ce grand désagrément étant donné que, croyait-on, justice et vérité auraient leur place à Rome. Et il était vraisemblable que nos adversaires ne poursuivraient pas leur entreprise. Chez eux, ils manifestaient leur animosité; à Rome, cela leur était moins facile. Pendant ce temps, les Nôtres continuaient la construction de leur église, et même on y fréquentait les sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

1045. Cependant, personne ne se présentait pour fonder et doter le collège et on ne voyait pas alors à Barcelone qui s'en chargerait. D'autre part, quelques notables pressaient le Père de Strada de prêcher encore le carême suivant dans l'église del Pino, celle qui avait persécuté les Nôtres. Ils ne l'obtinrent pas du Père, car il lui fallait aller à Saragosse. De plus, les créanciers d'un marchand, nommé Bolet, qui avait fait don de six cents ducats pour la construction de l'église, poursuivaient les Nôtres. Le marchand avait fait ensuite de mauvaises affaires et n'avait pu payer ses dettes. Les créanciers prétendaient exiger des Nôtres ces six cents ducats, alors qu'ils étaient fort pauvres, qu'ils avaient d'autres dettes, et qu'ils devaient demander à l'aumône ce qui était nécessaire à leur entretien et à la construction de l'église.

1046. A l'automne, le Père de Strada reçut une lettre du Père François de Borgia, commissaire. Il lui disait que la présence du Père Jean-Baptiste Barma était nécessaire à Murcie. Il envoyait donc le Père Miron à Valence pour s'occuper de ce collège et de celui de Gandie. Ceux de Barcelone et de Saragosse étaient confiés au Père de Strada. Aussi bien, celui-ci passa la fin de l'année entre l'un et l'autre.

C'est tout pour le collège de Barcelone.

LE COLLEGE DE SARAGOSSE

1047. Le 3 janvier 1555, le Père François de Strada, provincial, quitta Saragosse pour Barcelone. Il laissait là une connaissance et une bonne renommée de la Compagnie, beaucoup plus divulguée qu'à son arrivée. Il y avait prêché tout l'Avent, les dimanches et jours de fêtes, matin et soir. Un auditoire très nombreux le suivait avec beaucoup d'attention et de dévotion. Le Seigneur soulevait, grâce à lui, une émotion telle qu'on n'en avait pas vu à Saragosse, disait-on, depuis de nombreuses années. Les habitants en avaient conçu plus d'attachement pour la Compagnie; ils désiraient vivement qu'elle eût un siège fixe établi dans leur ville, pour que se perpétuât le fruit qui en provenait. Le nombre des confessions et des communions s'élevait; quatre des Nôtres ne pouvaient suffire à tout le monde. La multitude des auditeurs était telle au dernier sermon, qu'on disait n'avoir jamais rien vu de semblable à Saragosse. La veille de Noël, quelques maisons furent achetées, avec leur terrain, pour deux mille cinq cents écus (on dit "des livres" en Aragon). Bien qu'ils fussent assez anciens,

les bâtiments pouvaient encore être utilisés de longues années pour le collège, et l'emplacement était très adapté. Mais il y fallait un consentement de nombreuses personnes; aussi bien, après le contrat d'achat, les Nôtres retardèrent quelque peu leur transfert à cette nouvelle demeure. Pour le paiement, des aumônes étaient promises, en bonne partie. Mais elles n'étaient pas faciles à récupérer, même de la part du vice-roiDidier Hurtado de Mendoza. Et le Père Ignace avertit de ne pas les exiger de lui.

1048. Ainsi, le Père François de Rojas se trouvait à la tête des Nôtres, à Saragosse, après le départ du Père de Strada. Mais il devait partir ailleurs dans un mois ou deux, pour achever ses études. Or, il était très estimé en ville, et bon nombre acceptèrent difficilement son départ quand ils l'apprirent.

1049. Le Père Jean-Baptiste de Barma parvint à Saragosse le 8 février. Les Nôtres lui avaient préparé, pour le carême suivant, une église paroissiale assez commode. Il commença les prédications avec un auditoire assez nombreux et il entendait continuer durant tout le carême, suivant l'usage. Mais il tomba malade et il dut interrompre ses sermons. Il récupéra vite mais ne continua de prêcher que le dimanche. On jugea qu'il y avait là un effet délicat de la Providence divine, afin qu'il pût s'occuper des autres besoins de la Compagnie. Il s'appliqua en premier lieu à régler ce qui concernait la maison, de telle sorte que les Nôtres s'y transférèrent avant Pâques.

1050. Le Père Jean-Baptiste de Barma chercha le moyen de porter au moins à dix le nombre des Nôtres à Saragosse. Il y aurait, outre quatre prêtres -dont un prédicateur- autant de scolastiques. Ils y passeraient deux ans, et pourraient être envoyés ailleurs pour leurs études; d'autres les remplaceraient. En outre, deux ou trois coadjuteurs semblaient nécessaires. Grâce à cet accroissement numérique, la discipline religieuse pourrait être mieux observée et le fruit spirituel atteindrait un plus grand nombre d'habitants. Personne n'était capable de prendre en charge toute leur subsistance; mais on pourrait obtenir de quelques-uns les dépenses nécessaires à l'entretien d'un d'entre eux, d'autres la moitié de ce qu'il faut. Cela paraissait facile. Ayant ainsi réglé les affaires à Saragosse, le Père pensait poursuivre lui-même jusqu'à Murcie pour répondre au pieux désir de Mgr Etienne de Almeyda, évêque de Carthage qui traitait sérieusement avec le Père François de Borgia en vue d'un collège à ériger. Comme l'évêque était très âgé, on craignait qu'il fût dangereux d'attendre. Le Père fit donc mettre en ordre la maison déjà achetée à Saragosse, la fit adapter aux besoins de la Compagnie, y fit ouvrir une chapelle qui avait son entrée sur la rue - et tout semblait commode en tous points.

1051. La maison pouvait même loger facilement jusqu'à seize des Nôtres. Jusqu'en avril tout le monde, membres de la Compagnie et autres, s'étonnait de ce qu'aucune contradiction n'ait surgi de la part des moines ou des clercs. D'autant plus que beaucoup semblaient devoir faire opposition, tandisque la maison était déjà achetée ou en construction, ou qu'on choisissait l'emplacement. Si bien qu'il fut grandement consolé en laissant les Nôtres chez eux, et déjà logés suivant les dispositions de la Compagnie. Il mit le Père Alphonse Roman à leur tête, laissa avec lui le Père Balthasar Piñas et ce chanoine de Catalayud qui était entré l'année précédente dans la Compagnie, comme nous l'avons dit. Il devait envoyer le Père Louis de Santander comme prédicateur et quatrième prêtre, dès qu'il serait arrivé à Valence, ainsi que quelques frères.

1052. Avant de quitter Saragosse, il reçut de Majorque des lettres du vice-roi et de l'inquisiteur, qui demandaient des Nôtres pour ouvrir un

collège. Ils disposaient déjà d'une rente de deux cents ducats, et on attendait d'autres aides de la part de la ville ou de personnes privées. Mais le Père François de Borgia en personne mit de côté ces tractations, et le Père de Barma partit à Murcie.

1053. Avant que le Père Jean-Baptiste de Barma quittât Saragosse pour Murcie, le Père Pierre de Tablares arriva le 13 mars de Barcelone à Saragosse. C'est lui qui avait organisé l'année précédente la traversée des Nôtres pour l'Italie, et avait recommandé au vice-roi de Catalogne, le marquis de Tarifa dont il était familier, ceux des Nôtres qui habitaient à Barcelone. Il avait été appelé à Séville par le Père François de Borgia, mais avait été retenu trois mois en route par les fièvres et la neige. Toutefois, à la demande du comte de Melifo, vice-roi d'Aragon, Didier de Mendoza (qui avait déjà changé son titre contre celui de Duc de Francheville, et laissé à son gendre, dom Ruy Gomez de Silva, le titre de comte de Melito), il revint à Saragosse et vint en aide aux Nôtres. Beaucoup parmi les notables fréquentaient les sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

1054. Quand il reçut la lettre qui mettait les Nôtres en garde au sujet du décret de Paris et en contenait des exemplaires, le Père Pierre de Tablares subodora que Jean Martinez Siliceo, archevêque de Tolède, et Melchior Cano avaient collaboré à ce décret; car ils opposaient à la Compagnie sensiblement les mêmes choses. Il y avait aussi, parmi d'autres, Dr Bernard de Fresneda, O.S.F., confesseur de Philippe II puis évêque de Cuenca et de Cordoue; il avait dit une fois des choses semblables en présence de Don Ruy Gomez. Mais quand il eut entendu le Père Tablares qui se trouvait alors en leur compagnie, il se déclara satisfait et promit son aide et son soutien, aussi bien dans ses sermons qu'en conversations privées.

1055. L'archevêque de Tolède Siliceo n'entreprit rien en public contre la Compagnie, mais il se montrait peu favorable aux Nôtres. Il ne les contredisait pas cependant et leur témoignait plutôt de la politesse extérieurement.

1056. Quant à Melchior Cano, pour rien au monde il n'aurait changé d'idée. On mettait cela au compte de son tempérament qui, disait-on, prétendait imiter les idées immuables des anges. Mais on pensait que ces attaques de Paris, de Saragosse (dont il sera question plus tard), et d'autres, vigoureuses, contre la Compagnie, au temps du Père Ignace, étaient permises par Dieu, et que le Seigneur lui avait donné ce courage et cette prudence afin que nos contradicteurs fussent abattus par lui, notre Josué.

1057. Le Père Tablares estima cependant que les témoignages qu'il fallait recueillir à Saragosse au sujet du décret de Paris devaient l'être de telle sorte qu'il n'en fût fait, entre temps, aucune mention, même parmi nos amis. Il fallait y aller prudemment, de peur que des plantes encore fragiles en ce qui concerne la connaissance de la Compagnie et l'affection à son égard, ne soient secouées par le vent d'un décret si agressif. Mais ce témoignage fut demandé pour d'autres raisons.

1058. Notre nouvelle maison, avec la chapelle qui y était établie, provoqua à Saragosse, en 1555, un étrange drame que la divine Providence fit néanmoins tourner au plus grand bien de la Compagnie, et même au bien commun. Les choses se passèrent ainsi. Dès que nous eûmes pris possession de la maison, les Nôtres commencèrent à y célébrer la messe et y exercer les autres ministères de la Compagnie. Toutefois, avant de célébrer la première messe, ils allèrent trouver l'archevêque pour lui rendre compte de tout et lui demander sa bénédiction. Il les renvoya à son vicaire général. Celui-ci, à qui quelques-uns de nos amis avaient parlé de notre part, dit que, puisque nous tenions ce pouvoir du Saint-Siège, que nous n'avions qu'à

en user avec la bénédiction du Seigneur.

1059. Les choses en étaient là. Les Nôtres avaient invité, pour cette première messe solennelle dans notre chapelle, tout ce qu'il y avait de plus noble et de plus important dans la ville. La nuit précédant immédiatement, le vicaire général envoya quelqu'un chez nous pour demander que nous renoncions à célébrer cette première messe le lendemain, parce que les moines et les clercs des églises voisines s'étaient plaint à lui. Le Père Jean-Baptiste de Barma, qui n'était pas encore parti, répondit que cela ferait du tort à la Compagnie et qu'il irait le lendemain parler au vicaire général. Il consulta entre temps des gens compétents. Ils répondirent qu'il fallait faire acte du droit d'exercer nos ministères, avant d'aller trouver le vicaire. Ils étaient en effet convaincus qu'il déploierait tous ses efforts pour empêcher que nos ministères fussent exercés là. Si cela se faisait ensuite malgré son interdiction, l'indignation serait plus grave.

1060. Aussi bien la première messe fut-elle célébrée le jour même, comme il avait été décidé. Tandis qu'on la chantait, le vicaire général fit afficher à nos portes un édit. Il y était prescrit au x recteurs et aux vicaires de la ville d'avertir leurs subordonnés de ne venir à notre chapelle ni pour entendre la messe, ni pour se confesser, ni pour tout autre ministère ordinaire de la Compagnie. Et, achevés la messe solennelle et le sermon, le 17 avril, presque tous ceux qui y avaient assisté purent lire ce décret.

1061. Ceux qui se montraient nos principaux ennemis étaient des moines conventuels de l'ordre de Saint Augustin, et le vicaire de la paroisse de Sainte-Madeleine, dont notre maison dépendait antérieurement. Celui-ci était le neveu l'abbé de Veruela, vicaire général de l'archevêque qui, à ce qu'on disait, jouissait d'une bonne partie des revenus de cette paroisse. Aussi bien pensait-on que l'abbé était entraîné en grande partie en considération de ses intérêts. Comme il avait de l'autorité auprès de l'archevêque et était dans ses bonnes grâces, on pensait que les ennuis suscités aux Nôtres provenaient surtout de ces deux personnages. Et les autres ecclésiastiques qui nous cherchaient noise s'excusaient et renvoyaient sur l'archevêque et son vicaire l'origine du conflit.

1062. Telle était la teneur de l'édit que le vicaire général avait fait afficher à nos portes: "Parce que certains clercs ont, de leur propre autorité, sans crainte de Dieu, dit des messes, prêché, administré les sacrements dans une maison profane, il est prescrit à tous recteurs et vicaires de publier dans leurs églises que personne ne doit venir dans cette maison pour les ministères susdits; qui agirait autrement tomberait sous l'excommunication".

1063. Ce décret scandalisa profondément la ville. Le vice-roi, les autres notables vinrent souvent demander en notre nom au vicaire général de le révoquer. A cet effet, ils lui présentèrent les Lettres Apostoliques de la Compagnie, où les pouvoirs dont nous disposions étaient manifestés. Le Vicaire retint ces lettres quelques jours et les montra à l'official de l'archevêque, mais il ne voulut jamais révoquer son édit. Il suspendit toutefois la publication qui devait en être faite dans les églises par les vicaires. Comme on lui demandait, pour le Père Santander, l'autorisation de prêcher, et pas seulement une fois, il ne voulut jamais la donner. Cependant, l'examinateur désigné par l'archevêque (qui n'avait pas voulu que notre prédicateur, le Père Roman, fut examiné par lui), déclara qu'une telle autorisation n'était pas nécessaire pour nous. Il prêcha donc dans notre chapelle, avec un auditoire assez nombreux, et le satisfit. Mais nos adversaires en furent très excités, et le vicaire général ordonna que le décret, qui était demeuré en suspens, fût publié dans toutes les églises. Et même l'archevêque

imposa à ces recteurs et vicaires de déclarer publiquement que quiconque, dans un esprit diabolique (ainsi parlait-il) était venu dans la chapelle de la Compagnie, depuis le premier jour où l'édit avait été affiché, tombait sous l'excommunication. Ce fut un plein scandale. Ils chassaient ignominieusement de leurs églises ceux qui nous étaient dévoués. Ils exigeaient de ceux qu'ils absolvaient le serment de ne pas s'adresser aux Nôtres. Ils portaient contre ceux-ci de tels faux témoignages que, s'ils avaient été véridiques, il aurait fallu les brûler et réduire en cendres.

1064. Tel fut le premier trait lancé contre ce petit collège par autorité de l'archevêque. Le second vint de certain tribunal suprême, revendiquant la liberté du royaume d'Aragon (ce qu'ils appellent la Justice d'Aragon). Ce tribunal, bien que séculier, s'empare aussi des causes ecclésiastiques, quand quelqu'un porte plainte. Il instruit sommairement l'affaire, interdit la violence qui a été faite, séquestre les biens et donne raison à la partie qui lui semble dans son droit.

1065. Nos adversaires portaient donc requête à ce tribunal: que les Nôtres ne pussent construire église ou chapelle; qu'ils ne pussent exercer les autres ministères ordinaires de la Compagnie. Le tribunal prononça deux sentences: 1) les Nôtres ne devaient pas être expulsés; 2) ils avaient le droit d'exercer leurs ministères ordinaires; mais il déclara qu'ils ne devaient pas contruire d'église. En quoi il semblait approuver la saisie déposée contre nous. Il y était demandé en premier lieu que les Nôtres ne bâtissent pas en opposition avec l'us et possession dont les paroisses prétendaient disposer: interdire toute construction d'église sur leur territoire. C'était ne pas voir que notre privilège nous favorise contre le droit commun des paroisses.

1066. Un troisième ennui fut procuré aux Nôtres par les moines conventuels de Saint Augustin. Ils élirent un arbitre auquel ils transmirent leurs bulles, "mare magnum" comme ils disent. Ils choisirent le gardien des conventuels de Saint François. Celui-ci, comme le vicaire général, était à la fois juge et partie car il prétendait que nos privilèges violaient ceux de son ordre. Il cita donc les Nôtres en procès et leur interdit de bâtir, ou de célébrer dans notre maison, ce qui aurait été contraire au privilège dit des trois cents cannes dont jouissaient les Augustins (N.D.R: ce privilège interdit de bâtir à moins de trois cents cannes d'un autre édifice religieux existant). Mais les gens dévoués à la Compagnie, et aussi les Nôtres, choisirent comme arbitre Pierre Agustin, évêque d'Huesca, homme excellent et soucieux de justice. Dès qu'il fut entré en charge, il s'en acquitta si bien que les faits démontrèrent qu'on ne pouvait pas en trouver comme lui dans toute la ville. Il s'entendit avec nos amis sur la façon de s'y prendre pour faire révoquer tout ce qui avait été entrepris contre les Nôtres, par le tribunal de l'archevêque, par la Justice d'Aragon, et par l'arbitre des Augustins. Pour commencer, les avocats de notre collège comparurent, avec un notaire, devant celui des Augustins qui était, nous l'avons dit, le gardien des Franciscains. Ils le citèrent devant Pierre Agustin, évêque d'Huesca, arbitre de notre collège, avec tous ceux qui étaient en litige, et il lui interdit d'aller plus outre. Appel fut interjeté (afin que ce recours ne fît pas défaut, s'il en était besoin); il s'appuyait sur nos privilèges, précaution nécessaire afin qu'on ne parût pas leur reconnaître juridiction

1067. Les deux arbitres avaient procédé jusqu'à achèvement de la déclaration (N. des MHSI: citation des noms de tous ceux qui sont censés frappés de censure). Pour éviter tout scandale, au cas où cette déclaration paraîtrait, les Nôtres obtinrent de la "Justice d'Aragon" un décret contre l'archevêque et ses fonctionnaires, contre le gardien et tout juge, leur interdisant de molester les Nôtres. Ce décret jouit d'une très grande auto-

rité dans le royaume, celui qui le viole avant que le tribunal ne se soit prononcé tombe sous de très graves châtiments. Aussi bien, le gardien s'abstint pendant quelques jours de prononcer toute censure, et notre arbitre s'abstenait de son côté. Mais l'archevêque, voyant que toutes les autres voies étaient sans issue, ordonna, le dimanche de la Trinité, que dans toutes les paroisses et tous les couvents de la ville fussent déclarés excommuniés, comme nous l'avons noté plus haut, tous ceux qui étaient venus dans notre chapelle depuis la première interdiction. Il en réservait l'absolution à lui-même, au vicaire général et à quelques autres. Il exigeait alors caution sous serment, comme nous l'avons dit.

1069. Le dimanche 23 juin, le gardien des franciscains, arbitre des augustins, fit publier dans presque toutes les églises et couvents de la ville que les Pères Jean-Baptiste de Barma, François de Rojas alors absents, Alphonse Roman et Piñas alors à Saragosse, étaient excommuniés. Ce qui accrut beaucoup le scandale, car il était inouï ou du moins très rare que des religieux fussent ainsi excommuniés par acte public devant le peuple. La foule avait par suite, au sujet des Nôtres, des pensées dures et odieuses: ils étaient hérétiques, appartenaient à on ne sait quelle secte, des hors-la-loi, et autres choses de ce genre. Alors, sur le conseil d'un théologien leur ami, les Nôtres s'abstinrent de célébrer en public, pour ne pas exposer au scandale un vulgaire ignorant la justice. Mais ils dirent toujours leur messe en privé, et le firent bien savoir à leurs amis. De la sorte, ceux-ci pouvaient apprendre que les censures étaient nulles car elles s'opposaient à notre droit, tel que le Saint-Siège nous l'avait concédé, comme il ressortirait des Bulles; ils pouvaient aussi apprendre que le juge franciscain était légitimement bloqué, l'appel ayant été interjeté à temps, par précaution, avec les formalités requises. D'où il ressortait que l'excommunication et les censures étaient nulles.

1070. Alors, pour que les gens cessent de douter de notre droit, et finalement en vue de notre défense, les Nôtres acceptèrent que l'évêque d'Huesca publiât sa sentence contre nos adversaires: il déclarait qu'ils tombaient sous l'excommunication. Mais quand on voulut promulguer cette sentence, dans les églises, on apprit que l'archevêque avait donné l'ordre que rien ne se fît de ce qu'avait ordonné notre arbitre. Sa lettre ne devait pas être lue. Quand on demanda à son official un héraut pour faire cette publication, il le refusa, alors qu'il avait accordé à nos adversaires quasi toutes les églises pour proclamer leur censure. Ainsi cette lettre fut publiée dans un unique monastère et affichée dans les lieux publics. Il y était déclaré que le gardien des franciscains, les Augustins, les clercs de Ste-Madeleine avaient encouru l'excommunication. Trois ou quatre heures après, l'official de l'archevêque enjoignit à l'un des clercs excommuniés d'enlever cette lettre, ce qu'il fit publiquement. Aussitôt les Augustins parcoururent toute la ville et lacérèrent les lettres affichées, disant que cela leur avait été enjoint par l'official de l'archevêque; et cependant la peine d'excommunication était portée contre quiconque les arracherait.

1071. Le lendemain, l'interdit contre les Nôtres fut décrété. Le surlendemain, le Père Alphonse Roman se rendit à Valladolid, à la cour du Prince (N.D.R.: exactement à la cour de Jéanne d'Aragon, régente d'Espagne en l'absence de son frère Philippe), en vue d'obtenir un remède contre ces scandales. Il avait bien été demandé au Saint-Siège, mais il semblait qu'il y eût "danger dans le retard". Après le départ du Père Roman, des affiches furent apposées en ville, en divers lieux. On y avait caricaturé les quatre Pères sus-nommés, avec leurs noms. Des démons étaient peints de chaque côté, et en-dessous de chacun d'eux des flammes, avec de grosses railleries. Le bon évêque d'Huesca, l'arbitre du royaume d'Aragon Jean Gonzalez, d'autres amis de la Compagnie étaient eux aussi déclarés excommuniés. Et avec tout cela,

l'évêque d'Huesca regrettait de n'avoir pas &té caricaturé avec les Nôtres, car il désirait l'honneur de partager leur humiliation.

1072. Le même jour, des bandes d'enfants portant une bannière où étaient représentés des démons et quelques-uns des Nôtres, vinrent armés de pierres en direction de notre maison, et se mirent à la lapider. Aussitôt, quelques serviteurs du vice-roi accoururent et saisirent deux ou trois de ces gamins. Ceux-ci reconnurent qu'ils avaient été poussés par certains clercs et même certains religieux. Le fiscal du Roi et l'administration communale engagèrent un procès contre eux. Aussitôt moines et paroisses partirent à travers la ville pendant trois jours, avec une cloche. Ils parcouraient les rues en direction de notre maison, et la foule jetait des pierres pour faire peur. Ils portaient un crucifix voilé de noir, retourné en arrière, et chantaient le psaume "Deus laudem meam ne tacueris", où sont exprimées tant de malédictions. Ce qui suscita une horreur indicible; le vulgaire fut à ce point excité contre les Nôtres que les clameurs s'élevèrent de partout, et que des paroles incroyables furent proférées contre nous.

1073. Sur l'ordre de l'archevêque, tous les ordres religieux (sauf les Jéronymites) furent unis contre nous: menaces, murmures, faux-témoignages n'en finissaient plus. D'autre part, cette population est assez indépendante. Elle était excitée par l'archevêque, les ecclésiastiques et les religieux. La plupart des quelques Nôtres restant à Saragosse étaient castillans, et les aragonais sont mal disposés envers ceux-ci. Il était à craindre que la vie des Nôtres ne fût en péril, et même que les nobles qui nous étaient favorables n'en vinssent aux prises avec la populace. En effet au début, quand des enfants attaquèrent notre maison à coups de pierre, beaucoup de nobles jouaient à la paume non loin de là, ou regardaient. Ils vinrent, légèrement vêtus, défendre les Nôtres; d'autres allèrent trouver le vice-roi, qui vint lui-même avec la haute noblesse. Une sédition sérieuse n'était pas exclue.

1074. Avant qu'on en vînt là, nos adversaires parlaient de réconciliation. Mais nous ne devions ni construire, ni prêcher, ni administrer les sacrements, ni célébrer la messe en public. Si on leur avait concédé de confesser et de célébrer la Messe en public, les Nôtres seraient peut-être tombés d'accord.

1075. La princesse Jeanne (d'Aragon) s'employa avec beaucoup de zèle pour notre défense. Elle écrivit à l'archevêque et à l'abbé, son vicaire: elle leur ordonnait d'annuler tout ce qu'ils avaient fait contre nos privilèges. Le Conseil Suprême d'Aragon, lui aussi, avait décrété de se conformer à nos bulles; mais l'archevêque ne se soumit ni à l'un ni à l'autre; pas davantage il ne consentit à obéir à la Lettre Apostolique ni au Bref que le Nonce apostolique, Léonard Marini, lui avait transmis dans cette affaire.

1076. Les Nôtres se décidèrent à s'adresser au Conseil de ville. Le Père Tablarès expliqua dans une de ses séances que l'intention de la Compagnie était de procurer l'aide spirituelle et la consolation de la ville; il offrit notre départ, jusqu'à ce que l'excitation du peuple se fût calmée; nous ne voulions pas, disait-il, être une occasion de désordre. Si bien que les Nôtres remirent les clefs de la maison aux jurés, tout en protestant que la Compagnie ne renonçait pas à ses droits; la seule raison de son départ était d'éviter une agitation qui porterait tort au bien commun.

1077. Les Nôtres remirent aux magistrats tout le mobilier de la maison. La ville offrit de l'argent. Le Père Tablérès refusa. Il répondit que si les Nôtres étaient restés à Saragosse, ils eussent eu volontiers recours à

leurs aumônes. Mais comme ils devaient se rendre en un autre endroit, distant de sept lieues, relevant du comte de Rivagorza, ils n'avaient là nul besoin de ces aumônes.

1078. Le Sénat et les magistrats remercièrent cordialement les Nôtres de ce qu'ils voulaient quitter la ville en vue du bien commun. Les notaires écrivirent pour mémoire ce que la Compagnie faisait alors en leur faveur. Et on ne voyait pas qu'autre chose fût possible pour la paix de cette ville, devant une telle obstination de nos adversaires. Et probablement la Commune aurait-elle été obligée de nous y contraindre, si nous ne l'avions pas fait de notre propre mouvement. Quand ils virent le mobilier de notre maison et sa pauvreté, alors qu'on clamait tant de choses contraires, ils furent dans l'admiration, et quelque peu confus d'avoir cru ces calomnies. L'un d'eux demanda pardon. Le Sénat et le Conseil Municipal ne les quittèrent pas sans pleurs.

1079. Dans l'ensemble, cette façon d'agir des Nôtres leur plut beaucoup. Pour n'avoir pas l'air de nous chasser et pour qu'il fût évident que notre départ était volontaire, un juré et un sénateur les accompagnèrent à leur sortie de la ville. Mais telle était la foule de ceux qui accouraient dans les rues pour regarder notre départ, qu'on eut dit qu'ils allaient au spectacle. Ce qu'ils avaient fait ailleurs bien des fois, quand les Nôtres passaient de leur maison à une autre, car la populace les poursuivait à grands cris et même avec des menaces; elle paraissait en effet convaincue par les ecclésiastiques et les religieux de ce que les Nôtres étaient à l'origine de ce tumulte et de cet interdit, d'autant plus qu'elle les voyait peints au milieu des démons, comme nous l'avons dit.

1080. Une fois conduits hors de la ville, nos Pères se rendirent à un bourg nommé Pédrola. D'autres avaient offert des refuges, mais la comtesse de Rivagorza leur demanda de venir à ce bourg, qui lui appartenait (le Comte était absent de Saragosse). C'était la soeur du Père François de Borgia. Elle avait bien mérité des Nôtres par les aumônes qu'elle leur donnait, tant qu'ils furent à Saragosse. Et même dans cette affaire, elle fut prise d'une grande pitié pour eux, les voyant ainsi traités. De plus, elle fut excommuniée, rejetée de l'Eglise, parce qu'elle nous était favorable. Ce qui advint à d'autres nobles personnages et à nos bienfaiteurs, en plus de la première excommunication fulminée dès le début de la controverse par les curés contre quiconque fréquentait notre chapelle, comme nous l'avons dit.

1081. Mais Pierre Agustin, évêque d'Huesca, montra toujours plus que tout autre grandeur d'âme et vigueur dans notre défense. Il condamnait la tyrannie de nos persécuteurs; il prenait en mains nos affaires avec une telle sollicitude qu'il conquit toute notre Compagnie. Entre autres choses qu'il eut à souffrir, il fut caricaturé avec les excommuniés, assis avec sa mitre entre quelques démons, accompagné de quelques-uns des Nôtres. Mais le premier des jurés, don Jacques Agustin , don Louis Gonzalez, conservateur d'Aragon, don Didier de Morlanes, se manifestèrent ouvertement comme des amis de la Compagnie. D'autres, craignant la fureur de la populace excitée, taisaient leur bienveillance.

1082. Le bruit de cette affaire s'était répandu hors de Saragosse, en beaucoup d'endroits. Le Père François de Borgia avait pensé qu'il fallait laisser tout cela; mais il convenait, pour notre bonne réputation dans tous les royaumes d'Espagne, que les Nôtres pussent revenir et vaquer à leurs ministères; il fallait venir à bout de ces rumeurs sans fondement, faites de mensonge et de faussetés, qui se répandaient si loin. Et il fallait manifester pour ce qu'elle était l'injustice de nos adversaires envers la Compagnie.

1083. Le Père de Strada avait eu écho de ce tumulte à Barcelone. Il avait envoyé à Saragosse le Père Jean Quéralt pour qu'il apportât aux Nôtres quelque secours. Arrivé là, le Père demanda où se trouvait la maison de la Compagnie. On lui répondit: "Voici la maison où ils habitaient, mais maintenant ils ont été expulsés du royaume d'Aragon, et l'étendard du roi a été hissé sur leur maison, comme vous le voyez". Il continua son chemin et en interrogea d'autres: "vous voulez dire les ignatiens? (c'est ainsi qu'on les appelait à Saragosse); il n'en reste aucun à Saragosse, et ils ont été chassés du royaume". Peiné par ces réponses, le Père Quéralt alla trouver Dame Aldunzia Gonzalez, noble dame dévouée à la Compagnie. Il apprit d'elle où en étaient les choses, et que le Père Tablarès demeurait chez le vice-roi. Le peuple acceptait cela plus volontiers, car son nom ne figurait pas parmi les excommuniés, et il ne sortait presque jamais en public. En outre, le Père Quéralt fut averti de ne faire savoir à personne qu'il était de la Compagnie. Sinon sa vie pourrait être en danger, si quelque tumulte était soulevé dans la populace. Il parla cependant avec le Père Tablarès, fut reçu à la table du vice-roi, et apprit qu'on attendait quelque chose de la cour de la princesse Jeanne. Entre temps, il dut se cacher lui aussi, dans une maison où il fut reçu par la comtesse Rivagorza.

1084. Après que le Père Roman se fût rendu à la cour pour trouver quelque remède, d'autres messagers y furent envoyés par nos expulsés. Quant à la princesse, elle avait écrit avec grande énergie et de sa propre main au vice-roi et à l'archevêque. Elle supportait fort mal, ainsi que toute la cour, que l'autorité royale eût si peu de pouvoir auprès de l'archevêque et de son vicaire général, l'abbé de Veruela. Elle donna aux inquisiteurs l'ordre d'arrêter, s'il n'y avait pas d'autres moyens (et le nonce l'avait autorisé), ceux qui étaient les principau x responsables de ce tumulte, et de les amener sous bonne garde à Valladolid. Parmi eux se trouvaient le vicaire général en personne, les curés, les chanoines, le gardien des conventuels qui avait porté la sentence d'excommunication et l'interdit, le prieur des Augustins, et d'autres qui s'étaient montrés particulièrement insolents. La princesse avait donné l'ordre qu'ils fussent bien attachés et amenés à Valladolid, pour y être châtiés par l'inquisition: ils avaient agi contre l'Eglise catholique et son autorité, dans ce qu'ils avaient accompli contre la Compagnie. Elle ordonna en outre de saisir leurs biens temporels; elle écrivit l'ordre de sa propre main, pour que tout fût exécuté sérieusement. En outre, un autre messager fut envoyé encore à la cour, pour qu'on appelât l'archevêque lui-même à Valladolid, et pour exposer quelques autres choses, qui semblaient utiles pour que cette affaire fût mieux conduite. Car il était très important pour calmer cette tempête et adoucir la dureté de nos adversaires, que l'on comprît que la princesse, régente des Espagnes, prenait tant à coeur de favoriser la Compagnie.

1085. Le Nonce, porteur de la lettre écrite de la main de la princesse Jeanne et munie du sceau royal, était arrivé à Saragosse deux jours avant le Père Roman. Il sut que la princesse écrivait au vice-roi afin que celui-ci remît lui-même la lettre à l'archevêque. Le vice-roi convoqua donc l'archevêque et l'avertit en ami, par l'intermédiaire du nonce, de ne pas refuser de venir, sinon il l'expulserait de la ville. L'archevêque prit fort mal de voir la régente traiter cette affaire si sérieusement, et se mit à parler de réconciliation avec ceux qui nous étaient favorables. Mais la régente Jeanne ne voulait accepter aucun compromis. Tout ce qui avait été fait contre les Nôtres devait être annulé à leur satisfaction. Après quoi, elle exigeait que les auteurs de ce tumulte vinssent à la cour, pour que fût punie l'impudence de gens qui n'avaient pas tenu compte de l'autorité royale.

1086. Le Père Alphonse Roman avait examiné avec le commissaire François de Borgia la question de savoir s'il convenait de déférer devant l'Inqui-

siteur les fonctionnaires de l'archevêque et les autres qui avaient lacéré, par son autorité, la lettre de notre arbitre, et qui avaient noté les Nôtres d'hérésie. Le Père François de Borgia renvoya l'affaire au Père Ignace. Or, les fonctionnaires de l'archevêque s'étaient fort mal comportés en ne tenant nul compte de l'excommunication portée par l'arbitre de la Compagnie et en continuant à exercer alors leur emploi, alors que l'archevêque ou son vicaire général n'avait pas interjeté appel à temps. En outre, la cause de l'archevêque et de ses fonctionnaires était mauvaise: ils avaient refusé d'obéir aux Lettres Apostoliques. Mais le Père Ignace pensait plutôt à ce qui favorisait la paix. Tout ce qu'il fit fut d'opposer citation et inhibition, afin que toute l'affaire vînt à Rome pour y être examinée. Mais ceci fut accompli plus tard, à la fin de l'année, alors que les Nôtres étaient déjà rentrés à Saragosse. Entre temps, l'orage continuait. Les Nôtres, bien qu'absents, étaient déchirés en public dans les sermons, on terrorisait ceux qui fréquentaient les sacrements, et tout cela se faisait avec trop de liberté.

1087. Au début, en mai et juin, on apprit en Espagne l'élection d'un Cardinal Théatin au souverain Pontificat. Or, dans une grande partie de l'Espagne, on appelait les Nôtres théatins. Nos adversaires furent calmés comme si on leur avait mis un mors. Mais ensuite, des bruits contradictoires se répandirent davantage et l'effet fut contraire. L'archevêque disait qu'il veillerait à ce que la Compagnie ne restât point à Saragosse, qu'il espérait bien l'obtenir du Pape Paul IV, qu'il savait nous être très opposé, et qu'il travaillerait à la suppression de la Compagnie. Mais il se voyait pressé par la Régente. Il offrit au vice-roi de faire en sorte que les moines et les curés de paroisses remissent tout leur droit entre les mains de celle-ci; les clercs resteraient totalement à sa disposition, et les moines lui obéiraient jusqu'à ce que l'affaire fût réglée à Rome. Il autoriserait même l'évêque d'Huesca, notre juge-arbitre, à publier l'annulation de tout ce qui avait été fait contre les Nôtres par ses propres fonctionnaires. Mais tout cela n'était que des mots aux yeux du vice-roi. Les vicaires refusaient de publier l'annulation, déjà promulguée par notre arbitre, avec l'autorisation du nonce apostolique, de toutes les censures fulminées par les moines.

1088. Finalement, le 13 août, l'archevêque vint trouver le vice-roi. Il lui dit qu'il ne pouvait rien commander aux ordres religieux, mais qu'il veillerait à ce que les vicaires des paroisses remissent tout entre les mains de la Régente; il enverrait des procurations pour cela. L'église cathédrale elle-même, après que fussent lacérées les affiches de l'évêque d'Huesca (nous l'avons dit plus haut), reconnut l'interdit du 12 juillet, porté par l'arbitre des Augustins. L'archevêque recourut à un stratagème: il déclara qu'il était empêché et renvoya l'affaire à son chapitre qui l'accepta. Cet interdit s'étendait à toute la ville, les caricatures dont nous avons déjà parlé suivirent aussitôt: rien d'étonnant si les enfants d'abord, puis la populace, furent excités contre nous. Et il était question de supprimer les cérémonies religieuses si les Nôtres ne cessaient pas les leurs et n'étaient pas expulsés. L'interdit fut alors suspens, non aboli.

1089. Le Père Tablarès contribua beaucoup au règlement de cette affaire, encore qu'il fût appelé à Valladolid par la princesse régente, qui voulait apprendre de lui comment allaient les choses à Saragosse.

1090. Des lettres de créance avaient été remises par Don Agustin, juré, au vicaire l'abbé de Veruela. Il lui fit savoir, au nom de la régente, en lui reprochant sévèrement sa désobéissance, qu'il devait comparaître devant elle, dans les quinze jours, sous peine d'infidélité et sans excuse. Il pleura, sembla vouloir mettre quelque diligence à réparer ce qui avait été commis par les moines, mais il déclara qu'il ne pouvait rien obtenir d'eux. Cependant, une personne digne de foi avertit les Nôtres qu'il exhortait les reli-

gieux à maintenir avec constance leur interdiction faite aux Nôtres de construire une maison et d'y habiter. Ils étaient de la sorte pleinement confirmés. On disait que quelqu'un était allé à Rome pour cette affaire, au nom des vicaires et des autres clercs, et qu'il était tout dévoué à l'archevêque. On racontait que cinquante écus d'or lui avaient été remis pour ses premiers frais. D'autre part, l'abbé de Veruela retardait son départ pour la cour de la régente. S'il ne cédait pas, on avait de plus puissants moyens contre lui. S'il cédait, il y avait bon espoir que tout ce qui concernait la Compagnie à Saragosse pourrait être arrangé comme on le désirait. En plus, il fallait passer par l'un des inquisiteurs pour obtenir l'annulation de ce qui avait été attenté contre la Compagnie. Le Nonce apostolique lui avait en effet envoyé un bref en vue de connaître non seulement des démarches accomplies, mais aussi de ceux qui s'étaient mal comportés en cette affaire.

1091. Or, il était évident que les Nôtres s'étaient fort bien comportés. On tenait pour certain que les censures portées par notre juge seraient déclarées valides; que celles décrétées contre nous seraient tenues pour nulles. Mais une voie beaucoup plus rapide s'offrait: que l'archevêque déclarât nulle, à cause de l'appel interjeté, l'excommunication prononcée contre nous par le gardien des franciscains, à la demande des augustins. C'est ce qui advint. L'archevêque, par sentence propre, déclara juste notre cause, et cette sentence fut publiée dans les églises.

1092. Il fallait maintenant veiller à notre bonne réputation devant la population. Les magistrats et le Sénat convoquent par héraut les Nôtres à Pedrola; ils viennent à leur rencontre. Les Nôtres refusèrent humblement d'être couverts par la présence de tels honneurs, mais ne purent aucunement l'obtenir. On leur répondait qu'un outrage leur avait été fait injustement et qu'il devait être compensé par un juste honneur, et qu'il devait même être effacé. Donc le 9 septembre, l'évêque d'Huesca, les magistrats, la Justice d'Aragon, des jurés, des députés du royaume, des fonctionnaires royaux, tout ce qu'il y avait de noblesse, vinrent avec l'abbé de Veruela lui-même à notre rencontre jusqu'à notre porte. Une énorme foule suivait, si bien qu'il était difficile de circuler dans la rue. On fit monter malgré eux les Nôtres sur des mules que des notables conduisaient par la bride, au long de la rue très fréquentée qui conduit à notre collège. Là, les attendaient le vice-roi, l'évêque de Gérona, les inquisiteurs, et une messe pontificale fut célébrée dans notre chapelle. Ainsi, ceux qui avaient été chassés dans l'ignominie reçurent-ils de plus grands applaudissements à leur retour. Toute la ville approuvait: les persécutions antérieures contribuèrent au bien, et les Nôtres exercèrent dans la paix chez eux leurs ministères accoutumés.

1093. La population s'était calmée; l'archevêque manifestait son intention de défendre nos droits comme il avait commencé à le faire, et on disait que l'abbé de Veruela était retourné dans son abbaye. Néanmoins, plus d'un signe laissait voir qu'intérieurement les moines et l'archevêque lui-même demeuraient exaspérés: ils avaient mobilisé toutes leurs forces et leurs machinations et n'avaient pu chasser ni de la ville ni de leur maison cette poignée de Nôtres.

1094. D'après certains écrits anonymes qu'on avait découverts, on pouvait conjecturer que parmi les adversaires de la Compagnie, certains ne pensaient pas juste en matière de foi et cherchaient à semer dans la foule une doctrine peu orthodoxe. L'inquisiteur manifestait l'intention de s'en occuper. En ce qui concerne les Nôtres, l'appel de la cause à Rome les laissaot en paix chez eux.

1095. Il faut quand même ajouter ceci. Peu d'années après et à la requête du roi Philippe II, ces conventuels de Saragosse et de la province d'Aragon, qui s'efforçaient de chasser les Nôtres de leurs territoires, fu-

rent eux-mêmes expulsés. Par autorité apostolique, leurs couvent furent donnés aux observants, si bien que ceux qui ne voulurent pas rallier l'observance de leur ordre furent contraints d'aller chercher asile ailleurs.

1096. Tant que les Nôtres furent à Pedrola, ils se tinrent d'abord retirés dans le palais du Comte de Rivagorza (qui fut ensuite Duc de Villaformosa, et n'était pas à Saragosse au moment des troubles susdits), car les gens n'osaient même pas leur parler, et certains disaient qu'il y avait là des envoyés de l'antéchrist. Là, un ami de la Compagnie, Jean Perez, habitant Calatayud, les invita et consola. Il obtint du provincial des Dominicains qu'il écrivît à ses religieux de Saragosse, pour leur interdire de se joindre aux ennemis de la Compagnie.

1097. La Comtesse de Rivagorza demanda à l'archevêque le pouvoir pour les Nôtres d'y exercer leur ministère. Bien qu'elle lui fût parente, elle ne l'obtint pas. Mais la plupart des habitants de ces lieux étaient des néophytes sarrazins convertis. Les inquisiteurs voulaient qu'ils fussent instruits par les Nôtres dans la bonne doctrine. Aussi bien, de nombreux néophytes vinrent demander qu'on leur enseignât la voie du ciel, même parmi eux certains qui avaient laissé leur travail, aux champs. On leur dit de revenir dans quelques heures. Ils revinrent avec beaucoup d'autres. Un discours leur fut fait, qui les remplit de consolation. On demanda ensuite que la doctrine chrétienne leur fût expliquée par les Nôtres. Mais, pour ne pas offenser l'archevêque, les clercs refusèrent de recevoir les Nôtres dans les églises. Alors la doctrine chrétienne fut exposée chaque jour, sur la place, devant la maison du Comte. Quelques-uns des Nôtres racolaient en ville les auditeurs un autre expliquait. Les dimanches et jours de fête, et les mercredi, un des Nôtres faisait des prédications très utiles sur le Symbole des Apôtres. Presque tout le village était là, et bon nombre de néophytes des lieux voisins recevaient en grande joie la parole de Dieu. Déjà il était question de nous concéder quelques églises pour y exercer le ministère, cela par l'autorité des inquisiteurs. Et les villageois s'affligeaient de ce que les Nôtres dussent partir.

1098. Après leur retour à Saragosse, le Père Santander reprit ses prédications dans notre chapelle, devant un auditoire abondant, et à leur très flatteuse satisfaction. On venait si nombreux se confesser qu'il fallut demander l'envoi d'un autre confesseur, devenu nécessaire, bien que le Père François de Rojas ait été envoyé ad tempus pour les aider.

Et c'est tout pour le collège de Saragosse et la province d'Aragon.

LA PROVINCE DE CASTILLE
ET D'ABORD
LE COLLEGE DE SALAMANQUE

1099. Le Recteur du collège de Salamanque était le Père Barthélemy Hernandez; le Père Antoine de Cordoue était surintendant. Au début de l'année, ils étaient dix-huit en tout, puis vingt-deux, et à la fin vingt-huit. Parmi eux, dix prêtres étudiaient la théologie, avec six scolastiques; six faisaient leur philosophie. Un bon nombre furent envoyés ailleurs. Le Père Paul à Séville, le Père Jean Pradano à Avila, pour y être recteur; cinq furent envoyés au noviciat à Simancas, au début de l'année. Un prêtre fut même destiné à Placentia, deux ou trois à Coïmbre, pour y être reçus. D'autre part, cette Université de Salamanque est une pépinière féconde où choisir des ouvriers pour les envoyer travailler à la vigne du Seigneur. Au début de l'année, sept étudiants pressaient les Nôtres pour être admis dans la Compagnie, et bien d'autres en cours d'année. Après l'arrivée du Père Antoine de Cordoue, un plus grand nombre de personnes, plus noble, jouissant en ville de plus d'autorité, vinrent au collège pour parler avec les Nôtres de ce qui touchait à leur progrès spirituel, et même de leur état de vie.

1100. Durant les premiers mois, neuf étudiants furent admis. Les uns avaient achevé leur cours de droit canon, d'autres leur philosophie. A la fin de juin, presque une vingtaine, ceux-là compris, avaient été reçus. Beaucoup d'autres, même nobles, désiraient leur admission. Pour l'obtenir des Nôtres, ils allaient spontanément dans les hôpitaux. Là, ils faisaient les lits des malades, balayaient l'hôpital, s'exerçaient dans d'autres fonctions humbles et charitables. Ils s'ouvraient ainsi une voie pour entrer dans la Compagnie. Parmi ceux qui furent admis, un prêtre qui avait fait philosophie et droit canon et qui était doué pour la prédication, enseignait le catéchisme suivant la manière de la Compagnie, dans une église où il avait un bénéfice, et cela à la satisfaction de ses auditeurs.

1101. Parmi d'autres, un théologien fut reçu, et un autre prêtre. L'un fut envoyé au noviciat et l'autre retenu à Salamanque. Ou tre ceux-là, quelques-uns de ceux qui fréquentaient nombreux les sacrements dans notre collège allèrent trouver le Père François de Borgia, et lui demandèrent de les accepter dans la Compagnie. On ne pouvait pas en recevoir un si grand nombre à Salamanque, c'est pourquoi trois étudiants de théologie partirent pour Séville où ils furent admis; l'un d'eux était noble.

1102. On remarquait un progrès très appréciable, en progrès et en vertu, en ceux qui furent envoyés en probation, soit à Salamanque, soit ailleurs.

1103. Pour ce qui est des lettres, l'opinion avait été répéndue, on ne sait par qui, qu'on y faisait peu de progrès. La réalité était tout autre. Elle commença à se manifester quand, chaque dimanche, des thèses publiques furent défendues dans notre maison. De nombreux étudiants, même de la noblesse, ainsi que des professeurs, y venaient. Ils observaient, tout édifiés, la modestie et en même temps la vigueur dans la discussion, pour mettre au clair la vérité. Entre autres, un professeur dominicain recommandait cette manière de faire à ses moines. En effet, en discutant paisiblement sur ces sujets, il était possible d'aller plus loin dans la découverte de la vérité. Ce genre d'exercice et l'assiduité à suivre les cours publics, les ré-

pétitions à la maison, étaient très approuvés par les maîtres assistants et les professeurs ordinaires. Un de nos frères faisait en outre à la maison un cours sur Saint Thomas, pour nos scolastiques; il leur était fort utile et ils n'étaient pas pour autant dispensés des cours publics. De plus, une heure par jour était réservée à des conférences en matière de théologie et de cas de conscience.

1104. Cette année-là, le Père Pierre Sanchez, qui avait un bénéfice avec charge d'âmes dans le diocèse de Ségorbe, fut reçu dans la Compagnie. D. Laurent de Padilla et D. Jean Manuel également. Le Père Antoine de Cordoue et le Père Gutierez allant mal, le Père François de Borgia les envoya à Xiarandilla, bourg qui appartenait au Comte d'Oropesa. Ils y soignèrent leur santé et travaillèrent en outre quelque peu pour la gloire de Dieu.

1105. Quant aux confessions, elles étaient beaucoup trop nombreuses pour que nos prêtres y pussent suffire. En fait, ils étaient assez nombreux mais d'admission récente, il ne convenait pas de les y appliquer. C'est pourquoi le Père Antoine de Cordoue estima que les Nôtres ne devaient pas s'occuper de confessions de femmes. Les étudiants se présentaient si nombreux au sacrement, que le Père jugea plus utile de réserver pour eux la compétence des Nôtres. Mais on ne pouvait abandonner toutes les confessions de femmes. Il fallait nécessairement en entendre bon nombre, de plus haute noblesse, qui faisaient de sérieux progrès même dans l'oraison, étaient libérales dans leurs aumônes, et de plus subvenaient aux besoins du collège. Mais comme nous l'avons dit, la moisson était plus abondante parmi les étudiants, surtout parmi ceux qui fréquentaient les sacrements. Et quelques habitants de la ville se plaignaient pieusement d'être mis après eux.

1106. Lu jubilé concédé par Jules III avait été promulgué à Salamanque. Il se présenta alors aux Nôtres durant le carême une grande foule d'hommes de toutes conditions; certaines confessions comportaient des retards de dix, vingt et trente ans; et il fallait reconnaître là l'immense bonté divine. L'un d'eux disait qu'il ne se confesserait pas, si ce n'est aux Nôtres. Un autre remit par écrit à son confesseur l'aveu d'un péché qu'il n'arrivait pas à confesser oralement. Il vit le confesseur lire cela sans donner aucun signe d'étonnement; il y trouva un tel courage qu'il avoua volontiers cela et tout le reste. Dans cet ordre de choses, un grand nombre de gens furent aidés par Dieu; ils avouèrent sincèrement aux Nôtres ce qu'ils n'avaient jamais pu de leur vie confesser à d'autres. Ils auraient été beaucoup plus nombreux à s'adresser aux Nôtres, si nous avions eu plus de confesseurs disponibles. A ceux qui, passablement nombreux, venaient à nous, on conseillait ordinairement le pieux usage de la prière, la visite des hôpitaux où ils servaient les pauvres, ce qu'ils font volontiers. Beaucoup d'entre eux étaient des notables de l'université, et ils s'acquittaient de ces devoirs de charité à la grande édification des témoins. Et il advenait très fréquemment que ceux qui avaient fait des confessions générales de toute leur vie, ou de nombreuses années, quittent les Nôtres en singulière consolation.

1107. Il n'y eut cette année-là à Salamanque aucun prédicateur brillant de la Compagnie. Cependant, les leçons de catéchisme et les exhortations qui avaient lieu dans notre église depuis les premiers mois furent poursuivies. Elles avaient lieu le dimanche après le repas de midi. C'est une heure à laquelle les gens n'ont pas l'habitude d'aller au sermon. Cependant, si dense était l'auditoire, étudiants et notables, qui y venait, que les Nôtres se demandaient s'il venait plus de monde dans l'église ou dans la rue pour suivre ces leçons, sans compter ceux qui se retiraient, faute d'avoir trouvé une place à temps. Telle était la soif d'entendre la parole de Dieu, que certains faisaient mettre leur chaise dans la rue, et parmi eux des hommes d'autorité non négligeable. Certains disaient qu'il fallait transporter ces leçons ou

ces conférences dans une plus grande église; d'autres souhaitaient que nous eussions pour cela une église et une maison plus grandes. Ce genre de conférences fut cependant abandonné au bout de quelques mois, pour deux raisons: des occupations plus importantes comme les discussions de thèses dont nous avons parlé, et le départ du Père Guttierez, qui faisait ordinairement ces leçons, et qui, comme nous l'avons dit, fut envoyé ailleurs pour l'été, à cause de sa mauvaise santé.

1108. Quant aux Exercices Spirituels, il y avait toujours chez nous quelque retraitant à les faire. Deux citadins de Salamanque les firent avec le plus grand fruit et un changement de vie remarqué. Et comme ils étaient très connus, leur exemple et aussi leurs paroles en entraînèrent d'autres à les demander. Parmi ceux qui furent initiés à ce genre de méditations durant l'année, certains étaient des plus notables, entre autres quelqu'un qui détenait une dignité ecclésiastique dans une des principales églises; sa conversion et son changement de vie furent exceptionnels. Un cathedratico (c'est le nom des professeurs titulaires d'une chaire publique) tira grand profit de ces exercices; on pensait qu'il serait bientôt promu à l'un des conseils du royaume; suivant son exemple ou ses exhortations, d'autres membres de ce collège et d'autres habitants vinrent faire leur confession générale auprès des Nôtres, et furent très attachés au culte divin. D'autres, à la suite de ces exercices, s'attachèrent très fort à la Compagnie. D'autres enfin demeurèrent dans leur état, où ils firent de grands progrès.

1109. Entre autres il y eut un prêtre, déjà âgé, qui avait déserté deux ou trois fois l'ordre où il était entré. Il conçut une telle componction et une telle douleur au sujet de sa vie passée, que sans aucun retard il décida de rentrer dans son ordre. L'affaire fut traitée avec le supérieur général. Celui-ci, avec quelques religieux et d'autres doctes, qui avaient auparavant vainement essayé de ramener cet homme, admirèrent et exaltèrent cette transformation, qu'ils attribuaient à la force de Dieu.

1110. Le jubilé de Paul IV fut promulgué à Salamanque avant les fêtes de Noël. Il attribuait trois jours aux confessions, et on devait communier le dimanche qui suivait la promulgation. Durant ce temps, les Nôtres entendirent près de quatre cents pénitents, dont la plupart venus des principaux collèges de l'université. Il y avait parmi eux des hommes renommés pour leur science, et des notables de la ville, hommes et femmes.

1111. Certaines religieuses de l'ordre de Saint Jacques, que le recteur de notre collège visitait de temps à autre, furent instruites dans la manière de prier et y firent de grands progrès.

1112. Les Nôtres étaient appelés auprès des malades et des mourants. Bien que peu nombreux, ils ne se dérobaient point. Ils s'appliquaient à bien mériter en cela des gens de Salamanque qui nous le demandaient, et même l'exigeaient, avec une assez grande dévotion. Pareillement, on venait avec confiance aux Nôtres pour rétablir la paix entre personnes en litige. Et dans certains cas, la main de Dieu fut manifeste. Ce fut le cas pour un homme qu'aucune prière n'avait pu attendrir. Son frère, dominicain, vint à notre collège pour avoir avec lui un prêtre qui tenterait de l'amener à se confesser alors que, malade, il restait très ferme dans son obstination. Ce prêtre vint traiter avec lui; les paroles étaient inefficaces; le Père répandit tant de larmes qu'il attendrit la dureté de ce coeur de pierre et en obtint ainsi tout ce qu'il voulut. On l'apprit au couvent (dominicain) de Saint-Etienne. Le Prieur en fut très édifié, et il dit au Père Antoine de Cordoue (qu'il avait retenu à déjeuner dans leur couvent pour la fête de St Tjomas d'Aquin) que, quand il prêchait sur le zèle dont doivent être animés les confesseurs, c'est toujours à ce prêtre de la Compagnie qu'il pensait.

1113. Quelqu'un avait reçu un soufflet, injure qu'aucune prière ne le décidait à pardonner. Un de nos prêtres se mit à genoux devant lui et se giffla lui-même. Il toucha si bien ce coeur que l'autre fondit en larmes et lui dit: "Levez-vous Père, je lui pardonne cette injure". Un autre avait été blessé mortellement. Il avait bien pardonné devant Dieu à son agresseur, mais il refusait un pardon public devant notaire et remettait son affaire à la justice pour qu'elle remplît son office. Mais, au jugement de certaines personnes religieuses, cela laisserait racine pour beaucoup de conflits et de maux, il fallait l'arracher. Ils vinrent donc trouver un de nos Pères, à qui le blessé s'était confessé. Celui-ci rendit public son pardon, remit la réparation au jugement de deux membres de cette université, érudits et bons, et mourut.

1114. Le Père Antoine de Cordoue avec le Père Gutterez, rentrèrent à Salamanque au début de novembre, où devaient reprendre les études. A Xarandilla ils avaient recueilli un fruit abondant de leurs sermons et des confessions. Quelques-uns des Nôtres sortaient aussi dans d'autres bourgs voisins de Salamanque pour exposer la doctrine chrétienne et annoncer la parole de Dieu.

1115. La plupart des religieux des autres ordres montraient dans leurs discours, leur comportement, qu'ils avaient bonne opinion de nous. Entre autres, Dominique de Soto. Un homme se plaignait à lui de ce que son fils était entré dans la Compagnie; il lui ordonna de se tenir en paix; son fils, lui dit-il, était avec des hommes pieux et bons, utiles au bien commun. Le même Père Soto dit au recteur de notre collège que les affaires de la Compagnie l'avaient toujours satisfait. Aussi bien, une dame de premier rang aux royaumes d'Espagne se confessait ordinairement à lui quand il était présent; mais il approuvait qu'elle s'adressât aux Nôtres en son absence. Et même le provincial des dominicains, visitant sa province, remarquait, dans les lieux où se trouvaient quelques-uns d'entre nous, leur bonne réputation et leur efficacité spirituelle. Venu à Salamanque, il se rendit compte que quelques-uns de ses religieux parlaient mal de la Compagnie. "Pères, dit-il, il nous convient ou de nous taire ou de changer de vie, car le fruit qui provient de l'action de la Compagnie est vraiment grand". Et même un certain Père Louis, prédicateur de son ordre, reprocha publiquement aux théologiens de leur maison d'études de ne pas venir dans notre église fréquenter les sacrements, et donna sur ce point la préférence aux étudiants juristes et canonistes.

1116. Un prédicateur des augustins, prêchant le carême dans leur couvent de Salamanque, fit force louanges de la Compagnie, si bien que les Nôtres rougissaient de les répéter. D'autres, même des séculiers, reconnaissaient que depuis que la Compagnie était venue à Salamanque, on percevait une transformation remarquable dans l'université. Certains notables, traitant de cette question, recommandaient les Nôtres, même dans leurs discours en public. Un religieux de Saint François, visitant des moniales dépendant de son ordre, déclara dans leur chapitre qu'il lui agréait qu'elles traitent parfois avec des membres de la Compagnie, c'est-à-dire en ce qui concerne le progrès spirituel. D'autre part, l'université témoigna publiquement en notre faveur, qu'il s'agît du décret de Paris, ou de la tendance de Paul IV, visiblement moins porté à nous aider. Tout cela prouvait une bonne estime de nous et de bonnes dispositions à notre égard. Pareillement, l'attitude de la population envers nous s'améliorait de jour en jour.

1117. Je dois quand même noter ceci, suivant ce qu'écrit le Père Antoine de Cordoue. Certains étaient vexés de ce qu'on demandât un tel témoignage, pour le présenter au Souverain Pontife. Ils ne se rendaient pas compte qu'il était demandé contre le décret de Paris. Ils pensaient qu'on voulait

obtenir du Souverain Pontife un appui pour ce collège, à la vue du fruit produit dans l'université de Salamanque. C'est ainsi que le Chancelier reçut, sur les instances du recteur de notre collège, des informations sur les activités et le genre de vie de la Compagnie. Si bien que vingt-quatre témoignages arrivèrent, émanant des hommes les plus pondérés de cette université, y compris Maître Jean Gallo. Toutefois, à raison de son amitié avec Maître Melchior Cano, celui-ci refusa de signer avec les autres. Mais, preuve que les affaires de la Compagnie ne le laissaient pas indifférent, il était de jour en jour mieux disposé envers nous.

1118. Ce Maître Cano parla beaucoup en public contre la Compagnie, cette année-là, à Valladolid, comme nous le verrons ailleurs. Mais les habitants de Valladolid ne s'en émurent pas trop, leur attachement envers la Compagnie semble plutôt y avoir gagné. Cependant, le Père Antoine de Cordoue nous informe que le Père Dominique de Soto avait dit à quelqu'un que quelque chose lui déplaisait chez nous, à savoir certains voeux que nous prononcions. Quelqu'un qui avait quitté la Compagnie après l'émission de ses voeux, l'avait consulté, et lui avait dit qu'il était libre de ses engagements. Ainsi, un homme très savant par ailleurs mais qui connaissait fort peu notre Institut, se fiait à son opinion sur les voeux simples, à vrai dire peu commune. Et cependant, l'autorité du Siège Apostolique avait suffisamment montré qu' autres étaient les voeux simples ordinaires, autres nos voeux.

1119. Le même Père Dominique de Soto, excellent homme par ailleurs, qui manifestait ses bons sentiments envers la Compagnie, brocardait parfois nos contemplations. Il avoua à l'un des Nôtres qu'il ne savait pas penser sur Dieu, s'il n'avait pas l'Evangile sous la main: Dieu étant invisible, il disparaissait aussitôt de sa vue. Il ajouta qu'il ne voyait pas ce que pouvaient cogiter quelques-uns, qui passaient deux heures à prier à genoux devant l'autel; il ne pouvait rien faire de tel, disait-il. Le Père Martin Gutierez, qui accompagnait le Père Antoine de Cordoue, à qui le Père Dominique Soto avait parlé, lui donna des explications. Finalement, le Père de Soto déclara qu'il ne comprenait pas. De là, il est facile de discerner quelle distance sépare la théologie spéculative de la théologie mystique; c'est parce que le bon Père était très versé dans la première et, semblait-il, peu dans la seconde, qu'il parlait ainsi de l'oraison et de la contemplation.

1120. Un certain Père Pierre de Sotomajor, O.P., disait que les Exercices Spirituels, précisément les examens de conscience qu'ils enseignent, étaient à ses yeux une arithmétique. Un autre faisait observer que, suivant les Exercices, le Créateur s'était fait créature en prenant la nature humaine, et il réprouvait que le Christ fût dit créature. Cette proposition fut attaquée dans des disputes publiques qui eurent lieu dans les classes, bien que les Exercices ne fussent pas nommés. Celui qui présidait défendit excellemment cette proposition et, croyait-on, pour marquer sa bienveillance pour les Nôtres, car il leur était fort attaché.

1121. Comme nous l'avons dit, le Père Antoine de Cordoue avait été déchargé du gouvernement du collège, afin qu'il pût étudier. Mais il remplissait sa charge de surintendant avec une étonnante prudence et esprit surnaturel. Il observait très attentivement tout ce qui touche à la discipline de la Compagnie, finalement à son progrès. Il stimulait les Nôtres vers le mieux parfois dans ses exhortations, mais surtout dans l'exemple de son humilité. A la même époque, D. Ferdinand Tello se comportait excellemment en tout ce qui concerne l'esprit et les lettres, mais l'un et l'autre n'eurent pas le même don de persévérance.

1122. En ce qui concerne le temporel, le collège de Salamanque faisait peu de progrès. Le Père Antoine de Cordoue estimait que si Dom François de Mendoza, archevêque de Burgos, qui avait pris sur soi de fonder ce collège,

venait à changer d'idée, il ne manquerait pas d'autres personnes pour se charger de la dotation. C'est ce qui advint. Comme nous l'avons dit plus haut, ce cardinal avait fait appliquer par autorité apostolique une chapellenie d'une rente annuelle de huit cents ducats, qui se volatilisa, et il n'appliqua pas lui-même d'autres revenus. Mais d'autres le firent, dans le cours du temps, et d'autres encore, comme nous le verrons.

Et c'est tout pour le collège de Salamanque.

LE COLLEGE DE MEDINA DEL CAMPO

1123. Le Père Pierre Sevillano fut, cette année encore, à la tête du collège de Medina del Campo. Pour ce qui est des confessions, une abondante moisson n'a jamais manqué aux Nôtres, accrue qu'elle fut par un double jubilé. A cette occasion, comme nous l'avons dit ailleurs, des confessions interrompues durant de nombreuses années, ou mal faites, furent reprises auprès des Nôtres, et certains qui s'étaient confessés à d'autres, n'étaient enfin satisfaits qu'après s'être adressés à nous.

1124. Durant ce temps, notre église fut désignée comme l'une de celles où on pouvait gagner le jubilé, d'où il résulta que le nombre des pénitents augmenta; un fruit abondant était la conséquence de ce ministère de confessions et de communions. Entre autres, un médecin avait si bien goûté de ce fruit, qu'il paraissait comme hors de lui quand il en parlait; c'est avec une faim et une soif admirables de ces sacrements qu'il s'en approchait et invitait autrui. Nos prêtres étaient peu nombreux, mais grâce à leur assiduité et à leur infatigable dévouement, ils purent donner satisfaction à une multitude étonnante. Le fruit se manifestait en premier lieu parmi nos élèves.

1125. Un regrettait l'absence d'un prédicateur à Medina del Campo. Mais comme les Nôtres étaient déjà occupés en d'autres lieux, il fut moins facile de répondre comme on l'eut désiré au désir des habitants. Cependant, le Père Jean de Sainte-Croix put prêcher dimanches et fêtes dans notre église, durant les derniers mois de l'année, et l'auditoire fut nombreux. Il parla deux fois durant la "foire", devant les bancs même des changeurs. Un très riche marchand l'ayant entendu, renonça aussitôt à tous ses biens, et entra à Monserrat dans l'ordre de Saint Benoît.

1126. Les classes compensèrent cette année ce qui a manqué du côté de la prédication. Suivant la formule des collèges de la Compagnie, trois classes de grammaire furent ouvertes en juin. Les Nôtres en ont recueilli un fruit nullement négligeable, comme on l'espérait. On percevait les progrès faits de jour en jour, en moeurs et en lettres, par les jeunes qui étaient éduqués dans ces classes, et cela s'étendait au loin. A la fin de juillet, il y avait déjà plus de quatre-vingts élèves; on espérait qu'après le mois d'août il en viendrait davantage des villages voisins et de la ville même. A la fin de l'année, ils étaient environ cent trente.

1127. On joua une tragédie, *Jephté tue sa fille,* composée par le frère Joseph de Acosta. Elle fut très applaudie et acclamée par la popu-

lation, l'édification fut considérable, et nos classes y gagnèrent en estime. Les spectateurs en étaient d'autant plus dans l'admiration qu'elle avait été montée par un enfant du pays (Jean d'Acosta était originaire de Medina) et qu'elle apportait une norme de bonne vie, disséminée dans les passages opportuns.

1129. C'était l'usage à Medina de costumer un enfant en évêque, le jour de la Saint Nicolas. Il résultait de ces jeux beaucoup d'offenses de Dieu. Les Nôtres éliminèrent ces abus. Ils convoquèrent nos élèves dans notre église, avec des cierges allumés, pour y entendre la parole de Dieu, faire la prière du soir, et plusieurs poèmes furent déclamés en l'honneur de Saint Nicolas. De même façon, à l'occasion des fêtes de Noël, un dialogue fut composé par un des profeseeurs sur la naissance du Sauveur; il fut jugé élégant et dévot. Ainsi, l'esprit de la jeunesse fut ramené des vanités vers la piété et l'étude.

1130. Le 22 octobre mourut le Père Gomez, portugais, théologien, versé dans les langues grecque et latine. Durant le peu de temps qu'il fut dans la Compagnie, il avait fait de grands progrès en obéissance et autres vertus. Je citerai ce trait d'obéissance. Tandis que, bien qu'ayant la nausée, il prenait par obéissance une bouchée de nourriture, il la vomit. Puis, se rappelant l'obéissance, il s'efforça de la reprendre et de l'ingurgiter. On le crut mort. Arriva le Père Sevillano. "Vous ne me parlez pas?", dit-il au malade. L'autre, comme revenant à la vie, lui répondit d'un visage sérieux comme s'il ne lui était rien arrivé: "Mon Père!". Ainsi reçut-il en pleine connaissance le sacrement de l'Eucharistie.

1131. Jérôme de Acosta entra à son tour dans la Compagnie où il avait déjà quatre frères plus jeunes que lui, que l'obéissance avait dispersés en divers lieux; il fut le cinquième de la famille. C'est à la fin de l'année que, faisant les exercices, il décida d'entrer, mais, comme il avait des affaires à expédier, il retarda quelque peu son entrée.

1132. Trois autres jeunes gens firent les Exercices Spirituels. L'un d'eux entra chez les Chartreux, les deux autres dans la Compagnie. L'un d'eux était Mathieu de Dueñas, déjà cultivé dans le latin, le grec et les arts libéraux. Il était le fils de Roger de Dueñas, qui était à l'origine du collège de Medina.

1133. Le Sénat de Medina, qui d'abord s'était fortement opposé aux Nôtres, changea de sentiment et leur donna, sans qu'ils aient rien demandé, une aumône de blé considérable. La population trouva une assez grande délectation dans les offices de la Semaine Sainte que le Père François avait ordonné de chanter sur un ton modéré, et aussi dans le reposoir qui avait été édifié.

1134. Conversations privées, visites des hôpitaux et des prisons, confessions, réconciliations, aide au prochain par les oeuvres de piété, toute cette activité des Nôtres fut très utile cette année aux habitants de Medina. Mais la construction de la maison avança peu, bien que dès le début de l'année les matériaux, bois et pierres, fussent en place. En cours d'année, le collège commença de s'élever. Don Antoine de Acosta, qui avait tant de fils dans la Compagnie, et d'autres marchands, y contribuèrent beaucoup. Mais tous paraissaient las. Toutefois, le travail fut conduit de telle manière que le collège devait être habitable cet hiver.

Et c'est tout pour le collège de Medina del Campo.

LE COLLEGE DE VALLADOLID

1135. Le Père Jean de Valderrabano était, en 1555, à la tête du collège, encore que le Père Araoz, provincial, y eût séjourné une bonne partie de l'année. Et aussi, de temps en temps le Père François de Borgia, commissaire, du fait que la princesse Jeanne, régente du royaume, y résidait. Telle était la foule des pénitents qui venaient se confesser, que cinq prêtres, déchargés de tout autre ministère, n'y pouvaient suffire.Il y avait aussi dans la maison quelques scolastiques, étudiants de philosophie et de théologie, mais peu nombreux: tous ensemble, ils ne dépassaient pas les treize ou quatorze. Ils prenaient part cependant aux disputes scolaires publiques, quand les professeurs le leur imposaient. Le succès était satisfaisant: les professeurs eux-mêmes manifestaient leur contentement.

1136. Ici comme ailleurs, un double jubilé fut publié en 1555, ce qui donna beaucoup de travail aux Nôtres. Certains détracteurs persifflaient la fréquentation des sacrements, mais ils ne purent l'empêcher. Au contraire, ils n'en enflammaient que plus l'ardeur à les fréquenter (comme un peu d'eau attise le feu d'un four); et ils s'invitaient les uns les autres à la Sainte Table. Si parfois les confesseurs pensaient prendre un peu de repos après une fête solennelle, des occupations pressantes les retenaient si bien qu'ils croyaient se retrouver à la veille de quelque solennité, avec un travail assidu.

1137. Mais c'est au palais de la princesse Jeanne que quelques-uns des Nôtres avaient une occupation incessante. La Princesse elle-même entraînait les autres par son exemple. Si bien qu'en sorte il n'était question, parmi ces nobles dames, que de la fréquentation des sacrements, des progrès en vertu, et même de ce qui concerne l'état de vie parfaite pour lequel s'enflammaient plusieurs des principales parmi elles. J'ajouterai que quelques-unes d'entre elles se réunissaient pour s'entraîner dans certains exercices ordinaires des couvents, car plusieurs d'entre elles songeaient à la vie religieuse, et dans le palais imitaient d'avance les moniales. Aussi bien se réunissaient-elles à des jours et des heures déterminés dans un local secret, élisaient parmi elles une supérieure, à laquelle toutes obéissaient humblement durant une semaine. Elles lui avouaient leurs fautes extérieures, pour recevoir une pénitence imposée par elle, et l'accomplir devant les autres. Et même certaines jeunes filles de plus haute noblesse, dans de semblables dispositions, obéissaient de temps en temps, fidèles à leur projet. Elles s'éprouvaient ainsi dans l'humilité et l'obéissance. Trois de ces jeunes filles nobles se sont considérées sérieusement comme entrées dans le monastère du palais royal, avec d'autres à leur service. Trois autres avaient pris la même résolution, sans compter celles qui roulaient en secret ces projets dans leur esprit. On n'a sans doute jamais vu pareil palais en Espagne: elles faisaient oraison assidument, elles se flagellaient, ne parlaient jamais de vanités; tout cela en plus des sacrements de pénitence et d'Eucharistie. Comme la princesse Jeanne était veuve, il lui convenait de tenir un palais ainsi spirituel, spécialement en ce qui concerne les femmes. Elle n'en négligeait pas pour autant les affaires d'Etat. Ainsi brillaient en elle d'admirables exemples de vertus, et en même temps elle s'appliquait avec sérieux et diligence au gouvernement du royaume.

1138. En dehors du palais, nombre de confessions générales furent entendues dans notre église. Pas simplement par dévotion, mais nécessaires, parce que beaucoup de choses avaient été tues dans les confessions précédentes et que les blessures, n'ayant pas été guéries, demeuraient à

soigner. Beaucoup d'hommes instruits, et des principaux de la cour de Valladolid, des fonctionnaires de la maison royale, se confessaient pieusement aux Nôtres, et cela avec des résultats non négligeables. Certains même habitaient hors de la ville, et ni la pluie ni les autres incommodités ne les empêchaient de venir dans notre église. Parmi bon nombre de restitutions opérées, celle-ci est remarquable. Pas seulement pour la somme concernée, deux ou trois mille ducats, mais aussi pour les généreuses dispositions du débiteur; il était prêt à restituer, même au péril de sa vie, ce qu'il avait volé avec un autre. En effet, la restitution était impossible s'il n'acceptait pas ce risque. L'argent était tombé dans les mains de son compagnon de crime, celui-ci était mort subitement, et sa veuve gardait l'argent mordicus Mais Dieu vint à l'aide de cet homme de bonne volonté.

1139. En outre, deux membres du palais royal quittèrent la cour après d'être confessés et entrèrent en religion. C'est aussi la confession qui arracha de grandes racines de discorde entre certains marchands. Et la justice fut rétablie.

1140. Certaines moniales qui vivaient hors de leur couvent, les unes avec la permission de leur supérieur religieux, les autres sans permission, vinrent en secret trouver les Nôtres pour leur confession. Celle-ci accomplie, elles décidèrent de rentrer aussitôt dans leur monastère. L'une d'elles, qui avait plus de vingt années de vie religieuse, et qui vivait ainsi dans le siècle avec la permission de sa supérieure, ne voulait aucunement rentrer au couvent. Quand elle eut appris que nos confesseurs recevaient leurs pénitents avec amour et bienveillance, elle vint elle aussi. Elle révéla, dans une confession générale, toutes ses blessures au médecin des âmes, et fut ainsi guérie par le Seigneur. Elle fit elle-même diligence pour être reçue dans son couvent; elle y persévéra, pour la plus grande consolation d'elle-même, de l'abbesse et des religieuses. D'autres femmes, laïques, qui s'étaient souvent approchées de la sainte Table avec de très graves péchés sur la conscience, furent purifiées par la grâce, dans le même sacrement. De nombreuses confessions furent ainsi reçues dans les prisons, et beaucoup de malades furent réconciliés avec Dieu de la même façon.

1141. En ce qui concerne les prédications, le Père Provincial lui-même accomplit la fonction de prédicateur officiel, mais nous en parlerons à part. Il fut aussi envoyé de Valladolid à Simancas pour porter la parole de Dieu à cette population, quand le Père Barthélémy de Bustamante cessa d'y prêcher et d'y résider.

1142. Parmi les réconciliations opérées à Valladolid, il en fut une très importante car on pouvait craindre que l'affaire ne tournât en guerre civile. Une dame noble et très riche avait épousé un homme de basse condition qui ne lui apportait rien en dot. La famille de la dame brûlait de haine contre son mari, au point que plusieurs en étaient venus à menacer sa vie. Elle ouvrit son âme à l'un des Nôtres, celui-ci parla à quelques-uns de ses ennemis et apaisa si bien la tempête que la famille de cette noble dame accepta de bonne grâce son mariage. Tout le monde admira qu'un tel incendie fût éteint si facilement. Beaucoup supprimèrent les ornements corporels superflus. Pour beaucoup, la pénitence corporelle élimina les vices charnels dont ils étaient infectés, avec le recours à la fréquentation des sacrements. Un noble trancha en cela parmi tous: il invitait précédemment les autres à des réjouissances peu honnêtes, et maintenant il se présentait à eux comme un miroir de vertus.

1143. Les Nôtres vinrent aussi opportunément au secours des mourants. Quelqu'un avait vécu huit ans séparé de sa femme, par grande haine il évitait même d'aller là où elle habitait. Il craignait en effet que sa haine ne l'entraînât à l'injurier, ou même à la frapper. Mais il tomba sur un de

nos prêtres, lui avoua ses péchés, fut saisi par le Seigneur d'une immense componction, fondit en larmes et se réconcilia avec sa femme, comme s'il remontait des ténèbres à la lumière. Le Seigneur lui donna une descendance qui lui avait manqué durant ses nombreuses années de mariage. Joyeux, tout consolé, il vint trouver son confesseur et reconnut qu'il avait reçu de Dieu ce bienfait, grâce à lui.

1144. Il y eut même quelqu'un de la maison royale qui en étant venu à un tel renoncement qu'il n'estimait ni dur ni difficile de mendier de porte en porte, ou de porter les plus humbles vêtements, s'il voyait que telle était la volonté de Dieu.

1145. Les hauts personnages de la cour, hommes et femmes, venaient à la maison de la Compagnie pour entendre la messe ou pour traiter de ce qui concernait leur progrès spirituel. Beaucoup d'entre eux, et d'autres, fréquentaient les sacrements les dimanches et jours de fêtes. La princesse Jeanne elle-même tenait le collège en grande estime, mais surtout le Père François de Borgia pour lequel elle offrait chaque jour à Dieu un rosaire du Nom de Jésus, plus tard le Père Araoz, provincial, et d'autres.

1146. Les Nôtres avaient été invités par le Sénat (ou Chancellerie) à visiter ceux qui étaient détenus en prison. Un prêtre fut envoyé leur expliquer la doctrine chrétienne, ce qui les consola fort. Outre qu'ils apprirent ce qu'ils ignoraient des prières ordinaires, des articles de la foi, des commandements de Dieu et de l'Eglise, beaucoup de vices furent corrigés parmi eux. Toutes les détenues se confessèrent, et aussi beaucoup d'hommes; certains même le faisaient fréquemment. Il en résulta finalement un fruit considérable. Parmi d'autres, une femme avait été condamnée à la décapitation. L'un des Nôtres s'employa pour que le mari pardonnât l'injure qu'elle lui avait faite. Et on pouvait dire beaucoup d'autres choses de ce genre.

1147. A la maison, chaque soir, le père spirituel faisait une exhortation spirituelle à ceux qui n'avaient pas été formés dans la maison du noviciat. Les anciens l'écoutaient, eux aussi, non sans fruit. Toute la maison semblait revêtir un aspect nouveau. Trois ou quatre, bien disposés envers notre Institut, demandaient leur admission. L'un d'entre eux était Théologien et avait eu charge d'âmes. Quand il eut achevé les Exercices, il avoua qu'il avait ignoré jusqu'alors la vraie route pour servir Dieu, encore qu'il eût vécu dans la générosité durant de nombreuses années.

1148. Les gens du dehors suivirent les offices de la Semaine Sainte avec une telle dévotion qu'ils eussent désiré en quelque sorte que les Nôtres se livrent toute l'année à ce pieux exercice.

1149. A la fin de 1554, la princesse Jeanne avait donné mille cinq cents écus d'or pour l'achat de la maison (nous l'avons écrit l'an dernier). Elle devait en donner autant à la saison de Pâques, mais avant que vînt le moment de payer, elle remit la somme qui restait. On sut même qu'elle avait emprunté, pour ne pas nous laisser dans la gêne. Elle nous était très bienveillante, royalement. On espérait que ses aumônes ne feraient pas défaut pour la construction de l'église, car le Père François de Borgia l'y poussait. En juin, les Nôtres s'installèrent dans cette nouvelle maison, et ils firent diligence pour l'adapter à nos usages. Ils s'occupèrent aussi d'acheter une autre petite maison, nécessaire pour la construction de l'église.

Et c'est fini pour le collège de Valladolid.

1150. A la fin de 1554, le Père François de Borgia avait envoyé le Père Barthélémy Bustamante, avec quatre frères novices qui étaient à Placencia et trois autres qui étaient à Salamanque. Comme il y avait déjà là quatre membres de la Compagnie, ils s'y trouvaient douze en tout au début de l'année; le Père Bustamante était à leur tête. Les constitutions, les règles et autres documents avaient été reçus du Père Nadal: il commença la formation des novices du Christ. Il reconnaissait que l'expérience révélait la très grande perfection contenue dans ces constitutions et ces règles; ce bon vieillard avait l'impression de commencer alors à être religieux de la Compagnie. Il attendait un bon nombre de novices. Le fondateur Mosquera avait bien promis d'en entretenir quatre à ses frais, mais il espérait pouvoir faire subsister là trente et même quarante, car des amis nombreux semblaient disposés à ne pas refuser leur collaboration. Et son espoir ne fut pas déçu. Avant la fin de l'année, trente cinq et plus des Nôtres habitaient en ce noviciat. Le Père Baptiste Sanchez, qui était auparavant supérieur de la maison et qui avait prêché à Simancas fut envoyé porter la parole de Dieu à Séville.

1151. Il avait été convenu entre don Mosquera et les Nôtres, quand il avait donné sa maison et le jardin, qu'il serait reçu dans le réfectoire des Nôtres qui alors étaient quatre, puisque son intention était d'y apporter lui-même ses repas, et qu'il habiterait dans la maison quelques chambres séparées. Plusieurs pensaient que cela lui serait pénible si on en faisait un noviciat. Tout au contraire, cela lui plut beaucoup. Mais il ne voulut pas renoncer à son droit d'entrer au réfectoire; la situation était cependant tout autre que quand ils étaient quatre seulement et que la maison qu'il avait donnée était habitée par des anciens. Le Père Bustamante jugea qu'il ne fallait rien innover qui pût l'offenser, puisqu'on s'attendait à ce qu'à bref délai le Père François de Borgia revînt de Bétique. Il estimait que la Compagnie d'aucun religieux, même très zélé, ne serait plus utile aux Nôtres que celle de cet homme plein de noblesse. Il se comportait avec nous avec grande humilité et obéissance, il ne bavardait jamais avec aucun des Nôtres, il entrait et se tenait au réfectoire durant le dîner et le souper, avec beaucoup de modestie et de tempérance; le repas fini, il se retirait après l'action de grâces. Il vivait chez lui si religieusement et si recueilli qu'il édifiait, non seulement les Nôtres, mais toute la ville et la cour, toute proche. Il servait parfois à la cuisine et au réfectoire, alors qu'il avait été Chevalier de Saint-Jacques et qu'il avait des revenus considérables. Il semblait ne différer des Nôtres que par le vêtement, et les aimait assez pour les appeler ses frères légitimes; ses frères par le sang, il déclarait publiquement qu'il les considérait comme des bâtards et que les Nôtres seraient ses héritiers. Il regrettait seulement d'être moins riche que l'Empereur, pour tout donner à la Compagnie. Il déplorait le temps où il avait eu sur la Compagnie une opinion différente. Il avait eu autrefois du renom en Italie et avait commandé dans l'armée, c'est pourquoi son exemple était très utile aux courtisans. Bien plus, il entraînait les novices à embrasser plus volontiers les mortifications. On consulta cependant le Père Ignace sur le point de savoir s'il convenait ou non de tolérer cette coexistence.

1152. Quant à nos frères, ils s'appliquaient diligemment, tant à la connaissance de notre Institut, qu'à ce qui touche l'abnégation intérieure et extérieure. Ils croissaient admirablement en obéissance et autres vertus. Quand certains étaient envoyés dans les rues et sur les places avec des vête-

ments ou pour des activités qui demandent humilité, ils tenaient cela pour rien. A leur exemple, les autres aspiraient avec ferveur à ces exercices: ces désirs n'allaient pas sans quelque danger, mais l'expérience montrait ceux qui étaient authentiques. Après des actes de ce genre, croissait le désir d'en faire d'autres.

1153. Ils donnaient deux heures à l'oraison mentale: une le matin, une le soir; une heure aux deux examens; deux heures à l'Office de la Sainte Vierge, une demi-heure au rosaire. Ils entendaient chaque jour deux conférences du Père Bustamante: le matin sur les Béatitudes, l'après-midi sur les constitutions et les règles. Le reste du temps était employé à des oeuvres pies et utiles. Six heures et demie étaient accordées au repos de la nuit.

1154. Le Père François de Borgia vint le 30 mars avec le Père Antoine de Cordoue qui désirait vivement loger dans la cusine du noviciat. La princesse Jeanne, revenant de Tordesillas à Valladolid, négligea le château et descendit dans la maison donnée par Mosquera. Elle fit savoir à deux messagers qui lui étaient envoyés, qu'elle avait convoqué le Père François de Borgia, et celui-ci arriva deux jours après elle. Elle envoya quelques mets délicats pour le soulagement de ceux qui seraient malades, et ordonna qu'on leur fournît par la suite tout ce qui serait utile. Elle voulut que le Père Bustamante prêchât pour elle, dans la chartreuse voisine, ce dont il s'acquitta fort bien, Dieu aidant, bien que ce fût hors saison. La princesse l'écouta si attentivement qu'elle fut capable de rapporter tout le sermon à l'une de ses dames de cour qui étaient au palais.

1155. Le Père François de Borgia arriva, et continua sa route jusqu'à Valladolid où se trouvait déjà la Princesse; celle-ci lui dit qu'elle irait volontiers à Simancas pour y suivre les offices de la Semaine Sainte, si elle n'était pas tenue par les obligations de son rang. Mais revenons à Simancas. Le Père Bustamante continuait ses prédications à la population; ecclésiastiques et séculiers le suivaient avec beaucoup de consolation. On entendait nombre de confessions, et si nos confesseurs avaient été en nombre suffisant, toute la population, semble-t-il, se serait confessée aux Nôtres.

1156. TAnt que le Père Bustamante demeura là, il donna à tous les Nôtres grande édification, comme exemple vivant d'humilité et des autres vertus. Bien qu'il fût passablement occupé par ses conférences au dehors et ses entretiens à la maison, il mettait le premier la main à ce qu'il commandait à ses subordonnés; ainsi personne ne jugeait lourd ce que leur supérieur avait pris le premier sur ses épaules. En ce qui regarde l'abnégation de la volonté propre, tous étaient exercés avec une attention particulière. Ils étaient stables dans leur vocation; si quelqu'un éprouvait quelques tentations, il en était délivré d'ordinaire, dans cette maison de noviciat. Et même ceux qui avaient semblé avoir peu de santé, la consolidaient; mais -et ceci est bien plus important- ceux qui avaient été plus grands dans le monde et plus honorés progressaient davantage en humilité; ils recevaient du Seigneur tant de consolation qu'on peut à peine l'expliquer. On se battait pour les vêtements les plus vils et les plus déchirés, et pour les offices les plus bas.

1157. Vint entre autres le Docteur Pierre de Saavedra, qui avait émis auparavant les voeux de la Compagnie mais n'avait pas encore été admis. Pour l'obtenir du Père François de Borgia, il avait quitté Alcala, et des dix ou douze jours qu'il vécut à Simancas il emporta une admiration qui confinait à la stupéfaction, puis il poursuivit sa route pour rejoindre à Valladolid le Père François, qui devait le recevoir.

1158. Don Ferdinand Tello fut envoyé ici de Salamanque, pour suspendre ses études et s'appliquer quelque temps aux exercices de probation. Le Père Antoine de Cordoue avait une étonnante estime pour cette maison, et il aurait choisi volontiers d'y demeurer, plutôt qu'à Salamanque, pour vaquer à son progrès spirituel.

1159. Don Joseph de Guevara, de famille noble, théologien, qui avait étudié les Lettres à Salamanque, fut reçu lui aussi à Simancas. Le Père François avait grand amour pour ce noviciat. Tellement qu'il disait, pour manifester son affection, que cette maison était la perle de la Compagnie et que, si on ouvrait son coeur, on y trouverait la maison de probation. Après le départ du Père Bustamante, le Père Jérôme Domenech fut établi supérieur, bien que le Père Jérôme de Portillo fût là cette année 1555.

1160. L'année précédente, avant que ne fût installé le noviciat, une école avait été ouverte. Mais il y avait peu d'élèves dans ce petit bourg, à peine quatorze ou quinze. Cependant, bon nombre d'autres enfants apprenaient le catéchisme avec eux, et ils venaient chaque jour à la messe avec les petites filles. Après quoi, on leur enseignait les rudiments de la foi, à la plus grande consolation des parents. Mais après l'ouverture de la maison de probation, les leçons de grammaire furent supprimées. Les Nôtres s'appliquaient assidument à la pratique de la mortification; telles étaient, disaient-ils, la vraie philosophie et la vraie théologie: apprendre à mourir à soi et au monde, vivre pour Jésus-Christ seul. Un des novices était très attiré par les études quand il vint au noviciat. Il s'était arrangé secrètement pour y être envoyé de nouveau quand l'occasion se présenterait. Mais, après quelque temps de séjour dans la maison, il abandonna cet attachement excessif; il était maintenant beaucoup plus désireux d'être envoyé aux Indes ou d'être appliqué pour toujours au service de la cuisine, que de partir reprendre ses études. Bien plus, tout le zèle qu'il avait mis précédemment à être rendu à ses travaux, il l'employa désormais à n'être pas obligé d'y revenir. L'expérience enseignait clairement qu'il était souverainement important que les études littéraires fussent totalement abandonnées un certain temps, et qu'on s'appliquât uniquement à se vaincre.

1161. On pourrait donner beaucoup de rares exemples de simplicité et d'obéissance. Je n'en rapporterai qu'un ou deux. Il y avait près de notre maison une rue longeant une rivière, où voitures et piétons étaient parfois bloqués, à cause de la hauteur de la boue; il arrivait même que les bêtes de somme tombent dans la rivière sous leur charge. Depuis le collège, certaines de ces bêtes furent aperçues en difficulté; quelques novices accoururent, envoyés par obéissance, et descendirent dans la rivière tels qu'ils étaient vêtus; ils avaient de la boue jusqu'aux genoux, et ils essayèrent avec d'autres de tirer les bêtes de là. Mais il s'agissait de savoir si la rivière avait un fond solide, ou si elle était pleine de boue. Un des novices dit, comme il le lui semblait, qu'il n'y avait pas de boue. Par plaisanterie, le recteur lui commanda d'aller voir ce qu'il en était. A peine eut-il parlé que l'autre entra tout vêtu dans la rivière et se mit à marcher de çà de là, pour savoir s'il y avait de la vase. Comme, par mesure d'utilité publique, la boue avait été enlevée de cette rue proche de notre maison, l'un des novices dit qu'on était arrivé au fond solide, un autre le niait: "non, pas encore". Le supérieur, qui était présent, déclara que le fond était solide. Alors, celui qui avait nié prit la parole: "Je prétends que le fond est là; mais si vous, Père, vous dîtes que c'est de la boue, je reconnais qu'il y a de la boue" (1). On pourrait rapporter bien d'autres choses de ce genre, qui sont du domaine de l'obéissance aveugle.

---

(1) Ainsi dans le texte; mais on attendait la formule inverse!

1162. A la fin de l'année, le Père Jean de Santa Cruz fut envoyé à Simancas comme prédicateur, pour faire plaisir à la population et aussi au fondateur. Ses sermons ne furent pas seulement agréables, mais aussi fort utiles à cette bourgade. Un si grand nombre de gens furent poussés à la fréquentation des sacrements, que les Nôtres, et les habitants aussi, s'en étonnèrent. Auparavant, c'est à peine si quelques personnes communiaient en cours d'année, hors du temps pascal; or, un grand nombre communiaient dans notre chapelle pour Noël, et on entendait les confessions les jours festifs, et même presque tous les jours.

1163. Les autorités du bourg vinrent remercier le recteur de ce que le Seigneur accordât tant de bienfaits singuliers à leur cité, grâce aux Nôtres. Pareillement les curés, qui nous étaient peu favorables au début, qui allaient même à Valladolid chercher de bons prédicateurs, afin que ceux qui parlaient dans notre église eussent moins d'auditeurs, changèrent complètement d'avis. Ils exhortaient la population, dans l'église et dans les rues, à reconnaître ce bienfait que Dieu leur avait accordé, en leur envoyant la Compagnie. Le Père Bustamante fit leur conquête; les dimanches et fêtes il prêcha le matin dans leur principale église, l'après-midi chez nous; car auparavant, comme le Père Jean-Baptiste Sanchez parlait toujours dans notre église, il drainait à lui l'auditoire qui le suivait fidèlement, et les autres prédicateurs restaient sans auditeur.

1164. Beaucoup des principaux personnages de la cour de Valladolid venaient à Simancas trouver le Père Bustamante; parmi eux, Antoine de Fonseca, premier président du Conseil Royal, son ami dévoué; il venait traiter avec lui d'affaires spirituelles. D'autres parmi les principaux membres du Conseil Royal vinrent se confesser à lui. Des affaires très importantes, touchant au bien commun du royaume, furent prises en considération avec eux, surtout avec leur président .

1165. Vinrent aussi Didier de Tavera, évêque de Jaen, et Pierre de la Gasca, évêque de Palencia; le bourg est dans son diocèse, et il aida les Nôtres par une aumône considérable en blé. Le confesseur de la princesse Jeanne, de l'ordre de Saint Jérôme, vint passer une journée avec les Nôtres. Il expliqua qu'il désirait se retirer chez eux pour un mois, en vue de faire les Exercices Spirituels. Et il envoya quelques-uns de ses religieux, pour qu'ils fussent aidés de la même façon; ils en recueillirent grand fruit spirituel et consolation. De leur couvent à Simancas, il y a vingt-cinq lieues.

1166. Parmi ces moines de Saint Jérôme, il y avait un théologien et prédicateur d'une grande autorité, que lui avaient value sa vertu et sa science. Il fit de tels progrès dans les Exercices, qu'il déclara que pour rien au monde il n'eût voulu manquer de connaître la Compagnie, grâce à ces quelques jours qu'il passa dans cette maison. Bienheureux, disait-il, ceux que le Seigneur appelle à cette Compagnie. Après que le Père François de Borgia fût arrivé, beaucoup d'autres hommes illustres vinrent le voir, et ils s'en allère très réconfortés par son exemple et sa doctrine. Sa profonde humilité confondait les Nôtres et les étrangers.

1167. Parmi ceux qui vinrent le visiter, il y eut Pierre Fernandez de Velasco, Connétable de Castille, qui s'en retourna très édifié.

1168. Le Père François de Borgia était à Simancas quand la princesse Jeanne revint de Tordesillas à Valladolid, après la mort de sa grand'mère, la reine Jeanne la Folle. Tordesillas est sur la route de Valladolid, à deux lieues de Simancas. LE Père François vint à Valladolid, et offrit à la princesse un présent: c'était un pain, avec un morceau de lard, qu'il avait lui-même reçu en aumône. Elle accepta joyeusement ce don, probablement plus que

si une ville lui eut été donnée, car elle avait une très grande dévotion envers le Père François de Borgia.

1169. De toute part on disait grand bien de cette maison, et sa bonne réputation s'étendait déjà au loin. On y attendait cependant du Père Ignace les statuts de l'institution. En attendant, les Nôtres faisaient ensemble deux heures d'oraison, une le matin, une le soir; ils récitaient ensemble le matin l'office de la Sainte Vierge, de peur que quelqu'un n'eût une occasion de l'omettre. Tout cela fut partiellement modifié plus tard.

1170. Le Marquis de Tavara, qui était très familier avec les Nôtres, amena au noviciat un franciscain qui avait plus de trente ans de vie religieuse, pour y faire les Exercices Spirituels. Ce religieux, vénérable pour l'âge et la doctrine, recevait avec très grande humilité les instructions. Tandis qu'il célébrait la Messe dans la chapelle du haut, nos frères y faisaient en même temps leur examen d'avant le repas de midi. Il était sur le point de faire l'élévation, quand tous ensemble quittèrent la chapelle, au son de la cloche qui les appelait au réfectoire. Ce bon religieux dit à l'un des Nôtres: "J'avais bien entendu parler de l'obéissance de la Compagnie, mais je n'y croyais pas. Je me rends compte maintenant qu'elle dépasse sa réputation". Il ajouta qu'il l'avait admirée tandis qu'il allait faire l'élévation, et qu'eux se retiraient. Alors il lui était revenu à l'esprit ce moine, dont il avait appris que, tandis que l'Enfant Jésus lui était apparu et que la cloche sonnait, il avait laissé Jésus pour aller où la cloche l'appelait. A son retour, il retrouva l'Enfant Jésus qui lui dit: "Si tu n'étais pas parti au son de la cloche, moi je serais parti".

1171. Celui-là donc et bien d'autres, voyaient avec grande admiration la formation des novices et leurs progrès. Le dévouement de la population envers la Compagnie augmentait, et aussi celle des étrangers. Le premier président, Antoine de Fonseca, venait souvent à la maison. Prenant une fois le repas de midi au réfectoire avec les Nôtres, il fut très ému à la seule vue de l'ordre et de la modestie. Le Marquis de Tavera y mangeait parfois à midi; il exigeait qu'on ne lui offrît rien d'autre que ce qui était servi aux frères. Le Marquis de Villena y venait aussi; ils désiraient vivement s'y recueillir en vue de leur progrès spirituel.

1172. Les novices étaient envoyés de temps à autre à Valladolid pour servir dans les hôpitaux; ils s'acquittaient de leur emploi pour la plus grande édification des pauvres et du personnel. Les économes des hôpitaux en témoignaient: la foule de domestiques qu'ils employaient auparavant était insuffisante; maintenant, deux novices suffisaient pour cinquante ou soixante pauvres; et non seulement ils leur venaient en aide pour le corps, mais en outre ils les exhortaient à supporter patiemment et allègrement leurs infirmités. Plus un seul malade ne se plaignait, mais ils s'encourageaient les uns les autres à la patience.

1173. Ils étaient quatre dans deux hôpitaux, pour un mois. Puis quatre autres les remplaçaient. Les premiers les formaient pendant deux ou trois jours, puis revenaient au noviciat. Des groupes de deux étaient envoyés en pélerinage, avec un grand désir de souffrir quelque chose pour le Christ, et l'occasion ne manquait pas. Les jours de fête, un frère faisait une exhortation, à la satisfaction des autres.

1174. Pour la nourriture, la population fournissait abondamment pain, vin et bois, et d'autres choses. On cherchait le reste ailleurs. On ne quêtait que le samedi, et les gens offraient si volontiers que si par hasard quelqu'un devait s'absenter, il laissait à ses voisins consigne de faire l'aumône aux Nôtres en son nom.

1175. La maison avait des dimensions suffisantes pour qu'on pût faire vingt-trois chambres dans le premier étage, avec en outre un dortoir commun où quelques-uns pouvaient coucher. On pouvait faire la même chose dans les deux étages suivants, s'il était nécessaire.

C'est tout pour le noviciat.

LE COLLEGE DE BURGOS

1176. Au début de l'année, il y avait trois prêtres à Burgos, avec un ou deux frères coadjuteurs. Le Père Gaspard d'Azevedo était leur supérieur. Tous les prêtres étaient très occupés par les confessions et l'administration de l'Eucharistie; il leur restait à peine le temps de manger. La grâce du jubilé y avait été promulguée en février; elle n'obligeait pas à confession, mais on vint beaucoup plus nombreux que d'habitude au collège et nos frères firent un travail infatigable pour donner satisfaction. Non seulement leurs forces physiques ne diminuèrent point, mais elles semblaient accrues. Au début, les femmes venaient plus que les hommes, peut-être à cause des étroites dimensions de la maison et de la chapelle, mais par la suite beaucoup d'hommes vinrent vers les Nôtres.

1177. Les Nôtres se dévouèrent aussi au service des malades et des mourants, et ils accomplirent avec diligence les autres oeuvres de piété. Si nos prêtres avaient été deux fois plus nombreux, la foule des pénitents leur aurait encore donné passablement de travail. Parmi eux, les notables de la ville. Quelques hommes épousèrent leurs concubines; des haines entre certains furent éteintes; d'autres choses de ce genre furent obtenues, pour la gloire de Dieu, grâce à ce sacrement.

1178. Entre autres, quelqu'un qui était demeuré vingt-quatre ans sans recourir à ce sacrement, se confessa, donnant de grandes marques de repentir. Une femme s'était accrochée douze ans à ses péchés; elle refusait d'y renoncer ou de ce confesser et cependant recevait publiquement la Sainte Eucharistie. Dieu aidant, elle fit retour en elle-même, se confessa intégralement, et décida de changer de vie, comme elle le devait.

1179. A la fin de l'année, le nombre des Nôtres s'accrut jusqu'à dix. Il était apparu au Père François de Borgia, commissaire, qu'il fallait donner satisfaction à beaucoup de personnes qui désiraient que la Compagnie ouvrît un collège à Burgos. Toutefois, aucune dotation n'existait encore pour cela, et don François de Miranda, abbé de Salas, n'avait pas accompli ce qu'il avait proposé et promis.

1180. Le Père Ferdinand Alvarez fut appelé d'Avila, et le Père Gaspard de Azevedo, qui était destiné au Pérou, fut rappelé de Burgos; c'est ainsi que les cours d'Humanités furent ouverts le jour de la Nativité de la B. Vierge. Le Père Gaspard Fernandez parla au public dans la cathédrale: il y expliqua à la population les principes de notre Institut, en ce qui concerne l'éducation des enfants.

1181. Le Père Gaspard Fernandez prit en charge la Rhétorique; trois autres avaient la direction des trois classes inférieures. Il était évident, de jour en jour, que la ville tirait de notre collège de grands avantages

spirituels: elle se découvrait des fils plus pondérés, plus dociles, et qui faisaient de plus grands progrès dans les Lettres. Don Benoît Uguccioni (qui, nous l'avons dit, était au premier rang des personnes qui avaient bien mérité de la Compagnie) désirait qu'un des professeurs fût envoyé de Rome: il pensait en effet que des Espagnols avaient moins d'habileté pour l'enseignement des lettres et que des étrangers auraient plus d'autorité, vu le caractère de cette nation. Mais la chose n'était pas facile. Aussi bien, des Espagnols furent-ils mis à la tête des quatre classes; grâces à Dieu, ils firent bien et se concilièrent la bienveillance de la ville par cette oeuvre de dévouement. Le nombre des élèves atteignit rapidement deux cents, la maison n'était pas grande et peu adaptée aux conditions de l'enseignement; elle avait peine à les contenir et leur nombre croissait de jour en jour. Les exercices littéraires se faisaient plus fréquents; il y avait tantôt des discours publics, tantôt des dialogues latins, composés par les élèves ou les maîtres, et cela stimulait. Chaque samedi, les rhétoriciens soutenaient quelque thèse, les classes inférieures faisaient des exercices à leur portée, ce qui excitait le zèle des élèves. Ils étaient ainsi attachés à leurs maîtres, au point qu'ils auraient refusé, semblait-il, d'étudier les lettres avec d'autres.

1182. Quelques dames de la haute société, qui fréquentaient notre chapelle, se couvraient ordinairement d'or, de pierres précieuses, de riches vêtements et de bijoux, dans une mondanité fastueuse. Elles déposèrent tout cela et revinrent à une grande modération. Bon nombre se mirent à l'oraison et aux affaires spirituelles, et elles désiraient vivement s'entretenir des choses divines. Toutefois, le collège n'eut pas de prédicateur cette année-là.

1183. Un de nos amis fit venir de Lyon pour les Nôtres une bibliothèque assez bien munie, qui leur fut très utile et les réjouit fort. L'abbé de Salas -nous en avons parlé- dont le zèle à fonder et doter le collège commençait à s'attiédir, avait donné deux cents ducats d'or, et peut-être plus. Il avait cependant donné l'ordre de creuser les fondations de notre église, qu'il voulait achever à ses frais. Mais il désirait que la construction de la maison fût à la charge de la Compagnie: on vendrait pour cela celle où nous habitions; elle était mal commode pour nos ministères, c'est pourquoi elle pouvait être cédée sans difficulté. Aussi bien les fondations d'un nouveau collège furent-elles jetées, mais pour nous elles ne montèrent pas plus haut. Pas davantage la rente de quatre-vingt-dix écus d'or, promise par l'abbé, ne parvint à exécution.

1184. Ce même abbé s'offrait à louer une maison, où les Nôtres logeraient tandis qu'on bâtissait l'autre. Don Benoît Uguccioni eut voulu qu'on y commençât les classes et les exercices spirituels; en outre, il demandait quelqu'un pour enseigner la philosophie; il estimait très utile une espèce d'université: elle aurait permis, pensait-il, d'éliminer de la Cantabrée et des monts qui avoisinaient, une profonde ignorance; car les gens de ces provinces sont trop pauvres pour aller faire des études à Salamanque ou à Alcala; ils pensent avoir assez fait s'ils ont pris un vernis de grammaire à Burgos, pour prétendre aux bénéfices ecclésiastiques patrimoniaux et les obtenir, après les examens et les épreuves coutumières. Entre temps, le 3 avril, on commença de creuser les fondations de l'église. Mais sont venues les chaleurs, et puis le décès de l'abbé, et tout est demeuré en l'état.

C'est tout pour le collège de Burgos.

LES COLLEGES D'OÑATE, D'AVILA ET DE CUENCA

1185. Le Père Michel Ochoa, navarrais, était à la tête du collège d'Oñate, et il n'y avait avec lui que deux de nos frères. Il s'adonnait avec beaucoup de zèle à nos ministères ordinaires, soit à Oñate, soit dans les localités voisines, prêchant, catéchisant, confessant, administrant l'Eucharistie. Il parlait basque et faisait oeuvre très utile pour les habitants.

1186. Le Père Araoz, provincial, s'y rendit en avril, avec l'autorisation de la princesse Jeanne. Il avait à traiter d'affaires importantes avec le Marquis de Sarria qui était envoyé en ambassade à Rome. Il ne put cependant l'atteindre car, la veille de l'arrivée du Provincial, le Marquis avait pris la mer. C'est pourquoi le Père Araoz, bien qu'il fût atteint de pleurésie par suite du travail, des incommodités du voyage et du temps, mit ordre à beaucoup de choses à Oñate, dès qu'il eut recouvré la santé. Il apaisa de fortes hostilités entre gens qui pouvaient provoquer des scandales graves. Il visita en outre le collège lui-même; il y trouva les Nôtres occupés de manière assez utile et bien acceptés de la population.

1187. Le Père François de Borgia décida d'y envoyer un prêtre qui sût le basque, pour venir en aide à ces ouvriers trop peu nombreux.

1188. Il s'employa pour qu'un collège, fondé et doté à Oñate même par l'évêque d'Avila, fut appliqué à la Compagnie; et l'Archevêque de Séville disait au Père Provincial que cela convenait. La Princesse Jeanne était assez bien disposée pour que son consentement ne parût pas difficile à obtenir. L'édifice était remarquable et les revenus étaient bons. Mais ces tractations n'aboutirent pas.

1189. Quant au collège d'Avila, le Père Ferdinand Alvarez y fut supérieur durant les premiers mois de l'année; il revint à Burgos à la fin de l'été. Il faisait à Avila des sermons le dimanche après-midi, et un frère expliquait la doctrine chrétienne. Il régla entre quelques notables des discordes d'où de sérieux inconvénients auraient pu naître si, Dieu aidant, les Nôtres n'y avaient mis la paix.

1190. Le jubilé fut publié le jour de la Purification de la B. Vierge. Il n'obligeait pas à confession ni communion. Beaucoup cependant vinrent se confesser et communier chez nous. Les Nôtres accomplissaient aussi les autres oeuvres charitables ordinaires dans la Compagnie. On s'occupait en outre pour que certains bénéfices simples, appartenant à Ferdinand Alvarez, fussent appliqués par l'autorité apostolique, à la première dotation de ce collège.

1191. Le Père Araoz, provincial, voulut visiter en août Avila, comme les autres collèges. Comme l'évêque devait quitter Avila pour la visite du diocèse, le Père Araoz se hâta pour arriver avant son départ et prêcher, si l'occasion s'en présentait, le dimanche après l'Assomption. Il arriva donc à Avila le vendredi soir, apporta grande consolation aux Nôtres, et fit visite à l'évêque le lendemain; celui-ci le reçut très aimablement et se mon-

tra fort satisfait à propos des affaires qu'ils eurent à traiter. Il insistait pour que le Père Araoz acceptât son hospitalité; comme celui-ci refusait, il envoya force aliments au collège. Comme l'évêque avait déjà confié la prédication du dimanche suivant à quelqu'un, le Père Araoz ne prêcha point. L'évêque vint lui rendre visite au collège, où il n'avait encore jamais pénétré.

1192. Par contre, l'évêque le pria de prêcher dans sa cathédrale; le Père Araoz lui répondit qu'il le ferait plutôt dans un couvent car il n'y avait aucune fête proche qui justifiât une prédication à la cathédrale; mais l'évêque, le chapître, plusieurs personnes nobles et dévotes insistèrent; il fallut consentir. Le Père parla donc à la cathédrale le mercredi dans l'octave de l'Assomption, et l'on aurait eu peine à croire qu'une telle foule aurait pu se rassembler un tel jour. Et bien qu'ils fussent si nombreux, ils écoutaient avec un tel silence qu'on eut pu croire qu'il n'y avait là personne. Le Seigneur fit cette grâce au Père de remplir sa fonction avec beaucoup de doctrine et de sens spirituel, à la consolation et aux applaudissements de l'auditoire. Après-midi, à la demande de l'évêque, il alla prêcher dans un couvent de moniales, fit dans notre maison plusieurs exhortations spirituelles, et tint d'autres conversations, auxquelles prirent part les hauts personnages de l'église d'Avila, et d'autres amis dévôts. Il visita quelques notables et laissa la ville émue, bien disposée, pleine d'admiration.

1193. Tant que le Père Provincial fut à Avila, le pro-évêque visita le collège si souvent et si aimablement, que les Nôtres espéraient que par la suite lui, les notables de la ville et les autorités de l'Eglise, contribueraient puissamment au progrès du collège.

1194. Tant que le Père Provincial fut avec les Nôtres à Avila, soit huit jours, il leur fit deux petites exhortations quotidiennes, et les laissa fort consolés.

1195. A Cuenca, le Père Alphonse Lopez était à la tête du collège. Il avait pour compagnons un prêtre, le Père Gonzague Pertusa, et cinq frères; deux étudiaient la philosophie, un troisième les humanités. Après l'Epiphanie, le Père Jean-Baptiste de Barma passa à Cuenca, revenant d'Alcala, en route pour Saragosse; il prêcha trois ou quatre fois à la cathédrale, et deux fois dans une église paroissiale. On ne se souvenait pas qu'un prédicateur eut eu jamais un tel auditoire. Il leur donna étonnante satisfaction, et on estimait que le fruit recueilli était à la mesure de ce succès et de cette affluence.

1196. Les Nôtres notèrent que beaucoup des détracteurs de la Compagnie changeaient en louanges leurs discours antérieurs, et comprenaient mieux notre Institut, que d'abord ils ignoraient. Cela leva un certain obstacle qui empêchait plusieurs de recourir à nous pour leur aide spirituelle.

1197. Jusque-là, personne des Nôtres n'avait tenu des exposés sur la doctrine chrétienne, à la manière de la Compagnie: nous n'avions alors pas d'église à nous, et rien n'avait été imposé dans ce sens au Père Alphonse Lopez par son supérieur. Mais il fut évident pour le Père Jean-Baptiste de Barma qu'il fallait le lui ordonner, à la demande du fondateur, le Chanoine Pierre del Pozo, qui admettait difficilement qu'aucun de nous n'eût la charge de prédicateur à Cuenca. Il commença donc de prêcher le dernier dimanche de janvier, après-midi, dans une des principales paroisses. Et il con-

tinua avec un nombre fort honorable d'auditeurs, à leur satisfaction et avec fruit. Il fut aussi invité par les curés d'autres paroisses, et fit à leur demande, durant le Carême, plusieurs sermons dans diverses églises. Bien qu'il fût encore un apprenti dans le ministère de la parole de Dieu, il s'en tira fort bien et on l'écoutait volontiers. Il ne pouvait pas, comme il l'eût voulu, satisfaire tous ceux qui lui demandaient des sermons: il avait peu de santé, les confessions et les autres oeuvres de charité ne le lui permettaient pas. Car il y avait auprès des Nôtres, abondance considérable de pénitents, leur nombre croissait de jour en jour, au collège et au dehors, le fruit de cette sainte pratique était de plus en plus connu à Cuenca.

1198. Quand il vint en janvier à Cuenca, le Père Jean-Baptiste de Barma commença les tractations au sujet de l'église à construire, avec le chanoine del Pozo qui était alors considéré comme le futur fondateur du collège. Les Nôtres en auraient l'usage, au moins pour un temps. Une des maisons que ce chanoine avait données, contiguë à notre habitation, paraissait convenir pour en faire une chapelle. Le chanoine s'en chargea volontiers, et au bout d'un mois la maison était devenue chapelle, et même assez élégante. Elle avait vingt-quatre pieds de long, vingt-et-un de large. Un choeur avait été construit en haut, à l'usage des Nôtres. Durant quelques années, ils pourraient entendre les confessions, célébrer la Messe, faire quelques autres ministères, assez commodément.

1199. La première Messe y fut célébrée le samedi de la première semaine de Carême. Le chanoine del Pozo officia en grande solennité: chants, orgue, instruments de musique. Le père Alphonse Lopez prêcha, pour la plus grande consolation du chanoine et des autres auditeurs.

1200. Le chanoine fit don d'ornements divers: pour la décoration de la chapelle, pour les vêtements sacerdotaux, pour un tabernacle décent. Il eut volontiers fait les frais de la construction du collège, s'il l'avait pu. Mais il dut vendre quelques vases d'or et d'argent pour l'achèvement de la chapelle. Celle-ci fut dédicacée au titre du nom de la B. Vierge Marie.

1201. Les Exercices Spirituels furent donnés presque continuellement. Un ecclésiastique savant, prudent, qui avait en ville un bénéfice, y fit des progrès considérables; d'autres aussi en tirèrent aussi profit. Le Père Gonzague Pertusa visitait la prison. Quand le jubilé fut publié, il entendit les confessions de presque tous les détenus, afin que cette grâce ne leur échappât point. Et il revint après Pâques entendre ceux qui restaient.

1202. Aux environs de la Saint-Michel, les Nôtres se transportèrent à la nouvelle maison, plus adaptée à nos ministères. La porte donnait sur une des rues principales, elle jouxtait la nouvelle église qui avait son entrée sur la même rue.

1203. On attendait l'arrivée du Père Provincial pour traiter avec le chanoine fondateur au sujet de la dotation du collège. Le chanoine y était très disposé et plein de zèle. On attendait impatiemment les classes qui, pensait-on, seraient d'une grande utilité pour la ville.

1204. Comme on préparait au début de l'année le projet de la chapelle, certains ecclésiastiques songèrent à nous faire un procès pour en empêcher la construction. A cette occasion, les Lettres Apostoliques de notre Institut leur furent montrées. Ils virent nos intentions, aussi étrangères que possible à toute espèce d'avarice, et comprirent notre manière d'agir. Ils abandonnèrent donc tout litige et se mirent à éprouver d'excellents sentiments et de bonnes dispositions à l'égard de la Compagnie.

1205. Il y avait, parmi ces ecclésiastiques, l'archiprêtre Antoine Barba. Celui-ci avait vu à Rome les débuts et les contradictions de la Compagnie; il en ignorait l'Institut. Aussi bien attaquait-il ordinairement la Compagnie, à raison de ce que lui avaient appris ses contradicteurs. Mais, à mesure qu'il pénétra mieux ce qui concerne notre Institut, il ne cessait plus de le louer. Il pria le Père Alphonse Lopez de prêcher dans une église, qui était rattachée à son archiprêtré, ce qui fut fait. L'archiprêtre l'entendit; son édification, son amour envers la Compagnie s'en accrurent. Les autres, qui le connaissaient, en conçurent un grand étonnement.

LE COLLEGE D'ALCALA

1206. Au début de 1555, le Père Emmanuel Lopez était à la tête des Nôtres. Il y demeura toute l'année, à la place du Père François de Villanueva absent. Cela, bien que le Père Ignace eut concédé par lettre au Dr Alphonse Ramirez de Vergara, Recteur de l'Université d'Alcala, que désormais le Père Villanueva ne serait jamais éloigné d'Alcala sans son consentement. Il lui avait en outre accordé qu'aucun des autres ouvriers apostoliques ne serait envoyé ailleurs sans son accord. Cette lettre plut beaucoup audit Docteur Vegara. Aussi bien, fut-ce pour lui une lourde croix quand ceux qui lui paraissaient nécessaires à Alcala étaient enlevés au collège pour être envoyés ailleurs, parce que d'autres collèges étaient fondés. Sans doute trente et plus des Nôtres se trouvaient à Alcala, mais à part le Père Emmanuel Lopez et un ou deux autres, il y avait peu de confesseurs. Et cependant la moisson qui était abondante, exigeait plus d'ouvriers.

1207. Quand le Père Jean-Baptiste de Barma vint à Alcala, comme nous l'avons dit plus haut, il commença, en peu de jours, à produire un fruit estimable: cela, tant par ses sermons dans les principales églises, avec un abondant auditoire, que par ses entretiens privés avec les membres de l'Université qui lui rendaient de fréquentes visites. Bon nombre espéraient bien le retenir à Alcala, au moins quelque temps, et ils pensaient que le service de Dieu y gagnerait beaucoup.

1208. Dès les premiers mois de l'année, le nombre des pénitents et des communions se mit à croître si rapidement, qu'il fut nécessaire, les jours de fête, de maintenir la porte du collège ouverte jusqu'à midi, telle était la foule de ceux qui entraient et sortaient. Cette affluence frappa l'Université et la ville; on n'avait jamais rien vu de tel à Alcala. Chez nous, les dimanches et fêtes, et même quelques autres jours assimilés, tous les prêtres s'appliquaient exclusivement aux confessions, mais ils ne pouvaient suffire que pour peu de gens, vu la multitude qui se pressait pour recevoir ce sacrement. Toutefois, s'il était impossible de satisfaire dans notre maison à la dévotion de tous, cependant, grâce à la diligence et au zèle des Nôtres, on obtint qu'il y eut en même temps dans d'autres églises, du monde pour recevoir souvent les confessions. Au rapport de personnes dignes de foi, on a su que plus de mille hommes se confessaient et communiaient chaque semaine à Alcala.

1209. Parmi ceux qui se confessaient aux Nôtres, ou s'entretenaient familièrement avec eux à notre maison, il y avait des personnages illustres et renommés, venus pour leurs études à l'Université. Leur bon exemple

dans la fréquentation des sacrements incitait les autres à les imiter.

1210. Un désaccord dangereux avait surgi entre deux hommes brillants, très connus, qui enseignaient dans la même faculté. L'un avait offensé l'autre gravement par paroles et par gestes, dans le lieu où se donnaient les cours. L'offensé avait une parenté noble, nombreuse, qui faisait sienne l'injure qu'il avait subie; il était sérieusement question de vengeance. Beaucoup de personnes graves avaient essayé de les réconcilier, mais ils doutaient de pouvoir trouver la route qui conduirait à cette paix. On remit donc l'affaire à deux prêtres de la Compagnie. Ceux-ci s'employèrent aussitôt à cette réconciliation. Dieu aidant, ils l'obtinrent. Pour qu'elle fût plus solide, une Messe fut célébrée dans notre chapelle. Les deux ennemis y vinrent tous deux, et beaucoup d'autres étudiants généreux qui se réunissaient pour assister à cette réconciliation qu'ils souhaitaient tellement. Les deux intéressés s'embrassèrent parmi des larmes abondantes -les leurs et celles de leurs témoins- dans la joie, et ils communièrent ensemble. Comme ils l'avouaient plus tard, jamais ils ne s'étaient autant aimés que depuis ce temps-là. Ainsi, l'ampleur de leur mutuelle charité remporta la victoire sur le poids de leur hostilité.

1211. A la même époque, un autre foyer de discorde fut éteint. Une femme avait contracté un mariage clandestin avec un autre homme que celui prévu par sa famille. Ses parents la décidèrent à tout nier, car ce mariage ne leur plaisait pas, et ils la donnèrent en mariage à un autre homme. Deux années durant, elle traîna son parjure de tribunal en tribunal; il en résultait abondance de maux et d'offenses de Dieu, car deux clans se dressaient l'un contre l'autre à l'occasion de ce litige. L'un de nos prêtres s'adressa à cette femme; elle fut touchée par la grâce, changea d'avis, ne tint nul compte des menaces de son père et des siens, avoua la vérité et revint à son époux légitime. Ce qui mit fin à de grands désaccords. Et elle persévéra en paix dans son mariage, pour la grande admiration de tous.

1212. On jouait, au vu et au su de tout le monde, dans certaines maisons, ce qui donnait occasion à de multiples offenses de Dieu; ces jeux cessèrent; nombre de vieilles haines s'éteignirent, quand disparurent les causes qui les avaient provoquées, pour lesquelles certains étaient disposés même à aller jusqu'au meurtre. D'autres s'arrachèrent à diverses fautes, graves et prolongées. Certains y étaient plongés depuis dix, vingt ans, et l'un même depuis cinquante ans. Ce dernier était endurci à ce point que toute conversion lui paraissait impossible, et ses familiers pensaient de même. Il fit cependant une confession générale de toute sa vie, persévéra jusqu'au bout, pour l'admiration et la joie de ses connaissances.

1213. Il s'en trouva quelqu'un que l'habitude du péché avait plongé dans une telle démence qu'il se livra au démon, et lui sacrifia en signe de servitude une partie de son corps. Il demeura dans ce malheureux état, et reçut pour gages ce que Satan paie d'ordinaire à ses victimes, désolations continuelles, afflictions, terreurs. Et il fréquentait les sacrements, en cachant ce péché. La miséricorde divine se servit d'un des Nôtres pour le réconforter, l'arracher à la tyrannie de Satan. Quand il eut goûté au suave joug du Christ, il persévéra dans une vie fervente et la fréquentation des sacrements.

1214. On pourrait donner bien d'autres détails, on les recueillerait sans difficulté. Mais voici un fait nouveau. Un homme qui avait vécu sept ans chez les Sarrazins, et à leur manière, avait épousé une musulmane; il rentra dans le giron de l'Eglise, reprit sa femme légitime qu'il avait abandonnée, et mena une vie qui prouvait le souvenir qu'il gardait d'un si singulier bienfait.

1215. Durant les quatre premiers mois de l'année, les Exercices Spirituels furent donnés à près de soixante personnes. Il y en aurait eu davantage si les dimensions de la maison et les occupations quotidiennes des Nôtres l'avaient permis. Telle était en beaucoup la faim de progrès spirituel que, non seulement ceux qui vivaient dans la proximité des Nôtres, mais d'autres, nombreux, venaient de régions éloignées d'Alcala, pour s'appliquer sérieusement dans ces exercices, à leur progrès spirituel. Et on pouvait discerner, chez beaucoup de ces hommes de conditions très variées, des fruits abondants, un changement de vie, une réforme des moeurs.

1216. Certains de ces retraitants convertirent en aumônes et oeuvres charitables, pour la plus grande édification de la population, des revenus ecclésiastiques qu'ils dépensaient auparavant autrement qu'il était dû. D'autres entrèrent en divers ordres religieux, et déjà le fruit des exercices était manifeste en eux; en effet, la divine Bonté se servait de ces exercices comme d'instruments pour en amener un bon nombre au mépris du monde et à l'état de perfection; et, l'ayant adopté, ils y persévéraient, pour l'édification commune.

1217. Durant ces quatre premiers mois, sept hommes, très bien doués, furent reçus dans la Compagnie; car presque tous ceux qui aspiraient à notre Institut venaient de l'élite des étudiants qui éminaient parmi les autres en talent, en culture et en vertu. Si bien que ceci était passé en proverbe dans l'Université d'Alcala: les meilleurs du cours de Philosophie étaient la dîme due de plein droit à la Compagnie. Ce qui ne faisait pas précisément plaisir à leurs professeurs, car ceux-ci attendaient leur honneur, en premier lieu, de ceux qu'ils voyaient entrer dans la Compagnie avant leur promotion aux grades.

1218. Au début de l'année, deux étudiants d'un des principaux collèges, qui brillaient en tête de leurs condisciples en troisième cours, coupèrent le fil de leurs études et entrèrent dans la Compagnie. Ni les objections soulevées par certains, ni les efforts pour mettre obstacle à leur vocation, ne purent les retarder. Un troisième renonça totalement à ses richesses et coupa les autres liens du siècle, abandonna même le cours de philosophie, et se joignit aux Nôtres. Un quatrième avait achevé le cours de droit canon et y avait fait de beaux progrès. Un cinquième, dans les lettres. Un sixième était prêtre; après avoir fait les Exercices dans notre maison, il abandonna un bénéfice avec charge d'âmes, qu'il avait géré à la grande édification et pour le bien spirituel de son troupeau. La peine que ses ouailles éprouvèrent au départ de leur pasteur le montra assez.

1219. Le père d'un de ceux-ci, déjà d'un certain âge, découvrit inopinément sa décision; il accepta difficilement que celui qu'il considérait comme le futur bâton de sa vieillesse fût entré dans cet Institut; il lui écrivit des lettres pleines de larmes, de reproches, de menaces, et de toute la rhétorique que l'amour paternel peut enseigner. Son fils lui répondit; il lui exposa l'Institut de la Compagnie, lui montra quel singulier bienfait de Dieu il recevait dans cette vocation; l'esprit du père fut transformé par cette lettre du fils, à tel point qu'il lui envoya de nouvelles lettres bien différentes des premières; elles étaient remplies de joie, de gratitude, comme si la bonté divine avait retiré un voile de devant ses yeux, pour qu'il reconnût la grâce de cette vocation; il exhortait donc son fils à persévérer. Lui-même, vieux, chargé d'affaires et de famille, n'avait pas perdu tout espoir, disait-il, de recevoir une si grande grâce que de mériter lui aussi de servir Dieu dans la Compagnie.

1220. Pendant le reste de l'année, vingt-six autres candidats furent admis, très bien doués en bonnes moeurs, en talent et en lettres, ils pou-

vaient servir pour la plus grande gloire de Dieu, dans la Compagnie. Tous l'avaient longtemps demandée, avec une étonnante ténacité, et l'avaient obtenue. Parmi eux, deux étaient théologiens, un autre médecin, deux avaient étudié le droit canonique, huit étaient en rhétorique; sept venaient de la faculté des Arts. Ce qui était toujours à l'origine de fruits abondants pour le Christ. Des six autres, les uns étaient prêtres, les autres étaient aptes aux services de la maison.

1221. De la sorte, cette pépinière d'Alcala prépara des ouvriers nombreux et bien doués, pour plusieurs collèges déjà commencés, ou qui allaient s'ouvrir bientôt. Seize, tant de ceux-ci que de ceux qui étaient novices à Alcala, furent envoyés au noviciat de Simancas; quatre seulement d'entre eux revinrent au collège d'Alcala, après de grand progrès en spiritualité. D'autres étaient entraînés sur place aux combats pour le Christ, d'autres furent envoyés à Cordoue, Burgos, Placencia. En outre, le collège d'Alcala envoya deux de ses étudiants à Cuenca, un à Valence, trois à Placencia, et deux à Coïmbre.

1222. Le Père Emmanuel Lopez fut appelé dans quelques localités voisines d'Alcala. Il y passa quelques jours et y entendit nombre de confessions. Il fit quelques réconciliations, élimina de nombreux abus publics, s'efforça d'amener les populations à la fréquentation des sacrements. Il fit d'autres oeuvres utiles à la gloire de Dieu et laissa ces villageois très bien disposés envers la Compagnie, plus préoccupés du soin de leurs âmes.

1223. Durant l'été, le Seigneur exerça les Nôtres à Alcala, en y envoyant une violente maladie, si bien que presque tous durent orienter leurs activités et leurs efforts vers le soin des malades; ils succombaient presque sous la foule des fiévreux et des autres malades de tous genres. Plus de quarante des Nôtres, pas tous en même temps, furent assez gravement atteints pour qu'il ne restât apparemment plus personne pour s'occuper des services domestiques. Quelques frères, envoyés de Simancas et de Cuenca pour les aider, furent eux-mêmes sérieusement atteints. Cette maladie était grave, dangereuse et longue. Les malades faisaient des rechutes, après avoir paru guéris, et ne pouvaient retrouver ni leur santé de jadis ni leurs forces.

1224. Il fallut dès lors interrompre les études pendant quelques mois; les santés n'étaient pas encore consolidées, et les anciens malades rechutaient. Très peu d'entre eux pouvaient suivre les activités publiques et privées. Cette épidémie ne nuisit pas seulement aux Nôtres; comme une peste qui sévit au long et au large, elle s'étendit non seulement sur la ville d'Alcala, mais aussi sur les villages des environs, et fit une jonchée de cadavres.

1225. Quant aux Nôtres, si la plupart en arrivèrent au bord d'un état désespéré, deux seulement moururent. L'un contracta la maladie en voyage, tandis qu'il venait de Simancas à Alcala, et mourut en peu de jours. L'autre fut atteint à Alcala d'une fièvre aiguë et d'une violente apoplexie, et il s'éteignit en peu de temps. Ils étaient tous deux dans la fleur de l'âge. Leur conduite, l'exemple et la pureté de leur vie qu'ils conservèrent jusqu'au dernier souffle, laissaient bien espérer aux Nôtres que, s'échappant de cette prison corporelle, la divine Bonté les avait reçus au ciel, dans l'autre Compagnie de Jésus.

1226. Tandis que la maladie faisait rage, le Père François de Borgia vint à Alcala. Il consola les Nôtres de manière admirable, mais, à raison d'affaires graves, il ne put pas demeurer avec eux plus de huit jours. Il

réalisa néanmoins beaucoup de choses en ce peu de temps et prit des dispositions pour le bon ordre du collège, dont ils tirèrent par la suite un grand profit spirituel.

1227. Peu après le départ du Père François de Borgia, ceux qui n'étaient pas encore bien rétablis furent envoyés en des lieux plus salubres. On remit en marche les études interrompues, et même avec plus de tranquillité et d'ordre qu'on eût pu le penser d'abord, parmi des occupations si nombreuses et si laborieuses, bien que jusqu'à la fin de l'année il y eût encore neuf ou dix fiévreux.

1228. Des événements apportèrent une consolation considérable aux Nôtres d'Alcala. Ceci entre autres. Certains, qui avaient profité de l'action des Nôtres à Alcala, ou qu'excitait la bonne réputation de ce collège, voulaient en ériger deux autres à Ocaña et à Siguënza. Le Père François de Borgia, commissaire, fut d'accord. Nous en parlerons plus loin.

1229. Les thèses du Collège Romain, imprimées, avaient été envoyées à Alcala. Elles arrivèrent fort à propos. On les montra aux autorités de l'Université. Elles dissipèrent la fausse opinion qu'on avait de la Compagnie; c'est-à-dire qu'on n'y faisait pas d'études sérieuses, tout appliqué qu'on était à la dévotion. Et on demanda instamment que par la suite les documents de ce genre fussent envoyés ici.

1230. Les religieux des autres ordres savaient déjà suffisamment que la Compagnie leur était utile. En effet, parmi tous ceux que le Seigneur attirait, par le ministère des Nôtres, à suivre les conseils du Christ, tous ne pouvaient pas être reçus dans la Compagnie, certains s'orientaient ailleurs. Comme ils avaient déjà des bases solides dans la fréquentation des sacrements, le recours à la méditation et à la prière, quel que fût l'ordre où ils entraient, ils se comportaient remarquablement, pour la gloire de Dieu et avec constance.

1231. Il arrivait que huit ou neuf personnes fussent ensemble chez nous appliquées aux Exercices Spirituels, et comme les retraitants se succédaient les uns aux autres, cela représentait un grand nombre chaque année. Si bien que ceux qui s'orientaient par les Exercices vers la Compagnie ou les autres ordres, étaient assez nombreux.

1232. On commença, en cette année 1555, à faire à Alcala un reposoir pendant la Semaine Sainte, suivant les ordres du Père Nadal. Cela fut pour la population et l'Université de grande édification et plut beaucoup.

1233. Ce qui a été dit ailleurs au sujet des jubilés vaut pour Alcala. Tout en ajoutant à la journée une bonne partie de la nuit, les Nôtres ne pouvaient suffire à la foule des étudiants qui accouraient; parmi eux, beaucoup de jeunes, illustres par leur nom et par leur culture.

1234. Durant l'été, le Père Emmanuel Lopez, supérieur d'Alcala, fut appelé par quelques notables de Siguënsa, y prêcha et entendit les confessions de quelques personnes qui avaient fait antérieurement les Exercices à Alcala. Le Doyen de la cathédrale l'entretint aussi d'un collège à y établir. Il en sera longuement question plus loin.

1235. En septembre, un homme de haute autorité, illustre et remarquable dans les lettres... *(Le manuscrit s'interrompt brusquement).*

1236. Pour ce qui concerne les affaires temporelles, Don Jérôme de Vivero, abbé de Berlanga, voulut résigner son bénéfice, dit de Priego, pour accroître la dotation du collège d'Alcala. Il envoya une procuration à cet

Mais un de ses amis, qui était à la cour et jouissait d'une hypothèque sur ce bénéfice, retarda l'affaire. Le célèbre docteur Pascal Mancio, consulté à Alcala, avait répondu que Don de Vivero pouvait licitement, et de façon méritoire, l'appliquer simplement au collège, en stipulant que les fruits lui en soient versés en rente viagère, de la même façon que si la réserve était faite d'autorité apostolique. Le Docteur Alphonse Ramirez de Vergara veilla attentivement à ce que certains de ses bénéfices libres de charges fussent unis au collège, même si certains de ses neveux en avaient jouissance à vie. Il se montrait entre temps très libéral pour l'entretien du collège. Si bien que plus de trente des Nôtres y pouvaient subsister.

C'est tout pour le collège d'Alcala.

LE PERE PROVINCIAL DE CASTILLE

1237. Le Père Antoine Araoz passa une bonne partie de l'année à Valladolid. De là, il lui était plus facile de s'occuper des autres postes de sa province par lettres et, quand besoin était, par des visites. En outre, la princesse Jeanne, d'autres grands personnages de la cour et les hommes illustres qui s'y rendaient, avaient beaucoup recours à lui et s'efforçaient de l'y retenir. Mais le bien de la province de Castille, et même des autres provinces d'Espagne, semblait parfois l'exiger, puisque la régente de ces royaumes y résidait. Et la faveur des Ministres royaux résidant à Séville, était nécessaire pour beaucoup d'affaires.

1238. Au début de l'année, le Père Araoz fut retenu aussi par sa mauvaise santé (tête et poitrine). Ses occupations assidues (on pourrait presque dire continuelles) l'affaiblissaient aussi. Elles lui permettaient à peine de tenir compte de son état corporel. Elles étaient non seulement abondantes, mais difficiles, très importantes, et concernaient aussi le bien commun du Royaume. Elles lui imposaient parfois des nuits d'insomnie, et il estimait avoir abondamment satisfait la nature quand il avait dormi deux heures.

1239. Les Nôtres l'avaient averti de ne pas se laisser accabler d'occupations. Le Père Ignace pensait de même. Et il fallait abandonner en premier lieu celles qui étaient moins conformes à notre Institut. Lui-même examinait parfois si certaines d'entre elles, qui le tiraillaient, pouvaient être évitées. Mais il estimait qu'il en pouvait difficilement laisser une sans offense du prochain. Même le Nonce apostolique lui avait dit un jour; "Tu stas pro Israël". Et le Père pensait qu'il ne lui fallait aucunement s'absenter, même pour peu de jours, à cause des affaires du Saint-Office.

1240. Quelques théologiens vinrent à Valladolid pour des affaires très importantes. Parmi eux, le Frère Melchior Cano, évêque désigné des Canaries. A son habitude, il attaquait la Compagnie. Un jour des fêtes de Noël, il déjeunait chez Alphonse de Fonseca, président du Conseil Royal. A je ne sais quelle occasion, il parla comme d'ordinaire. Mais un noble personnage, très dévoué à la Compagnie, était à table lui aussi. Il demanda au Père Cano de lui dire clairement ce qu'il savait au sujet de la Compagnie, ou d'un de ses membres, afin de ne pas se trouver lui-même en erreur. Le Père Cano répondit que les membres de la Compagnie lui paraissaient hommes de bien, mais

qu'il regrettait que nous ne montrions pas à d'autres nos Exercices Spirituels. A part cela, il n'avait rien à leur reprocher.

1241. Ce noble personnage vint trouver le Père Araoz et lui demanda le livre des Exercices pour le montrer au Président. Le Père le lui donna aussitôt, le Président du Conseil le lut. Les Exercices lui plurent beaucoup et il montra qu'il était très bien disposé à l'égard de tout ce qui touchait à la Compagnie. Il avait grande estime et vénération pour le Père Araoz. De même, un Père, de l'Ordre de Saint Dominique, lecteur au collège Saint Grégoire, le célèbre collège des Frères Prêcheurs à Valladolid, prêchant à l'église Saint Paul, dit que si certains parlaient de la Compagnie autrement qu'il ne convenait, cela provenait d'un trouble de l'esprit et d'un défaut de réflexion. Et d'autres choses de ce genre.

1242. Il était agréable au Père Araoz, quand l'occasion s'en offrait, de ramener à de meilleurs sentiments, par des informations exactes, les gens qui pensaient du mal de nous, pour de déplorables rumeurs qu'ils avaient entendues. Il arrivait à nos détracteurs de se faire plus de mal à eux-mêmes qu'à la Compagnie, ce qui advint àu Père Cano, dont les détractions contre nous déplurent grandement à la princesse Jeanne; et à d'autres aussi à qui pareille témérité (ce sont leurs propres termes) était odieuse. Mais il ne causa aucun dommage à la Compagnie. Quelques Pères de son Ordre voulurent savoir sur quoi se basait le père Cano; ils s'aperçurent que tout était à ce point sans fondement qu'il fallait plaindre un homme si savant qui racontait de telles choses.

1243. L'autorité dont jouissait le Père Provincial auprès des notables du royaume, et aussi de gens moyennement ou peu connus, lui procurait une ample moisson d'activités charitables; des personnes de toutes conditions venaient lui demander conseil ou secours. Comme l'exemple de la princesse Jeanne, et son excellente façon de gouverner ces royaumes étaient loués à juste titre, et que toutes les affaires les plus importantes étaient communiquées au Père Araoz, le Père n'était pas sans avoir quelque part de ce fruit dans l'opinion des gens -de ce fruit, dis-je, qui était le résultat d'une bonne administration de l'Etat.

1244. Il prêchait d'ordinaire au Palais. Le jour de Saint Sébastien, il dit dans son sermon quel singulier bienfait Dieu avait accompli en ce jour en faveur du Royaume de Portugal, quand il lui avait donné pour héritier Sébastien, premier du nom et fils de la princesse Jeanne, qui assistait au sermon; et il parla de beaucoup de choses qui concernent le progrès spirituel des rois et des gouvernants; si bien que tous admirèrent et la doctrine et la façon de la proposer. En particulier, le Maître du Palais, homme de bon jugement, affirmait qu'il n'avait jamais rien entendu de meilleur; et les prélats présents allèrent plus loin encore: lorsqu'il descendit de chaire, ils l'exhortèrent à continuer de développer des thèmes si importants pour le bien commun et l'intérêt particulier des âmes.

1245. Les Grands de la cour avaient une telle estime pour ses conseils en ce qu'il fallait faire, qu'ils n'espéraient un heureux succès que s'ils avaient soumis leurs affaires à son jugement et reçu son approbation.

1246. Pour cette raison, la faveur à l'égard de la Compagnie allait croissant. Beaucoup espéraient l'établissement de collèges et de maisons en divers lieux, nous en parlerons plus loin. Entre autres, l'archevêque de Séville, inquisiteur général, Ferdinand de Valdez, entourait le Père Araoz d'une charité particulière et de dévouement. Il traita avec lui, familièrement et en confidence, d'affaires très importantes qui relevaient du Saint-Office, afin que D. Ruy Gomez en parlât au roi Philippe II, au Comte de

Melito. Il voulut aussi savoir les noms de ceux qui avaient été envoyés à Valladolid avec lui, pour les recommander à son Vicaire afin qu'il leur donnât mission de prêcher dans sa cathédrale.

1247. Comme nous l'avons dit plus haut, le Père Araoz se rendit dans la province de Guipuzcoa, avec l'autorisation de la princesse Jeanne. Il visita le collège d'Oñate, et également Burgos, au retour. Il y apprit qu'un notable ne cohabitait pas avec son épouse. Or, son fils aîné, le Père Pierre Ruiz de Bernuy, avait été reçu dans la Compagnie. Il alla trouver cet homme, Ferdinand de Bernuy, également la mère, et les réconcilia: ce ne fut pas chose facile, mais quand il les laissa, ils cohabitaient en toute paix.

1248. De là, le Père Araoz revint à Valladolid avec un peu de fièvre. Pour la princesse Jeanne, c'était plus grave: elle avait été saignée quatre fois; elle lui demanda d'avertir le Père Ignace de sa maladie, car elle l'avait en particulière dévotion. Comme elle-même se demandait si cette maladie était mortelle, elle encouragea le Père François de Borgia qui alors se trouvait là, à lui dire clairement comment elle allait. Elle n'édifia pas moins tout le monde durant sa maladie que lorsqu'elle était en santé. Elle-même et l'Infant Charles prirent en charge la construction de la plus grande partie de notre bâtiment à Valladolid.

1249. Quand le Père Araoz revint de la province de Guipuzcoa, le président du Conseil royal le remercia pour certains scandales publics qu'il fit disparaître de cette province, pour le bien de tous. J'ajoute ceci. Durant la brève visite du Père Araoz au collège de Burgos, des amis lui demandèrent un professeur de grammaire; mais lui-même estima qu'il valait mieux établir, en des classes distinctes, juste le nombre de professeurs. C'est pourquoi, après qu'il en eût parlé avec le Père François de Borgia, il y mit quatre professeurs, autant qu'il en avait été donné au collège de Medina del Campo.

1250. Le cardinal de Burgoz, François de Mendoza, se trouvait à Valladolid pour affaires. Il parla au Père Araoz afin que la Compagnie prît en mains la cause de la chapellenie, unie au collège de Salamanque; ses "patrons", qui étaient des laïcs, prétendaient que le Cardinal n'avait pas le droit de l'unir. Le Père Ignace de son côté fit la même recommandation au Père Araoz, pour donner satisfaction au cardinal de Burgos, si toutefois c'était justice. Mais le Conseil royal avait rendu sentence contre le Cardinal. Et il semblait bien devoir faire de même dans la suite du procès, d'autant plus que ces tribunaux défendent d'ordinaire fort bien le droit de patronat des laïcs. Il ne parut donc pas expédient que la Compagnie poursuivît le litige. Ainsi s'évanouit la fondation, déjà accomplie, du collège de Salamanque. Et il fallut trouver un autre fondateur que le Cardinal de Burgos.

1251. Le jardin que Don Mosquera avait donné à Simancas à la Compagnie, fut vendu trois mille trois cents ducats. Avec ce prix, on acheta des rentes pour venir en aide au noviciat. Comme nous l'avons dit plus haut, le même fondateur avait donné une autre maison, principale, où les Nôtres habitaient déjà. Il donna en outre une pinède avec une maison, près de Simancas.

1252. Après avoir reçu le décret de Paris, le Père Araoz prit soin de faire envoyer les témoignages demandés par le Père Ignace. Il les demanda même à des notabilités, chez qui la Compagnie n'avait pas de résidence, mais avait travaillé fort utilement pour leurs ouailles. Parmi eux, l'évêque de Pampelune.

1253. La Compagnie avait pouvoir d'absoudre de l'hérésie, et cette région ne faisait pas exception. Le Père Araoz fut toutefois averti, afin

que les Nôtres ne fissent usage de ce pouvoir qu'avec la plus grande circonspection, seulement quand l'affaire n'était pas venue au for externe, et même alors, avec beaucoup de discernement.

1254. Quant aux exercices spirituels, particulièrement en ce qui concerne la prédestination, le Père Araoz estima qu'il n'y avait rien à faire: tout était suffisamment compris et apaisé. Les affaires de la Compagnie se développaient amplement dans toute la Castille. Quant au nombre des compagnons, des hommes entraient dans la Compagnie, nombreux, choisis, bien doués; les fruits de nos ministères étaient abondants dans le royaume; et même au temporel, les choses s'amélioraient: à peu près à cette époque, l'évêque parlait sérieusement d'ériger un collège à Murcie, il offrait de construire un bel édifice et voulait laisser un revenu annuel de mille ducats.

1255. Le Comte de Montréal et le Marquis de Tavara attendaient également des collèges dans les centres principaux de leurs domaines, et on leur donnait espoir qu'ils seraient acceptés.

1256. A Ocâna (les Anciens disent Olcades), un prêtre offrait à la Compagnie une maison qu'il avait construite à l'usage d'un monastère, et une rente annuelle de presque cinq cents ducats. Ocaña est une ville assez considérable du royaume de Tolède (il s'y trouvait trois cents maisons de nobles), à neuf lieues de Tolède et à la même distance d'Alcala. Presque toute la ville était très favorable à la Compagnie, avec le désir d'être aidée par nous dans la vie spirituelle. Le doyen de Siguënza, d'autre part, appliquait au collège un revenu annuel de sept cents ducats, et se montrait disposé à en appliquer bientôt encore autant, si le Saint-Siège approuvait cette union. Car deux collèges furent acceptés dans la province de Castille, bien que tout ne fût pas encore au point.

1257. L'évêque d'Oviedo (nous avons dit que l'année dernière, 1554, le Père Bustamante lui avait été envoyé avec un compagnon) insistait pour qu'un collège y fût commencé dans l'intérêt des Asturies. Ce sont des montagnes habitées par des villes et des villages denses, mais qui ont un extrême besoin d'être enseignés. Etant donné ses faibles revenus, il ne pouvait pas pourvoir aux frais de dotation; mais il offrait une maison avec jardin, et une église attenante, plus un revenu annuel de trois cents ducats d'or. Cela, en attendant le retour en Espagne de l'Empereur Charles-Quint ou du Prince Philippe. Il tenait pour certain qu'il en obtiendrait quelques revenus au titre du patronat royal, quand le roi aurait constaté à quel point l'oeuvre des Nôtres était nécessaire en cette province.

1258. Un bon prêtre, qui avait la charge spirituelle de la ville de Renteria dans la province de Guipuzcoa, offrait un ermitage qu'il avait construit dans la zone supérieure des Pyrénées. Treize ou quatorze bourgs populeux l'entouraient; les Nôtres pourraient s'y rendre et revenir à la maison avec un fruit abondant pour les âmes. En dessous de la montagne, les fermes abondaient, il y avait une vue magnifique sur la terre et la mer, jusqu'à Bayonne. L'ermitage était placé sous l'invocation de Sainte Marie-Madeleine du désert. Il semblait offrir un refuge commode aux Pères du collège d'Oñate qui parcouraient la province. Il était sensiblement à la même distance de Saint-Sébastien, Rentéria et Hernani. Ce bon prêtre écrivit au sujet de cette affaire au Père Ignace. Il n'était cependant pas possible de satisfaire commodément à un si pieux désir.

1259. Plusieurs collèges furent commencés dans la province de Bétique.

Nous en parlerons à part.

LA PROVINCE DE BETIQUE

ET D'ABORD, LE NOUVEAU COLLEGE DE PLASENCIA

1260. L'Evêque de Plasencia avait demandé au Père François de Borgia d'ériger un collège dans sa ville. On envoya d'abord le Père François de Villanova avec le Docteur Salinas, au début d'août 1554; le Père François de Borgia y vint avec le Père Bustamante et d'autres, le 17 septembre. A vrai dire, le Père Villanova aurait préféré que la Compagnie entrât dans cette ville à un autre appel que celui de l'évêque. Il y avait en effet deux factions qui divisaient pratiquement la ville en deux partis; celui des Zuñigas et celui des Carvajalis, et l'évêque était à la tête du second. Mais la Bonté divine agit de telle sorte que la venue des Nôtres fut agréée par les deux factions, au-delà de ce qu'espéraient les Nôtres et l'une et l'autre faction. Les Pères rendirent visite aux notables de l'un et l'autre camp. Les nobles eux-mêmes, et le peuple, avaient une telle estime de la Compagnie, que les uns et les autres semblaient les accueillir avec la même affection. Les Dominicains et les Franciscains les reçurent très aimablement, comme des frères, ce qui leur apporta grande consolation. Ils étaient quinze ou seize, mais tous ne demeurèrent pas là.

1261. Le Père François de Borgia se mit à prêcher là, puis le Père Bustamante et le Dr Salinas. Tous furent admirablement aimés. Telle était la joie du peuple, qu'on put craindre parfois des applaudissements excessifs. Certains, qui connaissaient bien les moeurs factieuses de ces populations, voyaient un miracle à ce que ces hommes pussent revenir à une union dans la charité; c'était, pensaient-ils, oeuvre de Dieu que les Nôtres fussent tout à fait agréés par les deux camps, et que par eux ils pussent se réconcilier.

1262. Nos Pères avaient reçu deux cours de grammaire à faire à Plasentia, et un troisième de cas de conscience. Le 19 novembre, le Dr Salinas commença les cas de conscience à la cathédrale; la veille, l'enseignement de la doctrine chrétienne fut inauguré dans une autre église.

1263. Les Dominicains enseignaient, eux aussi, les cas de conscience, dans leur couvent. Il fut donc convenu qu'on proposerait à des heures diverses des matières différentes, et ces religieux laissèrent entendre que tous nos ministères leur plaisaient.

1264. Le comte d'Oropesa avait déjà envoyé deux ou trois fois quelqu'un, depuis sa ville forte de Giarandilla, à neuf lieues de Plasencia, pour voir si les Nôtres étaient arrivés et demander de sa part que l'un d'eux vînt à lui. Il éprouvait une très grande joie à ce qu'ils vinssent si près de ses domaines. Comme le Père Villanova ne pouvait pas aussitôt quitter Plasencia, ce fut le Père François qui vint en novembre à Giarandilla. Il consola beaucoup le comte, son épouse et son frère, don François de Toledo, par ses prédications et ses entretiens familiers, de même le Père Bustamante. Et ils commencèrent à envisager avec lui l'établissement d'un collège à Oropesa.

1265. Revenons à Plasencia. Pour débuter, quatorze des Nôtres devaient résider dans ce collège, car la fondation prévue pour ce nombre était chose faite. Et on espérait que l'évêque, généreux comme il l'était, ferait une dotation plus ample que ce qu'il avait promis. Le Père Villanova sentait qu'il fallait y faire trois ou quatre cours d'humanités, pour donner confiance à l'évêque et mieux correspondre au bienfait reçu. Il écrivit dans ce sens au Père Ignace. Entre temps, la dévotion du peuple, le recours aux Nôtres

s'accroissaient à tel point que nos ouvriers ne pouvaient pas satisfaire à tout ce monde qui désirait se confesser et communier chez nous. Il fallait nécessairement augmenter le nombre de nos ouvriers.

1266. La plupart des ecclésiastiques de la ville écoutaient avec grande satisfaction le Père Salinas en ses explications des cas de conscience. Le Père Denis Vasquez enseignait la doctrine chrétienne les dimanches et jours de fête. Il avait un auditoire passablement nombreux d'hommes et de femmes. En outre, un des frères faisait chaque jour, plus simplement, le catéchisme aux enfants. Les cours de grammaire furent retardés jusqu'à ce que des salles de classe pussent être préparées. On cherchait entre temps un emplacement commode pour le collège. L'évêque, bien qu'il ne fût pas encore venu à Plasencia, s'en préoccupait. (MHSI: Il y vint pendant le carême de 1555).

1267. Il avait donné sa maison au nouveau collège, pour qu'il s'y logeât, en attendant que le collège définitif fût construit. Il en avait besoin pour son usage et celui de sa famille, mais il ne retint de cette maison que ce qui lui était nécessaire; il la partagea de telle sorte que les Nôtres y puissent habiter librement et sans gêne; ils avaient une porte indépendante et une chapelle, très belle et commode dont l'entrée donnait sur la rue; la population pouvait ainsi venir librement trouver nos Pères, sans toucher cette partie de la maison que l'évêque devait habiter. Et les Nôtres pouvaient observer chez eux la discipline religieuse. Le 15 décembre, le Père François retourna de Plasencia à Séville.

1268. En 1555, cette nouvelle plante grandit beaucoup. Il y avait six prêtres, auxquels les confessions laissaient à peine un peu de temps libre. Il résultait de ce ministère des réparations nombreuses, pour des réputations endommagées, pour des blessures ou des injures, pour de l'argent. Même ce que quelques-uns avaient gagné au jeu sur des hommes plus jeunes fut rendu. Quelques milliers de ducats furent donnés en aumônes aux pauvres. Même des jeunes restituèrent à d'autres jeunes ce qu'ils avaient gagné sur eux par des concours de jeux, et les sommes versées étaient considérables parce que ces enjeux se passaient entre notables. Cela paraissait dur, mais les gens se laissaient persuader et acceptaient avec patience et pour la paix de leur conscience.

1269. Beaucoup de personnes, poussées par ce qui se disait, venaient des environs en ville pour se confesser. Il était facile de comprendre de quelle utilité il y aurait à ce que les Nôtres se rendent en ces localités. Toutefois, le Père Villanova pensait qu'il ne convenait pas, en ces débuts, d'envoyer des ouvriers hors de Plasencia, où la moisson dépassait déjà les forces des moissonneurs. Le nombre des pénitents augmentait de jour en jour; il aurait augmenté davantage si l'église avait été plus grande, et si le travail des Nôtres avait été capable de satisfaire une telle affluence.

1270. Beaucoup de ceux qui fréquentaient les sacrements progressaient dans l'oraison et la pureté de moeurs. Les sénateurs (on les appelle en Espagne *regidores)*, se confessaient chez nous, ainsi que tout ce qu'il y avait de haute noblesse en ville. Quelques ecclésiastiques de la cathédrale firent des confessions générales; et la Droite du Très-Haut fut manifeste dans leur remarquable changement de vie. Il fallait cependant faire un choix dans l'admission de ceux et celles qui faisaient fréquent usage de la confession et de la communion; car ici comme dans d'autres villes, ceux qui n'approuvaient guère cette assiduité ne manquaient pas. Les hommes et les femmes qui s'approchaient souvent de ces sacrements dans notre église atteignaient trois cent cinquante. Beaucoup d'autres fréquentaient ailleurs, parce qu'ils ne pouvaient pas commodément le faire chez nous. Parmi eux, certains recevaient de Dieu un grand don d'oraison.

1271. Le cours de doctrine chrétienne, qui était donné par le Père Denis Vasquez dans la plus grande église de la ville, attirait des auditeurs très enthousiastes, si bien que souvent l'église ne pouvait pas les accueillir tous. Alors, une partie de la population devait retourner à la maison, parce qu'elle n'avait pas pu entrer dans le sanctuaire. Lorsque le Père en vint à expliquer le troisième Commandement, sur la sanctification des fêtes, il dit comment et en quoi le temps devait être employé ces jours-là, et tout le dommage qu'on retire d'ordinaire de la lecture des livres vains et profanes; il exhorta ses auditeurs à ne jamais lire ni avoir chez soi des ouvrages contraires à la morale; ils devaient plutôt les lui envoyer pour être brûlés; alors, une grande quantité de ces livres fut apportée au collège. Il serait difficile d'exprimer quel fruit considérable et évident résulta de cette explication de la doctrine chrétienne pour les jeunes, et aussi pour les personnes plus âgées. Ce cours avait lieu l'après-midi, ce qui empêchait les commérages, les jeux et autres choses de ce genre qui se produisaient d'ordinaire à cette heure les jours de fête; les racines et les causes des péchés étaient mises à jour, les remèdes efficaces étaient proposés; et ces fruits s'en étendaient fort loin. Un autre cours de catéchisme, plus simple, était fait chaque jour aux enfants, comme nous l'avons dit, et il atteignait, à travers les enfants, les autres gens de la maison qui n'auraient pas pu venir à l'église pour l'apprendre, ou en auraient rougi, et l'ignoraient.

1272. Quant aux prédications, telles étaient les bonnes dispositions de la cité que quand l'un des Nôtres prêchait, il n'y avait aucune église assez grande pour que la place ne manquât pas pour tous ceux qui venaient. Quand le Père Jean-Baptiste Sanchez, appelé par le Père François de Borgia de Simancas à Séville, passa par Plasencia, les chanoines de la cathédrale le contraignirent en quelque sorte à y demeurer jusqu'au dimanche suivant, pour leur prêcher. Quand il eut parlé deux fois, l'une à la cathédrale, l'autre dans un couvent, la population fut si touchée, si consolée à l'entendre, si affligée de le voir partir, que le Sénat, ou les magistrats s'assemblèrent et vinrent au collège, et à les voir, les Nôtres s'interrogèrent d'abord sur ce que signifiait cette foule d'hommes graves. Alors ils demandèrent, au nom de toute la ville, au Père Villanova, de ne pas envoyer ou laisser partir le Père Jean-Baptiste Sanchez; ce serait pour eux, disaient-ils, une grande amertume s'il ne restait pas plus longtemps pour prêcher. L'Alcade vint aussi, et beaucoup d'autres, et également nombre d'ecclésiastiques au nom du chapître, qui demandaient instamment la même chose. Force fut pour le Père Sanchez de leur répondre que cela ne dépendait pas de lui, mais du Père François de Borgia qui était alors à Séville.

1273. Ils décidèrent alors d'envoyer un messager à Séville, qui précéderait le Père Sanchez déjà parti. Ils le réclameraient instamment au Père François de Borgia, au nom des deux communautés, l'ecclésiastique et la civile. Ils prièrent en outre le Père Villanova de les aider dans cette pieuse négociation. Mais le Père François de Borgia avait déjà promis le Père Sanchez aux gens de Séville, comme prédicateur pour le prochain carême, ce qui lui permettrait de retourner dans la province de Castille où l'appelait la princesse Jeanne. Il ne pouvait donc pas satisfaire au pieux désir de la ville. En tout cas, ils eurent cet espoir et cette consolation que le Père François leur promis, pour plus tard, le prédicateur qu'ils demandaient.

1274. Durant ce carême, le Dr Salinas abandonna son cours de cas de conscience pour prêcher au peuple, ce qu'il fit avec fruit devant un nombreux auditoire. Le Père François de Borgia vint lui-même à Plasencia à la fin de l'année, et il obtint de cette population, par sa seule présence, un fruit remarquable. Tous l'entouraient d'une étonnante vénération et de leur affection; ils l'appelaient leur père, et se comportaient avec lui comme avec un père.

1275. Les Exercices Spirituels furent alors proposés à beaucoup d'hommes et même à des femmes, à leur convenance; on discernait un grand appétit pour ce genre d'exercices. A Plasencia, les femmes dépassaient particulièrement les hommes en dévotion et sainteté. On disait de cette ville que sa caractéristique était que le sexe féminin y fût vraiment dévôt. Et on pressait la Compagnie de prendre en charge un couvent, qu'elles désiraient fonder et où elles voulaient entrer. Beaucoup d'hommes de bonne réputation profitèrent de ces exercices et firent des progrès appréciables, spécialement dans l'oraison.

1276. En outre, le Seigneur donna à beaucoup de personnes un désir très vif de quitter les choses du siècle et de suivre les conseils du Christ. Certains parmi eux désiraient la Compagnie; d'autres, cet ordre franciscain qu'on appelle en Espagne des calzos, en Italie capucins, qui veut mener la vie des premiers compagnons de Saint François; ils châtient très sévèrement leur corps et édifient grandement cette province. Presque soixante jeunes filles que leurs parents voulaient marier à des hommes respectables changèrent l'orientation de leur vie et choisirent de servir le Christ seul, dans la chasteté perpétuelle; elles se confessaient et communiaient chaque semaine dans notre chapelle; au début, certains parents avaient bien quelque peine à donner leur accord (telles d'entre elles étaient filles de personnages éminents, elles devaient être mariées à des hommes opulents, dès l'enfance elles avaient été élevées et comme nourries dans la haute élégance); mais peu à peu, grâce à Dieu, les parents consentaient et elles menaient à bonne fin leur projet, accompagnées du bon vouloir de leurs familles et de l'envie d'autres femmes. J'ajouterai ceci au sujet de l'une d'elles: elle avait été obligée, le jour de Pâques, de se vêtir de soie et de porter des bijoux d'or, comme d'habitude; elle obéit à ses parents pour ce qui est de la tenue extérieure, mais elle porta sous ces vêtements précieux un silice, et ne le retira pas tant que ces vêtements précieux ne lui furent point ôtés.

1277. A parler en général, la ville elle-même fut conduite par le Seigneur à une grande réforme, grâce au ministère de la Compagnie. Jusqu'alors elle était comme un foyer d'offenses à Dieu, une source de discordes la divisait en deux factions, comme nous l'avons dit; des meurtres en étaient résultés de part et d'autre; aucun notable ne quittait sa maison qu'armé et entouré de gardes du corps; les autres suivaient l'exemple de leurs guides. Le pire était que ces factions ne sévissaient pas moins parmi les ecclésiastiques que parmi les laïcs, quand leur devoir aurait été d'apaiser les autres; certains clercs allaient à la cathédrale sous la protection de quarante ou cinquante soldats, et exerçaient de la sorte une incroyable tyrannie sur toute la ville. D'autres péchés, même publics, accompagnaient ces discordes: les jeux de hasard, les contrats illicites, sans compter les péchés privés. Si bien qu'un prédicateur dit en public que Plasencia était comme la première-née du diable (en espagnol: mayorazgo).

1278. Mais tout ce monde se convertit sérieusement au Christ, le véritable Evêque et Pasteur de leurs âmes. Ils se mirent à parcourir avec une joie extrême la voie des commandements de Dieu, comme éclairés par une nouvelle lumière, que le Seigneur leur communiquait par cette petite Compagnie. Ils écoutaient assidûment la parole divine. Ils y apportaient une dévotion particulière quand elle leur était offerte par les Nôtres. Ils avouaient qu'ils sortaient de leurs péchés animés d'un grand désir de servir Dieu et de s'occuper des affaires de leur salut; et pour cela, de s'approcher fréquemment des sacrements et de s'adonner aux autres oeuvres de piété.

1279. Le Seigneur donnait à tout cela une telle croissance de jour en jour qu'il était facile de comprendre que c'était lui qui avait amené la Compagnie à Plasencia, et il l'avait fait par le ministère de l'évêque.

1280. Beaucoup se réconciliaient aussi à partir de rivalités d'origine privée, mais dont certaines étaient très importantes pour la paix de toute la ville. Ce genre d'exercice charitable donnait passablement de travail aux Nôtres, car ces rivalités se retrouvaient un peu partout dans la ville. Voici quelques exemples particuliers: un noble avait été blessé et injurié par un autre; il pensait en tirer vengeance et châtiment; de grands tumultes étaient à craindre, et à juste titre étant donné la puissance de chaque parti et ses adhérents; d'autant plus que ces gens sont excessivement susceptibles quant au point d'honneur. Cette affaire fut confiée à l'un de nos prêtres; il obtint de celui qui avait été offensé -pour la plus grande édification générale- qu'il pardonnât, sans aucune réparation d'honneur ni rémunération, pour le seul amour de Dieu.

1281. De même pour deux autres. Un conflit avait éclaté entre eux en présence de nombreux témoins; l'un avait profondément blessé l'autre, en paroles et en actes. L'un des Nôtres s'efforça de les réconcilier. Le blessé posait des conditions nombreuses et difficiles, que l'autre ne semblait pas disposé à accepter. Toutefois, il advint, par la grâce de Dieu, que, toutes conditions laissées de côté, la paix fut faite pour l'amour du Christ. Un autre avait été atteint d'une blessure mortelle par son adversaire; celui-ci fut pris et, l'autre étant mourant, il était destiné au dernier supplice; l'un des Nôtres parla au mourant, obtint de lui le pardon et par conséquent la vie de son adversaire. Un bienfait insigne fut accordé à une famille: l'épouse était à ce point en opposition avec son mari que, lasse de la vie, elle avait décidé de se pendre; elle s'y préparait très sérieusement; mais il plut à la divine Bonté qu'un de nos prêtres vînt la trouver, la consolât, la ramenât de ce pernicieux projet; finalement, il arracha la brebis de la gueule du loup.

1282. Cet abus de vengeances en était venu à Plasencia au point qu'on y voyait une bonne fortune. Certains même estimaient glorieux d'être les premiers à offenser les autres, contre toutes lois divines et humaines. Ainsi, un habitant en gifla un autre et le roua de coups vers midi, en pleine place publique; cette injure aux multiples aspects était en soi difficile à supporter, et très particulièrement en cette ville où des offenses bien moindres se paient ordinairement par la mort. Cependant, un des Nôtres interpella la victime, si gravement offensée, et l'amena à pardonner, sans demander aucune satisfaction, pour le seul amour du Christ, à celui qui lui avait fait tant de mal.

1283. Durant toute cette année, de nombreuses âmes furent guéries de blessures graves; plus particulièrement quand le jubilé fut publié. Pendant ces trois jours réservés pour la confession, les Nôtres entendirent à la maison sept cents personnes. Parmi elles, beaucoup de notables, que le prince des ténèbres retenait dans ses filets par la volupté ou la soif de vengeance, furent délivrés de maladies spirituelles très graves et très dangereuses, et qui s'envenimaient de jour en jour.

1284. Parmi d'autres ministères, qui tendaient au plus grand service de Dieu et au bien spirituel des habitants, il faut placer la visite des grands malades. Les Nôtres s'appliquaient non seulement à les consoler, mais aussi à les aider à quitter cette vie, comme il convient à des chrétiens. La réputation de cette oeuvre de charité s'étendit si bien que presque personne ne tombait malade en ville sans que les Nôtres ne fussent appelés, et cela sans considération de l'heure, de jour comme à minuit. La divine Bonté leur donnait des forces pour qu'ils y pussent répondre. Les médecins venaient au collège, les suppliaient: un tel travail, affirmaient-ils, n'est pas supportable; vous succomberez s'il se prolonge. Mais eux mettaient leur confiance en Dieu et jugeaient qu'il y avait plus de mal à négliger le salut des âmes que la santé de son corps.

1285. Ils exhortaient les malades à prendre leur mal en patience et en tirer fruit, conformant leur volonté au bon plaisir de Dieu. Et les résultats qu'ils en obtenaient compensaient leur travail qui paraissait excessif, surtout en été. En effet, certains qui ne pouvaient pas être amenés au Christ tandis qu'ils étaient en santé, furent remis en son service par la maladie, et comme la souffrance fait réfléchir, ils firent de grands progrès. Les gens étaient si édifiés par ce ministère, telle était leur confiance dans les Nôtres, qu'ils ne mettaient pas en doute, ou que leur prière leur rendrait la santé, ou que leur assistance les conduirait à une vie céleste et meilleure. Si bien que, quand quelqu'un mourait, cela était mis au premier rang des bienfaits singuliers reçus de Dieu, si l'un des bénis (ainsi appelait-on les Nôtres) l'assistait à son départ.

1286. Ils visitaient aussi les pauvres à l'hôpital, et les miséreux qui gisaient au coin des rues; pareillement, les prisonniers; ils entendaient leur confession et les exhortaient à tirer profit de leurs chaînes. Pour Noël, le Père Recteur envoya quelques-uns des Nôtres à la prison pour la balayer et nettoyer, car elle était très sale.

1287. Les cas de conscience et les consultations privées furent aussi de grande utilité aux habitants.

1288. L'évêque vint à Plasencia pendant le carême. Les habitants l'applaudirent et le félicitèrent d'y avoir amené la Compagnie. Ce fut pour lui un nouvel encouragement pour promouvoir et accroître l'oeuvre commencée. Il s'entretint aussitôt avec l'Alcade et les sénateurs, chercha avec eux un emplacement convenable pour la construction du collège, des classes et de l'église, comme quelqu'un qui veut mettre immédiatement la main à l'ouvrage; les sénateurs répondaient à l'évêque qu'il devait choisir de toute la ville l'emplacement le plus convenable possible; ils étaient prêts, s'il le fallait, à abandonner leurs maisons ou à les partager avec la Compagnie. On trouva un emplacement salubre, à peu près au centre de la ville, mais adossé au rempart: la ville donna cette partie du rempart avec les quatre tours qui jouxtaient. Ils donnèrent en outre, extra muros, tout ce qu'on demandait et qui semblait utile au collège, avec l'autorisation de percer une porte dans le mur, par où les seuls Nôtres pourraient passer au jardin qui était aménagé extra muros. Et ce fut une belle marque de bienveillance qu'ils eussent laissé ouvrir cette porte dans cette muraille, l'une des plus solides et des plus fortifiées de ces royaumes.

1289. La ville offrit en outre, très libéralement, beaucoup d'autres choses à l'évêque. Elle voulut que les classes fussent aménagées dans des maisons attenantes au palais épiscopas (nous avons dit que les Nôtres habitaient là), en attendant que l'évêque construisît les nouvelles. Celui-ci rendait visite aux nobles de sa ville qui appartenaient à la faction adverse; en retour, ils le visitaient comme leur pasteur. Pour sa part, il mettait activement la main à ce que fût approvisionné tout ce qui était nécessaire à l'oeuvre en vue: ouvriers, chaux, briques, bois et le reste. Quant aux habitants, ils avaient si haute estime de la grâce que le Seigneur leur avait faite en leur envoyant la Compagnie, que ceux qui d'abord voulaient la mort de l'évêque, en tant que membre du parti adverse, ne cessaient maintenant de lui souhaiter bonheur et longue vie pour qu'il pût conduire à terme l'ouvrage commencé. Certains même étaient pris au début d'une certaine envie, parce qu'une telle oeuvre était domaine réservé de l'évêque, alors qu'ils désiraient en prendre leur part. Il y eut même quelqu'un pour offrir l'excellente maison bien située, qu'il construisait alors. Mais l'évêque au grand coeur voulut bâtir tout le collège, depuis ses fondations.

1290. Si bien que les Nôtres devaient se défendre de la vaine gloire, à raison de ces très grandes marques d'affection que leur donnaient les

habitants. Quand ils rencontraient un des Nôtres dans la rue, ils le regardaient comme une nouveauté jamais vue, ils lui donnaient extérieurement des signes de respect qui manifestaient facilement leur estime; ils appelaient notre maison, "maison des bénits". Même des nobles, pour qui l'usage de l'or et des vêtements de soie était décence, prenaient les plus vils habits qu'ils avaient pour venir trouver un des Nôtres; ils auraient rougi de se présenter à eux sous des vanités et des bijoux. Au début, certains n'osaient pas les approcher, traiter avec eux de leurs affaires, se confesser à eux; ils étaient, disaient-ils, de grands pécheurs et n'avaient pas l'audace de se comporter familièrement avec ces saintes gens. Comme ils voyaient que les Nôtres étaient plutôt sévères dans leur tenue, ils redoutaient d'être mesurés avec la même mesure par autrui. Mais quand ils comprirent enfin, par expérience, avec quelle douceur ceux qui venaient étaient "allaités" par le Christ, ils reconnurent eux-mêmes qu'ils avaient été trompés par le démon quand ils craignaient de nous approcher.

1291. Quand l'acheteur de la maison allait se procurer le nécessaire, les vendeurs voulaient d'abord le lui donner gratis, parce que, disaient-ils, il faut se mettre au service des bénits, et en personne et de ses moyens. Et comme l'acheteur ne voulait rien recevoir gratis, ils lui disaient de payer ce qu'il voudrait.

1292. L'évêque cherchait du bois pour la construction. La ville lui offrit une pinède où les autres n'avaient le droit de rien couper, pour qu'il y taille tout le matériel nécessaire à la construction, cela gratuitement, sans aucune compensation.

1293. Dans l'emplacement du collège il y avait une montée, que l'évêque voulut aplanir. Il y dépensa deux mille écus. Ce qu'il préféra plutôt que d'accepter un autre site qu'on lui offrait, parce qu'il voulait que les Nôtres aient à leur disposition un air plus libre et plus salubre. A l'automne, on commença de creuser les fondations; l'évêque se fit le maître d'oeuvre; il désirait très vivement voir ce travail accompli à la perfection. De là, pensait-il, dépendait en grande partie l'aide apportée à son troupeau, car l'oeuvre de la Compagnie était l'unique remède capable d'en guérir les maladies.

1294. Il reçut, pour l'habiter, une maison qui jouxtait le futur édifice; il pourrait ainsi plus facilement contrôler le travail, et il passait bien des heures chaque jour à le stimuler. Il s'était d'abord proposé de construire et doter un collège pour une communauté de quatorze. Il voulait maintenant tout préparer, bâtiment et rentes, pour trente personnes; et que la maison fût la meilleure de toutes celles que la Compagnie possédait dans le royaume de Castille. Nul doute qu'il le ferait, si quatre ans de vie lui étaient donnés; il avait pour cela la bonne volonté et les moyens.

1295. Dieu aidant, les cours commencèrent pour la Saint Luc: grammaire et rhétorique. L'évêque le fit annoncer dans les principaux lieux de son diocèse. Entre temps, alors qu'il préparait une bibliothèque mieux fournie, il donna aux Nôtres quantité d'ouvrages de théologie et de littérature.

1296. Ainsi donc, les cours commencèrent à la fin d'octobre, à l'applaudissement et à la joie générale. On avait bien préparé les solennités qui ouvrent d'ordinaire l'année scolaire. Mais l'évêque et aussi le Père François étaient absents, elles furent omises ou remises à plus tard. Au reste, elles étaient peu nécessaires: par d'autres voies, la préparation était chose faite dans l'esprit des hommes.

1297. On commença donc d'enseigner dans cinq classes: une de rhétorique et

quatre de grammaire. Vinrent cent soixante élèves. Telles étaient la ferveur et l'espoir de progresser, étant donnée la manière dont les Nôtres enseignaient, que beaucoup de prêtres et d'hommes qui avaient autrefois étudié les lettres, fréquentèrent nos classes; des gens qui jouissaient en ville d'une haute réputation de savoir, se soumirent humblement à l'enseignement des Nôtres. Il y en avaient parmi eux qui avaient enseigné officiellement la grammaire. Même le doyen de la cathédrale qui, certes, ne manquait pas d'érudition, se montra élève studieux; de même certains des plus nobles de la ville. Aussi bien, grâce aux études, la cité s'édifia et s'attacha encore plus à notre Compagnie.

1298. Les règlements des études étaient observés par les élèves et aussi par les habitants. Ceux-ci, lorsqu'ils venaient suivre un cours, remarquaient comment il était ouvert et clos par une prière, que tout ce qui était enseigné était pur et saint, et s'en allaient fort édifiés. Très utiles aussi les exhortations spirituelles, les conversations avec les professeurs, qui poussaient leurs élèves à la conquête de la vertu et au service de Dieu. On en parlait en ville, en public et en privé.

1299. Les élèves entendaient la messe chaque jour et ne se contentaient pas de la confession mensuelle; ils y venaient plus souvent. Ceux qui les connaissaient déjà admiraient leurs progrès, non seulement moraux, mais aussi littéraires. Ils avouaient qu'ils avaient plus appris dans les deux mois de cette année où ils étudiaient chez nous, que dans toute l'année précédente. Il y avait une "disputatio" tous les huit jours, et une autre générale tous les quinze jours. Le Dr Jean de Ayora, vicaire de l'évêque et personne fort intègre, offrait des prix pour ceux qui s'étaient le mieux comportés dans chaque classe, suivant la manière de l'Université d'Alcala.

1300. Dès le début, deux candidats entrèrent dans la Compagnie à Plasencia: l'un était prêtre, l'autre laïc mais avait étudié la théologie et le droit canon. L'un et l'autre étaient honnêtes gens, bien doués pour nos ministères. Dans la suite d'autres, de bonne réputation, désiraient être admis dans la Compagnie. L'un d'eux, un prêtre, fut reçu. D'autres, voyant qu'ils n'étaient pas admis, se dirigèrent vers d'autres ordres. Parmi les élèves, certains étaient attirés par notre Institut et pressaient les Nôtres de les recevoir; mais il convenait de les laisser d'abord mûrir, en différant leur admission.

1301. Un certain Dr Ayala, disciple de Jean d'Avila, bien formé en théologie scolastique et positive, prêchait à Alcala, après avoir fait les Exercices à Plasencia; il décida d'entrer dans la Compagnie. Un autre, docteur en théologie, "portionnaire" de l'Eglise de Salamanque, vint cette année à Plasencia pour se donner à la Compagnie, en attendant que certaines de ses affaires fussent réglées à Rome; il avait auparavant fait les Exercices à Rome et n'avait pas voulu alors arrêter définitivement son état de vie; il prit plus tard la décision que nous venons de dire. Néanmoins, sa constance n'apparaissait pas tellement évidente aux Nôtres; il retourna à ses affaires. Un certain Maître Galindo, lui aussi théologien, qui possédait un bénéfice d'assez grande valeur près de Plasencia, fut admis. Egalement un bachelier Perea, formé à l'Université de Salamanque et très fort en rhétorique, en grec, en mathématiques, en philosophie et en théologie. Enfin un autre prêtre, et à la fin de l'année un laïc qui, après avoir fait les Exercices Spirituels, fréquentait chez nous les sacrements.

1302. Les Nôtres qui appartenaient au collège de Plasencia s'adonnaient sérieusement à l'oraison, à l'abnégation, à l'obéissance, à l'observance de l'Institut, et progressaient, sous l'autorité du Père Villanova; ils réservaient chaque jour deux heures à l'oraison, en plus des deux examens. Du

moins alors: plus tard, on modéra ce régime des gens des collèges.

1303. Le Père Villanova avait été nommé collatéral du Dr Torrès, provincial de Bétique et dont dépendait alors le collège de Plasencia. Mais le Père Villanova résidait loin du Dr Torrès; il le fit remarquer au Père Ignace et demanda que cette charge de collatéral fût transmise à un autre qui pourrait mieux voir l'activité du Père provincial et s'acquitter de ses fonctions; d'autant plus qu'il ignorait tout, disait-il, de l'office de Provincial. Mais le Père Torrès fut à Plasencia la plus grande partie de l'année, et ce n'est que vers la fin qu'il se rendit à Alcala pour y passer quelques jours avec le Dr Ramirez de Vergara et établir avec lui quelque plan de sa vie. Il n'ignorait pas que s'il retournait à Plasencia, ce serait très gênant pour le Dr Vergara; mais il estimait cependant très important que le Dr Vergara décidât quelque chose de net sur sa situation.

1304. En mars, le Père François de Borgia, revenant de Séville en Castille, passa par Plasencia. Il laissa au Père Villanova le soin de traiter les affaires du collège avec l'évêque. Celui-ci ne voulait pas entendre parler d'un retrait du Père Villanova qui, en conséquence, dut demeurer à Plasencia jusqu'à la fin de l'année. La première affaire à traiter avec l'évêque fut que lui-même fît sérieusement des exercices spirituels; l'évêque répondit qu'il les avait déjà faits; le Père lui dit que c'est tout autre chose de faire des exercices spirituels au milieu des affaires, que de vaquer à Dieu loin de leur tumulte: le fruit des exercices est alors autrement plus riche. Il lui suggéra qu'il y avait aussi quelque chose à pourvoir en son diocèse; l'évêque lui dit qu'il ferait tout ce qu'il lui proposerait, et que dès lors il lui indiquât ce qui en fait était nécessaire; le Père Villanova lui proposa à nouveau de se retirer des affaires pendant vingt ou trente jours, il l'accompagnerait, il lui dirait chaque jour ce qu'il aurait à faire; finalement, l'évêque réserva un mois pour cela. Ensuite, il traita avec lui de la question collège, construction et revenus: il en avait attribué certains qui ne semblaient pas opportuns; le Père Villanova le convainquit facilement d'en laisser d'autres, plus assurés, pas exposés aux procès, pas odieux, de telle sorte que leur perception ne fût pas un obstacle à l'édification de la population. Alors l'évêque songea à des prés et des bois qui pourraient être détachés du diocèse dans ce but pieux; car ceux qui l'avaient précédé à l'évêché de Plasencia avaient obtenu quelque chose de ce genre à des fins semblables; et ainsi, en juin, il accrut la dotation jusqu'à l'entretien de trente personnes. Il s'était auparavant proposé de construire une chapelle; il décida d'ériger une église convenable et vaste. Il désigna trois zones dans l'ensemble du collège: l'une pour les classes, l'autre pour le logement des Nôtres, la troisième pour l'église; il fit approvisionner aussitôt vingt mille boisseaux de chaux et une grande quantité de pierres et de briques (bien qu'il eut déjà trouvé plus de cent voitures de pierre en aplanissant le terrain). Il commanda à des artisans des portes et fenêtres de marbre, avec ordre qu'elles fussent prêtes et remises en mars l'année suivante. Il mit une telle ardeur à l'ouvrage qu'il déclarait vouloir le donner, achevé, dans les trois ans.

1305. Le Père François de Borgia arriva vers la Toussaint. Il se rendit avec le Père Villanova au bourg de Jaraicejo, où l'évêque se trouvait alors; celui-ci éleva spontanément sa dotation à quarante personnes. Il attribuait cinquante ducats annuels à chacun. En outre, il laissait d'autres revenus pour la fabrique et les autres choses nécessaires. De la sorte, en plus des ouvriers apostoliques prêtres, professeurs et coadjuteurs, vingt scolastiques de la Compagnie pourraient étudier à Plasencia; il établit aussitôt la donation de ces revenus en faveur du collège. Comme la région n'est pas riche en blé, il décida de prélever sur un bénéfice paroissial une redevance qui assurerait quarante ou cinquante boisseaux de blé au collège. Son intention

était que ces revenus ne fussent pas exposés aux difficultés que son successeur pourrait soulever. Mais on parlait dans la mense épiscopale. Une confirmation pontificale aurait suffi; il voulut obtenir aussi le placet royal. Pour cela, le Père Villanova vint à Valladolid pour obtenir de la princesse Jeanne, régente, des lettres de recommandation venues du Souverain Pontife en vue de cette attribution. Il serait alors plus facile d'obtenir le consentement du roi Philippe II (car alors déjà l'Empereur lui avait transmis les royaumes d'Espagne).

1306. Toujours à Valladolid, le Père Villanova prit soin d'obtenir du Conseil royal confirmation de l'emplacement que la ville de Plasencia avait concédé au collège. Avant le départ de l'évêque, il lui vint à l'esprit qu'une donation devait être faite en vue de la construction même, de telle sorte que, si l'évêque mourait avant son achèvement, elle ne fût pas interrompue pour autant. Aussitôt, l'évêque établit le Père Villanova son procureur en ses propres affaires, de telle sorte qu'il puisse percevoir tous les revenus de l'évêché de Plasencia pour l'année précédente; les revenus, dis-je, exigibles en numéraire, qui s'élevaient à dix huit mille ducats. Ainsi, comme le disait l'évêque, le Père Villanova était le trésorier, et lui-même le maître d'oeuvre.

1307. L'évêque requérait de la Compagnie quatre professeurs de grammaire et rhétorique, deux de philosophie, deux de théologie. Quatre ou six confesseurs devaient se trouver là, et deux prédicateurs.

1308. Le Père Villanova désirait que, outre ce que les Constitutions attribuent aux fondateurs, quelque chose de spécial fût offert à celui qui s'était montré si libéral. Par exemple, qu'une messe fût célébrée chaque jour pour l'évêque.

1309. La libéralité de la ville elle-même lui vint en aide, de telle sorte qu'il eût moins à dépenser pour la construction. Il lui avait demandé de prélever sur les forêts de la ville le bois nécessaire; elle l'accorda volontiers (nous y avons fait allusion plus haut). Elle disait même qu'il était de son devoir de laisser l'évêque demander et recevoir tout ce qu'il voudrait pour l'usage du collège.

1310. Outre la rente échue, dix-huit mille ducats, comme nous l'avons dit, l'évêque porta à trente mille ducats sa donation, de telle sorte que, qu'il vécût ou qu'il mourût, ils fussent à la disposition du collège. Cela fait, il déposa entre les mains du Père François de Borgia tout ce qui concernait sa conscience. Il fut alors convenu entre eux qu'un héraut ferait savoir dans tout le diocèse que si quelqu'un déclarait un dommage quelconque quant à son honneur ou ses biens, qui lui aurait été fait par l'évêque, l'affaire serait portée devant deux théologiens et un juriste établis à Plasencia avec l'approbation du Père François de Borgia. Et il promit de restituter tout ce que ces arbitres jugeraient être dû.

1311. Pour encourager l'évêque dans cette voie, le Père François de Borgia offrit de donner la moitié de la somme attribuée au collège, s'il en était besoin. Ce fut oeuvre très pieuse pour soulager la conscience de l'évêque, qui détenait son diocèse depuis delongues années (trente ans). Mais de plus, ce fut un magnifique exemple qui suscita grand admiration dans tout le royaume.

1312. L'évêque songea aussi à abandonner son ciodèse, en se réservant une pension pour subsister; les revenus étaient assez élevés, trente mille ducats par an. Tandis que cela s'arrangeait, il décida de se retirer à Plasencia avec six ou huit théologiens; il ferait table commune avec eux, à la

manière d'un couvent, et les enverrait prêcher et visiter diverses parties du diocèse, n'en retenant que quelques-uns à son service et à celui de l'église voisine.

1313. Comme il avait aussi des affaires à traiter à Madrid, il demanda qu'un collège de la Compagnie y fût érigé. Et pendant qu'on cherchait une autre maison plus commode, il offrit la sienne, et son aide ne ferait pas défaut, disait-il, pour en construire une autre.

1314. Aussi longtemps que le Père François de Borgia fut avec l'évêque, il s'occupa de la réforme d'un monastère. Ces moniales habitaient dans un désert (Zaraicejo), où l'évêque les avait transférées; elles étaient cloîtrées et il était impossible de les amener à observer la règle de leur ordre; elles étaient sous la juridiction de l'évêque, il en avait emprisonné plusieurs et n'arrivait pas à les dompter. Dans les quelques jours qu'il passa avec lui à Zaraicejo, le Père François leur prêcha, leur parla et les amena à accepter de l'évêque des constitutions suivant la règle de Sainte Claire. Finalement, elles furent ramenées à l'observance, comme si leur monastère venait d'être instauré. L'évêque apprécia beaucoup cette réforme, obtenue en peu de jours et sans drame, ce qu'il n'avait pu obtenir en nombre d'années et grand labeur.

1315. Il y avait un litige entre l'évêque et les moines Jéronimites du couvent de Guadalupe. On en était arrivé parfois au combat, pour la plus grande offense de Dieu. Ni la Curie romaine ni le Conseil royal n'avaient pu y remédier. Mais il plut à la divine Bonté d'éteindre cette discorde de la façon suivante. Chaque partie remit sa cause et ses droits entre les mains du Père François de Borgia. Celui-ci estima qu'il ne pouvait pas accepter cette affaire et les pria de tout remettre entre les mains de la princesse Jeanne. L'évêque donna aussitôt son consentement. On croyait qu'on l'obtiendrait facilement des moines, et le Père François envoya à cet effet le Père Tablares au couvent de Guadalupe (qui avait déjà eu recours à lui en vue de cette pacification). Puis le Père François vint vers la fin de l'année de Plasencia où, comme d'habitude, il se comporta de manière très édifiante.

C'est tout pour le collège de Plasencia.

LE COLLEGE DE SEVILLE

1316. Comme nous l'avons vu l'année précédente, le Père François de Borgia avait envoyé en octobre à Séville le Père Jean Suarez et quelques autres, pour préparer peu à peu ce qui était nécessaire pour le futur collège. Le Père Alphonse Avila était venu du bourg de Saint-Luc, et le Père Gonsalve Gonzalez de Cordoue, où il était recteur du collège. Ils furent courtoisement reçus et logés dans la maison d'un gentilhomme qui, ayant quitté la ville, la leur laissa.

1317. Le Père François de Borgia, parti de Plasencia le 17 décembre précédent, arriva le 29 à Séville. Il avait passé les fêtes de Noël à Reina, petite ville relevant de l'ordre militaire de Saint-Jacques, que possédait son fils Jean de Borgia. A la demande de nombreuses personnes, il

y prêcha deux fois et consola grandement cette population. En cours de route, il avait écrit au Père Michel de Torrès, Provincial de Bétique, de venir à Séville.

1318. Quand, à Séville, les Nôtres apprirent la venue du Père François, le Vicaire de l'archevêque, qui était en même temps inquisiteur, vint aussitôt lui rendre visite avec d'autres notables, et tous manifestèrent que la venue de la Compagnie dans leur ville leur était très agréable.

1319. Cinq des Nôtres, trois prêtres et deux laïcs, firent beaucoup de choses utiles au prochain à Séville, suivant l'Institut de la Compagnie, confessions, visite des hôpitaux et des prisons, etc.; ils ne commencèrent cependant pas encore à prêcher.

1320. Il apparut toutefois au Père François qu'il ne fallait pas établir dans cette ville des ouvriers quelconques, mais d'excellents. Son ampleur, ses besoins spirituels l'exigeaient, surtout parce qu'il fallait établir les bases d'un futur collège. C'est pourquoi il en envoya, ou en appela à Séville un si grand nombre qui avaient fait, ou pouvaient faire ailleurs, un travail fort utile. Outre le Provincial et les autres que j'ai nommés, il avait amené avec lui le Père Jean-Paul qu'on appelait auparavant Jean Alvarez et il appela peu après le Père Baptiste Sanchez. Mais il envoya le Père Jean-Paul à Saint-Luc. Il garda six prêtres: trois étaient prédicateurs, les trois autres étaient capables de faire le catéchisme. En outre, quatre frères étaient appliqués aux travaux domestiques; au total, dix.

1321. En plus, il y avait le Père François de Borgia lui-même, avec son compagnon. Dès son arrivée, la Duchesse de Béjar et la Comtesse d'Olivarez l'envoyèrent saluer. Beaucoup de nobles vinrent, en personne, le saluer.

1322. Le Vicaire aidait les Nôtres de ses aumônes. En outre, il voulut désigner un lieu où ils pourraient prendre le nécessaire, si les aumônes venaient à manquer par ailleurs. La Comtesse d'Olivarez insista pour qu'ils s'installent dans une maison à elle, proche de son habitation; cette maison était très bien située dans la ville. Le Père François de Borgia estima qu'il fallait l'accepter, en attendant que le Vicaire détermine un autre emplacement où demeurer définitivement.

1323. Le jour même de l'Epiphanie, le Père François se mit à prêcher dans une des plus importantes paroisses de la ville. Il eut un auditoire choisi et nombreux auquel il donna abondante satisfaction par sa science étendue et son sens spirituel dans l'exposition de la parole de Dieu.

1324. Le Père Alphonse Avila (depuis et désormais on l'appellera Basile) prêcha le même jour; il expliquait le catéchisme dans la prison, matin et soir, et continua par la suite prédications et entretiens, ce qui le rendit très agréable aux gens de Séville. Rien d'étonnant: il avait reçu de Dieu un rare talent pour ce ministère.

1325. De différents points de la ville, on demandait beaucoup de prédications. Comme il n'y avait, au début de l'année, que quatre ou cinq prédicateurs, il était impossible de satisfaire à toutes les requêtes. Il arrivait parfois que plusieurs en ville et quelqu'un dans un village voisin prêchent le même jour, partout pour la grande édification des auditeurs. Une foule de gens accouraient pour écouter ces prédications, si bien que si on voulait trouver une place commode pour l'entendre, il fallait venir l'occuper une ou plusieurs heures avant le jour. Il arriva même ceci: une fois, l'entrée par les portes était impossible, vu la foule des auditeurs; quelques prêtres et personnes respectables s'ouvrirent un passage par les toits

des maisons voisines. Les larmes coulaient en abondance, et on ruminait à la maison ce qu'on avait entendu dans les églises.

1326. Tandis que le Père Basile donnait le dernier sermon de carême, la foule fut émue aux larmes, avec beaucoup de véhémence; quatre ou cinq auditeurs pardonnèrent à haute voix, publiquement, les injures mortelles dont ils avaient été victimes; celui-ci la mort de son père, tel autre celle de sa mère, telle femme celle de sa fille, une autre celle de sa soeur.

1327. Un autre jour, le Père Gonzalez, expliquant le cinquième Commandement, exhortait son auditoire à la charité fraternelle. Le Seigneur attendrit le coeur d'un homme qui avait reçu une gifle et que les prières, ni des notables ni de l'inquisiteur, n'avaient pu adoucir; cet homme envoya au diable procès importun, longues vexations, grandes dépenses, et volontiers pardonna tout à son adversaire, devant les portes de l'église, pour l'amour du Christ.

1328. Tandis que le Père Jean-Baptiste Sanchez prêchait, quelques nobles dames, en discorde depuis longtemps, se réconcilièrent dans l'église même, à la vue et à l'admiration de tous. Le Père Jean Suarez prêchait tous les huit jours dans la prison, avec un résultat appréciable. Tous les dimanches, un des Nôtres expliquait les articles de la foi devant notre porte. Telle était la foule de ceux qui venaient l'entendre, qu'à peine pouvait-on percevoir sa voix, haute et claire pourtant, alors qu'il était juché sur une estrade près de l'entrée, pour être entendu de tous.

1329. Il y avait dans les environs un couvent de moniales dominicaines, d'une sainteté éprouvée. Leur confesseur, qui avait entendu de sa chambre la leçon dont nous venons de parler, vint trouver la prieure et lui enjoignit que cette leçon eût lieu certains jours, dans leur église.

1330. Les rudiments de la foi étaient expliqués aussi aux esclaves (sarrazins ou noirs), dans la mesure où ils les pouvaient comprendre. Les résultats n'étaient pas négligeables. Un marchand, entendant une fois ce catéchisme aux esclaves, suivit immédiatement le Père qui le faisait, et lui confessa ses péchés.

1331. Le Père Sanchez et le Père Alvarez poursuivaient leurs prédications dans diverses églises de la ville, soulevant approbation et émotion. Le fruit qui en résultait était discernable dans les nombreuses confessions en retard de plusieurs années, dans le zèle de ces convertis et d'autres auditeurs à visiter les hôpitaux, où ils soignaient les malades. Deux hommes, un noble et un marchand, furent si frappés, qu'ils vendirent ce qu'ils avaient mis en réserve pour leur luxe excessif, et retirèrent les tapisseries de leurs murs pour en distribuer le prix aux pauvres. Il y eut aussi des jeunes filles pour abandonner leurs apparats, vains et caducs, et choisir la solitude et la pénitence.

1332. Une confrérie dite "de la charité" fut établie. Elle fournissait le nécessaire aux pauvres convalescents, à leur sortie de l'hôpital, et venait en aide à tous les autres indigents. Même des jeunes gens furent émus. Ils convinrent entre eux que ce qu'ils prodiguaient auparavant en jeux, banquets, pire encore, serait converti en aide aux pauvres.

1333. Un des Nôtres fit quelques sermons sur la mort et le jugement. Telle fut la componction des auditeurs, venus en très grand nombre, que non seulement ils en témoignèrent dans l'église par leurs larmes, mais qu'on pleurait et gémissait jusque dans la rue; et on s'occupait sérieusement de réforme de vie et de pénitence. Il se trouva quelqu'un qui, immédiatement a-

près un sermon, dès son retour à la maison, en décrocha les tapisseries et les ornementations, ramena son vestiaire à grande modestie. Des dames se dépouillaient de leurs robes de soie et en envoyaient quelques-unes aux pauvres. Quelques-unes décidèrent d'entrer au couvent. Comme il était facile de le constater par les confessions, elles ramenaient leur toilette à une juste mesure et retranchaient tout le superflu. On en arriva à ce point que, alors que le prix de la soie n'était pas à la baisse, elle se mit à baisser, perdant au moins le cinquième de son prix.

1334. Certains n'avaient pas pu être amenés auparavant à des pratiques de pénitence, comme la flagellation. Quand ils comprirent que satisfaction serait exigée dans l'autre monde, si elle n'était pas accomplie en cette vie, ils se frappaient de la discipline et donnaient part de leurs biens aux pauvres. Les confessions y contribuaient beaucoup: et certains pénitents en étaient si remués qu'ils déclaraient qu'ils s'étaient confessés pour la première fois.

1335. Les sermons faits par les Nôtres durant l'Avent, avec l'approbation du Père Michel de Torrès, provincial, et du Vicaire de Séville, sur les "gradus" (1), où nobles et marchands se retrouvaient assez souvent, contribuèrent passablement à ces émotions dans la ville.

1336. Certains avaient quelques soupçons. L'occasion en était une doctrine pas très nette, prêchée à Séville par quelques hérétiques. Entre autres, quelqu'un qui, juge dans le procès intenté contre ceux qui avaient mal prêché sur cette place des gradas, et les avait condamnés. Invité à entendre les sermons des Nôtres, il répondit: "D'où viennent ces prédications dans un tel lieu?" Et il opposa ceux qui avaient été condamnés, après avoir prêché là. Il écouta cependant nos Pères. Non seulement il changea d'avis, mais il les convoqua et les stimula à continuer, et il recommandait les thèmes proposés en cet endroit. De partout et communément, cette prédication fut approuvée comme très opportune. Les Nôtres attaquèrent aussi dans leurs sermons les maisons de jeu, nombreuses à Séville, où se passaient bien d'autres choses déshonnêtes; ils conseillèrent aussi au Vicaire, et aux autres dont c'était la compétence, d'y apporter remède; et leur action ne fut pas inutile; ils poursuivaient aussi les jeux de cartes, les livres et les recueils de poésies qui contenaient des choses déshonnêtes; une grande quantité de jeux de cartes et de livres furent brûlés.

1337. Quand ils rencontraient dans les rues, sur les places ou dans les auberges des gens qui se livraient à la débauche ou à des choses analogues, ceux qui allaient prêcher les poussaient devant eux comme un troupeau de moutons, jusqu'au lieu de la prédication. Et cela tantôt en silence, tantôt en récitant quelques bribes de la doctrine chrétienne, ce qui édifiait grandement ceux qui attendaient le sermon à l'église. Ces sermons étaient si nombreux, et réclamés si longtemps à l'avance, qu'il fallut trouver moyen de s'en tirer. Les Pères décidèrent de répondre qu'ils n'étaient pas assurés de vivre aussi longtemps. Alors, achevé un sermon, ils annonçaient le suivant, sans s'engager davantage. Les Nôtres prêchèrent aussi dans quelques monastères d'hommes.

---

(1) Pour l'intelligence de ceci: 1/ les "gradus" sont une place publique jouxtant la cathédrale, où on arrive par des escaliers; elles sont le rendez-vous des marchands et de la noblesse. 2/ Séville est l'unique port d'attache (à l'embouchure du Guadalquivir) de la flotte des Indes Occidentales. C'est obligatoirement là que débarquent l'or, l'argent, **les bois et marchandises** précieuses importées de l'Amérique récemment découverte.

1338. Quant aux confessions, il semblait que le Seigneur amenait à nos confesseurs ceux pour qui les autres médecins de l'âme n'avaient que peu d'espoir tant ils étaient consentants au péché. Si admirable était l'action de la grâce divine dans ce sacrement, qu'elle offrait aux Nôtres l'occasion à la fois d'une grande confusion et d'action de grâces. Beaucoup de nobles, de riches et d'hommes de toute condition se confessaient: les uns se mettaient à la réception fréquente des sacrements, d'autres faisaient des restitutions importantes. Beaucoup de navires s'étant perdus, on prévoyait que les pauvres subiraient une grande misère; les Nôtres firent diligence pour que fussent faites de larges aumônes pour leur entretien.

1339. Le Père Suarez expliquait la doctrine chrétienne dans les prisons où il la prêchait tous les huit jours. Il y régla beaucoup de cas. En outre, la divine Providence eut recours à son ministère pour la conversion d'un hérétique flamand qui était incarcéré. Il s'appelait Pierre Mendel. Il déclarait qu'il avait été élevé aux pieds de Martin Luther et imbu de sa doctrine. Condamné à mort, avec exécution le lendemain, averti d'avoir à se confesser, il répondit en souriant: "Je me suis déjà confessé au Seigneur, qui connaît mes péchés. A quoi bon me confesser à un homme, pécheur comme moi?" Le Père Suarez fut appelé pour l'aider; l'autre étala aussitôt sa jactance; de très doctes dominicains, Maître Jean de Sala et Maître Vincent Calvo, furent amenés; ils agitèrent avec lui dialectique et théologie, encore et encore, sans trouver d'arguments efficaces. Le lendemain matin, le Père Suarez vint seul à lui; or, à raison des prédications qu'il avait entendues, le condamné lui était très attaché; le Père donc, raisonnant familièrement avec lui, l'amena à désirer et à demander de tout coeur au Seigneur la vérité qui conduit au salut. L'autre se recueillit, promit de le faire et reposa la nuit suivante; le lendemain, il fut instruit sur toutes les erreurs de Luther, à commencer par le pouvoir du Souverain Pontife; il abjura tout cela, reconnut la sainte Eglise catholique; il fit sa confession sacramentelle la nuit suivante, et le lendemain pendant près de vingt heures (les juges avaient retardé l'exécution), car il ne s'était jamais confessé pendant les trente six années précédentes. Le lendemain, il abjura de nouveau ses erreurs, en public, sur l'autel, professa la doctrine catholique, entendit la Messe, reçut le sacrement de l'Eucharistie. Le Père Jean-Baptiste Suarez fit ensuite un sermon dans la prison même, en action de grâces. Tout cela donna grande joie et édification à toute la prison, et de plus à une bonne partie de la ville. Pierre Mendel livra ensuite aux inquisiteurs les complices de son délit. On en peut espérer que la zizanie, semée dans le champ du Seigneur par "l'homme ennemi", en fut expurgée.

1340. Le Père Jean-Baptiste Sanchez venait certains jours sur les rives du Guadalquivir, où se trouvaient une foule de bateaux. Il exhortait patrons et matelots aux sacrements de pénitence et d'eucharistie, avec un très bon résultat. Beaucoup de ces gens vinrent aux Nôtres pour se confesser.

1341. Ce même Père découvrit des bandes d'enfants qui se combattaient avec des bâtons, sous les yeux de nombreux badauds. Ils y allaient avec une telle ardeur que les gendarmes ne pouvaient pas les calmer. Le Père Sanchez les séduisit avec de douces paroles, les forma en procession et les amena au milieu de la ville.Il allait devant, ils suivaient en récitant le catéchisme, jusqu'à ce qu'on arrivât à la maison des pauvres. Là, les bâtons furent mis en fagots et réservés pour le foyer des pauvres. Les enfants reçurent une petite exhortation et furent amicalement dispersés.

1342. Ces enfants étaient très bien disposés envers les Nôtres. Ils les accompagnaient jusqu'à la maison et ensuite, mis de côté leurs combats, se présentaient d'eux-mêmes aux Pères. Ce spectacle plaisait beaucoup à la

ville, et plus encore le spectacle que donnait le Père Basile Avila: de nombreux esclaves nègres traînaient sur les places les jours fériés et s'y livraient à des jeux déshonnêtes; le Père les mettait en ordre, les conduisait à l'église voisine, leur inspirait dégoût de leurs vices, et les exhortait à une vie digne de chrétiens.

1343. Les Nôtres instruisaient et enseignaient les prisonniers. En outre, ils accompagnaient les condamnés à mort, les encourageaient et leur apprenaient à bien mourir. Parfois ils faisaient un sermon à la foule des spectateurs. Et il advint que le Seigneur changeât le coeur d'un de ces derniers: gravement blessé par quelqu'un, il abandonna toute haine et l'intention de le tuer, vint à la résidence confesser ses péchés; il avait rejeté toute idée de vengeance.

1344. En matière de parjures et de blasphèmes, bien des choses furent améliorées. Il arrivait que les Nôtres passent par les tribunaux et corrigent des serments, qui se multipliaient inutilement. Le juge s'en émut. Il décida que personne ne ferait sans nécessité de serments dans son tribunal, sous peine d'amende.

1345. De même sur l'"Alhondiqa", place publique où les marchandises sont stockées et vendues, où les gens se retrouvent en grande foule. Dès le premier sermon qu'y fit l'un des Nôtres, deux délégués, l'un des vingt-quatre sénateurs (conseillers municipaux), l'autre, juré de la ville, interdirent par crieur public que personne ne jure en ce lieu, sous peine d'amende. Si quelqu'un laissait échapper un juron, il payait de bon coeur et promettait de se corriger.

1346. Cette répression des jurons fut observée dans les rues, dans les églises, dans les habitations privées où pénétraient les Nôtres. Nobles et roturiers, personnes âgées et jeunes gens en avertissaient les Nôtres avec respect cependant et décence. Ils accueillaient très volontiers cela des Nôtres et corrigeaient cet abus. Il arrivait parfois, quand quelqu'un avait juré et voyait venir un membre de la Compagnie, qu'avant de rien lui dire, il se découvrît, récitât l'Ave Maria, parfois même à genoux; si c'était en public, quand quelqu'un était averti, tous ceux qui étaient là récitaient avec le blasphémateur le Pater et l'Ave, et l'aidaient à se corriger. On faisait de même pour toute offense à Dieu en public, si bien que pour beaucoup il n'y avait plus à les interpeller; dès qu'ils voyaient les Nôtres, ils se corrigeaient. Même en leur absence. Ce qui arrivait aussi dans les églises de la part de leurs desservants, à la vue des Nôtres, ils se comportaient avec la modestie que leur état exige.

1347. Bien des conflits furent amenés à composition; des haines s'éteignirent. Bon nombre de prisonniers furent libérés, parce qu'un tel fut persuadé d'en délivrer deux, tel autre quatre et plus, en payant leurs dettes. On veilla aussi à ce que nos prédicateurs stimulent les gens pour cette oeuvre de charité.

1348. En octobre, les Pères Gonzalez et Suarez se rendirent à Saint-Luc, où une flotte de plus de cinquante navires était sur le point de partir pour les Indes. L'occasion de leur fit pas défaut de rendre service à beaucoup de gens, tant par les sermons qu'ils faisaient à l'église et au bord de la mer, que par la confession de nombreux matelots qui entreprenaient sans confession cette navigation dangereuse. Et ils montaient à bord pour les exhorter.

1349. De là, ils se rendirent à Jerez de la Frontera où l'émotion ne fut pas moindre. Les notables se réunirent et décidèrent après s'être

consultés, qu'il n'y avait pas de moyen plus facile, pour éliminer leurs divisions, que de voir la Compagnie s'installer dans leur ville, et ils commencèrent à y travailler.

1350. C'est là qu'habitait encore Maître Gaspar Lopez avec quelques-uns de ses élèves (nous en avons fait mention plus haut). Ils en furent très encouragés et s'en réjouirent; ils vinrent ensuite peu à peu à Séville pour faire les exercices. Les Nôtres obtinrent pour eux du Vicaire que l'archevêque de Séville licence de prêcher et les pouvoirs pour confesser, pour ceux du moins qui en avaient le talent. Beaucoup d'entre eux penchaient pour la Compagnie, avec leur maître, mais ils n'étaient pas encore admis. Les Nôtres prirent logement à l'hôpital. Ils y entendaient les confessions, aidaient les mourants, ensevelissaient les pauvres et firent ainsi oeuvre opportune.

1351. De là, ils passèrent à Utrera et Carmona; deux villes, l'une de quatre mille, l'autre de six mille familles, qui avaient demandé plusieurs fois l'aide de la Compagnie. Les habitants venaient très nombreux aux sermons; bien des offenses furent pardonnées, on vint en aide à beaucoup de nécessiteux. Tel, qui avait deux chemises, en envoya une à l'hôpital. Des livres et des écrits profanes furent brûlés en quantité; il y eut quelqu'un qui apporta vingt-quatre de ces ouvrages. Dans l'une et l'autre de ces villes, on espérait une maison de la Compagnie et on offrait le nécessaire pour l'entretien de quelques Pères.

1352. Auparavant, c'est-à-dire le 26 décembre, les Nôtres (trois ou quatre) se rendirent dans les localités voisines, après avoir satisfait la dévotion des Sévillians. Ils apportèrent à ces villages consolation et secours spirituel. Ils édifièrent en outre les Sévillians, qui virent comment les Nôtres ne se contentaient pas d'oeuvrer dans les grandes villes où ils vivaient, mais se dévouaient aussi volontiers pour les pauvres paysans. Durant une de ces dernières pérégrinations, Dieu fit entre autres à une âme une grâce insigne: depuis six ou huit ans, elle traînait des péchés très graves qu'elle avait cachés à son confesseur avec la plus grande hypocrisie, si bien qu'il trouvait à peine dans ses aveux matière à absolution; le Seigneur eut cependant pitié de cette âme. Ceci montre qu'il ne faut pas se fier facilement et sans discrétion à n'importe qui, même s'il a l'air d'un saint.

1353. Les aumônes fournissaient abondamment aux Nôtres le nécessaire pour la nourriture et le vêtement. Toutefois, au début, chacun des habitants pensait que les autres apportaient ce qu'il fallait, et les Nôtres eure,t occasion d'exercer la patience. On donna en abondance le mobilier pour la maison et la chapelle, avec les vases et les ornements pour le culte divin.

1354. Gaspard Servantez de Salazar, qui gouvernait l'archevêché de Séville au nom de l'archevêque, et était en outre inquisiteur, homme savant, de prudence renommée, très dévoué aux Nôtres dès le début, fit les Exercices Spirituels. Avec quel profit, l'excellente impression qu'il donnait le montre abondamment. La charge de commander à d'autres lui coûtait, si bien qu'il s'en défit et partit pour Saragosse où il ne s'occupa plus que de promouvoir la foi.

1355. Un autre Visiteur de l'archevêque, le Dr Cebadilla, fit de grands progrès par les Exercices. Des nobles, qui déambulaient auparavant la tête haute et le coeur dur, agirent ensuite plus humblement, assistèrent aux sermons avec plus d'assiduité, se confessèrent plus souvent. Un d'eux, tombé malade, se confessa au Père Jean-Baptiste Sanchez et fut encouragé à ce point qu'il entraînait à la piété les autres nobles, ce dont il était bien éloigné auparavant.

1356. Le Vicaire favorisa toujours les travaux des Nôtres, endura pour sa part les contradictions, et même il exhortait les curés et leurs vicaires à enseigner le catéchisme à la manière de la Compagnie, et à se recueillir et se rapprocher davantage de Dieu par les exercices spirituels. En même temps, il se confessait à nos Pères tous les huit jours, ainsi que le Dr Cebadilla, le Visiteur susnommé. Il célébrait le Saint Sacrifice plus souvent que les dimanches et jours de fêtes, ce qui n'était pas l'usage de ceux qui avaient les mêmes occupations que lui. Il visitait les pauvres dans les hôpitaux, leur venait en aide et envoyait beaucoup de personnes, nobles ou bourgeois, faire la même chose. Il y en eut d'autres qui furent ainsi améliorés par les exercices spirituels.

1357. En juin, le Père Gonzalez et le Père Basile partirent pour Cordoue puis Grenade. Ils laissaient cinq Pères et autant de Frères à Séville. Ils y avaient reçu deux prêtres et trois laïcs, mais les avaient envoyés ailleurs.

Fini pour le collège de Séville. A noter que de toute l'année il ne disposa ni d'une maison à lui, ni de rentes.

LA RESIDENCE DE SAINT-LUC (SANLUCAR)

1358. Avant que ne fût commencé le collège de Séville, les Nôtres résidaient dans le bourg de Sanlucar Barrameda, peu nombreux, quatre ou cinq seulement; mais ils y travaillaient utilement à la vigne du Seigneur. Confessions, prédication, explication du catéchisme retenaient leurs soins. Au palais, le duc de Methymna Sidonia et le comte de Niebla (son fils), recouraient beaucoup à eux ainsi que le peuple en leur dépendance, et en tiraient grand fruit. C'est là aussi que Maître Azevedo, prêtre, excellent rhétoricien, et Melchior Marcos, maître de chapelle du duc, furent admis dans la Compagnie.

1359. Au début de l'année, le Père Alfonse de Avila et quelques autres furent appelés à Séville, comme nous l'avons dit plus haut. Le Père Jean-Paul Alvarez fut envoyé à Sanlucar le 15 janvier avec d'autres frères, dont l'un était prêtre. Ils devaient poursuivre ce qui y avait été bien commencé pour la gloire de Dieu et le bien de la population. Le Père Jean-Paul fut envoyé avec des compagnons, par le Guadalquivir, pour arriver au port de Sanlucar. Mais une telle tempête se souleva que même dans cette courte traversée le naufrage était certain si, dans sa Providence particulière, le Seigneur n'était venu au secours des Nôtres; les vents couchèrent le bateau, la voile plongeait déjà dans l'eau; la chose en vint à ce point que les matelots perdirent tout espoir, ne songèrent plus qu'à déplorer leur mort, et ne prenaient plus aucune mesure. Dieu aidant, les Nôtres tirèrent la voile de l'eau, l'un d'eux saisit deux avirons, prit la place des matelots et des rameurs; car, la terre étant proche, un de ceux-ci avait quitté l'esquif. Celui-ci, bien que redressé, était plein d'eau. Tandis que les Nôtres font ce qu'ils peuvent, tant en priant qu'en remplissant le rôle de matelots, la tempête elle-même jette l'esquif à terre par la force du vent. Alors qu'ainsi la mort était imminente pour tous, c'était grande consolation pour les Nôtres d'avoir entrepris cette traversée par obéissance; de même que la mer les a-

vait reçus vivants et les restituait morts, pareillement l'obéissance qui les avait reçus morts les rendait vivants au Christ. L'un d'eux, qui tenait en main son chapelet et priait la Bienheureuse Vierge, disait que ni l'eau ni les poissons ne pourraient le lui arracher des mains.

1360. Le danger ne fut pas moindre quand ils eurent débarqué. La pluie avait grossi des torrents, qu'il fallait passer en grand péril puisqu'on se trouvait hors de tout chemin. Si la nuit qui approchait les avait surpris, alors que nulle maison n'apparaissait où se mettre à l'abri du vent et de la pluie, humainement parlant, ils y devaient périr cette nuit-là. Mais il plut à Dieu qu'ils aperçoivent une maison avant l'obscurité totale, ils s'y dirigèrent et passèrent cette fameuse nuit sous un toit.

1361. De là ils atteignirent, en demandant l'aumône, un village pas très éloigné. Comme il n'y avait pas d'hôpital, ils furent reçus, non sans difficultés, dans une auberge. Mais quand les aubergistes eurent découvert leurs bons entretiens, ils les retinrent deux jours en leur manifestant beaucoup de charité. Ils servirent gratis tout le nécessaire, et même s'excusaient quand quelque chose était moins bien. Ils demandaient que la Compagnie voulût bien considérer leur auberge comme un pied-à-terre où les Nôtres pourraient descendre. Le Seigneur leur avait en effet donné comme salaire beaucoup de consolation et de profit spirituel.

1362. De là, les Nôtres parvinrent à Sanlucar à Grand'peine, à cause de la force des eaux. Dès qu'ils furent aperçus, la population les reçut en grande joie. Aussitôt, quelques-uns coururent chez les ducs pour annoncer l'arrivée des Nôtres. Les ducs les envoyèrent immédiatement saluer. Le lendemain, le comte de Niebla, fils aîné du duc, vint leur rendre visite. Ils fournirent si aimablement tout ce qui servait à leur réconfort (car les difficultés du voyage les avaient rendus malades), que la comtesse en personne voulut préparer dans sa chambre, de ses mains, ce qui était nécessaire.Comme les Nôtres refusaient certaines délicatesses qui leur étaient envoyées, elle en fut si affectée qu'il fallut bien les accepter, pour sa consolation, jusqu'à amélioration de leur santé.

1363. Le Vicaire épiscopal et d'autres ecclésiastiques, étonnamment bien disposés à l'égard de la Compagnie et de ses ministères, vinrent aussi très aimablement rendre visite aux Nôtres. En tre temps, alors qu'ils ne pouvaient s'adonner ni à la prédication ni aux confessions, en raison de leurs maladies, les Nôtres aidaient de leurs conseils beaucoup de gens qui venaient les consulter au sujet de leurs affaires de conscience ou pour leur genre de vie. Certains firent de grands progrès dans l'oraison et la vie spirituelle; ils fréquentaient les sacrements; quelques-uns demandèrent à être reçus dans la Compagnie.

1364. Les frères, qui se portaient mieux, firent le catéchisme à quelques musulmans que le duc détenait en captivité et qui avaient décidé de se faire chrétiens. Le catéchisme fut aussi enseigné à un musulman libre qui accompagnait le roi de Fez, et avait été arrêté et condamné à mort pour un délit. Tandis qu'un de nos frères lui parlait et l'instruisait, il trouvait grande consolation à mourir chrétien parce que, disait-il, mourir chrétien n'est pas mourir, mais passer à meilleure vie.

1365. Il y avait là deux prêtres seulement, le Père Jean-Paul Alvarez et le Père Rodriguez, avec deux ou trois frères coadjuteurs qui n'étaient pas sans lettres. Le Père Jean-Paul était le supérieur. Quand celui-ci eut recouvré pleine santé, il se mit à prêcher et à enseigner la doctrine chrétienne, même si leurs Seigneuries trouvaient que c'était encore trop tôt; les leçons de catéchisme avaient lieu l'après-midi; la population y venait nombreuse, même les ducs de Séville, les comtes de Niebla, et des ecclésiasti-

ques. Deux des auditeurs, qui demandaient à entrer dans la Compagnie, furent choisis et reçus; ils furent envoyés à Séville. En effet, les Pères Gonzalez et Avila étaient venus à Sanlucar au début du printemps et leur activité fut très utile à beaucoup de gens, spécialement aux familles du duc et du comte. Quand ils retournèrent à Séville, ils emmenèrent avec eux ces novices. Les Nôtres n'avaient en propre ni chapelle ni église, ils devaient prêcher et administrer les sacrements en d'autres sanctuaires. Il fut alors question de construire une chapelle dont la porte donnerait sur la rue. La comtesse de Niebla, qui s'était confessée avec le comte au Père Gonzalez avant son départ, accepta d'en faire les frais.

1366. Les moines de S. Jérôme (du couvent de S. Isidore) devaient soutenir des thèses en public, devant le comte et la comtesse et toute la population, le jour de Saint Marc; les Dominicains et les Franciscains devaient attaquer. Le Père Jean-Paul fut invité à prendre part à la dispute. Vivement pressé par le comte de Niebla qui présidait, le Seigneur lui donna une telle efficacité et une telle élégance dans la discussion que tous admirèrent sa science et furent édifiés par sa modestie. Quand il eut exposé la première moitié de son argumentation, tous, même ceux qui défendaient les thèses, furent satisfaits, si bien que personne ne voulut ni répliquer ni pousser plus outre. L'estime, déjà considérable, de sa science, en fut accrue, ce qui serait utile à ses prédications. Ces religieux furent ainsi vaincus par les Nôtres en toute bienveillance et charité.

1367. Il advint qu'un des jeunes nobles au service des ducs, allant se coucher, avait des idées bien éloignées de ce que sa conscience approuvait, et il s'en vantait devant ses compagnons. La nuit même, le Seigneur lui envoya un tel malaise qu'il se mit à crier qu'il mourait et demanda à se confesser. Comme il souhaitait s'adresser au Père Jean-Paul, il fut transporté chez nous vers minuit et se confessa aussitôt. Le Seigneur le consola tellement par ce sacrement, que le malaise disparut. Il continua par la suite à fréquenter notre maison, ayant beaucoup changé de vie.

1368. Le Jeudi Saint après-midi, le même Père prêchait, suivant l'usage espagnol, sur l'évangile du lavement des pieds, dans l'église majeure. Il fut ému lui-même et émut les autres, au point qu'il n'y eut personne dans l'église qui ne versât d'abondantes larmes, à l'exemple du prédicateur, et la majeure partie de son sermon se transforma en pleurs et en sanglots. Il prêcha la même nuit pour la procession des flagellants. Bon nombre des notables de cette ville célèbre se confessèrent à lui et au Père Rodriguez (qui avait été reçu dans la Compagnie à Séville), et des solutions furent apportées dans des affaires très importantes concernant les biens temporels. Beaucoup, qui vivaient en grande licence dans cette population, revinrent à meilleur comportement. Les autres s'en rendirent compte, pour leur plus grande édification. Des conflits furent apaisés: il y eut même quelqu'un qui pardonna un meurtre. J'ajouterai que le comte de Niebla conservait chez lui des peintures de grande valeur, mais peu honnêtes. Les Nôtres lui en firent la remarque. Il les enleva et les fit placer en un lieu où on ne les verrait plus. Aussitôt, il fit une confession générale de toute sa vie auprès d'un des Nôtres.

1369. En juin, le Père Jean-Paul tomba gravement malade, au point qu'il reçut l'Extrême-Onction car les médecins désespéraient de lui. Sa patience et sa conformité à la volonté divine édifièrent étonnamment tous les visiteurs qui venaient plus pour assister que pour compatir à la mort d'un si saint homme. Il plut cependant à la divine Bonté de le tirer de ce danger. Le moyen humain auquel recourut la divine Providence fut la charité et la sollicitude des comtes de Niebla. Il n'y eut rien, si difficile et si rare que ce fût, qu'ils ne se soient procuré pour le soin et la santé du malade.

1370. Les ducs aussi le visitaient souvent. La population fut tout heureuse quand elle apprit qu'il avait recouvré la santé; le bruit courait que c'était à cause des prières de ces gens que le Seigneur lui avait rendu la vie. Avant la maladie, il avait prêché dans la plus grande église, le jour de Saint Philippe et Saint Jacques, avec tant d'esprit surnaturel et de ferveur que les ducs et les autres déclaraient n'avoir jamais entendu sermon dont ils pussent tirer tant de fruit.

1371. Pendant ce temps, la nouvelle chapelle sortait de terre, aux frais du duc et du comte. La comtesse vendait quelques-unes de ses pierres précieuses à ses dames de cour, afin que l'ouvrage fût plus vite achevé, grâce à cet argent.

1372. Le Père Jean-Paul revint au ministère de la parole. Il était plus émacié qu'avant sa maladie, mais par ailleurs il semblait guéri de ses autres malaises. Tenant compte de sa santé, on ne voulait pas qu'il prêchât avant l'hiver. Mais lui se conforma plutôt à la dévotion des autres, très désireux de l'entendre, parmi eux le Vicaire et le clergé. C'est ainsi qu'il se mit à faire quelques sermons au peuple, en septembre. Partant de l'Ecriture Sainte, il y attaquait avec une telle vigueur les vices des hommes, que sa présence inspirait aux mondains et aux riches crainte et confusion, non seulement du haut de la chaire, mais partout. On put s'en rendre compte un jour qu'une dangereuse course de taureaux était engagée devant la porte de l'église principale où il prêchait ordinairement; il ne toléra pas cette irrévérence envers le saint temple de Dieu, et ce péril pour les âmes. Il se tint debout devant la porte de la maison du Seigneur, et se mit à prêcher, si bien que le jeu commencé fut abandonné, le taureau renvoyé aux champs, et que les aiditeurs écoutèrent en pleurant la parole de Dieu.

1373. Non seulement les habitants de Sanlucar, mais aussi beaucoup d'étrangers qui étaient venus à ce port célèbre avec la flotte, et devaient faire la traversée pour les Indes, trouvèrent là édification et consolation pour leur âme. Le comte de Niebla s'en émut et pria le Père Jean-Paul de parler sur le littoral aux matelots de ce qui concerne le salut de l'âme et les responsabilités de ceux qui veulent partir pour les Indes. Ce qui fut fait. Si bien que beaucoup, qui dormaient dans l'oubli total de leur salut, furent troublés et vinrent demander au prédicateur des conseils salutaires pour la paix de leur conscience.

1374. Les malades avaient grande affection pour la Compagnie. Ils affirmaient en public qu'ils avaient été délivrés de grosses fièvres par l'imposition des mains du Père Jean-Paul Alvarez et la récitation de l'Evangile. Visiter les malades, entendre leurs confessions, était une oeuvre de charité très familière aux Nôtres. En août, comme il n'était pas encore assez valide pour prêcher, mais visitait cependant les malades, le Père Alvarez fut appelé par les ducs. Avec la plus grande humilité, ils remettaient leurs âmes entre ses mains. Ils le priaient de se considérer comme le ministre du Christ et de leur indiquer ce qu'il jugeait convenable pour leur salut. Ils se soumettaient et disaient qu'ils le considéreraient en cela comme leur supérieur; s'ils n'obéissaient pas, qu'il leur imposât pénitence.

1375. Ce grand changement d'âme fut visible dans les ducs. On ne les avait jamais vus dans ces dispositions; les Nôtres espéraient que cela tournerait à la gloire de Dieu, à leur bien et à celui de leur ample maison.

1376. Le comte d'Olivares, qui était l'aîné parmi les comtes de Niebla, manifestait une grande piété. Mais la divine Providence paraissait préparer à la mort ledit comte de Niebla, par la confession générale qu'il avait faite en ces mois, et par beaucoup d'autres oeuvres pies. Il mourut cette même année. Il devait succéder à son père dans le duché de Methymna Sidonia,

s'il lui avait survécu. Mais c'est le contraire qui advint, le comte quitta cette vie avant son père. Quand il tomba dans la maladie qui l'emporta, le Père Jean-Paul Alvarez et le Père Rodriguez l'assistèrent et, avec la grâce de Dieu, lui apportèrent aide spirituelle pour le dernier voyage.

1377. L'action du Père Jean-Paul fut nécessaire, non seulement pour le comte mourant, mais aussi pour ses parents qui, privés de leur premier-né et héritier du titre, étaient en très grand deuil. Le Père Jean-Paul fut souvent auprès d'eux, familièrement, et soulagea leur tristesse. Le défunt fut enseveli dans le couvent des dominicains, et toute la population prit part à ses obsèques. Le Père Jean-Paul prêcha sur la mort, provoquant la dévotion et les larmes des auditeurs. Comme il avait promis grande consolation dans le Christ à ceux qui se conforment à la volonté divine et qui, confessés de leurs péchés, se réfugient dans l'Eucharistie, source très sainte de toute consolation, la comtesse veuve du défunt se confessa devant le peuple et communia, ce qui fut pour la plus grande édification de tous.

1378. Comme nous l'avons dit plus haut, une grande flotte partait cette année-là pour les Indes, et attendait au port de Sanlucar un vent favorable. Par des entretiens privés, par des prédications publiques, tantôt dans des églises, tantôt sur le rivage, tantôt à bord, les Nôtres parlaient de ce qui touchait au salut éternel de leurs auditeurs, provoquant en eux une grande componction et des larmes. Ils recueillirent des fruits abondants de cette vigne flottante (sic). Les sermons dans les églises étaient très utiles, et peut-être plus encore ceux qui étaient faits sur la côte. Beaucoup d'hommes y étaient occupés et ne pouvaient pas aller à l'église. Ils entendaient sur place la parole de Dieu, déposaient la charge de leurs péchés, se proposaient de servir Dieu désormais, et ils attribuaient à sa miséricorde ce fait qu'il les cherchât par sa parole au milieu des affaires et des bagages, et les invitait au salut. Comme ils avaient été souvent stimulés à dire le chapelet, il y en eut un à qui le Seigneur inspira tellement cette dévotion qu'il circulait la nuit en divers lieux et criait très haut que tous aient mémoire du rosaire de la Mère de Dieu. Il réunit un bon nombre de gens touchés par cette dévotion, et voulut établir une confrérie dans notre église, qui fut achevée cette année-là. Déjà on y fréquentait les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

1379. A l'automne, une grave famine pesait sur la population. Les Nôtres veillèrent à ce qu'avec la nourriture spirituelle, les aliments corporels fussent aussi procurés aux pauvres. Ils en firent le sujet de leurs exhortations publiques et de leurs entretiens privés avec les ducs et les comtes.

1380. Et c'est tout ce que nous dirons des Nôtres en résidence à Sanlucar de Barrameda. Bien qu'il n'y eût pas de collège, ils y résidaient à cause des facilités du port, et par égard pour les illustres duc et comte, en faveur d'une population très bien disposée envers la Compagnie. Les ducs voulaient fonder un collège, mais après avoir liquidé leurs lourdes dettes. Ils entretenaient cependant quatre ou cinq des Nôtres, sans compter nos Pères et Frères de passage.

LE COLLEGE DE GRENADE

1381. Séville est une ville très célèbre et opulente. Cependant Grenade, avec son tribunal, son université, sa salubrité, et d'autres dons de Dieu, paraissait très indiquée pour une résidence de la Compagnie. C'est d'autre part une grande ville, où l'on comptait cent trente mille familles dont vingt mille de mauresques, musulmans récemment convertis.

1382. Comme nous l'avons rappelé l'an dernier, quelques-uns des Nôtres y furent envoyés, pour cette raison que le Père Santa-Cruz avait, avec son frère par le sang, Christophe Sanchez, donné à la Compagnie une maison avec quelques rentes. De la sorte, le Père Pierre Navarro fut envoyé de Cordoue avec quelques frères pour prendre possession de la maison. Ils le firent le 7 septembre 1554, et le lendemain, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, ils y célébrèrent la Messe, comme dans un collège de la Compagnie.

1383. Cette maison était fort bien située. Elle jouxtait la cathédrale, elle était proche de l'Université et de la Chancellerie royale; les prisons non plus n'étaient pas loin; si bien que toute la ville passait par ces lieux. La maison était estimée deux mille cinq cents ducats, elle comportait été comme hiver des chambres commodes, suffisantes pour douze ou treize des Nôtres. Les revenus ne dépassaient pas cent vingt ducats par an, mais la vie était moins chère à Grenade qu'à Cordoue et ailleurs. Les habitants étaient bien disposés pour la vertu et une vie digne de chrétiens, car la ville avait eu de saints archevêques dès le début, depuis qu'elle avait été reconquise sur les maures (1492).

1384. De plus, Maître Jean d'Avila y avait jeté la semence d'une doctrine très sûre. Si bien que bon nombre d'habitants désiraient la venue des Nôtres, pour entendre d'eux la parole de Dieu et recevoir les sacrements. Beaucoup entendaient soutenir un collège avec des rentes pour l'entretien de plusieurs des Nôtres. L'archevêque lui-même, Pierre Guerrero, était très heureux de notre venue et offrait son concours pour l'entretien du collège. Il désirait beaucoup que le Père François de Borgia vînt pour l'ouvrir, car les quatre qui étaient venus étaient considérés comme un groupe précurseur.

1385. Bien qu'il y eût une université à Grenade, les humanités n'étaient pas enseignées dans les écoles publiques, mais seulement par des précepteurs privés. C'est pour cela, entre autres choses, qu'on demandait l'intervention de la Compagnie. D'autre part, un fruit non négligeable pouvait être espéré des néophytes à condition d'apprendre l'arabe, leur langue, et de confirmer par l'exemple de la vertu ce qu'on leur enseignerait.

1386. De ceux qui étaient venus, seul le Père Navarro était prêtre, et il étudiait la théologie avec notre frère Marcel (de Salazar). Mais dès leur arrivée, l'archevêque stimula les curés et tous ceux qui avaient des bénéfices ecclésiastiques. Il leur dit ceci, entre autres choses qu'il leur fit savoir à cette occasion: la Compagnie de Jésus avait été suscitée par Dieu, précisément en ce temps où la ferveur de la charité s'était beaucoup attiédie parmi les chrétiens; il les exhortait donc à remplir leur devoir avec diligence, pour qu'il ne parût pas que des étrangers avaient été nécessaires pour accomplir ce à quoi ils étaient tenus par ailleurs; cela, même si la bonté divine avait amené à Grenade les hommes de la Compagnie, afin qu'à leur exemple ils organisent leur vie dans la splendeur des moeurs et de la vertu. Comme d'autre part il avait appris par hasard que les Nôtres manquaient de secours temporel, illeur envoya une aumône en blé et en argent. Il

leur accorda les pouvoirs pour absoudre les cas qui lui étaient réservés. Quand les Nôtres lui rendaient visite, il était manifestement heureux de les voir.

1387. Quand les Nôtres arrivèrent, les facultés en exercice à l'Université de Grenade étaient les suivantes: philosophie, théologie et droit canon. On s'efforçait d'en ajouter d'autres: droit romain, médecine et langues classiques: on savait en effet que les Nôtres les enseignaient à Cordoue, et on comptait sur leur aide.

1388. Il y avait là trois collèges séculiers, fréquentés par quelque huit cents élèves. Il s'y trouvait aussi la chapelle royale, où les rois d'Espagne étaient ensevelis depuis l'origine du royaume de Grenade. Il y avait par suite de nombreux chapelains, remarquables pour l'honnêteté de leur vie; d'autres prêtres aussi, très studieux, et ceux-ci aimaient la Compagnie d'un attachement spécial. Il y avait aussi parmi les chanoines de la cathédrale un certain François de Torrès, dont le père passait pour l'homme le plus riche de la ville. Ce chanoine, qui nous était très attaché dès le début, se mit à nous verser chaque année douze ducats d'or et autant de boisseaux de froment. Mieux encore, il désirait vivement faire les Exercices Spirituels. Il demanda à son père l'autorisation d'aller à Saint-Luc, pour les faire sous la direction du Père Jean-Paul Alvarez qu'il connaissait.

1389. Son père, qui était prudent, soupçonna qu'il irait plus loin et refusa l'autorisation. Mais lui, interrogea un homme religieux qui fit comprendre à son père qu'il ne pouvait pas, en sûreté de conscience, s'opposer à un projet aussi pieux. Il prit aussi conseil de l'archevêque et lui exposa qu'il irait faire ces Exercices même sans le consentement de son père, puisque celui-ci faisait difficulté. L'archevêque l'approuva, ajoutant qu'il l'approuverait encore davantage s'il accomplissait tout sans rien dire à personne. Finalement, il obtint l'autorisation paternelle, se rendit à Saint-Luc, tira grand profit des Exercices et, peu après, il entrait dans la Compagnie. Il laissa son canonicat à l'archevêque, pour en disposer librement en faveur d'un homme bon et, si possible, prédicateur. Lui-même avait un revenu annuel de près de trois cents écus d'or; il l'appliqua à l'entretien du collège. Et il n'édifia pas moins dans notre maison par son humilité et son obéissance qu'il ne l'avait fait en dehors par ses autres vertus.

1390. Avant d'entrer dans la Compagnie, il traita avec l'archevêque, en son nom et pour d'autres, afin qu'il assurât quelque don fixe, chaque année, au collège, et qu'il demandât un plus grand nombre d'ouvriers de la Compagnie. Mais l'archevêque refusa de promettre quoique ce fût de certain, car il avait s'autres charges. Il ne demanderait pas d'autres ouvriers car, s'il le faisait, il serait tenu de les nourrir. Que s'ils venaient d'eux-mêmes, il fournirait l'aide convenable, plus grande peut-être que s'il promettait quoi que ce soit de déterminé. Ce qu'il montra en fait, comme il apparaîtra au cours de ce récit.

1391. Le président du tribunal royal -c'était alors Didier de Alava y Esquivel, évêque d'Avila- reçut de très bon coeur les Nôtres venus à Grenade, et il promit mille écus d'or pour aider à ériger un collège à Avila. Le recteur de l'Université, le Dr. Sanchez, nous était bien favorable. On recourait tellement aux Nôtres, pour l'administration des sacrements, que dix confesseurs eussent paru à peine suffisants. Le Père Navarro osait à peine s'approcher des églises, de crainte d'être forcé par les curés ou les clercs d'y entendre les confessions. Les Nôtres étaient très aimés d'eux, et certains désiraient entrer dans la Compagnie. Seul, le vicaire archiépiscopal prétendait qu'ils étaient scrupuleux, et disait redouter qu'ils ne communiquent ce virus à tout le clergé de son diocèse. Bref, l'arrivée des Nôtres dans cette ville, visiblement ne lui plaisait pas.

1392. Dès le début, quelques personnes s'entraînèrent dans les Exercices Spirituels. Parmi eux, un jeune homme basque, qui fut reçu dans la Compagnie et destiné à Cordoue. Christophe Sanchez, prêtre, frère du Père de Santa-Cruz, fit lui aussi les Exercices; il avait donné à la Compagnie la moitié de la dotation du collège; il ne décida pas d'entrer dans la Compagnie, parce qu'il pensait que sa mauvaise santé le rendrait inutile. Pour que le Père Navarro ne fût pas seul prêtre, Marcel de Salazar, son compagnon, fut envoyé à Séville pour y recevoir les ordres sacrés, d'où il reviendrait aider le Père Navarro. Un des chapelains de la chapelle royale fit les mêmes méditations, en tira grand profit et fut d'un très grand exemple dans la ville.

1393. Il y avait, dans un couvent de Saint Jérôme, un religieux, frère François de Baëza, prieur de sa maison, très vénéré pour sa sainteté. Il aimait beaucoup la Compagnie, il avait chez lui une copie manuscrite des Exercices; et il indiquait un chef militaire qui désirait les faire. Mais le Père Navarro renvoya l'affaire, à cause de ses nombreuses occupations.

1394. Il y eut une conversion insigne et très édifiante. Il s'agit d'un jeune homme que rien ne pouvait dompter. Il volait parfois deux et trois cents écus d'or à son père, et finalement il avait été jeté en prison à la demande de celui-ci, qui l'avait retenu d'abord à la maison les fers aux pieds, mais le jeune homme les avait rompus. Quand il fut en prison, le Père Navarro, à la prière de certaines personnes, le visita. Sous prétexte d'une confession à faire avec soin, il l'amena dans notre maison et lui donna les Exercices. Personne ne croyait qu'il les supporterait, ni qu'il resterait plus de très peu de jours. Il acheva les Exercices, auxquels il donna plus de trente jours, et en tira tel profit que tous en étaient dans la plus grande admiration. Son père l'envoya, apaisé, faire ses études à Cordoue. On peut difficilement imaginer qu'il y aurait eu pour ce jeune homme une autre voie de salut.

1395. L'archevêque avait recommandé au Père Navarro la confession de trois moniales. Pour qu'elles en profitent davantage, il leur proposa les Exercices. Deux d'entre elles progressèrent magnifiquement.

1396. Une dame de la noblesse s'était retirée dans ce monastère (qu'elle avait fondé ou dont elle avait le patronage) en vue de son progrès spirituel. Bien qu'elle ne fût pas religieuse, elle fut amenée, sur sa proposition, à y demeurer comme moniale. Elle désirait cependant se rendre dans son domaine paternel, qui était considérable, et en appliquer une partie pour la fondation de notre collège. L'archevêque se réjouissait beaucoup des progrès de ces religieuses, qui étaient sous sa juridiction. Il se mit à remettre confidentiellement au Père Navarro des affaires, que jusque là il n'avait osé confier à quiconque. Son affection pour la Compagnie allait croissant. Il exigeait, en vertu de la sainte obéissance, qu'on lui demande ce qui était nécessaire pour les Nôtres. Il semblait vouloir donner tout le temps qui était alors requis pour le collège.

1397. Le Père Alfonse Ruiz, qui avait été reçu à Cordoue puis envoyé à Grenade, célébra sa première Messe le jour de l'Annonciation. En effet, le nombre des pénitents qui s'était beaucoup accru exigeait de l'aide. Le Père Balthasar Loarte, frère du Dr. Gaspard Loarte, recteur de notre collège de Gênes, fut admis dans la Compagnie au début de l'année, après avoir fait les Exercices. Neuf ou dix autres, parmi lesquels trois prêtres et cinq étudiants, insistaient pour être reçus mais ils durent attendre qu'on fût plus à l'aise pour les recevoir; entre autres, un jeune portugais s'orientait vers la Compagnie; d'autres hommes instruits avaient le même désir. Déjà, bon nombre d'étudiants de l'Université de Grenade, et aussi quelques membres de collèges, s'adressaient aux Nôtres pour leur confession. C'est pourquoi

le Père Ruiz s'adjoignit au Père Navarro pour cette fonction de confesseur. C'est pour cela qu'il avait été envoyé à Séville.

1398. Ce même été, Maître Antoine Madrid fut reçu. Il avait été membre, à Salamanque, du collège de Saint-Barthélémy qui fut un séminaire d'hommes illustres dans les royaumes d'Espagne. Parmi eux, l'archevêque de Grenade lui-même, qui déclarait que Maître Madrid avait été, dans ce collège, le premier de tous à se faire religieux. Il avait fait le cours de philosophie à Salamanque; à Grenade, il interprétait Saint Thomas comme professeur de théologie scolastique; chapelain de la chapelle royale, il était doué de science et de talent. Tant qu'il vécut dans la Compagnie, il donna un rare exemple de vertu et d'esprit surnaturel, et fut un prédicateur éminent.

1399. Un autre docteur en théologie fit les Exercices pour son plus grand profit et l'édification d'autrui; de même un jeune sévillois, marchand, remarquablement doué, s'adjoignit à la Compagnie. En outre deux autres l'un maître et l'autre serviteur, s'offrirent à la Compagnie après avoir fait les Exercices. Et même le maître, qui avait auparavant exagéré le luxe de son decorum et de sa suite de serviteurs, vint au Christ avec tant de ferveur qu'il laissa frère et soeur et quelques autres, malades de tristesse à cause de sa décision et vola vers les Nôtres. Il était convaincu de la vérité de ce qu'il avait un jour entendu: retarder même d'un jour son entrée en religion, c'est se mettre en danger.

1400. Certains auraient voulu accroître les biens temporels de notre collège s'ils nous y avaient vus plus nombreux. Leur désir fut partiellement réalisé. Le Père Michel de Torrès, provincial, vint à Grenade ce même été avec le Père Basile (alias Alfonse) de Avila, et la ville en eut grande consolation. Particulièrement l'archevêque, le clergé de la cathédrale, celui de la chapelle royale, Iñigo Lopez de Mendoza, comte de Tendilla, vice-roi du royaume de Grenade, et d'autres nobles. Ils portaient cette joie sur leur visage quand ils rendirent visite au Père Provincial. Il y eut parmi eux l'inquisiteur, le préfet de la chapelle royale, le recteur de l'université, les membres de tous les collèges. Tous rendaient les plus grandes grâces à Dieu pour avoir amené la Compagnie à Grenade. Ces félicitations, venues d'hommes de toutes conditions, apparurent au Père Provincial comme un témoignage de haute bienveillance. En considérations d'autres choses de ce genre, il déclara qu'il n'avait jamais vu aucune population si unaniment bien disposée à l'égard de la Compagnie. Ceux que leur science et leur noblesse plaçaient au-dessus de tous les autres honoraient aussi plus que tous les autres la Compagnie. Ils estimaient à ce point nos Exercices qu'un homme illustre par sa culture et sa vertu, avait fait cette déclaration: de même que, dans la primitive Eglise, les apôtres apportaient un enseignement grâce auquel ils attiraient les hommes au culte divin, pareillement les Exercices de la Compagnie engendraient un même esprit, dans lequel on trouvait une aide pour prendre soin de son salut et l'atteindre.

1401. Beaucoup de savants de l'université, et d'autres venus des premiers rangs dans la ville, assistèrent au premier sermon que fit le Père Basile de Avila. Parmi eux, l'archevêque qui en fut très satisfait. Il vint aussi au second, dans l'église de Sainte-Anne. Une très grande foule du pays se mit à suivre le prédicateur, et presque toute la noblesse. Il attaquait vigoureusement le péché et s'en prenait particulièrement au luxe vestimentaire; on n'en continuait pas moins à l'écouter, tout en désirant qu'il mêlât l'huile et le vin. Mais lui se conformait à Dieu, dont l'esprit l'animait, plutôt qu'à leurs désirs, et il continuait à débrider leurs blessures, pour qu'elles guérissent.

1402. On lui demandait fréquemment de prêcher, encore que la ville abondât en excellents prédicateurs. Il parlait assez souvent à trois couvents de moniales qui étaient sous la juridiction de l'évêque, sans autre auditoire. L'archevêque l'y poussait: il était très attaché à ces prédications et confessions chez les religieuses, et il en savait l'utilité par expérience. Quant au Père Provincial, bien qu'il demeurât quelques jours seulement à Grenade, il entendit les confessions générales de quelques religieuses. Grâce à quoi le Seigneur stimula si bien leur progrès que leurs supérieures en étaient stupéfaites. Les autres, qui ne s'étaient pas confessées, voyant les fruits recueillis par leurs soeurs, désiraient non seulement les imiter, mais faire les Exercices. La supérieure eût bien voulu que ceux-ci fussent donnés à toutes, et elle avait décidé d'être la première à les faire pour donner l'exemple aux autres.

1403. Mais il n'était pas facile à un si petit nombre d'ouvriers d'engranger une abondante moisson. Rien d'étrange alors à ce que l'archevêque se soit orienté vers la population espagnole pour la soutenir dans la vertu plutôt que vers les mauresques (j'ai dit qu'il y en avait vingt mille à Grenade), car il avait pratiquement perdu tout espoir de les amender.

1404. Généralement, les Nôtres avaient accès aux hôpitaux pour aider et consoler les malades. Quant aux prisons, c'était impossible. Il y en a deux à Grenade, surpeuplées; celle de la ville et celle de la chancellerie où on jette quotidiennement foule de gens. Un jour, cent cinquante personnes furent enfermées dans l'une d'elles. Moisson abondante! Mais les Nôtres ne pouvaient que difficilement s'en occuper, du fait de la mauvaise volonté des gardiens.

1405. Certains croyaient que la Compagnie ne pouvait rien offrir de mieux que d'établir deux collèges avec deux écoles: dans l'une, on apprendrait à lire et écrire, dans l'autre les humanités, et l'une et l'autre formeraient la jeunesse aux bonnes moeurs. Quelqu'un désirait nous donner une grande maison pour l'éducation de ces enfants. Le gouvernement de la ville faisait diligence pour nous en préparer une autre, qui serait adaptée à l'enseignement des humanités; et il était stimulé par l'exemple de Cordoue. Mais aucun de ces dons ne nous est parvenu actuellement, bien qu'un collège important y soit installé.

Fini pour le collège de Grenade.

LE COLLEGE DE CORDOUE

1406. Comme nous l'avons dit plus haut, il y avait des collèges en plusieurs points de Bétique. Mais celui de Cordoue, plus ancien, était aussi le plus développé et le plus conforme à l'Institut de la Compagnie.

1407. Le nombre des pénitents y augmentait de jour en jour et ils avaient l'habitude de communier tous les huit jours. Mais cette moisson abondante imposait parfois des retards; les jours festifs, nos confesseurs ne pouvaient pas suffire à la foule qui se présentait. Ils veillaient cependant avec soin à ce que personne ne partît sans nourriture spirituelle, dans la mesure du possible.

1408. Au début de l'année, les confesseurs se répartissaient ainsi: trois s'occupaient de ceux qui fréquentaient les sacrements; les autres étaient en réserve pour ceux qui voulaient se confesser, et ils étaient nombreux. Il fallait parfois entendre des confessions de toute la vie: certaines exigeaient un, deux et même plusieurs jours. En effet, les pénitents notaient soigneusement par écrit leurs péchés, suivant un formulaire prescrit. On découvrit ainsi par expérience que certains, de moeurs très corrompues, menaient ensuite une vie tout autre, et progressaient rapidement dans les voies du Seigneur. Comme il est arrivé ailleurs, nous l'avons dit, beaucoup qui, par faiblesse humaine, n'avaient jamais fait une confession intégrale, débridaient toutes leurs plaies devant le médecin spirituel et étaient guéris par la grâce de Dieu. Certains qui déjà désespéraient presque de leur âme, la reprenaient en mains, espéraient mieux, faisaient meilleur propos, à peine franchie la porte du collège. On vit des restitutions nombreuses, et pour de fortes sommes; certains ne recevaient pas l'absolution tant qu'ils ne s'étaient pas libérés de leurs engagements. Parmi eux, il y eut quelqu'un qui solda ses dettes, ce qu'il n'avait pas fait depuis de longues années, mais qui de plus, cet obstacle franchi, se mit à se confesser tous les quinze jours avec ses enfants. On avait une telle dévotion à se confesser aux Nôtres, qu'on menaçait, au cas où ceux-ci n'entendraient pas la confession, de ne la faire nulle part ailleurs.

1409. Certains, effrayés par la gravité de leurs péchés, en étaient presque au désespoir; leur navire était si démantelé, pensaient-ils, que jamais ils n'aborderaient au port. Mais dans notre collège, Dieu aidant, ils se reprirent et touchèrent au port d'une conscience apaisée. Sous la conduite du Christ ils triomphèrent de leurs ennemis et reprirent leur route avec d'autant plus d'énergie qu'ils en avaient davantage dévié.

1410. Les femmes se plaignaient parfois de ne pouvoir accéder au confessionnal, soit à cause de la foule d'hommes, soit parce que notre chapelle ne donnait pas assez sur la rue pour qu'elles puissent décemment y entrer. Ce dicton courait parmi elles: "Pourquoi la nature ne nous a-t-elle pas faites hommes?" Toutefois, quelques-unes étaient entendues par les Nôtres en d'autres églises, mais rarement.

1411. Un des notables et magistrat de la ville mettait tout son zèle à fournir la population en courses de taureaux, en jeux et spectacles divers. Après qu'il eut commencé à se confesser aux Nôtres, il changea complètement d'avis; il s'efforça par tous les moyens d'empêcher de tels amusements, où les péchés abondaient. S'il n'y pouvait parvenir, il quittait la ville le jour de ces spectacles; aucune prière, aucune remontrance ne pouvait obtenir qu'il y assistât. Qui connaît les goûts de la noblesse de Cordoue, comprendra combien cette victoire fut difficile.

1412. Beaucoup de biens mal acquis ou retenus injustement revenaient à leurs propriétaires. Des haines invétérées s'éteignaient. Et si parfois de graves soupçons s'introduisaient réciproquement entre homme et femme, par le recours au sacrement de pénitence les affaires s'arrangeaient et la vie reprenait, tranquille et pacifique à la maison. Parce que les gens s'attiraient les uns les autres et que beaucoup venaient de leur propre mouvement, sans être amenés par personne, nos ouvriers apostoliques étaient tout à fait insuffisants pour la moisson. C'est pourquoi nous cherchions d'abord à donner satisfaction aux étudiants; les autres venaient ensuite, dans la mesure du possible.

1413. Parmi les jeunes qui ne s'étaient pas encroûtés dans le vice, on remarqua plus fréquemment des changements de vie; ils se laissaient plus facilement amener à aimer et pratiquer la vertu. L'examen attentif des péni-

tents, de la part des confesseurs, leur faisait parfois découvrir que des confessions étaient à reprendre depuis une et même de nombreuses années. Ce qui, au premier abord, paraissait pesant à quelques-uns, mais ensuite ils y voyaient un singulier bienfait divin. Ils en aimaient d'autant plus intensément leurs pères spirituels. Plusieurs, abandonnant jeux et plaisirs peu honnêtes, n'avaient pas de plus grande joie que de passer leur temps à assister aux offices, recevoir les sacrements, entendre la parole de Dieu.

1414. Nous n'avions à Cordoue cette année aucun prédicateur en titre pour instruire la population conformément à nos habitudes, par des prédications fréquentes, et pour l'entraîner au bien. Toutefois, il y avait un sermon le vendredi matin pour tous les étudiants; le dimanche, plus de quatre-vingts ou quatre vingt dix hommes venaient suivre la leçon de doctrine chrétienne.

1415. Le Père Provincial qui en cet automne n'était plus le Père Torrès mais le Père Barthélémy de Bustamante, comme nous le dirons plus loin, prêcha la parole de Dieu dimanches et fêtes, matin et soir, devant un auditoire nombreux et, semble-t-il, avec un succès qui ne diminua pas. Les parents aidaient leurs enfants par la parole et l'exemple, et vice versa les enfants aidaient leurs parents. Et si des époux ne croyaient pas pouvoir en faire autant, ils commandaient à leurs enfants de faire leur prière à genoux au pied de leur lit; et eux-mêmes partageaient quelque temps leur prière.

1416. Les étudiants allaient bien plus loin. Ceux qui cohabitaient dans la même maison se partageaient les heures à donner à la prière; certains prenaient la discipline trois fois par semaine; les Nôtres les conseillaient pour qu'ils tiennent compte de leur santé et de leurs études.

1417. Beaucoup furent stimulés par les sermons à réciter le rosaire, et celui qui expliquait la doctrine chrétienne le leur recommandait vivement.

1418. Quelqu'un allait-il être exécuté en public, on pressait les Nôtres de le confesser et de l'assister. Mais ceux-ci veillaient, quand ils accompagnaient ces condamnés ou assistaient d'autres personnes gravement malades, à ce que ceux qui étaient présents vinssent en aide, par quelque aumône spirituelle, à ceux dont la mort était proche. Ainsi offrait-on volontiers, qui des communions, qui des messes, qui des jeûnes, qui ses bonnes oeuvres de ce mois. Et on leur faisait remarquer que par cette aide charitable ils recevaient alors eux-mêmes de Dieu plus encore qu'ils ne donnaient à leur prochain.

1419. Quelques hommes firent les Exercices dans notre maison. Plusieurs désiraient ardemment entrer dans la Compagnie, mais l'admission de plusieurs fut retardée, comme la situation l'exigeait.

1420. Ce que nous avons dit ailleurs au sujet de la lutte contre le blasphème fut repris avec zèle à Cordoue. Ses habitants passent ailleurs pour finauds et dépourvus de simplicité; pourtant, quand on les surprenait en train de jurer dans la rue et qu'on les réprimandait, ils supportaient de bon coeur d'être corrigés, et même ils récitaient à genoux le Pater, comme on le leur imposait; et beaucoup s'éloignaient, promettant de ne plus jurer en vain le nom de Dieu.

1421. Il y avait à la cathédrale de Cordoue une grave et ancienne tension entre les chanoines et les "portionnaires" (clercs qui ne perçoivent que la moitié de la prébende); il en résultait de nombreux inconvénients

pour l'honneur de Dieu. Ils demandèrent au Père Provincial de faire quelques conférences au chapître à ce sujet. Quand il eut commencé, ils insistèrent pour qu'il continuât. A la fin de l'année, il y avait bon espoir que, Dieu aidant, remède à ces dissensions fût trouvé.

1422. Venons-en aux classes. Le nombre des élèves atteignait trois cents. Ceux qui étudiaient les rudiments de la grammaire jetaient des bases si solides et si rapides, qu'ils n'auraient pas fait de tels progrès, même avec plus de temps, dans les autres écoles. L'habileté d'un des maîtres y fut pour beaucoup. Il trouva une méthode très adaptée, si bien que les élèves saisissaient très rapidement ce qui leur aurait demandé plus de temps par les méthodes usuelles, et qu'ils auraient compris et retenu plus difficilement.

1423. La jeunesse de Cordoue est assez intelligente et nos élèves montraient beaucoup d'ardeur à l'étude. Quant à la piété, ils s'y adonnaient à ce point qu'en les voyant si charitables les uns avec les autres, si respectueux à l'égard de leurs maîtres et attentifs à recevoir leurs paroles comme des oracles, la ville réalisait quel fruit elle recevait de ce collège. Les élèves s'exerçaient chaque jour dans l'art d'écrire et de parler. Les déclamations, qui avaient lieu certains jours, prouvaient leurs progrès. Ils s'adonnaient au latin et au grec, et il y en eut qui, en six mois, composèrent des poèmes en grec.

1424. Trois jours avant la Saint Jean-Baptiste, nos élèves apprirent que nous allions quitter la maison où nous habitions provisoirement, pour aller dans cette autre magnifique que don Jean de Cordoue avait donnée pour le collège, comme nous l'avons dit plus haut. Il fallait y transporter le mobilier. Ils se mirent spontanément à l'oeuvre. Ils prirent sur leurs épaules les sièges dont les classes étaient pourvues, et même les chaires des professeurs, tout cela avec beaucoup d'entrain; ils quittaient même leurs manteaux, sans s'occuper des plaisanteries des témoins. On voyait leur longue file, tous les yeux se tournaient vers eux, on était étonné de constater tant d'humilité et de modestie chez des adolescents et même chez quelques hommes; et on en rendait grâces à Dieu. Les Nôtres, prêtres ou non, étaient mêlés aux élèves, chacun portait sa charge selon ses forces. Même des religieux en furent dans l'admiration, et beaucoup d'habitants en furent entraînés à se charger les épaules. Le travail allait avec une telle ferveur, que la rue suffisait à peine pour les allées et venues. Tout ce qu'il y avait dans l'ancien édifice fut rapidement transporté dans le nouveau, et ils trouvaient dans cette affaire le même plaisir que les hommes éprouvent à recevoir une éminente dignité de ce monde. Des adolescents de la noblesse -et ils venaient nombreux à nos classes- ne se dérobaient pas aux fardeaux, ils en portaient même de plus lourds que leurs camarades du peuple, comprenant qu'ils le faisaient pour l'amour du Christ.

1425. Les Nôtres s'installèrent dans l'habitation de don Jean de Cordoue le 23 juin. Beaucoup d'habitants s'y rendirent, en plus des élèves. Il y avait les jurés de la commune et le chapitre de la cathédrale, de nombreux religieux de différents ordres. Les rues étaient remplies de spectateurs et jonchées de verdure; toute la ville manifestait une joie commune et publique. Quand on parvint au palais, don Jean de Cordoue reçut les Nôtres noblement, et leur en remit la possession, non sans larmes et avec des paroles qui témoignaient de sa joie intérieure, comme quelqu'un qui réalise clairement que dans sa bienfaisance il reçoit un bienfait. Le Père Alfonse d'Avila fit un discours qui émut profondément les auditeurs.

1426. La première Messe y fut célébrée par les Nôtres le jour de Saint Jean-Baptiste, avec musique instrumentale et de très beaux choeurs.

Le Père Pierre de San Juan, dominicain, remarquable en doctrine et excellent religieux, fit le sermon. Quand tout le monde fut parti, don Juan de Cordoue retint à table de nombreux convives. Parmi eux beaucoup de religieux, quelques membres éminents du conseil communal et du chapitre. Les Nôtres servirent (ils étaient chez eux), bien que le repas fût offert par don Juan. On quitta ensuite la table. Du haut d'une tribune, un jeune noble chanta les louanges de St Jean. Puis il y en eut quatre autres: le premier déclama une pièce littéraire; le second et le troisième s'opposèrent dans une discussion étayée de solides arguments; au quatrième, on avait confié l'arbitrage à porter; il le fit en grec et en latin. Bien qu'on sortît de table, ces adolescents furent écoutés avec grande attention. Quelques-uns des convives se retirèrent, d'autres restèrent pour voir la comédie qui devait être donnée le soir. C'était *Acolastus*. On en avait retranché quelques passages, moins faits pour des oreilles pies. Le bruit s'en répandit; ceux qui savaient le latin accoururent en foule et ils affirmaient n'avoir jamais rien vu de plus plaisant. Tout sembla porter. Des vers en espagnol expliquaient les actes un à un. S'y ajoutait une brève exhortation morale qui en était tirée.

1427. Trois jours après, on reprit les cours interrompus. Les élèves s'y appliquèrent plus que jamais. Ce qui concerne la piété ne fut pas négligé pour autant. Une bonne partie d'entre eux s'adonnaient à l'oraison chaque jour dans la nouvelle chapelle, et d'autres se joignaient à eux. Le lieu et l'heure leur en étaient assignés, un Père leur suggérait le sujet à méditer, les résultats en furent considérables. On reprit les cours après les vacances d'été, le jour de Saint Luc. Un discours à la louange des sciences fut d'abord prononcé par un des étudiants. Suivit un dialogue, que les élèves développèrent avec grâce: le thème et l'ornementation plurent beaucoup. La fête de Sainte Catherine, patronne du collège et à qui l'église fut dédiée, fut également célébrée en grande solennité. Des épigrammes en grec et en latin furent affichés, des déclamations suivirent le repas de midi. Le sujet en était l'interrogation de David sur le choix entre trois calamités: la famine, la peste et la fuite devant l'ennemi. Les études étaient donc faites à Cordoue avec une application suffisante, selon les règlements de nos classes.

1428. Grâce à tous ces exercices, la bonne réputation de la Compagnie se diffusait de jour en jour à Cordoue. Si tous les autres confesseurs avaient été ce qu'on découvrait dans les Nôtres, on pensait que les gens ne se seraient pas ainsi roulés dans le vice. On disait communément que personne ne pénétrait dans notre église, ne fût-ce que pour entendre la Messe, qui ne se proposât aussitôt de mener une tout autre vie, ou du moins ne sortît quelque peu changé. Ceux qui revenaient devenaient visiblement la proie du Christ. Si bien que beaucoup ne pouvaient pas être entraînés à venir à notre église pour entendre une messe ou un sermon; ils craignaient d'être aussitôt poussés à se confesser, ce dont ils avaient grand peur.

1429. Le nom même dont on les désignait: *Pères, saints, théatins,* effrayait, mais ceux qui vivaient familièrement avec les Nôtres négligeaient ces mots; ils ne craignaient plus en aucune manière d'être montrés du doigt, ce qu'ils avaient redouté auparavant.

1430. Beaucoup désiraient entrer dans la Compagnie. Parmi eux, un adolescent généreux, qui tenait pour rien ses droits de fils aîné; il y renonça et fit voeu de chasteté. On ne recevait cependant pas facilement n'importe qui. Un jeune homme, assez instruit, particulièrement en latin, fut envoyé durant l'été au Père François de Borgia. A l'automne, quelques autres demandèrent leur admission.

1431. Le Recteur du collège était le Père Gonsalve Gonzalez. Comme nous l'avons dit plus haut, il avait été appelé au début de l'année à Séville par le Père François de Borgia, avec le Père Torrès, provincial. Il avait toutefois donné auparavant les Exercices à Cordoue à plusieurs personnes. Entre autres, le Père François Gomez, licencié en théologie, qui faisait là un cours public de théologie. Il décida d'entrer dans la Compagnie avec un autre prêtre, un autre, étudiant de théologie, et quatre frères coadjuteurs. Deux furent envoyés en Portugal, le troisième à Salamanque, le quatrième fut retenu à Cordoue. Le licencié François Gomez ne put être reçu aussitôt, par crainte de nuire à ses auditeurs. Il fallait d'abord y pourvoir. Tel fut l'avis de Maître Jean d'Avila. Ce dernier n'est pas entré lui-même dans la Compagnie, d'une part pour s'occuper des nombreux disciples qu'il avait dans la province, d'autre part en raison de ses maladies et de son âge.

1432. Le bâtiment des classes montait de jour en jour. Don Jean de Cordoue, les jurés, le conseil de ville pressaient le travail. Mais l'évêque, don Léopold d'Autriche, oncle de l'Empereur, y mit obstacle et même interjeta des censures. Si bien que ni les magistrats, ni les conseillers, ni leur personnel ne purent assister aux offices pour les fêtes de Noël, tant qu'ils ne fussent absous par l'archevêque de Tolède dont Cordoue était suffragante. Le Père Torrès, alors provincial, traita l'affaire avec le secrétaire de l'évêque et son bras droit. Que l'évêque cesse de faire opposition! Celui-ci avait demandé l'année précédente un prédicateur de la Compagnie pour le second dimanche de l'Avent, et les Nôtres avaient traîné. Quand il eut provoqué le conflit avec nous et la ville, au sujet de la construction, il ne demanda plus notre concours pour la prédication, encore qu'il ne lui ait jamais été refusé. Quant au Dr Torrès, avant de quitter Cordoue avec le Père Gonzalez, il fit des cours sur les contrats devant un auditoire fidèle d'étudiants en théologie et de prêtres. Il avait en outre enseigné la doctrine chrétienne à des auditeurs assez nombreux, qui furent satisfaits.

1433. La construction des édifices scolaires fut interrompue. En plus des censures dont nous avons parlé, l'évêque avait rapporté de la Chancellerie de Grenade un décret qui est normalement accordé à quiconque le demande: que les travaux cessent pour quatre-vingt-dix jours. Au terme, la ville continua l'ouvrage commencé. En tout état de cause, don Jean de Cordoue voulut que le collège vînt s'installer dans son palais à la date préfixée, pour la fête de St Jean-Baptiste, ce qui fut fait, nous l'avons déjà raconté. Il se hâtait, d'autre part, d'achever la construction d'une autre maison qu'il destinait à son logement personnel. Il se réserva à lui seul les frais de la construction de la chapelle, sans attendre que les Nôtres y contribuent en quoi que ce soit. Ce qui avait été prévu pour la construction de l'église fut transféré sur cette chapelle; en fait, celle-ci allait être presque aussi grande que l'aurait été l'église, et mieux située.

1434. A la fin de février, le Père Michel de Torrès, provincial, revint à Cordoue avec le Père François de Borgia. Les jurés de la ville et le Sénat en furent tout joyeux et encouragés à terminer l'oeuvre en cours. Mais au bout de huit jours, le Père François de Borgia partit pour Plaisance où il était attendu. Il emmenait avec lui un jeune homme bien doué qu'il avait reçu à Cordoue. Mais un oncle de celui-ci l'entreprit en route; il prétendait que son neveu lui devait de l'argent, et s'efforçait de le détourner de son projet d'appartenir à la Compagnie. Mais, comme il ne parvenait aucunement à le convaincre, il avoua sa feinte: absolument rien ne lui était dû.

1435. Ces élèves avaient l'esprit riche et prompt. Certains étaient capables, après cinq mois et demi d'études, d'écrire en latin à mesure qu'on leur dictait en espagnol, des lettres que leur professeur leur faisait traduire. Ils s'exerçaient à la déclamation en public et en privé. Ils re-

connaissaient devoir beaucoup à l'habileté de leur professeur, Maître Michel Ramirez, qui enseignait en seconde classe. On louait la promptitude de son esprit; il avait rédigé très habilement un *compendium* des rudiments de la grammaire et de la syntaxe. Cette méthode plut au Père François de Borgia, si bien qu'il voulut qu'elle fût envoyée au Père Ignace pour qu'il la vît et, s'il l'approuvait, qu'il la fît imprimer au profit des autres maîtres.

1436. On reconnut au Père Michel de Torrès un talent de prédicateur au-dessus de la moyenne, que son humilité n'avait pas encore manifesté. Revenu de Séville à Cordoue, il prêchait le dimanche et le jeudi hors de notre maison; ceux qui l'entendaient en tiraient satisfaction et profit.

1437. Le Père Benoît continuait ses sermons sur la doctrine chrétienne le dimanche et le vendredi. En outre, quatre frères étudiants faisaient ce même catéchisme dans quatre églises de la ville.

1438. Un maître d'école qui se confessait chez nous voulut installer son établissement près de notre collège. De la sorte, devenu plus proche, il entraînerait ses élèves à imiter les bonnes moeurs des nôtres. A cause de leurs occupations, les Nôtres ne recevaient pas ses élèves en confession mais les envoyaient pour cela à jours déterminés à d'autres couvents, tout comme c'était l'usage pour nos propres élèves. Au début, il répugnait aux plus grands, même aux nôtres, de se confesser chaque mois, comme c'est l'usage dans nos collèges. Puis ils se laissaient convaincre.

1439. L'année dernière, le Père Nadal était en Espagne. D'accord avec les autres Compagnons, il avait décrété qu'à Cordoue aucun mauresque ne devait être reçu dans la Compagnie; cependant, si l'un d'eux avait les aptitudes requises, il fallait l'envoyer au Père François de Borgia. Il en résulta que quelques jeunes hommes, très bien doués, ne furent pas admis aussitôt; parmi eux, l'un des meilleurs prédicateurs et professeurs de la ville. Ce décret ne plaisait aucunement à don Jean de Cordoue. Il avait été cependant porté sur le désir de Catherine Fernandez de Cordoue, marquise de Priego. Elle estimait qu'il ne fallait pas recevoir les mauresques, de crainte que la noblesse de Cordoue ne nous prît en horreur. En fait, là n'était pas la raison pour laquelle la noblesse nous fut davantage attachée, mais parce que les membres de la Compagnie la soutenait dans le service de Dieu, et qu'un petit nombre de la haute noblesse continuait à se confesser aux Nôtres. Le Père Ignace, consulté, jugea qu'il ne fallait pas exclure les mauresques; il convenait cependant de tenir compte de l'édification, dans la mesure du possible. Quelques-uns de ces mauresques, très bien doués par le Seigneur, furent admis dans la Compagnie.

1440. Le Père Torrès, provincial, estimait qu'il ne fallait pas accepter tant de collèges. Mieux valait s'en tenir à la règle observée par le Père Ignace en Italie: n'en ouvrir aucun qui ne comprît au moins quatorze membres. Sa raison? De tous ceux qui gouvernaient les collèges de Bétique, deux à peine étaient capables de régenter autrui, encore que tous se soient bien comportés, Dieu aidant. Il avertit aussi le Père François de Borgia qu'il travaillait trop et que, s'il continuait, il ne pourrait mettre en sûreté sa santé et sa vie. L'ermitage dont il rêvait pouvait lui être accordé, mais il devait en sortir parce que sa présence était très importante, partout où il allait.

1441. Don Juan de Cordoue, après avoir remis aux Nôtres sa maison, leur donna des vases d'argent, des ornements pour la chapelle, dont la valeur s'élevait à plusieurs milliers de ducats. Il le faisait avec tant de joie qu'elle durait longtemps encore après la donation; c'est alors, disait-il, qu'il avait commencé à trouver goût à la nourriture et au sommeil.

1442. Quand le Père Provincial partit pour Grenade avec le Père Basile de Avila, il emmenait un prêtre et deux autres qui avaient été reçus à Cordoue. Ils prêchaient en route et accomplissaient, çà et là, les ministères ordinaires de la Compagnie. Le Père Gonzalez fut laissé à Cordoue pour être à la tête du collège jusqu'en septembre, date à laquelle il devait aller à Saville pour prendre la direction du collège. Toutefois, durant ce temps les Exercices furent donnés à des personnages de haute distinction.

1443. Le Père Torrès, provincial, informa le Père Ignace de ce que le pouvoir d'absoudre l'hérésie était très nécessaire aux Nôtres. Le Père Nadal avait interdit d'en user. Mais l'expérience avait montré que certaines âmes préféraient demeurer dans leur péché plutôt que de le dévoiler ailleurs qu'en confession. On en avait conféré avec l'archevêque de Grenade. Celui-ci avait jugé très opportun de concéder ces pouvoirs à un des Nôtres. Le Père Ignace les communiqua à un très petit nombre, très choisi, sous conditions déterminées, pour ne pas porter préjudice au tribunal de l'Inquisition.

1444. Au début de l'année, il était question d'appliquer certains bénéfices en dotation au collège de Cordoue. Le Père Antoine de Cordoue les avait obtenus par échange avec une dignité de cette église en Galice. D'autre part, comme nous l'avons dit, on demandait à don François de Tolède un bénéfice situé à Pétroche, dans ce même diocèse de Cordoue, et on lui en offrait un autre équivalent en revenus dans le diocèse de Compostelle. Don François de Tolède préférait en faire dotation libre afin qu'un collège fût érigé en ce lieu. Mais le Père François de Borgia estimait plus expédient qu'il le cédât en dotation pour le noviciat; très bien situé, dans l'emplacement que la marquise de Priego avait donné à la ville de Cordoue pour l'usage de notre collège. De là, un des professeurs pourrait être envoyé à Pétroche, et même y faire le catéchisme. Et il ne paraissait pas opportun d'accepter là un collège, d'autant moins qu'un autre allait bientôt être ouvert à Montilla. Bien loin d'avoir trop d'hommes capables pour tant de collèges, nous en manquions plutôt: il n'était pas possible d'accepter de nouveaux établissements pour de telles localités. Sur ces entrefaites, don François de Tolède, qui était âgé, mourut; le bénéfice passa à d'autres mains.

1445. A la fin de l'été, la reine Catherine de Portugal, épouse de Jean III, choisit pour confesseur le Père de Torrès, provincial de Bétique, et écrivit au Père Ignace et au Père François de Borgia pour le demander. D'autre part, le Père Miron, provincial de Portugal, était au terme de ses trois ans et demandait un successeur. Le Père de Torrès fut donc envoyé et nommé provincial de Portugal. Le Père Barthélémy Bustamante lui succéda comme provincial de Bétique. Et c'est avec un grand esprit surnaturel qu'il quitta le noviciat de Simancas dont il était supérieur, et prit en mains la province de Bétique.

1446. D'après ses lettres, l'expérience lui prouve qu'il est extrêmement important pour l'exacte observation des règles et des constitutions -et même que c'est là le moyen principal avec la grâce divine,- de ne recevoir personne dans la Compagnie sans l'envoyer immédiatement au noviciat pour y faire les probations. Ceux qui entrent en religion manifestent de grands désirs de progrès; ils ont l'âme fraîche; ils se laissent facilement former; ils s'adaptent aisément pour observer tout ce qu'on leur propose. Et pourtant, déclare-t-il, il ignore s'il existe sur terre une voie plus facile et plus douce, avec la grâce divine, que l'observation parfaite de ces constitutions et de ces règles. Le Père François de Borgia estimait qu'à Simancas cette vie était de toute évidence. Le Père Ignace avait accepté qu'on fît en sorte d'établir en chaque province une maison de noviciat. Aussi bien le Père François de Borgia ordonna au Père Bustamante d'installer à Cordoue un noviciat de ce genre.

1447. On en parla donc à don Jean de Cordoue, fondateur, et avec la marquise de Priego, qui contribuait avec le plus grand soin à l'entretien des Nôtres et travaillait à une dotation perpétuelle. Ils approuvèrent. A l'automne, le Père Bustamante sépara une partie du collège qu'il attribua aux novices en formation. Sans aucun inconvénient pour le collège, ils eurent leur logis à part, leur clôture et toute facilité pour leur probation. Ces pièces étaient disposées de telle sorte qu'il y eut place pour vingt membres du collège et quinze novices. Le Père Bustamante, nouveau provincial, fit comprendre qu'il n'y aurait pas assez de place pour des novices nombreux. Don Jean de Cordoue fit espérer qu'il donnerait une autre maison, jointe au collège, qu'il avait fait construire pour lui. Il l'occupait alors mais elle comportait plus de chambres que notre collège. Dans le cas où don Jean de Cordoue ne ferait pas cette donation, le Père Bustamante pensait que le noviciat pourrait se transférer à Séville ou à Grenade où, vraisemblablement, l'entretien serait plus facile.

1448. Donc, le 20 octobre, treize novices étaient en place dans ce nouveau noviciat; cinq autres s'ajoutaient avant la fin du mois. Au bout de trois jours à peine, tout y était si bien organisé que tout ce qui touche à la probation put y être exécuté avec grande consolation et dans la paix. Tous s'exerçaient à la mortification et à l'abnégation; comme ils demandaient beaucoup de choses en ce domaine, on le leur accordait largement; il semblait en effet préférable d'accorder ce genre de choses à ceux qui les demandaient plutôt que de les imposer à des gens qui ne les désiraient pas et ne les demandaient pas; une fois l'habitude prise, ils étaient prompts à les entreprendre aussi bien de leur propre mouvement que sans les avoir demandées. Le Père Bustamante estimait de la plus grande importance d'employer deux ans à ces probations. Il jugeait admirable l'oeuvre du Seigneur en cette maison. A preuve, disait-il, ce que le Seigneur opère ici et à Simancas. Le supérieur, pensait-il, ne devait avoir d'autre souci ni aucune autre "industrie" que la parfaite observation des constitutions et des règles.

1449. A Cordoue, le Père Bustamante fut pris de fièvre tierce. Aussi bien ne put-il visiter à la fin d'octobre le collège de Séville, ni celui de Grenade. C'est pourquoi il confia au Père Gonzalez, alors recteur de Séville, d'aller voir ceux des Nôtres qui travaillaient à Saint-Luc et à Grenade, et de lui en référer s'il pensait que quelque chose en valait la peine. Il avait été déchargé du collège de Placiencia, comme nous le dirons plus loin. Il se rendit compte que tout allait bien; partout on s'appliquait sérieusement à l'observation des règles, et on en recueillait de bons résultats et grande consolation. C'est pourquoi il ne se frappait pas outre mesure pour l'état de ces collèges peu nombreux, comme Saint-Luc et Montilla, où les Nôtres n'étaient pas plus de quatre ou cinq: quand on est si peu nombreux il n'est pas possible d'observer les règles. Quel fut le début du collège de Montilla, nous le dirons plus loin.

1450. L'évêque de Cordoue avait porté cette interdiction, pour tous les prédicateurs de tous les ordres religieux: personne ne devait prêcher sans son autorisation. C'était, disait-il, concédé aux évêques par le Concile de Trente. Tous les autres ordres religieux avaient obtempéré sur ce point. Le Dr Torrès, alors provincial, en fit autant pour les Nôtres et demanda pour eux l'autorisation. Le Père Bustamante ne pouvait pas agir autrement; personne n'était admis à prêcher dans aucune église de la ville, sans la permission de l'évêque.Mais il fit savoir au Père Ignace que l'observation de ce décret serait difficile: les Nôtres circulent en des lieux divers, il ne leur est pas toujours aisé de recourir à l'évêque ou à son vicaire.

1451. D'accord avec don Jean de Cordoue, le Père Gonzalez avait décidé de déposer le Saint Sacrement dans sa chapelle, dont les Nôtres se ser-

vaient provisoirement, en attendant que l'église fût construite. L'évêque l'avait jadis refusé à dame Jeanne, avant que cette chapelle ne nous fût cédée. Le Père Bustamante estima qu'il ne fallait pas s'engager ici contre la volonté de l'évêque. Les lettres apostoliques concédaient à la Compagnie d'avoir le Saint Sacrement dans nos églises, non point dans nos oratoires, et tel était le cas. D'autre part, il jugeait cette réserve eucharistique assez convenable; les Nôtres étaient alors une trentaine à Cordoue; il arrivait qu'on consacre quelques parcelles à l'intention de personnes qui avaient demandé la sainte Communion et ensuite, pour une raison quelconque, ne communiaient pas; il fallait donc bien déposer et conserver le Saint Sacrement dans notre chapelle.

1452. Don Jean de Cordoue était grandement consolé de voir son ancienne maison pleine de serviteurs de Dieu, et les auditeurs y affluer le dimanche pour entendre des sermons sur la doctrine chrétienne. Lui-même faisait de grands progrès, et il pensait que les prières faites pour lui y contribuaient beaucoup.

1453. Il désirait avoir une université à Cordoue; il espérait lui voir faire en peu de temps de grands progrès si elle était placée sous la direction de la Compagnie. D'autre part, il disait que bien peu voudraient faire leur philosophie ou leur théologie à Cordoue, si ces études n'étaient pas reconnues par les autres universités. Si on érigeait une université, nul doute qu'il incombât à la Compagnie, de toute nécessité, d'établir à Cordoue des professeurs excellents. Le Père Bustamante espérait qu'ils ne manqueraient pas. Les professeurs de grec et latin, d'humanités, de rhétorique, dont elle disposait alors, étaient au niveau de n'importe quel athénée; quant aux facultés supérieures, il était encore plus facile d'en trouver.

1454. Le Père Bustamante envoya au Père Ignace une copie de la donation que la marquise de Priego et sa soeur, dame Thérèse Enriquez, avaient faite en faveur du collège qu'elles désiraient ouvrir à Montilla. Il pensait que quinze ou vingt des Nôtres y pourraient être entretenus, tant par cette donation que par les aumônes, encore que la marquise de Priego n'obligeât qu'à en retenir seulement quatre. Mais il ne convenait pas de s'en tenir à un nombre si faible car il n'est pas possible d'observer les constitutions et les règles dans ces conditions, comme nous l'avons dit plus haut.

1455. Comme nous l'avons dit, le Père François de Borgia était venu en février de Séville à Cordoue. La marquise de Priego voulait avoir auprès de soi un confesseur de la Compagnie, et en outre un ou deux Compagnons qui enseigneraient aux enfants les rudiments de la grammaire et le catéchisme. On s'occupa donc d'ouvrir ce collège en miniature, et on pensait y envoyer le Père Dr Jean de la Plata avec quelques autres. Tels furent les commencements de ce collège qui atteignit plus tard des dimensions plus raisonnables, comme on le dira en son temps.

Et c'est fini pour le collège de Cordoue, les provinciaux de Bétique et toute la province.

LES DEBUTS DU COLLEGE DE MURCIE

1456. L'évêque de Carthagène, de nationalité portugaise, était lié d'amitié avec le Père François de Borgia. Il voulait fonder un collège dans la ville de Murcie qui est la capitale de ce royaume. Cependant, il résidait lui-même à Carthagène dont il était l'évêque. Il voulait que dans ce collège il y eût six prêtres instruits et ayant de l'expérience. Il avait réservé certains revenus pour leur entretien. Ne sachant pas très bien ce que pourrait être ce collège auquel il songeait, il agit avec prudence. Par l'entremise d'un prédicateur et docteur du nom de Verdolai, il demanda au Père J.B. de Barma, Compagnon du Père Strada dans le gouvernement de la Province, de venir le voir. Après la Pentecôte, le Père de Barma quitta les Nôtres pour Saragosse. Il se rendit à Murcie en passant par Gandie. Il était accompagné de deux Pères et d'un frère laïc. Il voulait voir de plus près ce que l'évêque désirait, et amener sa bonne volonté, si c'était nécessaire, à la fondation d'un collège.

1457. Avant de se mettre en route, le Père de Barma visita les collèges de Valence et de Gandie pour remplir ainsi le devoir de sa charge. Mais parti, comme je l'ai dit, après les fêtes de la Pentecôte, malgré la grande chaleur et le caractère pénible du voyage, il ne put échapper à la nécessité de prêcher dans certaines localités. Il lui semblait que dans ce royaume de Murcie la moisson était grande et déjà mûre. Il découvrit que la Compagnie jouissait là d'une grande estime. Il parvint à Murcie la veille de la fête du Corps du Christ. Pour ne pas blesser l'évêque et un de ses familiers qui accompagnait le Père de Barma, ils se rendirent tous trois non pas à l'hôpital, mais à la maison de l'évêque qui attendait les Nôtres avec impatience. L'évêque les accueillit avec la plus grande amabilité. Il les reçut à table et leur assigna un appartement très commode de sa maison, où se trouvait sa chapelle afin qu'ils puissent y célébrer et se recueillir, loin du bruit, quand ils le souhaiteraient.

1458. Le lendemain, on commença à parler de la fondation du collège. Voici quelles étaient les intentions de l'évêque à ce sujet: un revenu annuel de vingt mille ducats et davantage serait donné pour entretenir vingt membres de la Compagnie; parmi eux, il y aurait douze prêtres, de vertu éprouvée, ayant achevé leurs études, qui parcourraient le diocèse de Carthagène à époques déterminées, rempliraient les ministères habituels de la Compagnie et satisferaient, pour leur part, aux obligations de l'évêque lui-même. Il ne voulait en aucune manière que ce collège donnât des cours ou servît d'habitation à nos jeunes scolastiques. Il ne voulait pas non plus que les Nôtres mendient des aumônes. Et certes son intention était saine, étayée par de bonnes raisons, et visait au progrès des âmes en son diocèse.

1459. Mais peu à peu le Père Jean-Baptiste de Barma persuada le même évêque que ce serait un plus grand bienfait pour le diocèse s'il y fondait un collège où à tout le moins on enseignerait la grammaire aux jeunes gens et où il y aurait un cours de philosophie et au moins une leçon de théologie ou de cas de conscience. Comme la ville et le diocèse étaient éloignés des Universités d'Espagne, l'ignorance du clergé était grande et très pernicieuse pour le peuple. Si les Nôtres avaient la charge d'enseigner les lettres à la jeunesse et de les former à la vertu, ce serait grand profit pour le royaume car de bons prêtres, de bons sénateurs et des citoyens de toutes classes en sortiraient. Nos ouvriers apostoliques, bien entraînés à ces disciplines, rempliraient mieux ces ministères, que désirait l'évêque.

1460. L'évêque changea donc d'avis et admit un collège dans lequel on enseignerait ce que les Nôtres estimaient raisonnable dans le Seigneur. Cependant, parce qu'il avait voulu auparavant que le collège fût composé uniquement d'ouvriers apostoliques, il imposa dans le contrat de fondation certaines obligations qui, bien qu'elles ne fussent pas contraires à notre Institut, n'avaient point coutume d'être acceptées, comme, par exemple, d'envoyer un prédicateur dans le diocèse et d'autres charges de ce genre.

1461. L'évêque avait une propriété assez spacieuse, non pas en ville mais tout près, où il avait commencé à construire une maison pour laquelle il avait dépensé cinq mille ducats. Il avait aussi un très beau jardin. L'évêque désirait être un jour notre voisin pour jouir de la conversation des Nôtres et aussi de la beauté de ce jardin. Il décida donc de se réserver l'usage du jardin jusqu'à la fin de sa vie mais en donna, dès maintenant, la propriété aux Nôtres.

1462. C'est près de cette maison et de ce jardin que l'évêque voulait construire le collège où nous habiterions, un cloître carré avec quatre corps de logis sur chaque côté. Il recourut à un architecte bienconnu, et avec le Père Jean-Baptiste de Barma, un plan ou un projet fut établi. Aussitôt l'évêque fit apporter les pierres, la chaux, le bois et tout ce qui était nécessaire à la construction. Il mit tant de zèle à ce travail que l'on pouvait espérer que le quart de l'édifice, c'est-à-dire un des côtés du carré, serait construit cette année. Il pressait ses serviteurs et il leur disait que même s'il devait vendre son argenterie et ce qu'il possédait, ce travail serait réalisé avec grande rapidité.

1463. Outre cet édifice, il avait décidé de construire l'église elle-même, dans laquelle il avait choisi d'être enterré. Mais après avoir achevé la construction de ce côté de la résidence susdite, et avec l'autre maison voisine déjà édifiée dont nous avons parlé, resteraient à bâtir beaucoup de locaux et de classes où l'on puisse donner des cours.

1464. Voyant l'ardeur de l'évêque, le Père de Barma estima qu'il n'était pas convenable pour lui de s'en aller, surtout que sa présence et son activité faisaient grand plaisir à l'évêque. Il pensa qu'il devait plutôt appeler de Valence de prêtres pour exercer à Murcie les ministères et les fonctions habituelles de la Compagnie.

1465. En peu de jours l'édifice progressait, suscitant la vive admiration des spectateurs. L'évêque n'épargnait aucune dépense et voulait que tout cela se fît libéralement. Il avait déjà acheté une partie des revenus qu'il appliquerait au collège, et tout de suite il attribua aux Nôtres trois cents écus d'or de rente annuelle pour qu'ils puissent en jouir tout de suite tandis qu'il s'occupait à en acheter d'autres.

1466. En outre, à une lieue de Murcie, au pied d'une montagne, dans un site agréable et de climat assez clément (les étés étaient durs à Murcie) existaient des ermitages que le temps et l'incurie des hommes avaient laissé tomber en ruine. L'évêque les fit reconstruire avec une habitation dans laquelle quatre ou cinq personnes convalescentes pourraient refaire leurs forces et se récréer, où l'on pourrait faire les Exercices Spirituels et où les Nôtres qui habitaient Murcie pourraient se relaxer. Peut-être savait-il que le Père François de Borgia aimait les ermitages de ce genre, commodes pour la contemplation et l'oraison, et serait pour ce motif tenté de résider un jour à Murcie. Il prenait soin aussi d'y faire arranger un jardin et même une vigne.

1467. Cependant le Père J.B. de Barma prêchait à Murcie et dans les monastères de moniales dépendant de l'évêque. Il y tenait des colloques spirituels et y donnait des exhortations pour la consolation des personnes pieuses et aussi de l'évêque.

1468. Il avait amené avec lui deux prêtres, et en fit venir deux autres de Valence pour l'aider dans le ministère de la confession et aussi de l'explication de la doctrine chrétienne. Il put ainsi satisfaire le désir de beaucoup de pénitents. Il visitait aussi l'hôpital, et comme un prêtre venu de Valence avait un talent particulier pour l'enseignement de la doctrine chrétienne, les abus et les vices qui régnaient en cette ville trouvèrent un remède important. Le Père Baptiste espérait qu'il en serait ainsi dans les meilleurs collèges d'Espagne où les Nôtres recueilleraient une moisson abondante car le diocèse comptait sept villes assez proches.

Voilà ce que nous avions à dire des débuts du collège de Murcie.

DU PERE FRANCOIS DE BORGIA COMMISSAIRE

1469. Comme le Père François de Borgia ne vint pas cette année au Portugal, avant de parler de cette province nous parlerons de certaines de ses activités qui concernent les trois provinces d'Espagne. Je toucherai d'abord à ce qu'il suggéra au Père Ignace: instituer dans chaque province au moins une maison de probation; et il lui signifia qu'il était très enclin à cela. Pour entretenir de telles maisons, il suggérait que chaque collège nourrisse ceux qu'il enverrait à ces maisons. Avec l'approbation du Père Ignace, des maisons de probation furent commencées, comme nous l'avons dit, à Simancas et à Cordoue, mais pas de la même manière: à Simancas on fonda une maison entièrement séparée; à Cordoue, elle était jointe au collège.

1470. Au commencement de l'année, se trouvant à Placencia, le Père François se rendit à Xarandillia avec le Père Villanova, pour répondre à l'invitation répétée du Comte de Oropesa. Après avoir séjourné là cinq jours et prêché une fois, il entendit la confession du Comte et de son épouse et de Don François de Tolède, le frère du Comte qui, dans la suite, fut le principal fondateur du collège d'Oropesa. Le Comte lui-même était un homme non moins remarquable par sa piété que par sa noblesse. Il se donna corps et âme au Père François et se remit tellement entre ses mains qu'il était prêt à faire tout ce que celui-ci lui dirait de faire qui lui semblait être à la gloire de Dieu.

1471. Il vint aussi au début de l'année à Séville. Pour satisfaire au désir de la duchesse de Medina Sidonia et du Comte de Niebbla, il envoya à la ville de Saint-Luc le Père Jean-Paul, appelé jadis Alvarez, avec trois compagnons. Comme il y avait quatre des Nôtres à Grenade, il décida qu'on retienne toujours là désormais quatre prêtres, dont l'un serait prédicateur, avec deux frères coadjuteurs.

1472. Il ordonna au Père Jean-Baptiste de Barma, au commencement de cette année, de se rendre à Murcie pour commencer le collège. Il hésitait cependant à attribuer ce collège à cette province et il consulta le Père

Ignace sur cette affaire. Mais comme il indiquait que ce collège pourrait être visité plus facilement par le provincial d'Aragon que par celui de Castille et pourrait recevoir des ouvriers apostoliques du collège de Valence, le Père Ignace approuva sa décision de soumettre le nouveau collège de Murcie à la province d'Aragon. Cependant, dans la suite, comme la province de Castille avait été séparée de celle de Tolède, le collège de Murcie fut rattaché à la province de Tolède. L'expérience montrant, pendant les quelques mois de cette année et les mois de l'année précédente, que le collège de Placencia était trop éloigné et avait peu de commerce avec les collèges principaux d'Andalousie, à l'été de cette année-ci, le collège de Murcie passa à la province de Castille. Ainsi, lorsque le Père Bustamante fut créé provincial de la province d'Andalousie, il n'eut pas la responsabilité de ce collège qui avait été déjà rattaché au Père Araoz.

1473. Avant de quitter Séville, le Père François laissa les commencements d'un collège en cette ville, si bien accepté que le vicaire de l'archevêque voulut qu'un des Nôtres prêchât chaque dimanche du Carême en l'église cathédrale. Pour ce qui est du soutien financier, on avait la promesse de trois cent cinquante ducats à verser chaque année, provenant de bienfaiteurs privés. Outre cela, on avait grand espoir que ce secours s'amplifierait de jour en jour, étant donné qu'on s'était beaucoup concilié la faveur des notables et du peuple. Parmi les bienfaiteurs, il y avait entre autres un prêtre, homme de bien et savant. Il alla trouver le Père François et lui fit connaître son intention et sa volonté formelle d'appliquer tous ses biens au collège, et il offrit des bénéfices ecclésiastiques simples de quatre cents ducats de revenus annuels à joindre au collège.

1474. Le Père François se demandait s'il devait fonder une maison professe ou un collège, et il consulta à ce sujet le Père Ignace. Car le Père Nadal penchait pour une maison professe et le Père François lui-même semblait porté à cette solution; mais il ne voulait rien décider sans connaître la pensée d'Ignace. Ainsi, il ne voulut pas appeler recteur ni préposé le Père dont dépendrait Séville, mais supérieur. Il jugeait qu'outre une maison, un collège devait exister dans une ville si célèbre. Il lui semblait qu'il valait mieux fonder d'abord solidement un collège avant de créer une maison de profès vivant d'aumônes.

1475. Ayant laissé cette situation à Séville, comme nous l'avons dit plus longuement plus haut, il partit pour Cordoue et Placencia. Dans ces voyages entrepris au coeur de l'hiver, il eut l'occasion d'exercer grandement la patience. Comme les pluies empêchaient de parvenir à des gîtes plus commodes, il dut passer plusieurs nuits sans aucune possibilité de se reposer dans un lit. La fatigue du chemin, les inconvénients des vents et des pluies auraient pourtant exigé qu'il se reposât. Parfois, c'est à peine s'il trouvait quelque chose à manger, sinon du pain quand il aurait fallu jeûner en vertu du précepte de l'Eglise. Tout en supportant ces incommodités, il se rendit à un lieu dépendant d'un noble qui était le chef d'un parti opposé à l'évêque et qui avait exercé contre lui son inimitié pendant de nombreuses années. Quoiqu'il fallût faire un détour de plusieurs lieues, le Père François voulut aller le voir parce qu'il était fort important de gagner ses bonnes grâces pour que toute cette vieille inimitié s'éteignît.

1476. Lorsqu'il vit venir à lui le Père François, ce noble fut rempli de consolation, et cette consolation rejaillit sur toute la famille, en particulier sur sa fille, femme du seigneur de Avila qui était grand-maître d'Alcantara et très cher à l'empereur Charles. Il témoigna à son hôte la plus grande amitié. Celui-ci leur donna une exhortation spirituelle à eux et à toute la famille, pour la plus grande consolation et édification des auditeurs. Ils auraient désiré qu'il prêche en public le lendemain, mais parce

qu'il avait hâte d'achever son voyage, il n'accéda point à leur demande mais se rendit à la maison d'un seigneur, parent de l'évêque et chef des laïcs partisans du clan Carvajal (comme le premier était chef du clan des Zuniga). Là aussi il fut bien reçu et apporta beaucoup de consolation à toute la maison.

1477. Le Père François agissait ainsi pour disposer leurs âmes à la réconciliation. La chose se réalisa comme il l'espérait (nous l'avons dit plus longuement en parlant du collège de Placencia).

1478. Le Père Ignace avait obtenu pour la princesse Jeanne la faculté de lire la Bible en espagnol; il lui avait envoyé aussi communication de tous les biens et mérites de la Compagnie. Avant de quitter Séville, le Père François écrivit à la princesse, espérant que cette double faveur lui apporterait beaucoup de joie. Cependant, il demanda au Père Ignace d'envoyer à la princesse les lettres patentes en latin, communiquant ces faveurs pour la satisfaire plus pleinement encore.

1479. Le marquis de Cañete était envoyé à l'Inde du Pérou en qualité de vice-roi car les troubles de ces provinces avaient été apaisés par Gasca et les tyrans mis à mort. Le marquis de Cañete demanda au Père François par lettres deux prêtres de la Compagnie qui l'accompagneraient. La question ayant été examinée à Séville par d'autres Pères, on pensa qu'il fallait accepter cette mission. Le Père François désigna quelques Pères de la maison Saint-Luc, entre lesquels le Père provincial -qui était alors le Père Torrès- en choisirait deux pour le marquis. Pour des missions de ce genre, la maison Saint-Luc semblait pouvoir être utile à notre Compagnie. Cependant, comme le Père François se demandait s'il avait le pouvoir d'envoyer du monde à ces missions d'au-delà des mers, il consulta le Père Ignace et celui-ci lui donna un pouvoir plus complet et plus explicite pour ces décisions.

1480. Aux environs du 12 février, le Père François vint à Montilla et traita avec la marquise les questions qui concernaient le bon gouvernement de son domaine. Outre les deux juristes qu'elle avait déjà, il lui conseilla d'en prendre encore un autre, un homme remarquable par le savoir et l'intégrité pour décharger la marquise de ses soucis de conscience, car ceux qui subiraient quelque injustice ou dommage pourraient ainsi obtenir facilement ce qui était raisonnable. Pour visiter son domaine, la marquise en choisit encore un autre qui remplirait cette charge qui lui incombait, en tant que seigneur et dame.

1481. Ces affaires terminées, la princesse voulut se confesser au Père François; puis elle lui demanda de désigner un Père qui soit son confesseur; il désigna le Père Jean de la Plaza. La marquise voulut aussi deux des Nôtres pour enseigner la doctrine chrétienne au peuple et aux enfants. Elle-même, avec sa soeur Doña Theresa, fit cette donation dont nous avons parlé plus haut. Et ce fut là le petit commencement du collège de Montilla.

1482. La duchesse d'Arcos, sa fille, reçut ainsi que sa mère, avec grande consolation, la Très Sainte Eucharistie; et après Pâques elles décidèrent de faire venir des Nôtres à Montilla avec lesquels la marquise ferait les Exercices Spirituels.

1483. Le Père François, arrivé le 21 février à Cordoue, commença à arbitrer le litige qui existait entre l'évêque et la cité de Cordoue à l'occasion des classes de notre collège. Cependant il n'aboutit point à un plein succès car il quitta la ville le 27; il s'en alla à Placencia, comme il l'avait décidé avec l'évêque de Placencia. Avant de partir, il décida que le cours de cas de conscience serait remplacé à Cordoue par un cours de philo-

sophie, mais ce nouveau cours prévu ne commencerait qu'à la reprise des classes. Il laissa par écrit d'autres affaires à régler par le Père Provincial.

1484. En route il visita le marquis de Gibraleon et son épouse, par qui il était vivement attendu dans la ville de Balalcázar où ils traitèrent avec le Père François de l'érection d'un collège. Il leur fit comprendre qu'il fallait d'abord construire la maison et prévoir le nécessaire à l'entretien de ses habitants. Alors seulement il les enverrait. Ce marquis devait succéder au duc de Béjar en son duché assez célèbre en Espagne; lui-même et sa femme avaient la réputation de princes pieux.

1485. Parvenu au monastère de Guadalupe, le Père François n'y passa qu'une nuit, bien que les religieux eussent voulu le retenir. Il trouva là un messager du Comte de Oropesa, porteur de lettres lui demandant de se rendre chez lui, ce qu'il fit à la grande consolation de Don François de Tolède. Comme l'évêque de Placencia n'était pas encore arrivé, on le retint là huit jours pendant lesquels ils ne lui laissèrent aucun loisir. Il entendit les confessions de tous et prêcha quelques fois; et il leur administra le sacrement de l'Eucharistie.

1486. Ils traitèrent de l'érection de trois collèges: d'abord celui de la ville de Oropesa que le comte voulait doter d'un revenu annuel de quatre cents écus d'or; ensuite, celui de la ville de Xarandilla qui est à deux lieues de l'ermitage de la B. Madeleine que l'évêque de Placencia avait donné à son collège et où le Père François avait décidé de résider une grande partie de l'année.

1487. Le Comte le persuadait de choisir pour son ermitage le collège de Xarandilla; là résideraient ceux qui viendraient habiter dans cet ermitage, car le Comte pensait que c'était mieux ainsi pour notre Institut; il était prêt à le doter de quatre cents écus d'or de revenu annuel. Quoique le Père François eut préféré pour son goût l'ermitage, parce que le collège lui paraissait convenir mieux à notre Institut, il estimait qu'il lui fallait préférer le collège à sa consolation personnelle, parce que le collège allait plus dans le sens de l'Institut de la Compagnie.

1488. La comtesse désirait ériger un troisième collège dans une autre ville qui lui appartenait et qui était son domaine séparé et sa dot.

1489. Tous ces bienfaiteurs avaient été dotés par le Seigneur d'un grand esprit religieux, de piété et de toute vertu.

1490. Le 14 mars, le Père François arriva à Placencia où il enflammala dévotion du peuple d'un esprit de ferveur. Comme j'ai déjà traité des affaires de Séville et de Placencia, je ne m'y attarderai point. Le 23 mars, un messager de la princesse Jeanne arriva en grande hâte à Placencia, qui pressait par lettres le Père François de se rendre dans la ville de Tordesillas où la reine Jeanne, mère de l'empereur Charles, paraissait proche de la mort.

1491. Comme un habitant de Grenade, du nom de Mata, voulait consacrer aux oeuvres pies quatre cents écus d'or et comme il avait une grande amitié pour le Père Bustamante et semblait affectionné à la Compagnie, le Père Torrès écrivit au Père Bustamante pour lui recommander le collège de Grenade. Mais comme il voyait se refroidir Mata parce que celui-ci constatait que peu de membres de la Compagnies vivaient là, il parut bon au Père François d'enjoindre au Père Torrès de se rendre lui-même avec des compagnons à Grenade après Pâques, comme cela fut fait, ainsi que nous l'avons dit.

1492. Pour la mission d'Ethiopie, le Père François y envoya trois des Nôtres, selon l'ordre du Père Ignace. Un d'entre eux était le Père Gonzalès qui résidait à Avila; le second Père, du nom de Cuenca, de Medina, fut envoyé à cette mission; le troisième, Alphonse Lopez, fut envoyé d'Alcala avec ordre de se faire ordonner prêtre au Portugal. Les autres avaient été envoyés par le Père Ignace; mais comme il confiait le choix au Père François, celui-ci pensa que ces trois-là étaient les plus aptes à partir pour l'Ethiopie avec le moins de dommage pour la Province.

1493. Le Père Ignace, consulté par le Père François pour savoir s'ils devaient porter des soutanes à l'intérieur, fermées à la manière italienne ou ouvertes par devant à l'espagnole, celui-ci décida qu'il ne devait pas changer les habitudes de la région.

1494. Comme à l'appel de la princesse Jeanne, le Père François se rendait à Tordesillas, il rencontra l'évêque de Placencia et avec lui décida ce qui pouvait être réglé en si peu de temps. L'évêque partit pour Placencia et il exécuta ce que nous avons dit au sujet de ce collège.

1495. Quant au collège de Baëza, comme Maître Jean d'Avila était à Montilla, le Père François tomba d'accord avec lui pour décider que, jusqu'à ce qu'on envoie des Nôtres comme professeurs, les maîtres en exercice accompliraient le travail qu'ils avaient fait jusque là; ceux que le Maître d'Avila n'aurait pas voulu écarter de là ne le seraient pas, à moins que lui-même ait prévu leur entretien sur les revenus du collège.

1496. Le Père François parvint à Tordesillas le vendredi qui précède le dimanche des Rameaux et rencontra la Reine. Les médecins lui firent savoir que la maladie était mortelle mais que la mort n'était pas si imminente. Il partit donc pour Simancas et dès qu'il recevrait un message du Marquis de Denia, il retournerait à Tordesillas chez la Reine Jeanne: Tordesillas n'est qu'à trois lieues de Simancas.

1497. Le dimanche des Rameaux, appelé par le Marquis, le Père François retourna à Tordesillas. Il trouva la Reine très mal. En voyant le Père François, elle donna des signes de joie. On sait bien que la Reine Jeanne, femme de Philippe (le Beau), archiduc d'Autriche, profondément affligée par la mort prématurée de son mari (la première année où il vint en Espagne pour assumer le gouvernement de son royaume) avait perdu l'usage de la raison; elle avait vécu hors de sens pendant plusieurs années, dans cette ville; à sa place, son père Ferdinand (le Catholique) qui s'était retiré à Naples en son royaume, revenant en Espagne, gouverna le royaume aussi longtemps qu'il vécut; après sa mort, ce fut Charles-Quint, Empereur qui gouverna à son tour jusqu'à cette année même où, comme nous y avons fait allusion, il abdiqua de son royaume d'Espagne; pendant tout ce temps, jamais la Reine Jeanne ne retrouva la raison, pas même par intervalles de lucidité.

1498. Le Père François lui adressa quelques mots pieux qu'elle aimait entendre lorsqu'elle avait sa raison. Ensuite, il chercha à la persuader de se recommander beaucoup à Dieu et de demander les sacrements de l'Eglise, de se fier à lui pour qu'en son nom elle puisse professer la foi catholique dans laquelle elle voulait vivre et mourir, puisque elle-même à cause de la violence de la maladie ne pouvait le faire. Comme la reine lui disait qu'elle voulait cela, le Père François voulut se retirer un instant du fait qu'elle avait fort mal. Mais la reine lui ordonna de venir à elle pour qu'il récite devant elle le Symbole (que nous appelons Credo). Comme le Père François commençait le Symbole des Apôtres, la reine suggéra quelques mots du Symbole de Nicée que nous chantons à l'église, et il le récita ainsi pendant que la reine écoutait, et elle répondit AMEN à la fin. Elle ordonna au Père François de ne pas cesser de la recommander au Seigneur, elle qui avait tant besoin

de prières. Elle baisait fréquemment les images du Crucifié et de la B. Vierge; et pour ce faire, elle demandait souvent qu'on lui approche ces images.

1499. Les hommes et les femmes qui étaient au service de la reine et savaient combien, dans sa démence ancienne, elle avait horreur de tout cela, étaient si remplis de consolation en constatant ce changement et à un tel moment, qu'ils pleuraient abondamment en rendant grâce à Dieu. Car la reine semblait jouir en ce moment d'un jugement sain, comme si elle n'avait jamais été touchée par la folie. Auparavant, le Père François, passant par Salamanque, avait consulté des hommes très savants, le Fr. Dominique de Soto et le Fr. Pierre de Sotomajor, pour savoir si on pouvait donner l'Eucharistie et l'Extrême-Onction à la reine. Après une longue discussion, ils avaient conclu qu'on ne pouvait lui administrer ces sacrements. Mais devant le changement étonnant intervenu dans l'état de la reine, le Père François envoya à Salamanque le marquis de Denia (c'était lui qui avait le soin de la reine) pour exposer à ces théologiens l'état présent de la reine, et leur demander ce qu'il fallait faire concernant l'administration des sacrements. Le Fr. Dominique Soto se prépara alors au voyage et vint à Tordesillas. Ayant constaté la situation et après en avoir conféré avec le Père François, il tomba d'accord avec lui pour administrer l'Extrême-Onction à la malade. Pour ce qui est du sacrement de l'Eucharistie, ils estimèrent qu'il ne fallait pas l'administrer. Sujette à de continuels vomissements, la malade ne pouvait retenir aucune nourriture. Ils décidèrent de ne pas apporter non plus le Très Saint Sacrement pour qu'elle l'adore, car les yeux ni les autres sens ne faisaient plus leur fonction. C'est ainsi que le matin même du Vendredi-Saint, la reine quitta cette vie.

1500. Cette mort édifiante de la reine apporta beaucoup de consolation à tout le royaume. On en avait informé l'empereur Charles, Philippe le roi d'Angleterre, la Reine du Portugal et tous les autres princes qu'il importait de prévenir. Tous étaient préoccupés du sort de la reine Jeanne et désiraient vivement pour elle une telle mort qui ferait paraître un esprit pieux et chrétien pour le bon exemple et l'édification de leurs royaumes. Tout en constatant ce qui était arrivé de regrettable en tant de choses et pendant tant d'années, on ne le considérait pas comme péchés devant Dieu à cause de la maladie qui avait privé la reine de la raison. Mais pour l'édification des populations, ses fils et neveux souhaitaient vivement qu'il y eût une expressison claire de cette irresponsabilité de la malade.

1501. Comme l'administration de l'Extrême-Onction à la reine était chose certaine, les gens crurent que les autres sacrements lui avaient été donnés auparavant; que la reine fût devenue capable de les recevoir leur paraissait un miracle. Et il arrive en effet quelquefois que la divine miséricorde rende la raison à l'heure de la mort à ceux qui l'avaient perdue ou étaient tombés dans le délire. Ainsi en usa-t-elle à l'égard de la reine.

1502. Ceux qui assistèrent à ce trépas attribuaient aux mérites du Père François cette grâce de Dieu. Et l'estime qu'on avait pour ce Père grandit tellement dans les royaumes par son exemple, ses sermons, ses entretiens que la princesse Jeanne qui, sous la direction du Père, était parvenue à une grande perfection de vie, déclarait qu'elle ne voulait pas voir le Père François devenir Souverain Pontife à cause de l'utilité commune que sa profonde humilité et sincérité de vie apportait au monde. Alors que les princes faisaient de lui le plus grand cas, lui écrivaient et lui confiaient comme à un Père toutes leurs affaires, on observa que le Père ne changeait rien, pour autant, à son humble comportement ni à son mépris de lui-même. Son mépris de tous les honneurs lui valait une autorité plus grande que celle que lui auraient conférée les grandeurs séculières ou ecclésiastiques.

1503. Combien d'hommes et de femmes, à la cour de la princesse Jeanne, progressèrent grâce à ses entretiens et à ses instructions, cela peut à peine s'exposer. Mais des autres ouvriers apostoliques de la Compagnie, il était assez manifeste à tout observateur que c'était une action particulière de la grâce divine qui leur faisait faire de grandes choses, non à proportion de leurs talents, mais selon la bénignité gratuite de Dieu.

1504. L'abbé d'Alcala nommé Rincon vint à Simancas et offrit au Père François qui était là en ce moment, une maison située près de Ponferrada, dans un endroit qu'on nomme Villafranca del Viezo, aux confins du royaume de Galice, afin d'y fonder un collège pour ceux qui avaient déjà fait leurs études théologiques et voulaient les approfondir et lire les auteurs sacrés (on les appelle "pasantes"), qui étudient l'Ecriture Sainte avec les explications des docteurs et notent les références à la doctrine scolastique. Cette sorte de collège semblait manquer à la Compagnie. L'abbé susdit voulait appliquer à cette fondation quatre cents écus d'or, outre une maison commode et une église.

1505. Avec le même Père François, fut traitée la question de l'envoi de quelques-uns de la Compagnie à Mexico qui est la capitale de la Nouvelle Espagne dans l'Inde Occidentale. Il s'agissait d'un collège ayant un revenu de plus de mille ducats, qu'on appliquerait à la Compagnie. Il avait été naguère destiné aux enfants qui apprennent la doctrine chrétienne, mais on voulait entretenir et enseigner ailleurs ces enfants.

1506. Le duc de Maqueda, jadis vice-roi de Navarre et actuellement de Valence, faisait de nouveau des démarches auprès du Père François et lui offrait dans sa ville de Torrijos une maison remarquable qui, en ce moment, servait d'hôpital. Il voulait transférer les pauvres dans un autre hôpital très commode qui existait dans cette ville. Il traitait en même temps l'affaire de la dotation. Mais concernant ces trois collèges et d'autres encore qui lui étaient offerts, le Père François ne voulut rien décider car une très grande multitude d'ouvriers apostoliques aurait été nécessaire pour commencer tous ces collèges.

1507. Le Père François s'occupa aussi avec diligence des témoignages en faveur de la Compagnie, que le Père Ignace voulait qu'on fît venir d'Espagne et de Portugal, non seulement à cause du décret de l'Université de Paris, mais aussi afin qu'on puisse les montrer au pape Paul IV si l'on machinait quelque chose contre la Compagnie. Ainsi de ces royaumes des témoignages de Princes, de Prélats et d'autres personnes de grande autorité furent obtenus et envoyés.

1508. Comme le Père Ignace avait prié le Père François de renvoyer au Portugal le Père Santa-Cruz et d'en envoyer d'autres, non seulement il renvoya le Père Santa-Cruz mais aussi un bon nombre d'autres qui furent volontiers admis dans cette province.

1509. Il était aussi soucieux d'aider le Collège Romain, et fit en sorte qu'on lui envoie des sommes considérables, avec la permission de la princesse Jeanne. Cependant, la difficulté de faire sortir cet argent n'était pas moindre que celle de l'obtenir.

1510. Le Père Ignace avait demandé de ne pas désigner un seul homme de ces provinces pour envoyer des aumônes au Collège Romain, mais trois, à savoir: le Père Gonzalez pour la province de Séville, le Père J.B. de Barma pour la province d'Aragon, le Père Bustamante pour la province de Castille où il se trouvait en ce moment. Le Père François estimait qu'aussi longtemps que le Collège Romain était en difficulté, le patrimoine de ceux des Nôtres qui entraient dans la Compagnie en Espagne et voulaient en donner

l'usage à la Compagnie, puisse être utilisé pour l'entretien de ce collège. Il fallait garder une conduite prudente en cette affaire, car en ces royaumes on souffrait d'une grande pénurie d'argent.

1511. Le Père François aurait voulu qu'on instaurât un autre moyen de procéder: chaque collège entretiendrait de ses deniers quelques personnes au Collège Romain; mais le Père Ignace estima qu'un tel usage n'était pas expédient car il abondait en hommes mais manquait plutôt d'argent. Et ce projet n'eut pas de suite.

1512. La promesse faite à Rome et à Burgos par l'abbé de Salas concernant l'érection d'un collège et sa dotation fut en partie la cause pour laquelle le Père François admit la création d'écoles là-bas. Mais un autre motif l'y poussait aussi: le Connétable constatant notre manière d'enseigner et le fruit qui en résultat attribuerait plus volontiers à notre Compagnie le collège qui se construisait à Burgos.

1513. A Medina, le Père François voulut qu'en cette même année les classes soient commencées, parce qu'il avait privé cette population de deux prédicateurs et qu'il voulait réparer le dommage ainsi causé par l'avantage que lui procureraient ces classes. Il serait d'autant plus grand en ce moment que le maître d'école qui enseignait à Medina les humanités était parti pour Salamanque et que toute la jeunesse habituée à l'écouter viendrait sans doute chez les Nôtres si on ouvrait les classes.

1514. Comme le roi de Portugal avait donné son collège à la Compagnie, le Père François s'appliqua à lui fournir de l'aide et à la lui envoyer d'Espagne. Le subside envoyé serait cependant moindre qu'il l'aurait voulu, à cause des charges à porter dans les provinces d'Espagne.

1515. Il envoya le Père Michel Torrès, provincial d'Andalousie, comme nous l'avons dit plus haut, non seulement comme confesseur de la reine selon le désir de celle-ci, mais aussi comme provincial du Portugal ainsi que le souhaitait le Père Ignace. Il ne rappela pas cependant le Dr Miron avant que l'affaire du nouveau collège de Coïmbre ne fût bien réglée.

1516. Le Père François considérait comme une affaire de grande importance ce collège que le Comte de Mont-Royal avait pris sur lui de fonder dans le royaume de Galice, et il voulait lui appliquer des revenus annuels qui ne fussent pas inférieurs à ceux qu'on offrait à notre Compagnie au collège de Compostelle. Le Comte avait en effet le droit de patronage de beaucoup de bénéfices qui pouvaient être appliqués à cette oeuvre, en laissant une partie pour les prêtres qui avaient charge curiale. Il n'exigeait pas autant de professeurs que ceux qu'on avait promis au collège de Compostelle; et les difficultés que certains soulevaient contre l'application de ce collège de Compostelle à la Compagnie semblaient de cette façon devoir tourner à l'avantage de la Compagnie. De plus, on espérait grand fruit des missions de Nôtres par toute la Galice et des ministères habituels de la Compagnie.

1517. Cet été, le Comte convint avec le Père François d'une dotation de huit cents ducats de revenus annuels provenant des bénéfices de son patronat. Et avec l'évêque d'Auria (de qui dépend la ville de Mont-Royal) il prit sur lui la charge d'obtenir du Saint-Siège cette application et la division de cette part des bénéfices qui reviennent aux membres de la curie et aux vicaires perpétuels. L'évêque était si ardent à promouvoir cette oeuvre, qu'outre les huit cents ducats mentionnés, il voulait ajouter quatre cents écus d'or de revenus annuels afin de pouvoir à l'entretien de Pères plus nombreux. Le Comte conclut un accord avec les religieux de la Merci (qui s'adonnent au rachat des captifs): ils abandonneraient un monas-

tère qu'ils avaient là et il achèterait pour eux une maison dans un autre endroit. Cela,afin que la Compagnie puisse envoyer là tout de suite quelques-uns de ses membres. Car il souhaitait vivement qu'ils viennent le plus tôt possible. Entre temps, ils rédigèrent l'acte de dotation et d'érection et l'envoyèrent au Père Ignace.

1518. Le marquis de Tavora dotait notre collège d'un revenu annuel de deux cents ducats et réclamait seulement trois professeurs, deux pour enseigner la grammaire, le troisième pour les cas de conscience ou l'Ecriture Sainte. Il leur attribuait une maison et un jardin et, aux environs du collège, il construisait une habitation pour trente étudiants, clercs ou laïcs, de son domaine, qui y auraient dortoir, réfectoire et cuisine commune: tous devraient obéir au recteur du collège.

1519. L'entretien des domestiques qui seraient au service de ces étudiants serait assuré. Ainsi, il semblait bien qu'avec les trois professeurs on pourrait entretenir là six scolastiques.

1520. Ce collège quoique commencé, ainsi que nous l'avons dit, ne fut pas accepté par la Compagnie. D'ailleurs cette façon de concevoir un collège de la Compagnie était assez nouvelle.

1521. Comme nous l'avons dit plus haut, le protonotaire Louis de Calatayud, dans la ville importante d'Ocaña, avait offert une maison et cinq cents écus d'or de revenus annuels pour y ériger un collège. Il offrait aussi une charge qu'il avait à Rome (on la nomme *Janizzerat*), qu'on pourrait vendre pour près de huit cents ducats dont trois cents ducats de revenus annuels pour la réalisation de l'union (car le reste des revenus était séculier). On avait commencé cet arrangement mais l'archevêque de Tolède, à la fin de l'année, défendit au nom de l'obéissance à toute personne du diocèse, et surtout à l'archiprêtre et aux détenteurs de bénéfices dans la ville d'Ocaña, sous peine d'excommunication majeure, d'ériger sans son consentement aucune congrégation, hôpital, collège, monastère ou autre oeuvre pie. Et pour que le protonotaire n'ignore pas qu'il était visé dans ce décret du 20 novembre, à cause du projet de collège, l'archevêque publia le 12 décembre un autre décret dans lequel il interdisait ces actes nommément au protonotaire Ludovic de Calatayud; et s'il avait commencé à réaliser son projet de collège, ou était en pourparlers pour sa réalisation, qu'il ne continue pas mais transmette l'affaire au conseil archiépiscopal; et à la menace d'excommunication, il ajoutait celle de cent ducats d'amende. Ce qu'il advint de cette interdiction de fonder le collège sera exposé (dans la chronique) de l'an prochain.

1522. Au sujet de la raison de l'envoi du Père Bustamante dans la province d'Andalousie, au départ du Père Torrès, le Père François écrit: le Père Torrès lui-même, en son nom et au nom de Don Jean de Cordoue, et par lettres de la marquise, l'a réclamé nommément avec beaucoup d'insistance. Il était bien vu d'eux, mais aussi des ducs de Séville et de Médina Sidonia. Il semblait qu'il serait bien vu à Grenade et aurait grande autorité. Sans doute son départ le priverait, lui, Père François, d'une grande consolation et d'une aide précieuse, et il avait lui-même une petite santé; mais il estimait qu'il devait l'envoyer à Cordoue avec les pouvoirs de provincial d'Andalousie.

1523. Le Père François voulut aussi qu'on recommence les leçons de grammaire au collège de Gandie et, en outre, il décida qu'il y aurait un cours de cas de conscience et un commentaire de la deuxième partie de Saint Thomas. Il pensa qu'il fallait envoyer les étudiants, capables d'approfondir leurs connaissances en philosophie et en théologie à Valence ou à Murcie pour y étudier.

1524. Le Père Ignace fit savoir qu'il désirait qu'on envoie un des Nôtres en Angleterre, à la Cour; il jugeait qu'il serait bon que quelques-uns des Nôtres y résident et il désignait nommément le Père Pierre de Tablarès pour y être envoyé. Mais le Père François remit cet envoi à plus tard parce que le bruit courait que le Roi Philippe allait rentrer en Espagne; et il estimait que c'était au Cardinale Pole ou quelque autre personnage d'autorité en Angleterre à appeler les Nôtres, et que l'initiative de cet appel devait être prise à Rome. Mais comme le roi Philippe était rentré en Flandre et non en Espagne, comme nous l'avons dit plus haut, de Rome on envoya à cette Cour Pierre de Ribadeneira.

1525. Maître Jean d'Avila pressait le Père François d'admettre dans la Compagnie un certain jeune noble qui possédait trois propriétés. Il avait fait le voeu d'entrer dans la Compagnie, mais était entré ensuite dans l'Ordre de Saint Jérôme où il était resté six mois. Le Père François demanda dispense au Père Ignace, encore qu'il pensât qu'une telle dispense n'était peut-être pas nécessaire puisque le voeu d'entrer dans la Compagnie avait précédé. Le Père Ignace accorda la dispense "ad cautelam", et ordonna qu'il soit admis. Ce jeune homme s'appelait Don Gracias de Alarcon; ce fut un remarquable ouvrier apostolique dans la Compagnie.

1526. Le Père François avait reçu du Père Nadal la charge de Commissaire Général, mais comme il ne laissa pas d'attestation de cette nomination faite de main de notaire, quelques-uns se demandaient si, dans les contrats publics, le Père François pouvait légitimement user du pouvoir reçu. C'est pourquoi le Père François demanda au Père Ignace des lettres patentes qui auraient valeur devant les rois des Espagnes, même pour le territoire des Indes: cela lui permettrait de traiter légitimement l'envoi de missionnaires dans les possessions d'outre-mer. Il demanda aussi que fût confirmée la dotation de Don Moschera (qui se montait, croyait-on, à quinze mille ducats) et que fussent dites pour lui les messes qu'on accorde aux fondateurs, selon les Constitutions. Le Père Ignace accorda tout.

1527. Au mois d'octobre, le Père François partit pour Siguënza. Le doyen l'y attendait pour traiter avec lui la question de l'érection d'un collège en cette ville, comme nous l'avons dit plus haut; et parce qu'il y avait là une université, un collège des arts et de théologie (d'où quatre docteurs en théologie étaient entrés dans la Compagnie: les docteurs Marc de Salinas, Jean de la Plaza, Christophore Rodriguez et Antoine Sanchez), le Père François était porté d'y admettre un collège. Mais il fallait le doter de revenus ecclésiastiques. Les obtenir n'était pas chose facile sous le Pontificat de Paul IV. Pour ce motif, la question de ce collège ne fit point alors de progrès.

1528. L'évêque désigné d'Almeria (qu'on appelait l'Abbé Majeur à l'Université d'Alcala dont il était le chancelier) demanda deux des Nôtres qu'il emmènerait avec lui à Almeria; il voulait y fonder un collège où l'on enseignerait les langues. Il pouvait dépenser sept mille ducats pour des oeuvres pies, et il semblait donc qu'il doterait le collège. Le Père François était porté à désigner ces deux maîtres, et même à les choisir très savants.

Voilà ce que nous avons à dire sur le Père François de Borgia, Commissaire.

DE LA PROVINCE DE PORTUGAL
ET D'ABORD
DU COLLEGE SAINT-ANTOINE DE LISBONNE

1529. Cette année encore, le Père Ignace de Azevedo fut recteur de ce collège. Vingt-trois environ des Nôtres y habitèrent, sans compter les hôtes qui venant d'autres résidences de la Compagnie y demeuraient parfois quelque temps, et tous étaient assez occupés dans leurs ministères.

1530. Pendant les trois mois de cet hiver qui avait commencé l'année précédente, il y eut une telle abondance de pluies au Portugal -et aussi ailleurs- que les hommes en venaient à craindre pour leur vie. Aussi, la moisson de confessions augmenta-t-elle fortement; on s'approchait aussi plus fréquemment du confessionnal. La dévotion du peuple s'accrut grâce à l'indulgence concédée par le Cardinal du Portugal à ceux qui, après s'être confessés et avoir communié, priaient pour obtenir un temps serein et normal, en visitant quelques églises. Beaucoup de personnes y ajoutaient spontanément de jeûner. Tous les étudiants et beaucoup d'autres venus du dehors voulurent gagner cette indulgence. Mais comme les prêtres du collège n'étaient pas nombreux et se trouvaient fort occupés, ils ne pouvaient pas suffire autant qu'ils l'auraient souhaité à la foule des pénitents de l'extérieur. Ceux qui s'approchaient de la communion le faisaient avec beaucoup de larmes et une grande dévotion. Les uns se confessaient tous les huit jours, d'autres encore plus fréquemment; leur nombre était grand aux jours de fête, si bien que beaucoup revenaient les jours ordinaires pour pouvoir être entendus par les Nôtres, et ils s'approchaient de l'Eucharistie avec non moins de dévotion.

1531. Au début du carême, le tribunal de l'Inquisition fit un autodafé dans lequel huit hommes subirent la peine capitale. Le Cardinal, qui est Grand Inquisiteur du Royaume, demanda au Père Miron, provincial, d'envoyer quelques prêtres pour entendre leurs confessions; des prêtres furent donc envoyés de la maison Saint-Roch et du collège Saint-Antoine. Ils restèrent trois jours dans la prison avec ces hommes, nuit et jour, et les assistèrent jusqu'à la fin du supplice. Après avoir entendu leurs confessions, ils les encouragèrent et les aidèrent jusqu'à la fin.

1532. Pendant la Semaine Sainte où l'on a coutume de décorer les églises, quelques amis de la Compagnie prirent sur eux d'orner l'église de Saint-Antoine avec toutes sortes de tapis et de tentures afin que les Nôtres, libérés de ce souci, puissent entendre les confessions. Beaucoup envoyèrent des cierges pour les faire brûler devant le Saint Sacrement pendant tout le temps qu'il serait exposé. Des candélabres d'argent furent aussi envoyés à cet effet et d'autres ornements.

1533. Quant aux restitutions et au mouvement spirituel, on en a déjà parlé ailleurs. Ce fut pourtant moins sensible au collège qu'à la résidence.

1534. Plusieurs firent les Exercices Spirituels et, parmi eux, quelques-uns entrèrent dans la Compagnie.

1535. Les dimanches et les fêtes, selon la coutume, on prêcha beaucoup à Saint-Antoine. L'auditoire était nombreux et profita beaucoup des sermons. Le Père François Rodriguez, prédicateur, prêcha pendant quatre heures sans interruption sur la Passion et provoqua l'émotion et les larmes des auditeurs.

1536. Le Père Didier de Santa-Cruz prêcha là également. Mais il fut envoyé à Coïmbre. Il eut comme successeur en sa charge le Père François Rodriguez qui donnait également des leçons de cas de conscience. Après avoir entendu les sermons, leurs auditeurs accédaient, pleins de ferveur, à la Très Sainte Eucharistie. L'étonnante piété de ces hommes se manifestait aussi dans leurs actions. Il y en eut un qui, n'ayant rien à donner à un pauvre qui demandait un secours, enleva la chemise dont il était revêtu et la donna en aumône au mendiant.

1537. Lorsque, les dimanches et les fêtes, la doctrine chrétienne était proposée aux étudiants, selon notre Institu t, beaucoup de gens du dehors s'adjoignaient à eux et, après avoir écouté attentivement, restaient dans l'église à méditer dévotement, jusqu'au moment où la nuit les forçait à sortir, comme à contre-coeur; car cet exercice de catéchisme se faisait après l'office des vêpres.

1538. On appelait les Nôtres pour visiter les malades; et parfois ils apportaient aux mourants force et consolation; le nombre de ceux qui les appelaient était si grand que fatalement il fallait parfois refuser, à cause du petit nombre de prêtres et leurs nombreuses occupations.

1539. Les Inquisiteurs avaient obtenu du Père Miron que quelques-uns des Nôtres soient envoyés dans leur prison. Ils désiraient que les Pères donnent aux prisonniers des instructions utiles à leur salut. Plusieurs des Pères du collège Saint-Antoine reçurent la charge de remplir tour à tour cet office de charité. Les prisonniers enchaînés et les autres les accueillaient avec grande joie, quoique il y eût là le rebut et la lie de la société. Beaucoup de juifs, de sarazins, d'hérétiques, d'empoisonneurs qui acquittaient en prison les fautes de leur vie passée, se renouvelaient spirituellement avec l'aide des Nôtres. Si ceux-ci omettaient leur visite à cause d'occupations plus urgentes, pleins de douleur ils les suppliaient de ne pas les abandonner et de ne pas les priver d'un si grand bien. Ce travail des Nôtres en faveur des prisonniers n'était pas seulement utile à ceux-ci mais provoquait l'édification des autres personnes.

1540. Vint aux classes de ce collège le Dr Antoine Pinheiro, prédicateur royal. C'est avec lui que le roi Jean traitait les questions d'études; et même, d'autres affaires de grande importance, car il était doué d'un grand talent et de vertu. Dans la suite, il devint évêque de Miranda et fut le fondateur de notre collège de Bragança. Ici, dis-je, venant visiter les classes du collège Saint-Antoine, il vit avec plaisir l'ordre qui y régnait et leurs fruits. Outre une nouvelle classe, qui était presqu'achevée, il fit construire au nom du roi deux autres classes. Et pour que la construction fût achevée plus vite, on donna pour cela l'argent nécessaire.

1541. Outre ces classes, le roi voulut en avoir une autre, dans laquelle on apprendrait à lire et à écrire. Ainsi, les autres écoles de la ville qui étaient assez nombreuses auraient sous les yeux un exemple pour bien former les enfants.

1542. Le même Docteur Pinheiro toucha la question de la dotation du collège; car les revenus du collège étaient peu élevés et incertains. De là aussi il en vint à parler du collège de Coïmbre et des revenus à lui attribuer comme nous le dirons plus bas.

1543. La Reine et les Infants, aussi bien le Cardinal que Louis, désiraient que ces classes soient construites près de notre collège et qu'on nomme des "patrons" excellents qui auraient à coeur cette oeuvre. Jusqu'au début de cette année, il y avait parmi les autres patrons un certain Docteur Fran-

çois Correa qui nous était fort favorable. Mais il défendait mordicus l'avis qu'il ne fallait pas enseigner sans distinction la grammaire à tous les enfants du peuple, mais seulement aux fils de noble condition. Car, disait-il, si les enfants du peuple prennent goût à la grammaire, il n'y aura plus personne qui voudra se consacrer aux métiers manuels. Ceux qui auront pris goût à la grammaire se consacreront difficilement aux arts mécaniques. Quoiqu'il fût un grand ami de la Compagnie, il ne déplut pas aux Nôtres qu'on désigne un autre patron, à cause de cette opinion qui leur déplaisait. D'autant qu'à l'automne de l'année précédente onavait, sur le conseil des Infants, décrété de ne plus admettre de nouveaux élèves. Car ils étaient si nombreux que les classes ne suffisaient pas, ni les maîtres. Il avait été décrété aussi qu'on admettrait quelques fils de nobles ou d'autres personnes auxquels on ne pouvait opposer un refus. Les habitants de Lisbonne n'interprétaient pas la chose favorablement et, quand on refusait d'accepter leurs fils, ils murmuraient et accusaient les Nôtres de faire acception de personnes.

1544. Le Roi voulut voir une concertation et un specimen des exercices scolaires de notre collège de Saint-Antoine. Le Père Miron ordonna donc au Préfet des études, le Père Cyprien Suarez, d'en préparer. Les élèves se préparèrent à la séance par la confession et la communion. Après quoi un élève reçut les thèses de rhétorique à défendre devant le roi. D'autres élèves parmi les adolescents studieux argumentèrent contre lui. Auparavant, on entendit de petits discours en grec et en latin, tous deux excellents. Au point que le Roi fut fort satisfait. La Reine était présente, ainsi que le Dr Pinheiro. Le Père Miron donnait les explications nécessaires. Il est vraisemblable que le Roi ait voulu cette séance académique parce qu'il était question alors de confier aux Nôtres son collège de Coïmbre. Non seulement les princes et les notables laïcs estimaient excellents ces exercices scolaires, mais aussi les religieux qui envoyaient au collège, à leurs frais, leurs jeunes recrues avant de les admettre chez eux. Et tant les uns que les autres qui entraient dans ces congrégations religieuses, leur donnaient beaucoup d'édification et de consolation. Et leur nombre était grand.

1545. Un grand choix était possible pour ceux qu'on admettait dans la Compagnie. Souvent des adolescents se tournaient vers d'autres ordres religieux. Ainsi, dans le seul monastère de Saint-Bernard, dix ou douze venaient de nos écoles. Au point que le Prieur du monastère vint à Lisbonne (son monastère était hors de ville) pour voir s'il n'obtiendrait pas quelques autres encore pour se joindre à ceux qui avaient été déjà admis. Cependant, les habitants de Lisbonne ne voyaient pas d'un mauvais oeil que leurs fils entrent en religion; et même ils les envoyaient à notre collège d'autant plus volontiers qu'ils espéraient que leur coeur serait ainsi incliné à la vie religieuse.

1546. Le cours de cas de conscience recueillait un auditoire assez nombreux de nos prêtres, de nos frères et d'étrangers. Outre les répétitions quotidiennes avant le cour, en présence du professeur, on se réunissait le samedi pour revoir la matière enseignée pendant la semaine. Il y avait environ cinq cents élèves dans les classes de lettres, inscrits au catalogue officiel; sans compter les vingt-cinq élèves qui, à l'automne, passèrent de la première classe à l'étude de disciplines plus importantes, étant donné qu'ils avaient fait des progrès sensibles en grec et en latin.

1547. De ce champ de jeunesse, on tirait les fruits les plus considérables en vertu et science. Les élèves aimaient beaucoup les professeurs, ils ne faisaient point de distinction entre nobles et roturiers, et ils avaient des relations familières les uns avec les autres. Bien plus, mlus on était noble, plus on obéissait. Non contents de confessions mensuelles, beaucoup

fréquentaient les sacrements en dehors des temps habituels. Le naturel des adolescents n'est pas facilement porté à la vertu, ni à y persévérer après l'avoir acquise; aussi les Nôtres admiraient-ils d'autant plus le progrès et la persévérance de ces élèves dans la bien.

1548. Les chaleurs de l'été n'atténuaient l'ardeur aux études de personne. Alors qu'ailleurs, à cette époque de l'année, on compte peu d'élèves, on enseignait dans sept classes de grammaire. Les cas de théologie étaient donnés dans la huitième classe, et ceux qui arrivaient les derniers ne pouvaient plus trouver de sièges. Il parut donc nécessaire de ne pas admettre tout le monde sans distinction, surtout qu'on voulait réduire les classes à six. C'est pourquoi on n'avait pas voulu admettre aucun élève dans la première classe.

1549. Pendant les chaleurs cependant, pour rendre plus léger le poids des études, on décida de donner seulement deux cours le matin et deux l'après-midi. Cependant, on ajouta la leçon de la sphère de Sacro Bosco dont le livret fut expliqué, aux applaudissements de tous, devant une grande foule d'auditeurs.

1550. Aux fêtes de Noël, qu'on considère comme le début de l'-année, beaucoup de poèmes furent composés et déclamés par les étudiants scolastiques, en l'honneur de la Nativité du Seigneur; de même à la fête de la Résurrection, et beaucoup de nobles et d'hommes doctes qui y assistèrent les écoutèrent avec grande édification et admirèrent leur science et leur piété. Les élèves balayaient eux-mêmes les classes et, plus volontiers que les autres, ceux qui étaient les plus nobles; au point qu'ils se disputaient les balais, et que les professeurs durent leur ordonner de balayer à tour de rôle afin de satisfaire tout le monde. Si on trouvait un objet perdu, on l'apportait tout de suite aux professeurs pour demander ce qu'il fallait en faire. Ils ne fréquentaient pas les sacrements par routine mais avec grande dévotion et larmes. Ils s'entretenaient parfois entre eux des mystères de la passion du Christ.Il y en eut un qui voulut qu'on le renseignât sur l'examen qu'on faisait dans la Compagnie afin de l'utiliser chaque soir. Il y en eut un autre qui s'accusa devant son professeur d'avoir juré une fois; et il voulait qu'on le fouettât. Le professeur ayant ordonné de le faire, il pressait celui qui le punissait de le faire sévèrement.

1551. Il arriva qu'un professeur ordonna de punir un élève qui ne savait pas sa leçon; un autre l'accompagna à l'endroit où il allait être puni afin que le correcteur le frappe lui aussi; à son retour, le professeur lui demanda où il était allé; il répondit qu'il était allé chez le correcteur afin qu'il le punît, parce que lui non plus ne savait pas sa leçon. Quelquefois, certains s'offraient par charité à subir la punition des autres. On voyait chez eux beaucoup d'autres signes de piété et de vertu.

1552. Mêlés aux adolescents, il y avait aussi des hommes, et même des prêtres. Deux d'entre eux, qui avaient été juifs auparavant, étaient venus au Portugal pour se convertir à la foi du Christ. L'un était considéré comme un savant chez les siens; l'autre aussi était fort bien doué; l'un et l'autre répandaient la bonne odeur de leur vertu. Ils louèrent une maison près du collège, afin de jouir plus facilement de la compagnie des Nôtres.

1553. Comme il fallait prendre en charge le collège royal de Coïmbre, beaucoup des Nôtres furent appelés à Lisbonne par le Père Miron. Il voulait que formés et exercés au collège Saint-Antoine ils se rendent à Coïmbre mieux préparés à leur tâche. Depuis longtemps en effet, ils s'adonnaient aux études de philosophie et de théologie, et voici qu'on leur demandait de former la jeunesse aux belles-lettres; ils durent vaincre leur longue désaccou-

tumance par des exercices de quelques jours. Parmi ceux qui furent ainsi appelés un prêtre, tombé malade, s'en fut du collège Saint-Antoine au collège céleste!

1554. Si grand était le nombre de ceux qui aspiraient à entrer dans la Compagnie, que si on avait consenti à leur ouvrir la porte, on aurait pu remplir les collège de toute la province. Mais on admettait seulement ceux-là dont la vertu était suffisamment connue par une longue expérience. Deux prêtres, parmi ceux qui suivaient les cas de conscience à Saint-Antoine, furent admis. Ensuite, quatre adolescents de bonne qualité parmi lesquels trois de nos élèves entrèrent dans la Compagnie avec l'approbation de leurs parents. L'un d'eux, de bonne noblesse, que son frère aîné retenait à Coïmbre et voulait persuader d'abandonner son projet, et qu'il empêchait d'aller chez les Nôtres, vint à Lisbonne. Comme il constatait qu'on n'admettait pas dans la Compagnie ceux qui n'avaient pas l'approbation de leurs parents, il traita si bien ses affaires avec Dieu et avec les siens que non seulement ses parents consentirent, mais que le père lui-même vint au collège offrir son fils à la Compagnie pour la gloire de Dieu. Et son frère qui auparavant s'opposait à son entrée vint avec joie au collège Saint-Antoine avec un de ses parents et se confessa aux Nôtres. Il n'était pas rare que les parents demandent pour leur fils l'entrée dans la Compagnie; l'un d'eux le demanda même en pleurant. Peu après, parmi les étudiants, six d'excellente nature et de grande espérance furent admis avec l'approbation de leurs parents; parmi eux, le neveu de l'évêque d'Algarve. Mais en dehors de nos élèves, d'autres aussi furent admis cette année. Ils furent envoyés en probation à Coïmbre ou à Evora.

1555. Le Père Ignace de Azevedo, recteur de ce collège, fut envoyé cet été au Père François de Borgia par le Père Miron, afin de lui demander d'envoyer quelques professeurs au collège de Coïmbre pour aider les Nôtres. Le Père en envoya quelques-uns au Portugal, mais moins qu'il n'aurait voulu.

1556. François Rodriguez, consulteur de cette province, avertissait que l'on se chargeait de trop de travaux pour les forces des Nôtres. Ils tombaient dans plusieurs sortes de maladies, et le Père estimait que cela provenait du petit nombre d'ouvriers apostoliques et de la grandeur de la moisson. Il observait encore que les Nôtres, occupés à plusieurs fonctions, s'en acquittaient moins bien que s'ils n'avaient pas été occupés ailleurs. Il observa que les frères scolastiques qui, pour la plupart, désiraient progresser spirituellement, ou bien étaient morts à la tâche, ou étaient tombés dans de graves maladies, si bien qu'ils semblaient ne pouvoir plus récupérer leurs forces. Il avouait ignorer la cause de cette situation. Il pensait qu'un fruit important se perdait en cette province, du fait que les Nôtres n'avaient pas de rapports assez familiers avec les gens du dehors, qui auraient voulu qu'on les stimule à la vie spirituelle. C'est pourquoi beaucoup rappelaient le souvenir du Père Santa-Cruz, de sainte mémoire; ils n'avaient jamais connu, disaient-ils, un recteur pareil à lui pour se concilier la sympathie des gens.

1557. Le Père Cyprien Suarez était préfet des classes à Saint-Antoine et enseignait en même temps la rhétorique. Il fut envoyé à Coïmbre et un autre Père fut envoyé à sa place à Lisbonne.

1558. Le Père Ignace de Azevedo, le recteur, souhaitait avoir plusieurs novices au collège Saint-Antoine, tant pour les travaux domestiques que pour l'édification des Pères et Frères plus anciens.

1559. Le Père François Rodriguez qui donnait le cours de cas de conscience, quoiqu'il fût infirme des pieds, avait de grands désirs d'aller en Inde, et il s'en ouvrit au Père Ignace. A cause, disait-il, de la mort des

plus anciens en Inde, il pensait que son travail ne serait pas inutile à Goa pour expliquer et résoudre les cas de conscience. Il n'y fut pas envoyé cette année, mais il obtint ce qu'il désirait l'année suivante, comme nous le dirons en son lieu.

Et voilà ce que nous avions à dire du collège Saint-Antoine.

DE LA MAISON DES PROFES SAINT-ROCH

1560. Le Père Gonzalve de Silveira était le préposé de cette maison, et plus de trente personnes y habitaient, et tous jouissaient d'une santé extérieure et intérieure assez bonne. Auprès des gens de l'extérieur, l'estime et les fruits spirituels se développèrent considérablement. Certaines personnes, au cours des mois précédents, avaient pris la liberté d'en dire du mal. Le Père Gonzalve y voyait le signe du démon qui craignait pour lui des hommes de cette tremps. Et c'était bien ainsi. Car la faveur et la dévotion des gens, et même des nobles grandit; et ceux qui s'approchaient des sacrements étaient si nombreux qu'ils atteignaient trois ou quatre cents en une seule semaine, alors cependant qu'il n'y avait pas de fête. Le Roi et la Reine et ceux qui occupaient les premiers rangs à la cour parlaient souvent avec édification et du succès de la maison et des fruits qu'elle portait. Parmi ces personnes, le Père Didier Vieira. Ayant renoncé au bénéfice ecclésiastique qu'on lui avait donné et qui lui permettait de vivre commodément et honorablement, il insista fort pour être admis dans la Compagnie; et à la grande édification et consolation de la ville, il y fut admis.

1561. Le Comte de Castanheira, qui jouissait des bonnes grâces du roi et avait sur lui plus d'influence que toutes les autres personnes de premier rang à la cour, était très assidu à fréquenter l'église de Saint-Roch, tant pour recevoir le sacrement de pénitence que pour y entendre les sermons. Il se rendait au palais, la bouche pleine d'éloge pour la Compagnie; il en parlait beaucoup et affirmait qu'il n'y avait pas de façon de vivre plus heureuse et plus pieuse que celle de ceux qui fréquentaient assidument Saint Roch. Et non seulement sa maison le suivait dans sa dévotion, mais aussi un très grand nombre de nobles personnages.

1562. La Reine manifestait sa bienveillance coutumière. Quand le Roi conférait quelque faveur à la Compagnie, elle-même veillait à ce que les ministres du roi s'exécutent sans retard. Et à chaque occasion, en présence du roi, elle parlait beaucoup du fruit que le Seigneur accomplissait par les ouvriers apostoliques de la Compagnie.

1563. Le Roi aussi montrait sa bienveillance par ses oeuvres et ses paroles, comme il était visible au collège de Coïmbre dont nous parlerons plus bas, et en d'autres domaines. La même bienveillance peut être affirmée du Cardinal Infant à l'égard de la Compagnie; on pourrait même parler d'amour particulier. Les marins eux-mêmes et d'autres personnes imitaient à ce point la bienveillance des princes que lorsqu'un seul navire de la flotte qui partait pour les Indes n'avait à bord aucun des Nôtres, son capitaine ou préfet vint à la maison et réclama instamment quelques-uns des Nôtres pour s'embarquer avec eux. Et parce qu'on ne pouvait lui accorder ce qu'il demandait, il s'en fut tout triste et au bord des larmes.

1564. On remarqua, qu'alors que dans certaines familles nobles on disait du mal des Nôtres, le Seigneur montra la fausseté de ces dires en amenant tout ce qu'il y avait de plus haut dans la noblesse et parmi les personnages d'autorité à devenir les familiers dévoués de la résidence.

1565. L'Infant Don Ludovic commença à se confesser, ce qu'il ne faisait pas jusque là, aux Nôtres. Il ne désigna pas nommément un Père mais il demanda au Préposé de lui envoyer un prêtre pour se confesser et recevoir l'Eucharistie. On lui envoya le Père Michel Estevez qui exerçait cet office un peu partout en ville; et quand il demanda une seconde fois un prêtre, il désigna nommément le Père Estevez à qui il avait commencé de se confesser. Ainsi, par cette faveur de Dieu et des princes qu'il mettait en branle, les faux bruits qu'avaient répandus ceux qui avaient quitté la Compagnie, s'éteignirent. Et il ne fut plus fait mention de ces calomniateurs, si ce n'est pour signaler que l'un d'eux demandait à réintégrer l'Ordre, comme nous l'avons dit plus haut.

1566. Une pieuse émulation se constatait entre ceux qui s'approchaient des sacrements. Car les uns suivaient les autres et parmi eux il y en eut quelques-uns qui abandonnèrent leur état de péché. Des jeunes filles de la noblesse s'enflammaient tellement de dévotion que, malgré les persécutions dont elles étaient l'objet de la part de leurs parents, elles persévérèrent dans leurs exercices de piété. Des femmes mariées amenaient leurs maris à la confession, et vice-versa des maris amenaient leurs épouses, en demandant aux Nôtres de les confesser. Les Nôtres se rendaient parfois chez des malades, mais plus rarement qu'ils ne l'auraient voulu, à cause du service de l'église Saint-Roch et d'autres occupations qui les prenaient sans cesse.

1567. L'indulgence du Jubilé de Jules III ayant été proclamée à Lisbonne, plus de mille personnes vinrent communier à l'église Saint-Roch; et s'il y avait eu plus de prêtres, la moisson eût été plus grande encore. Parmi les confesseurs, on comptait Jean Nuñez, patriarche désigné et le Père André de Oviedo, évêque. Ils étaient si assidus à entendre les confessions qu'ils ne le cédaient à personne en humilité et renoncement dans cet humble travail, ce qui édifiait grandement les gens de la maison et ceux de l'estérieur.

1568. Pendant le carême de cette année, les dimanches, mercredis et vendredis, à l'église Saint-Roch il y avait sermon; cependant on n'omettait point les leçons de doctrine chrétienne qui se faisaient après le dîner les dimanches et les fêtes. Le Père Gonzalve Vaz prêchait, le lundi, au palais de la reine, à la satisfaction de tous, satisfaction que la reine manifestait clairement. Aussi le roi voulut-il l'entendre, lui aussi.

1569. Le Père Gonzalve Vaz n'omettait point les sermons de doctrine chrétienne qu'il avait coutume de donner aux demoiselles d'honneur de la reine et, en vérité, avec un succès remarquable. L'une de ces demoiselles, qui remplissait près de la reine une fonction assez honorable, montra par les faits combien elle avait spirituellement progressé. La reine s'était rendue dans un monastère dédié à la Mère de Dieu, qui pratiquait le mode de vie très austère du premier Ordre de Saint François. Cette demoiselle ayant accompagné la reine lui demanda la permission d'entrer dans ce monastère. Elle voulait servir Dieu dans cet ordre religieux. La reine eut un entretien avec elle. Elle lui demanda si peut-être ce qui la poussait n'était pas quelque chagrin et lui promit d'ici peu un mariage honorable. Elle lui envoya un prêtre, religieux du même ordre, pour l'interroger sur le sérieux de sa vocation. Mais la demoiselle répondit qu'elle avait conçu ce projet depuis longtemps, qu'elle avait même fait voeu de chasteté, qu'elle n'avait aucun chagrin, qu'un tel examen n'était pas nécessaire. Bien plus, elle dit aux moniales qu'elle ne

prendrait aucune nourriture avant d'être admise au noviciat. Aussitôt elles l'admirent dès le dîner. Cette demoiselle était parmi les premières au palais et avait beaucoup de parents nobles et très riches. Cette vocation édifia beaucoup.

1570. Mais pour en revenir aux sermons, ils ne furent pas interrompus pendant l'été, et l'auditoire ne diminua pas pendant les grandes chaleurs. Bien plus, après Pâques, il commença à augmenter au point que les confesseurs n'avaient plus la place à l'intérieur pour entendre les confessions et qu'ils durent confesser dehors.

1571. Les leçons de doctrine chrétienne ne cessèrent pas au palais. Lorsque le Père Gonzalve Vaz ne pouvait pas y aller, le Père André de Oviedo, évêque, expliquait à sa place la doctrine chrétienne, à l'édification de tous. Dans les autres églises et monastères, on demandait souvent les Nôtres et ils y prêchaient la parole de Dieu.

1572. Le premier dimanche de carême, comme je l'ai dit plus haut, les juges de l'Inquisition firent un autodafé exceptionnel. Et trois jours avant, à la demande du Cardinal, quelques prêtres de la maison Saint-Roch s'étant rendu en prison, y firent oeuvre utile auprès de ceux qui avaient été condamnés au dernier supplice. L'un d'eux était turc et relapse. Il confessa publiquement sa faute et déclara qu'il acceptait la mort qu'il avait méritée plus acerbe encore, et demanda pardon à Dieu et aux hommes, et cela non pas pour éviter la mort. Il protesta qu'il avait une foi sincère et fidèle, qu'il mourait dans cette foi, et mettait son espoir dans le sang du Christ. Il montra d'autres grands signes de contrition.

1573. Un autre, un habitant de Lisbonne, relapse lui aussi, s'était obstiné dans sa faute. Au moment de mourir, il reçut du Seigneur une grâce très forte et signifia bien qu'il mourait dans la vraie foi du Christ. Les Nôtres qui l'accompagnaient éprouvèrent devant sa conversion une grande consolation.

1574. Un autre, un français qui avaient enseigné longtemps les hérésies de Luther à Bordeaux et avait administré les sacrements en Espagne, avait enfin été découvert. Il s'obstina un certain temps; mais il plut à Dieu d'adoucir son coeur et il mourut, comme il convient à un chrétien bon catholique. Ainsi cinq autres moururent, tous bien disposés. Un d'entre eux avait été accusé par son propre fils qui avait l'habitude de se confesser chez nous; même le jour où son père subit le supplice, il n'abandonna pas cette bonne habitude. D'autres condamnés, on rapporte des faits semblables.

1575. On avait volé à un honorable citoyen des vases d'argent d'un grand prix. Il avait prié pour que, si c'était pour la gloire de Dieu, il rentre en possession de ces objets. Deux jours plus tard, vint à notre maison un jeune homme chez qui se trouvaient ces objets volés; je ne sais de quelle façon ils étaient parvenus entre ses mains. Il les donna à un de nos prêtres pour qu'il les rende au propriétaire. Ces vases valaient environ six cents ducats.

1576. Une des dames qui fréquentaient l'église Saint-Roch avait été sollicitée par une autre, moyennant de beaux cadeaux, de faire plaisir à quelqu'un en une affaire peu honnête. Comme les paroles ne suffisaient pas pour congédieur la solliciteuse, elle accepta les dons précieux avec un saint zèle, les jeta à terre, les foula aux pieds et renvoya ainsi l'entremêteuse. Ainsi donnèrent de solides preuves de leur vertu plusieurs personnes, en particulier des nobles. Et la ville prit ainsi un nouveau visage.

1577. Par l'action de ces Pères, un monastère de dames de la noblesse progressa beaucoup au point de vue spirituel. Elles n'étaient tenues par leurs règles que de se confesser trois fois l'an; elles furent amenées à le faire chaque semaine; et elles désiraient vivement se confesser aux Nôtres au moins une fois par mois, mais elles ne l'obtinrent pas.

1578. Bien que Lisbonne souffrît d'une grande pénurie de marchandises, les Nôtres dont le nombre s'élevait à trente-deux ou trente-trois étaient entretenus par des aumônes, et jamais ils ne manquèrent du nécessaire; ils avaient même plus qu'ils n'avaient jamais eu, et pourtant ils ne recevaient rien du roi pour ces dépenses. Le roi donna cependant un subside de cinq ans pour la construction de l'église. Chaque année il fit don de cinq cents livres d'aromates dont la vente rapportait une somme considérable.

1579. Il était nécessaire d'agrandir l'église. Elle était trop petite pour contenir la foule des fidèles. Il fallait la tripler pour qu'elle puisse recevoir trois fois plus de monde. Déjà on en était aux fondations et le reste du travail pressait fort. On s'abstenait cependant de demander publiquement des aumônes pour cette construction, car beaucoup de gens souffraient de la faim et n'auraient pas été édifiés, ni les autres qui connaissaient la situation. Aussi cette année-ci la construction se ralentissait-elle. A la fête de la Pentecôte, on offrit pour l'église de précieux ornements d'autels et vêtements sacerdotaux, avec un calice d'argent pour le Saint Sacrement, une grande patène pour consacrer en même temps beaucoup d'hosties, avec un autre vase d'argent recouvert d'or, pour les ablutions, et d'autres objets du culte.

1580. Le préposé de la maison professe, le Père Gonsalve Sylveira, devait, à ce qu'on croyait, partir pour l'Inde qui était fort dépourvue d'ouvriers apostoliques. Cependant, le Père Antoine de Quadros et les autres missionnaires destinés à l'Ethiopie, demeureraient certainement un an en Inde. On retint donc le Père Gonsalve à Lisbonne jusqu'à ce que le Père Ignace ait été consulté. La mission du Père de Sylveira fut donc reportée à l'année suivante, cette mission qu'il avait si fort à coeur.

1581. En ce qui concerne le décret de Paris et les témoignages en faveur de la Compagnie, d'excellents témoignages furent envoyés du Portugal par le roi, les évêques et les Inquisiteurs, comme on peut le constater par les documents. Et ce ne fut pas seulement le roi qui donna ce témoignage, mais aussi les Infants, ses frères. Ils aidaient les Nôtres de leur conseil et suggéraient ce qui était opportun. Le roi donna mission à son légat à Rome de mettre le Souverain Pontife, Paul IV, au courant des affaires de la Compagnie au Portugal, en Inde, au Brésil et aux autres lieux d'Afrique.

1582. Le préposé de la maison professe, le Père Gonsalve, en raison de son office, écrivait ce qu'il pensait du Père Provincial. Il note qu'il se conciliait l'amitié de peu de gens en dehors de la maison royale: or d'habitude, les grands du Portugal détestent ceux qui ne s'intéressent qu'à rechercher la faveur du Prince en négligeant tous les autres. Le même Père avertit le Père Ignace, conformément à son office, qu'un étranger au Portugal y ferait oeuvre plus utile. Il souhaite surtout que le Père Nadal ou un Père de la même trempe devienne Provincial. Or, le Père Gonzalve Vaz regrettait l'absence d'une certaine prudence naturelle chez le Père Provincial et avouait qu'il avait craint parfois que cela diminue l'estime qu'on avait pour la Compagnie.

1583. Ce collège fit, cette année, des progrès appréciables pour le nombre des Nôtres, quant aux ressources matérielles et aussi en ce qui concerne le fruit spirituel des gens de l'extérieur. Beaucoup de ceux qui fréquentaient les Nôtres commencèrent à adopter un style de vie tout autre que celui, très libre, qu'ils menaient auparavant.

1584. L'enseignement de la doctrine chrétienne auquel s'adonnèrent d'abord le Père Emmanuel Ferdinand, puis le Père Melchior Cotta, fut fort fructueux pour un grand nombre; il les attirait à l'usage pieux et fréquent des sacrements et à d'autres oeuvres de piété. Les hommes seuls et non les femmes suivaient cet enseignement parce qu'il se donnait dans une salle assez ample mais à laquelle il n'était pas ni expédient ni convenable d'admettre les femmes. Cet enseignement remuait profondément les auditeurs. Ils cessaient de jurer, de voler, de commettre d'autres fautes; et ils se confessaient tous les mois et, beaucoup, tous les huit jours. Au commencement de l'année, leur nombre s'élevait à deux cents. On sollicitait souvent les Nôtres pour la confession des malades, pour apaiser les discordes et pour d'autres choses de ce genre. Avec le souci d'être charitables, on pouvait voir en eux le renoncement à leur propre volonté et un grand mépris de cet honneur.mondain dont ils étaient auparavant si fervents; ils se comportaient avec discrétion et modestie.

1585. Ces hommes portaient secours aux indigents, aidaient les malades, visitaient la prison publique et, outre les dons qu'ils leur apportaient, ils portaient eux-mêmes à la fontaine publique les seaux qu'ils fournissaient à ceux qui étaient en prison; jamais ils n'auraient cru auparavant qu'ils feraient cela de leur vie; mais les progrès de la charité et de l'humilité les amenèrent à changer d'avis.

1586. Dans les prières publiques que les Frères de la Miséricorde organisèrent, parmi les cent dix qui se flagellèrent, il y en avait cent qui fréquentaient les sacrements dans notre maison. Ils réconciliaient les ennemis et pardonnaient eux-mêmes les injures qu'on leur avait faites.

1587. Par le moyen de cette exposition de la doctrine chrétienne, le Seigneur opérait beaucoup de bien chez les étudiants par les professeurs: chaque professeur en effet donnait, dans sa classe, une leçon à ses élèves le dimanche, à la même heure où les gens du dehors en recevaient une ailleurs. Les étudiants devenaient de plus en plus l'exemple de toutes les vertus et ils vénéraient leurs professeurs; non contents de confessions mensuelles, beaucoup se confessaient et communiaient tous les huit jours. Ils suivaient les exercices spirituels avec grande ferveur, calmes, modestes et diligents, en sorte qu'ils n'offensaient pas même en parole Dieu et le prochain. L'un d'eux étant tombé malade pendant le carême ne put être amené par le médecin à manger des mets défendus avant d'avoir la permission de son maître. Un autre tout en pleurs alla trouver en privé son maître, s'accusant d'avoir caché la vérité en une chose qu'il voulait maintenant avouer. Et d'autres traits édifiants que nous avons rapportés des étudiants de Lisbonne , nous pourrions les répéter pour ceux d'Evora.

1588. Le Père Emmanuel Fernandez, après être rentré d'Elvas au mois de septembre de l'année passée et avoir continué quelque temps à enseigner la doctrine chrétienne à Evora, tomba gravement malade. En été après s'être rétabli, il rechuta et il s'en alla vers le Seigneur. Ce Père Fernandez avait

rempli les ministères de la Compagnie à Elvas de façon remarquable. Envoyé une seconde fois dans cette ville qui l'attendait avec une très grande impatience, il travailla avec beaucoup de fruit dans ce champ apostolique. Il la retrouva dans la paix où il l'avait laissé. Quelques-uns cependant avaient abandonné la confession fréquente, mais la plupart persévéraient et la correction des moeurs se développait beaucoup. Comme il avait commencé à prêcher dans la grande église, un auditoire très nombreux suivait ses sermons et rendait grâce à Dieu après le sermon de ce qu'il l'avait consolé une fois de plus par sa sainte doctrine.

1589. Il entendit aussi beaucoup de confessions avec son compagnon le Père de Santa-Cruz. S'étant rendu dans une école de belles-lettres, il persuada les étudiants de se confesser chaque mois, comme cela se faisait dans notre collège. Et volontiers, tant les professeurs que les étudiants déclaraient qu'ils prendraient cette habitude. Alors les Nôtres et d'autres prêtres entendirent leurs confessions. On embrassa la pieuse coutume d'enterrer décemment les morts, ou plutôt on en revint aux usages tombés en désuétude. Jusque là c'est à peine si on pouvait encore trouver des chrétiens revêtus d'habits de deuil de la Confrérie de la Miséricorde, pour porter le brancard, mais alors une telle multitude de gens recommença à suivre cette coutume qu'il y avait toujours quelques hommes pour remplir ce pieux office et que les gens priaient qu'on les admît pour accomplir cette fonction. Ces chrétiens s'enflammèrent aussi d'une grande vénération pour le sacrement de l'Eucharistie. Quand on portait le sacrement à un malade, de n'importe quelle paroisse, un grand concours de peuple l'accompagnait au point que les Nôtres disaient qu'ils n'avaient jamais vu pareille chose.

1590. Le même Père Emmanuel avait prêché aux prêtres un sermon de grande utilité (tous étaient accourus pour cela à la grande église); il leur avait expliqué avec quelles pureté et révérence il leur fallait s'approcher des sacrements de confession et d'eucharistie, et avec quel zèle ils devaient donner aux fidèles l'exemple d'une vie intègre et vertueuse pour la gloire de Dieu. Après avoir rendu ainsi de nombreux services, les Nôtres retournèrent à Evora. Les gens d'Elvas disaient que c'était un péché que les Nôtres s'en aillent, laissant là un si fructueux apostolat. Mais le bon Père Emmanuel estima qu'il fallait obéir; il revint à Evora où, quelques mois plus tard, il s'en alla vers le Seigneur. Il laissait derrière lui de vifs regrets.

1591. Outre les trois cents étudiants de notre collège, nos prêtres confessaient d'autres personnes à Evora; la moisson des pénitents était fonction du nombre des confesseurs; il y aurait eu beaucoup plus de pénitents si les Nôtres n'avaient pas été tiraillés par d'autres occupations et si peu nombreux. Ils trouvaient encore le temps d'apaiser des litiges et des dissensions. Quelquefois, ceux qui naguère étaient en querelles, réconciliés par le soin des Nôtres, se demandaient mutuellement pardon, parfois même à genoux et avec larmes; et pourtant certains s'étaient haïs si fortement que l'un et l'autre montaient des machinations contre la vie de leur ennemi ou même voulaient l'attaquer ouvertement. Les gens avaient une telle opinion des Nôtres qu'ils estimaient qu'il n'y avait rien de si ardu en cette sorte d'affaires qui ne pût trouver une solution par les soins et l'autorité des Nôtres. Ainsi souvent on les faisait venir pour rétablir la paix, en des cas de cette difficulté.

1592. Citons un exemple: un jour un des Nôtres avait été appelé chez des gens pris de querelles et il les avait réconciliés. Or, il apprit qu'au même endroit d'autres personnes étaient en graves dissensions; il alla les trouver mais ne parvint pas à les réconcilier. Mais dans le voisinage un homme allait mourir; le Père alla le voir pour l'assister et lui demanda de

faire venir ceux qu'il n'avait pu amener à la réconciliation. Les amenant au chevet du malade qui était en train de mourir, il les exhorta à prendre garde et à réfléchir sérieusement à la mort qu'ils avaient sous les yeux. Ses exhortations et ce spectacle eurent une telle force sur eux, avec l'aide de la grâce de Dieu, qu'ils en vinrent à se réconcilier. Il arriva aussi qu'un homme qu'on avait injurié non seulement pardonna mais s'offrit aussi à se rendre à la demeure de son ennemi pour demander pardon à celui par lequel il avait été offensé.

1593. Les classes, cette année, commencèrent selon la coutume de la Compagnie par une séance publique où étaient défendues les thèses de rhétorique que n'importe quelle personne de l'extérieur pouvait attaquer. Cette discussion avait lieu sous la direction du professeur de la première classe, qui expliquait ce qu'il fallait. Il y eut beaucoup de discours, certains sur la grandeur de la pauvreté, certains à la louange du Cardinal, d'autres sur d'autres sujets. Des poèmes latins et grecs de genres divers furent composés. Tout cela se déroulait matin et soir. Le Cardinal lui-même vint l'après-midi avec son neveu, Don Antoine, accompagné de religieux et d'autres personnages nobles et savants; il y eut un discours latin et un discours grec; enfin une églogue pieuse et érudite fut chantée avec beaucoup de grâce par trois enfants; elle avait été composée par le professeur de la seconde classe. Tout cela plut beaucoup au cardinal et aux autres spectateurs. Le cours de cas de conscience avait un tel succès que le Cardinal, en plus des prêtres qu'il entretenait déjà de ses deniers, en prit d'autres en charge; ainsi trente, et peu après dix de plus, que l'Infant Louis décida d'entretenir, c'étaient quarante prêtres à distribuer dans les paroisses après leurs études, qui étaient entretenus aux frais des princes; sans compter ceux qui suivaient à leurs frais personnels ce cours que le Père Georges Marc donnait sur les cas de conscience avec beaucoup de soin, et celui que donnait un autre professeur, nommé par le Cardinal, afin que les étudiants sachent tout ce qui leur serait nécessaire pour s'acquitter de leurs fonctions dans les paroisses. Ceux qui étudiaient les lettres étaient répartis en quatre classes; le Cardinal et l'Infant Louis, son frère, vinrent entendre les leçons de chaque professeur; ils s'y attardèrent quelque peu, écoutant avec plaisir et constatèrent les fruits abondants et remarquables que produisait cet enseignement.

1594. Le Cardinal choisit, pour une fonction importante à la gloire de Dieu, un prêtre qui suivait le cours de cas de conscience: il rendait grâce au Seigneur de ce qu'il avait pu recueillir ce fruit dans son propre champ, bien aise de pouvoir confier une charge si pieuse à ceux dont il prenait sur lui les frais d'études. Il donnait des bénéfices ecclésiastiques à ces hommes et les répartissait entre divers postes, pour qu'ils puissent aider pour les confessions, les prêtres qui avaient charge d'âmes. Ils devinrent d'excellents confesseurs.

1595. Aux fêtes de la Nativité 1554, le Cardinal voulut qu'émigrent dans le nouveau collège les Nôtres qui avaient habité jusque là au palais du roi. L'habitation était assez commode et le fut encore davantage après qu'on eut achevé la construction; car les ouvriers occupaient une partie de la maison et les classes et l'église étaient encore inachevées; cependant l'espace ne manquait point aux professeurs pour remplir leur tâche. C'est pourquoi le premier jour après l'Epiphanie, les leçons commencèrent au nouveau collège dans les nouvelles classes. La doctrine chrétienne était expliquée dans une très grande salle car l'église n'était pas encore achevée.

1596. A cette époque le Père Miron, Provincial, était à Evora. Il rentra à Lisbonne au début de l'année laissant les Nôtres dans leur nouveau collège. On aurait pu attendre que l'édifice fût achevé, mais le Cardinal désirait que le déménagement se fît à ce moment, et on satisfit à son désir.

Le site était plus salubre, les chambres assez commodes. Au début de l'année, vingt-cinq des Nôtres vinrent y loger quoiqu'il n'y eut que vingt chambres d'achevées. Le Cardinal comprit sans peine qu'ils étaient à l'étroit et il décida de construire beaucoup d'autres chambres. Quoiqu'il les eut destinées à l'usage des prêtres dont nous venons de parler, il changea ce projet car le développement du collège (qu'il souhaitait beaucoup) l'exigeait.

1597. Le Père Ignace avait écrit au sujet de la création d'un cours de philosophie à Evora. Ayant su la chose, le Cardinal approuva le projet et l'année suivante il voulut qu'on le commençât. Il méditait aussi la création d'un théologat en temps propice. Quand il eut appris du Père Miron que les mille écus d'or qu'il avait appliqués à la réalisation de ce projet ne suffisaient pas, il fit savoir qu'il cherchait encore d'autres revenus; il ne déclarait pas encore ouvertement qu'il projetait de promouvoir vigoureusement cette oeuvre; il laissait cependant entendre que même lorsque le cours de philosophie commencerait, il ne souhaitait pas qu'au début le nombre des Nôtres augmentât fortement; les bons résultats des classes et des autres fonctions remplies par la Compagnie dans le diocèse d'Evora remplissaient de joie le Cardinal, et ce qui le poussait à augmenter ses dons temporels, c'était la pensée qu'il augmentait ainsi le nombre des ouvriers apostoliques, et du même coup, les fruits spirituels. Presque toute sa consolation était, lorsqu'il séjournait à Evora, de se rendre souvent au collège, de presser les travaux et de tout examiner dans le détail. Il fit don aux Nôtres d'un jardin assez spacieux et commode qu'il fit planter d'arbres, qu'on alla chercher en différents lieux; il voulut qu'on apportât des plants déjà assez grands pour qu'on en puisse recueillir des fruits deux ans plus tard. Il fit édifier aussi dans notre collège des chambres d'habitation pour lui, dans lesquelles, avec l'agrément de la Compagnie, il disait qu'il viendrait parfois habiter.

1598. Sur le point de quitter Lisbonne, il emmena Don Antoine, fils de l'Infant Louis, pour qu'il habite ainsi près du monastère des Dominicains et achève ses études théologiques. Ainsi, quelques-uns de nos frères qui suivaient avec lui et pour lui faire plaisir à Evora les cours de théologie d'un précepteur particulier, furent libres de se rendre à Coïmbre pour suivre plus commodément les cours de théologie.

1599. Mais pour en revenir à Evora, les Nôtres y séjournaient en grande paix dans le nouveau collège, loin des bruits de la ville, dans un endroit cependant assez commode pour que les gens y viennent aux classes et à l'église. Cet été, des salles de cours à l'usage des classes et beaucoup d'autres locaux furent construits: ainsi une infirmerie, une salle à manger ou réfectoire, des dortoirs et d'autres pièces. L'église fut si diligemment construite qu'en septembre de cette année on put y célébrer le sacrifice de la messe. Tout ce qui était nécessaire à la célébration du culte divin et un mobilier sacré abondant et riche furent fournis par les soins du cardinal.

1600. Les étudiants à peine admis dans nos classes changeaient de moeurs et s'appliquaient à faire des progrès dans la piété. Un bon nombre d'entre eux se sentaient attirés vers l'état religieux, et quelques-uns demandaient avec instance d'être admis dans la Compagnie. Avant son départ d'Evora le Père Miron, au début de cette année, en admit trois, et un quatrième, prêtre, particulièrement apte à nos ministères. Il voulut que les autres attendent d'être plus avancés en âge. Trois autres, peu de temps après, qui avaient fait de grands progrès dans les études et dans la vie spirituelle furent admis ainsi qu'un prêtre, auditeur des cas de conscience. Deux jeunes gens, aptes aux ministères des coadjuteurs, furent admis également.

1601. Cet été, un autre prêtre, d'une probité remarquable, connu du Cardinal et nommé par lui vicaire dans son pays, méprisa les richesses de son patrimoine, car il était riche, se libéra de tous liens, et vola généreusement au Christ: il voulait suivre nu le Christ nu, dans la Compagnie. Outre ce candidat, quatre étudiants pleins de talents furent admis par le Père Miron pendant ce même été; et, avant qu'il arrivât à Evora, le supérieur du collège d'Evora en avait admis deux autres; et quoique le plus grand nombre de ces candidats fussent envoyés à Coïmbre, quelques-uns restèrent à Evora et ainsi la communauté compta près de trente personnes.

1602. Le recteur du collège d'Evora fut d'abord le Père Michel de Sousa mais, à cause de sa mauvaise santé, il vécut une bonne partie de l'année à Lisbonne. A sa place, Maître Marc Georgius, qui donnait les cas de conscience, fut mis à la tête du collège. Au mois de janvier, il fut admis aux ordres sacrés; il fit aussi avec succès les leçons de doctrine chrétienne en présence d'un auditoire nombreux.

LE COLLEGE DE COÏMBRE

1603. Cette année encore, le recteur à Coïmbre fut le Père Léon Enriquez. Par des instructions spirituelles et des sermons donnés au réfectoire et, le vendredi, hors du réfectoire (parfois elles avaient lieu la nuit), il s'appliqua à faire progresser beaucoup les Nôtres dans les choses spirituelles.

1604. Un certain nombre de candidats furent admis dans la Compagnie à cette époque, choisis entre beaucoup d'autres. On recevait encore à Coïmbre d'autres admis envoyés de Lisbonne et d'Evora, à la maison de probation jointe au collège; et la communauté augmenta à tel point que la maison ne pouvait plus les contenir; alors, après qu'ils eussent reçu quelques fondements des vertus religieuses, certains furent envoyés à Lisbonne et d'autres à Evora, soit pour faire des études, soit pour le service. Tous faisaient des progrès dans le renoncement à leur volonté propre, dans la mortification et dans la dévotion; voyant les scolastiques renouveler leurs voeux, eux-mêmes émirent leurs voeux spontanément avec grande ferveur.

1605. Le Père Correa, qui était maître des novices, tomba gravement malade. Les médecins désespéraient de le sauver. Ils disaient qu'il était atteint de phtysie. Comme il semblait presque à la mort, il retrouva soudain la santé, grâce à Dieu, et reprit son office.

1606. En ce qui concerne les études, tout se passait selon la coutume quant aux leçons, aux répétitions et aux thèses; les philosophes terminèrent leurs cours à Pâques. Ainsi, plus de vingt des Nôtres commencèrent la théologie.

1607. Quant aux autres qui commencèrent ce cours cette année, ils étaient tenus pour les meilleurs parmi leurs condisciples. Lorsqu'il y avait concertation chez nous, beaucoup de ces condisciples y venaient pour prendre part aux discussions et progressaient. Outre les leçons qu'ils suivaient à l'université, ils avaient une heure de théologie et une heure de cas de conscience à la maison.

1608. Pour ce qui est des confessions, beaucoup des étudiants recouraient au ministère des Nôtres et ils tiraient de ces confessions les fruits dont nous avons parlé: réconciliations des personnes, abandon de beaucoup de péchés, et autres fruits du même genre. Ceux qui ne pouvaient se confesser à notre maison à cause du petit nombre de prêtres et du grand nombre des pénitents se confessaient dans les autres églises. Dans ces églises, avec la grâce de Dieu, il y avait foule au confessionnal; et ceux qui n'avaient pu se confesser dans notre maison ne s'en allaient pas mal édifiés, car ils comprenaient bien que les Nôtres étaient portés à les consoler mais que c'était à cause des occupations qui les tiraillaient qu'ils ne pouvaient pas s'occuper d'eux. Il paraissait fort difficile d'amener les habitants de Coïmbre à s'approcher des sacrements ou à approuver cette coutume, car il ne manquait pas de gens pour l'empêcher de s'introduire. Cependant pour la grande gloire de Dieu, il plut à la divine bonté de donner à la cité par le ministère des Nôtres la lumière nécessaire pour faire comprendre que c'était une grâce singulière de Dieu de recevoir les sacrements et d'embrasser cet usage. Ainsi, les parents qui désiraient détourner leurs enfants des mauvaises moeurs, prenaient soin comme d'une affaire très importante qu'ils se rendent dans notre collège pour se confesser. De même, les mères envoyaient leurs filles, les maîtres leurs domestiques, à notre collège pour se confesser comme à un remède très efficace contre leurs vices. Nous pourrions donner des exemples mais nous les omettons car nous avons déjà rapporté assez souvent des cas de ce genre.

1609. Les prédicateurs récoltaient aussi un fruit abondant de leur ministère. Pendant ce carême, ce furent les Pères de Santa-Cruz et Cotta qui prêchèrent tantôt dans les écoles publiques, tantôt dans notre église, parfois ailleurs encore. Le Père Michel de Sousa, envoyé dans la ville de Guardia, avec un frère de la maison de probation, recueillit un fruit remarquable; et en particulier il s'appliqua à faire le bien aux chanoines, en les réprimandant avec force, ce qui, en cette cité, était chose tout à fait nouvelle et inusitée de la part de prédicateurs, à cause de la dignité et de la puissance de ces personnages. Mais lui estima qu'il ne devait rien craindre; et le Seigneur fut à ses côtés de telle manière qu'il les édifia tous et les quitta bien disposés à son égard.

1610. Un autre fut envoyé à l'abbaye Saint-Félix pour travailler dans cette vigne du Seigneur; mais à Coïmbre, le Seigneur donna au Père Cotta un talent tout à fait particulier. La foule des auditeurs, leurs approbations et le fruit recueilli furent très remarquables.

1611. Le Père Georges Serrão, occupé par ses cours de théologie et la préfecture des études, ne pouvait prêcher que moins souvent quoiqu'il ne semblât pas moins doué pour la parole. A la fin de l'été, le Père de Santa-Cruz dut être envoyé en Castille pour résider un certain temps à Medina del Campo à la place du Père Maximilien Capella qui était appelé à donner le cours de philosophie au collège royal.

1612. Pas mal de gens étaient formés aux Exercices Spirituels, au point que le nombre des chambres parut insuffisant; mais une bonne partie de ces retraitants appartenaient à la Compagnie.

1613. Le pieux ministère d'aider les mourants était pratiqué par les Nôtres, pour autant que le permettaient leurs occupations. Un homme avait un des pieds très malade, et les médecins avaient décidé le soir de le lui couper le lendemain au crépuscule; il envoya quelqu'un à notre maison demander qu'on prie pour lui; le Père Léo fit donc prier à cette intention, et la foi du malade fut si bien appuyée que, à l'heure où les médecins vinrent pour lui couper le pied, ils le trouvèrent aussi sain que l'autre. Alors le malade, rendant grâce à Dieu du bienfait qu'il lui avait accordé, se leva

aussitôt.

1614. La santé de l'âme aussi fut rendue par Dieu à une femme qui, bien qu'elle fût mariée, avait été amenée à Coïmbre par un autre homme. Mais, grâce à Dieu, par l'intermédiaire de deux des Nôtres, elle fut enlevée à son ravisseur, qui était curé d'une paroisse, et elle-même se rendit dans un monastère jusqu'à ce qu'elle eut mis ordre à ses affaires.

1615. Je ne veux pas omettre de signaler ceci: le Père Georges Serraô faisait des spéculations trop savantes et les donnait aux élèves qu'il avait à la maison; il fut averti de se mieux adapter à leur capacité intellectuelle; il obéit et il poursuivit ses leçons avec un meilleur résultat.

1616. Comme le même Père, à cause de ses occupations,acceptait avec peine et répugnance de prêcher, il reçut une remarque du Recteur. Il reconnut aussitôt sa faute, demanda pardon et se mit à prêcher, à sa grande consolation et à celle de ses auditeurs, et il montra en fait qu'il avait un talent remarquable pour ce ministère.

1617. Au début de l'année, deux des Nôtres furent envoyés de la province de Castille au Portugal par le Père François de Borgia; dans la suite, neuf autres, en partie novices, en partie formés, furent aussi envoyés en renfort, car il fallait prendre en charge le collège royal.

1618. Le Père Miron, occupé à d'autres affaires, n'avait pas fait la visite du collège de Coïmbre. Comme il lui fallait préparer tout ce qui était nécessaire pour les leçons du collège royal -ainsi que nous le dirons plus bas- il vint au mois de mai à Coïmbre; mais à cause de la multitude de ses autres occupations, il ne put cette fois encore s'occuper des affaires de la maison, et il laissa sans décision les problèmes qu'on lui proposait, ce qui fut une cause de trouble pour plusieurs frères, quoique cela soit à attribuer à son genre d'esprit plutôt qu'à sa volonté. Le Père Léon signale encore que le Père Provincial avait aussi des entretiens qui se rapportaient peu au progrès spirituel; mais cela n'a rien d'étonnant, puisqu'il était pris tout entier à trouver et à former ceux qui allaient prendre la charge si difficile (d'enseigner au collège royal). Parmi eux, quelques-uns furent promus au grade de maître en philosophie après un examen sérieux, et il y eut des discours selon la coutume, et tout se passa bien pour eux. Ils ne furent obligés à prêter aucun serment: le roi en effet avait écrit au Recteur de les admettre au titre sans devoir prononcer le serment habituel.

1619. A la fin de septembre, le Patriarche d'Ethiopie vint à Coïmbre avec le Père Miron pour promouvoir aux ordres quelques-uns de nos frères; le jour de la Saint-Michel, il conféra à plusieurs les ordres mineurs et le sous-diaconat; c'est alors qu'il usa pour la première fois de son pouvoir épiscopal. Les dimanches suivants, il ordonna prêtres neuf des Nôtres. Son humilité était pour tous cause de grande édification. Jamais il n'avait paru plus uni à la Compagnie qu'en ce moment, et il ne voulut pas être traité autrement que nos pères et frères.

1620. Comme nous avons fait mention plus haut du collège royal dont les Nôtres prirent la lourde charge cette année, j'expliquerai quels en furent les débuts. Pendant de nombreuses années, c'est à Paris, au collège Sainte Barbe, que beaucoup de portugais firent leurs études, aux frais du Roi du Portugal; aussi le Roi Jean III décida-t-il de constituer à Coïmbre une université dans laquelle il y aurait un collège insigne, où l'on étudierait, selon la méthode parisienne, la philosophie et les humanités, en de nombreuses classes. A grands frais, le roi avait fait venir de France des hommes fort doctes, et jusqu'à cette époque les avait gardés. Ce collège

plaisait tellement au roi qu'il n'épargnait aucune dépense, et il appliquait à ces maîtres de nouveaux bénéfices en plus des traitements promis. Il y avait dix classes pour la langue latine, quatre pour la philosophie. Comme le cycle des arts libéraux s'accomplissait en trois ans et demi et qu'un nouveau cours s'ouvrait chaque année, il y avait quatre professeurs qui, chacun, enseignaient matin et soir à leurs élèves, soit en faisant des leçons, soit en présidant des concertations. Une quinzième classe était consacrée aux lettres grecques; et une seizième à apprendre aux enfants à lire et à écrire. Les élèves qui fréquentaient ces classes étaient au nombre de plus de mille à la reprise des cours; mais pendant l'été leur nombre avait baissé à huit cents environ. Les pensionnaires étaient au nombre de vingt neuf ou trente.

1621. L'édifice scolaire avait fait de grands progrès, encore qu'il ne fût point achevé; et il fallait dépenser encore beaucoup de milliers de ducats pour terminer la construction. C'est au moment où le roi allait achever d'édifier le collège que l'idée lui vint de confier aux Nôtres le collège royal, après quenous eussions abandonné le nôtre; aux mêmes frais qu'il engagerait pour construire son collège, il pouvait édifier aussi le nôtre et donner le sien à la Compagnie. Ce qu'il dépensait chaque année pour le traitement des professeurs, s'il le cédait comme dotation au collège, la dotation qu'il s'apprêtait à faire était assurée par le fait même; compte tenu des revenus qui avaient été déjà appliqués à l'université.

1622. Voyant les très heureux résultats des collèges de Lisbonne et d'Evora, constatant que leurs élèves y étaient formés non seulement dans les études, mais aussi dans les moeurs et la religion, d'une façon remarquable, il pensait que notre Compagnie ferait oeuvre très utile dans son royaume si elle se chargeait de tous les cours qui se donnaient dans le collège royal.

1623. La Reine et les Infants, frères du roi, approuvaient ce projet. Le Docteur Pinheiro, dont nous avons parlé plus haut, se contenta d'abord de ne pas y être opposé; mais après avoir constaté la bonne organisation qui régnait dans les classes de Lisbonne, il commença lui aussi à y être très favorable. Lorsqu'au début de l'année le Père Miron arriva à Evora, il apprit tout de suite de la reine que le roi attendait sa venue pour savoir si les Nôtres accepteraient cette charge, s'ils auraient des professeurs en nombre suffisant et s'ils prendraient la charge de l'internat dont nous avons parlé; la reine lui dit que le roi était décidé de donner ce collège à la Compagnie si celle-ci acceptait cette charge. L'affaire parut de grande importance au Père Miron, car c'était le collège majeur de l'université de Coïmbre. Il considérait aussi que le Docteur Pinheiro qui maintenant parlait en ce sens au roi avait soutenu auparavant ceux qui avaient quitté la Compagnie; mais, après qu'il se fût entretenu des affaires de ces dissidents avec le Père Miron, sur l'ordre du Roi, il changea tellement d'avis qu'il promit qu'à l'avenir il n'écouterait plus aucun de ces hommes; et il avouait que jamais la Compagnie au Portugal ne lui avait plu autant que maintenant.

1624. La reine avait dit aussi qu'elle avait appris du roi que si la Compagnie ne pouvait désigner d'un seul coup tous les professeurs qui étaient nécessaires, on pourrait garder quelques-uns des anciens professeurs, jusqu'à ce que la Compagnie prenne toutes les classes. Le Père Miron lui répondit qu'il n'était pas souhaitable de mêler séculiers et religieux et que la Compagnie aurait le nombre suffisant de professeurs. Pour ce qui était de l'internat, il dit qu'il serait fort difficile à la Compagnie d'accepter cette charge. Cependant, le Père Miron écrivit au Père Ignace qu'il serait très opportun d'envoyer d'Italie ou de Castille quelques bons professeurs de rhétorique et d'humanités. Bien plus, on attendait pour gouverner ce collège le Docteur de Vergaram dont on avait appris l'entrée dans la Compagnie. Car

c'était un homme de poids, le Dr Paius Rodriguez, qui le présidait au nom du Roi. Aussi le Père Miron était-il d'avis qu'on n'imposât pas aux Nôtres ce fardeau avant le mois d'octobre, afin qu'il puisse entre temps recevoir une réponse et une aide du Père Ignace.

1625. Au commencement de février, les thèses du collège romain, qui avaient été imprimées en novembre l'année précédente, lors de la reprise des cours, parvinrent au Portugal. Le Roi, les Infants et d'autres hommes de premier rang, lorsqu'ils en eurent pris connaissance en parurent d'autant plus enflammés pour le projet qu'ils avaient formé de donner le collège royal à la Compagnie. La séance publique qui se tint en présence du roi lui-même le jour de la Purification eut un très grand succès et anima encore plus les auditeurs à voir se réaliser le projet du roi.

1626. Cependant, comme certains estimaient que les deux mille cinq cents écus d'or de rente annuelle que le roi dépensait pour son collège pouvaient suffire aux Nôtres en fait de dotation, le Père Miron dit au Docteur Pinheiro qu'une rente annuelle supérieure était nécessaire si le collège prenait une telle charge. Cependant, il s'en remettait à la décision du roi. Cette déclaration ne déplut pas à Pinheiro; et même il affirma qu'une part des revenus qui provenaient du voisinage de l'Université de Coïmbre pouvait lui être attribuée. Il estimait cependant qu'on devait garder au collège le nom de collège *royal*; le Père Miron répondit qu'il n'y avait là aucune difficulté.

1627. Il demanda la liste de ceux que le Père Provincial désignait comme professeurs au collège: c'était, pour la philosophie les Pères Georges Serrão et Pierre de Fonseca. Quant aux professeurs de rhétorique et d'humanités, on comptait en premier lieu les Pères Cyprien Suarez, Emmanuel Alvarez et Pierre Perpignanus. Le Dr Antoine Pinheiro fut si satisfait quand il vit ce catalogue des cours qu'il dit au roi que ce serait résister au Saint-Esprit que de ne pas donner tout de suite le collège à la Compagnie, alors qu'elle pouvait avoir de tels professeurs: en effet le nom de certains d'entre eux était célèbre au Portugal. Or, le roi aurait voulu que les Nôtres aient au moins la direction spirituelle des internes, et le Père Miron ne se laissait pas facilement gagner. Enfin, le roi fit savoir qu'il avait décidé de donner aux Nôtres son collège à diriger et qu'au début d'octobre ils auraient à le pourvoir en professeurs.

1628. Il fit savoir aussi qu'outre les cent personnes que, jusque là, il avait entretenues dans notre collège, il donnerait des revenus pour trente scolastiques de la Compagnie et que ces revenus seraient perpétuels et constitués en dîmes de cinquante écus d'or par le monastère de Saint-Félix et cinquante autres écus d'or par celui de Saint-Jean de Longovarez; qu'il donnerait le reste en recourant aux revenus de l'université, à savoir trois ou quatre mille ducats. Le roi voulait que ces revenus soient attribués immédiatement et en confia l'exécution au Dr Pinheiro. Le Docteur donnait espoir aux Nôtres qu'au début du collège le roi augmenterait la dotation de façon à entretenir cent cinquante personnes, en comptant quarante ducats par personne, taxe qui semblait modeste dans cette région et qu'il fallait élever à cinquante pour chacun. La reine et le Dr Pinheiro pensaient qu'il ne fallait pas soulever de difficulté à ce sujet, et qu'ensuite tout irait bien. La valeur des monastères cités était beaucoup plus grande que le roi ne les avait taxés et que les revenus de ces dîmes ont coutume d'augmenter de jour en jour.

1629. Le roi voulait qu'on vende un champ que les Nôtres appelaient le marais pour achever le collège royal, mais l'affaire ne fut pas réalisée. Après que le Dr Pinheiro eut annoncé tout cela au Père Miron, celui-ci

se rendit chez le roi pour le remercier. Le roi lui parla longuement de l'utilité qu'il espérait retirer de la donation de son collège et montra selon son habitude beaucoup de bienveillance pour la Compagnie.

1630. Le Père Miron partit de là pour Coïmbre. Au mois de mai il envoya à Lisbonne et Evora les professeurs qu'il avait choisis -ceux des belles-lettres surtout- pour qu'ils s'exercent dans ces collèges, ceux-là, dis-je, qui avaient moins d'expérience pédagogique. Quant à ceux qui allaient enseigner la philosophie, ils se préparèrent non seulement en étudiant en particulier, mais aussi ils s'y exercèrent dans des disputes trois fois par semaine et ils y progressèrent. Parfois aussi ils étaient envoyés à l'Université pour des disputes publiques à la satisfaction des professeurs et étudiants, car on les entendait disputer doctement pour l'utilité des auditeurs.

1631. Le Père Cyprien leur donnait une leçon de mathématiques à la maison; le Père Michel de Sousa, jusque là Recteur d'Evora, devait être préfet des études du collège royal. Le Père Miron avait décidé qu'au début d'octobre les leçons commenceraient et que tous les Nôtres, aussi bien ceux du collège que ceux de la maison de probation émigreraient au collège royal. Cependant il en fut autrement, comme nous le dirons en son lieu. Le roi avait donné au Père Miron des lettres pour le Recteur de son collège, par lesquelles il signifiait qu'il confiait aux Nôtres son collège et lui demandait d'informer le Père Miron de tout ce qu'il désirait savoir. Le roi voulait aussi qu'ils surveillent l'édifice matériel et il ordonna au préfet des travaux royaux de lui rendre compte de tout afin qu'au retour du Père Miron à Lisbonne, il puisse décider ce dont on avait besoin pour achever les constructions. Car pour ce qui était de la façon de procéder dans les classes, le roi laissait à la Compagnie d'en décider librement pour suivre tout ce qui était prescrit par les règles et les constitutions de l'ordre. Il voulait que notre collège soit exempt de l'autorité du Recteur de l'Université et indépendant de toute autorité universitaire. Le Père Miron demanda au Père Ignace d'indiquer la méthode et l'ordre d'enseigner la philosophie; car jusque là on n'avait encore reçu de Rome que des cinstructions concernant la façon d'enseigner les lettres.

1632. On n'attendit pas la réponse du Père Ignace pour accepter le collège royal. Comme l'écrit le Père Miron, tous nos prêtres étaient d'accord, sans en excepter un seul, pour l'accepter. Le projet avait été approuvé par le Père Nadal pendant son séjour au Portugal, ainsi que par le Père François de Borgia qu'on avait consulté par lettres.

1633. A Coïmbre, le Père Miron traita avec nos pères et frères de la question de savoir s'il fallait maintenir l'internat. Le roi semblait vivement le désirer, et ces internes n'étaient que trente-quatre. On pensa que si le roi insistait on pourrait prendre sur nous la formation spirituelle de ces étudiants, tandis qu'un laïc, désigné par le roi, s'occuperait des questions temporelles. La reine approuvait cette solution. Mais, croyait-elle, elle pourrait inviter la noblesse à mettre là ses fils pour qu'ils soient formés par les Nôtres dans la vie morale et dans les études. Les Infants approuvaient cela pour plaire au roi qui le désirait. Le Cardinal cependant craignait qu'on accable la Compagnie de trop de charges.

1634. Le Père Miron visita les bâtiments du collège royal. Le préfet des travaux lui dit que le roi avait dépensé quinze mille ducats pour les construire et qu'il faudrait autant d'argent ou davantage pour les achever. En ce moment, cinquante chambres étaient finies et plus encore. Dans la partie inférieure on avait terminé neuf ou dix grandes salles et également une grande salle à manger ou réfectoire. Comme dans les environs du collège il y avait d'autres maisons anciennes où trente autres chambres pourraient être utilisées par les Nôtres, le Père Miron estimait que tous les Nôtres de l'an-

cien collège pourraient émigrer au mois d'octobre. On pourrait donner aux internes le collège des religieux de Saint-Bernard qui était voisin. Les religieux de Saint-Bernard pourraient prendre notre collège qu'à son avis il fallait abandonner. Pour parfaire certains travaux dans le collège royal, il demandait au roi trois mille ducats.

1635. Les revenus de l'Université étaient si copieux qu'ils dépassaient douze mille ducats par an. Le roi avait ordonné que trois mille ducats sur ces revenus soient attribués chaque année à notre collège.

1636. Le Père Miron reçut la réponse de Rome: que les professeurs demandés ne pourraient être envoyés d'Italie. Il dut donc puiser dans sa province, avec une aide envoyée de Castille, pour fournir de professeurs toutes les classes. Il constata que notre collège était fort bien pourvu de professeurs capables, non seulement pour les belles-lettres, mais aussi pour le spirituel et qu'il pourrait facilement choisir les professeurs qui convenaient.

1637. Le Recteur du Collège Royal et les professeurs montrèrent aux Nôtres une grande amabilité et bienveillance; on les conduisit dans toutes les classes; ils virent tous les élèves, qu'on disait être plus de mille, qui leur dirent beaucoup de bien de la Compagnie, manifestant qu'ils agréaient ce changement de maîtres. C'est dans le calme le plus parfait que les élèves attendaient les Nôtres; leurs professeurs se recommandaient aux Nôtres pour qu'ils leur obtiennent du roi, outre leur salaire, quelque bienfait. Le Père Miron et le Père Vaz (qui l'avait accompagné à Coïmbre) promirent de le faire; et le roi, dans sa bienveillance, leur manifesta sa volonté de leur accorder quelque gratification. Les Nôtres s'entretinrent aussi avec l'évêque, le recteur de l'université et quelques-uns des docteurs les plus importants. Tous montraient qu'ils approuvaient le roi; en général tant à la cour du roi qu'ailleurs on voyait favorablement cet échange, encore qu'il y eût quelques personnes à parler autrement.

1638. On confia la première classe de rhétorique au Père Cyprien Suarez; la seconde au Père Perpignan, la troisième au Père Emmanuel Alvarez; la quatrième au Père Michel de Barros, la cinquième au Père François Varea qui était préfet au collège de Lisbonne; les autres classes à d'autres maîtres. Le Père Georges Serrão donnait le quatrième cours de philosophie, le Père Pierre de Fonseca le troisième, le Père Ignace Martinez le second; le Père Martial Vaz commencerait le premier en octobre. Comme suppléant, si quelque accident survenait, il y aurait, tout prêts, le Père Sébastien de Morales et le Père Cardoso.

1639. Le Père Miron partit pour Lisbonne et mit le roi au courant de l'état des choses. Aussitôt le roi ordonna qu'on lui donne les trois mille ducats qu'il avait demandés, espérant qu'en octobre les Nôtres pourraient entrer au collège royal; ce qui paraissait douteux, car il fallait encore entourer la propriété d'un mur de clôture et bâtir l'église, quoique entretemps le Père Léon Enriquez ait préparé, en guise de chapelle, une salle qui pouvait contenir deux mille personnes.

1640. Le Provincial dit au roi qu'il désirait que les Nôtres habitent encore pendant deux ans leur ancienne résidence. Le roi répondit que cela ne lui paraissait pas nécessaire car il espérait faire aménager des locaux et tout le reste avant le départ des Nôtres, pour transformer cette habitation en collège à l'usage de certains religieux. Le Dr Pinheiro avait interrogé le Père Miron sur ce qu'il devait faire de l'ancienne habitation; il répondit que les Nôtres feraient ce qui plairait au roi, mais qu'il lui semblait équitable que fussent remboursées à la Compagnie les sommes qu'on avait dépensées là.

1641. Il n'était jamais venu à l'esprit des Nôtres qu'ils puissent garder avec le collège royal celui qu'on avait auparavant; or, on le leur demanda par lettres de Rome. En discutant de l'affaire, les Nôtres estimaient qu'il ne convenait pas du tout que la Compagnie ait deux maisons à Coïmbre. Car ce qui avait poussé le roi à nous attribuer le collège royal, c'était d'édifier et de doter un seul collège au lieu de deux. En effet, le roi était accablé de dettes et il avait lancé beaucoup d'oeuvres qui n'étaient point achevées. Avoir deux collèges dans une ville qui n'était pas grande, les Nôtres craignaient que cela ne fût très mal vu et que le roi ne les taxât d'ambition. Aussi parut-il bon à l'Infant, que le Père Miron consulta, qu'il ne fallait pas faire mention de cette affaire: c'est à peine si l'on pourrait achever l'un des collèges, il serait très difficile d'en avoir deux. La reine pensait de même. Ecrivant cependant au Père Ignace, le Père Miron avouait qu'il avait commis une faute en décidant sans sa permission d'abandonner la maison qu'on avait et d'accepter le collège royal.

1642. Il envoya à Rome un exemplaire des statuts qu'on observait jusque là au collège royal pour que le Père Ignace examine s'il en approuverait certains; car le roi, comme nous l'avons dit, voulait qu'il soit gouverné selon la volonté de la Compagnie, et on attendait la partie des Constitutions de la Compagnie traitant des universités, qui n'avait pas encore été envoyée au Portugal. C'est pourquoi on ne fit pas le contrat de donation du collège mais il fut donné aux Nôtres par édit du roi jusqu'à ce que donation soit faite de la part du Roi et que, de la part de la Compagnie, obligation soit assumée de prendre cette charge. Le Père Miron différait volontiers l'exécution du contrat pour que, si le Père Ignace voulait faire des suggestions ou prescrire quelque chose, cela puisse se faire avant la conclusion du contrat.

1643. Le roi s'engageait à entretenir cent cinquante personnes, fixant à cet effet des revenus perpétuels, et à achever la construction du collège. Le Père Miron revint à Coïmbre au mois de septembre et, à la fin de ce mois, le collège royal fut donné à la Compagnie avec tout ce qu'il contenait, ses classes et ses élèves; nos professeurs et nos scolastiques vinrent s'y installer ainsi que quelques frères qui étaient en probation, pour le service du collège.

1644. Il parut bon que l'ancienne maison de probation ne quitte pas l'endroit qu'elle occupait; plus encore, que tout l'ancien collège des Nôtres, qui se trouvait dans la partie supérieure de la ville, fût cédée pour un temps à la maison de probation. Car il y avait beaucoup de novices: en deux mois, vingt-neuf avaient été admis. Tous n'étaient pas de Coïmbre: le plus grand nombre venait même d'ailleurs. Les Pères Antoine Correa et Gonzalve Alvarez restèrent avec eux, l'un comme préfet des novices, l'autre comme confesseur.

1645. Certaines améliorations furent apportées à l'édifice du nouveau collège. Dès la fin de septembre les étudiants purent assister aux Messes des Nôtres dans la chapelle provisoire dont nous avons parlé plus haut, quoiqu'on ne pût encore y admettre les femmes. Entre temps, on examinait les élèves qui après les autres se présentaient chaque jour, et on les distribuait dans leurs classes. Ils manifestaient beaucoup de sympathie pour la Compagnie.

Et voilà ce qui concerne le collège de Coïmbre.

DU PROVINCIAL DU PORTUGAL
ET DES AFFAIRES D'ETHIOPIE

1646. Outre ce que nous avons dit du Père Miron, Provincial, en parlant des collèges de la Province, il nous faut parler aussi d'autres événements et des missions accomplies en dehors du Portugal.

1647. Un prêtre, se faisant passer pour un membre de la Compagnie, demandait des aumônes pour la construction de la maison Saint-Roch qui était la maison professe. Or les Nôtres, à cause de la pénurie et de la cherté du blé, s'abstenaient de solliciter en public ces sortes d'aumônes, quoique près de mille trois cents pièces d'or aient été dépensées pour la construction, qui, toutes, provenaient de dons spontanés; et il ne restait aucune dette. Le Père Miron ayant rencontré ce clerc le fit arrêter; on le garda quelque temps en prison, puis il fut condamné à un an d'exil par l'archevêque.

1648. Presque tous étaient d'accord pour qu'on envoie en Inde le Père Gonzalve de Silveira avec deux autres professeurs de grammaire, afin que le collège de Goa ait un collège de la Compagnie, comme elle en avait à Saint-Antoine de Lisbonne. On voulait aussi qu'un autre endroit soit choisi pour créer une maison de profès comme à Lisbonne. Le projet fut examiné par le roi et la reine et leur plaisait fort. Après que la mort du Père François-Xavier, et des Pères Gaspar Barzée, Emmanuel Morales, Urbain Fernandez et d'autres missionnaires eût été annoncée, on estimait qu'il n'y aurait plus personne aux Indes qui fût capable de gouverner cette Province. C'était aussi l'avis exprimé en parole par les Pères André Carvallo et André Fernandez qui étaient rentrés de l'Inde.

1649. Et l'on s'étonnait fort que le Père Melchior Nuñez eût quitté l'Inde pour se rendre en Chine ou au Japon; on pensait que le Père Balthasar Diaz, qu'il avait laissé pour diriger la Province, n'était pas apte à porter un si lourd fardeau. Par ailleurs, le roi tenait à ce que le travail des Nôtres soit confié de préférence à ses sujets qu'à des étrangers.

1650. De plus, le vice-roi, Pierre de Mascareñas, supportait mal l'absence de tout théologien de notre Compagnie à Goa comme confesseur. Comme il avait demandé nommément le Père Gonzalve de Silveira, on pensait qu'il fallait l'envoyer cette année. D'autant que, de l'avis commun, la vertu de celui qui commanderait aux autres devait être d'autant plus solide que l'on savait bien, et même parmi les Nôtres, que ceux qui étaient envoyés d'Europe en Inde se muaient là-bas souvent en d'autres hommes, c'est-à-dire devenaient moins parfaits. Cependant, parce que le Père Antoine de Quadroz avait été envoyé en Inde cette année, le départ du Père Gonzalve fut reporté à l'année suivante.

1651. Le roi s'occupait avec le Père Miron des ornements convenables à envoyer en Ethiopie pour le service des églises (il était très porté à s'intéresser aux choses cultuelles). Il demanda au Père si l'on avait l'habitude le dimanche d'asperger le peuple avec de l'eau bénite, comme cela se faisait dans les paroisses. Le Père Miron lui répondit que ce n'était point l'usage chez nous. Le roi reprit alors qu'il serait bien que nous acoptions cette cérémonie. De l'encensoir aussi, dont les Nôtres n'avaient pas coutume de se servir, le roi signifia que cet usage lui semblait devoir être introduit. Le Père Miron déclara que bien que ce ne fût pas la coutume de la Compagnie, on ferait tout ce que le roi désirait car il pensait que cela plai-

rait aussi au Père Ignace. Le roi ordonna donc de fabriquer un encensoir; ainsi fut fait, quoique on ne voulût en user que rarement ou jamais.

1652. Le roi désira voir les règles des offices domestiques et il en demanda un exemplaire, en particulier celles du préfet d'église, des prêtres, des sacristains, du portier. Cependant, quelque édification qu'il éprouverait à les lire, il pourrait lui venir à l'esprit d'y ajouter quelque chose, et l'Infant Louis son frère et grand ami de la Compagnie, conseilla au Père Miron de remettre l'affaire au Père Ignace.

1653. Le roi, en effet, avait ajouté qu'il fallait allumer une lumière lorsqu'on lit l'évangile, car il avait remarqué qu'une règle prescrivait d'en allumer une pendant qu'on élevait le Corps du Christ; et on pouvait craindre qu'il ne fît quelque autre innovation. Cependant, même au sujet de l'encensoir, il dit au Père Miron de faire ce qui lui semblerait opportun.

1654. Les évêques de Portalegre et d'Algarve pressaient le Père Miron d'accepter des collèges dans leurs diocèses. Pour Portalegre, qui était très cher à la reine, l'évêque s'appuyait sur la faveur de la reine; la reine elle-même promettait une dotation, les revenus d'une abbaye qu'elle comptait obtenir du roi. L'évêque, lui, offrait immédiatement certains revenus -environ cent vingt cinq ducats de revenus perpétuels- et il promettait de procurer immédiatement tout le nécessaire à ceux des Nôtres qui seraient envoyés.

1655. L'évêque d'Algarve était prêt à faire une dotation: deux cent cinquante pièces d'or de revenus annuels qu'il verserait immédiatement. Il procurerait aussi tout le nécessaire aux gens du collège, jusqu'à ce qu'il puisse le doter entièrement. Comme le nombre des ouvriers apostoliques était trop faible pour tant de projets et de charges au Portugal, le Père Miron avait de bonnes raisons de reporter ces projets à plus tard.

1656. Le roi constatait qu'on administrait la communion en se servant de la custode même où était conservé le Saint Sacrement, et il fit savoir que cela ne lui plaisait pas; il fallait, à son avis, avoir un autre ciboire pour donner la communion, afin que la custode reste à l'autel. Il donna donc un coffret d'argent recouvert d'une toile d'or, où le Saint Sacrement serait déposé, et un ciboire où seraient placées les hosties pour la communion; et il ordonna qu'on fasse beaucoup d'autres coffrets et ciboires pour qu'on les envoie aux ordres militaires dont il était le Grand Maître. Il donna aussi aux Nôtres une grande patène qu'il avait dans sa chapelle, pour consacrer un grand nombre de petites hosties; et un moule en fer pour confectionner ces petites hosties. Il fit don de ces coffrets où garder le Saint Sacrement aux églises de Saint-Antoine et de Saint-Jean de Longovarez.

1657. Le Cardinal Infant donna cette année à notre collège d'Evora un autre collège voisin qu'il édifiait à l'usage des prêtres qui suivaient les cours de cas de conscience, ce qui fut un grand bienfait pour notre collège d'Evora.

1658. Le confesseur de la reine était mort au printemps. Elle demandait pour le remplacer le Dr Torrès, et elle ne voulut pas choisir quelque autre prêtre en attendant, pour ne pas lui faire injure si dans la suite elle le laissait. Entre temps, elle utilisa le ministère du confesseur du roi jusqu'à ce que, comme nous l'avons dit, le Père Torrès vienne au Portugal.

1659. Le duc de Bragance demandait pour sa ville de Villaviciosa une maison où cinq à six profès vivraient d'aumônes, mais on ne le jugea pas expédient.

1660. Le jour de l'Invention de la Sainte Croix, tous les profès qui résidaient dans la maison de Saint-Roch renouvelèrent leurs voeux: le Père Jean Nuñez qui n'était pas encore consacré patriarche, le Père André de Oviedo, le Père Gonzalve de Silveira, le Père Gonzalve Vaz et le provincial lui-même. Cette rénovation des voeux n'était pas celle des scolastiques, mais celle qui était imposée aux profès: il s'agissait des voeux simples qu'ils émettent après la profession. Comme le Père Miron avait montré au roi et au cardinal Infant ce qui est prescrit dans les constitutions concernant les voeux simples, ils l'admirèrent beaucoup.

1661. Le roi lut les lettres que le Père Ignace écrivait au roi d'Ethiopie et l'instruction qu'il envoyait au Patriarche; il approuva grandement ces deux écrits comme aussi les lettres apostoliques; il déclara que tout avait été fait de la meilleure façon. Il était tellement attaché à tout ce que faisait le Père Ignace qu'à la nouvelle de la vacance du Siège Apostolique, en parlant avec le Père Miron de l'élection du nouveau Pontife, il disait que les cardinaux feraient bien d'élire le Père Ignace.

1662. Le roi avait parlé au Père Miron en avril d'un ou de plusieurs prêtres de la Compagnie à qui confier le tribunal de l'Inquisition à Lisbonne. Il voulait que ce ou ces prêtres aient le pas sur tous les autres juges, sous l'autorité du cardinal. Il demandait si cela ou des mesures semblables était contraire à nos Constitutions. Le Père Miron répondit que la chose n'était pas opposée aux constitutions, mais qu'il ne voulait pas admettre une telle charge sans consulter le Père Ignace, à moins que le roi à qui le Père Ignace avait ordonné d'obéir n'ordonne la chose. Ainsi, comme la reine l'annonça aux Nôtres, le roi décida que l'un des Nôtres préside ce tribunal. C'est pourquoi le Père Provincial se souciait de trouver quelqu'un d'apte à remplir cet office.

1663. Le Cardinal, qui était le grand Inquisiteur dans le royaume, disait au roi qu'il était difficile aux Nôtres de porter une telle charge, et il mérita bien de la Compagnie en empêchant la réalisation du projet. Un religieux de l'ordre de Saint Dominique qui remplissait la charge d'Inquisiteur à Evora fut appelé à remplir cette fonction à Lisbonne. Voici ce qui poussa le Cardinal à persuader le roi de ne pas choisir un des Nôtres: les Nôtres étaient peu nombreux et tiraillés par de nombreuses et lourdes occupations; ils ne pouvaient en même temps s'appliquer à tant de choses.

1664. En outre, le rôle d'Inquisiteur rendait celui-ci indépendant de son ordre et la Compagnie, estimait-il, ne supporterait pas la chose. Il alléguait encore d'autres inconvénients. Il n'en reconnaissait pas moins qu'en tout ce qui était important dans l'office d'inquisiteur, c'était la Compagnie qui s'en acquitterait le mieux. Quoique le roi affirmât au Père Miron que ces inconvénients lui semblaient de peu d'importance, cependant, comme il était partipour Coïmbre, cette charge fut, en son absence, attribuée à un religieux de Saint Dominique.

1665. Au commencement du mois de septembre, on reçut la réponse du Père Ignace. Il disait qu'il ne lui répugnait pas qu'on acceptât cette mission. Le Père Miron montra ces lettres à la Reine et à l'Infant Louis qui dirent que ce que disait le Père Ignace était de Dieu. Car après que le Cardinal eût empêché d'accepter la charge d'Inquisiteur à Lisbonne, lui-même, spontanément, avait écrit à l'Infant Louis de traiter avec le roi la question de confier à la Compagnie l'Inquisition à Coïmbre. Lisbonne et Evora seuls existaient d'abord, et Coïmbre ne venait qu'après ces deux sièges, comme en troisième position. La nomination plut beaucoup au roi; et on en écrivit alors au Cardinal.

1666. Les Nôtres expérimentaient à Evora que cette cité était d'un climat peu salubre. Ainsi au commencement d'août, lorsque les Nôtres étaient au nombre de près de trente, en grande partie des novices, plusieurs étaient malades. Le Recteur Michel de Barros dut même quitter Evora pour Lisbonne où il récupéra la santé.

1667. Le Cardinal Infant, qui aimait beaucoup les Nôtres, supportait mal qu'ils fussent en conflit avec quelqu'un qui disait avoir des droits sur le monastère de Saint-Jean de Longovarez. Les Nôtres remirent l'affaire au Cardinal lui-même qui représentait la partie adverse. Quoique les Nôtres eussent le droit pour eux, le Cardinal leur enjoignit de donner au plaignant deux cent cinquante écus d'or par an et mille pour les frais. Le Père Miron annonça la chose au roi, et celui-ci s'en réjouit grandement; il nous fit savoir qu'il donnerait les mille écus d'or.

1668. Le Père François de Borgia avait recommandé aux Nôtres avec raison d'éviter les procès. C'est pourquoi le Père Miron décida d'arriver à des conciliations dans les affaires de moindre importance. Et parce que la charge des âmes en quelques églises annexées au monastère de Saint-Félix allait être confiée aux Nôtres, il écrivit à Rome pour que l'on crée des vicaires perpétuels.

1669. Le Père Jean Nuñez, désigné comme Patriarche (d'Ethiopie) avait écrit au Père Ignace pour qu'il obtienne du Souverain Pontife la nomination d'un Commissaire de notre Compagnie -comme nous l'avons dit plus haut- qui serait son supérieur au nom du Saint Siège. Car pour assurer la paix de sa conscience, il pourrait, au moins de cette façon, vivre sous le joug de l'obéissance. Il était venu à Coïmbre à la fin de l'année précédente afin qu'aidé par le Père Léon et d'autres Pères il résolve certains cas douteux. Entre autres choses, s'il fallait considérer comme vin la boisson qu'on tirait en Ethiopie de raisins séchés au soleil et l'utiliser pour la consécration du vin dans le sang du Christ. On verse en effet sur les raisins séchés un peu d'eau; ils gonflent et quelques jours après on en fait un vin excellent, capable d'enivrer. Un Docteur, médecin, affirmait que c'était du vrai vin et qu'on en usait autrefois chez les Romains. Un autre docteur, théologal de la cathédrale, affirmait qu'à cause des nombreuses transmutations de ces raisins, cette boisson n'était pas un vin utilisable pour le sacrement. Et d'autres soutenaient d'autres avis.

En second lieu, le Père Nuñez désirait savoir si la circoncision des Ethiopiens, faite par dévotion, pour imiter celle du Christ, devait être condamnée.

Tertio, si l'on pouvait tolérer les rites de l'Eglise grecque adoptée par l'Ethiopie.

Quarto, étant sauve la matière et la forme du sacrement, si l'on pouvait tolérer la diversité des cérémonies, et dans quelles limites.

Quinto, comme les Ethiopiens se font baptiser chaque année, par dévotion à ce qu'ils disent, si l'on peut permettre ces baptêmes.

Sexto, comme les Ethiopiens observent, à l'égal du dimanche, le samedi, par dévotion, ainsi que quelques fêtes légales, si cette coutume peut être tolérée, du moins pour un temps ou si elle doit être abolie immédiatement.

Septimo, si pour la matière de l'Eucharistie et la façon de la faire et dans les cérémonies de la messe, on peut admettre certaines de leurs coutumes, étant donné qu'ils n'utilisent ni l'amict, ni le manipule, ni le cordon.

Octavo, comme chaque jour tous les chrétiens présents à l'église communient et qu'en dehors de l'église personne ne communie, -fût-il malade- quelle conduite tenir?

Nono, peut-on tolérer le mariage des chanoines et autres prêtres, -sauf les moines- comme c'est la coutume?

Le patriarche désigné souhaita que le Saint-Siège prenne des décisions concernant ces questions. Cependant, à cause de la mort de deux papes et au début du pontificat de Paul IV, à cause de ses occupations, rien ne fut décidé cette année.

1670. Ceux qui furent choisis pour la mission d'Ethiopie, outre le Père Jean Nuñez, furent envoyés de Rome: les Pères André de Oviedo et Melchior Canero. Avec eux, les Pères Antoine Bocchiu, flamand, le Père Michel Barul, espagnol, Thomas Passitano, italien, qui, dès qu'ils arrivèrent à Lisbonne, furent envoyés saluer le roi avec le Père Gonzalve de Sylveira. Ils furent reçus par lui avec grande joie.

1671. Les trois Pères qui devaient venir de Castille n'étaient pas encore arrivés, à cause des pluies. Dans la suite, vinrent d'Avila, le Père Gonzalez, de Medina, le Père Jérôme Cuenca, d'Alcala, le Père Jean Lopez tous théologiens.

1672. Au Portugal, fut choisi le Père Antoine de Quadros, âgé de 27 ans mais très doué en théologie et d'une grande vertu. Le second prêtre se nommait Emmanuel Fernandez. Il avait été admis dans la Compagnie à Evora. Il avait près de 40 ans et était versé en liturgie et dans les cérémonies ecclésiastiques. Le troisième était un laïc, sachant le latin, qui avait l'expérience de l'enseignement et de la direction de jeunes orphelins; il s'appelait Pascal, était originaire de Catalogne et devait être sous peu ordonné prêtre. Un autre qui avait été au service du Cardinal Infant, nommé Antoine d'Acosta, assez bien versé en lettres latines et en science morale, très musicien et par ailleurs pieux et honnête homme, ébranlé par le départ de ceux qui allaient en Ethiopie, demandait à être admis dans la Compagnie et, si la chose était possible, d'être envoyé avec ceux qui partaient. Nos missionnaires, de leur côté, le désiraient fort. Si bien qu'outre les douze autres, il fut admis pour être envoyé en Ethiopie, avec la permission du roi.

1673. On attendait chaque jour les lettres apostoliques donnant la permission du Pape de conférer leurs dignités au Patriarche et aux deux évêques, ses coadjuteurs. Le mois de février avançait. On commençait à craindre qu'ils ne puissent pas être consacrés avant le temps où la flotte devait partir pour l'Inde. Si les lettres n'étaient pas arrivées avant le départ de la flotte, on pensait que le roi retiendrait au Portugal le Patriarche et les deux évêques et que les autres partiraient. C'est à peu près ce qui arriva. Car lorsque la flotte appareilla le 1° avril, les lettres n'étaient pas arrivées à Lisbonne. Le roi retint alors le Père Jean Nuñez et le Père André Oviedo au Portugal, jusqu'à ce qu'ils soient consacrés. Mais le Père Carneiro partit pour l'Inde avec les autres que nous avons nommés. Seul, le Père Jean-Thomas Passitanus qui était trop faible, ne fut pas autorisé à partir par le roi, afin qu'il récupérât ses forces cette année.

1674. Aux dix partants, deux autres Pères furent adjoints, les Pères Marc Nuñez et Joseph-Edouard Ribeiro qui enseigneraient la grammaire à

Goa. Ils partirent donc au nombre de douze. En Inde, ils attendraient l'arrivée du Patriarche. Quoique le Père Ignace fût d'avis que tous les partants pour l'Ethiopie fissent leur profession avant leur départ en Inde et non autrement, ni les trois Pères envoyés de Castille, ni les trois qui leur furent adjoints au Portugal ne firent leur profession; car ils ne devaient pas gagner tout de suite l'Ethiopie; et, s'ils n'étaient pas profès, ils pourraient plus facilement être entretenus grâce aux revenus du collège de Goa. De ceux qui partaient, seuls les Pères Carneiro et Quadros avaient émis la profession des quatre voeux, les Pères Jean et Michel la profession des trois voeux. Mais les autres devaient émettre la profession avant leur départ pour l'Ethiopie.

1675. Avant leur départ de Lisbonne, les partants, tous ensemble (sauf Antoine de Costa déjà connu à la Cour et qui était encore novice) furent conduits chez le roi et lui présentèrent leurs hommages. Le roi voulut connaître le nom de chacun et savoir si tous avaient suivi les cours de Maître ès Arts. Le roi lui-même et aussi la reine, les ayant tous vus, furent fort satisfaits. Ensuite les missionnaires se rendirent chez les Infants le Cardinal Henri et Louis, qui se montrèrent très heureux. L'Infant Louis disait qu'il n'avait jamais vu, partant pour l'Inde, une mission d'une telle importance ni des hommes dans lesquels on pouvait mettre tant d'espérance. Ils rendirent visite aussi à l'Infante Isabelle qui, pleurant de joie, leur dit qu'elle aurait volontiers vu parmi eux son frère Theutonio de Bragance, et elle appela l'Infante Marie pour qu'elle les voie. Celle-ci admira leur nombre et leur demanda s'il y en avait encore d'autres parmi les Nôtres. Des princes et des courtisans admiraient eux aussi le nombre et la variété de nationalité des partants. Après avoir salué encore l'archevêque de Lisbonne et l'épouse du Vice-Roi, le seigneur Pierre de Mascareñhas, ils rentrèrent à la maison et, deux jours après, embarquèrent; un grand nombre des Nôtres les accompagnèrent, dont quelques-uns passèrent même la nuit sur les navires.

1676. Le 5 avril arrivèrent à Lisbonne les lettres apostoliques, quatre jours après le départ de la flotte; à cause de l'abondance des pluies et la difficulté des routes, le messager n'avait pu arriver plus tôt. Le roi admit ses excuses. Quoiqu'il souffrît de quitter le port sûr de l'obéissance, comme cela était nécessaire, le Père Nuñez obéit à l'ordre du Saint-Siège; avec le Père André, le 5 mai, il reçut la consécration épiscopale des mains de l'évêque de Portalegre, assisté de deux autres évêques. La cérémonie eut lieu dans l'église de la Très-Sainte-Trinité, devant une foule considérable, avec grande solennité et édification; deux jours avant, ils avaient émis les voeux simples des profès avec d'autres profès, mais ils ne purent refuser leurs dignités à cause de l'obéissance due au Souverain Pontife. Néanmoins, à la maison professe de Saint-Roch, le Patriarche et l'évêque André continuèrent à exercer avec assiduité le ministère de la confession, et le Père André aussi celui de la confession. Au sujet du surplis ou rochet à porter, on s'interrogea: les nouveaux prélats étaient-ils tenus de le porter car ils n'étaient pas moines, mais cependant religieux; enfin il parut au Cardinal et aux Nôtres qu'ils y étaient tenus. Comme le pape Jules III était déjà mort lorsque parvint à ces deux Pères l'ordre d'accepter ces dignités, ils se demandaient si l'ordre n'avait pas cessé d'exister; mais ils s'inclinèrent devant le jugement des provinciaux et des professeurs. Ils demandèrent au Saint-Siège, par l'intermédiaire du Père Ignace, si les faveurs communiquées à la Compagnie pouvaient encore leur être communiquées quoiqu'ils fussent évêques.

1677. Au moins de vive voix ils demandaient des lettres apostoliques particulières pour agir contre le patriarche schismatique s'il refusait d'obéir; en effet au Concile de Florence, sous Eugène IV, les Ethiopiens comme les Grecs s'étaient soumis à l'obéissance du Souverain Pontife romain, et le livre où est exposé tout ce qui concerne les sacrements et avait été proclamé par

le même concile de Florence, se trouvait dans la bibliothèque du roi d'Ethiopie; aussi le Patriarche avait dû demander confirmation au Souverain Pontife. Le Patriarche Jean Nuñez demanda aussi la permission d'admettre les Ethiopiens quels qu'ils fussent à nos offices, pour qu'ils s'y affectionnent et, pour les Nôtres, celle d'assister aux offices éthiopiens, bien qu'ils fussent hérétiques. Il suggéra aussi que le Souverain Pontife Paul IV écrive au roi d'Ethiopie une lettre où il confirmerait ce qui avait été écrit et concédé par le Pape Jules III.

1678. Le Père André en particulier désirait renoncer à son titre d'évêque de Hierapolis puisqu'il ne pouvait s'y rendre pour y résider, à moins que le Souverain Pontife ne l'exempte de son office de coadjuteur et successeur du Patriarche. Il désirait aussi être dispensé de porter l'anneau et le rochet et d'avoir un compagnon, car la pauvreté ou d'autres raisons l'en persuadait. Comme le Père André Oviedo semblait mortifier son corps plus que de raison et, le soir, au souper, se nourrissait seulement de laitue, qu'averti par le Patriarche, il lui avait répondu qu'il n'était pas tenu d'obéir à un autre qu'au Souverain Pontife, ou à celui que celui-ci désignerait, le Patriarche suggérait qu'on lui donne la faculté de pouvoir en matière licite et honnête commander à ses coadjuteurs à la place du Souverain Pontife; car l'évêque André était tombé malade et on pouvait craindre que de tels faits se reproduisent.

1679. Le Patriarche désirait aussi amener avec lui l'année suivante quelques membres de la Compagnie, d'autant qu'il voyait que le Père Jean Thomas était atteint de phtisie. Bien que le Père Provincial Michel de Torrès déclarât qu'il avait peu d'ouvriers apostoliques et beaucoup de novices au Portugal, le Père Gonzalve de Sylveira et le Père François Rodriguez furent envoyés en Inde avec le Patriarche, l'année suivante.

1680. Le roi désirait qu'on augmente le nombre des Nôtres en Inde au collège de Goa et qu'on ouvre là des écoles comme à Lisbonne. C'est pourquoi les Pères susnommés furent envoyés au Portugal. Pour eux, comme pour les autres envoyés en Ethiopie, le roi avait prévu avec largesse tout le nécessaire au voyage. Ils avaient été répartis entre quatre navires, dont deux appartenaient au roi, et reçurent les Nôtres sans frais; deux autres étaient des navires de marchands et six cents ducats leur furent donnés pour les frais de logement et de nourriture des Nôtres. En outre, le roi leur donna mille autres ducats, en partie pour acheter des livres, en partie pour d'autres choses nécessaires; la part la plus importante fut destinée à l'achat de livres pour l'Ethiopie, mais une partie aussi pour le collège de Goa. Le roi souhaitait visiblement que ce collège devînt l'égal de celui de Coïmbre.

1681. Le Père Miron et d'autres estimaient qu'une maison de probation devait être créée à Evora en plus de celle qui existait à Coïmbre. Cela ne déplaisait pas au Cardinal fondateur. Bien plus, le Père Provincial pour certaines raisons estima qu'il fallait créer une maison de probation dans chaque maison et collège. Mais cela ne fut pas jugé convenir oomme pour Evora, du moins pour la probation des premiers mois où il importe que les novices soient formés plusieurs ensemble et sous la direction d'un maître spirituel expérimenté. Au collège d'Evora, l'église avait été construite au milieu des classes, dans le cloître même; aussi ne semblait-il pas aux Nôtres qu'on pût l'ouvrir aux femmes ; car l'expérience de Lisbonne et de Coïmbre montra que

les hommes étaient moins nombreux à assister aux leçons de doctrine chrétienne si les femmes y étaient admises. Par ailleurs, les préfets des études jugeaient qu'il ne convenait pas que les scolastiques soient mêlés aux femmes dans l'église.

Voilà ce que nous avions à dire du Provincial du Portugal et de la mission en Inde et en Ethiopie.

LES AFFAIRES D'AFRIQUE

1682. Après avoir reçu les lettres que le Père Corneille Gomez avait envoyées du Grand Congo, le roi de Portugal avait décidé d'y envoyer quelques-uns des Nôtres. Le Père Miron attendait la demande royale des quatre ou cinq prêtres que le Père Corneille semblait souhaiter pour qu'ils s'occupent des intérêts spirituels de ce royaume, après qu'on en eut renvoyé les prêtres qui scandalisaient les nouveaux chrétiens. Le Père Miron craignait que le roi ne demandât qu'on envoie un évêque, comme pour l'Ethiopie. Le roi cependant n'avait encore rien décidé concernant ses rapports avec le roi du Congo; comme un navire allait partir, le Père Corneille reçut le conseil de ne pas s'exposer à mourir sous les coups de certains criminels, et donc de rester la nuit à la maison et d'en fermer les portes.

1683. Au mois de février, le roi semblait maintenant porté à envoyer là-bas au moins quelques-uns des Nôtres; mais le Cardinal cherchait quelques prêtres séculiers comme curés de paroisses, et les princes songeaient à envoyer un de leurs évêques avec l'ambassadeur du roi. Parmi les Nôtres, fut désigné le Père Diaz qui était très versé dans les cas de conscience et fort érudit, avec un autre frère, du nom de Chalaza; voici quelle était la pensée du roi de Portugal et de ses frères: que les Nôtres aient au Congo des écoles dans lesquelles on apprendrait à lire et à écrire, et surtout on enseignerait la doctrine chrétienne; si c'était possible, que des enfants du pays soient gardés dans un lieu de la région, un collège fait pour cela: ainsi, séparés de leurs parents, ils seraient détournés d'imiter les moeurs mauvaises. Quelques "orphelins" seraient admis dans la Compagnie et le Père Corneille les emmènerait avec lui; ils seraient employés à l'éducation des enfants de ce pays. Pour enseigner la grammaire, le frère Chalaza qui était déjà désigné pour la mission pourrait suffire.

1684. Or, la réalité fut tout autre que ce qu'on avait prévu, à cause de l'instabilité des bonnes intentions du roi du Congo et de son obstination dans les mauvaises moeurs. Le Père Corneille lui-même arriva le 15 août à l'improviste à Lisbonne, amenant avec lui deux de ces orphelins car le troisième, avec le Père Fructuoso Noguera, avait été appelé par le Seigneur à un monde meilleur, comme nous l'espérons.

1685. Voici ce qui s'était passé: le Père Corneille, aussi longtemps qu'il garda l'espoir d'appliquer un remède à la situation religieuse dans ce pays, proposa certains moyens par lettre et demanda de rappeler certains

prêtres et d'en envoyer d'autres. Mais, après que le roi du Congo eut décidé de ne pas permettre l'érection d'un collège dans sa cité (collège que lui-même un jour avait voulu instituer), comme aussi ses péchés publics perduraient, que tout remède était impossible, le Père Corneille avait décidé de s'en aller et de se rendre au port de la ville de Congo pour s'embarquer.

1686. Comme il était à Pinda (c'est le nom du port), il reçut des lettres du roi de Portugal par lesquelles on lui demandait de ne pas quitter le royaume du Congo avant que n'y parvienne l'ambassadeur qu'à brève échéance le roi de Portugal enverrait au roi du Congo. Le roi Jean III envoyait une autre lettre au roi du Congo.

1687. Le Père Corneille regagna donc Congo, distant de quarante lieues de Pinda, et donna au roi la lettre envoyée du Portugal. Pendant plus de deux mois il attendit là le messager que le roi disait qu'il enverrait. Mais au bout de ce temps, comme il ne recevait aucune nouvelle de sa venue et que plusieurs personnes lui disaient même qu'il ne viendrait pas, comme par ailleurs il lui était interdit par le roi d'exercer les ministères de la Compagnie, et que le roi se conduisait de façon tout à fait perverse, le Père fut obligé de s'en aller de nouveau de la ville; il se rendit à Pinda où il attendit le légat du roi de Portugal, tout en confessant les nombreux passagers d'un navire qui, en revenant des Indes, avait été déporté jusqu'à ce port. En même temps les deux orphelins, ses compagnons, prêchaient la doctrine chrétienne.

1688. Cependant, tandis que le Père Corneille s'adonnait à ces ministères, un édit du roi du Congo parut, ordonnant que tous les hommes blancs qui se trouvaient dans le port le quittent et s'en retournent au Portugal. Cinq à six mille hommes accompagnaient le décret pour veiller à son exécution si les blancs n'obéissaient pas spontanément. Aussitôt le Père Corneille et ses compagnons prirent le bateau et parvinrent à l'île de Saint-Thomas où ils passèrent vingt-quatre jours. Là, la bonté du Seigneur opéra un grand bien par le Père Corneille. La bonne réputation de la Compagnie au Portugal remua les habitants de l'île de Saint-Thomas au point qu'ils demandèrent au roi du Portugal d'envoyer là quelques)uns des Nôtres afin d'y fonder un collège de la Compagnie. Et ce ne fut pas là un petit changement dans leurs dispositions car, c'est là que peu auparavant, le Père Ribeiro, comme nous l'avons dit plus haut, avait vécu, non sans lourd scandale. Le Père Corneille rapporta au roi du Portugal tout ce qui lui semblait nécessaire à cette île pour son bien spirituel, et le roi y pourvut avec promptitude.

1689. Les deux compagnons du Père Corneille furent admis dans la Compagnie par le Père Miron; toute cette mission du Congo qui se préparait fut abandonnée. Aussi longtemps que ce roi du Congo vivrait ou du moins régnerait, on n'avait nul espoir de recueillir des fruits dans ce pays; il ne permettait même pas au Père Corneille de parler aux Portugais ou aux indigènes chrétiens de ses aventures; et ceux-ci, craignant le roi, n'osaient se rendre chez lui. Le Père Corneille eût été en péril de mort et sans aucun espoir de fruit spirituel s'il était resté au Congo. Ainsi son retour fut-il bien accueilli du roi du Portugal. Pleinement au courant des affaires de ce royaume, le roi visiblement songeait à le déposer, non seulement parce que ce prince était mauvais, mais parce qu'il n'aurait pas de successeur légitime dans son royaume. Et c'est ainsi que les Nôtres renoncèrent complètement à ce royaume.

1690. Dans la ville de Tetuan, notre frère Ignace Vogado restait seul; aucun prêtre ne lui avait été envoyé pour remplacer le patriarche; cependant le Père Ignace avait donné au Provincial du Portugal la faculté d'y envoyer quelqu'un lorsque l'on pourrait faire le voyage avec sûreté et commodément,

et les Nôtres avaient décidé d'y envoyer un prêtre car il y avait près de six cent captifs chrétiens en cette ville, qui n'avaient d'autre consolation que la présence des Nôtres; ils n'avaient personne à qui se confesser; aussi gémissaient-ils de ce que le Père Jean Nuñez n'était pas revenu. Notre frère Ignace, quoique seul, restait là, parmi les captifs, avec grande vertu, et il pratiquait une charité admirable. Et non seulement, à cause des captifs, notre Compagnie était ici fort connue des Portugais et des Castillans.

C'est tout pour les affaires d'Afrique.

1691. Au commencement de cette année-là, faisait voile du Portugal au Brésil un navire sur lequel on envoyait beaucoup d'ornements pour le culte divin, du vin et de la farine de froment pour les messes, et en outre ce qui était nécessaire pour les vêtements des Nôtres. Tout ce qu'on demandait au roi, il l'accordait très volontiers, mais ses agents exécutaient mal ses ordres et donnaient aux Nôtres des occasions peu ordinaires d'exercer leur patience. Le roi envoya aussi dix-huit jeunes orphelins, choisis parmi ceux que le Père Pierre Domenech avait formés. A dire vrai, le Père Provincial, le Père Miron, tâchait d'éviter qu'on les envoie, parce que les Nôtres avaient écrit qu'on n'avait pas besoin d'eux et que ceux qui étaient déjà au Brésil suffisaient; néanmoins, le roi voulu qu'ils partent. "Ceux dont on n'avait pas besoin pour enseigner la doctrine chrétienne, on pouvait les donner aux Portugais pour être à leur service." C'était, semblait-il, le dessein du roi d'augmenter la population chrétienne dans cette région en y faisant partir des adultes et des jeunes gens. Mieux encore, il y envoyait chaque année des femmes pour qu'elles épousent des Portugais. Cette année-là, il en envoya douze.

1692. Comme nous l'avons dit, le Père Emmanuel de Nobrega avait été nommé Provincial du Brésil. De plus, la permission de faire profession lui avait été envoyée par le Père Ignace. Bien que cette nouvelle lui ait fait grand plaisir, il ne put cependant exécuter cet ordre parce qu'il n'y avait pas dans cette province de profès entre les mains de qui il pût faire profession. Mais il attendait d'un jour à l'autre l'évêque du Brésil qui devait venir dans la capitainerie de Saint-Vincent. S'il n'y venait pas, lui-même irait dans la ville du Sauveur pour faire profession entre ses mains.

1693. Le Père de Nobrega avait envoyé l'année précédente le Père Léonard Nuñez pour que, étant en Europe, il informe plus complètement le Père Ignace de la situation de cette province. Il devait dire de vive voix au roi de Portugal et aux Nôtres bien des choses qu'on ne pouvait expliquer facilement par lettres. Mais ce Père Léonard n'arriva jamais au Portugal. Certains racontaient que le navire était tombé entre les mains des pirates français qui infestaient ces parages. D'autres, que le navire avait fait naufrage, et les Nôtres au Portugal s'étonnaient que le Père de Nobrega ait permis au Père Léonard de s'embarquer sur un méchant rafiot que le commandant avait chargé d'une énorme cargaison, au point que certains matelots de cette province prédisaient qu'avant d'avoir parcouru quarante lieues, le navire périrait.

1694. Ce même Père de Nobrega écrivait qu'on découvrait dans ces régions une moisson abondante, entendant par là les peuplades qu'on appelle au sens large les "Charisi" et dont beaucoup, jusqu'à cent lieues de la ville de Paragay, avaient été soumis par les Castillans. Parmi eux, beaucoup observaient si bien la loi naturelle qu'il ne leur manquait rien, semblait-il, que la foi chrétienne.

1695. Il n'osait pas assumer lui-même ou plutôt prendre en charge une telle région, parce qu'il n'avait personne de la Compagnie à qui il puisse confier les Nôtres qui vivaient dans le collège de Saint-Vincent. Car, au collège, ils pouvaient, sous l'autorité du Recteur, être à l'abri; mais, une fois dispersés, ils semblaient n'avoir pas assez de force de caractère pour être capables de résister aux nombreuses occasions de péché. Outre le danger qu'ils couraient, il craignait que le bon renom de la Compagnie ne fût amoindri par leur faute. Jusqu'à la venue dans cette capitainerie de Saint-Vincent

du Père Louis de Grana, pour être responsable des étudiants du collège (dont beaucoup avaient été admis au Brésil), il n'osait pas s'absenter, même pas pour aller visiter les maisons de la Compagnie dans sa province. Et bien que le Père Louis ait séjourné deux ans dans cette même province, on n'avait jamais vu le Provincial parce qu'il résidait à Baie-du-Sauveur, loin de Saint-Vincent et que, de l'un à l'autre de ces points, la traversée était très difficile et peu fréquente. Cependant, le Père de Nobrega pensait qu'il pouvait difficilement confier une maison où se trouvaient beaucoup des Nôtres à n'importe lequel des siens, sauf à ce Père Louis de Grana. Des maisons de ce genre, il y en avait deux à ce moment-là au Brésil: l'une dans la ville du Sauveur, déjà signalée, l'autre dans la ville de Saint-Vincent. Aussi demandait-il trois ou quatre prêtres pour étayer comme des colonnes les collèges du Brésil. On pouvait, disait-il, fonder dans de très bonnes conditions plusieurs collèges au Brésil, parce que le climat y était très salubre et qu'il était facile de se procurer la subsistance nécessaire dans une région aussi fertile. Cependant, il estimait indispensable que de bons éléments viennent grossir la colonie portugaise; en raison des mines de métaux que l'on découvrait, c'était facile, à son avis, si les princes favorisaient ce mouvement.

1696. Il pensait aussi qu'il fallait fonder pour les païens catéchumènes de grands collèges, où on leur enseignerait la doctrine chrétienne et la morale; mais c'est aux princes qu'il revenait de trouver les moyens de les faire vivre. Jusqu'alors, c'était des frères moins doués qui donnaient quelques signes de vertu qu'on envoyait d'ordinaire du Portugal, disait-il. Le mot de Saint Bernard se réalisait à propos des Nôtres: "Ce que nous possédions, nous le gaspillons et nous le perdons, parce que, avant que nous n'ayons fait le plein, nous nous hâtons, à moitié pleins, de le verser aux autres et, contrairement à la règle, nous labourons avec le premier-né du boeuf et nous tondons le premier-né de la brebis". Il désirait que le Père Ignace fasse perdre une telle habitude, demandant qu'on n'envoie pas au Brésil ceux qui désirent encore du lait et ne peuvent goûter une nourriture solide. Il pensait que la prudence, la force, la science, la qualité de la vie spirituelle et les autres vertus n'étaient nulle part aussi indispensables qu'au Brésil pour travailler à la conversion des infidèles, parce que, de quelque côté que ce fût, il s'y présentait toujours maintes situations qui réclamaient un homme accompli, même si, pour séjourner dans les collèges et les maisons soumises à la discipline de la Compagnie, c'était moins indispensable.

1697. C'est à une distance d'à peu près cent lieues de la capitainerie de Saint-Vincent que se trouvait cette ville de Paragay dont nous avons parlé précédemment, écrivait-il; de là, aussi bien les Castillans que les païens "demandaient du pain, et il n'y avait personne pour le leur rompre". Car ceux qui avaient été chez eux "ouvriers d'iniquité" ne pouvaient guère leur apporter de secours spirituel. Aussi pressaient-ils le Père de Nobrega avec une pieuse importunité de venir chez eux; ils faisaient de longs trajets et couraient des dangers pour aller le chercher. Lui voulait, à l'arrivée du Père Louis de Grana, décider ce qu'il fallait faire, et il pensait que son départ pour cette région de Paragay serait nécessaire.

1698. Parmi les jeunes qui avaient été admis au collège de Saint-Vincent comme aspirants à la Compagnie, quelques-uns étaient nés d'un père portugais et d'une mère brésilienne. Un ou deux qui semblaient donner de plus grands espoirs furent envoyés au collège de Coïmbre pour y être formés, afin de s'enraciner dans la vie morale et la culture littéraire. A l'avenir, sauf avis contraire des supérieurs, le Père en enverrait d'autres et à leur place il était prêt à admettre quelques sujets de santé déficiente. En effet quelques-uns, tels Joseph et Grégoire, au sujet desquels les médecins de

Coïmbre doutaient qu'ils puissent jamais se retrouver en bonne santé, en arrivant au Brésil, sans aucun médicament, avec une nourriture des plus réduites et des plus grossières, y avaient recouvré la santé.

1699. Joseph écrit aux malades du collège de Coïmbre que les médicaments, les remèdes, les adoucissants que l'on proposait d'ordinaire là-bas aux malades avaient plutôt pour effet d'aggraver la maladie que de la soulager; qu'il s'agisse de maladies chroniques ou d'une faible constitution. Certaines maladies sont en partie imaginaires, écrit-il, parlant de sa propre expérience. Arrivé au Brésil, il y était traité comme un homme bien portant et, si quelques restes de ses maladies l'éprouvaient de nouveau, il n'en tenait aucun compte. A Piratininga, il se nourrissait de feuilles de moutarde cuites, de légumes et d'autres aliments en usage dans cette région, et il enseignait la grammaire dans trois classes différentes depuis le lever du jour jusqu'à la nuit. Quelquefois, ses élèves le réveillaient dans son sommeil, lui posant des questions sur leurs problèmes, et rien de tout cela ne lui faisait du mal. Une fois qu'il se fût persuadé qu'il n'était pas en mauvais état, il devint bien portant. Alors qu'à Coïmbre le médecin lui ordonnait de manger de la viande pendant tout le Carême, au Brésil pendant tout ce temps il jeûnait. Au sujet de Grégoire, il disait la même chose: il lui arriva, étant envoyé quelque part, d'être surpris par la nuit et de dormir dans une forêt avec un vêtement trempé de pluie, sans feu; et cependant Dieu le conservait en bonne santé.

1700. De temps à autre, nos gens faisaient office de médecins à l'égard des Brésiliens, pratiquant des saignées. Des hommes qui semblaient sur le point de mourir (car cela arrivait ici ou là, par suite d'une épidémie) furent rendus à la santé.

1701. Le même Joseph écrit qu'il a appris, au milieu de ses occupations, la manière de confectionner un certain genre de chaussures (appelées *alpargates)*, parce que les chaussures de cuir ne sont pas bonnes pour marcher dans ces forêts. Il a appris la langue de cette région et il a composé une méthode pour son usage personnel, car à ce moment-là il n'y avait personne d'autre, semblait-il, dans cette province, à qui cette méthode puisse être utile. Mais ceux qui viendraient du Portugal connaissant la grammaire pourraient profiter utilement de son travail. Quand on vient du Brésil, ajoutait-il, il ne suffit pas d'avoir ces belles ardeurs qui s'attiédissent en cours de route; il faut être persévérant pour supporter au nom du Christ n'importe quels travaux.

1702. Le Provincial, de Nobrega, consultait le Père Ignace sur la méthode à suivre pour fonder un collège dans la ville de Paragay qui était sujette de l'empereur Charles. Car les Castillans promettaient qu'ils feraient tout ce qui semblerait bon à la Compagnie pour le service de Dieu ainsi que pour la conversion et l'éducation des infidèles. Il pensait qu'il fallait y faire un collège pour que de là on envoie des gens en mission aux régions déjà soumises et préparées à recevoir la semence de Dieu; mais on avait besoin de la bienveillance du Conseil chargé des affaires de l'Inde, et du Prince lui-même.

1703. En ce qui concerne le Brésil, il espérait moins de fruit spirituel, surtout si, à propos du droit positif relatif aux degrés de parenté interdits dans les mariages, il ne pouvait donner de dispenses. Jusqu'à ce que le Brésil soit habité par des Portugais nombreux et honnêtes, par qui les Brésiliens seraient maintenus dans le devoir et, si besoin était, seraient forcés de vivre d'une manière juste et raisonnable, on ne pouvait espérer un fruit abondant. Il était possible, il est vrai, de gagner au Christ

quelques-uns des enfants des Indiens, mais on pouvait encore craindre qu'en devenant adultes ils ne retournent aux moeurs de leurs pères. C'est pour cette raison qu'il jugeait utile de les changer de cadre. Mais celui qui était à la tête du gouvernement ne le permettait pas, craignant le mécontentement des parents. Bien plus, même avec le consentement des parents, le gouverneur de la capitainerie de Saint-Vincent ne permit pas de partir à quatre ou cinq qui étaient envoyés au collège de Coïmbre.

1704. Le Père de Nobrega rappelle aussi que c'est en quelque sorte la lie du royaume de Portugal qui a été envoyée jusqu'alors au Brésil: par exemple, des hommes bannis pour des crimes et autres gens de cet acabit. Les Indiens n'ayant été ni domptés de force par eux, ni sollicités par leur exemple, ni aidés par leur vertu, ce n'est pas étonnant si, des Brésiliens de cette région côtière, on peut récolter peu de fruit. Mais avec ceux qui habitaient plus à l'écart, on pouvait en espérer davantage. Le principal fruit viendrait de ceux qui étaient déjà complètement soumis et qui étaient devenus, si on peut dire, "de la famille": on les appelle les "Charisi". Il est vrai que, parmi ceux que l'on désigne de ce nom, certains sont encore sauvages et insoumis (tels ceux qui avaient assassiné Pierre Corréa et Pierre de Sousa), mais ceux-ci étaient très éloignés de la ville espagnole de Paragay et de la familiarité avec eux. A cause de la porte ouverte vers ce genre de peuples, le Père de Nobrega pensait que le collège de Saint-Vincent devait être préféré à tous les autres de cette région. Pourtant, par ailleurs, la ville du Sauveur, située dans la Baie-de-la-Toussaint, occupait le premier rang dans toute la province du Brésil, et c'était là qu'à juste titre le roi de Portugal voulait que fût fondé le collège principal. Mais pour la conversion des païens le collège de Saint-Vincent semblait devoir être préféré et l'expérience montrait aussi que le climat y était plus salubre.

1705. Dans ce collège de Saint-Vincent, les Nôtres souffraient du manque de tout le nécessaire. C'est la raison pour laquelle le Père de Nobrega en avait envoyé l'année passée à Piratininga. En effet, les enfants des Brésiliens qu'ils avaient avec eux pouvaient y être plus facilement nourris par leurs parents, tandis qu'ils apportaient à grand peine au collège de Saint-Vincent ce qui était nécessaire pour la nourriture des Nôtres.

1706. Le roi avait bien donné l'ordre que soit fourni aux Nôtres le nécessaire, mais le préfet de cette capitainerie, Blaise Chubas, n'exécutait pas la volonté du roi. Non seulement il soustrayait pour ses propres besoins ce qui aurait dû être donné aux Nôtres, mais il avait coutume d'entraver tout ce qui concernait le service de Dieu et l'édification du prochain. Toutefois, il agissait ainsi secrètement; en public, il se montrait ami des Nôtres, par crainte de la population. D'une certaine manière, le Père de Nobrega pensait préférable d'abandonner les neuf pièces d'or que les Nôtres recevaient chaque mois, pour que le roi n'aille pas croire qu'on pourvoyait abondamment aux besoin des Nôtres, alors que cette misérable petite somme était payée mal et en retard si bien qu'elle était réduite à peine à la moitié. Dans ces conditions, il pensait qu'il fallait envoyer quelques-uns de nos frères à la ville de Paragay, car les aumônes pouvaient difficilement assurer leur subsistance.

1707. Il raconte aussi qu'il y avait des germes de discorde entre les Portugais de Saint-Vincent et les Castillans de la ville de Paragay: la raison en était que le Gouverneur du Brésil, Thomas de Sousa, voulut qu'on amène à Saint-Vincent des Espagnols qui, par le grand fleuve appelé Rio de la Plata, se dirigeaient vers la ville de Paragay et se trouvaient à peu près en perdition dans un port du Brésil. Il y avait parmi eux des femmes de la noblesse: pour les accompagner et les amener, le même Thomas de Sousa

avait envoyé le Père Léonard Nuñez. Il avait promis que, dans les huit mois, il lui ferait parvenir un laisser-passer donné par le roi de Portugal pour qu'ils puissent se rendre par voie de terre à la ville de Paragay. Mais trois ans s'étaient écoulés déjà et ce laisser-passer n'était pas encore arrivé. Quelques-uns d'entre eux, au bord du désespoir, se rendirent au prix de grands dangers à un autre port inhabité. D'autres attendaient encore à Saint-Vincent; tout ce qu'ils possédaient, ils l'avaient vendu pour se nourrir pendant un si long délai, si bien qu'ils n'avaient plus aucune ressource ni pour se mettre en route, ni pour rester sur place. S'ils n'avaient pas été aidés par les aumônes que les Nôtres leur avaient procurées, leur situation eût été pire encore. Ils trouvaient un accueil fort peu humain de la part du préfet Blaise Chubas. Toutes ces circonstances et beaucoup d'autres furent pour les habitants de Paragay la cause de troubles et de ressentiments graves. Aussi le Père de Nobrega craignait-il la discorde entre Castillans (et Portugais), et c'est pour rétablir la paix entre les deux peuples -entre autres raisons- qu'il voulait envoyer quelqu'un à la susdite ville de Paragay ou plutôt y partir lui-même parce qu'il n'avait guère personne d'autre à y envoyer qui convînt.

1708. Il y avait, disait-il, des abus intolérables qui, soit par ignorance, soit par cruauté, s'étaient introduits dans la population portugaise: par exemple, féliciter les Indiens lorsqu'ils tuaient et mangeaient leurs ennemis; bien mieux, quelquefois même certains leur donnaient pour cela les prisonniers dont ils avaient fait leurs esclaves. Le Vicaire n'avait pas la possibilité de punir ceux qui vivaient en concubinage, ni d'autres fautes du même genre qui avaient besoin d'un remède envoyé par le roi de Portugal.

1709. Pendant ce temps, les Nôtres qui résidaient à Piratininga vivaient beaucoup plus tranquillement, et avec l'espoir de faire un plus grand fruit parmi les Indiens; toutefois ce n'était pas absolument certain. Car, ainsi que nous l'avons dit l'an dernier, ceux qui s'étaient convertis au Christ, pour assister aux festivités d'autres païens qui tuaient et mangeaient leurs ennemis, s'étaient rendus dans un autre village. Lorsqu'ils furent de retour, les Nôtres déclaraient qu'ils ne les admettraient pas dans l'église, à moins que, après s'être d'abord flagellés, ils ne demandent pardon au Seigneur. Tous donc, presque à l'unanimité, participèrent à une procession où leurs enfants chantaient des litanies pour qu'ils rentrent en grâce auprès des Nôtres et, aux calendes de janvier, ils entrèrent dans l'église en se flagellant et en demandant à Dieu miséricorde. D'autre part, le nombre des enfants qui fréquentaient notre école augmentait de jour en jour.

1710. Mais l'ennemi du genre humain, jaloux du bien qui se faisait parmi eux, pour les détourner de la vérité de la religion chrétienne et de la piété, suscita une terrible guerre. Les Indiens s'étaient rassemblés de points très nombreux voisins de Piratininga et, avec l'aide du démon, ils avaient remporté une grande victoire sur leurs ennemis. Presque partout étaient célébrées ces festivités abominables, dans lesquelles il fallait faire périr des ennemis. Tant et si bien que dans une ville portugaise de la capitainerie de Saint-Vincent, ville qui en est la capitale, en présence de la population portugaise, unennemi fut mis à mort. Les Portugais, non seulement ne blâmaient pas cette conduite, mais ils se réunissaient presque tous pour voir un tel spectacle et ils approuvaient ce qui se passait. Ce spectacle excita tellement les catéchumènes qui se trouvaient à Piratininga qu'ils partirent eux aussi en guerre pour s'emparer de quelques ennemis. Ils rencontrèrent sur leur route des Brésiliens extrêmement sauvages (on les appelle "papaves" et ils habitent toujours dans les forêts). Ils en firent prisonniers deux et, sans aller plus loin, ils revinrent aussitôt chez eux, avec l'intention de tuer l'un de ceux-ci.

1711. Alors, celui qui commandait aux autres à Piratininga (les Nôtres avaient eu bon espoir qu'il serait fidèle à sa foi) envoya des messagers pour qu'on prépare rapidement les cordes, l'épée, le bois et tout ce qui leur sert d'ordinaire dans une telle circonstance. Selon la coutume de leur tribu ils voulaient, en présence des Nôtres, mettre à mort ce prisonnier. Les autres catéchumènes, ainsi que d'autres Brésiliens qui étaient venus d'ailleurs, accueillirent avec des transports de joie cette nouvelle, conforme à leurs anciens usages et à leurs sentiments dénaturés. Les Nôtres s'efforçaient de les détourner de ce crime abominable, tantôt en recourant aux paroles de Dieu conseillant la douceur, tantôt en les menaçant de quitter Piratininga, mais ils n'arrivaient pas à fléchir leurs coeurs égarés. Alors, ils mirent la main sur ceux qui avaient été amenés et libérèrent ce prisonnier; ils l'arrachèrent de vive force aux mains de ceux qui le portaient et ils le cachèrent chez eux. Bien qu'ils n'aient pu leur soustraire le bois et l'épée, cependant ils réussirent à empêcher que ces objets ne parviennent à celui qui dirigeait les opérations; mais lui, furieux, demandait à grands cris une faux pour tuer l'homme, et il pourfendait les Nôtres d'injures grossières. Sa belle-mère et sa femme prêtaient main forte aux Nôtres et grâce à elles, à force de menaces et de prières, ce chef fut ramené chez lui, et l'ennemi fut délivré de ses mains. Mais il voulait emmener dans un autre endroit, à deux lieues de distance de Piratininga, un prisonnier pour le mettre à mort selon le rite de sa tribu. Ainsi, il fit bien voir l'hypocrisie ou du moins la faiblesse de sa foi, lui ainsi que d'autres catéchumènes, en revenant sans aucun frein à leurs anciennes moeurs.

1712. Ainsi se confirmait l'opinion que soutenaient les Nôtres: dans cette région côtière du Brésil, on ne pouvait espérer un grand fruit de conversion si ces hommes n'étaient d'abord soumis et obligés de vivre sous des lois en accord avec la justice et sous l'étendard du Christ. En effet ces catéchumènes, au début, avaient donné de grandes marques de foi et d'intégrité morale; mais peut-être étaient-ils mus par l'espoir du gain, ou par je ne sais quelle vaine gloire plutôt que par la ferveur de la foi; peut-être leur foi était-elle fragile et exposée à l'inconstance, toujours est-il que, une occasion quelconque se présentant, ils retournaient au vomissement des rites de leur tribu. Dans ces conditions, les Nôtres concluaient que, tant qu'on ne viendrait pas en assez grand nombre pour pouvoir être craints par les Indiens, on ne pouvait guère espérer d'autre fruit solide que d'attirer à la foi au Christ les enfants de quelques-uns d'entre eux en les prenant tout petits, et de les élever dans la doctrine et les moeurs chrétiennes. Et pour beaucoup de ceux-là, il fallait encore craindre que, une fois devenus adultes, ils ne dégénèrent en revenant aux moeurs de leurs pères. Au contraires, chez les peuples indiens déjà soumis, on espérait devoir récolter, de la semence de la parole de Dieu, des fruits abondants et certains.

1713. Dans la ville de Saint-Vincent, grâce aux prédications et aux exhortations du Père Emmanuel de Payva, et aussi grâce au ministère du sacrement de Pénitence, on avait récolté quelque fruit et on en récoltait chaque jour davantage, surtout auprès des Portugais et de leurs esclaves qui étaient capables de recevoir ce sacrement. Tous étaient instruits de la doctrine chrétienne, très particulièrement les enfants. Partout où se trouvaient les Nôtres, ils s'acquittaient activement de ces ministères.

1714. Sur ces entrefaites, à Piratininga, un vieillard brésilien déjà chrétien harangua ses concitoyens: il critiquait sévèrement la conduite de leur chef, il louait grandement la vie des Nôtres et les moeurs chrétiennes, et il exhortait les Indiens à adopter la doctrine des Nôtres. Quand il eut achevé sa harangue, la belle-mère du chef (dont nous avons déjà parlé), qui avait reçu le baptême depuis longtemps, prit le parti des Nôtres et elle se mit à poursuivre son gendre de ses reproches.

1715. Mais lui, en revanche, emporté par une fureur vraiment diabolique, renonça à la foi chrétienne et au baptême qu'il avait reçu, vitupérant les moeurs des chrétiens et louant celles des Brésiliens auxquelles il semblait vouloir revenir en tout. Abandonnant le nom qu'il avait reçu au baptême, il reprit son nom d'origine et il affirmait qu'il allait se remettre à faire la guerre et à massacrer ses ennemis comme il le faisait auparavant. Cependant sa femme, sa belle-mère, ses enfants se détournaient de lui avec horreur. Mais un peu plus tard, ce préfet -ou si l'on veut ce chef- se repentit et demanda pardon à nos frères, et, par tous les moyens, il cherchait à rentrer en grâce auprès des Nôtres. D'autres, des catéchumènes, s'encourageaient mutuellement à ne pas renoncer à la résolution qu'ils avaient prise d'embrasser la religion chrétienne. D'un autre endroit, nommé Manichoba, où quelques-uns de notre Compagnie instruisaient les Brésiliens de la doctrine du Christ et avaient été rejetés par ceux-ci, de cet endroit, dis-je, parvint la nouvelle qu'un très grand nombre d'entre eux étaient tombés dans de durs malheurs, et que presque tous avaient succombé.

Voilà ce qui s'est passé dans la capitainerie de Saint-Vincent.

DU COLLEGE DU SAUVEUR
dans la Baie dite de la Toussaint
où était la ville du Sauveur
et le siège principal de l'évêque

1716. C'est le Père Louis de Grana qui était à la tête de notre collège.
Lui aussi était d'avis qu'on ne pouvait pas, de cette vigne, récolter grand chose, surtout en ce qui concerne les Brésiliens libres qu'un désir insatiable de vengeance avait aveuglés, car ils y mettaient leur point d'honneur. L'ivresse aussi nourrissait cette fureur: ils buvaient en effet un vin confectionné avec des racines et des fruits, pour la fabrication duquel ils utilisaient le concours des jeunes filles, aussi longtemps qu'elles étaient vierges. L'honnêteté de la vie et la bonne conduite ne se voyaient que chez les femmes mariées, et même à cela on n'attachait pas un bien grand prix. Aussi les jeunes enfants qui étaient doués d'un bon naturel devaient-ils être pris en charge avant qu'ils ne s'habituent aux guerres et aux beuveries, et devaient-ils être séparés de leurs parents, pensait le Père Louis.

1717. De ceux-là on pouvait, à son avis, espérer quelque chose de bon. Aussi en dehors des confessions des Portugais, hommes et femmes, et en dehors des exhortations qu'il faisait chez nous et dans une autre ville, consacrait-il son activité à ce genre d'enfants. Il parcourait les localités voisines en se servant d'un interprète, et il cherchait à persuader les parents de lui donner leurs enfants à élever. Mais la ruse du diable les égarait si bien que, dès qu'on disait quelque chose ayant trait à l'âme ou allant contre leurs abus, aussitôt ils se retiraient. Les femmes de leur côté cachaient leurs enfants dans les forêts et par leurs chants absolument assourdissants elles s'efforçaient de couvrir la voix des Nôtres pour empêcher leurs fils de les entendre, car elles étaient persuadées qu'ils mourraient sur le champ. De fait, la divine Providence avait permis que des enfants qui avaient été bap-

tisés meurent peu de temps après. Il faut croire qu'ils étaient prédestinés à la vie éternelle et qu'ils furent enlevés avant que le mal n'atteignît leur esprit. Des hommes adonnés aux superstitions (on croit en général qu'ils sont intimement liés avec le démon, mais le Père Louis les regardait plutôt comme des hommes menteurs et fourbes) persuadaient les autres que c'était évidemment par le moyen du baptême que les Nôtres causaient la mort. Prononcer le nom de Jésus et marquer les enfants du signe de la Croix, c'était les faire mourir. Ils en donnaient comme preuve qu'ils voyaient les malades mourir lorsqu'ils faisaient le signe de la croix ou prononçaient le nom de Jésus.

1718. En revanche, la divine Bonté leur faisait expérimenter qu'il en allait tout autrement. Par exemple, l'année passée, alors qu'ils partaient nombreux pour faire la guerre, avec leurs femmes et leurs enfants tout-petits, sur une grande flotte d'embarcations (ils les fabriquent en creusant des troncs d'arbres et ils les appellent des canoës), la tempête fit chavirer la canoës, tous les infidèles périrent et seuls les chrétiens en réchappèrent. Les Nôtres avaient chez eux un de ces rescapés, un jeune garçon remarquablement doué qui, entouré de Brésiliens, racontait souvent cet épisode et attestait que c'était son baptême qui l'avait sauvé.

1719. Mais l'instabilité était chose habituelle chez tous ces gens. Ils avaient une grande attirance pour les moeurs de leurs ancêtres, et en particulier le goût de la pêche qui est le principal de leurs délassements. Les gens des deux sexes et de tout âge savent admirablement bien nager. Aussi le Père Louis de Grana ne pouvait-il nulle part ailleurs mieux qu'au bord de la mer avoir un auditoire nombreux et assuré. De là, quelquefois, il attirait à lui des enfants, soit par des promesses, soit par d'autres moyens. Il espérait en effet que quelques-uns resteraient volontairement pour recevoir une bonne formation; et de fait, voyant d'autres enfants dans la maison, ils y restaient volontiers. Quelquefois, les mères venaient en pleurant chercher ceux que nous avions amenés chez nous, et quand elles les voyaient habillés, contents, elles s'en allaient, les laissant chez les Nôtres. S'ils avaient des pères ou des frères, le Père leur faisait dire de ne pas s'inquiéter au sujet de leurs enfants qui se trouvaient chez lui: ils pouvaient venir les voir quand ils le voudraient. Et bien que ces gens-là aient pour leurs fils une extrême tendresse, et qu'ils ne se laissent pas facilement persuader de se séparer d'eux, quand on les leur enlevait de la manière que j'ai dite, ou d'une autre manière, ils étaient contents. Quelquefois même il faisait en sorte que tous les enfants à la fois demandent aux parents de laisser leurs fils chez lui. Et lorsque les pères voyaient qu'ils étaient si nombreux à leur adresser cette demande, ils étaient incapables de résister lorsqu'ils voulaient emmener leur fils de chez lui, et eux-mêmes alors se retiraient.

1720. Il y avait dans ces parages, proches de la ville du Sauveur, beaucoup de chrétiens qui avaient vécu jadis dans un bourg proche de la ville; les Nôtres avaient là naguère une maison et une sorte d'ermitage, et ainsi ils avaient instruit de la doctrine chrétienne des gens de tout âge et des deux sexes. Mais ils avaient tous maintenant quitté ces lieux. En effet, supposons que d'une manière ou d'une autre il vienne à l'esprit de quelqu'un de mettre le feu à l'habitation où il demeure, il le fait; personne ne s'y oppose, quand bien même le bourg entier serait dévasté par le même incendie. Dans ces conditions, tous quittèrent finalement ce bourg.

1721. Le Père Louis se faisait du souci pour ces gens-là plus que pour tous les autres, parce qu'il ne voyait dans leur conduite aucune amorce de religion chrétienne. Car, pour ce qui est de la foi chrétienne, il n'y avait pas de moyen d'échange avec eux. On s'apercevait cependant que le baptême ai-

dait ce genre d'hommes. Il arrivait en effet, étant donné l'extrême lenteur des interprètes, que le Père Louis leur faisait des reproches en portugais. Bien que ne comprenant rien à cette langue, comme ils pensaient qu'on leur reprochait à juste titre leurs vices, ils avaient honte et ils ne répondaient rien. Alors, les prenant par la main, il les emmenait chez lui. Quatre d'entre eux vinrent même sans que personne le leur demande. Un de ceux qui étaient venus était reparti deux ou trois fois; venant une dernière fois et tombant gravement malade, il fut baptisé et à partir de lo il resta ferme dans sa foi.

1722. Le Père Louis appliqua quatre ou cinq de ces jeunes à apprendre des métiers mécaniques, et il avait l'intention d'en appliquer d'autres aux mêmes travaux. Mais si le maître et l'artisan chef châtiaient l'un d'eux, aussitôt il s'en allait. Chez nous aussi les Nôtres faisaient l'expérience de ce risque, et pourtant la punition était chose bien nécessaire. La raison, la voici: aucun père brésilien ne châtie jamais son fils, et leurs femmes non plus; la punition la plus sévère chez eux, c'est de faire la grosse voix. Ils sont conduits au plus haut point par leur volonté propre, sans faire aucun usage de leur raison. Et si quelqu'un dit que quelque chose ne lui est pas possible, il n'est rien qui puisse le faire changer de volonté.

1723. Il n'y a pas besoin, pour traiter des vérités de la foi et pour les convertir, de recourir à des raisonnements ou à de longs discours. Il leur suffit d'apprendre que Dieu a créé toutes choses et ils s'arrêtent et s'attardent volontiers à les passer toutes en revue. Faire mention de la mort devant eux leur est odieux, parce qu'ils sont persuadés qu'ainsi on leur jette un sort (pour les faire mourir), et cette pensée, même imaginaire, est suffisante pour en faire mourir certains. Souvent ils ont demandé au Père Louis de ne pas causer leur mort. La méthode des Portugais auparavant, c'était de promettre des avantages matériels, en ne leur donnant aucune notion de foi. Mais le Père Louis de Grana, lui, par le moyen d'un interprète, leur faisait connaître ce qu'il fallait croire et, sous forme de dialogue, les uns interrogeant, les autres répondant, il leur inculquait ces vérités.

1724. Certains d'entre eux, déjà chrétiens, se confessaient par l'intermédiaire d'un interprète, et l'expérience montrait que c'était fort utile. Les confessions des femmes brésiliennes et des métisses (mi-portugaises, mi-brésiliennes), le Père les entendait de la même manière, par l'intermédiaire d'un interprète.

1725. Du poste fortifié ou capitainerie de Pernambouc, le Père Antoine Perez était venu à la ville du Sauveur; deux ans et demi auparavant, il avait été rappelé par le Père de Nobrega, mais il n'avait jamais trouvé une occasion de traversée favorable pour se rendre au poste de Saint-Vincent. Ainsi, il avait attendu une année entière dans ladite ville du Sauveur et il n'avait pas l'intention d'aller plus loin parce que, une fois quitté Perambouc, il devait prendre soin du collège de Sauveur avec le Père Antoine Perez, car le Père Louis de Grana était appelé à Saint-Vincent. Comme nos missionnaires étaient alors peu nombreux, ils pensaient ne garder que deux résidences, celle de Sauveur et celle de Saint-Vincent: il était arrivé une lettre du roi de Portugal demandant la fondation d'un collège dans ladite ville du Sauveur avec des classes, comme celui qui avait été fondé à Lisbonne. Le Recteur en serait le Père Ambroise Perez et il ferait un cours sur les cas de conscience. Notre frère Blasquez expliquerait la grammaire. Cinq ou six des Nôtres y résideraient, parmi lesquels Pierre de Goez, un homme de naissance noble, bien doué, qui avait été admis au Brésil.

1726. Le Père Louis reçut du Père Ignace la permission de faire sa profession; toutefois, il ne la fit pas tout de suite parce qu'il attendait

que le Père Provincial, le Père de Nobrega, la fasse entre les mains de l'évêque qui devait venir, disait-on, au poste de Saint-Vincent.

1727. Cependant, avant l'arrivée du Père Ambroise Perez à la ville du Sauveur (car il y avait déjà presque huit mois qu'il n'avait rien reçu de Port Securus où séjournait ce Père, le Père Louis décida de partir pour Saint-Vincent, en laissant là le Père Antoine. E, effet, le Père Salvator Rodriguez était mort, après avoir vécu là d'une manière fort édifiante, le jour même de l'Assomption de la Bse Vierge qu'il avait coutume de célébrer avec une dévotion toute particulière.

1728. Le même Père Louis informa qu'il était extrêmement difficile pour les Nôtres d'assurer leur subsistance dans le collège du Sauveur. On ne recueillait, des aumônes de la population, qu'un peu de farine,et ce que donnaient le Gouverneur et quelques autres personnes ne pouvait suffire à les nourrir. Le collège possédait bien quelques terres, mais les Nôtres n'avaient ni la force ni le loisir de les cultiver. Deux esclaves hommes, et autant de femmes étaient morts, et les quelques survivants n'étaient pas considérés par le Père Provincial comme des esclaves légitimes. En effet, le document qui établissait leur réduction en esclavage ne le satisfaisait pas. Et il n'y avait rien au Brésil dont on se fît davantage scrupule que de traiter en esclaves des hommes qui légitimement ne devaient pas être traités comme tels. Les Nôtres vivaient donc en partie d'aumônes, en partie en faisant des dtttes. Toutefois ils s'acquittaient de ces dettes au moyen d'une nouvelle aumône du roi qu'il avait donné l'ordre de leur verser chaque année. Les Nötres bâtirent des maisons: deux fois elles s'étaient écroulées, mais maintenant ils avaient couvert le toit de tuiles en terre cuite. Un ouvrier maçon, qui avait été envoyé en exil du Portugal, construisit une maison neuve.

1729. Le Père Louis affirme, lui aussi, ce qu'affirmait le Père de Nobrega: des adultes, on ne pouvait pas espérer de fruit parce qu'ils ne semblaient pas capables de mener une vie chrétienne, même si, au début, ils en avaient donné quelques signes favorables. De tous les Brésiliens qui avaient reçu le baptême, il n'y en avait même pas un qui donnât un exemple de religion tel que celui qu'offrait au Portugal n'importe lequel des esclaves éthiopiens venus de Guinée. On croyait que serait utile à leur conversion le fait de ne pas avoir d'idoles; mais à l'expérience, les Nôtres apprenaient, semble-t-il, que c'était nuisible car ils n'avaient aucun sens religieux. Il ne restait d'espoir que dans les enfants, bien qu'il soit très difficile, nous l'avons dit, de les arracher aux mains de leurs parents. Et nombre d'entre eux, parmi ceux que les Nôtres cueillaient bon gré mal gré, s'enfuyaient; quatorze ou quinze déjà, vers le début de cette année-là, sous le gouvernement du Père Louis, s'étaient enfuis. Aussi le Père Louis n'était-il pas extrêmement satisfait du fruit récolté dans cette vigne du Seigneur. En effet, plus ceux qui résidaient dans le voisinage de la ville du Sauveur approchaient les Portugais, moins ils étaient aptes à embrasser la foi et la vie chrétiennes. Avec les Portugais, il se faisait quelque bien, moins cependant que le Père Louis ne le souhaitait.

1730. Il quitta la ville du Sauveur en direction de Saint-Vincent au début du mois de janvier. Mais comme le bateau faisait escale en beaucoup d'endroits, vers la fin d'avril il n'avait pas avancé au-delà du poste du Saint-Esprit. Là, le Père Louis s'employa à la prédication et à entendre les confessions de carême, et il vint en aide au Père Blaise Laurent qu'il trouva dans ce poste avec un compagnon, occupé à des travaux spirituels de ce genre.

1731. Il remarqua que ledit Père Blaise avait excellemment rempli sa charge auprès des habitants de cette ville, et l'amélioration des moeurs manifestait le fruit de la prédication et des sacrements. Avec les Brésiliens cependant, on ne pouvait jusqu'alors avoir une action aussi efficace, parce qu'ils étaient loin de ce port et non moins loin de vouloir confier leurs fils à élever. Le Père Louis soupçonnait que la raison en était la crainte que les Portugais ne réduisent leurs fils en esclavage, car cette avidité des Portugais de faire des esclaves était bien connue de ces barbares. Toutefois, on instruisait les esclaves des Portugais dans d'assez bonnes conditions, jusqu'au moment où, vers l'arrivée du Père Louis, la guerre se déclara avec les Brésiliens. En effet, certaines peuplades brésiliennes, appelées *Tamogii,* avaient envahi des régions voisines de cette ville; ils avaient fait prisonniers et emmené sept hommes, bien qu'aucun de ceux-ci ne fût portugais et qu'un seul fût de père portugais et de mère brésilienne. Il semble que le Seigneur avait permis cela pour réveiller les Portugais du sommeil de leur négligence et de leur insouciance. Pourtant dans cette région, rien dans la guerre n'est plus grave que l'attente de l'arrivée des ennemis qui empêche les hommes d'aller à leurs champs (qu'ils appellent *rozas)*, où poussent les racines dont ils font leur pain, et de pratiquer la pêche.

1732. Cette région du Saint-Esprit est extrêmement fertile et les fils des Brésiliens peuvent y être nourris plus facilement que dans n'importe quel autre endroit, de tout le Brésil. Les habitants de cette ville étaient au comble du bonheur parce que, outre le métal qui avait été découvert à l'intérieur même de la ville et qu'on pensait être de l'argent, et outre une grande abondance de fer, après l'envoi par Vasco Fernandez Chutigno de quelques hommes dans les régions de l'intérieur des terres, ils trouvèrent de l'or et des pierres qu'ils croyaient précieuses, les deux en grande quantité. Les Nôtres étaient très satisfaits qu'on invite à venir au Brésil en grand nombre des hommes qui pourraient soumettre ces peuplades barbares. Dans ces conditions, on espérait d'eux un fruit plus abondant en ce qui concerne le salut des âmes.

1733. Au commencement de ce carême, le Père Louis de Grana tomba malade ainsi que le Père Blaise Laurent. Continuant néanmoins son voyage par mer en direction de Saint-Vincent, il fut ramené par une grosse mer au port du Saint-Esprit. Il eut alors une récidive de la maladie dont il avait guéri. Il en était d'autant plus chagriné que les vents qui soufflaient vers Saint-Vincent étaient maintenant presque tombés et que les vents contraires allaient durer six mois. Malgré sa fièvre qui avait évolué en fièvre tierce, il était prêt à persévérer dans son voyage si un bâtiment allait jusque là-bas, parce que plusieurs lettres du Provincial, le Père de Nobrega, l'y appelaient.

1734. Une occupation nouvelle et non sans utilité s'offrit aux Nôtres qui étaient dans la ville du Saint-Esprit. En effet, après le retour du Père Louis, refoulé, comme nous l'avons dit, par la tempête, arriva dans la ville un Brésilien notoire qu'on appelait Marachya achun, c'est-à-dire "le Grand Chat". Bien connu parmi les chrétiens, il faisait la terreur des Brésiliens. Il habitait près du fleuve appelé le Janeiro et il était depuis longtemps déjà en guerre avec les Tamogii. Après avoir remporté sur eux maintes victoires, il finit par être réduit par eux aux pires extrémités, et ils l'assiégèrent dans son village. Il envoya donc son fils à la capitainerie de Saint-Esprit demander qu'on lui envoie quelques embarcations pour qu'il puisse descendre la rivière avec sa famille et d'autres hommes de sa tribu en direction de la ville de Saint-Esprit. Car il affirmait que tous voulaient se faire chrétiens. Les habitants de cette ville furent pris de pitié pour cet homme en qui ils avaient trouvé un ami fidèle des chrétiens. Il était évident qu'il y avait dans sa situation une nécessité pres-

sante car, d'ici quelques jours, il semblait bien qu'il serait pris et qu'avec les siens il servirait de nourriture à ses ennemis. Quant à cette intention d'embrasser la religion chrétienne, il y avait longtemps déjà qu'il l'avait manifestée.

1735. Les Nôtres demandèrent donc au Gouverneur de ne pas lui refuser ce qu'il désirait, étant donné que le salut de beaucoup d'âmes, tout au moins de tout jeunes enfants, en résulterait, et aussi parce qu'il était juste, selon les lois de l'amitié, de ne pas abandonner un ami dans une telle nécessité. En conséquence, le gouverneur Vasilez (sic) Fernand Chutigno envoya quatre bâtiments avec des bombardes et les vivres nécessaires. On craignait en effet les pirates français qui infestaient cette région. Quand ils arrivèrent, déjà les maisons et tout le reste avaient été brûlé. Les gens montèrent dans les bateaux avec une telle précipitation que les parents laissaient leurs enfants sur la rive; les Nôtres en baptisèrent quelques-uns qui étaient sur le point de mourir de faim. Ces hommes donc, amenés à la ville du Saint-Esprit, construisirent leurs habitations près des murs de la ville, dans un village nouveau. Le Père Louis aurait habité plus volontiers au milieu d'eux que dans la ville même, mais le Père Blaise Laurent qui demeurait là ferait, semblait-il, le même travail. Ils espéraient que ces gens deviendraient chrétiens et que leurs enfants seraient plus fidèles que ne le sont d'ordinaire d'autres Brésiliens.

DES NOTRES QUI RESIDAIENT A PORT-SECURUS

1736. Le Père Ambroise Perez ainsi que son compagnon Antoine Blasquez résidaient dans cette capitainerie de Port-Securus et vaquaient aux ministères habituels des Nôtres. Antoine Blasquez en effet instruisait de la doctrine chrétienne, aussi bien les Brésiliens libres que les esclaves, et aussi les enfants, et il leur apprenait à lire et à écrire. Le Père Ambroise, lui, était assidu à proposer la parole de Dieu et, avec sa grâce, par ce ministère de la prédication et des sacrements, confession et communion, beaucoup d'hommes qui vivaient en concubinage s'unirent à leurs concubines par un mariage légitime; beaucoup de torts furent pardonnés, beaucoup de haines et de procès s'éteignirent; aucune réconciliation entre gens en désaccord ne fut tentée sans que le Seigneur ait donné une bonne réussite. Le Père Ambroise habitait dans une maison attenante à une église dédiée à la Bse Vierge Auxiliatrice, église magnifique et vénérée avec grande dévotion par les chrétiens. De deux ou trois localités, beaucoup parmi les chrétiens de cette capitainerie affluaient là le samedi. Car cette maison n'était pas loin de ces villes, mais elle n'était pas loin non plus des villages des Brésiliens. Comme il était extrêmement difficile de les détourner de leurs guerres et de leur habitude de dévorer leurs ennemis vaincus, même s'ils désiraient le baptême, les Nôtres faisaient une sélection sévère pour les y admettre. A juste titre en effet, ils craignaient qu'ils ne retournent à leurs anciennes moeurs.

1737. Le Père Ambroise étant le seul prêtre, il persévéra une année entière à dire la messe pour les deux populations et à faire la prédication correspondante chaque dimanche et jour de fête. Ensuite, une santé déficiente résultant de la fatigue l'empêcha de pouvoir le faire des deux côtés.

1738. Il y avait dans cette église un bel autel sur lequel était peinte la salutation de la Bse Vierge par l'ange. Il y avait aussi une source merveilleuse que le Père de Nobrega avait vivement souhaitée en ce lieu, au moment où l'on construisait la maison; elle avait été découverte miraculeusement, semblait-il. Un homme se trouvait en effet dans un arbre dont il taillait les branches. La terre fut ébranlée en même temps que l'arbre et remua pendant quelque temps. L'homme n'en éprouva aucun mal et, à l'endroit d'où l'arbre avait été déraciné, jaillit une source; en buvant de son eau, des malades furent rendus à la santé et jour après jour beaucoup d'autres malades se rétablissaient.

1739. Le site aussi et la vue, tant du côté de la terre que de la mer, étaient agréables et le climat salubre. Mais il y avait cet inconvénient que la maison et l'église étaient à une distance d'une demi-lieue de la ville de Port-Securus. En raison des guerres, il arrivait quelquefois qu'en pleine nuit des amis venaient et sollicitaient les Nôtres pour qu'on prenne en garde leurs affaires et qu'ils se rendent en hâte à la ville à cause des mouvements de guerre des Indiens. Toutefois la divine Bonté y mit un frein.

1740. Par suite de l'obédience reçue du Provincial, le Père Ambroise dut quitter Port-Securus pour se rendre à la Baie-de-la-Toussaint, malgré le gros chagrin qu'en avaient les habitants de cette capitainerie de Port-Securus. Cette région au voisinage de la mer est fort stérile; quant à l'intérieur des terres, les chrétiens étant peu nombreux n'osent pas s'y enfoncer. Quand, pendant deux ou trois ans, les terres en bordure de la mer étaient cultivées sans donner de fruit, on les abandonnait comme improductives. Il y a aussi une armée de fourmis fort désagréable: elles ont dans la bouche des sortes de mandibules avec lesquelles elles coupent les plantes, qui se dessèchent. C'est au point que les habitants, pour y remédier, donnent généreusement à manger aux fourmis pour qu'elles n'abîment pas, par le venin de leur bouche, les plantes avec les racines desquelles ils fabriquent leur pain. Elles détruisent plus en une seule nuit que beaucoup d'hommes ne le font, même en beaucoup de jours, et on ne peut pas cultiver un seul jardin sans qu'il soit dévasté par elles. Quant aux vignes, elles poussent très bien dans ces régions, et donnent même du fruit deux fois par an, mais il faut les préserver de ce genre de fourmis; sans quoi pleine de fruits aujourd'hui et, le lendemain, entièrement dépouillée, desséchée, une vigne n'est plus bonne qu'à jeter au feu. Un autre désagrément pour eux, c'est la sauterelle qui détruit tout. Ainsi, à leurs péchés, ne manque pas la punition.

1741. Lorsque le Père Ambroise arriva à la ville de Sauveur qui est la capitale, non seulement de la Baie-de-la-Toussaint, mais même du Brésil tout entier, il reçut l'ordre de prendre la direction de ce collège et de la maison des enfants indiens; ils étaient en tout quarante-quatre. Mais les Indiens de cette région harcelaient les chrétiens par une guérilla, grâce aux forêts à travers lesquelles, comme le font les animaux, ils marchent en toute sécurité. Les chrétiens eux, même sans porter d'armes (qui pourtant leur sont bien nécessaires contre les flèches des Brésiliens), ne peuvent y marcher. Les Brésiliens sont de plus si bien exercés à lancer des flèches qu'ils en lancent en quantité innombrable en fuyant et même en nageant dans la mer.

1742. En dehors du Père Ambroise, le seul prêtre était le Père Antoine Perez; c'était un homme doué de qualité peu ordinaires et d'une habileté telle qu'il construisait de sa main tous les bâtiments dont on avait besoin, ceux qui sont d'ordinaire l'oeuvre aussi bien des maçons que des menuisiers, et cela mieux que n'importe quel artisan du pays. C'est au Brésil qu'il avait appris ces métiers, la charité le pressant de subvenir aux besoins des Nôtres. Et ce n'est pas seulement par son habileté qu'il valait, mais aussi

par ses forces physiques: à lui tout seul il pouvait faire plus de travail que deux autres artisans ensemble.

1743. Il vaquait aussi, en raison de sa sagesse et de son humilité, à beaucoup d'oeuvres pies avec un très grand succès. Entre autres, l'évêque se trouvait en grand désaccord avec le Gouverneur et son fils; ils étaient à la tête de sortes de partis et pouvaient être cause d'inimitiés et de désordres dans cette population. Le Père Antoine rétablit la paix entre eux, tant et si bien qu'ils échangèrent des visites en signe d'amitié et que le fils du gouverneur vint demander pardon à l'évêque. Le Père visitait les prisons et arrangeait les affaires des détenus avec le gouverneur et avec le juge. Il s'occupait des aumônes destinées aux pauvres et aux veuves. Il visitait l'hôpital et y entendait aussi les confessions; et dans l'intervalle, il consacrait beaucoup de temps à la prière et à la contemplation.

1744. Antoine Blasquez, qui avait accompagné le Père Antoine, enseignait aux enfants à lire et à écrire; il était même disposé à leur enseigner la grammaire pour qu'ils puissent être disciples du Seigneur. Ils se faisaient aider par les enfants qu'ils élevaient dans la maison: c'étaient en général des "mameluks" (c'est ainsi qu'on appelle ceux qui sont nés d'un père chrétien et d'une mère brésilienne); ils s'en servaient comme d'interprètes pour traiter avec les Indiens, bien que Pierre de Goez, dont j'ai fait mention plus haut, étant arrivé tout enfant au Brésil, eût pu remplir ce rôle d'interprère. Parmi ces enfants, il y en avait huit qui étaient Indiens de père et de mère; ils avaient une bonne nature, et sept d'entre deux étaient déjà chrétiens. Il y avait aussi quatre serviteurs pour le service de la maison. L'un d'entre eux, un excellent homme, mourut, non sans avoir été auparavant baptisé pour sa grande consolation et la consolation des Nôtres.

1745. On attendait -e jour en jour l'arrivée du Provincial pour créer dans cette ville un collège, selon la volonté du roi de Portugal.

1746. Le témoignage du Père Ambroise concorde avec ceux que nous avons déjà cités: il pensait que le fruit spirituel ne répondait pas aux grandes peines qu'on se donnait dans cette région. Pourtant, les ouvriers cultivaient cette vigne stérile avec une grande charité et un zèle infatigable. Non seulement les Indiens étaient englués dans leurs moeurs dépravées, mais il en était de même de beaucoup de chrétiens. Et cependant, ils respectaient les Nôtres et ils les écoutaient volontiers; beaucoup même, comme nous l'avons dit, en renonçant à leurs péchés, auraient rendu leur vie meilleure.

1747. De plus, les prêtres séculiers, soit par leur ignorance, soit par leur passion de s'enrichir, soit pas d'autres vices, étaient pour la ville un scandale. Ceux que les Nôtres jugeaient ne pas pouvoir être absous, ces prêtres les absolvaient sans aucune difficulté, usant d'un pouvoir plus grand que celui que Dieu a laissé à son Eglise ou à son Vicaire. Ainsi, ce que les Nôtres construisaient, eux le détruisaient en partie.

1748. Les jeunes orphelins envoyés du Portugal causaient aux Nôtre quelque inquiétude, du fait qu'ils ne pouvaient les nourrir ni facilement ni comme il aurait fallu. Car, à part la farine confectionnée avec les racines dont nous avons parlé et qui était bonne, il y avait une grande pénurie de viande, de poisson et des autres denrées nécessaires à la vie humaine. Et pour soulager les malades, on ne trouvait à peu près aucun remède.

1749. Pour ce qui est du spirituel, ces tout jeunes garçons couraient de grands dangers du fait que les femmes, non seulement se promenaient toutes nues, mais provoquaient ces jeunes garçons; elles les trompaient quelquefois pour les amener à pécher. Aussi l'avis du Père, c'était qu'il ne

fallait absolument pas en envoyer, pas plus que n'importe quel homme qui ne serait pas enraciné dans la vertu.

1750. Il y avait la guerre entre les chrétiens et les Brésiliens dans cette capitainerie. On avait incendié beaucoup de leurs villages, on les avait expulsés de la ville du Sauveur et de ces représailles, on espérait tirer quelque bon effet.

1751. Le Père Navarro était revenu du voyage qu'il avait entrepris l'année précédente, comme nous l'avons dit. Aussi bien lui-même que ses compagnons revinrent sains et saufs à Port-Securus où le retint la dévotion des habitants. Ses compagnons n'apportèrent ni or ni argent, parce qu'ils n'osèrent pas s'enfoncer dans une région où ils avaient appris qu'on trouvait ces métaux.

PROVINCE DES INDES ORIENTALES

Préambule: la traversée des Nôtres

1752. Cette année-là, douze des Nôtres quittèrent Lisbonne le 1er avril; ils étaient répartis dans quatre vaisseaux. A bord du premier, le Père Melchior Carneiro; du second, le Père Antoine de Quadros; du troisième, le Père Jérôme de Cuenca; du quatrième, le Père Gonzalez, étaient les supérieurs des autres. Chacun sur son navire, ils ont tous répandu le parfum de leurs vertus, en s'employant aux ministères habituels de la Compagnie: prêcher, exposer la doctrine chrétienne, entendre les confessions, résoudre les cas de conscience, soigner les malades et autres bonnes oeuvres.

1753. Le vaisseau à bord duquel se trouvait le Père Carneiro accosta dans une île nommée le Mozambique et distante des Indes de neuf cents lieues. On conduisit les malades àl'hôpital, et c'est là aussi que furent hébergés le Père Melchior et ses compagnons; ils entendaient les confessions des malades et celles de beaucoup d'autres personnes qui avaient débarqué des vaisseaux; le Père Melchior prêcha aussi la parole de Dieu aux indigènes du Mozambique et y porta du fruit.

1754. En quittant cette escale, les Pères emmenèrent cent Ethiopiens ou cafres -ils se désignent ainsi eux-mêmes ainsi- et après les avoir instruits de la doctrine chrétienne pendant environ vingt jours, ils leur donnèrent le baptême. Ils se dépensaient auprès de ces néophytes tout autant qu'auprès des chrétiens de vieille souche. Aux environs de la fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge, ils débarquèrent à Goa.

1755. Le Père Antoine de Quadros se trouvait à bord du même vaisseau que le commandant de cette flotte; au bout de quelques jours, les navires furent séparés les uns des autres, comme c'est normal. Le jour des Rameaux, le Père Quadros commença à prêcher, bien qu'il eût le mal de mer, et il veilla à ce que tous se confessent; en effet, s'étant embarqués très vite, ils ne s'étaient pas confessés ce carême; beaucoup d'autres, qui l'avaient fait à Lisbonne, se sont néanmoins confessés par dévotion pendant cette Semaine Sainte, comme le Père les y avait engagés.

1756. Tous les offices de la Semaine Sainte furent célébrés et le Vendredi-Saint la prédication de la Passion du Sauveur fut suivie avec grandes consolations spirituelles. Le jour de Pâques, ayant dépassé les îles du Cap Vert et pénétré dans les eaux du littoral de la Guinée, les passagers aperçurent un des navires de leur flotte, et le lendemain un second; on échangea des propos par lesquels on se procura réciproquement beaucoup de joie.

1757. A bord du navire qui avait reçu le nom de "Saint Philippe", se trouvaient les Pères Melchior Carneiro et Emmanuel Fernandez; dans un autre, nommé "l'Assomption", le Père Jérôme de Cuenca avec son compagnon; les navires progressèrent quelque temps de compagnie, puis ils furent séparés jusqu'aux Indes.

1758. Dans le vaisseau-amiral, on découvrit une certaine créature qui s'y était faufilée sans qu'on la voie; avant que les navires ne s'éloignent, le Père Quadros la fit transporter dans l'"Assomption", et elle fut enfermée dans un réduit jusqu'à ce qu'on la fasse débarquer aux Indes; là elle fut confiée à une famille honorable, et honorable aussi fut le mode de vie que, d'elle-même, elle adopta.

1759. Le 11 mai, les passagers franchirent la ligne de l'équateur, et comme ils n'avaient pas subi de grandes tempêtes (comme c'est le cas d'autres années), ils ne furent que légèrement malades et en petit nombre. On avait distribué une ration d'eau un peu plus généreuse, ce qui avait, pensa-t-on, maintenu en bonne santé. Jusqu'à cette date, ils n'avaient subi aucune violente tempête, si ce n'est le jour de la fête de Saint Marc; la force du vent avait alors tellement fait pencher le navire que l'un de ses côtés déjà immergé, il donnait fortement de la bande, jusqu'à ce qu'on amène complètement les voiles; mais au bout de nuit ou neuf heures, tempête et danger disparurent; par la suite, le vent faiblit et ils avançaient à peine. Après avoir multiplié les processions, le 6 mai, à une distance de quatre degrés de la ligne de l'équateur, des vents qu'on appelle alizés firent avancer le navire et ainsi, comme nous l'avons dit, la ligne fut franchie.

1760. Jusqu'à cette date, outre les ministères propres à la Compagnie, les Nôtres s'occupaient des malades avec tant de dévouement qu'ils leur distribuèrent les provisions apportées du Portugal pour leur usage personnel. Puisqu'ils étaient bien portants, ils ne jugèrent pas devoir se servir des manteaux qu'on leur avait donnés pour les soulager en cas de maladie.

1761. Dimanches et fêtes, ils chantaient une "messe sèche" que suivait une prédication; après la fête de Pâques, les passagers n'avaient pas beaucoup d'enthousiasme pour écouter les sermons, mais plus tard, ils les apprécièrent et en tirèrent profit. Un de nos Frères, qui s'appelait Joseph, expliquait chaque jour la doctrine chrétienne aux jeunes, qui étaient nombreux; parfois même il le faisait pour tout le navire par manière de sermon. On se rendait compte aussi qu'il valait la peine à certaines heures de parcourir le navire et, dans la conversation avec les uns ou les autres, d'inspirer le désir de la confession; les pénitents s'empressaient en telle affluence, surtout aux environs de la fête de Pentecôte, que c'était en quelque sorte une autre Semaine Sainte. Cette fête une fois célébrée, Joseph, en s'inspirant du martyrologe, attribuait un des saints du mois à chaque passager et les invitait à se confesser le jour où l'on célébrait la fête du saint; ainsi, tous les jours, quatre, cinq ou même six personnes venaient se confesser; en cas d'étourderie, Joseph remettait la chose en mémoire.

1762. Le Père Michel Barul, qui était à bord de ce navire, était vigilant pour les confessions, mais particulièrement zélé pour supprimer dans le navire les jurons et les jeux; les hommes avaient un si ardent désir de la confession qu'ils n'envisageaient absolument pas que l'épuisement des Nôtres fût un motif d'excuse et telle était même la dévotion des pénitents que tous se seraient confessés jusqu'au dernier si le soin des malades, dont il sera question plus loin, n'avait créé des obstacles. La miséricorde de Dieu en fit émerger quelques-uns du bourbier de leurs très gros péchés.

1763. Nos pères ont aussi apaisé des discordes très pénibles, et pour éviter à beaucoup de passagers une inaction déplorable, Joseph parcourait le navire et, se plaçant au milieu, lisait un livre spirituel; on accourait de partout pour l'entendre, eton avait lieu de se réjouir du fruit récolté de cet exercice et d'autres semblables.

1764. On dépassa le Cap Saint-Augustin le 23 mai; mais le 26 du même mois, ils furent ballottés par une autre tempête très violente qui déchira les voiles. Si elle n'eût été aussi brève, car le vent mollit, ou si la voile ne se fût déchirée, il était tout à fait impossible, au dire du pilote, de résister aux vents déchaînés.

1765. Le jour de la Très Sainte Trinité, le 12 juin, ils parvinrent à la hauteur du Cap de Bonne Espérance. Malgré la faiblesse des vents qui

les poussaient, ils passèrent enfin le Cap le 7 juillet. Ils faillirent faire naufrage mais ils ont vu, aux premières lueurs du jour, qu'un vent violent les dirigeait vers des hauts-fonds; progressant encore en direction du port de Mozambique, la veille de la fête de Notre-Dame-des-Neiges, le vaisseau était tout près de s'ensabler dans d'autres hauts-fonds proches de l'île de Saint-Laurent; alors un indigène qui partait pêcher, en se rendant compte du danger couru, se mit à crier; et tout l'équipage fut tellement affolé que le pilote put à grand peine changer de cap; ayant enfin pris une autre direction, la même nuit, ils échappèrent à d'autres bancs de sable; et du fait que ces obstacles n'étaient pas consignés sur la carte du pilote, il refusait de croire qu'ils étaient proches; pourtant un des marins, sur une carte qui lui appartenait, voyait indiqués ces bancs de sable. Devant la défiance du pilote, le Père Quadros alla trouver le commandant de la flotte qui, usant de son autorité, enjoignit au pilote de s'écarter; l'eût-il négligé, le vaisseau aurait sombré là, et ils le constatèrent de leurs propres yeux peu de temps après. Cette navigation est dangereuse, au point que si l'on n'avait déjà accepté la mort en son âme, on aurait peine à échapper à de grandes angoisses et tortures intérieures. Mais les épreuves qui tourmentent les amoureux de cette vie et des biens temporels, font surabonder de consolations spirituelles ceux qui les méprisent et qui cherchent la gloire de Dieu et le salut des âmes.

1766. Une fois dépassé le Cap de Bonne Espérance, beaucoup de passagers furent atteints de diverses maladies; les Nôtres, non contents de prendre soin d'eux, se mirent à recueillir dans leur propre cabine ceux qui étaient le plus gravement atteints. Et ils accueillirent d'abord un voyageur qui souffrait de fièvre et d'épilepsie; en quinze jours, Dieu lui rendit la santé. Avant l'arrivée aux Indes, ils recueillirent deux ou trois malades dans leur cabine. Eux-mêmes dormaient dehors, sur des planches, malgré leur épuisement et parfois les indispositions causées par leurs travaux. Chez un de leurs hôtes, le délire succéda à la pleurésie; peu s'en fallut qu'il tuât le Père Antoine de Quadros à coups de pied; le malheur se serait facilement produit si ces coups de pied n'avaient enfoncé la porte.

1767. Quand le père Michel tomba malade, le poids de la tâche retomba sur le Père Quadros et Joseph; non seulement ils venaient en aide au grand nombre des malades, mais après avoir donné aux pauvres tous les vivres qu'ils avaient apportés pour se nourrir eux-mêmes, ils se mirent à quêter les grands personnages de ce navire au profit des malades. Le commandant leur fournit alors tout le nécessaire. Comme un ami du Père Quadros avait une certaine compétence pour appliquer les remèdes, les Nôtres fabriquaient les médicaments et rendaient les plus humbles services à quarante ou cinquante malades, ils faisaient cuire leur nourriture et prenaient tant de peine que personne ne pouvait leur refuser sa sympathie.

1768. A la fin Joseph, exténué, tomba malade. Quand on eut distribué aux pauvres la nourriture qui lui était destinée, il ne lui restait que les aumônes; on les faisait largement d'ailleurs, à lui et aux autres; et les matelots eux-mêmes mettaient à la disposition des malades certaines friandises qu'ils avaient apportées.

1769. Seul le Père Antoine avait jusqu'alors résisté. Dieu lui conserva ses forces et sa santé pour qu'en survivent beaucoup d'autres qui, à vues humaines, seraient indubitablement morts sans son entremise. A ce moment-là, il se dévouait à tant de malades qu'il ne pouvait plus entendre les confessions; mais il n'interrompait jamais sa prédication les dimanches et les jours de fête; s'il n'avait pas les loisirs de l'étude, il n'avait cependant, disait-on, jamais mieux prêché. Il arrivait bien que ses auditeurs doivent attendre qu'il ait donné lui-même les clystères aux malades. Ces humbles services se remarquaient, et dans tout le vaisseau les passagers aimaient les

Pères, semblait-il, comme les fils de leurs entrailles. Un grand nombre de voyageurs demandaient pardon de leur avoir été hostiles, en voyant combien le navire était redevable à l'abnégation des Nôtres. Ils les avaient vus en effet mettre à l'usage des malades la nourriture plus délicate; quant aux autres provisions destinées à leur subsistance, elles avaient été également distribuées aux pauvres; de même, les cabines confortables que le roi leur avait fait ménager à grand prix, furent utilisées comme un hôpital pour ces mêmes malades.

1770. Dans un sermon, le Père mit l'accent sur l'indigence de beaucoup de passagers, qui paraissait à peu près totale; le commandant de la flotte, dans sa générosité, fit donner le lendemain du bon vin aux hommes, et outre la table destinée aux sujets du roi, il en offrit une seconde aux pauvres sur laquelle il accumulait tout ce qu'il avait pu recueillir; il prenait lui-même son repas au milieu d'eux. Ensuite il réunit les deux tables, celle des pauvres et celle des personnages importants, et c'est ainsi qu'il nourrit beaucoup d'indigents. On disait que plusieurs seraient morts de faim si les Nôtres ne s'étaient embarqués sur ce vaisseau.

1771. Les voyageurs n'arrivèrent pas au port de Mozambique car le pilote fit une erreur en identifiant mal l'endroit où ils se trouvaient, et ils faillirent tomber sur d'autres hauts-fonds; mais Dieu les en préserva et tandis qu'ils croyaient bientôt aborder à Goa, ils s'aperçurent qu'ils étaient proches du débouché de la Mer Rouge et de l'Arabie Heureuse; cette erreur fut aussi le fait d'autres navires, elle était due à de très forts courants qui se formèrent cette année-là.

1772. On parvint enfin le 9 septembre à Goa. Les vaisseaux "Saint Philippe" et "Assomption", sur lesquels avaient fait voyage le Père Melchior Carneiro et Jérôme de Cuenca, nous avaient précédés de deux jours.

1773. Mais le dernier navire, le "Conception", par lequel venaient les Pères Gonzalez ainsi que le Frère Jean Lopez, ne partagea pas cet heureux sort; car à cinq cents lieues environ de l'île de Goa, le navire s'échoua sur des hauts-fonds et fit naufrage; tous les passagers se réfugièrent dans une île, dans laquelle on ne trouvait que du sable et des pierres, mais rien qui pût servir aux hommes sauf une source d'eau douce qui était en partie cachée mais qu'on découvrit. Environ deux cents hommes s'y réfugièrent. Le capitaine du navire s'embarqua dans le canot avec environ quarante hommes, et il parvint à Goa en traversant la haute mer. Le Vice-roi envoya quelques birèmes -on les appelles fustas- avec le même capitaine et avec un pilote particulièrement habile pour qu'il ramène les Nôtres et les autres passagers.

1774. Des denrées que transportait le navire pour le ravitaillement des hommes, on retira ce que l'on put; c'est par là que les naufragés eurent la possibilité de subsister quelques jours; avec les planches brisées du navire ils firent une autre embarcation dans laquelle environ cinquante hommes, ayant traversé la haute mer, parvinrent aussi à Goa. Ils avaient prié l'un des Nôtres de partir avec eux; mais les Pères ne consentirent pas à laisser cent cinquante hommes, dont ils s'étaient chargés, sans consolation spirituelle et, d'après les dires de ceux qui arrivèrent à Goa, ils tinrent à rester avec les naufragés. Ils auraient bien voulu partir, écrivirent-ils, pour satisfaire à l'obéissance qui les destinait au royaume d'Ethiopie, mais ils avaient jugé bon de rester avec les autres; et ce fut grandement édifiant pour le peuple, et encore davantage pour le Roi et les Grands du Portugal.

1775. Or l'île sur laquelle ils avaient séjourné était minuscule; on disait que son pourtour avait seulement trois mille pas, et en conséquence on avait du mal à la repérer; il n'y poussait ni arbres ni arbrisseaux, ni végétation quelconque; elle passait pour être proche des Iles Maldives; elles sont dix ou onze mille, parait-il, dont deux mille habitées. Ceux qui sont partis de là dans les deux embarcations, comme je l'ai dit, avaient emporté une partie des provisions, et pourtant les premiers qui arrivèrent aux Indes avaient manqué de vivres environ cinq jours; quant à ceux qui quittèrent l'île les derniers, ils disaient qu'on leur avait juste laissé cinq sacs de pain, malgré leur grand nombre; mais ils pêchaient pas mal de poissons et essayaient de capturer des oiseaux de mer quand ils s'approchaient de l'île. Cependant, quand les trois birèmes accostèrent, on trouva des Nôtres morts de faim, ainsi que d'autres passagers. Ainsi a-t-il plu à la divine Bonté de leur faire prendre un raccourci pour clôturer leur long voyage.

1776. Le "Saint-Philippe" à bord duquel se trouvaient les Pères Melchior et Emmanuel fut exposé à un danger analogue. A la hauteur du Cap de Bonne Espérance il n'avançait pas; pour obtenir de Dieu son aide, on s'engagea à faire des processions pendant neuf jours, et avant ce délai ils doublèrent en toute sécurité le Cap de Bonne Espérance et prirent la direction de l'île de Mozambique. Pendant la dernière procession qui fut très solennelle, il y en eut beaucoup qui se flagellèrent avec une grande dévotion. Et parce qu'ils avaient pris en mer un retard considérable, ils décidèrent de cingler tout droit sur Goa, sans toucher l'île de Mozambique.

1777. Mais les pauvres suppliaient avec force larmes qu'on touche plutôt l'île de Mozambique et qu'on y passe l'hiver. L'itinéraire qu'on se proposait de prendre est en effet très dangereux et maintenir ce cap sans aborder à l'île de Mozambique, en exposait beaucoup à la mort.

1778. Or, le Père Melchior Carneiro prit fait et cause pour les pauvres, et il demanda au commandant du navire d'hiverner au Mozambique plutôt que d'exposer à la mort beaucoup d'existences. Alors le commandant, voulant donner satisfaction au Père Melchior, réunit les personnes compétentes et les engagea à prêter serment de dire ce qui s'imposait; ce qu'ils firent tous: il fallait, négligeant l'île de Mozambique, continuer par l'itinéraire du large. Quand on eut pris cette décision, malgré la consternation des pauvres, Dieu prit leur défense et envoya un vent fort qui interdit tout à fait l'itinéraire qu'on avait envisagé et porta tout droit vers l'île de Mozambique; le navire y parvint le 2 août, mais on n'y passa pas l'hiver pour autant et bien mieux, le navire parvint aux Indes avant le vaisseau-amiral, comme nous l'avons dit plus haut.

1779. J'ajouterai qu'un personnage riche et doué d'un bon jugement, venu de l'île Saint-Laurent du Mozambique, raconta au Père Melchior Carneiro que dans une certaine partie de l'île déjà nommée, tous les hommes avaient la peau blanche alors qu'il les croyait d'origine chinoise. Comme leur tempérament était doux et facile, il affirmait que la Compagnie pourrait chez eux porter grand fruit. Ils gardaient bien quelque relent de la secte de Mahomet, mais ils n'en étaient pas instruits. En outre, comme ce personnage et sa femme avaient apporté avec eux quelques images, ces indigènes avaient été disposés à adopter tout ce qu'on leur enseignerait. Ils voulurent connaître les formules des prières qu'il employait, et il les avaient enseignées à quelques femmes. L'intention de ce Portugais était de faire rester là les Nôtres, à ses frais. Si la sainte obéissance l'y eût autorisé, le Père Melchior aurait volontiers passé dans cette île le temps qu'il devait employer aux Indes à préparer la mission en Ethiopie; d'autant qu'il fallait une flotte importante pour conduire les Nôtres en Ethiopie, et une bonne escorte pour traverser la Méditerranée, parce que les Turcs s'étaient emparé des passes qu'il faut franchir pour y arriver. Ils avaient

Ils avaient aussi une flotte dans la Mer Rouge; pourtant, à peu près à cette époque, les Portugais avaient remporté sur les Turcs que j'ai dit (qu'on appelle rumes) une magnifique victoire navale; beaucoup de leurs trirèmes avaient été capturées, d'autres brûlées et, pour finir, le reste de la flotte dispersé.

Et voilà qui suffit pour la navigation des Nôtres.

LE COLLEGE DE GOA

1780. Dans ce collège dont le Supérieur était le Père Balthasar Diaz, au début de cette année, on souffrait d'une telle pénurie de prêtres que le Vice-Roi, Don Pierre Mascareñas, écrivit de sa main au Père Miron pour le déplorer. Plusieurs étaient morts, en effet, nous l'avons déjà dit ailleurs. Le Père Melchior Nuñez était parti pour le Japon, et d'autres en divers lieux. Et dans ces conditions, le Vice-Roi trouvait que le collège de Goa avait des revenus plus que suffisants, et il demandait qu'on y envoie beaucoup d'ouvriers: on n'était pas tenu par la loi de l'Evangile à créer tant de collèges au Portugal, mais c'était un devoir de secourir les âmes du prochain quand elles étaient aux prises avec de telles adversités; il n'était pas d'avis d'envoyer aux Indes ceux dont on se passerait facilement au Portugal, mais les meilleurs, ceux qui se distinguaient par leur valeur et leur expérience; il réclamait que écrivent en ce sens, en son nom, le Père Ignace et les autres Pères qui étaient, à sa place, responsables de la Compagnie dans ce pays du Portugal.

1781. Le Vice-Roi estima aussi qu'on devait envoyer en Ethiopie l'un des Nôtres pour frayer la voie au Patriarche. En même temps, il apporterait aux Portugais à son service -et qui étaient en nombre- un secours spirituel, car ils n'avaient pas de confesseur. De fait, le Père Barthélémy Diaz ne pouvait pas dissimuler qu'il manquait d'ouvriers; mais en se rendant compte que le Vice-Roi était favorable à cette mission et assurait qu'elle faisait partie des recommandations reçues du roi du Portugal, il choisit le Père Gonzalve Rodriguez avec deux de nos frères: l'un demeurerait en Ethiopie avec le Père, et l'autre reviendrait aux Indes rendre compte de la situation; le Père Gonzalve nommé plus haut fut donc rappelé du collège de Bazaine, et à sa place on envoya le Père François Viera.

1782. Bien importante semblait la mission d'Ethiopie, mais d'être si pauvre en ouvriers faisait dire à certains que les Nôtres embrassaient plus qu'ils ne pouvaient étreindre. Au mois de janvier de cette année, justement, le Père Gonzalve Rodriguez, nommé précédemment, partit avec ses deux compagnons; il sera question plus loin de leur voyage.

1783. Ce n'est pas sans raison qu'on réclamait des Nôtres beaucoup d'ouvriers; en effet, leur retrait de la région du Cap Comorin -qui était plus importante que d'autres régions, autant par le nombre que par la solidité de la foi et de la piété- avait occasionné nombre de défections dans la foi, et le Père Henri Enriquez y était pour ainsi dire seul. Ce sont quelques fonctionnaires du royaume de Portugal ou quelques gouverneurs qui étaient comptables de cette défection, alors que le roi leur confiait toutes les responsabilités; certains d'entre eux persécutaient les Nôtres et suscitaient

des attaques contre les nouveaux chrétiens. En outre, le Père Nicolas manquait du nécessaire pour sa subsistance et celle des cinquante enfants indiens internes du collège. Il parla d'eux au Vice-Roi qui répondit: d'abord, il n'était pas indispensable que nous embrassions la terre entière, et puis notre collège de Goa avait des revenus considérables, sans savoir à quoi les dépenser; malgré tout, au commencement de cette année, le Père Recteur de ce collège avait contracté une dette de mille écus d'or environ. Bien que cette situation eût été exposée au Vice-Roi, ce dernier semblait résolu à diminuer les revenus du collège. On clabaudait dans toute l'Inde que jusqu'à présent le Vice-Roi et les gouverneurs prélevaient sur les biens du roi pour leur propre usage et celui d'autres personnes; mais maintenant Don Pierre était revenu et, lui, dépouillait les Portugais des subventions accordées par le roi, sous le prétexte que le roi était pauvre. Enfin, disait le Père Recteur, si le Provincial du Portugal n'envoie pas l'an prochain douze ou quinze des Nôtres, il admettrait dans la Compagnie quelques soldats, faute de quoi le Vice-roi diminuerait les revenus; il écrit encore que le Vice-roi est en trop bons termes avec notre Compagnie, et lui-même prétend qu'il en sait, non pas moins, mais plutôt plus, sur les affaires de la Compagnie, que le Recteur du collège. Le Père Recteur était d'avis que les hommes de cette condition ne devaient pas être aussi intimes avec nous, et qu'il ne convenait pas de les faire entrer dans un endroit quelconque de notre maison. Mais peu de temps après, le Vice-roi se conduisit avec plus de bienveillance et les Nôtres commencèrent à traiter de toutes les affaires temporelles avec le procureur du trésor royal, Don Cosmas Anes, qui était très dévoué à notre Compagnie.

1784. Le 1er janvier, le Vice-roi vint à notre collège de bon matin parce qu'on célébrait ce jour-là la fête du Nom de Jésus; un Dominicain faisait l'homélie et les Franciscains chantaient la messe; ce jour-là, le Vice-roi se confessa au Père Balthasar, le Recteur, et reçut de ses mains la Très Sainte Eucharistie; certains s'en montrèrent mécontents, estimant qu'aux Indes ce n'était pas aux Nôtres d'entendre les confessions des Vice-rois et des Gouverneurs; on pensait pourtant que ce Vice-roi n'avait d'autres visées que le service de Dieu et celui du roi. Ce même jour, le Vice-roi confia au collège un enfant de huit ans environ, qui était roi de Ceylan pour qu'il soit formé par les Nôtres parmi les autres élèves; il se nommait Don Jean. Il y avait là aussi un autre, qui était son vassal, mais faisait partie des princes de son royaume, Don Alphonse.

1785. François Chabral, un noble portugais, fut admis dans la Compagnie. Les Nôtres l'avaient connu à Coïmbre et il avait fait avec un très grand profit les Exercices Spirituels. Furent aussi reçus deux autochtones, parmi ceux qu'on appelle Joghi, dans le même cas que Paul d'Ormuz, mais bien plus cultivés que lui; ils connaissaient dix-huit dialectes. Le Père Recteur voulut qu'ils soient mis à part dans le bâtiment des élèves indiens, et il ne les autorisait pas à s'attarder avec nos frères ou les externes.

1786. Le Père Recteur se préoccupa de faire faire quelques chambres pour l'usage des catéchumènes; ces Joghi apprenaient alors le catéchisme et il ne les laissait pas recevoir le baptême avant qu'ils n'aient parfaitement appris les vérités de notre foi.

1787. Paul d'Ormuz était venu du Portugal aux Indes et se confessait souvent aux Nôtres; mais on constatait en lui un amour désordonné de l'argent et une hâte excessive de se marier.

1788. Le Père Balthasar Diaz, qui était le Recteur de Goa, prêchait selon son habitude les dimanches et les jours de fête, dans notre église, à

un nombreux public qu'il édifiait beaucoup. Les mercredis, il répétait son sermon à l'hôpital royal.

1789. Cette année, au collège de Goa, une centaine de chrétiens au moins furent instruits et baptisés; les uns étaient des brahmes, les autres originaires du Kanara, puis aussi des Ethiopiens, des Perses, et des représentants d'autres nationalités, qui tous auparavant avaient été formés consciencieusement dans la doctrine chrétienne; mais avant cette date, aux Indes, cette formation n'était pas donnée aussi scrupuleusement par les autres religieux ou par les laïcs; aussi beaucoup étaient-ils revenus à leur vomissement.

1790. Ceux qui voulaient adhérer à la foi au Christ recevaient donc l'hospitalité pendant deux ou trois mois dans une partie de la maison que le Père Recteur avait fait construire lui-même à côté du collège des enfants. Ils y étaient instruits; ensuite, quand leur progrès dans la connaissance des vérités de la foi semblait suffisant, ils étaient baptisés, conformément au précepte du Seigneur: "enseignez toutes les nations", et c'est ensuite qu'il ajoute: "baptisez-les".

1791. Les femmes étaient instruites dans une maison toute proche de notre collège, sous la garde d'une dame honorable et de vertu reconnue. C'est le Père Paul de Camerino, un Italien, qui veillait à leur formation et les renvoyait une fois régénérés par le baptême.

1792. Le Père Balthasar avait acheté quelques maisons proches du collège et fondé des écoles pour instruire le peuple; les Nôtres pourraient y poursuivre leurs cours.

1793. A la fin de cette année, le collège dont nous venons de parler avait un effectif de soixante-dix ou quatre-vingts élèves indiens, et outre les deux princes Jean et Alphonse, un troisième était venu d'Ormuz, qui s'appelait Don Antoine. Il y avait aussi parmi les autres quelques fils de pères portugais et de mères portugaises ou indiennes, pour aider les élèves indigènes par leur exemple ou dans leurs conversations. Certains d'entre eux apprenaient à lire, à écrire, et faisaient des exercices d'arithmétique; trente-quatre s'adonnaient aux lettres latines, dont certains brillamment doués. C'est le Père Paul qui en avait la charge, avec deux de nos Pères qui faisaient des études.

1794. Un fruit magnifique fut visiblement récolté, grâce aux labeurs des Nôtres à Goa et dans d'autres localités des Indes, mais l'ampleur de la moisson épuisait les forces des ouvriers trop peu nombreux; c'est pourquoi on fêta dans l'allégresse l'arrivée des Nôtres qui débarquèrent aux Indes en ce mois de septembre. Les cloches de la cathédrale sonnèrent en signe de joie, pour avertir que nos vaisseaux avaient abordé au port. Le rassemblement considérable de ceux qui venaient au collège pour manifester leur joie était le signe que quelques-uns des Nôtres étaient arrivés.

1795. Alors le Père Balthasar envoya avec un canot deux frères au port qui est à deux lieues. Tout le collège vint à la rencontre des arrivants et une affluence plus grande encore leur faisait cortège avec une joie débordante; joie qui dépasse l'entendement, chez les Nôtres et hors du collège, car on savait bien que la majorité des arrivants était destinée à l'Ethiopie. Peu de jours après, le commandant du vaisseau qui avait fait naufrage était arrivé avec ses compagnons, comme il a été dit plus haut. Mais il ne put pas repartir avant le début de novembre avec ses trois birèmes, parce que des vents contraires les en empêchaient.

1796. Les païens eux-mêmes n'étaient pas médiocrement édifiés en voyant le peuple dans une telle joie à l'arrivée des Nôtres. Il y eut un habitant qui, en se rendant à la place, acheta douze sièges très confortables pour que les Nôtres s'y reposent. Ils apportaient aux Indes les Constitutions et les Règles de la Compagnie, et on commença à les déclarer cette année-là. La belle allégresse et la ferveur pour les écouter, l'empressement pour les observer étaient éclatants chez les Nôtres;

1797. Après quelques jours de repos, on s'occupa d'organiser les études, et notamment des cours de grammaire et de logique, et de cas de conscience Marc Nuñez fit une conférence en public dans notre église, devant le Vice-roi, beaucoup de nobles, de religieux de St-Dominique et de St-François, un public très dense aussi; il donna des explications sur ces études et des conseils aux pères de famille: qu'ils envoient leurs fils recevoir une formation littéraire sérieuse; les auditeurs furent très satisfaits.

1798. Le même Père Marc Nuñez fut préfet de la première classe, le Père Michel Barul de la seconde; et peu de temps après, Joseph devait l'être de la troisième; il vint tout de suite cent élèves, et bientôt un nombre sans cesse croissant arriva des postes voisins. Le Père Antoine de Quadros commença à enseigner la logique à huit ou neuf de nos frères et à quelques externes.

1799. Ceux qui apprenaient à lire et à écrire étaient trois cents au moins, et la totalité des élèves se monta cette année à quatre cent cinquante. En outre, le Père Melchior Carneiro enseignait chaque jour à de nombreux élèves, clercs ou laïcs, les cas de conscience; le matin du dimanche et des jours de fête, il faisait aussi un sermon dans notre église; le soir des mêmes jours, le Père Quadros faisait encore une prédication.

1800. Le Père Emmanuel Fernandez, ainsi que le Père Recteur, prêchait en d'autres endroits. Le Père Miron, l'actuel Provincial de la Province de Portugal, avait bien demandé que ne quittent pas Goa ceux qui devaient partir pour l'Ethiopie; mais le Père Jérôme de Cuenca (lui aussi avait des dons pour la prédication) fut envoyé à Bazaine, à la place du Père François Viera qui avait eu Tana pour destination, afin que le Père François Henriquez qui avait vécu là et fait de grands fruits, vienne soigner à Goa sa santé compromise.

1801. Le Père Melchior écrit qu'on a fait voir à ses compagnons et à lui-même le corps du Père François Xavier, dont il a baisé les mains et les pieds avec une grande consolation. Il avait l'intention de recueillir des témoignages de certains de ses miracles pour qu'on fasse une enquête selon les prescriptions, et ensuite un document à envoyer en Europe. Voici ce qu'il tenait pour véridique: tandis qu'on ramenait le corps de Cochin, une dame s'approcha pour le voir et supplia avec grande dévotion qu'on lui donnât quelques reliques; on ne lui en accorda aucune, sinon une fraction de la corde qui avait lié le corps. Ella la fit sertir dans de l'argent, et lorsque quelqu'un était malade, on mettait au-dessus de son corps la relique, et aussitôt la maladie capitulait.

1802. Le Père Michel Barul affirme, lui aussi, qu'il a ressenti personnellement une grande dévotion en vénérant ce corps. Comme certains religieux de Saint Dominique disaient que le corps était embaumé et vidé des viscères, le Vice-roi envoya son premier médecin qui ouvrit le corps, y mit la main, et retira ses doigts humides de sang pour ainsi dire encore frais. Par la suite, le reste du corps fut recouvert et on ne laissa à découvert que les mains et les pieds.

1803. Avant l'arrivée des neuf Pères qui abordèrent aux Indes en ce mois de septembre, le Père Balthasar porta la charge de la prédication; outre les jours dont on a parlé jusqu'à la fin du carême, il donna des instructions sur la pénitence le vendredi; la dernière eut lieu pendant la nuit qui précédait le Vendredi-Saint, non pas dans notre église, mais dans la cour intérieure qui était beaucoup plus grande que l'église et où les très nombreux auditeurs étaient plus à l'aise pour écouter. Et la cour, les cloîtres, ainsi que certains couloirs aux étages élevés de la maison, étaient combles. Le sermon s'était prolongé de minuit à l'aube, et l'émotion avait été si vive que du début à la fin on vit partout couler des larmes. Le sermon achevé, le prédicateur avait baisé le crucifix, et il était tellement épuisé qu'on le transporta dans sa cellule comme mort. Quand il eut repris ses forces, il continua le reste de l'année à prêcher les dimanches, les fêtes et les mercredis, jusqu'à l'arrivée d'autres prédicateurs. Il s'en abstenait le vendredi pour que la population puisse se reposer de ses travaux.

1804. C'est le ministère des confessions qui portait le plus de fruits; le Père Balthasar s'y consacrait ainsi que les trois autres prêtres qui résidaient à Goa avant l'arrivée de la flotte; et bien que la confession fût peu en usage et que beaucoup de chrétiens aient répugné au début, peu à peu, en la pratiquant, ces mêmes chrétiens commencèrent à s'y affectionner; ainsi dans notre église s'entendaient de nombreuses confessions, et un très grand nombre de pénitents se confessaient chaque samedi et communiaient le dimanche.

1805. L'enseignement de la doctrine chrétienne portait aussi des fruits très appréciables, surtout visibles chez les enfants et les jeunes dont la conduite s'améliorait considérablement. Avec peine aurait-on pu découvrir un enfant de moins de quinze ans qui ne sût pas par coeur tout le catéchisme de la doctrine chrétienne. Dans cette contrée en effet, les enfants sont très doués; le Père Michel Barul le faisait remarquer, lui qui avait été le professeur de beaucoup d'entre eux et avait enseigné au collège de Pérouse et ailleurs; il avait constaté lui-même que les enfants ont ici plus de facilité qu'en Europe; ils étaient ardents et attentifs dans leurs études, et non seulement ils apprenaient la doctrine chrétienne, mais ils l'enseignaient aussi chez eux; à ceux qu'ils voyaient se mal comporter dans leurs actes ou leurs paroles, ils reprochaient leurs péchés. Les Nôtres, semblait-il, expérimentaient la véracité des remarques du Père François Xavier: le salut des parents dépendait des progrès dans la doctrine des jeunes et des enfants; aussi recommanda-t-il instamment de les instruire.

1806. Les deux catéchumènes Ioghi que nous avons mentionnés plus haut, après avoir été instruits, reçurent le baptême; néanmoins, ils acquirent encore beaucoup de connaissances pendant plusieurs jours, sous la direction du Père Paul et parmi les élèves du collège. Ils avaient parcouru une grande partie du monde et observé chez les hommes la diversité des moeurs; à la fin, ils aboutirent dans un village portugais situé à vingt-quatre lieues de Goa, du nom de Batteghalam, et c'est là que le Seigneur les illumina; une dame portugaise, qui était toute dévouée aux Nôtres, avait perçu leurs désirs spirituels et, les ayant amenés à Goa, elle les leur confia. Après une conversation avec eux, Paul Ormuz, qui avait appartenu à la même secte, reconnaissait qu'ils avaient eu parmi les païens plus de poids que lui-même.

1807. Parmi les convertis, certains étaient mariés, et le Père Paul s'occupait en même temps de leurs mariages. Malgré son mauvais état de santé Dieu lui donnait beaucoup de force pour ses oeuvres de charité. L'hôpital, dont nous avons dit qu'il était mitoyen du collège, n'était pas le moindre de ses ministères: on y soignait continuellement ceux qui souffraient de blessures et de maladies, même contagieuses. Les malades auraient été inévitable-

ment voués à la mort si on ne les eût recueillis et soignés dans cet hôpital; chez ces païens en effet, n'existent ni charité ni humanité susceptibles de les porter à soulager ainsi les misères des hommes. C'était Cosmas Anès qui avait fait construire cet hôpital et il avait été le principal fondateur du collège Saint Paul avant qu'on ne le confie à la Compagnie. Il lui avait donné le nom de collège de la Sainte-Foi; il s'était employé à appliquer à la conversion des infidèles les revenus provenant des idoles, bien que le roi du Portugal -nous l'avons dit plus haut- lui ait octroyé un supplément de revenus de deux mille ducats par an.

1808. Cosmas Anès n'était pas précisément d'avis d'instruire dans ce collège les fils des Portugais au milieu des fils des Indiens, et il en écrivit au Père Ignace; dans cette lettre, il disait sa reconnaissance, car le Père Ignace le traitait comme un bienfaiteur en lui attribuant des Messes, de nombreux suffrages, et cela avec une particulière charité. Il ne faut pas sous-estimer, disait-il, le fruit qu'on peut espérer de ces enfants parmi les autres: ils pourraient remplacer les interprètes auprès de nos ouvriers, dans les divers dialectes de leurs tribus, tout en ayant la possibilité d'annoncer eux-mêmes l'Evangile dans leur propre pays.

1809. Cosmas Anès pensait aussi qu'un collège devrait être installé dans une place forte qu'ils nommaient Changanor et dont j'ai fait mention plus haut; mais ce projet ne parut pas opportun aux Nôtres.

1810. Les professeurs, tout en enseignant les lettres, voyaient l'essentiel de leur tâche dans l'enseignement de la doctrine chrétienne; elle était exposée par les Nôtres en divers lieux, mais plus souvent encore par leurs propres élèves qui se montraient à leur tour les maîtres des autres. Pour ceux qui venaient juste de débarquer du Portugal, c'était un spectacle réjouissant et inédit que la diversité des auditeurs: car les uns étaient blancs, les autres noirs, d'autres bruns; les uns vêtus, les autres nus, sauf un pagne minuscule qui couvrait les parties secrètes du corps. Ne soyons pas surpris d'une telle diversité dans une telle foule de serviteurs; certains colons en possédaient trois cents et davantage, qui plus, qui moins, appliqués à des quantités de travaux manuels: construire des bateaux, fabriquer des objets indispensables aux hommes; mais ce sont leurs maîtres qui profitent du salaire de leur travail et de leur industrie.

1811. Cette année, arriva l'un des chrétiens qu'on appelle de Saint-Jean, venant d'une province nommée Bassora, en Arabie; il désira rendre visite à un jeune homme élevé au collège de Goa, que le Père Antoine de Hérédia avait envoyé d'Ormuz; et les Nôtres ne savaient pas qu'ils devaient ou non le baptiser; il existait assurément dans cette province des chefs religieux, des églises, un baptême et d'autres cérémonies; la tradition voulait que ce soit Saint Jean l'Evangéliste qui y avait implanté la foi; mais les Nôtres hésitaient, ne sachant pas si ces gens gardaient l'authentique formule du sacrement, et on ne pouvait avoir sur ce point une certitude suffisante. Par contre, ce qu'ils savaient bien, c'est que leurs voisins étaient des Sarrazins, le roi de Bassora d'un côté, d'autres princes Sarrazins de l'autre, qu'on appelle Syra et Xaa: situation difficile à élucider car c'étaient des hommes d'une simplicité primitive. Pourtant, grâce à un interprète, les Nôtres comprirent que cette population vivait sous l'obédience de l'Eglise romaine, était fidèle à es sacrements et ses cérémonies, et que le Patriarche d'Arménie leur avait envoyé un évêque.

1812. Le Sultan des Sarrazins en personne les avait autorisés à avoir des églises dans lesquelles on célébrait la messe; mais les Turcs, dans leurs incursions assez fréquentes, les détruisaient et les chrétiens étaient obligés de se réfugier dans les montagnes -où les Turcs ne parvenaient pas- pour célébrer leurs messes.

1813. Ce personnage venu, comme nous l'avons dit, rendre visite à un enfant, l'emmena avec lui dans sa patrie et voulut conduire d'autres enfants et parents à Goa, où il avait l'intention de résider; il y avait, selon lui, quatre mille familles chrétiennes à Bassora. Au collège de Goa, il pouvait arriver que quelques élèves s'enfuient, ceux qui trouvaient, sans doute, la discipline trop rigoureuse. Mais telle était la foi dont ils étaient imprégnés que quelques-uns, capturés par les Sarrazins, frappés de coups, ne cédèrent jamais, malgré l'acharnement de leurs bourreaux à leur faire abjurer la foi chrétienne, et malgré la terreur qu'inspire une mort imminente. Mieux encore, en vivant au milieu des Sarrazins ils encourageaient les autres captifs à persévérer dans leur foi. Le christianisme était plus solidement implanté chez les jeunes que chez les hommes d'âge mûr, comme il fut avéré vers la fin de l'année dernière: environ trente enfants et jeunes gens furent capturés dans un vaisseau par les Turcs ainsi que beaucoup de Portugais (c'est l'un d'eux qui l'a raconté); les Turcs, de diverses manières, flatteries, menaces, cherchèrent à les attirer à leur secte; ils allaient jusqu'à leur infliger des coups et d'autres tortures; mais ils ne réussirent pas à leur faire abjurer leur foi chrétienne.

1814. Il y avait un enfant, parmi d'autres, qu'on avait circoncis malgré lui; comme les enfants des Sarrazins lui affirmaient qu'il était des leurs, il répondit qu'il avait été circoncis contre sa propre volonté et il proclamait qu'il était chrétien et non pas sarrazin. Les Sarrazins vinrent à bout seulement de deux enfants, l'un Portugais, l'autre de Père portugais et de mère indienne. Ainsi, il valait bien la peine de donner une formation à ces enfants. Il y avait presque constamment parmi eux une douzaine ou une quinzaine de catéchumènes qui s'en retournaient après avoir été instruits deux ou trois mois, et d'autres leur succédaient; de plus, habitaient à l'hôpital des femmes qui étaient instruites comme catéchumènes.

1815. Dans l'île nommée Chiora, qui est à une demi-lieue de Goa, beaucoup d'indigènes avaient été convertis par les Nôtres; on construisit une église, grâce à des aumônes, et les Nôtres de Goa maintenaient là l'un des frères doué d'une solide vertu, qui enseignait aux chrétiens les vérités indispensables au salut. Tous les dimanches et jours de fête, on envoyait un prêtre du collège pour célébrer chez eux la messe et faire une homélie, en s'adaptant à leurs capacités.

1816. Il avait été institué une sorte d'agent dont la charge consistait à rassembler les chrétiens à l'église et aux leçons de catéchisme; un chrétien charitable donnait à cet agent tous les mois une rétribution pour reconnaître ses labeurs. Quant à la sécurité de ces chrétiens, un Portugais très pieux et tout dévoué aux Nôtres s'en chargea sur notre demande, pour leur épargner toute injustice et tout préjudice.

1817. Le Vice-Roi Pierre Mascareñhas, voyant que l'île de Goa avait été divisée en trois parties, confia l'une à l'ordre de Saint Dominique, la seconde à celui de Saint François et la troisième à notre collège; et dans chacune on désigna un Portugais comme protecteur des nouveaux chrétiens; sa charge consistait à juger leurs procès, à les instruire et, le cas échéant, à se soucier de sévir. Dans ce tiers de l'île, les chrétiens ne donnaient aux Nôtres pas peu de tracas ni de travail. Le Vice-Roi venait écouter nos leçons de doctrine chrétienne, et comme il avait un grand zèle pour la gloire de Dieu, il se découvrait la tête et levait les mains vers le ciel en rendant grâces à Dieu de ce qu'il entendait glorifier son nom sur la terre des infidèles. C'était encore une vraie consolation pour les Nôtres d'entendre, comme un écho venant du collège, la doctrine chrétienne résonner dans les maisons des particuliers; les élèves qui l'avaient écoutée au collège l'enseignaient dans leur propre famille. Et parce que les enfants et les jeunes étaient d'ordinaire libres de moeurs, pétris d'orgueil et débauchés,

on faisait grand cas, à juste titre, de leur conversion et de leurs progrès.

1818. Par les leçons sur les cas de conscience, on venait à bout de l'ignorance qui était le lot d'un grand nombre d'auditeurs, fussent-ils des clercs; quarante ou cinquante laïcs étaient assidus à ces mêmes leçons, et comme il était traité de la restitution, leur conscience leur suggérait de faire une confession générale.

1819. Des instructions le matin et le soir sur les commandements du Seigneur donnaient à beaucoup l'occasion d'une conversion intérieure; l'affluence des auditeurs était sans cesse croissante, et non seulement l'église était comble, mais aussi les cloîtres d'où l'on pouvait entendre la prédication. Dans la prison même et dans d'autres emplacements de la cité, on exposait la même doctrine. Aux prises avec un très grand nombre de personnes qui désiraient des conseils sur des questions de conscience, surtout aux moments où des bateaux arrivaient du Bengale ou de Malacca, le Père Quadros fit savoir qu'il était indispensable d'avoir pour cette vigne beaucoup d'ouvriers; cette année-là pourtant, ils n'étaient pas en si petit nombre, et il y eut entre autres le Père Jean Bocchius, un Flamand, qui passait son temps du matin au soir à entendre des confessions, et à qui Dieu paraissait avoir accordé la connaissance infuse de la langue portugaise; il la parlait déjà si bien qu'il paraissait à peine concevable qu'il l'eût apprise. Le Père Emmanuel Fernandez visitait aussi les malades chez eux pour les confesser et assister les mourants; il entendait aussi des confessions chez nous, et tous les quinze jours il prêchait avec grande dévotion et à la satisfaction du peuple.

1820. Le Père Quadros confessait aussi, bien qu'il fût très occupé, comme nous l'avons dit, par ses leçons, ses prédications, et par les autres oeuvres de charité auxquelles il s'adonnait. Il passait du temps à donner des conseils à beaucoup de personnes qui accouraient vers lui dans leurs troubles de conscience.

1821. On déplorait que le Vice-Roi ait envoyé l'an passé un légat au roi de Chine sans avoir pu lui donner comme compagnon aucun des Nôtres, la pénurie d'ouvriers ne le permettant pas; les chrétiens qu'on appelle de Saint Jean l'Evangéliste souhaitaient que l'un des Nôtres fût envoyé pour eux jusqu'au golfe persique, et pour la même raison ce fut impossible. Sur le continent, en dehors de Goa, plusieurs peuplades s'étaient soumises au roi de Portugal; c'était une porte qui s'ouvrait pour annoncer l'Evangile du Christ, mais *la moisson est grande, les ouvriers peu nombreux.*

1822. Lorsque les études et les exercices susdits eurent été organisés, le Père Balthasar, le recteur, envoya l'un des prêtres nommé Didace de Soveral sur les côtes du cap Comorin, pour qu'il prête assistance au Père Henri Enriquez qui travaillait plus que de raison avec deux frères dans cette immense vigne du Seigneur. Il envoya en même temps le Père Jérôme de Cuenca à Bazaine; on laissa cependant dix prêtres et dix-neuf frères au collège de Goa vers la fin de cette année; le Père Antoine de Quadros, chaque jour pendant une heure, leur exposait les Constitutions qu'il avait apportées du Portugal.

1823. Les charges furent aussi réparties, ainsi que les règles de chacune; les Pères les reçurent et les pratiquèrent avec grand empressement. Et pour que les Nôtres observent ce qui est prescrit dans les Constitutions au sujet des confessions générales annuelles ou de tous les six mois, et au sujet de la rénovation des voeux, le Père Balthasar, recteur, demanda à tous de se confesser, pour se conformer à ces Constitutions. Ce fut fait. Et le vendredi 8 novembre, après la messe célébrée par le Père Carneiro, dans une petite pièce à l'intérieur de la clôture, tous renouvelèrent ou é-

mirent leurs voeux avec beaucoup de dévotion et de larmes; puis ils reçurent le très Saint Sacrement. Ce fut la première rénovation des voeux aux Indes, à l'issue de laquelle ils éprouvèrent un grand zèle pour supporter toutes les souffrances pour l'amour du Christ.

1824. Le jour de la fête de Saint André, le Père Emmanuel Fernandez baptisa en même temps dans notre église quatorze personnes. On prépara aussi des thèses qu'on défendrait en public le jour de la Circoncision du Seigneur, le 1er janvier, le mois suivant, pour donner à la ville de Goa un specimen de la culture littéraire qu'on enseignait.

1825. Mais si l'on considère la situation avec un regard plus pénétrant, on remarque qu'il n'y avait personne aux Indes qui eût les pouvoirs d'un Provincial. Quand il fut décidé à partir pour le Japon, le Père François Xavier, Provincial légitime, avait désigné comme Provincial de l'Inde le Père Gaspar Barzée en premier lieu; au cas où il mourrait, le Père Moralès, et si ce dernier mourait aussi, le Père Melchior Nuñez. Le Père Moralès était mort. Après lui, le Père Gaspar, en l'an 1553, était près de mourir; il voulut qu'on fasse appel au Père Melchior Nuñez pour qu'il se charge de la province; il la reçut et la gouverna; tout cela fut fait en toute bonne foi. Mais peu de temps après, quand on eut appris que le Père François Xavier était mort à la fin de l'année précédente, ces désignations n'étaient plus canoniquement valides, et ainsi le Père Melchior s'étant rendu à Cochin, Coulam et Comorin pour visiter les Nôtres dans ces localités, comme l'exigeait sa charge, et après en avoir conféré avec les Pères Henri Enriquez, Nicolas Lancillotte, François Pérez et Alphonse Cypriano, qui avaient auparavant résidé dans les endroits nommés plus haut, il recueillit leurs votes par écrit, de telle sorte qu'au cas où on aurait décidé qu'il fallait élire un nouveau Provincial à Goa, eux-mêmes choisissent celui qu'ils jugeaient digne dans le Seigneur.

1826. Or, ces Pères ayant connaissance des désirs du Père François, désignèrent volontiers par leurs votes pour cette charge le Père Melchior; mais à Goa n'eut lieu aucune congrégation des Pères, aucune élection licitement pratiquée, selon les Lettres Apostoliques qui accordent la possibilité d'en tenir une en Inde. Et ainsi, puisque l'élection pour le Provincial n'avait pas été licite, le Père Melchior ne pouvait user des privilèges et autres prérogatives qui font partie de la charge de Provincial, ni les communiquer à ses subordonnés.

1827. Voilà les événements qui se sont déroulés au mois de décembre 1553. Mais en toute bonne foi, en 1554, nous l'avons dit plus haut, le Père Melchior partit pour le Japon, sur les traces du Père François Xavier, et il se fit remplacer en Inde par le Père Barthélémy Diaz. A Cochin, il fut prévenu par le Père François Pérez qu'il fallait faire une élection pour que la situation soit réglée avec une légitime autorité; le Père Melchior, qui voulait saisir la première occasion de départ pour Malacca et ne pouvait guère attendre, dit qu'à défaut d'un Provincial envoyé cette année d'Europe, ceux qui restaient aux Indes devraient se réunir et élire un Provincial de leur choix; personnellement, il lui obéirait volontiers.

1828. Mais aucun Provincial ne vint cette année aux Indes, non plus que l'année suivante, en 1555; bien qu'on eût appris déjà au Portugal la mort du Père François, au départ de la flotte le Père Ignace n'avait pas encore choisi un Provincial; le Père Miron écrivit cependant que le Père Ignace faisait espérer ce choix pour l'année suivante, ou bien la confirmation de celui qui, entre temps, aurait été élu par les Nôtres en Inde en se fondant sur les Lettres Apostoliques. Alors, mis au courant par les Pères qui étaient arrivés en Inde cette année, le Père Balthasar fit savoir aux Nôtres qui résidaient dans différentes places fortes des Indes que si l'élection déjà fai-

te leur semblait louable, ils ne se réunissent pas à Goa; mais s'ils ne l'estimaient pas licite, qu'ils s'y réunissent ou envoient leurs votes pour recommencer l'élection.

1829. Quelques-uns d'entre eux vinrent, parmi lesquels les Pères Nicolas Lancillotte et François Pérez; d'autres envoyèrent leur vote par écrit. S'étaient donc réunis ceux qui séjournaient déjà aux Indes et ceux qui étaient arrivés d'Europe cette année; ils décidèrent qu'il fallait d'abord élire un Provincial, pour que la province ne reste pas sans responsable et pour que le Provincial puisse user des privilèges accordés à la Compagnie et les communiquer à d'autres.

1830. On se demanda pendant la Congrégation si le Père Melchior avait été canoniquement élu, et la réponse fut négative pour les raisons avancées plus haut. On s'enquit ensuite de ceux qui devaient avoir le droit de vote pour cette élection, puisque ni dans les Lettres Apostoliques ni dans les Constitutions n'existait aucune prescription à ce sujet; on décida de suivre le droit commun; les prêtres et les autres frères étant à égalité dans le vote, et personne n'ayant émis sa profession solennelle en Inde, il fut convenu que ceux qui avaient fait des voeux simples seraient aussi à égalité pour le vote. Mais d'un consentement unanime, ils choisirent treize électeurs à qui fut confié tout pouvoir d'élire le Provincial.

1831. Ce furent: les Pères Antoine de Quadros, Melchior Carneiro, François Pérez (ils furent aussi délégués aux enquêtes préliminaires), Balthasar Diaz, Paul de Camerino, Nicolas Lancillote, Emmanuel Fernandez, François Enriquez et François Lopez; et parmi ceux qui n'étaient pas prêtres, Marc Nuñez, Christophe de Acosta, Alexis Diaz, Balthasar Nuñez. Pour ce qui est de l'éligibilité, plusieurs étaient d'avis de ne pas élire ceux qui étaient destinés à l'Ethiopie car c'étaient, en quelque sorte, des hôtes; on croyait qu'ils devaient partir l'année suivante avec le Patriarche, et alors, il s'imposerait de faire une autre élection. En conséquence, ils pensaient qu'on devait élire un de ceux qui résidaient auparavant en Inde et qui avaient une connaissance approfondie des moeurs et difficultés de ce pays. Mais d'autres en appelaient à des raisons plus sérieuses: le Provincial pourrait bien être élu parmi eux tous, puisque les Constitutions exigeaient qu'il soit profès; or personne ne l'était aux Indes, comme nous l'avons dit, sauf les missionnaires désignés pour l'Ethiopie, parmi lesquels quatre étaient profès et docteurs en théologie, ce qui n'était pas le cas de ceux qu'ils avaient trouvés aux Indes; et il ne fallait pas, pensait-on, séparer du corps ses principaux membres. On décida enfin que, le 1er janvier 1556, on procéderait à l'élection; entre temps, des messes seraient célébrées et des prières dites; il fut décidé aussi que pourrait être élu n'importe lequel des Pères désignés pour l'Ethiopie.

1832. Le 1er janvier donc, tous les Pères étant réunis, au son de la cloche, dans le choeur supérieur de l'église, on leur demanda s'ils voulaient qu'un Provincial des Indes soit élu par les treize précédemment désignés, auxquels ils s'en étaient déjà remis. Sur leur réponse affirmative, et le serment prêté, on récolta les votes. Le Père Antoine de Quadros et le Père Melchior Carneiro étaient à égalité, et le Père François Pérez n'eut qu'une seule voix. Et puisqu'il n'y avait aucun résultat, on vota de nouveau; le Père de Quadros eut sept voix, le Père Carneiro cinq, et le Père Melchior Nuñez, qui était absent, une seule.

1833. Se levant, le Père Melchior Carneiro dit qu'au nom de la Compagnie en Inde, il déclarait élu le Père Antoine de Quadros comme Provincial. Alors tous, avec une grande consolation, l'acceptèrent comme leur responsable et leur supérieur. Mais le Père de Quadros leur demanda à tous le silence et -telle était sa conviction personnelle- affirma qu'il n'était pas

tenu d'accepter une pareille élection; aussi se récusa-t-il.

1834. Il donna les raisons de son refus, dont nous avons plus haut touché un mot: il était ici un hôte, destiné à l'Ethiopie, etc..., les prédications dont il s'était chargé, il ne pourrait pas les poursuivre avec cette nouvelle charge; et bien d'autres raisons, entre autres qu'il était lent à régler les affaires et que lorsqu'il avait la préoccupation des autres au Portugal, il avait contracté une maladie de coeur; il était maintenant guéri mais la maladie pouvait facilement récidiver. De plus, il était jeune puisqu' il n'avait pas plus de vingt-sept ans, et il le paraissait plus encore. Ce sont les raisons qu'il avança dans la seconde réunion qui eut lieu le même jour, à la nuit tombante. Pour le lendemain, la Congrégation fut convoquée vers le soir, et on prescrivit de recommander dans l'intervalle la chose au Seigneur.

1835. Le lendemain, c'est-à-dire le 2 janvier, à la tombée de la nuit, le Père Quadros exprima les mêmes raisons, affirmant qu'il opposait son refus, et voici le motif qu'il ajouta: il était certain d'agréer au Père Ignace en n'assumant pas cette charge; en effet, d'Evora, il lui avait écrit qu'il avait contracté une maladie à la suite de ces tracas, et le Père Ignace lui avait répondu qu'il fallait qu'il soit soulagé et, si c'était nécessaire, délivré tout à fait de ce poids, identique à celui qui allait encore lui être imposé. En cela, le Père se conformait aux desseins de la Providence divine qui gouverne les êtres selon leur nature et leurs inclinations, quand elles ne sont pas mauvaises; or, gouverner les autres, selon ses dires, était sûrement à l'opposé de ses tendances naturelles. Mais presque tous le contredirent.

1836. Alors, ce même Père Quadros proposa à tous le moyen suivant: lui-même choisirait trois personnes, avec l'agrément de tous, et il ferait ce qu'elles lui enjoindraient; et bien que plusieurs répugnaient à cette solution parce que c'était abroger une élection déjà faite, cependant le Père réclama les votes individuels, et il y eut une majorité pour lui faire cette concession.

1837. Le Père Quadros fit donc choix du Père Jean Bocchius, puis de Michel Barul qui était son confesseur, et d'un troisième parmi les frères laïcs. Il estimait en effet que ces trois étaient moins portés que les autres à préférer l'un ou l'autre parti; mais autant les prêtres que les autres jugèrent qu'il ne fallait pas approuver ce choix. Et devant l'insistance mise à lui faire accepter la charge à laquelle il avait été élu, à la fin il l'accepta.

1838. D'abord cependant, devant Dieu et devant tous, il exprima un désir: Puisque lui-même pensait être inapte à cette charge, à quelque moment que ses frères décideraient qu'il ne devait plus gouverner la province des Indes, il céderait sa place à un Père élu par eux, et il lui remettrait son rôle et son autorité; c'était la solution qu'il jugeait la meilleure. Par ailleurs, il insistait par lettre auprès du Père Ignace pour qu'il envoie quelqu'un pour prendre soin de la Province et la gouverner. Puis il se mit à exercer sa charge en donnant un grand exemple d'humilité et aussi de prudence.

1839. Il représenta au Père Ignace dans une lettre que, puisque les Indes étaient si éloignées du Préposé général qu'il fallait parfois attendre une réponse trois ou quatre ans, il lui semblait opportun que le Préposé provincial pourrait être déposé dans certains cas par ses inférieurs, tout comme le Préposé général pouvait l'être. Il proposa aussi que dans les Constitutions ou les Règles un mode d'élection du Préposé provincial soit prévu dans les missions les plus lointaines. L'absence de prescription sur ce point, en effet, avait causé aux Nôtres en Inde des difficultés considéra-

bles.

1840. Il proposa aussi qu'on tolérât de chanter l'office divin dans les régions de l'Inde pour que les convertis, encore novices dans leur religion, aient par ce moyen plus d'attrait pour le culte divin. Et c'était très facile à réaliser à Goa où des enfants faisaient office de chantres; et un seul prêtre pouvait y être employé qui, en chantant la messe, n'y passerait qu'une demi-heure de plus que dans les messes basses. Ce projet avait été approuvé par le Père François Xavier, et ce n'était pas difficile de former les enfants au chant, les plus capables enseignant les autres.

Et voilà qui suffit au sujet du collège de Goa et du nouveau Provincial des Indes.

LES NOTRES
A ORMUZ, BAZAINE, TANA, COCHIN, COULAM
ET SUR LE LITTORAL DU CAP COMORIN ET A SAINT-THOMAS

1841. Le Père Antoine de Hérédia passa presque toute cette année à Ormuz, s'adonnant à nos ministères habituels: prêcher au peuple deux ou trois fois par semaine, ce qu'il ne fit pas sans porter du fruit, confesser sans relâche, distribuer la Très Sainte Eucharistie. L'assemblée des chrétiens quasi tout entière communiait aux principales fêtes de l'année.

1842. Parmi les épouses ou les concubines du roi d'Ormuz, quatre se sont converties au Christ grâce à lui, et le roi ne semblait pas éloigné de se convertir lui aussi. L'oeuvre de la Providence divine fut bien manifeste car elle obtint que le roi fût abandonné par ces femmes, et par là plus vivement stimulé à se convertir.

1843. Le Père Antoine constatait beaucoup d'autres progrès et, comme il l'écrit, de grande conséquence; mais l'inconstance et la fragilité des choses humaines, qui ne se stabilisent jamais de façon durable, l'empêchaient de se risquer à les consigner par écrit.

1844. Paul, autrefois Joghus, converti par le Père Gaspar, arriva à Ormuz. Il était revenu du Portugal aux Indes, comme nous l'avons dit, et il écrivait qu'il était extrêmement uni aux Nôtres par la charité, tout en ne résidant pas avec eux, conformément aux Constitutions de notre Compagnie. Il fit l'office d'interprète auprès du Père Antoine de Hérédia et se rendit utile en décelant les mensonges et hypocrisies des démons et des séducteurs; Dieu aidant, il les expulsa d'Ormuz. Lorsque le Père Antoine avait prêché en portugais contre les erreurs des Sarrazins et Paul répété ce sermon dans la langue vernaculaire des Perses, ce dernier discutait avec les Sarrazins qui étaient environ deux mille, et avec quelques Portugais. Mais le gouverneur de la citadelle d'Ormuz interdit qu'on allât plus avant, car on pouvait craindre, disait-il, de provoquer un conflit quelconque. Quant à Paul, il voyait plutôt cette interdiction en rapport avec des présents reçus, car il soupçonnait le gouverneur d'en avoir été assailli.

1845. D'Ormuz, Paul revint aux Indes; le Père Antoine de Hérédia revint aus-

si à la fin de l'année parce qu'il était sérieusement malade. Auparavant, était également arrivé le Père Michel de Nobréga, dont nous avons déjà dit qu'il avait été capturé par les Turcs après s'être séparé de la Compagnie; mais une fois racheté par le Gouverneur d'Ormuz, il était retourné à Goa et rentré dans la Compagnie.

1846. Résidait à Bazaine, nous l'avons signalé plus haut, le Père Gonzalve Rodriguez, jusqu'à ce qu'on l'eût déplacé pour être envoyé en Ethiopie. On mit à sa place le Père François Viera jusqu'à ce que, à la fin de l'année, le Père François Henriquez fut envoyé de là à Goa, pour y rétablir sa santé. Le Père Viera déjà nommé lui succéda, et le Père Jérôme de Cuenca eut mission d'aller à Bazaine le remplacer; il était fort apprécié du peuple dans sa prédication, et dans des entretiens amicaux il récoltait des fruits non négligeables pour le service de Dieu.

1847. Les relations faites ailleurs sur le ministères des sacrements et sur la doctrine, qu'on les considère comme également valables pour cette année; de même, pour ce qui concerne les écoles et le collège qui ont été fondés là pour les enfants.

1848. Ceux des Nôtres qui résidaient dans la ville de Tana n'étaient pas sans porter beaucoup de fruits. Le Père François Henriquez, avant d'arriver à Goa, avait baptisé plus de deux cents catéchumènes; il était persuadé toutefois que c'était bien regrettable de n'avoir pas été chaque année visité par un Supérieur, comme il se devrait. Aussi, estimait-il nécessaire de prescrire au Provincial de ne pas quitter les Indes pour de lointains royaumes, alors que la province des Indes avait un tel besoin de la présence de son Provincial.

1849. Le Père François Pérez résidait à Cochin avec deux compagnons, envoyé là de Malacca par le Père François Xavier; il y réalisa une oeuvre sérieuse et vivante par le ministère de la parole et des sacrements. Et si ses compagnons enseignaient aux enfants la lecture et l'écriture, et à quelques-uns même la grammaire, le principal fruit était bien l'enseignement de la doctrine chrétienne: ils engageaient les jeunes à se confesser fréquemment et quand ils y étaient suffisamment préparés, ils les faisaient communier pour les réconforter. Le vendredi, les enfants étaient conduits tantôt dans une église tantôt dans une autre, au chant des litanies; et ils n'habitaient pas dans notre collège, mais chez leurs parents ou leurs tuteurs où ils donnaient, le soir, aux serviteurs et aux servantes, l'enseignement qu'ils avaient eux-mêmes reçu dans les écoles. C'est le Père François Xavier qui avait inauguré dans toute l'Inde cette méthode pour instruire les enfants, et par leur intermédiaire les personnes de la maison, et cela spécialement dans les lieux où le roi de Portugal avait des places fortes sur le littoral des Indes. D'aussi pieuses pratiques avaient produit dans toutes ces régions une récolte très abondante, depuis que la Compagnie y était arrivée.

1850. La Compagnie avait à Cochin une résidence proche de l'église de la Mère de Dieu; l'année précédente, on l'avait complètement entourée d'un mur et la maison où l'on instruisait les enfants avait été terminée, grâce à la subvention accordée par la ville pour cette construction. Cette église de la Mère de Dieu avait été donnée à la Compagnie. Cependant, les confrères ne voulaient pas aliéner leurs droits sur elle et se jugeaient lésés d'être, en apparence, évincés par la Compagnie. Le Père François Pérez voulut qu'on leur laisse l'église, en réservant cependant une porte pour l'usage de notre Compagnie; les Nôtres entraient par là, venant de la maison voisine, pour célébrer la messe, prêcher, expliquer la doctrine chrétienne; voilà quelle était la situation au début de cette année. D'ailleurs, le Père

François Xavier avait signé de sa propre main un document stipulant que nous n'avions pas de droit sur cette église, mais que nous avions à vaquer aux ministères habituels de la Compagnie, avec le consentement des confrères nommés plus haut.

1851. Les administrateurs de cette église avaient écrit à ce sujet au Père Ignace et reçu sa réponse l'année passée; il entendait que les Nôtres ne se désaisissent pas tout à fait de l'église avant d'en avoir déféré au roi de Portugal; le Père François Pérez pensait que gloire reviendrait à Dieu s'il se pouvait, sans scandale, que cette église soit donnée librement à la Compagnie -et il lui semblait qu'elle le serait- (si le Souverain Pontife et le roi lui-même le voulaient bien). Le Père Nicolas Lancillote persistait cependant à penser qu'il fallait laisser l'église aux confrères; et même si les confrères en question acceptaient d'être déboutés de leur droit pour plaire au Roi, et bien plus, affirmaient que leur agréait tout bon plaisir du roi, il était persuadé néanmoins que leur sentiment était différent, et différents leurs désirs. Il paraissait cependant vraisemblable que le Père François Xavier ne pouvait abandonner cette église sans l'avis de la majeure partie de la Compagnie, s'il se référait à la teneur des Lettres Apostoliques sur l'aliénation des biens immobiliers; et pourtant, le Père Nicolas s'efforçait de persuader les Pères par de nombreuses raisons qu'il était préférable de renoncer tout à fait.

1852. Le collège de Cochin est si bien situé que les missionnaires peuvent partir de là pour travailler très efficacement à la vigne du Seigneur. Il y avait non loin en effet des chrétiens qu'on appelle de Saint-Thomas, et de Cochin les Nôtres avaient des facilités pour se rendre dans la région du Cap Comorin. Mais comme jusque là il y avait eu pénurie d'ouvriers, ce n'était guère opportun pour le Père François Pérez et ses compagnons de quitter Cochin.

1853. Le Père Jacques Soveral demeura un certain temps à Cochin, puis il dut partir pour le Cap Comorin; il trouva tout à fait déplorable que les officiers et les fonctionnaires du roi du Portugal, en se préoccupant d'amasser des biens matériels, compromette ce qui relève de la religion; certains même allaient jusqu'à déclarer qu'il ne fallait pas conduire les païens au Christ, et d'autres prétendaient que les Indes étaient perdues depuis qu'on y avait envoyé des missionnaires. Non contents de s'enrichir des biens du roi, il y en eut qui écrasaient les pauvres, qui se réservaient la rétribution de leur labeur en exerçant sur eux leur tyrannie, qui en persécutaient de la façon la plus injuste; certains parmi les païens, interrogés sur leurs motifs de ne pas se convertir au Christ, répondirent qu'ils craignaient la persécution qu'avaient à subir les disciples du Christ.

1854. Il arrivait même que certains Portugais, dont les appointements avaient été fixés à deux ou trois mille pièces d'or par an, après avoir passé aux Indes deux ou trois ans, aient entassé cent ou deux cent mille ducats qui venaient, partie des revenus du roi et partie du bien des pauvres; le Père affirme que dans ce cas ni sermons ni confession ne viennent à leur aide et que certains sont morts aux Indes dans un état pitoyable, en quelque sorte désespérés. C'est, dit-on, par horreur de ces pratiques, que le Père François Xavier aurait voulu mourir parmi les infidèles de plus grand coeur encore.

1855. Le Père Soveral résida à Cochin jusqu'au retour du Père François Pérez parti pour Goa, à la Congrégation évoquée plus haut; il s'occupait à cette époque d'aider environ trois cents enfants, fils de portugais et indigènes. Il y en avait beaucoup parmi eux qui aspiraient à entrer dans la Compagnie, à condition qu'on voulût bien les y admettre. Le Père Soveral alla

aussi visiter le roi païen de Cochin qui en fut très heureux et reconnaissant mais persista néanmoins dans les erreurs des brahmanes.

1856. Le Père Nicolas passa aussi cette année à Coulam, sauf à la fin où il se rendit à Goa pour l'élection du Provincial, comme nous l'avons dit. Tandis que le Père Melchior Nuñez avait passé l'année précédente auprès de lui et que le Père Henri Henriquez avait été mandé à Coulam, ils ont entendu parler de la mort du Père François Xavier et, comme nous y avons fait allusion plus haut, ils ont élu le Père Melchior comme supérieur par un vote écrit, en même temps que les autres, c'est-à-dire le Père François Pérez, le Père Henri et le Père Cypriano (qui étaient venus ce mois d'avril). Voici leurs motifs: à cette époque-là, il n'y avait pas d'autre théologien parmi eux aux Indes et d'autre part il avait été envoyé aux Indes comme supérieur. Pourtant, la charge du gouvernement ne lui avait été confiée ni par les Nôtres de Goa, ni par le Père François Xavier, avant que ne meure le Père Gaspar. Le Père Nicolas Lancillote pensait avec tous les autres qu'il était indispensable que le Provincial réside à Goa, car chaque jour y affluaient beaucoup de questions du ressort de sa science et de son autorité. A leur avis -et c'était aussi celui du Père Melchior- on ne devait, dans ces circonstances, faire aucune mutation de Supérieur ni de Provincial, aucun changement, mais il fallait qu'un Provincial exerce sa charge.

1857. Ensuite, le Père Melchior quitta Goa pour le Japon, sans avoir pris conseil des Pères cités plus haut, mais seulement de ceux qui étaient en résidence à Goa; il ne fit pas savoir aux quatre Pères déjà nommés qui, chacun dans leur résidence, étaient les responsables des autres, qu'ils devaient obéissance au Père Barthélémy Diaz. De son côté, le Père Barthélémy, malgré la fréquence de ses lettres, ne leur avait jamais dit, par humilité, qu'il avait autorité sur eux, jusqu'à ce qu'il l'ait avoué, en réponse à leurs questions.

1858. Tout en croyant fermement qu'il avait été inspiré par le Saint-Esprit, ces Pères ne dissimulaient pas pour autant que le Père Melchior aurait dû réfléchir davantage avant de quitter les Indes. Tous obéirent cette année-là au Père Balthasar, en l'engageant cependant (car il était seulement arrivé du Portugal l'année précédente), à les consulter dans son gouvernement pour aller de l'avant, car ils avaient une plus longue expérience des Indes, et à ne pas se fier à son seul jugement (comme l'avaient fait certains), pour éviter les erreurs commises par d'autres, par exemple le Père Antoine Gomez et, éventuellement, ses pareils .

1859. Lorsqu'on eut reçu de Rome le jubilé et les indulgences envoyés par le Père Ignace pour réconforter les chrétiens, le Père Nicolas prescrivit qu'au reçu de documents de ce genre, on les fasse connaître de la façon la plus explicite, car la multiplicité des interprétations serait fâcheuse.

1860. Le Père Nicolas était assisté à Coulam par deux frères, Antoine Fernandez et Jérôme Fernandez qui, l'un et l'autre, s'acquittaient parfaitement de leur tâche en instruisant tantôt les enfants, tantôt les autres personnes de la maison. Tous les deux enseignaient dans les écoles et, à la résidence, selon les instructions du Père Nicolas, ils s'adonnaient aussi à leurs études personnelles; ce faisant, leur zèle pour la prière et la dévotion n'en était pas diminué. Au début de cette année, le Père Nicolas entretenait trente six internes. Il avait renvoyé d'autres élèves chez eux -et non en petit nombre- parce qu'ils étaient déjà plus âgés et instruits de la doctrine chrétienne; ou bien il les avait placés dans des maisons appartenant à des Portugais; sur sa demande, quinze ou vingt autres lui furent envoyés du Cap Comorin, si bien que le nombre des élèves atteignit au moins une cinquantaine.

1861. Selon son habitude, il assurait les prédications et avait avec les élèves des entretiens spirituels, moins fréquents toutefois que par le passé, car sa santé s'était affaiblie et il était à bout de forces. Mais quand il avait des défaillances, ses compagnons le relayaient avec dévouement. Ce n'était pas pour lui une petite épreuve que d'obtenir pour ce collège de quoi assurer matériellement sa subsistance; il n'avait d'autre revenu que l'aumône annuelle prescrite par le roi; mais les fonctionnaires exécutaient si mal ses volontés qu'il semblait parfois moins douloureux de renoncer à l'aumône que de la recouvrer. Les dépenses et les labeurs étaient pourtant réglés au mieux en vue de l'éducation et de l'instruction des enfants; après avoir appris le portugais, ils confessaient leurs péchés au Père Nicolas qui leur enseignait la manière de se bien confesser et de recevoir les sacrements. Beaucoup d'entre eux faisaient de grands progrès en dévotion, se confessaient avec force larmes, et donnaient ostensiblement des signes de leurs progrès intérieurs dans la connaissance de la vérité.

1862. Le Père Nicolas avait déjà fait construire l'église, pour ce qui s'édifie avec des pierres et de la chaux, mais jusqu'à présent il n'avait jamais pu la couvrir de tuiles d'argile cuite parce qu'on manquait des bois nécessaires pour la charpente. Mais au mois d'avril, quand on y eut transporté l'indispensable, il décida de la couvrir d'un toit de tuiles solide. Quant au bâtiment même du collège, qui avait été édifié en terre battue, il l'avait fait reconstruire l'année précédente avec des pierres et de la chaux; le toit était recouvert jusque là de feuilles de palmier, selon la coutume du pays. Mais ce qui faisait souffrir le Père Nicolas, c'est que le collège était situé de telle sorte que si Coulam était assiégé par des ennemis, on pourrait de cet emplacement faire des dégats sur la citadelle; et il redoutait qu'un gouverneur ne trouvât bon de faire détruire toute la construction. Chez les fonctionnaires suddits, on voyait leur tempérament se complaire à tel point dans la nouveauté qu'ils détruisaient volontiers ce qu'ils avaient trouvé réalisé par d'autres.

1863. S'il devait arriver un jour que ce collège fût détruit, le Père Nicolas désirait savoir l'opinion du Père Ignace: fallait-il changer d'emplacement? laisser profaner l'église? (dans laquelle plusieurs Pères avaient été enterrés, et où l'on célébrait des messes), et le terrain pourrait-il être vendu pour construire ailleurs église et collège?

1864. Le Père savait que le roi de Portugal avait enjoint de donner une subvention annuelle de trois cent cinquante ducats au collège de Coulam; mais il craignait fort que le Vice-roi, le seigneur Pierre Mascarenhas, ne réduise cette subvention parce qu'il avait trouvé les caisses du roi absolument vides.

1865. Au commencement de cette année, le Père Nicolas avait fait quelques suggestions: si le Père Ignace voulait que la Compagnie s'implante aux Indes, il fallait qu'il envoie un Provincial ayant reçu de Dieu des dons exceptionnels; car outre la nécessité d'être un homme spirituel et cultivé, il était indispensable qu'il soit compétent dans tout ce qui concerne l'administration temporelle, car c'est à lui qu'il fallait en rendre compte; qu'il ne manque pas non plus d'un don réel de gouvernement pour que, connaissant bien les qualités des Nôtres en Inde, il envoie chacun à la place qui lui conviendrait; autres sont les lieux pour la canicule, autres pour le froid; autres pour courir de grands risques, affronter de grands travaux, autres pour les moindres; il faut un homme qui soit capable aussi de tempérer l'ardeur des Nôtres quand ils étaient épuisés par les fatigues excessives; il y a des travaux, supportables en Europe, qui ne peuvent être endurés aux Indes, affirmait-il, à cause de la mollesse et des caprices du climat.

1866. D'une lettre reçue du Père Ignace, le Père Nicolas avait conclu qu'il serait très agréable à son supérieur qu'il revienne en Europe, si l'état de sa santé le lui permettait. Mais il était bien mal portant, bien affaibli, et il ne pouvait pour ainsi dire pas vivre sinon couché ou assis; aucun remède n'arrivait à soulager ses douleurs dans la poitrine, ni ses quintes de toux, sauf les vomissements de sang qui se produisaient souvent chez ce malade assez débilité; il ne trouvait pas non plus de moyen de rafraîchir ses brûlures intérieures. Au dire des médecins, il souffrait de phtisie depuis déjà de nombreuses années et pendant ce temps, sa vie s'était prolongée au-delà de ce qu'ils avaient espéré.

1867. Mais le premier novembre de cette année, après avoir subi une crise grave, et ses hémoptysies habituelles ne le soulageant plus et aggravant plutôt son état, il se sentit proche de la mort et se rendit à Goa pour finir sa vie dans ce collège, au milieu de ses nombreux frères, avec plus de consolations et de secours spirituels. Il assista à l'élection du Provincial, le Père Antoine de Quadros, et son âme fut profondément réconfortée en voyant le collège de Goa gouverné et les cours commencés. Bien que les médecins ne lui aient accordé que trois ou quatre mois de vie, ils lui conseillèrent cependant de revenir à Coulam, parce que le climat était plus tempéré et plus salubre pour les cas de phrisie; c'est ainsi qu'au début de l'année 1556 il revint d'où il était parti, prenant avec lui à Coulam le Père Jacques Soveral.

1868. Le collège de Coulam avait beaucoup périclité, et les ressources matérielles diminuaient tellement de jour en jour que plusieurs songeaient à l'abandonner. Le Père laissa donc à Goa dix des enfants élevés à Coulam; il en orienta d'autres vers l'apprentissage des métiers manuels ou le service de quelques personnes, et il en laissa seulement quinze au collège de Coulam.

1869. Il fit savoir que le collège de Goa était si malsain que presque tous les Nôtres s'y portaient mal et, à cause des épreuves du corps ou de l'âme, ils en arrivaient à épuiser complètement leurs forces. De plus, les fatigues, supportables en Espagne, ne pouvaient être surmontées aux Indes, même réduites de moitié. Et ainsi, à peine quelqu'un achevait-il ses études sans être tombé malade.

1870. A propos des lieux d'implantation et de résidence de la Compagnie, le Père Ignace avait demandé au Père Nicolas qu'il le renseigne sur leur position en degrés par rapport à la ligne d'équateur; mais il répondit que ces questions étaient suspectes aux Portugais, surtout de la part d'étrangers, et sur ce sujet, en conséquence, il n'écrivit rien. L'origine de ce soupçon était le partage du Nouveau Monde, que le Souverain Pontife Alexandre VI avait réparti entre les rois du Portugal et ceux de Castille.

1871. Malgré la recommandation qu'on lui avait faite de donner des explications par lettre sur la morale et la religion de ces populations (pour satisfaire les requêtes du Cardinal de Sainte-Croix, plus tard Souverain Pontife, et d'autres personnes), le Père Nicolas n'écrivit rien sur les coutumes, certaines instables et ridicules, certaines repoussantes et tout à fait déraisonnables, telles que le démon les inspire.

1872. Sur Dieu, leurs opinions étaient si différentes qu'on aurait eu peine à trouver deux personnes qui s'accordent. Le Père Nicolas était convaincu qu'il était assez bon observateur pour comprendre les opinions de ceux qui avaient la réputation parmi les autres d'être les plus compétents. Et ces opinions étaient si absurdes, si déraisonnables, qu'il les jugeait indignes d'être consignées par écrit. Beaucoup disaient bien qu'il y avait un seul Dieu, mais quand on les interrogeait sur la nature de Dieu, ils tenaient des

propos différents et ridicules. Certains prétendaient que Dieu était de l'eau, que les âmes de tous les êtres vivants et des hommes eux-mêmes étaient identiques et que, comme les gouttes d'eau qui par la suite devaient redevenir de l'eau, ainsi les âmes devaient-elles réintégrer le corps de Dieu dont elles étaient des parcelles.

1873. Certains disaient de l'air ce que nous venons de dire de l'eau. D'autres professent que Dieu est le créateur de toutes choses, qu'il favorise les hommes de bien et punit les méchants. Mais il y a beaucoup d'âmes qui ont été envoyées dans sept mondes; leur condition est de naître et de mourir sept fois, et ceux qui ont été des hommes de bien au cours de leur dernière vie demeureront avec Dieu.

1874. Mais jusque dans le Paradis ils réservent une place pour les péchés, les punitions et les récompenses; et ainsi Dieu veut que certains naissent sous des étoiles de bon augure en sorte qu'ils soient heureux, les rois et les grands par exemple, et d'autre à l'inverse. Somme toute, leur réponse est que Dieu sait tout, et qu'eux ignorent tout. Mais ces croyances se trouvent dans les écrits de leurs ancêtres et ce sont leurs maîtres qui les ont instruits de la sorte.

1875. Tous adorent le diable, pour qu'il ne leur fasse pas de mal; ils le savent pourtant pervers et subordonné à Dieu, mais ils se le concilient par des sacrifices.

1876. Le Père atteste qu'on ne trouve pour ainsi dire aucun de ces Indiens qui ait le goût d'acquérir de nouvelles connaissances; ceux qui, abandonnant leurs coutumes païennes, deviennent chrétiens ou sarrazins, le font en partie par intérêt matériel; la secte de Mahomet, plus en harmonie avec leurs sentiments et les moeurs païennes, se fixe étonnamment bien dans leurs esprits et fait de considérables progrès dans ces régions. Mais au sujet de la religion chrétienne, tellement étrangère à leurs excès, les Nôtres rendraient à Dieu de grandes grâces si seulement elle ne régressait pas. Quant aux Portugais qui viennent en Inde avec pour unique but de retourner au Portugal plus riches, ni leur vie ni leurs démarches ne sont ce qu'il faudrait pour convertir les infidèles, et c'est tout le contraire. Et puisqu'ils ne prennent ni ne fortifient de villes, ils n'ont pas la puissance qui les rendrait capables de défendre contre les tyrans ceux qui embrasseraient la foi au Christ; à part quelques très pauvres gens, c'est donc en petit nombre qu'on se convertissait. Et si certains avaient plus d'espoir que d'optimisme, le Père Nicolas éprouvait des inquiétudes: si les Portugais ne changeaient pas leur manière de se conduire dans les affaires des Indes, ils ne pourraient pas les garder longtemps; et il voyait d'autres personnes qui le déploraient comme lui.

1877. Or, on pouvait constater la sévérité des châtiments de Dieu; depuis déjà cinq ans écoulés, on subissait des désastres très importants, dans les biens du roi comme dans ceux des particuliers, et jusque dans les personnes mêmes. L'année 1554 étant déjà presque écoulée, le Père Nicolas écrit que dans l'île de Ceylan vingt cinq mille chrétiens ont abandonné leur foi, et que soixante dix mille chrétiens du Cap Comorin sont en grand danger de faire de même si on ne veille à pourvoir cette région de gouverneurs civils et militaires qui craignent Dieu. On peut à peine décrire combien les fonctionnaires dressent d'obstacles au progrès des néophytes; et les labeurs qu'accomplissaient les Nôtres sur ce littoral (appelé par eux la Pâcherie) depuis de nombreuses années, des individus de cette mentalité les annihilaient en peu de mois. Ouvertement ils clamaient que le roi leur avait donné la charge de ces régions comme récompense de leurs longs services; c'est dans ces conditions que, contre vents et marées, ils veillaient à leurs intérêts matériels.

1878. Le Père Henri HENriquez, avec deux ou trois compagnons, était sur cette côte étendue qui fait suite au Cap Comorin -qu'on appelle la Pêcherie. A son avis, ou bien il fallait rappeler du Japon le père Melchior Nuñez, ou bien qu'on envoie d'Europe un Provincial; il redoutait en effet qu'avec une expérience insuffisante le Père Balthasar ne prenne une décision qui aille au détriment du bien commun comme, après l'éloignement du Père François Xavier, ils en avaient parfois fait l'expérience; pourtant, ils ne doutaient pas que le départ du Père François Xavier ait été inspiré par l'Esprit de Dieu.

1879. Le Père Henriquez fut merveilleusement réconforté par une lettre du Père Ignace qui l'admettait comme coadjuteur dans la Société; et de tout son coeur il rendit grâces pour cette faveur, car il faisait sur notre Institut les réflexions que voici: un petit nombre y était propre, et il fallait une vertu vraiment solide pour surmonter les dangers les plus graves, surtout dans ce pays et surtout quand on les affrontait seul, sans avoir personne pour vous encourager et pour vous venir en aide dans les tentations; en outre, tant d'affaires urgentes affluaient qu'il restait à peine de temps pour se recueillir, alors que le Christ s'était retiré au Jardin pour nous donner l'exemple de sa prière.

1880. S'ajoutaient les redoutables dangers venant des tyrans, des faux frères, des brigands sur terre et sur mer, et même des fonctionnaires portugais; la nourriture et la boisson étaient détestables; il était nécessaire de discuter, de prêcher, d'expliciter notre foi devant les hérétiques, les sarrazins et les païens. Quelques-uns des Nôtres étaient mis en prison et malmenés par les infidèles. Paul de Valle, le compagnon du Père Henri, fut jeté en prison où, pendant un mois, il n'eut rien pour se nourrir qu'un peu de riz desséché et de l'eau; il mourut des suites de la maladie qu'il y avait contractée.

1881. Un roi voulut mettre à mort un de nos prêtres parce qu'il souhaitait faire observer le jour du Seigneur aux chrétiens et cherchait à convertir au Christ des païens qui vivaient au milieu d'eux.

1882. Un autre parmi les frères, qui enseignait la doctrine chrétienne, fut mis à mort par les païens; ilne restait avec le Père Henri qu'un seul autre frère, et ils furent emprisonnés et brutalement enchaînés à un anneau de fer, les mains et les pieds liés; ils furent gardés ainsi plusieurs jours; par respect pour son courage, les païens ne gardèrent pas le Père Henri longtemps dans cet état. Bien plus, jugeant que c'était un saint homme, ils lui rendirent honneur jusqu'à ce qu'on le rachète. Son frère et compagnon échappa à l'esclavage en s'enfuyant à une distance d'une lieue, dans la direction des navires sarrazins.

1883. Le Père Henri n'en continua pas moins à instruire les peuplades chrétiennes et à les faire persévérer dans la religion chrétienne. Puisque les églises avaient été incendiées par des ennemis qui étaient des infidèles ou par des Turcs, il se préoccupa de les reconstruire. Dans son effort pour faire connaître et mettre en pratique la doctrine chrétienne, il avait le souci de faire comprendre les motifs de l'Incarnation et de la Passion du Christ; les enfants eux-mêmes avaient appris à rendre compte de leur foi, ce dont n'auraient pas été capables beaucoup de chrétiens de tradition; les Nôtres étant si peu nombreux, ils n'auraient absolument pas pu suffire, si les hommes de bien dont nous avons parlé plus haut, et qui vivaient comme des ermites, ne s'étaient acquittés de cette fonction d'enseignement en plusieurs endroits; du fait que le Père Henri les choisissait parmi les chrétiens les plus fidèles, il y avait une compensation à notre petit nombre.

1884. Le Père consacrait beaucoup de temps et de peines matin et soir pour instruire les garçons et les filles, et de ceux qui étaient plus avancés en âge, hommes et femmes, il réclamait la connaissance méthodique de la doctrine chrétienne. Cet enseignement de la foi était inculqué de telle sorte que, fût-on stupide, on ne pouvait plus ignorer les vérités nécessaires au salut.

1885. Le dimanche c'étaient les hommes, le samedi les femmes qui assistaient à l'explication des mystères de la foi, et on fréquentait les églises en foule en y apportant ses offrandes; aussi les fidèles obtenaient-ils parfois du Christ le don de la santé quand ils étaient malades, et de jour en jour ils apprenaient à mieux connaître les mensonges des païens et la vérité de la foi. Le Père Henri envoyait au collège de Goa ou de Coulam quelques fils de notables. Car il attachait la plus grande importance à ce que soient instruits avec les chrétiens ceux qui étaient destinés à gouverner ces populations; en s'initiant à une morale digne de la religion chrétienne, ils deviendraient supérieurs aux autres par la parole et l'exemple.

1886. Les Turcs avaient ravagé cette région et même brûlé l'hôpital fondé dans la première place forte appelée Punicale. Le Père Henri s'occupa aussi de le faire rebâtir, d'y recevoir les malades pauvres et, pour y parvenir, de quêter des aumônes. Toutes ces bonnes oeuvres donnaient au peuple une très grande édification.

1887. Le Père Henri résidait presque continuellement dans cette place forte de Punicale, parce que sa mauvaise santé ne lui permettait pas de visiter les diverses localités de la région. Cependant, de tous les points habités par des chrétiens, il était tenu au courant de ce qui les concernait; il répondait à tous et, éventuellement, s'entremettait. En un seul jour, il recevait parfois quatre ou cinq lettres venant de différents lieux et rédigées en langue malabare; il fallait y répondre sur-le-champ dans la même langue. Il y avait à la résidence un indigène doué de mémoire et d'un bon jugement, dont le Père utilisait le savoir pour rédiger les réponses; et du point du jour jusqu'au soir, il passait tout son temps à des oeuvres de charité analogues pour le compte des chrétiens, allant même parfois jusqu'à écrire en prenant ses repas. En voyant la santé du Père Henri si gravement atteinte, on avait raison d'admirer qu'il puisse se dépenser dans des travaux aussi nombreux.

1888. Sur un point seulement le Père Henri était parfois mal à l'aise: il ne pouvait consacrer à la prière qu'un temps plus restreint qu'il ne l'aurait voulu, étant continuellement tiraillé par des occupations de ce genre, alors qu'il lui semblait avoir appris par l'expérience, tant pour les autres que pour lui-même, que s'il passait la totalité de son temps à procurer le bien du prochain, peu à peu son âme à lui se débilitait.

1889. Le Père Henri avait composé en langue malabare des explications destinées à l'enseignement de la doctrine chrétienne, et son intention était de continuer encore, si on lui envoyait certains des Nôtres pour l'aider.

1890. Ayant pour lui une grande affection, les populations le suivaient; et parce que ces bons sentiments les aidaient beaucoup à recevoir un secours spirituel, le Père s'efforçait, selon le conseil du Père François Xavier, de se mettre à leur portée quand c'était possible, de s'adapter à leur capacité, et de rendre à tous toutes sortes de services pour les gagner tous; ceux qui avaient suivi une autre voie, avec un zèle bien intentionné mais une compétence insuffisante, le Père avait bien vu qu'ils s'étaient trompés, non sans causer pas mal de scandales. Les objections de beaucoup de contradicteurs ne manquaient pas, comme on l'a signalé plus haut.

1891. Le Père Henri, lui aussi, estimait que le Provincial ne devrait pas quitter les Indes pour des royaumes trop lointains.

1892. Le Père Cypriano résidait plus loin sur ce littoral, dans la ville de Saint-Thomas. Arrivé à Coulam au mois d'avril, il y fut retenu pendant quatre mois par le Père Nicolas Lancillote qui, se sentant gravement malade, pensait que sa mort était proche; pendant toute la durée de l'hiver des Indes, c'est-à-dire mai, juin, juillet et août, le Père Cypriano prêcha à Coulam, ce qu'il faisait habituellement les dimanches et jours de fête dans la ville de Saint-Thomas, que je viens de citer. Son compagnon Jean Lopez expliquait la doctrine chrétienne et travaillait sans cesse dans cette vigne du Seigneur, et avec un vrai dévouement; ce bon vieillard avait déjà passé sept ans dans cette ville, plein de zèle pour le service des Portugais et des indigènes.

1893. Ce site est très beau et il s'y trouve une surabondance de propriétés splendides où l'on jouit de beaucoup d'agréments, et pour les avantages matériels, et pour le sport de la chasse. On raconte et on écrit que c'est là qu'a souffert Saint Thomas et que son corps, d'abord enseveli à cet endroit, a été ensuite transféré ailleurs.

1894. Les habitants étaient moins soucieux du service de Dieu qu'il n'eût fallu; les chrétiens étaient peu nombreux, et il y avait une multitude de Sarrazins. Les deux pouvoirs, l'ecclésiastique et le temporel, se comportaient de telle sorte qu'ils étaient pour les indigènes une cause de scandale plutôt que d'édification. Et les anciens chrétiens vivant dans le mal, les néophytes faisaient défection, selon leur pente naturelle. Ceux qui ne s'étaient pas encore approchés du Christ par la foi refusaient de le faire en voyant chez les anciens chrétiens un mode de vie qui inspirait plutôt l'aversion que l'imitation; surtout chez les peuplades voisines, les chrétiens avaient mauvaise réputation parmi les infidèles. Ce que dit Ezéchiel: "vous avez profané mon nom et vous l'avez souillé parmi les nations", on aurait bien pu le dire de ces chrétiens qui dépentaient par leurs actes ce qu'ils prétendaient croire dans la foi. Et le Père Cypriano lui aussi, comme nous l'avons dit du Père Nicolas Lancillotte, redoutait une punition universelle de Dieu; car, selon ce mot du prophète "ils se glorifient de leur mauvaise conduite", il semblait que la terre regorgeât d'iniquités. S'il y en avait un seul venant des Indes qui fût gagné au Christ, il y en avait quatre venant du Portugal qui semblaient se perdre; car aussitôt leur arrivée aux Indes, leur niveau moral se dégradait. La majorité d'entre eux mourait, non pas de mort naturelle, mais de mort violente, sur mer, parmi les infidèles ou dans des luttes intestines. Quant à ceux qui gagnaient de l'argent aux Indes, ils manquaient d'exemples pour les édifier, étaient scandalisés par beaucoup, et comme ils ne pouvaient changer de lieu, on pouvait à bon droit avoir des doutes sur leur persévérance.

1895. Voilà les travaux accumulés par le vénérable Père Cypriano. Malgré ses soixante-cinq ans, il était en bonne santé et, s'il était resté en Europe, disait-il, il serait mort depuis longtemps. Non seulement il était assidu pour prêcher, mais également pour confesser.

1896. C'est sur la demande du Vice-Roi, Pierre Mascarenhas, nous l'avons dit, que le Père Gonsalve Rodriguez avait reçu la mission de précéder le Patriarche. Il quitta donc Goa le 7 février avec notre frère Fulgence Freire. La flotte mettait le cap, comme de coutume, sur le golfe de la Mer Rouge, qu'on appelle communément le détroit de Mecha; les Nôtres y naviguaient et devaient débarquer sur les territoires du roi d'Ethiopie.

1897. Au bout de quinze jours ils atteignirent Socotora situé sur le détroit de la Mer Rouge, et visitèrent l'église du Saint Apôtre Thomas; après avoir entendu les confessions d'un grand nombre de soldats, et aussi de l'amiral commandant toute la flotte, le Père distribua le Très Saint Sacrement dans l'église même qui passait pour avoir été construite par le même apôtre. Il y avait eu dans cette île beaucoup de chrétiens instruits et baptisés personnellement par lui, et sans que leur succession se soit interrompue. Les Nôtres furent consolés de voir leurs prêtres, ou plutôt ceux qui en font les fonctions, chanter avec dévotion leurs prières et l'office divin; l'un d'eux offrait l'encens dans un encensoir, il récitait des psalmodies en forme de versets, auxquels d'autres répliquaient en forme de répons. D'après les bruits qui courent ou leurs traditions, le Bienheureux Thomas avait construit cette église avec un navire naufragé dans cette île, et converti ces populations à la religion du Christ. Malgré l'oppression prolongée de la tyrannie des Sarrazins, aucun de ces insulaires, dit-on, n'est jamais revenu à sa secte.

1898. L'église avait trois nefs, à la mode ancienne, avec une séparation entre elles, et chacune une porte. Près de l'église, un très grand cimetière; on en faisait le tour en priant pour les défunts et en frappant sur un instrument de bois qui tenait lieu de cloche; il existait aussi un baptistère. Les prêtres avaient les cheveux longs et rejetés en arrière, à la manière des Nazaréens; en guise de lits, ils se servaient de peaux de bêtes et leur nourriture ainsi que leurs vêtements étaient très pauvres. Ils ne possédaient pas de revenus, aucun bien en propriété, mais ils vivaient d'aumônes, mendiant la nourriture usuelle du pays: du lait, de la viande, des dattes. Néanmoins le peuple avait pour eux un grand respect.

1899. Cette population n'a pas d'autres vivres, mais elle a en abondance de la viande de vache et de porcs, et une eau excellente; elle jouit d'un air vivifiant; on pêche aussi des poissons de mer.

1900. Le Père Gonsalve ne put trouver aucun interprète pour entrer en relation avec les indigènes, et pourtant ils lui semblaient prêts à accueillir toutes sortes de biens, à condition qu'on les instruise. Mais ils étaient apparemment méprisés de tous, n'ayant ni or ni argent pour appâter les étrangers.

1901. Ils furent profondément heureux lorsqu'on leur montra, entre autres images apportées par les Nôtres, celle du Bienheureux Thomas, car ils n'avaient jamais rien vu de semblable. Dans cette église, le Père Gonsalve fit construire un autel, et l'ayant orné d'images de saints, il y offrit le sacrifice de la messe. Le Bienheureux Apôtre, semble-t-il, avait ému beaucoup d'âmes parmi les passagers de la flotte.

1902. Après être restés huit jours à Socotora et avoir progressé au delà d'Aden dans les détroits de la Mer Rouge, ils rencontrèrent deux grands navires appelés galions, en provenance de Tanascharim; l'un était très grand,

équipé d'armes turques et avec une cargaison qui valait très cher. Les soldats furent pris d'un désir frénétique d'attaquer ce navire et ils s'approchèrent tellement de la poupe que nos gens faillirent bien mourir sous le feu des bombardes; l'équipage adverse en effet dressa aussitôt ses enseignes de soie et commença à taper sur son attirail guerrier, comme c'est son habitude quand il doit combattre. Mais il plut au Seigneur que le commandant du navire, à très forte voix, recommande à nos matelots de s'éloigner et de poursuivre leur route; nos navires étaient déjà mis à mal par les coups répétés des bombardes. Notre frère Fulgence se précipita alors vers le gouvernail et, en changeant de cap, empêcha notre birème de rester à portée de ce grand navire.

1903. Après avoir échappé à ce danger, le jour même vers le soir, on s'approcha du littoral où la flotte turque avait coutume de guetter nos vaisseaux. Mais, évitant aussi ce danger et les multiples ensablements possibles dans ce golfe, ils arrivèrent à Massowah, puis aboutirent à Arkeko qui est le port de l'Ethiopie. On y obéissait par moitié aux Turcs, par moitié au roi d'Ethiopie.

1904. Les indigènes, d'abord déconcertés, tapaient, en poussant de grands cris, sur l'attirail guerrier qui leur sert d'ordinaire pour se préparer au combat. Mais le commandant de notre flotte engagea avec eux des pourparlers de paix, et ainsi, leurs flèches à la main, nos gens débarquèrent dans la citadelle d'Arkeko. Les Sarrazins s'étonnaient beaucoup de les voir pénétrer dans la ville de façon si imperturbable, bien que les Turcs viennent au-devant d'eux, l'allure plutôt menaçante, avec des escopettes.

1905. Les Nôtres cherchaient comment débarquer leurs bagages. A Arkeko le peuple était, à certains égards, sous la dépendance d'un Portugais dont les agents, qui habitaient cette ville pour y récolter ses revenus, vinrent aussitôt trouver les Nôtres et leur dire que la situation était bonne en Ethiopie.

1906. A la mi-mars environ, les Nôtres et leur escorte quittèrent Arkeko après y avoir passé trois jours. Et tous étaient armés de leurs épées pour se défendre contre les Sarrazins dont on devait traverser le territoire; sur le trajet, ils souffrirent beaucoup de la faim, faute d'avoir emporté du pain, et ils jeûnèrent pendant environ trois jours en traversant un désert, non sans craindre la nuit les lions, les tigres et autres bêtes féroces quand ils dormaient dans leur campement. Pour être plus en sécurité, ils allumaient des feux autour du campement où ils dormaient, et certains montaient la garde en veillant à tour de rôle; pendant ce voyage, ils entendirent quelquefois des grondements de bêtes sauvages sur le terrain où ils passaient la nuit.

1907. La veille de leur arrivée à Baroa, quinze ou vingt Portugais résidant là attendaient que la flotte portugaise accoste, pour naviguer vers l'Inde avec plus de sécurité. Ils vinrent à la rencontre des Nôtres et leur envoyèrent d'abord quelques mules chargées de vivres; car ils avaient su que les Nôtres et leur escorte, à force de privations, pouvaient maintenant à peine marcher à cause de leur faiblesse. Avec grande joie, les Portugais adressaient à Dieu leurs actions de grâce, de ce qu'il leur avait envoyé les Nôtres pour prendre soin de leurs âmes.

1908. Au bout de quatre jours, ils arrivèrent à Baroa en même temps que les Portugais. Or, cette ville est au premier rang dans la province de Tigré. C'est là que réside presque toujours son prince, qu'on appelle Bernagais; ce nom signifie amiral et roi de la mer, qui est à vingt lieues de distance. Ils demeurèrent là vingt jours. Le Père Gonsalve y entendit les confessions de cinq Portugais qui étaient restés quinze ans sans possibilité d'avoir un confesseur.

1909. Les Ethiopiens ne trouvaient pas bon qu'on les tienne à l'écart des occasions de péché, et on les entendait souvent dire, par manière de proverbe: "Oh! qu'il est un mauvais moine celui qui voudrait que tout le monde le devienne"... Les Portugais s'étant aperçu que les Nôtres n'emportaient aucune provision de voyage (le Vice-Roi leur avait fait quitter l'Inde sans aucun approvisionnement, sauf des biscuits de pâte à pain ordinaire) ils recueillirent entre eux des aumônes et achetèrent des mules pour porter les bagages des Nôtres pendant le trajet; et le 4 avril, quittant Baroa, ils poursuivirent leur route sous la conduite des cinq Portugais.

1910. La manière de voyager dans ce royaume est celle que pratiquent couramment les Egyptiens (qu'on appelle en italien Zingari); ils emportent avec eux leur maison, c'est-à-dire une tente, puis de la farine prête à servir dans des sacs, et de l'encens ou du sel en guise de monnaie d'échange, pour se procurer le reste. Pour leur servir de gîte, ils ont les tentes que j'ai dites, ils les plantent sur des collines ou dans les vallées loin des lieux habités qui, dans la province de Tigré, sont situés au sommet de très hautes montagnes; les chemins sont rocailleux; les habitants, plutôt pauvres, n'ont pas honte d'être nus, ni les hommes ni les femmes, surtout dans le peuple; ils sont très quémandeurs, et s'ils font eux-mêmes un cadeau c'est pour qu'on leur en fasse un beaucoup plus important. Le vol, chez eux, est fréquent, mais pris sur le fait ils comparaissent deeux-mêmes, nus et enduits de beurre.

1911. Leur manière de se nourrir est plutôt répugnante; ils mangent la viande crue, et dès qu'on a retiré la peau ils prennent aussitôt la chair comme nourriture; ils mangent aussi, sans les avoir lavées, les entrailles qu'on a retirées; qui plus est, ils font un bouillon avec le fiel et les excréments de boeuf. Mais les Nôtres, à leur avis, ne savent pas profiter du bon goût de la viande, parce qu'ils la mangent rôtie.

1912. Les cultivateurs sont paresseux et ne travaillent que pour se procurer l'indispensable. Ils sèment beaucoup de lin et se servent de la graine comme nourriture; faute de savoir comment l'utiliser, ils se débarrassent de la paille. Des morceaux de bois cloutés leur tiennent lieu de charrue, et ils labourent peu profondément; ils ignorent également l'usage de la houe et de la faux. Les murs des maisons sont faits de paille et à l'intérieur ne se trouvent que des marmites et des peaux de bêtes en guise de lits. Leurs vêtements sont des morceaux de toile; ils n'ont ni villes ni citadelles entourées de murailles, mais des villages de trente ou quarante maisons.

1913. Ce royaume mesurait deux cents lieues de longueur au moins, semble-t-il; sur tout le trajet, rien n'était plus imposant à voir qu'un monastère qui paraissait être l'oeuvre d'un architecte venu d'Europe. Il était situé sur un escarpement rocheux, et l'église avait trois nefs, avec un choeur, des sièges, un autel majeur et une sacristie, le tout sculpté par un artisan avait beaucoup d'élégance. Tout autour habitaient quelques moines et il y avait des champs pouvant leur fournir les vivres indispensables.

1914. La topographie de ce royaume est si particulière que quarante hommes se succédant dix par dix pour combattre suffisaient pour s'opposer à l'armée turque et arrêter sa progression; cela, grâce aux étranglements des vallées situées entre des montagnes très escarpées. Les Nôtres étaient incapables de parcourir plus de quatre ou cinq lieues par jour. Et l'après-midi, il fallait faire une halte de deux heures pour que les bêtes puissent paître; la nuit, on devait les attacher et allumer autour d'elles beaucoup de feux, car il y avait des quantités de lions.

1915. Or, voici ce qui arriva au Père Gonsalve Rodriguez: pour réciter tranquillement les heures canoniques, il s'était un peu éloigné du groupe; un énorme lion s'approcha de lui, et pourtant, par la protection de Dieu, le fauve recula à la vue du Père; quant à lui, il revint vers ses compagnons, à l'intérieur du rempart de feu.

1916. C'est le 17 mai que le groupe parvint au lieu où siégeait le roi d'Ethiopie; les Nôtres le trouvèrent dans un immense camp, avec des quantités de tentes sur le pourtour. Il ordonna qu'on donne la même hospitalité aux Nôtres et à leurs compagnons qu'au Nonce du roi de Portugal. Au bout de deux jours, ils eurent accès auprès du roi, en donnant les marques de respect conformes à la tradition des Ethiopiens.

1917. Le roi était assis sur une sorte de litière, surmontée de voiles et de la tente royale, faite d'étoffes de soie venues de Perse, d'Ormuz et du Caire. Didacus Diaz, le Nonce du roi de Portugal, donna au roi la lettre qu'il lui apportait. Le roi demanda qu'on la lui lise aussitôt en présence de tous les Portugais qui connaissaient aussi la langue éthiopienne.

1918. Voici l'essentiel de cette lettre: l'année suivante, le roi de Portugal enverrait quelqu'un de sa maison avec un certain nombre de religieux de sainte vie et d'une doctrine sûre, etc... Et après avoir écouté ce message, l'esprit du roi fut à ce point déconcerté qu'il ne répondit jamais à propos à quelques questions des Nôtres. Alors ces derniers revinrent aux tentes où ils étaient logés, avec quelques Portugais qui suivaient à ce moment-là la cour du roi.

1919. Deux ou trois jours après, le roi s'en alla rendre visite à son aïeule habitant à huit jours de marche. Les Nôtres furent abandonnés dans ce camp sans aucun moyen d'emporter leurs bagages; mais un noble Portugais, qui s'appelait Gonzalve Herrera, avant d'accompagner le roi, les conduisit dans une propriété voisine qui lui appartenait et les laissa dans sa propre maison; ils s'y reposèrent un mois entier, jusqu'à son retour.

1920. La région dans laquelle résidait continuellement le roi est beaucoup plus fertile que celles qu'avaient d'abord traversées les Nôtres; c'est au point qu'on y fait deux ou trois récoltes par an, et que l'une pouvait être en épis quand la seconde était déjà ensemencée. La région produit des pommes de Perse, des figuiers de l'Inde, des cannes à sucre et quelques vignes; mais ces récoltes ne sont pas abondantes parce que les terres ne sont pas cultivées. Il y a des eaux à profusion, des rivières excellentes et beaucoup de gros poissons. Les arbres sont différents de ceux d'Espagne et des Indes; ils ont tellement d'épines qu'on ne peut pas faire un trajet à cheval sans qu'elles déchirent vos habits et tout le chargement.

1921. Les églises sont rondes et couvertes de paille; elles ne renferment pas d'images par le fait, semble-t-il, du manque de peintres. Les prêtres sont mariés et se recrutent peu; on vénère les moines, dont un grand nombre passait pour être chastes, bien que certains aient mauvaise réputation; cependant, ceux d'entre les moines qui habitaient dans des lieux déserts se targuaient à juste titre de mener la vie des anachorètes.

1922. La masse semble portée à la dévotion, mais elle tolère difficilement la mendicité des pauvres, peut-être parce qu'elle est pauvre, elle aussi, et que ses dispositions ne sont pas très généreuses. Dans ce pays, ce qui édifie vraiment les autres, c'est une vie authentiquement recueillie et digne; pour pouvoir récolter chez eux quelque fruit, le Père Gonsalve jugeait indispensable de se comporter de telle sorte que les indigènes jugent sa science et sa vertu supérieures aux leurs. Il y a bien dans ce royaume pas mal d'églises et de monastères, mais la dîme n'est pas payée par le peuple; mais des terres sont attribuées aux clercs et aux religieux pour leur

propre usage.

1923. Ce mois-ci, où les Nôtres attendaient le retour du roi, ils demandèrent à Dieu sa grâce pour sonder ses dispositions au sujet de l'admission des Nôtres en Ethiopie. Or il advint -Dieu en prenant l'initiative- qu'un certain Portugais arriva dans le lieu où les Nôtres étaient dans l'attente; il avait un grand crédit auprès du roi d'Ethiopie, et c'est lui qui avait rédigé sa réponse au roi de Portugal. Le roi d'Ethiopie, selon ses affirmations, ne voulait pas recevoir de Pères de notre Compagnie; il écrivait dans ses lettres qu'il n'en avait pas besoin et n'entendait pas être sous l'obédience de l'Eglise Romaine.

1924. Et puisque les notables du roi d'Ethiopie aimaient mieux, selon leurs dires, être dominés par les Sarrazins (pourtant leurs ennemis de toujours) que de changer leurs usages et leurs rites pour adopter les nôtres, le Père Gonsalve décida, après mûre réflexion, de réunir par écrit quelques vérités de notre foi pour réfuter les erreurs commises par les Ethiopiens; il voulait les inciter au doute, à tout le moins, car ils vivaient bien tranquilles dans leurs erreurs invétérées; ainsi, de la réponse donnée à son mémoire, il pourrait déduire les intentions véritables que le roi d'Ethiopie avait dissimulées si longtemps; sans doute ne pouvait-on pas les saisir d'une autre manière. Ce ne pouvait être un inconvénient, semblait-il, de veiller à mieux éclairer les affaires d'Ethiopie qu'on ne l'avait fait jusqu'ici. Et les Portugais qui les connaissaient bien approuvaient cette manière de faire.

1925. Le Père apprit donc des moines les plus instruits les principales croyances qui les tenaient éloignés de la religion catholique. Tous les sujets que le Père eût exposés au roi s'il avait eu une bonne connaissance de la langue éthiopienne, il décida de les coucher par écrit. Mais pendant qu'il passait des nuits à réaliser cette tâche, il fut pris d'une hémorragie et peu s'en fallut qu'il ne mourût de cette crise. Car ici on souffre d'une grande pénurie de remèdes et on n'en trouve aucun susceptible de refaire les forces dans une maladie de cette nature. Bien plus, son état s'aggravait à voir non seulement les indigènes s'aveugler, enténébrés par leurs erreurs, mais aussi les Portugais sans aucune réaction devant les nécessités du salut des âmes.

1926. A l'approche de l'hiver, leur santé étant à peu près rétablie, les Nôtres allèrent trouver le roi, à une distance de neuf ou dix jours de marche; le niveau des rivières avait beaucoup monté à cause de l'hiver, et ce n'est pas sans risque qu'ils les traversèrent; les bagages étaient portés par les Ethiopiens sur leurs épaules et ils étaient nus pour franchir les rivières. Sur des cours d'eau aussi nombreux, on ne trouvait en effet aucun pont; parfois ils passaient sur des peaux de vache, assujetties à des pièces de bois, mais bien des personnes mouraient étouffées, et les autres couraient de grands risques.

1927. Ils atteignirent enfin le camp du roi et y furent reçus par des Portugais. Le Père eut là une rechute de la maladie dont il avait été guéri, et ainsi ne put aller saluer le roi; quant au roi, il n'avait pas gardé souvenir des Nôtres depuis la première entrevue mentionnée plus haut.

1928. Le Père Gonsalve se décida donc à expliquer brièvement par écrit au roi comment il se comportait et pourquoi il était venu en Ethiopie, bien entendu pour le servir. Mais il était bien convaincu que le roi n'avait pas la moindre envie que les Nôtres s'installent dans son royaume -il redoutait qu'on ne dévoile ses déficiences- et il refusait de donner son adhésion à l'Eglise Romaine. Alors, il résolut de lui faire tenir par écrit ce qu'il ne pouvait lui expliquer oralement. Voilà la raison pour laquelle on traite

avec le roi d'Ethiopie de préférence par l'intermédiaire de messagers et sans jamais, pour ainsi dire, voir son visage.

1929. Le Père Gonsalve employait aussi cette méthode pour que le roi ne puisse pas feindre et tromper plus longtemps le roi de Portugal, comme il l'avait déjà fait. Le Père demanda au roi de lui indiquer quelques moines cultivés pour qu'ils traduisent dans la langue chaldéenne plusieurs des vérités de notre foi. A les entendre, les Nôtres étaient des hérétiques, et pires que les Sarrazins; ils se fondaient sur un de leurs livres intitulé *L'Adultère des Francs*, composé par les hérétiques d'Alexandrie; cet écrit exprime des critiques sur le Concile de Chalcédoine et dit que les Pères ont affirmé, en se trompant, qu'il y a quatre personnes de la Sainte Trinité selon les divines écritures. Le Père Gonsalve demanda alors à voir ce livre et plusieurs nobles militaires portugais dirent qu'ils n'étaient plus disposés à servir le roi s'ils n'étaient auparavant éclairés sur la considération qu'il avait pour les vérités de notre foi. Le roi refusa de prêter ce livre et fut scandalisé que les Nôtres sachent que ce livre était chez lui; il fit répondre au Père Gonsalve qu'il n'avait aucun besoin de consulter ce livre mais était autorisé à lui écrire ce qu'il voulait. A cette intention, il envoya deux moines pour traduire en chaldéen les paroles d'un certain Alphonse de Franca qui avait été gentilhomme de la chambre du roi de Portugal.

1930. Le Père Gonsalve dicta un abrégé de la foi catholique, en réfutant au passage les erreurs qu'il avait observées dans le royaume d'Ethiopie. Mais le démon suscitait des obstacles pour empêcher l'oeuvre commencée d'aller à son terme: on ne trouva pas de moines pour achever de traduire et de transcrire en chaldéen ce que deux d'entre eux avaient commencé. C'est pourquoi le Gouverneur des Portugais fut obligé de demander au roi une et deux fois des moines scribes, ce que le roi n'aurait pas accordé s'il avait compris ce qu'ils allaient écrire. La reine aussi suscitait des difficultés, mais enfin l'entreprise aboutit.

1931. Le 20 août (époque où l'hiver touche à sa fin), accompagné de ce chef des soldats et de sept ou huit Portugais, le Père arriva dans un foyer pour les pauvres, le mieux aménagé de toute l'Ethiopie. C'est là qu'ils attendirent l'arrivée du roi; ce dernier siégeait sur sa litière, comme de coutume, et il fit approcher les Nôtres; après avoir fléchi les genoux devant lui, le Père Gonsalve lui baisa la main. Tandis qu'il lui expliquait les motifs de sa venue, le roi interrompit le fil de son discours et se mit à parler d'autre chose, comme quelqu'un qui se préparait à esquiver les coups. Le Père donna alors au roi le mémoire en chaldéen et il se mit à le lire; mais quand il arrivait à un passage de controverse sur les erreurs des Ethiopiens, il passait outre. Le roi laissait voir le poison enfoui dans son coeur par sa mère et d'autres membres de sa famille ligués contre le Père: à aucun prix ils ne devaient rejeter les rites de leurs ancêtres. Le roi dit alors au Père Gonsalve, avec une expression et un regard pleins de colère, qu'il avait demandé lui-même qu'on puisse lui exposer la vérité de la foi, et qu'il avait convoqué des moines pour rédiger cet exposé; mais loin de l'avoir obtenu, ils voyaient le Père leur attribuer des erreurs qu'ils ne commettaient pas.

1932. Le Père Gonsalve Rodriguez fit au roi une réponse qui puisse le satisfaire, mais le roi objectait que ce genre de propos ne devait pas venir d'un simple prêtre mais être proposé par des évêques, des prélats plus en vue et par le Pontife romain, mais non par le Père lui-même. Gonsalve répondit que tout en étant personnellement un pauvre prêtre, ce qui avait été écrit était la vérité de l'Evangile et des Saints Conciles: ce sont ces vérités que le roi entend et non pas ses paroles à lui.

1933. Quand le roi disait que les siens ne faisaient pas les erreurs signalées, le Père déclarait en rendre grâces à Dieu si le roi lui-même ne les épousait pas; ses sujets, par contre, croyaient tout ce qui est contenu dans l'écrit; il fallait qu'il convoque ses moines et ses docteurs, le Père lui montrerait alors que tous ou la majeure partie d'entre eux soutenaient ces erreurs. Alors le roi répondit nettement qu'il ne voulait pas de discussions de ce genre car pendant mille ans on avait persévéré dans ces croyances en Ethiopie; il fallait plutôt discuter avec les païens; d'ailleurs, depuis tant de générations, personne n'était venu, à part lui, pour dénoncer leurs erreurs. Le Père Gonsalve reprit qu'à cause des péchés des hommes, semblables choses étaient permises par Dieu, mais de son côté le roi devait rendre grâces à Dieu qui avait envoyé en Ethiopie de son vivant la lumière de la vérité de l'Evangile. D'après le roi, l'Eglise catholique était divisée en quatre sièges et les Ethiopiens relevaient de l'un d'eux; mais le Père Gonsalve lui démontra à partir des conciles que tous étaient soumis au Pontife romain; c'est au Primat d'annoncer cette vérité, soutenu par l'autorité des docteurs et aussi de différentes façons.

1934. Alors, le roi répliqua qu'il avait réclamé au Vice-Roi des Indes quelqu'un pour distribuer les sacrements aux Portugais, et le Vice-Roi lui écrivait qu'il envoyait le Père Gonsalve pour ce ministère; pourquoi donc allait-il plus loin, et s'acharnait-il à détruire la vieille amitié entre lui et le roi de Portugal, son frère? Le Père Gonsalve acquiesça: c'était bien vrai qu'il avait été envoyé par le Vice-Roi des Indes pour distribuer les sacrements aux Portugais, mais aussi pour se rendre compte des dispositions du roi concernant l'accueil d'un grand personnage et d'autres religieux, objets de la lettre du Vice-Roi; le roi de Portugal en effet, dans sa profonde sagesse, n'allait pas, à l'évidence, envoyer de tels hommes s'ils ne devaient pas être reçus. A quoi bon imposer de tels hommes à qui n'en veut pas, en faisant tant de dépenses et sans porter aucun fruit? En outre, même s'il n'était le messager de personne, c'était son devoir à lui, Père Gonsalve, d'annoncer au roi la vérité de l'Evangile. Si d'autres prêtres ne lui avaient signalé aucune des erreurs en question, c'était peut-être parce qu'ils ne les comprenaient pas. Ainsi, il conseillait au roi de bien lire le mémoire dans lequel il répondait à toutes ses questions, et de prendre garde de n'être pas de ceux dont Dieu disait: "ils ne veulent pas comprendre pour bien agir".

1935. Enfin, après beaucoup de propos échangés de part et d'autre, le chef des soldats dit au roi que le Père Gonsalve voulait savoir s'il consentait à prêter obéissance au Pontife romain et à accueillir les doctes religieux que le roi de Portugal avait l'intention de lui envoyer; qu'il s'interroge donc; voulait-il bien prêter obéissance, comme il l'avait déjà fait par ailleurs?

1936. A quoi le roi répondit nettement qu'il avait dans son royaume assez de doctes religieux et n'avait nul besoin que le roi de Portugal lui en envoie d'autres. Il ajoutait que jamais ni lui ni les siens n'avaient prêté obéissance au Pontife romain; si Gaspar de Magallanes l'avait fait, lui, personnellement, déclarait qu'il s'y était refusé; mais un moine arabe, qui avait traduit ses messages au roi de Portugal, ne les avait pas bien compris. Il entendait obéir à qui il avait toujours obéi, c'est-à-dire au Patriarche d'Alexandrie.

1937. Le Père Gonsalve Rodriguez alors prit la main du roi et la baisa, parce qu'il le congédiait de façon aussi brève et aussi claire; il craignait en effet que l'hypocrisie du roi ne se prolonge. Au moment où il voulut se retirer, le roi lui promit de lire son mémoire, bien que le Vice-Roi de l'Inde ne lui ait rien écrit à ce sujet. Mais le Père Gonsalve répliqua que le Vice-Roi avait laissé cela à sa discrétion. Puisque le Vice-Roi demandait

que le roi l'écoute, lui qui ne réclamait ni argent, ni chevaux, ni mules, mais s'entretenait de la vérité de notre foi, il lui demandait d'être écouté. Le roi répéta qu'il était décidé à lire le mémoire. Les Nôtres revinrent donc à leur résidence; après leur départ, le chef des soldats portugais demeura là et le roi d'Ethiopie se mit à faire de grands éloges de la science du Père Gonsalve; il admirait vivement que malgré sa jeunesse il possède un si grand savoir, à vrai dire pourtant, ce Père pouvait juste figurer au nombre de ceux qui avaient une culture de qualité moyenne. Le roi lisait son mémoire et l'avait fréquemment entre les mains; il le montrait à sa mère, à ses frères et aux premiers personnages du royaume. Mais puisque le Patriarche schismatique d'Ethiopie avait défendu sous peine d'excommunication qu'on lise les écrits du Père Gonsalve, le roi envoya le lendemain solliciter de lui l'autorisationde les lire. Voyant que le Patriarche (qu'on appelle *Abuna)* le lui refusait, le roi, disait-on, l'avait couvert d'injures, le traitant de sarrazin et d'hérétique; il lisait lui-même en effet le Coran de Mahomet et il l'empêchait de lire le mémoire si remarquable et si saint que le Père Gonsalve lui avait offert, un recueil de vérités chrétiennes si excellentes. Mais puisqu'il avait été envoyé en Ethiopie comme Patriarche, qu'il réponde à ce qu'avançait un simple prêtre, dépourvu de toute dignité, comme le Père Gonsalve; qu'il discute avec lui et qu'il comprenne alors quels chrétiens exemplaires étaient les Nôtres. A quoi le Patriarche répondit qu'il ne voulait pas discuter, parce qu'il était venu dans ce royaume uniquement pour conférer les ordres.

1938. Il s'éleva alors de vives contestations entre les parents du roi et ceux de la reine; la famille de celle-ci, tout à fait opposée à la vérité du catholicisme, s'opiniâtrait dans ses erreurs et dans ses vices. Mais le roi et les premiers personnages du royaume paraissaient avoir quelque sympathie pour les catholiques. Quand ils étaient tourmentés par leurs contradictions, ils les soumettaient au Père Gonsalve pour qu'il leur donne des explications et leur montre leurs erreurs.

1939. A la fin, le roi décida de réunir certains moines (ceux qui avaient une grande réputation de sainteté) pour les consulter sur cette question de la foi. Le bruit se répandit pendant ce temps à travers le royaume d'Ethiopie qu'il s'agissait d'une confession de foi que le Père Gonsalve avait proposée au roi dans ses écrits; beaucoup de religieux et d'autres personnes venaient le trouver, très étonnés de trouver chez un être aussi jeune autant de science qu'ils en avaient discerné dans ses écrits.

1940. D'autres personnages importants, qui n'osaient pas venir le trouver par crainte du roi, lui envoyèrent un messager pour lui demander en leur nom la bénédiction de Saint Pierre; et ces moines mêmes, que le roi avait envoyés pour traduire le mémoire en langue chaldéenne -il contenait la confession de la foi et la réfutation des erreurs des Ethiopiens- plus cultivés que les autres, disaient publiquement qu'ils n'avaient jamais vu ni lu un écrit aussi apaisant et remarquable que celui qui avait été proposé au roi par le Père Gonsalve. De fait, ils affirmaient que les Ethiopiens étaient dans l'erreur et que les Nôtres possédaient la vérité de la foi, à moins que le roi ne se soumette, ils étaient décidés à partir avec le Père Gonsalve s'il voulait bien les emmener aux Indes et les envoyer ensuite à Rome; de plus, il semblait probable que si ce mémoire avait été diffusé en langue chaldéenne, beaucoup de ceux qui passaient pour être cultivés se seraient mieux orientés dans leurs croyances, et que d'autres auraient été confondus. Prévoyant l'issue, le roi ne voulut pas qu'on fasse un second exemplaire du mémoire. Alors le Père Gonsalve demanda au roi au bout d'un mois qu'il lui rende son mémoire: s'il en voulait un exemplaire, qu'il en fasse faire une copie; le roi rétorqua que cet écrit avait été fait pour lui et qu'il l'avait continuellement sous la main; les livres qui avaient inspiré son mémoire pouvaient suffire à lui, Père Gonsalve.

1941. Mais par la suite, on sut que le roi en avait commandé une transcription; le Père Gonsalve soupçonnait pourtant qu'on en avait subtilisé une partie, par exemple ce qui concerne le pape Léon le Grand et l'évêque d'Alexandrie Dioscoros. Car les Ethiopiens détestaient Léon, comme aussi le concile de Chalcédoine, sous prétexte qu'il avait condamné comme hérétique Dioscoros qu'ils considèrent pour leur part comme un saint.

1942. C'est dans ces circonstances que le roi d'Ethiopie demanda qu'on recherche des quantités de livres dans les principales églises de son royaume, et il les feuilletait continuellement en notant ce qui lui paraissait convenir pour répondre au mémoire du Père Gonsalve, pour écrire au roi de Portugal et au Vice-Roi des Indes, dans le cas où il trouverait un moyen quelconque de camoufler ses erreurs; mais faute de le trouver, il affirmait que notre foi et la sienne étaient identiques, sans consentir pour autant à obéir à l'Eglise de Rome. Et voici ce que j'ajouterai pour faire connaître l'état d'esprit de ces hommes: nombreux parmi les païens qui avoisinent le royaume d'Ethiopie et paient un tribut à ce roi avaient demandé qu'il fasse d'eux des chrétiens, sans qu'ils cessent de s'acquitter de leurs obligations; les Ethiopiens s'y refusèrent pour pouvoir plus librement les attaquer, comme ils le font, en s'emparant de leurs fils, de leurs femmes et en les dépouillant de leurs biens; et ils envoient les hommes près de la mer pour les vendre aux Turcs et aux Sarrazins comme esclaves, dix ou douze mille chaque année; il n'y en a aucun parmi eux qui ne fût volontiers devenu chrétien.

1943. Il y a pourtant des personnes dans ce royaume qui font preuve de beaucoup d'austérité de vie et de vertus; aussi le Père Gonsalve jugeait-il que toute la situation dépendait absolument du roi. S'il consentait à obéir lui-même à l'Eglise des Apôtres, les autres se soumettraient facilement, malgré certains moines ou particuliers si entêtés qu'ils étaient prêts à renoncer plutôt à la vie qu'à leurs anciennes coutumes. Le Père Gonsalve aurait voulu passer chez des païens pour savoir si on pouvait récolter parmi eux un fruit quelconque pour le Christ; car parmi les Ethiopiens qu'on appelle Abyssins il n'en récoltait pas qui corresponde à son désir; mais on le prévint que, s'il le faisait, les Abyssins le sauraient et ils le mettraient aussitôt à mort.

1944. Il semblait que le moment était venu de demander au roi la réponse qu'il avait lui-même promise; il répondit que ce n'était pas la peine qu'il se presse à ce point, quand le légat envoyé par son père au roi de Portugal avait dû attendre plusieurs années que le roi ne le renvoie. Et le Père Gonsalve n'avait pas de mal à comprendre que le roi d'Ethiopie lui interdise de se rapprocher de la mer, de peur qu'il n'envoie sur sa conduite un rapport perspicace; car si un message était envoyé par un des personnages mineurs de son royaume, il était immédiatement intercepté. Comme le Père Gonsalve le pressait, le roi répondit à la fin qu'on attende encore un mois; et si à cette date il ne donnait pas de réponse différente, le Père devrait comprendre qu'il était congédié et pouvait s'en aller à sa guise.

1945. Auparavant, après avoir reçu du roi la demande de demeurer à sa cour, le Père Gonsalve avait essayé d'obtenir la liberté d'y prêcher devant le roi lui-même une fois par semaine; mais cette demande n'avait reçu aucune réponse.

1946. Le Père fut mandé par la reine d'Ethiopie le 4 octobre; elle désirait s'entretenir avec lui et voir le calice que le Père utilisait pour le culte, parce qu'on lui en avait parlé avec beaucoup d'admiration. Le Père fut donc introduit avec quelques Portugais, sous une tente au sol couvert de tapis, elle-même se tenant sur un lit. Il fléchit les genoux, baisa la main de la reine et lui adressa des souhaits de bonheur; puis il la pria de l'excuser s'il ne l'avait pas saluée plus tôt. La reine lui demanda pourquoi il n'avait pas exprimé auparavant son désir de la saluer (car telle est la coutume du

pays). Il avait attendu, répondit-il, que le bon plaisir de la reine lui soit signifié; il exprima enfin sa volonté de la servir elle-même dans le Seigneur, ainsi que le roi son fils.

1947. Quand mention fut faite du mémoire remis au roi, la reine dit que leur foi et la nôtre étaient identiques et qu'un renouveau quelconque était inutile dans ce domaine. Le Père Gonsalve reprit qu'on pouvait facilement se rendre compte s'il en était ainsi d'après le mémoire proposé au roi. S'il est vrai que les Ethiopiens et leurs princes ne commettent d'autre erreur que de refuser l'obéissance au Pontife romain et au Vicaire du Christ, cela seul suffit à les damner tous; Adam et Eve, eux aussi, avaient été condamnés à cause de leur désobéissance. La reine ne refusait d'obéir, prétendait-elle, ni à Pierre, ni à Paul, ni au Christ qui est aux cieux, mais le Père Gonsalve lui rétorqua cette aprole du Christ: "Celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous méprise me méprise". Et ainsi, celui qui méprisait le Pontife romain, le Vicaire du Christ, méprisait le Christ.

1948. Il demanda encore à la reine, puisqu'il ne devait y avoir qu'un seul troupeau et un seul pasteur, qui était destiné à être le pasteur de cette bergerie. Elle répondit: Saint Pierre. Le Père Gonsalve reprit: également ses successeurs. Elle attestait alors que ses ancêtres avaient vécu plus de mille ans dans cette croyance, sans qu'on les avertisse, au cours de tant de générations, qu'ils se trompaient.

1949. En face de l'affirmation du Père Gonsalve: le corps mystique, qui est unique, a un unique chef et non plusieurs, la reine disait que cette proposition devait être avancée par un concile et non pas par un particulier; il faudrait que les Nôtres se rendent auprès du Patriarche d'Alexandrie et traitent de ces questions avec lui; car à la suite du concile de Nicée, les Ethiopiens étaient tenus de lui obéir. Quant au Père Gonsalve, il s'agissait d'après lui de chercher un remède pour des malades; le roi d'Ethiopie devrait écrire au Patriarche d'Alexandrie pour savoir s'il voulait obéir au Pontife romain, comme les Ethiopiens l'avaient fait quatre cents ans au moins avant le schisme de Dioscoros et le concile de Chalcédoine. Et s'il refusait, il fallait l'abandonner en tant qu'hérétique et recevoir un autre Patriarche envoyé par le Pontife romain, ainsi que la doctrine catholique.

1950. La reine prétendait qu'il ne fallait pas assister aux sermons du Père Gonsalve à cause de l'excommunication prononcée par son Patriarche, et le Père assurait qu'une telle excommunication n'était pas à craindre, mais plutôt celle du Pontife romain qui est proclamée chaque année, le jour de la Cène du Seigneur, contre tous ceux qui se dérobent à son obédience, et qui est accompagnée de la malédiction des Saints Pierre et Paul. Ces excommuniés doivent redouter que Pierre ne leur ferme les portes du ciel, puisque c'est lui qui en a les clés.

1951. Et là-dessus il quitta la reine; pendant qu'il célébrait la messe chez lui, un homme important de la maison de la reine vint le trouver et, en son nom, lui donna deux vaches et une quantité de biscuits et de miel mêlé de vin.

1952. Le roi partit quelques jours après et les Nôtres l'accompagnèrent; ils élevèrent un autel sous une tente pour y célébrer la messe. Trois moines vinrent trouver le Père et l'un d'eux, assez instruit des Saintes Ecritures, s'était fait introduire par un Portugais pour avoir un entretien avec le Père Gonsalve; il commença par dire qu'il approuvait hautement notre doctrine, à l'exception de l'inobservance du sabbat et de la faculté de manger du porc et du lièvre; mais après avoir entendu le Père Gonsalve exposer les raisons de l'un et l'autre usages, il ne se contenta pas d'en être satis-

fait, mais il avoua que les religieux de son ordre, qui servaient sous le titre de la Bienheureuse Vierge Marie, avaient été autrefois les adversaires des adeptes du sabbat; maintenant, c'est parce qu'ils avaient peur d'être blâmés par d'autres qu'ils observaient le sabbat, tout en sachant bien que le véritable sabbat était le jour du Seigneur.

1953. Le Père se mit ensuite à interroger le moine sur certaines croyances généralement erronées chez les Abyssins, en premier lieu: "Où vont les âmes après la mort?". Réponse: "Au paradis terrestre, parce qu'elles ne peuvent pas voir d'emblée l'essence divine". Autre demande: "De qui procède l'Esprit Saint?". Réponse: "du Père". Mais il est aussi l'Esprit du Fils, et le moine ne s'opposait pas à ce qu'on affirme qu'il procède des deux, puisque l'essence du Père et du Fils était unique.

1954. Le Père questionna ensuite le moine sur le purgatoire; mais il ne savait pas le distinguer de l'enfer, persuadé que les âmes des mauvais chrétiens allaient en enfer et y restaient jusqu'à expiation de leurs péchés; a la fin, tous les baptisés seraient sauvés et seuls les infidèles demeureraient en efer, et il trouvait une preuve dans la parole du Christ: "Celui qui aura cru et aura été baptisé sera sauvé, mais celui qui n'aura pas cru sera condamné". Et "celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle".

1955. Une fois ces erreurs réfutées par le Père Gonsalve, ce dernier lui demanda si nous persévérions dans la foi du Pape Léon; le Père Gonsalve répondit affirmativement; le moine alors lui opposa un livre qu'ils possédaient et qui critiquait le Pape Léon: il affirmerait, disent-ils, que le Fils est inférieur au Père, et il y aurait alors quatre personnes dans la Trinité: c'est ce que les Ethiopiens pensent communément des catholiques. Mais le Père Gonsalve donna au moine une explication: le Fils était en vérité égal au Père selon sa nature divine, à cause de quoi il a dit: "Mon Père et moi nous sommes un", et inférieur dans son humanité car il a dit aussi: "Le Père est plus grand que moi". Le moine estimait que cette parole avait été dite par humilité par le Christ et à cause du prestige de la paternité. Le Père reprit que l'une et l'autre natures, la divine et l'humaine, sont dans une unique personne, l'une créée et l'autre incréée; et, cela étant, le moine, tout à fait apaisé, s'approcha du Père Gonsalve et lui dit à l'oreille, de façon à ne pas être entendu des autres moines, que ses paroles exprimaient la vérité et qu'il allait y adhérer dans son coeur; sur cette remarque il s'éloigna des Nôtres.

1956. Pendant que le Père célébrait la messe dans le camp sous une tente, qu'il entendait les confessions et distribuait le sacrement de l'Eucharistie aux Portugais présents, le roi lui fit dire qu'il voulait entendre la messe selon la liturgie romaine. Les Portugais avaient donc magnifiquement paré l'autel, sous une sorte de tente ronde garnie de tapis, et là, en présence du roi, de ses frères et d'autres grands personnages du royaume, le Père Gonsalve célébra la messe de la Sainte Trinité. Onze Portugais reçurent le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie. Le Père avait entendu leur confession générale, et c'était indispensable car ils avaient longtemps manqué de confesseurs dans ce royaume.

1957. Or, le roi fut très content de la liturgie du sacrifice de la messe selon le rite romain; la messe achevée, le Père Gonsalve lui montra le calice, l'autel consacré, une hostie, une représentation du Christ en croix et une image de la Bienheureuse Vierge faite au pinceau; le roi regarda tout cela avec complaisance. Saisissant l'occasion, le Père voulait continuer le dialogue, mais le roi refusait que l'on aborde le sujet de ses misères personnelles; sous un prétexte quelconque, il congédia le Père Gonsalve; de son côté le Père, craignant qu'il ne s'entêtât davantage, renonça à l'avenir aux

conversations et aux écrits du même genre. Il lui donna seulement le Symbole de Saint Athanase, parce qu'ils ne le possèdent que faussé et amputé, surtout dans le passage où il professe que le Christ est inférieur à son Père selon son humanité; c'est la raison de l'aversion des Abyssins pour Saint Athanase. Le Père offrit aussi au roi la liste de quatorze ou quinze princes de royaumes chrétiens, avec l'Empereur romain, et lui fit découvrir combien d'hommes chacun pourrait armer pour une guerre, étant donné qu'ils avaient tous la même foi sous l'obéissance au Pontife romain; il n'existait pas d'autre roi chrétien, sauf lui, qui vive en dehors de l'obédience du Siège apostolique. Cette remarque terrifia le roi et il envoya un messager interroger le Père Gonsalve pour savoir si ce qui était dit dans cette énumération de royaumes était véridique.

1958. A cette époque, le Père Gonsalve entendait les confessions des Portugais qui venaient le trouver des différentes régions de l'Ethiopie. Il s'ensuivait des quantités de restitutions; et de l'une ou l'autre province accouraient des Abyssins pour qu'on leur restitue ce que leur avaient extorqué les Portugais ou leur entourage; ils étaient si nombreux que c'était une cause de grande édification à la cour du roi; et on disait de tous côtés qu'il ne fallait pas l'autoriser à quitter la cour. Cette pratique des restitutions était si nouvelle et insolite que le roi lui-même autant que les autres s'étonnaient grandement qu'on leur rende des biens déjà tombés dans l'oubli et au sujet desquels ils avaient perdu tout espoir de restitution. Les Portugais convoquaient eux-mêmes aussi bien les Sarrazins que les chrétiens pour leur rendre leur dû; en ce domaine, la stupéfaction était d'autant plus grande que ni les moines parmi les chrétiens, ni les caciques parmi les Sarrazins, n'exigent qu'on restitue les biens volés, et qu'aucune sorte de restitution n'existe chez eux.

1959. A la fin du mois pendant lequel le roi d'Ethiopie avait voulu qu'on attende sa réponse, le Père Gonsalve lui demanda l'autorisation de s'en aller; il pouvait, lui fit dire le roi, s'en aller à son gré; en ce qui concerne les prêtres que le roi de Portugal devait lui envoyer l'année suivante, il avait désigné quelqu'un pour les recevoir à leur débarquement au port de Mazua et les conduire au royaume d'Ethiopie; il voulait en effet les entendre, et après leur installation, il se déciderait à prêter obéissance au Pontife romain ou à ne pas le faire.

1960. Mais le Père Gonsalve avait attentivement observé la situation, et il était tout à fait convaincu que le roi ne ferait jamais acte d'obéissance, à moins qu'un chef militaire avec huit cents ou mille soldats n'accompagne le Patriarche; si c'était le cas, d'après une prophétie qui est en leurs mains, beaucoup de moines hérétiques mourront, le roi livrera bataille aux Portugais et trouvera la mort; à sa place régnera un de ses frères et après lui l'Ethiopie sera gouvernée par celui qui viendrait de l'étranger, ce qui suggérait un Vice-Roi ou un gouverneur.

1961. Le Père Gonsalve comprenait bien l'intention du roi d'Ethiopie: au prix d'un mensonge, faire en sorte que son amitié avec le roi de Portugal ne soit pas brisée. Si en effet les Portugais l'abandonnaient, il pensait que c'en était fait de son royaume; c'est par la contrainte seulement qu'il pouvait être amené à l'obéissance en question.

1962. Quand le roi se rendit compte que le Père Gonsalve était déjà sur son départ, il donna au chef militaire des Portugais dix onces d'or -ce qui fait cent pièces d'or- pour les frais du voyage; mais le Père Gonsalve ne voulut pas les accepter. Il demanda au chef de donner trois ou quatre onces à titre d'aumône à un pauvre homme marié qui l'accompagnait, et de rendre le reste au roi; il lui souhaitait toutes sortes de prospérités, le remerciant de s'être préoccupé de lui, mais il avait pourvu lui-même à toutes

ses nécessités.

1963. Ils arrivèrent au lieu d'habitation d'un Portugais, où quelques personnes attendaient le Père Gonsalve pour qu'il entende leurs confessions et baptise trois enfants. Il fallut qu'il reste là quelques jours, car les Portugais affluaient de diverses localités pour faire une confession générale. Il entendit aussi les confessions de quelques femmes abyssines qui professaient de tout leur coeur qu'elles voulaient vivre et mourir en communion avec la foi catholique et dans l'obéissance au Pontife romain. Il les unit légitimement par le mariage avec les Portugais avec lesquels elles avaient longtemps vécu en concubinage. L'une d'elles était une *Unzara* comme on dit ici, ou *Infante* selon le langage espagnol, c'est-à-dire très proche parente du roi. Le Père opéra aussi des réconciliations de grande conséquence; nulle part ailleurs, en effet, les différends ne sont plus âpres.

1964. A ce moment, le Père reçut un message venu du camp royal: le roi avait entendu dire qu'on lui avait transmis une lettre des Indes, rédigée en arabe, pour l'empêcher d'ajouter foi à la missive qu'apportait Didacus Diaz, nommé plus haut, de la part du roi du Portugal: car cette missive était un faux. Il est possible que le démon pour faire avorter des fruits spirituels ait inspiré à un de ses suppôts de rédiger cet écrit; peut-être même était-ce une ruse machinée par le roi lui-même pour que ce soupçon lui fournisse l'occasion de ne pas donner satisfaction au roi de Portugal.

1965. Quittant ce lieu après un certain temps, le Père se rendit dans une autre localité appelée Glaréa, pour entendre la confession de sept ou huit Portugais qui y habitaient et baptiser quelques enfants; cela fait, il partit pour un autre endroit où se trouvaient deux monastères, un de moines et un de moniales, très nombreux les uns et les autres. De ce monastère de moines, appelé Britibanum, dépend, dit-on, la foi de l'Ethiopie entière. Le Père eut le désir de rendre visite à leur supérieur, qui avait le plus grand crédit auprès du roi et du peuple. Mais, une fois arrivés au monastère, les Nôtres ne le trouvèrent pas; il était allé dans la forêt couper du bois, car il construisait un nouveau monastère. Les monastères de ce pays ne ressemblent pas aux nôtres; les moines habitent une maison individuelle qu'ils construisent eux-mêmes, et ainsi le monastère a l'apparence d'un village, bien que les maisons soient construites en paille; les moines habitent d'un côté, les moniales de l'autre; d'ailleurs il naît là, dit-on, beaucoup d'enfants parmi eux.

1966. Puis le Père et ses compagnons s'en allèrent et atteignirent Andozis, qui passe pour être dans une contrée fertile entre toutes en Ethiopie, et une ville exceptionnelle dans tout le royaume; elle possède un lac très étendu, dont on pourrait avec peine faire le tour en sept ou huit jours; le fleuve du Mill, dont la source est proche, le traverse, et au sortir du lac l'eau s'écoule beaucoup plus abondamment. On voit là une multitude d'animaux appelés gomeras, hideux à voir,effrayants et assez grands; ils sont amphibies; tantôt ils vivent dans le lac, tantôt ils paissent dans la campagne. Il y a aussi une quantité de crocodiles. Le Père passa dix ou douze jours au bord de ce lac, jusqu'à la fête de l'Epiphanie, dans la résidence d'un Portugais. Puis, après lui avoir donné les sacrements, il se rendit à une autre ville nommée Agara, où étaient fixés quelques Portugais; ils étaient peu nombreux et se confessèrent moins nombreux encore.

1967. Sur une centaine de Portugais dispersés dans ce royaume, le Père Gonsalve entendit la confession d'une centaine mais il fallut qu'il aille les chercher dans les agglomérations et les fermes, du moins la majorité d'entre eux.

1968. Puis il partit pour Baroa qui est à une distance de douze jours de marche; un certain Alphonse de Silvera avec quelques hommes escorta les Nôtres, car il fallait traverser des contrées très dangereuses, couramment infestées de Juifs descendant d'une montagne voisine, et d'autres ennemis appelés agai; notre escorte ayant conduit les Nôtres en des lieux sûrs, revint chez soi.

1969. De la ville de Baroa quelques Portugais vinrent à la rencontre des Nôtres avec une immense joie (ils attendaient la flotte du Vice-Roi des Indes); mais au bout de quelques jours, on se rendit compte que la route avait été coupée et que le roi d'Ethiopie ne permettait à aucun Portugais d'approcher de la mer.

1970. Après avoir entendu les confessions des Portugais qu'il trouva à Baroa, le Père Gonsalve descendit en direction de la mer et attendit vingt jours durant des nouvelles de la flotte; ils ne comprenaient rien à ce retard; alors les Nôtres revinrent sur leurs pas; mais comme ils s'étaient éloignés de la mer d'un jour de marche, ils apprirent enfin l'arrivée de la flotte. Ils rebroussèrent chemin en hâte, mais non sans crainte car il fallait passer au milieu des Turcs et des Sarrazins; parvenus sur la côte, ils furent reçus avec joie par les Portugais dans les navires. Mais ils ne trouvèrent aucune lettre -celles que Melchior Carnero avait écrites avaient disparu- et le Père Gonsalve estima qu'il devait rentrer aux Indes pour informer oralement les Nôtres des affaires de l'Ethiopie; ce serait mieux que de le faire par lettre; autrement, ils devaient attendre une année entière à Baroa sans y être utiles.

1971. Ils partirent donc de Massowah, et à la sortie du golfe il s'éleva une tempête venant de la direction de la ville de Moka. Ils restèrent plus de vingt jours dans une île qu'ils appellent l'*île des Locustes*, parce qu'ils y ont survécu uniquement avec du riz et des sauterelles. Comme c'était le carême, le Père entendit en confession presque tous les hommes de la flotte, ce à quoi les incitèrent aussi ses prédications. Là, quelques navires sarrazins et turcs attaquèrent les birèmes des Portugais. Mais tandis que les Portugais repoussaient les infidèles, le vent leur permit de reprendre leur navigation le long des côtes de Zeila, où pas mal d'embarcations et quelques camps de Sarrazins avaient été incendiés. Mais, on ne sait comment, le vent fit pencher le navire où se trouvait le Père Gonsalve avec une telle violence que la proue fut submergée et qu'il serait allé par le fond tant il embarquait d'eau, s'il fut resté sur place le temps d'un Ave Maria. Les passagers implorèrent le secours de la Bienheureuse Vierge et échappèrent à la mort, sans aucun doute, grâce à son aide. Et ce miracle a été représenté par une peinture de l'Eglise de la Mère de Dieu à Goa. Par la bonté divine, le vent cessa soudain, le navire se redressa, tellement plein d'eau cependant qu'il ne pouvait plus avancer. Aussitôt, on écopa l'eau, on jeta à la mer les bagages mouillés et quelques provisions emportées pour se nourrir; dans ces conditions, on put naviguer. Malgré cette agitation de la mer, qui ne fut pas le seul danger, les Nôtres débarquèrent à Goa où on ne les attendait pas. Mais quand on eut appris les raisons de notre retour, le parti qu'avait pris le Père Gonsalve fut approuvé par les Nôtres.

LES MOLUQUES, MALACCA

ET LE VOYAGE DU P. MELCHIOR NUÑEZ VERS LA CHINE.

1972. Le Père Antoine Vaz avec son compagnon Emmanuel de Tavora avait été envoyé aux Iles Moluques, qui étaient dans une grande pénurie de missionnaires. Pendant la traversée, le Père Antoine Vaz fut pris d'un pénible accès de fièvre quarte; il espérait se reposer et guérir une fois arrivé dans la place forte de Malucco (située dans l'île de Ternate), mais il en fut tout autrement. Ayant en effet trouvé là les Pères Jean de Veira et Alphonse de Castro et un autre frère, plus gravement malades que lui, il dut se comporter comme s'il était en bonne santé. Le peuple désirait son ministère avec la plus grande impatience et il lui fallut s'adonner à la prédication et aux confessions. Accablé d'un poids plus lourd qu'il n'en pouvait porter, son corps subit la fièvre non plus tous les quatre jours, mais tous les deux jours, alors que les autres malades guérissaient.

1973. Cette région est tout à fait propre à exercer la vertu de patience; en guise de pain, on utilise une espèce de farine insipide extraite d'un arbre, et dont l'odeur est moins que bonne; on souffre aussi de manquer de viande et de poisson; l'air passe pour salubre, mais les Nôtres ne l'ont pas expérimenté, peut-être à cause de leur manière de se nourrir si peu appropriée, très différente de celle des laïcs, car ils étaient pauvres et épuisés. Ce qu'ils avaient à supporter en allant visiter les îles était la cause de leurs épreuves de santé. La méchanceté humaine les aggravait, en affligeant leurs âmes, parce qu'elle mettait obstacle aux fruits spirituels.

1974. Le Père Alphonse de Castro avec son compagnon Emmanuel de Tavora et un autre furent envoyés aux îles d'Amboine, tandis que le Père Jean de Veira resta dans la place forte de Malucco jusqu'à la fin du carême. Le carême achevé, il se rendit avec son compagnon Figueredo aux îles du Maure, où résidaient deux autres frères, Nicolas et Antoine.

1975. Le ministère à exercer à Malucco n'était pas sans importance, car après la mort du Vicaire et en l'absence de tout autre prêtre, il fallut que le Père Antoine Vaz, à sa place, ait soin de ces âmes; et il lui était impossible de vivre comme un malade, malgré les accès de fièvre tierce et de fièvre quarte. Ce peuple de Malucco quatre ou cinq fois subit des incendies dont le dernier fut tellement violent qu'il resta peu de choses des maisons des Portugais, qu'elles soient orientées vers la mer ou vers la terre; le bâtiment appelé maison de la Miséricorde a si bien brûlé qu'on ne put presque rien arracher aux flammes, sauf un crucifix et une bannière.

1976. Le Père Alphonse de Castro exerçait son ministère en baptisant les enfants et les adultes dans les îles d'Amboine. Et chez les adultes, pour qu'ils se pénètrent de la doctrine de l'Evangile dans leur intelligence et dans leurs moeurs, il se donnait beaucoup de peine, pour un résultat minuscule; il y avait plus d'espoir chez les enfants; grâce au travail de laboureurs zélés, on pouvait espérer que ce champ pierreux et plein d'ivraie produirait quelque fruit.

1977. La plus grande des îles d'Amboine a un pourtour d'environ seize lieues et elle comptait trente chrétiens. Dans une autre île, distante de la première d'une lieue, dix chrétiens, et dans une autre à proximité, trois personnes étaient converties au christianisme.

1978. Quant aux moeurs de ce peuple, ils se nourrissaient de chair humaine; ils se réclament les uns aux autres, pour les manger, leurs pères et leurs mères ou les membres de leur famille déjà âgés, prêts à se rendre réciproquement ces services. Ces populations habitent sur les plus hauts sommets des montagnes et loin des côtes; on n'accédait chez eux qu'au prix de grandes fatigues, et les chaussures ne résistaient pas à la pierraille des chemins; il fallait là beaucoup de patience. Pour aller d'Amboine à l'île de Ternate, on devait attendre l'aide des vents, et de même au retour; la traversée durait quinze jours et était assez dangereuse.

1979. Le Père Alphonse étant donc là le seul prêtre, il ne pouvait être réconforté ni consolé par le sacrement de la confession; le trajet était trop long et trop pénible, et il ne voulait pas non plus laisser la région sans secours; c'est pourquoi il jugeait nécessaire qu'il y ait un autre prêtre et deux autres frères, d'abord pour l'aide et consolation mutuelles des Nôtres, et aussi pour maintenir les populations dans leur devoir; étant donné leurs mauvais penchants, ils ont le plus grand besoin de l'autorité de quelqu'un qui les domine. C'est seulement dans les agglomérations où résidait le Père Alphonse qu'ils offraient une certaine apparence de vie chrétienne; mais ailleurs, ils revenaient souvent à leur vomissement, à leurs habitudes dépravées, parce qu'ils n'espéraient pas qu'on les visiterait.

1980. Le Père était obligé, à cause du baptême des petits enfants, de séjourner dans chaque localité un ou deux jours. Des infidèles vinrent de l'île de Java dans celle d'Amboine, appelés par un Sarrazin, pour détourner de leur foi les chrétiens qui ne semblaient pas bien affermis. Don Georgius, qui était gouverneur des Portugais, envoya un canot au gouverneur de Malucco pour lui demander assistance. Le Père Alphonse lui envoya aussi un message. Le gouverneur dépêcha pour les aider trois birèmes qu'ils appellent fustas; de plus, le roi de Malucco semblait disposé à venir dans peu de temps à leur secours avec une flotte plus nombreuse.

1981. Dans d'autres lieux encore, les Nôtres supportaient des fatigues et des tribulations très graves, et des dangers non moindres; les malades auraient considéré comme une friandise d'avoir un petit morceau de pain de froment; et dans les îles du Maure, il fallait peut-être qu'on pâtisse plus qu'ailleurs dans les Moluques, mais ainsi étaient polies les pierres qui édifient la Jérusalem céleste.

1982. Le Père Melchior Nuñez se trouvait encore à Malacca au début de cette année; il dut attendre là onze mois une occasion d'aller au Japon; et outre le Père Gaspar Villela et d'autres de nos frères, il avait amené de Goa cinq jeunes "orphelins" qui s'appliquaient à apprendre le japonais; leur professeur était Jean, le frère du Japonais Paul; et non seulement les enfants, mais aussi quelques-uns de nos frères, firent des progrès dans cette langue.

1983. Ils étaient aussi formés par le Père Gaspar aux disciplines liturgiques, de sorte qu'ils aient un jour la possibilité de célébrer les offices pour l'édification des Japonais. L'un de nos frères, qui s'appelait Melchior Diaz, enseignait le catéchisme aux serviteurs et aux servantes, très nombreux à Malacca, et la nuit, en sonnant une cloche, il réveillait les habitants pour qu'ils prient pour les âmes du purgatoire. Il y avait aussi des confessions, et certaines personnes se décidèrent à en user fréquemment et s'approchaient des sacrements tous les huits jours. L'un des jeunes orphelins, une première fois sur le navire et une seconde à Malacca fit un sermon sur la Passion du Seigneur; l'originalité de la chose fit merveille pour porter les hommes à la dévotion. Mais la prédication du Père Melchior fut indispensable à cette cité; l'ennemi, cependant, sema de l'i-

vraie sur son champ après son départ.

1984. Le Père souffrit encore cette année-là d'une hémoptysie inquiétante, et aussi d'un calcul; au point que trois jours avant de quitter Malacca il sembla qu'il ne pourrait pas partir, à cause de l'acuité de la maladie. Il était tombé malade, pensa-t-on, à la suite de fatigues excessives, celles des ministères spirituels et celles des préparatifs de la traversée. Car, puisqu' il ne trouvait pas de navire qui parte pour le Japon, Don Antoine de Norogna, gouverneur de Malacca, lui donna un navire du roi, appelé Caravelle; dans les moments difficiles, ce ne fut pas sans éprouver la patience des Nôtres et leur confiance dans le Seigneur. Ils durent pourvoir, en effet, le navire de serviteurs et de tout le nécessaire, et cela à leurs frais. Bien qu'ils aient reçu mille pièces d'or pour leurs provisions de voyage, du chargé d'affaires du roi de Malacca, ils en dépensèrent presque huit cents pour les préparatifs de la traversée.

1985. Notre frère Ferdinand Mendez, dont nous avons déjà parlé plus haut, acheva ce qui restait à faire, et presque tout le mois de février et de mars on travailla à pourvoir le navire de tout le nécessaire. Dans une dernière réunion, le Père Melchior fit ses adieux à la population, qui exprima par ses larmes et ses cris une désolation extraordinaire; mais les enfants furent plus peinés encore en voyant partir le frère qui les instruisait; pendant trois heures ils ne cessèrent pas de pleurer et de crier, et un bon nombre aurait volontiers abandonné leurs parents pour accompagner les Nôtres.

1986. On augmenta le nombre des ornements destinés au culte divin, car beaucoup de dons magnifiques et très riches avaient été faits à Malacca; on avait reçu aussi quelques présents pour les Japonais, et jusqu'à l'embarquement, beaucoup de personnes du peuple ne quittaient pas les Nôtres.

1987. Ils partirent de Malacca le 1er avril, et ils eurent tant de déboires dans ce voyage au Japon, outre ceux qu'ils avaient déjà connus, que certains auraient pu en tirer cette conclusion: ce départ chez les Japonais était inspiré par des visées humaines, si bonnes fussent-elles, plutôt que par la volonté divine; du moins Dieu avait-il voulu éprouver la patience, la foi et l'espérance des siens.

1988. Le premier danger avec lequel les Nôtres furent aux prises survint à douze lieues du port de Malacca, près de l'île appelée Pulopichon; une tempête si violente s'éleva qu'elle déchira les voiles et si elle ne l'avait fait, c'eut été la fin du navire car tout aurait coulé à fond .

1989. Le 9 avril, second danger: en arrivant au golfe de Singapour, le navire heurta des écueils, et c'était dans une région pleine d'ennemis; comme il n'y avait pas d'autre moyen d'en réchapper, le Père Melchior avec les frères Stéphane de Goëz et Ferdinand Mendez dut monter dans un canot et aller demander secours à un navire qu'il voyait passer. Ces deux frères, pour se donner l'apparence de soldats, durent porter sur leurs épaules des escopettes; après la tombée de la nuit, de petites embarcations qu'ils nomment paraos arrivèrent de quelques petites îles; mais voyant des hommes qui avaient l'air d'être des soldats, ils n'ont pas attaqué le canot des Nôtres. Ces derniers, s'avançant un peu plus loin, tombèrent sur un mouillage où étaient stationnés cinquante à soixante petits bateaux; à la vue du canot des Nôtres, les indigènes poussèrent de grands cris et s'avancèrent en deux groupes pour empêcher notre canot de passer au milieu d'eux; bien que les Nôtres aient montré leurs escopettes, et qu'ils aient mis entre les mains du Père Melchior une torche enflammée dans la même intention, les Sarrazins n'en étaient pas moins menaçants. Mais le Père n'avait pas mis son espoir dans des défenseurs armés mais en Dieu, qui les libéra; au moment de s'approcher de ce grand na-

vire portugais, tous ces pirates battirent en retraite.

1990. Le commandant du navire, nommé Ludovic de Almeida, donna aussitôt son canot avec des matelots et tout le nécessaire pour libérer le navire pris dans les écueils; et il proposa son concours et son navire. Quand le Père Melchior et ses compagnons arrivèrent sur les lieux où ils avaient laissé leur navire, ils le trouvèrent déjà hors des écueils, Dieu aidant, et commençant à naviguer.

1991. Le 14 du même mois, ils arrivèrent à l'île de Pulotioman; cinq des matelots les plus indispensables s'enfuirent, et peu s'en fallut qu'ils ne tombent dans une embuscade des infidèles; notre frère Ferdinand Mendez fut capturé. Celui qui avait été désigné comme capitaine du bateau, perdant courage, refusait d'aller plus loin et de remplir sa charge; cependant, grâce à la patience et à la sagesse du Père Melchior, on obtint qu'il poursuive sa route.

1992. Il y eut un quatrième danger au royaume de Patana où ils parvinrent le 6 mai; là, Ferdinand Mendez fit un présent au roi, de qui il était connu. Mais peu de temps auparavant, le commandant du navire dont il a été question un peu plus haut, avait capturé un autre navire de ce royaume, et c'était même celui du gouverneur de Patana; il avait massacré ceux qui s'y trouvaient (Ludovic de Almeida en agissant ainsi s'était trompé, croyant qu'il abordait au royaume de Siam); alors la cité s'était soulevée, avait pris les armes, et divers groupes de Sarrazins entouraient les Nôtres ou les poursuivaient; et si le roi en personne, qui était bon et avait de l'amitié pour les Portugais, n'avait protégé les Nôtres, c'en était fait de leur vie à tous.

1993. Au milieu de tous ces dangers, Dieu donna une merveilleuse assurance non seulement aux Nôtres mais aussi aux jeunes orphelins. Les oeuvres de charité habituelles aux Nôtres sur un navire n'étaient pas négligées; de plus, comme on avait quitté le golfe de Singapour, cité plus haut, au temps de la Semaine Sainte, on célébra tous les offices de règle en ces jours-là, avec grande dévotion et toute la solennité qui fut possible; la nuit même qui suit le Jeudi Saint, le Père Melchior prêcha la Cène du Seigneur et la Passion, jusqu'à l'aube.

1994. Le 13 mai, ils levèrent l'ancre du royaume de Patana en direction du Japon, et très heureux qu'il n'y eut plus aucune escale jusque là. Ils espéraient célébrer à Bungo la fête du Bienheureux Jean avec leurs frères; mais sur la mer appelée Pulochondor il s'éleva une tempête si furieuse que le bateau commença à faire eau par le bas à cause de la force des vagues; par le haut, il embarquait des deux côtés, au point que la mort semblait imminente; et bien que la tempête en furie n'ait duré que trois ou quatre heures, il fallut revenir au point de départ. Le capitaine, non moins que les Portugais, se plaignaient de ce que le Père Melchior, pour sauver les âmes des Japonais, veuille les perdre eux-mêmes; il fallut bien revenir à Pulotioman. Se fondant sur l'expérience qu'ils pouvaient avoir de ces mers, les matelots avaient garanti sous serment, à leur commandant, qu'on ne pouvait, sauf miracle, parvenir où ils avaient l'intention d'aller, et c'était la situation elle-même qui paraissait le démontrer. Malgré les efforts de l'équipage de jour et de nuit pour écoper l'eau du bateau, on ne réussit pas à l'assécher, et le vent était si contraire qu'ils mirent presque quarante jours pour parcourir quarante-cinq lieues.

1995. Cependant, après leur arrivée à Poulo-Timon, le Père Melchior reçut une nouvelle qui le réconforta: deux navires arriveraient le lendemain dans ce même port, dont les commandants étaient François Toschanus et Antoine Pereira, très liés d'amitié avec les Nôtres; ils offrirent leur na-

vire au Père Melchior. Ils s'en allaient en Chine et prétendaient que de là le Père trouverait facilement un navire pour le conduire au Japon.

1996. Le Père Melchior était maintenant dans l'incertitude: était-ce la volonté de Dieu qu'il aille au Japon? ou bien devait-il plutôt revenir aux Indes pour remplir sa charge? mais puisqu'il ne devait pas y avoir d'ici neuf mois une possibilité de passer de Malacca aux Indes, il jugea préférable d'aller en Chine et de sonder l'état de ce royaume pour ce qui est de ses dispositions à adopter la foi chrétienne; si quelque porte s'ouvrait pour prêcher l'Evangile, il ne fallait pas, à son avis, manquer cette occasion.

1997. C'est ainsi qu'il se décida à passer en Chine et quitta son bateau. Toutefois, avant qu'il ne le fasse, il fut plus que jamais en danger de mort; une tempête violente s'éleva en effet, et projeta si fort un de ces grands vaisseaux contre le bateau des Nôtres qu'il l'envoya presque par le fond; puis, quand on eut échappé à ce danger, la nuit étant encore très obscure, notre navire en heurta un autre et commença à couler. Cependant, Antoine Pereira envoya un canot au secours des Nôtres, pour leur éviter un risque de mort des plus menaçants. Quelques-uns des laïcs étaient déconcertés de voir accumulés tant d'obstacles et de dangers dans un voyage entrepris pour la gloire de Dieu. Mais le Père Melchior savait que Dieu châtie ceux qu'il aime, et que les élus sont éprouvés et purifiés, comme l'or dans la fournaise.

1998. La cargaison de leur bateau fut en très grande partie transportée dans le navire de François Toschanus; pendant toute cette agitation, il y eut des denrées qui disparurent, parce qu'on les avait volées.

1999. Partis de là pour la Chine le jour de la fête de Saint Jean et parvenus dans une île appelée Pulo-Campalo, le Père Melchior célébra le Saint Sacrifice à un endroit où ils trouvèrent une croix taillée dans la pierre, travail qu'avait fait faire un certain Edouard Choëlo. Puis ils arrivèrent dans l'île nommée Sancian, à trente lieues de la cité de Canton et à l'endroit même où le Père François Xavier avait été inhumé. Le Père Melchior y célébra la messe, après avoir arraché les herbes qui avaient déjà envahi la tombe. Dans ce lieu, le Seigneur donna une extraordinaire consolation spirituelle à beaucoup des assistants.

2000. Ils arrivèrent seulement le 3 août à l'île de Lambacha où les navires des Portugais avaient l'habitude de séjourner pour leurs transactions commerciales. Le Père Melchior fit en sorte de passer de cette île à la ville chinoise de Canton; car aussitôt après la mort du Père François-Xavier, les Chinois laissèrent pénétrer les Portugais dans leur royaume pour faire du commerce dans cette ville de Canton et dans d'autres lieux; tous les Portugais étaient convaincus que le Père François avait obtenu au ciel, par ses prières, ce qu'il avait eu à coeur de réaliser de son vivant au milieu de grandes épreuves. Et ainsi, c'est sans aucune difficulté que le Père Melchior entra à Canton où jamais le Père François lui-même n'avait pu parvenir.

2001. Parmi les treize provinces de la Chine, chacune a une capitale qui détient tous les pouvoirs; celle qui est appelée Canton passait pour être la plus petite de toutes; cependant, au jugement des Portugais, elle était plus grande que Lisbonne, entourée de solides murailles et pourvue de très belles maisons et de voies publiques; chacune est fermée par des portes pour éviter crimes et vols. La ville était aussi embellie par de nombreux portiques et de grands arbres plantés devant les portes des maisons.

2002. Un immense trafic se fait dans cette ville, et on peut naviguer le long des murailles sur presque tout leur pourtour. Autour de la ville, il y a d'immenses champs irrigués et on y fait trois récoltes par an,

qui ressemblent beaucoup aux nôtres parce qu'on a de l'eau à profusion; les animaux, de même, ressemblent à ceux d'Europe; les hommes aussi, bien que les femmes sont vêtues de façon correcte. Les artisans de chaque métier manuel habitent ensemble, et le père peut transmettre à son fils seulement son propre métier; on ne tolère l'oisiveté chez personne, et les aveugles eux-mêmes sont envoyés à la meule.

2003. Les aptitudes de ces populations pour les métiers manuels sont extraordinaires; ils ne laissent aucun homme du peuple ambitionner la noblesse ni posséder des revenus à vie. Un messager du roi de Sciaon disait que le roi de Chine avait une garde personnelle de cinq cents géants, et il les avait vus lui-même. Le trafic de denrées arrivant au port par mer est si important que dans un seul navire en provenance du Japon on débarquait cent mille ducats d'argent monnayé, et il y avait au port plus de quarante-cinq mille livres de poivre; et en un seul mois tout était vendu au détail. Les habitants de Canton exportaient leur marchandise dans l'île de Sancian pour y faire du commerce avec les étrangers, et les Chinois affirmaient que cette province de Canton payait six cent mille livres d'argent au roi; car les impôts sont extrêmement lourds: de dix-huit à soixante ans, on paie par personne le tiers d'un écu d'or; et tout autant par maison; sur des marchandises qui arrivaient à Canton, on payait le cinquième, et même la moitié sur certaines autres.

2004. Dans ce port, les bâtiments sont très nombreux; en un seul mois, deux cent quatre vingts se sont rassemblés contre les Japonais et ils ont embarqué dix mille soldats.

2005. Les Japonais causent beaucoup de ravages dans ces régions, surtout sur les côtes où leurs razzias sont fréquentes.

2006. Chez ce grand peuple, on remarquait une magnifique sérénité: les hommes allaient sans arme; les magistrats étaient tenus en grand honneur et on les changeait au bout de trois ans; le peuple est très porté sur la nourriture et sur la boisson. Il existe un juge pour connaître des accusations, un autre pour veiller au recouvrement des revenus royaux, un troisième pour exercer le haut commandement militaire sur terre et sur mer. Un autre personnage, qu'on appelle Chaën, a juridiction sur tous ceux qu'on vient d'énumérer, pour examiner si chacun exerce sa charge; il a pour emblème la peinture d'un oeil et d'une main. Le plus important de tous est un personnage appelé Tutaon, comparable à un Vice-Roi qui administre toutes les affaires de la province et la visite intégralement lui-même. Nul ne s'adresse à ces magistrats sans gléchir le genou et en se tenant à distance.

2007. D'après ceux qui étaient bien informés, cent mille hommes vivaient dans la province de Canton à la solde du roi, qui avaient la charge de rendre la justice et de protéger la province.

2008. L'escorte du magistrat est munie de roseaux, durcis au feu, et qui ne sont pas très longs. Le magistrat fait frapper qui il veut, riche ou pauvre, sous les genoux, et les coups sont si fort que celui qui en a reçu cinquante est voué à la mort, ou devient impotent, pour le moins, car ses os ont été rompus.

2009. Le nom commun aux magistrats est mandarin. On pourrait raconter encore des quantités de choses sur les moeurs de ces populations.

2010. Rien ne rendait plus difficile en apparence l'entreprise de la conversion à la foi au Christ que l'obéissance exigée de ces populations par leurs suzerains; en effet, si notre espoir repose sur des moyens humains, les

indigènes n'oseront jamais adopter une religion nouvelle sans la permission de leurs magistrats; et ils ne l'obtiennent pas saus si le roi, mis au courant, les a couverts. Cette situation une fois élucidée, deux voies s'ouvraient au Père Melchior pour jeter la semence de l'Evangile dans ce champ immense de la Chine. La première avait pour appui l'industrie humaine: par exemple un Légat serait envoyé au nom du roi de Portugal pour conclure et affermir une alliance entre le roi de Chine et les Portugais; ce légat serait accompagné par quelques Pères de notre Compagnie et introduit auprès du roi de Chine -il résidait à cinquante lieues de la région côtière de Canton, dans l'intérieur des terres; ils lui demanderaient la permission de prêcher la loi du Créateur, de célébrer les offices selon la tradition chrétienne, et d'accomplir d'autres oeuvres de piété; quand ces gens auraient constaté que les oeuvres de la Compagnie étaient bonnes, alors il serait loisible de demander que la religion chrétienne soit librement pratiquée par quiconque le voudrait. Et puisqu'il était avéré qu'on ne recevrait pas de légat avant que ne parvienne l'autorisation du roi, les Nôtres pouvaient apprendre pour l'instant dans la ville de Canton à connaître les moeurs et la langue du pays.

2011. Quant à la seconde voie, plus elle était dépourvue de soutiens humains, plus grand était son besoin de la grâce divine; et voici en quoi elle consistait: deux des Nôtres avec leurs interprètes, après le départ des navires portugais, resteraient à Canton et commenceraient à prêcher la foi au Christ, les uns sur les places, les autres dans les maisons particulières. Au reste, cette solution n'était pas sans comporter de graves dangers: la prison, et même la mort s'il plaisait à Dieu que le grain de blé mort porte du fruit. Une difficulté pourtant était inévitable: les interprètes chinois ne sont pas aptes à exposer comme il convient les mystères de la foi; et si une contradiction survenait, ils ne paraissaient capables ni de persévérer ni d'édifier les autres par l'exemple de leur vie.

2012. Le Père Melchior désirait rester là lui-même, si la charge de Provincial qui lui avait été confiée l'avait permis; il projetait du moins de laisser un de ses frères pour s'initier à la langue et aux moeurs, mais il ne trouva pas prudent d'exposer son frère à ce risque sans l'agrément du Gouverneur; et quand on connaissait le pays, on affirmait que cette autorisation serait refusée. Le Père voulut apporter lui-même au Gouverneur une supplique écrite, selon la coutume, mais il n'en eut jamais la possibilité.

2013. Les Chinois paraissaient doués d'une grande perspicacité, et leur intelligence eût été plus lucide encore s'ils s'étaient approchés du Christ et délivrés de leur gourmandise et de leur sensualité; car pour ce qui concerne les affaires temporelles et les métiers manuels, leur clairvoyance est plus que suffisante; dans le domaine de l'âme, par contre, leur aveuglement est étonnant; l'origine en était, semble-t-il, la conviction qu'après cette vie il n'y en a pas d'autre à attendre, et la méconnaissance de Dieu comme créateur de l'univers; aussi les prêtres sont-ils chez eux tenus en mépris, et le Père Melchior n'en put trouver aucun qui fût cultivé et pût l'éclairer sur leur secte. Chacun a chez lui ses idoles, à qui il n'adresse aucune prière, se contentant de l'encenser. Ils sont superstitieux et se bornent à croire aux sorts. Mais s'il leur arrive d'êtrd déçus, ils punissent leur idole en usant magistralement du bâton. Cette nation paraissait avoir besoin de miracles et d'exemples exceptionnels de vie pour renoncer à ses vices et accéder à la foi au Christ.

2014. Les Chinois font sept repas par jour ou davantage encore, et estiment apparemment que le bonheur consiste dans les plaisirs de la bouche et de l'amour, comme les Epicuriens; et à ces vices s'ajoute l'usure dont l'extension est considérable. Voilà les armes utilisées par le démon pour garder les portiques qui sont à lui. Le Christ l'en expulserait facilement, s'il re-

gardait ces provinces avec les yeux de sa miséricorde.

2015. Le Père Melchior vint deux fois à Canton, en provenance de ce port dont nous avons parlé, où Portugais et Chinois faisaient du commerce. Il s'efforça d'abord de faire sortir de prison et de racheter un Portugais qui s'appelait Matthieu de Brito; avec quelques autres qui étaient aussi dans une prison officielle de la cité. Or, le mandarin voulut que Matthieu comparaisse devant lui, et il arriva pieds nus, sans coiffure, les mains liées ensemble; à son cou était suspendue une tablette expliquant sa faute; il avait aussi des entraves de fer; sur cette tablette, du reste, on voyait qu'il était passible de la mort.

2016. Ces hommes avaient été faits prisonniers au temps de la guerre entre les Chinois et les Portugais. Or, le Père Melchior apportait pour racheter Matthieu ainsi que les cinq autres un peu d'ambre; car on comportait que le roi de Chine en cherchait, en promettant d'importantes récompenses, parce qu'il avait entendu dire que l'ambre était très efficace pour prolonger la vie, si on la mélangeait à certains autres aliments.

2017. Puis le Père Melchior revint avec quinze cents ducats empruntés et qu'il donnerait au Mandarin pour racheter la liberté des captifs; il espérait, comptant sur des aumônes, pouvoir rendre cette somme à ceux qui la lui avaient prêtée. Quand il était venu à Canton la première fois pendant un mois, et la seconde fois autant, il avait eu à coeur d'y laisser la bonne odeur de la religion chrétienne. Arriva en même temps à Canton Ludovic de Almeida, le commandant du navire déjà cité, et le Père fit débarquer avec lui Stéphane de Goëz pour que, si l'occasion s'y prêtait, il le laisse dans cette ville. Bien que Matthieu de Brito n'ait pas -té libéré aussitôt, il sortit cependant de prison grâce aux prières du Père Melchior et de Ludovic de Almeida; et on lui donna pour résidence la maison d'un marchand qui était notre ami.

2018. Comme le Père Melchior était venu à un temple mangifique, il lia conversation avec le prêtre et commença à lui parler de la vérité de notre foi; mais lui, étranger aux discussions de ce genre, dit que sa charge était de prier pour les morts dans ce temple, et qu'il n'en savait pas plus long.

2019. Le Père Melchior vint une seconde fois et commença à avoir une discussion publique avec un de leurs prêtres marquants et qui avait auprès des siens plus de crédit que d'autres. Trois cents Chinois ou davantage s'étaient rassemblés, parmi lesquels un grand nombre étaient cultivés dans les sciences de leur pays et seraient les arbitres de la discussion. Au commencement, elle provoqua une grande admiration et satisfaction à propos de la création des choses visibles et invisibles, qui était pour eux une révélation absolument nouvelle. Mais aussitôt ce prêtre, se récusant pour la discussion, de peur que son autorité n'en fasse les frais, cracha, pour ainsi dire, à la face du Père Melchior: "C'est le démon qui nous a amené ici cet autre démon". Mais les auditeurs se mirent à se moquer du subterfuge de leur prêtre, et à cette occasion ils eurent déjà quelques aperçus de la doctrine du salut.

2020. Le Père Melchior séjourna dans l'île de Lampachaon avec des frères; ils avaient tous élu domicile sur les navires des marchands portugais mais le Père allait chaque jour dans l'île et célébrait la messe; presque quatre cents Portugais y faisaient escale et se confessaient beaucoup au Père. Deux de nos frères passaient la nuit dans l'île, près de l'église, pour la garder.

2021. Le Père Gaspar Villela, même après le départ pour Canton du Père Melchior, put s'adonner à des oeuvres de piété. A cette époque, arriva du Japon dans ce même port de Lampachaon le très riche navire d'Edouard de Gama; le Père Melchior mit en question son retour vers Malacca et les Indes d'où il avait été absent pendant presque deux ans, sans avoir jamais eu la possibilité de parvenir jusqu'au Japon; les Portugais avaient reçu tant d'informations sur le Japon et tellement optimistes qu'ils pensaient que la foi au Christ faisait là-bas de sérieux progrès; déjà plusieurs commandants de navires voulaient s'y acheminer et engageaient à l'envi le Père Melchior à entreprendre cette traversée, impraticable pour lui auparavant, même à très grands frais.

2022. Il jugea donc opportun, avant de revenir aux Indes, d'aller visiter aussi les Japonais, bien que ces deux ans passés à voyager lui aient causé des scrupules; pourtant, il était consolé par l'exemple du Bienheureux Paul qui avait été prisonnier à Rome deux ans et avait passé un hiver à l'île de Malte après son naufrage; pendant ces deux ans, il n'avait pas non plu interrompu ni à Malacca, ni dans les navires, ni au port de Lampachaon, la prédication, l'enseignement de la doctrine chrétienne, le secours donné à bien des personnes dans des entretiens familiers, et il les avait libérées de leurs péchés.

2023. Il avouait pourtant qu'il aurait éprouvé une très grande consolation si c'eût été avec un ordre précis de l'obéissance qu'il avait supporté ce voyage si dangereux et ces navigations incessantes; il était souvent amené à se demander si ce voyage plaisait à Dieu; il l'avait bien entrepris à cause de Dieu, mais de sa propre initiative; et en un sens, il eût préféré se tromper par obéissance plutôt que de ne pas se tromper en suivant sa volonté propre.

2024. Or, un certain Ludovic de Almeida, dont il sera question plus tard (différent du commandant du bateau qui portait le même nom), lui envoya deux mille ducats pour qu'il puisse faire les préparatifs de son voyage au Japon, dont il espérait grand bien pour faire progresser la religion. Mais le Père Melchior n'eut pas besoin de cette généreuse aumône, car deux ou trois navires attendaient le vent pour se diriger vers le Japon.

2025. Il fut aussi invité par le roi de Firando, qui lui écrivit une lettre personnelle le 16 octobre de cette année; quelques personnes, d'après lui, avaient été converties au christianisme dans sa province par le Père François Xavier et le Père Balthasar Gago; certains d'entre eux étaient membres de sa famille, et il y avait aussi d'autres nobles personnages; ces conversions, affirme-t-il, lui avaient causé une très grande satisfaction; il avait lui-même, ajoutait-il, écouté parfois la doctrine des Pères, lui avait donné tout son assentiment et la gardait dans son coeur; il assurait qu'il n'était pas loin d'embrasser la foi au Christ et c'est pourquoi il serait très reconnaissant au Père Melchior s'il se rendait là-bas; une fois, il est vrai, il n'avait pas tenu ses promesses, mais à l'avenir il avait l'intention d'affranchir sa foi et de recevoir le Père Melchior avec honneur. Ainsi le Père se décida, avant de revenir aux Indes, à naviguer vers le Japon. Nous raconterons la suite l'année prochaine.

2026. Voici ce que j'ajouterai seulement: le Vice-Roi des Indes, Pierre Mascarenhas, ayant envoyé son neveu au roi de Chine comme légat et n'ayant pu, comme il le désirait, lui adjoindre à Goa un membre de notre Compagnie, avait décidé qu'on prenne à Malacca le Père Melchior comme compagnon si on le trouvait là. Mais d'après des rumeurs, on sait que ce Légat n'est pas parvenu de toute cette année à un port de Chine. Sans doute un incident de la navigation a-t-il perturbé cet itinéraire, ou bien, apprenant la mort du Vice-Roi qui datait de cette année, il ne pensa pas devoir poursuivre la

légation dont on a parlé. Toutefois, passer d'un port de Chine chez les Japonais lui fut peut-être plus facile du fait que les Japonais étant en guerre avec les Chinois, et les deux pays ne faisant plus de commerce entre eux, les marchands portugais, à l'affut de gains plus considérables, naviguaient d'autant plus volontiers vers le Japon.

2027. Cette même année, vers l'automne, un religieux de Saint Dominique qui s'appelait frère Gaspar quitta Malacca pour un royaume voisin de la Chine, nommé Chamboia. Le roi de cette province avait demandé qu'on lui envoie quelqu'un qui lui donne un enseignement sur le créateur du ciel et de la terre et sur la loi de l'Evangile selon laquelle vivent les chrétiens. Et de la ville de Saint-Thomas, un autre religieux de Saint François était parti vers les royaumes de Pegu et de Siam, également voisins de la Chine, pour voir si on pouvait y recueillir quelque fruit pour le Christ.

2028. Ludovic Froys fut laissé à Malacca et il y demeura cette année, s'adonnant à l'enseignement de la doctrine chrétienne et à d'autres oeuvres de piété. Après le départ du Père Melchior, cette ville subit le feu de Dieu non pas une fois mais sept, et un de ces incendies fut très dangereux; car le feu gagna un lieu tout proche d'une maison d'où on observait la poussière des machines de guerre; si le feu l'avait atteinte, il aurait consumé l'église de la Bienheureuse Vierge et notre résidence. Mais la protection de la Bienheureuse Vierge préserva l'une et l'autre de ces saintes demeures.

MISSION DU JAPON

2029. Les Nôtres en mission au Japon n'avaient reçu des Indes ni secours ni nouvelles depuis trois ou quatre ans. Il y avait bien quelques vaisseaux qui étaient partis d'un port de Chine, mais des vents violents leur avaient fait rebrousser chemin et revenir au port. Un autre vaisseau partit de Malacca, chargé de quelque secours pour les Nôtres, mais dans une île appelée Liampo des pirates avaient capturé le navire, après avoir tué tout le monde.

2030. En quittant le Japon où il avait passé environ deux ans et demi, le Père François Xavier y avait laissé le Père Côme de Torrès, notre frère Jean Fernandès et environ cinq cents chrétiens; en 1552, il revenait des Indes en direction de la Chine et il avait envoyé de Malacca au Japon, en passant par le Chine, le Père Balthasar Gago avec deux frères, Pierre de Alcazeva et Edouard de Sylva.

2031. La distance du port de Lampachaon au Japon est de trois cents lieues. A la fin de cette même année, après la mort du Père François dans l'île de Sancian, c'est par son intercession, les Nôtres en étaient convaincus, que les fidèles de religion chrétienne se sont multipliés et ont beaucoup progressé en vertu.

2032. Ainsi donc, en 1555, notre Compagnie s'était implantée à Amanguchi et à Bungo, deux magnifiques villes de ce pays. Amanguchi est située à trente quatre degrés un tiers du pôle; le Père Côme de Torrès y résidait avec un frère pour compagnon et deux Japonais qui prêchaient eux aussi; il y avait là déjà plus de deux mille chrétiens qui servaient Dieu.

2033. Le roi de Bungo avait fait don d'un emplacement, nous l'avons dit plus haut, où l'on construisit une résidence et une église; mille cinq cents personnes s'étaient converties au Christ et assistaient fidèlement à la messe et à la prédication, qui avaient lieu tous les jours. Les dimanches et les jours de fête, la maison était remplie de fidèles assidus, à l'esprit ouvert et, comparés à d'autres, ils faisaient des progrès remarquables. Presque tous étaient des pauvres et on constatait leur aptitude à comprendre les sacrements et les réalités spirituelles; mais les personnages importants ne se convertissaient pas volontiers au Christ; leurs vices les ligotaient et le démon les avait persuadés qu'après cette vie il ne fallait pas en attendre une autre. Toutefois, pendant qu'ils écoutaient la parole de Dieu, ils comprenaient ce que leur conviction avait de discutable, mais l'amour du monde les faisait revenir en arrière parce qu'ils ne le tenaient pas pour leur ennemi.

2034. Les rois de ces régions témoignaient leur bienveillance aux Nôtres. Il fallait leur rendre visite, à dates fixées selon la coutume de leur nation; également à d'autres personnages qui tenaient leur place et gouvernaient les populations.

2035. Voici la manière de prêcher des Nôtres au début, avant d'avoir appris la langue des Japonais: un passage d'un livre sur la vie du Christ, écrit dans leur langue mais transcrit dans nos caractères, leur était lue à l'avance. Mais cette année déjà, on leur expliquait l'Evangile des dimanches et des jours de fête, dont la doctrine plaisait beaucoup à ces hommes; ainsi se rendaient-ils mieux compte de jour en jour des mensonges et des erreurs de leurs sectes.

2036. Notre frère Jean Fernandez donnait un enseignement de la morale en divers lieux dans sa prédication; la langue japonaise lui était devenue aussi familière que la sienne propre, sinon plus.

2037. Un autre de nos frères, Edouard de Sylva, commença à prêcher. Il y avait aussi quelques Japonais qui s'acquittaient à merveille de la tâche de prédicateurs. Mais les personnages les plus en vue et les plus considérés les méprisaient, parce qu'ils étaient leurs compatriotes. Par contre, auprès des pauvres, la prédication des Japonais portait beaucoup de fruits.

2038. Grâce à eux deux livres furent rédigés en japonais et en caractères japonais: l'un était une vie du Christ, l'autre traitait des principes de toutes choses. Mais l'expérience fit comprendre aux Nôtres que ces sujets sont mieux mis en lumière par une parole vivante que par des écrits.

2039. Voilà pourquoi le Père Balthasar Gago jugeait nécessaire d'envoyer chez les Japonais des apôtres jeunes, qui seraient enracinés dans l'amour de Dieu et du prochain, pour qu'ils apprennent le japonais, qui n'est pas une langue très difficile; car on voyait déjà poindre au Japon une abondante moisson; la bonté divine orientait ce peuple vers la connaissance de la vérité de diverses manières, à travers les maladies, la pauvreté, la persécution du démon, et d'autres tribulations encore. Les Japonais seraient de meilleurs chrétiens s'ils n'étaient tenus quasi en esclavage par leurs maîtres, et ces derniers par le démon; le peuple, en effet, ne possède rien en propre; il tire ses moyens d'existence de la terre que les maîtres dont j'ai parlé lui donnent à cultiver; et ils s'efforcent souvent d'empêcher le christianisme de s'étendre. Si les notables se convertissaient, on pourrait concevoir une grande espérance de voir progresser la religion chrétienne.

2040. Voici, parmi d'autres, une tare des Japonais: les parents tuent leurs propres enfants dès leur naissance, soit pour leur éviter la pauvreté, soit par découragement d'avoir à les nourrir.

2041. Or il arriva qu'un Portugais, qui s'appelait Ludovic de Almeida, éprouve une très grande compassion à l'égard de ces enfants, comme il en avait aussi éprouvé pour d'autres pauvres malades; il avait fondé à ses frais un hôpital pour leur venir en aide, et ayant une certaine compétence en matière de chirurgie, il soignait lui-même avec une grande charité les pauvres qui y étaient reçus; il possédait personnellement quatre ou cinq mille ducats.

2042. Ce Ludovic qui s'était attaché aux Nôtres à Bungo fit construire, outre l'hôpital, une autre maison pour y recevoir et élever les enfants que les parents avaient l'habitude de mettre à mort de cette façon impitoyable. Nos Pères ont alors mis au courant le roi de Bungo, venu ce jour-là chez nous, en lui exposant quels grands biens on attendait de cette oeuvre charitable; ils le sollicitèrent d'interdire, sous peine de châtiment, qu'on ne tue ainsi ses enfants; qu'on les apporte plutôt à l'hôpital qu'allait faire construire Ludovic; le roi fit sur-le-champ un don de mille pièces d'or pour la construction et l'aménagement; les Nôtres s'occuperaient de nourrir les enfants, et s'il arrivait que l'un d'eux meuren, son âme obtiendrait le salut éternel.

2043. Ce projet donna grande satisfaction au roi, car tuer des enfants était à ses yeux un péché grave; il ne lui suffit pas de défendre qu'on tuât personne, il s'engagea encore à procurer des nourrices. Ludovic décida donc de rester à Bungo. Après avoir baptisé les enfants, on donna aussi le baptême aux nourrices converties au Christ; cette oeuvre charitable édifia beaucoup toute la province du Japon.

2044. De ce Ludovic, nous avions parlé un peu plus haut car il avait envoyé deux mille pièces d'or au Père Melchior. Comme il n'y avait parmi les Japonais aucun chirurgien, alors qu'on trouvait des médecins, la compétence de Ludovic en ce domaine était très appréciée, surtout qu'il l'exerçait gratuitement, par charité. Il entra dans la Compagnie peu de temps après et y accomplit une oeuvre très utile, en soignant aussi des quantités de blessures spirituelles.

2045. Edouard de Gama était arrivé au Japon à bord d'un vaisseau, et grâce à ses aumônes les Nôtres furent pourvus du nécessaire; bien qu'ils aient eu d'un autre côté aussi quelque secours, néanmoins Edouard se préoccupa d'eux tout de même; c'est par ce moyen que la Providence divine veilla sur les Pères qui n'avaient rien reçu de l'Inde pendant tant d'années et n'avaient pas jugé opportun de mendier auprès des Japonais.

2046. Les fidèles venaient à Bungo avec tant d'ardeur, pour entendre la messe et la prédication, qu'ils arrivaient des localités voisines et dormaient même à notre résidence la nuit précédente; d'autres arrivaient deux heures avant le jour pour avoir de la place.

2047. Pour leur grande consolation, Jean Fernandez leur expliquait l'oraison dominicale, et à l'occasion de ces exposés quelques-uns devenaient chrétiens, parfois quinze, parfois vingt. La veille de Pâques, ils se flagellèrent dans notre église et entendirent ensuite la prédication de la Passion du Christ. Non seulement pendant le Carême mais jusqu'à la Pentecôte, il y eut sur leur demande une prédication quotidienne. Pendant le carême, sept cents auditeurs se convertirent au christianisme, après avoir été instruits d'abord du catéchisme.

2048. La manière de faire les obsèques chez les chrétiens causait aux Japonais une grande édification; on a vu trois mille hommes accompagner un défunt que les Nôtres avaient auparavant enseveli. Sur ce point, les païens se comportent en général d'une façon tout à fait inhumaine. Les obsèques sont dépourvues de toute marque d'honneur et, bien plus, le corps ne doit pas passer par la porte principale de la maison lorsqu'on l'emporte. Même les bonzes,

quand ils voient chez eux un mourant, pour éviter qu'il n'y meure, le font d'ordinaire transporter ailleurs.

2049. Ainsi la charité des chrétiens dans la cérémonies des funérailles leur inspirait un très grand respect et faisait juger très estimable la religion chrétienne.

2050. Les chrétiens usaient très volontiers du sacrement de la confession; cependant, il n'y avait qu'un seul prêtre résidant à Bungo, et il lui était impossible de donner satisfaction à tous.

2051. Après avoir reçu le baptême, les convertis réformaient si bien leur mode de vie que leurs parents et amis les admiraient en s'édifiant beaucoup.

2052. Quand leur qualité de chrétiens les exposait à quelque avanie, ils s'estimaient heureux. Il y en eut un seul qui rougissait du Christ et se cachait; mais peu de temps après, il en eut un tel remords que non content de confesser sa foi au Christ, il cherchait nuit et jour à acheminer d'autres païens vers la foi et à les détourner des erreurs des Japonais.

2053. J'ai signalé que beaucoup d'indigènes affluaient des localités voisines, car dans diverses villes de ce royaume il y avait déjà des chrétiens, par exemple soixante à Jachatas, autant à Siguido, deux cents au moins à Cutami, et vraiment solides dans leur foi. Et en quelque ville que s'établît l'un de ces chrétiens dont les vertus jouissaient de beaucoup de prestige auprès des autres, il venait assez souvent consulter les Nôtres à Bungo et il en revenait mieux en mesure d'instruire les autres;

2054. Le Père Balthasar Gago s'était rendu à Firando à la fin de l'été pour entendre les confessions de Portugais qui y avaient abordé, et il était accompagné de Jean Fernandez et de trois ou quatre autres. Avant son départ, le roi de Bungo qui était venu à notre résidence, avait dit au Père Balthasar de ne pas s'inquiéter pour son voyage: il enverrait l'un des siens pour l'accompagner à l'aller et au retour et pour veiller à ce que rien ne lui manque. Il fournit lui-même des montures pour le trajet et voulut que les gouverneurs de ses territoires pourvoient à toutes ses nécessités. Ces prévenances du roi ont beaucoup facilité le voyage, car la route était infestée de brigands.

2055. Quelques-uns des chrétiens gardaient notre maison la nuit; le Père Edouard de Silva y était resté. Ils veillaient toute la nuit, et quand il en arrivait d'autres, ils s'entretenaient des choses de Dieu et lisaient le livre écrit dans leur langue, que nous avons mentionné plus haut.

2056. Le soir au crépuscule, après la sonnerie de la Salutation Angélique, ils priaient avec notre Edouard, en récitant plusieurs oraisons; puis ils priaient nommément pour ceux des Nôtres qui naviguaient vers le Japon, et récitaient des litanies pour les préserver de leurs adversaires visibles et invisibles.

2057. A cette époque, une dame et son mari vinrent d'une agglomération voisine, appelée Ida, où habitaient quelques chrétiens; ils avaient l'intention de se faire baptiser par le Père Balthasar et, ne l'ayant pas trouvé, se préparaient à repartir; mais un des nouveaux chrétiens qui se trouvait là demanda instamment aux autres de prier pour ce ménage, et ils récitèrent ensemble l'oraison dominicale à haute voix. Alors, cette dame se mit à trembler si fort que trois hommes pouvaient à grand peine la maîtriser, et que ses dents paraissaient prêtes à se rompre à force de grincer; elle finit par s'endormir.

Celui qui avait conseillé aux autres de prier pour elle jeta de l'eau bénite à ce couple pendant que les autres étaient en prières. A son réveil, la dame refusa de s'en aller et, sollicitée de nommer Jésus et Marie, elle prononça bien ces noms, mais comme en proie à la folie; cependant, après la prière, elle revint tout à fait à elle et prononça avec une grande dévotion les noms de Jésus et de Marie, en professant qu'elle adorait Dieu qui l'avait créée; elle avoua à Edouard que depuis l'âge de sept ans, une sorte de poids l'accablait dans son coeur, et maintenant elle en était délivrée. Et ainsi, elle retourna chez elle dans la joie, avec son mari, décidée à recevoir le baptême avec lui lorsque le Père Balthasar serait revenu de Firando.

2058. Beaucoup de particuliers dans ce pays étaient tourmentés par le démon jusque dans leur corps, et c'étaient les prières et les exorcismes habituels de l'Eglise qui les guérissaient.

2059. Le roi d'Amanguchi avait pris un repas chez les Nôtres en septembre, et parlé de Dieu avec une grande joie; il voulut faire le don de certains revenus pour assurer leur subsistance, puisqu'ils avaient enseigné la loi de Dieu dans son empire; mais les Nôtres lui déclarèrent que ce n'était pas nécessaire pour eux; ils lui conseillèrent d'appliquer ces revenus à l'hôpital, ce qu'il fit.

2060. Il y eut un grand personnage de cette ville, appelé Naintodonus, qui pouvait à son gré recruter pour le combat des milliers d'hommes armés; quand il fut très avancé en âge, il se convertit au Christ et il implorait Dieu à genoux, les mains et les yeux levés au ciel, de le faire passer dans une vie meilleure; mais sa vie fut prolongée, et il faut croire que ce fut pour le plus grand bien des autres. Un autre personnage se convertit aussi au Christ avec trois cents de ses sujets. Et on parlait beaucoup des grands miracles opérés par Dieu grâce aux Nôtres et à quelques-uns des néophytes.

2061. L'un des deux bonzes venus de Meacum était intelligent et fin; à la suite d'une discussion, il se convertit au Christ. Tout ce qu'il avait entendu dire de Saint Paul, qui avait commencé par persécuter l'Eglise de Dieu et, une fois converti, était devenu un vase d'élection pour annoncer le nom du Christ aux païens, lui donna le désir d'être baptisé sous le nom de Paul: puisqu'il l'avait imité auparavant dans sa vie, il se proposait de l'imiter aussi par la suite. Après sa conversion, il châtia son corps très durement et s'adonna avec persévérence à l'oraison mentale. Dieu opéra de grandes choses par son intermédiaire car, en prêchant l'Evangile du Christ dans plusieurs régions, il convertit au Christ beaucoup de ses compatriotes, et à dates fixes il venait trouver le Père Balthasar pour recevoir les sacrements.

2062. Huit Japonais du royaume de Sunda étaient venus en Chine sur le vaisseau de Didace Pereira. Un Père, arrivant sur le vaisseau du Père Melchior, les convertit au Christ, et ils furent baptisés par le Père Melchior.

Il sera question l'année suivante d'autres évènements.

E.S. plus de trente jours 1394
E.S. [illegible], [illegible] Com. 988
Les nôtres mendient 1606-07
Voeux à la Cie 1026
mais continue ses affaires – cf. 1157
Pour faciliter leurs entrées dans la Cie. 1100
Conseiller les oeuvres en plus de la prière 1106
E.S. : qui et après 1108
Les 1ers voeux dans la Cie 1118
Nos méditations 1119
E.S. + EXAMENS = un jeu ! 1120
Sur le noviciat 1150
Ce qu'on faisait au noviciat. 1152-1153
au noviciat : Vivre pour J-C. 1160
obéissance aveugle 1161
E.S. 1201
pas de ministères universels pour les nôtres .. 1206
Faire les E.S. 1215 et leurs fruits 1216
d'où viennent les Novices 1220
E.S. [illegible] 6-8 à la fois 1231
Célébration plus souvent que le dimanche et les jours de fête .. 1356
Hôpitaux, prisons : 1404
Ne recevoir personne de la Cie sans ~~[illegible]~~ l'envoyer au noviciat 1446 et le père Ignace est d'accord
Juge facile pour un nouveau noviciat, ce n'est pas assez 1447
noviciat 1448
instituer dans chaque Province une maison de probation 1469
Maison de profès 1474

Les nôtres, les Prisons 1539
E.S. à l'ext. et à quelques-uns de la Cie 1612
Oviedo, évêque S.J. 1619